

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

TWELFTH ORDINARY SESSION

DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1966

Juin 1966

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

TWELFTH ORDINARY SESSION

DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1966

Juin 1966

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the First Part of the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Douzième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	8
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting	11
Text adopted	18
Second Sitting	19
Third Sitting	22
Texts adopted	27
Fourth Sitting	31
Fifth Sitting	34
Texts adopted	39
Sixth Sitting	43
Texts adopted	48
Seventh Sitting	50
Official Report of Debates :	
First Sitting	53
Second Sitting	71
Third Sitting	93
Fourth Sitting	115
Fifth Sitting	134
Sixth Sitting	157
Seventh Sitting	223
Index	242

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	8
Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance	11
Texte adopté	18
Deuxième séance	19
Troisième séance	22
Textes adoptés	27
Quatrième séance	31
Cinquième séance	34
Textes adoptés	39
Sixième séance	43
Textes adoptés	48
Septième séance	50
Compte rendu officiel des débats :	
Première séance	53
Deuxième séance	71
Troisième séance	93
Quatrième séance	115
Cinquième séance	134
Sixième séance	157
Septième séance	223
Index	249

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Socialiste
De GRAUW Joseph-Edmond	P.L.P.
DELFORGE Paul	P.L.P.
GILSON Arthur	Soc. chr.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
MEYERS Paul	Soc. chr.
STRUYE Paul	Soc. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLEE POUSSIN Etienne	Soc. chr.
DEQUAE André	Soc. chr.
De WEERT Frans	P.L.P.
Mme JADOT Marguerite	P.L.P.
MM. LEYNEN Hubert	Soc. chr.
RADOUX Lucien	Socialiste
VAN HOEYLANDT D. Bernard	Socialiste

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ALRIC Gustave	Indépendant
BAUMEL Jacques	U. N. R.-U. D. T.
BOURGEOIS Georges	U. N. R.-U. D. T.
BOURGOIN Pierre	U. N. R.-U. D. T.
DUTERNE Henri	U. N. R.-U. D. T.
GAUTHIER André	Rass. démocrat.
HAURET Robert	U. N. R.-U. D. T.
HOUDET Roger	Indépendant
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.-U. D. T.
MOUTET Marius	S. F. I. O.
NESSLER Edmond	U. N. R.-U. D. T.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PIC Maurice	S. F. I. O.
PINTON Auguste	Gauche démocrat.
PRIVAT Charles	S. F. I. O.
RADIUS René	U. N. R.-U. D. T.
VOILQUIN Albert	Républ. indép.
WACH Paul	M. R. P.

Substitutes — Suppléants

MM. DARDEL Georges	S. F. I. O.
DASSIÉ Albert	U. N. R.-U. D. T.
DESCHIZEAUX Louis	S. F. I. O.
EHM Albert	U. N. R.-U. D. T.
ESCANDE Louis	S. F. I. O.
FLORNOY Bernard	U. N. R.-U. D. T.
de GRAILLY Michel	U. N. R.-U. D. T.
JACQUET Michel	Centre démocrat.

MM. LAURENT-THOUVEREY Ch.	Gauche démocrat.
LEMAIRE Marcel	Centre républicain
MICHAUD Louis	M. R. P.
de MONTESQUIOU Pierre	Rass. démocrat.
de PRÉAUMONT Jean	U. N. R.-U. D. T.
RICHARDS Arthur	U. N. R.-U. D. T.
TINAUD Jean-Louis	Indépendant
VITTER Pierre	Républ. indépend.
YVON Joseph	Centre démocrat.
ZUSSY Modeste	U. N. R.-U. D. T.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. BAUER Hannsheinz	S. P. D.
BERKHAN Karl Wilhelm	S. P. D.
BLACHSTEIN Peter	S. P. D.
CORTERIER Fritz	S. P. D.
FURLER Hans	C. D. U.
HÖSL Alex	C. D. U.
KAHN-ACKERMANN Georg	S. P. D.
KLIESING Georg	C. D. U.
KOPF Hermann	C. D. U.
LENZE Franz	C. D. U.
Mme MAXSEIN Agnes	C. D. U.
MM. PAUL Ernst	S. P. D.
RUTSCHKÉ Wolfgang	F. D. P.
SCHMID Carlo	S. P. D.
Président de l'Assemblée	
SCHULZ Klaus-Peter	S. P. D.
SERRES Günther	C. D. U.
VOGT Karl-Heinz	C. D. U.
WAHL Eduard	C. D. U.

Substitutes — Suppléants

MM. BLUMENFELD Erik Bernhard	C. D. U.
DRAEGER Heinrich	C. D. U.
ERLER Fritz	S. P. D.
FLÄMIG Gerhard	S. P. D.
HELLIGE Walther	F. D. P.
Mme HERKLOTZ Luise	S. P. D.
MM. HEROLD Karl	S. P. D.
HILBERT Anton	C. D. U.
KEMPFLER Fritz	C. D. U.
Mme KLEE Marie-Elisabeth	C. D. U.
MM. LEMMRICH Karl Heinz	C. D. U.
von MERKATZ Hans-Joachim	C. D. U.
Mme PITZ-SAVELSBERG Elisabeth	C. D. U.
MM. PÖHLER Heinz	S. P. D.
RINDERSPACHER Fritz	S. P. D.
SCHMIDT Helmut	S. P. D.
von VITTINGHOFF-SCHELL Felix	C. D. U.
WIENAND Karl	S. P. D.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
AZARA Antonio	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto, Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MASSIMO LANCELLOTTI F.	Groupe mixte
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
RESTAGNO Pier Carlo	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Anton	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	
N...	
N...	

LUXEMBOURG**Representatives — Représentants**

MM. GALLION Jean	Parti ouvr. social.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
SCHAUS Eugène	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. ABENS Victor	Parti ouvr. social.
LUCIUS Joseph	Parti chrét. social
SCHAUS Emile	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BOS C. A.	Chr. hist.
DUYNSTEE A. E. M.	Pop. cath.
GOEDHART F. J.	Travailliste
SIEGMANN W. E.	Pop. cath.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J.M.	Libéral
MM. TJALMA J.	Antirévolution.
VOS H.	Travailliste

Substitutes — Suppléants

<i>M. GEELKERKEN N. G.</i>	<i>Antirévolution.</i>
<i>Mme KOK G. S. H. M.</i>	<i>Pop. cath.</i>
<i>MM. KRANENBURG H. C.</i>	<i>Chr. hist.</i>
<i>LAAN Th.</i>	<i>Pop. cath.</i>
<i>PATIJN C. L.</i>	<i>Travailliste</i>
<i>van RIEL H.</i>	<i>Libéral</i>
<i>RUYGERS G. J. N. M.</i>	<i>Travailliste</i>

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Arthur BLENKINSOP	Labour
Mr. Ronald BROWN	Labour
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Sir Alec DOUGLAS-HOME	Conservative
Mr. Maurice EDELMAN	Labour
Mr. Robert EDWARDS	Labour
Sir Geoffrey de FREITAS	Labour
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. William HANNAN	Labour
Mr. Eric HEFFER	Labour
Earl JELLICOE	Conservative
Mr. James JOHNSON	Labour
Earl of LISTOWEL	Labour
Mr. Robert MATHEW	Conservative
Mr. W. John PEEL	Conservative
Mr. Ivor RICHARD	Labour
Mr. Duncan SANDYS	Conservative
Mr. David WEBSTER	Conservative

Substitutes — Suppléants

Lord BALNIEL	Conservative
Mr. Thomas BRADLEY	Labour
Mr. H. John BREWIS	Conservative
Mr. Joan EVANS	Labour
Mr. William HAMLING	Labour
Mr. George JEGER	Labour
Mr. Anthony KERSHAW	Conservative
Mr. Peter KIRK	Conservative
Viscount NORWICH	Liberal
Mr. Derek PAGE	Labour
Mr. Rafton POUNDER	Conservative and Unionist
Miss Joan QUENNELL	Conservative
Mrs. Renée SHORT	Labour
The Hon. Samuel SILKIN	Labour
Dr. Shirley SUMMERSKILL	Labour
Mr. Brian WALDEN	Labour
Mr. Alan WILLIAMS	Labour
N...	

I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

FIRST SITTING

Monday, 13th June 1966

ORDERS OF THE DAY

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Opening of the Twelfth Ordinary Session of the Assembly.2. Address by the Provisional President.3. Examination of Credentials.4. Election of the President of the Assembly.5. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.6. Address by the President of the Assembly. | <ol style="list-style-type: none">7. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Twelfth Ordinary Session (Doc. 363).8. Speech by Mr. George Thomson, Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs.9. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly (<i>Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution</i>, Doc. 365).10. Nomination of members for Committees. |
|--|---|

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

In accordance with Article III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tributes

The Provisional President paid tribute to the late Mr. Benvenuti, formerly Secretary-General of the Council of Europe, and to the late Lady Megan Lloyd George, a former United Kingdom Representative.

4. Address by the Provisional President

The Provisional President addressed the Assembly.

5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of Representatives and Substitutes common to both Assemblies, except those of Mr. Flornoy.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of Mr. Flornoy, nominated as a Substitute member for France in the place of Mr. Rabourdin, were unanimously approved by the Assembly subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly.

6. Election of the President of the Assembly

One candidate only was proposed for the post of President of the Assembly, namely Mr. Carlo Schmid.

Speakers : Mr. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Assembly unanimously decided, on the proposal of the Provisional President, to dispense with a secret ballot and elected Mr. Carlo Schmid President of the Assembly by acclamation.

PREMIÈRE SÉANCE

Lundi 13 juin 1966

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la Douzième session ordinaire de l'Assemblée.2. Allocution du Président d'âge.3. Vérification de pouvoirs.4. Election du Président de l'Assemblée.5. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.6. Allocution du Président de l'Assemblée. | <ol style="list-style-type: none">7. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la Douzième session ordinaire (Doc. 363).8. Discours de M. George Thomson, Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes.9. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (<i>Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution</i>, Doc. 365 et amendement).10. Nomination des membres des commissions. |
|--|---|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président d'âge déclare ouverte la Douzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloge funèbre

Le Président d'âge prononce les éloges funèbres de M. Benvenuti, ancien Secrétaire général du Conseil de l'Europe, et de Lady Megan Lloyd George, ancien Représentant du Royaume-Uni.

4. Allocution du Président d'âge

Le Président d'âge prononce une allocution.

5. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants, membres des deux assemblées, à l'exception des pouvoirs de M. Flornoy.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de M. Flornoy, en qualité de Suppléant français, à la place de M. Rabourdin.

6. Election du Président de l'Assemblée

Une seule candidature a été déposée, celle de M. Carlo Schmid.

Interviennent : M. de la Vallée Poussin, Maréchale Lucifero d'Aprigliano.

L'Assemblée unanime décide, sur la proposition du Président d'âge, de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Carlo Schmid comme Président de l'Assemblée.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Carlo Schmid took the Chair.

7. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The President informed the Assembly that six candidates were proposed for the six posts of Vice-President, namely : Mr. Badini Confalonieri, Sir Alec Douglas-Home, MM. Meyers, Radius, Eugène Schaus and Tjalma.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Mr. Edelman, not to have a secret ballot, but to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age, namely : MM. Tjalma, Eugène Schaus, Sir Alec Douglas-Home, MM. Radius, Badini Confalonieri and Meyers.

9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session

(Doc. 363)

Speakers : Mr. Edelman, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Vos.

The Assembly agreed to the revised draft Order of Business of the First Part of the Twelfth Ordinary Session.

On the proposal of Mr. Edelman, the Assembly agreed that the two Reports of the Committee on Space Questions (Docs. 371 and 372) should be the subject of a joint debate at the morning Sitting of Tuesday, 14th June.

10. Speech by Mr. George Thomson, Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs

Mr. George Thomson addressed the Assembly.

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, Patijn.

Mr. George Thomson replied to the speakers.

11. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly

(Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 365 and Amendment)

The Report of the Working Party was presented by Mr. Meyers, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Montini.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Resolution contained in Document 365.

An Amendment was tabled by Mr. Meyers :

In the draft Resolution :

1. Replace the second paragraph of the preamble by the following :

"Convinced that it should be possible for the activities of the European assemblies to be followed continuously by as many members of the national parliaments as possible, that measures should be taken to make parliamentary work in this field more effective and that, if necessary, consideration should be given to the creation of committees or study groups for European affairs."

2. Replace the operative text by the following :

"That the parliaments of the WEU member countries seek the most appropriate means of encouraging their members to take the closest possible interest in the development of European affairs and the activities of the European assemblies to which their countries belong and set up, if necessary, committees or study groups for European affairs."

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Resolution.

The amended draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 29)¹.

1. See page 18.

Sur l'invitation du Président d'âge, M. Carlo Schmid prend place au fauteuil présidentiel.

7. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président de l'Assemblée prononce une allocution.

8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il a reçu six candidatures aux six postes de Vice-Président, celles de M. Badini Confalonieri, Sir Alec Douglas-Home, MM. Meyers, Radius, Eugène Schaus et Tjalma.

Sur la proposition de M. Edelman, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire les Vice-Présidents par acclamation. Elle décide également que l'ordre de présidence des Vice-Présidents, déterminé par l'âge, sera le suivant : MM. Tjalma, Eugène Schaus, Sir Alec Douglas-Home, MM. Radius, Badini Confalonieri, Meyers.

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 363)

Interviennent : M. Edelman, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Vos.

L'Assemblée adopte le projet de calendrier révisé proposé par le Bureau pour la première partie de la session.

Sur la proposition de M. Edelman, elle confirme que les deux rapports de la Commission des Questions Spatiales, Documents 371 et 372, feront l'objet d'une discussion commune mardi matin 14 juin.

10. Discours de M. George Thomson, Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes

M. George Thomson prononce une allocution.

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, Patijn.

M. George Thomson répond aux orateurs.

11. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Doc. 365 et amendement)

Le rapport du Groupe de travail est présenté par M. Meyers, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Montini.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de résolution contenu dans le Document 365.

Un amendement a été déposé par M. Meyers :

Remplacer dans le projet de résolution :

1. le deuxième considérant par les dispositions suivantes :

« Convaincue que les activités des assemblées européennes devraient pouvoir être suivies d'une façon permanente par un nombre de membres des parlements nationaux aussi grand que possible, que des mesures devraient être prises afin de rendre plus efficaces les travaux parlementaires dans ce domaine et que, s'il y a lieu, la création de commissions ou groupes d'étude des affaires européennes devrait être envisagée. »

2. le texte de la résolution elle-même par les dispositions suivantes :

« Aux parlements des pays membres de l'U.E.O. de rechercher les moyens les plus adéquats afin d'intéresser leurs membres, de façon aussi poussée que possible, au développement des affaires européennes et aux activités des assemblées européennes dont leur pays fait partie, et de créer, s'il y a lieu, une commission ou un groupe d'étude des affaires européennes. »

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution ainsi amendé.

Le projet de résolution amendé est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 29) ¹.

1. Voir page 18.

12. Nomination of members for Committees

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Assembly ratified the proposed

membership of the four permanent Committees, of the special Committee on Space Questions and of the Working Party for Liaison with National Parliaments, as follows :

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. de la Vallée Poussin Delforge Housiaux	MM. Gilson De Weert Radoux
<i>France :</i>	MM. Baumel Bourgoin Moutet Tinaud Voilquin	MM. Alric Duterne Hauret Jacquet Richards
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Berkhan Draeger Lemmrich Lenze Wienand	MM. Herold Hilbert Kliesing Rutschke Pöhler
<i>Italy :</i>	MM. Amatucci Cadorna Foschini Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Picardi Angelilli Matteotti Cingolani Cottone
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Eugène Schaus	Mr. Lucius
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee Goedhart van Riel	MM. Geelkerken Ruygers Mrs. Stoffels-van Haaften
<i>United Kingdom :</i>	MM. Edwards Hannan Earl Jellicoe MM. Richard Sandys	MM. Bradley Brown Dodds-Parker Sir Geoffrey de Freitas Mr. Kershaw

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Bohy De Grauw Leynen	Mr. Van Hoeylandt Mrs. Jadot Mr. de la Vallée Poussin
------------------	--------------------------------	---

12. Nomination des membres des commissions

En application de l'article 39 du Règlement, l'Assemblée ratifie les candidatures suivantes aux

quatre commissions permanentes, à la Commission spéciale des Questions Spatiales et au Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux :

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. de la Vallée Poussin Delforge Housiaux	MM. Gilson De Weert Radoux
<i>France :</i>	MM. Baumel Bourgoin Moutet Tinaud Voilquin	MM. Alric Duterne Hauret Jacquet Richards
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Berkhan Draeger Lemmrich Lenze Wienand	MM. Herold Hilbert Kliesing Rutschke Pöhler
<i>Italie :</i>	MM. Amatucci Cadorna Foschini Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Picardi Angelilli Matteotti Cingolani Cottone
<i>Luxembourg :</i>	M. Eugène Schaus	M. Lucius
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee Goedhart van Riel	MM. Geelkerken Ruygers Mme Stoffels-van Haaften
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Edwards Hannan Lord Jellicoe MM. Richard Sandys	MM. Bradley Brown Dodds-Parker Sir Geoffrey de Freitas M. Kershaw

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Bohy De Grauw Leynen	M. Van Hoeylandt Mme Jadot M. de la Vallée Poussin
-------------------	--------------------------------	--

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>France :</i>	MM. Ehm de Grailly Lemaire Pflimlin Pic	MM. Gauthier Zussy Michaud de Préaumont Vitter
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Blachstein Blumenfeld Hellige Kahn-Ackermann von Merkatz	MM. Bauer Kopf Schmidt Flämig Mrs. Maxsein
<i>Italy :</i>	MM. Badini Confalonieri Bettoli Conti Gonella Montini	MM. Vedovato Molinari Ebner Sibile N...
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Gallion	Mr. Abens
<i>Netherlands :</i>	MM. Bos Patijn Mrs. Stoffels-van Haaften	MM. Kranenburg Vos Miss Kok
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Edelman Lord Gladwyn Mr. Peel Mrs. Short Mr. Webster	Mr. Hamling Viscount Norwich Lord Balniel Dr. Shirley Summerskill Mr. Kirk

3. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Dequae Radoux	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Dardel Houdet Radius	MM. Dassié Escande Pinton Yvon
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Herold Hösl Mrs. Pitz-Savelsberg Mr. Rutschke	MM. Corterier Kempfle Lemmrich Pöhler
<i>Italy :</i>	MM. Azara Rapelli Restagno Valmarana	MM. Cottone Basile Repossi Vallauri
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Emile Schaus	Mr. Margue

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>France :</i>	MM. Ehm de Grailly Lemaire Pflimlin Pic	MM. Gauthier Zussy Michaud de Préaumont Vitter
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Blachstein Blumenfeld Hellige Kahn-Ackermann von Merkatz	MM. Bauer Kopf Schmidt Flämig Mme Maxsein
<i>Italie :</i>	MM. Badini Confalonieri Bettoli Conti Gonella Montini	MM. Vedovato Molinari Ebner Sibile N...
<i>Luxembourg :</i>	M. Gallion	M. Abens
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Bos Patijn Mme Stoffels-van Haaften	MM. Kranenburg Vos Mlle Kok
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Edelman Lord Gladwyn M. Peel Mme Short M. Webster	M. Hamling Viscount Norwich Lord Balniet Mme Summerskill M. Kirk

3. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Dequae Radoux	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Dardel Houdet Radius	MM. Dassié Escande Pinton Yvon
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Herold Hösl Mme Pitz-Savelsberg M. Rutschke	MM. Corterier Kempfle Lemmrich Pöhler
<i>Italie :</i>	MM. Azara Rapelli Restagno Valmarana	MM. Cottone Basile Repossi Vallauri
<i>Luxembourg :</i>	M. Emile Schaus	M. Margue

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee Tjalma	MM. Vos Laan
<i>United Kingdom :</i>	MM. Blenkinsop Hamling Heffer Mathew	Mr. Silkin Earl of Listowel MM. Williams Pounder

4. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Housiaux Meyers	MM. N... Gilson
<i>France :</i>	MM. Flornoy Malleville Nessler Privat	MM. de Montesquiou Laurent-Thouverey Deschizeaux Wach
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Bauer Corterier Hilbert Kempfler	Mr. Rinderspacher Mrs. Herklotz Mrs. Klee Mr. Vogt
<i>Italy :</i>	MM. Amatucci Azara Dardanelli Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Ebner Picardi Ferrari
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Lucius	Mr. Eugène Schaus
<i>Netherlands :</i>	MM. Ruygers Siegmann	MM. Bos Duynstee
<i>United Kingdom :</i>	MM. Brewis Evans Jeger Mathew	Mr. Pounder Mrs. Short Mr. Williams Miss Quennell

5. SPECIAL COMMITTEE ON SPACE QUESTIONS (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Radoux de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Bourgoin Nessler Pic Tinaud	MM. Dassié Ehm Jacquet Radius

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee Tjalma	MM. Vos Laan
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Blenkinsop Hamling Heffer Mathew	M. Silkin Lord Listowel MM. Williams Pounder

4. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Housiaux Meyers	MM. N... Gilson
<i>France :</i>	MM. Flornoy Malleville Nessler Privat	MM. de Montesquiou Laurent-Thouverey Deschizeaux Wach
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Bauer Corterier Hilbert Kempfle	M. Rinderspacher Mme Herklotz Mme Klee M. Vogt
<i>Italie :</i>	MM. Amatucci Azara Dardanelli Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Ebner Picardi Ferrari
<i>Luxembourg :</i>	M. Lucius	M. Eugène Schaus
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Ruygers Siegmund	MM. Bos Duynstee
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Brewis Evans Jeger Mathew	M. Pounder Mme Short M. Williams Mme Quennell

5. COMMISSION SPÉCIALE DES QUESTIONS SPATIALES (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Radoux de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Bourgoin Nessler Pic Tinaud	MM. Dassié Ehm Jacquet Radius

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Berkhan von Merkatz Mrs. Pitz-Savelsberg Mr. Wienand	Mr. Herold Mrs. Maxsein MM. Flämig Hellige
<i>Italy :</i>	Mr. Amatucci Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Vallauri	MM. Massimo Lancellotti Cadorna Cottone Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Eugène Schaus	Mr. Abens
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee Ruygers	Mr. Bos Mrs. Stoffels-van Haaften
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Brown Earl Jellicoe MM. Johnson Walden	MM. Page Kershaw Edwards Jeger

6. WORKING PARTY FOR LIAISON WITH NATIONAL PARLIAMENTS (14 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	Mr. Delforge
<i>France :</i>	MM. Radius Voilquin	Mr. Dassié
<i>Fed. Rep. of Germany</i>	MM. Schulz Vogt	Mr. Paul
<i>Italy :</i>	MM. Cottone Sibille	Mr. Repossi
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Lucius	Mr. Gallion
<i>Netherlands :</i>	MM. Laan Vos	Mr. Geelkerken
<i>United Kingdom :</i>	MM. Sandys Silkin	Mr. Evans

13. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Tuesday, 14th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.10 p.m.

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Berkhan von Merkatz Mme Pitz-Savelsberg M. Wienand	M. Herold Mme Maxsein MM. Flämig Hellige
<i>Italie :</i>	M. Amatucci Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Vallauri	MM. Massimo Lancellotti Caldorna Cottone Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	M. Eugène Schaus	M. Abens
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee Ruygers	M. Bos Mme Stoffels-van Haaften
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Brown Lord Jellicoe MM. Johnson Walden	MM. Page Kershaw Edwards Jeger

6. GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA LIAISON AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX (14 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	M. Delforge
<i>France :</i>	MM. Radius Voilquin	M. Dassié
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Schulz Vogt	M. Paul
<i>Italie :</i>	MM. Cottone Sibille	M. Repossi
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Lucius	M. Gallion
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Laan Vos	M. Geelkerken
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Sandys Silkin	M. Evans

13. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mardi 14 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 10.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric	MM. <i>Blumenfeld</i> (Furler)	MM. Meyers
<i>Picardi</i> (Azara)	<i>Abens</i> (Gallion)	Montini
Badini Confalonieri	<i>de Montesquiou</i> (Gauthier)	Moutet
Bauer	<i>Leynen</i> (Gilson)	Nessler
Berkhan	Lord Gladwyn	Paul
Bettoli	MM. Goedhart	Peel
Blachstein	Gonella	<i>Michaud</i> (Pfimlin)
Blenkinsop	Hannan	Radius
Bohy	Hauret	<i>Repossi</i> (Rapelli)
Bos	Hon. <i>S. Silkin</i> (Heffer)	Richard
Bourgoin	MM. Hösl	<i>Rinderspacher</i> (Rutschke)
Brown	<i>Van Hoeylandt</i> (Housiaux)	Sandys
Cadorna	Earl Jellicoe	Eugène Schaus
Conti	Mrs. <i>Short</i> (Johnson)	Schulz
Corterier	MM. Kahn-Ackermann	<i>Draeger</i> (Serres)
Dardanelli	Kliesing	Mme Stoffels-van Haaften
De Grauw	Kopf	MM. de la Vallée Poussin (Struye)
Mme Jadot (Delforge)	Lenze	<i>Patijn</i> (Tjalma)
MM. Dodds-Parker	Earl of Listowel	Valmarana
Kirk (Sir Alec Douglas-Home)	Marchese Lucifero d'Aprigliano	<i>Kempfle</i> (Vogt)
Duynstee	MM. Margue	Vos
Edelman	Massimo Lancellotti	Wahl
Edwards	Lord <i>Balniel</i> (Mathew)	Webster
Dr. Summerskill (Sir Geoffrey de Freitas)	Mme Maxsein	Sibile

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci	MM. Houdet
Baumel	Jannuzzi
Bourgeois	Malleville
Duterne	Pic
Foschini	Pinton

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Privat
Restagno
Siegmann
Voilquin
Wach

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE FIRST SITTING

TEXTE ADOPTÉ A LA PREMIÈRE SÉANCE

RESOLUTION 29*on the creation of European affairs committees
in the national parliaments*

The Assembly,

Considering that the parliaments of member countries should follow attentively the development of European affairs ;

Convinced that it should be possible for the activities of the European assemblies to be followed continuously by as many members of the national parliaments as possible, that measures should be taken to make parliamentary work in this field more effective and that, if necessary, consideration should be given to the creation of committees or study groups for European affairs,

RECOMMENDS

That the parliaments of the WEU member countries seek the most appropriate means of encouraging their members to take the closest possible interest in the development of European affairs and the activities of the European assemblies to which their countries belong and set up, if necessary, committees or study groups for European affairs.

RÉSOLUTION n° 29

***sur la création de commissions des affaires européennes
dans les parlements nationaux***

L'Assemblée,

Estimant qu'il est nécessaire que les parlements des pays membres suivent avec attention le développement des affaires européennes ;

Convaincue que les activités des assemblées européennes devraient pouvoir être suivies d'une façon permanente par un nombre de membres des parlements nationaux aussi grand que possible, que des mesures devraient être prises afin de rendre plus efficaces les travaux parlementaires dans ce domaine et que, s'il y a lieu, la création de commissions ou groupes d'étude des affaires européennes devrait être envisagée,

RECOMMANDÉ

Aux parlements des pays membres de l'U.E.O. de rechercher les moyens les plus adéquats afin d'intéresser leurs membres, de façon aussi poussée que possible, au développement des affaires européennes et aux activités des assemblées européennes dont leur pays fait partie, et de créer, s'il y a lieu, une commission ou un groupe d'étude des affaires européennes.

SECOND SITTING

Tuesday, 14th June 1966

ORDERS OF THE DAY

Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis (*Statement by Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions ; Presentation of the Reports of the Committee on Space Questions ; Joint Debate and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 372 and 371).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Global communications by satellite — Europe's rôle

State of European space activities — The ELDO crisis

(*Statement by Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions ; Presentation of the Reports of the Committee on Space Questions ; Joint Debate, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*)

Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee, addressed the Assembly.

The Report of the Committee on Space Questions on global communications by satellite — Europe's rôle was presented by Mr. Brown, Rapporteur.

The Report of the Committee on Space Questions on the state of European space activities — the

ELDO crisis was presented by Mr. von Merkatz, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Edelman.

The Debate was adjourned.

4. Motion for a Recommendation with request for urgent procedure

(Doc. 376)

Mr. Goedhart tabled a Motion for a Recommendation (Doc. 376) on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty, with a request for urgent procedure under Rule 43 of the Rules of Procedure.

Speaker : Mr. Goedhart.

The Assembly agreed to adopt the urgent procedure.

The Motion for a Recommendation was referred to the Committee on Defence Questions and Armaments, and the Assembly ordered that the Report should be made orally at the morning Sitting on Wednesday, 15th June, and that the Debate on the Report should be taken together with the Debate on the Report on the application of the Brussels Treaty (Doc. 374) and on the Report on the political activities of the Council of Ministers (Doc. 373).

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 14 juin 1966

ORDRE DU JOUR

Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (*Exposé de M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales ; Présentation des rapports de la Commission des Questions Spatiales ; Discussion commune et votes sur les projets de recommandations, Docs. 372 et 371*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe

Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.

(*Exposé de M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales ; Présentation des rapports de la Commission des Questions Spatiales ; Discussion commune, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements*)

M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales, prononce une allocution.

Le rapport de la Commission des Questions Spatiales sur les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe, est présenté par M. Brown, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Questions Spatiales sur l'état des activités européennes en ma-

tière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S., est présenté par M. von Merkatz, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Edelman.

La discussion est interrompue.

4. Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence

(Doc. 376)

M. Goedhart et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation (Document 376) sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord, avec demande de discussion d'urgence conformément à l'article 43 du Règlement.

Intervient : M. Goedhart.

L'Assemblée ordonne l'urgence.

Elle décide de renvoyer la proposition de recommandation à la Commission des Questions de Défense et des Armements et de joindre la discussion du rapport oral de cette commission à celle des rapports sur l'application du Traité de Bruxelles (Document 374) et sur les activités politiques du Conseil des Ministres (Document 373) prévue pour la séance du mercredi matin 15 juin.

**5. Global communications by satellite —
Europe's rôle**

**State of European space activities —
The ELDO crisis**

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : Mrs. Maxsein, Mr. Pounder, Earl Jellicoe, Mr. de Montesquiou.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.30 p.m.

**5. Les télécommunications mondiales
par satellites — Le rôle de l'Europe**

*Etat des activités européennes en
matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.*

*(Suite de la discussion commune des rapports de la
Commission des Questions Spatiales, Docs. 372 et
371, Addendum et amendements)*

La discussion est reprise.

*Interviennent : Mme Maxsein, M. Pounder,
Lord Jellicoe, M. de Montesquiou.*

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à
15 heures.

La séance est levée à 12 h. 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bettoli
 Blachstein
Evans (Blenkinsop)
 Bohy
 Bos
 Bourgoin
 Brown
 Cadorna
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 Mme Jadot (De Grauw)
 Mr. Dodds-Parker
 Lord Balniel (Sir Alec Douglas-Home)
 MM. Duynstee
 Edelman
 Edwards
Walden (Sir Geoffrey de Freitas)

MM. von Merkatz (Furler)
Jacquet (Gauthier)
Dequae (Gilson)
 Lord Gladwyn
 MM. Goedhart
Hannan
 Hon. *S. Silkin* (Heffer)
 MM. Hösl
Van Hoeylandt (Housiaux)
Basile (Jannuzzi)
 Earl Jellicoe
 Mrs. Short (Johnson)
 MM. Kahn-Ackermann
Kliesing
Kopf
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Richards (Malleville)
 Margue
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Mme Maxsein
 MM. Leynen (Meyers)
 Montini
 Moutet
 Paul

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Peel
Michaud (Pflimlin)
Escande (Pic)
de Montesquiou (Pinton)
 Radius
Repossi (Rapelli)
 Richard
Rinderspacher (Rutschke)
Pounder (Sandys)
 Eugène Schaus
Pöhler (Schmid)
 Schulz
Draeger (Serres)
 Siegmann
 Mme Stoffels-van Haafsten
 MM. de la Vallée Poussin (Struye)
Kempfle (Vogt)
 Vos
 Wahl
 Webster
 Caroli
 Sibille

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
 Berkhan
 Bourgeois
 Delforge
 Duterne
 Foschini
 Gallion

MM. Gonella
Hauret
Houdet
Lenze
 Earl of Listowel
 M. Nessler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Privat
 Restagno
Tjalma
 Valmarana
 Voilquin
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

THIRD SITTING

Tuesday, 14th June 1966

ORDERS OF THE DAY

- | | |
|--|---|
| 1. Global communications by satellite — Europe's rôle ;
State of European space activities — The ELDO crisis
(<i>Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions and Votes on the draft Recommendations, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments</i>).

— | 2. The dimensions of Europe (<i>Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 369 and Amendment</i>).

— |
|--|---|

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Global communications by satellite — Europe's rôle

State of European space activities — The ELDO crisis

(*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions and Votes on the draft Recommendations, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Evans, Vos, Siegmann, Silkin, Blumenfeld.

Mr. Brown and Mr. von Merkatz, Rapporteurs, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 372.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 131) ¹.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 371.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Bourgooin :

In the second paragraph of the draft Recommendation proper, leave out from "launchers" to the end of the Recommendation, and add :

"thus enabling work on the development and further development of the ELDO A launcher to be completed so that a communications satellite may be placed in geostationary orbit".

Speaker : Mr. Bourgooin.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. von Merkatz :

At the end of the draft Recommendation proper, add the following :

"Continue the work of ELDO according to the present treaty and its protocols ;

1. See page 27.

TROISIÈME SÉANCE

Mardi 14 juin 1966

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|--|
| <p>1. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (<i>Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements.</i>)</p> | <p>2. Les dimensions de l'Europe (<i>Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 369 et amendement.</i>)</p> |
|---|--|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe

Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Evans, Vos, Siegmann, Silkin, Blumenfeld.

MM. Brown et von Merkatz, rapporteurs, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 372.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 131) ¹.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 371.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Bourgoin :

Dans le texte de la recommandation elle-même, supprimer la fin du deuxième paragraphe à partir de « et de permettre » et la remplacer par la disposition suivante :

« et de permettre ainsi l'achèvement des travaux de mise au point du lanceur ELDO A et de ses perfectionnements permettant la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite de télécommunications. »

Intervient : M. Bourgoin.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. von Merkatz :

Compléter la recommandation elle-même par les deux paragraphes suivants :

« De poursuivre les activités du C.E.C.L.E.S. conformément au traité actuel et à ses protocoles ;

1. Voir page 27.

Prepare for the inclusion of a permanent European space vehicle launcher development organisation within the framework of the future single European Community, to take effect at the same time as the merger of the Communities."

An Amendment to Amendment No. 1 was tabled in the name of Mr. von Merkatz :

At the end of the Amendment, add the words :

"it being understood that the United Kingdom will then be a full member of these Communities".

Speakers : MM. Edelman, von Merkatz, Moutet.

The Amendment to Amendment No. 1 was agreed to.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 46 votes to 10 with 1 abstention. (This Recommendation will be published as No. 132)¹.

Speakers : MM. Edelman, de Montesquiou.

4. The dimensions of Europe

(*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 369 and Amendment*)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Bohy, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Schulz, Blumenfeld.

Mr. Bohy, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 369.

An oral Amendment was proposed by Mr. Bohy:

In the second paragraph of the substantive text of the draft Recommendation, replace the word "resume" by the word "pursue".

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Blumenfeld :

Replace the third paragraph of the substantive text of the draft Recommendation by the following :

"3. Support the note of the Federal Government of Germany dated 25th March 1966 known as the 'Peace Plan' in which specific proposals have been put forward such as relations with her eastern neighbours, disarmament and the rôle a reunited Germany would have to play in the concert of nations."

Speaker : Mr. Bohy.

Mr. Bohy, Rapporteur, proposed an oral Amendment to the Amendment, to retain the third paragraph of the substantive text of the draft Recommendation, and insert the proposed words as a fourth paragraph in the substantive text.

The Amendment, as amended, was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 133)¹.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 15th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.35 p.m.

1. See page 28.

1. See page 29.

De préparer l'intégration, dans le cadre de la future communauté européenne unique, d'une organisation européenne permanente de mise au point de lanceurs de véhicules spatiaux, qui prendrait effet dès la fusion des Communautés. »

Un sous-amendement à cet amendement a été déposé par M. von Merkatz :

Compléter ainsi les dispositions proposées par l'amendement n° 1 :

« étant entendu que le Royaume-Uni sera alors membre à part entière de ces Communautés. »

Interviennent : MM. Edelman, von Merkatz, Moutet.

Le sous-amendement est adopté.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 46 contre 10 et 1 abstention. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 132) ¹.

Interviennent : MM. Edelman, de Montesquiou.

4. Les dimensions de l'Europe

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 369 et amendement)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Bohy, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Schulz, Blumenfeld.

M. Bohy, rapporteur, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 369.

Un amendement oral tendant à remplacer, au début du paragraphe 2, le mot « reprendre » par le mot « poursuivre » est présenté par M. Bohy.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Blumenfeld :

Remplacer, dans le projet de recommandation, le paragraphe 3 du dispositif, par le paragraphe suivant :

« 3. D'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne du 25 mars 1966, mieux connue sous le titre de « Plan de paix », par laquelle des propositions spécifiques ont été présentées, notamment en ce qui concerne les relations de la République fédérale avec ses voisins de l'Est, la question du désarmement et le rôle qu'une Allemagne réunifiée aura à jouer dans le concert des nations. »

Intervient : M. Bohy.

Le rapporteur propose de maintenir le paragraphe 3 du projet de la commission, l'amendement déposé par M. Blumenfeld devenant un nouveau paragraphe inséré à la suite du paragraphe 3.

L'amendement ainsi modifié est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 133) ¹.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 15 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 35.

1. Voir page 28.

1. Voir page 29.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Berkhan
 Bettoli
 Blachstein
 Dr. Summerskill (Blenkinsop)
 MM. Bohy
 Bos
 Bourgoin
 Brown
 Cadorna
 Conti
 Corderier
 Dardanelli
 Mme Jadot (De Grauw)
 Mr. Dodds-Parker
 Lord Balniel (Sir Alec Douglas-Home)
 MM. Duynstee
 Edelman
 Edwards

MM. Evans (Sir Geoffrey de Freitas)
von Merkatz (Furler)
Lucius (Gallion)
Jacquet (Gauthier)
Dequae (Gilson)
 Lord Gladwyn
 MM. Patijn (Goedhart)
 Gonella
 Hannan
 Hon. S. Silkin (Heffer)
 MM. Hösl
 Houdet
 Mrs. Short (Johnson)
 MM. Kahn-Ackermann
 Kliesing
 Kopf
Blumenfeld (Lenze)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Richards (Malleville)
 Margue
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Mme Maxsein
 M. Leynen (Meyers)

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Montini
 Moutet
 Mme Herklotz (Paul)
 MM. Peel
Escande (Pic)
de Montesquiou (Pinton)
 Radius
Repossi (Rapelli)
 Richard
Rinderspacher (Rutschke)
Pounder (Sandys)
 Eugène Schaus
Erler (Schmid)
 Schulz
Draeger (Serres)
 Siegmann
de la Vallée Poussin (Struye)
 Tjalma
 Valmarana
 Vogt
Vitter (Voilquin)
 Vos
 Caroli
 Sibille

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
 Bourgeois
 Delforge
 Duterne
 Foschini
 Hauret

MM. Housiaux
Jannuzzi
 Earl Jellicoe
 Earl of Listowel
 MM. Nessler
Pflimlin

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Privat
 Restagno
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. Wach
 Wahl
 Webster

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the amended draft Recommendation on the state of European space activities — the ELDO crisis (Doc. 371) ¹:

Ayes	46
Noes	10
Abstentions	1

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur l'état des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (Doc. 371) ¹:

Pour	46
Contre	10
Abstention	1

Ayes :

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Berkhan
 Blachstein
 Bohy
 Bos
 Bourgoin
 Cadorna
 Conti
 Dardanelli
 Mme Jadot (De Grauw)
 Mr. Dodds-Parker
 Lord Balniel (Sir Alec Douglas-Home)

MM. Duynstee
von Merkatz (Furler)
Lucius (Gallion)
 Lord Gladwyn
 MM. Patijn (Goedhart)
 Hösl
 Kahn-Ackermann
 Kliesing
 Kopf
Blumenfeld (Lenze)
 Margue
 Massimo Lancellotti
 Mme Maxsein
 MM. Leynen (Meyers)
 Montini
 Moutet

Mme Herklotz (Paul)
 MM. Peel
Repossi (Rapelli)
 Richard
Rinderspacher (Rutschke)
 Eugène Schaus
Erler (Schmid)
 Schulz
Draeger (Serres)
 Siegmann
de la Vallée Poussin (Struye)
 Valmarana
 Vogt
 Vos
 Sibile

*Noes :**Contre :*

Dr. Summerskill (Blenkinsop)
 MM. Brown
 Edelman
 Edwards
Evans (Sir Geoffrey de Freitas)
 Hon. S. Silkin (Heffer)
 Mrs. Short (Johnson)
 MM. de Montesquiou (Pinton)
 Radius

Abstention :

Marchese Lucifero d'Aprigliano

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE THIRD SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA TROISIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 131
on global communications by satellite
Europe's rôle

The Assembly,

Noting that so far no joint policy on the part of the European countries seems to be taking shape in the field of telecommunications, but considering that in the near future a world-wide telecommunications system will certainly be established;

Aware that it is, nonetheless, necessary for Europe to make a positive contribution in this field in collaboration with the American effort;

Considering the need for the European countries to establish a joint policy and programme of work in this field;

Convinced that the political, cultural and social implications of world-wide telecommunications by satellite should be studied before 1969, at which time the "Interim Agreement" of 20th August 1964 between the United States and 48 other governments will be due for re-negotiation,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Make a detailed study of the problems which will arise in the near future in the field of telecommunications;
2. Commence immediate preparations for an agreement with the United States with regard to a world-wide satellite communications system;
3. Consider, with regard to the future telecommunications system, what would be the rôle of:
 - (a) the United Nations;
 - (b) the United States;
 - (c) the Soviet Union;
 - (d) regional organisations in different parts of the world, e.g. the Council of Europe, the Organisation of American States, the Organisation of African Unity, etc.,and communicate its opinion to the Assembly;
4. Prepare a European participation in the development of the ultimate system of telecommunications which may include medium-altitude satellites in conjunction with synchronous satellites.

RECOMMANDATION n° 131
sur les télécommunications mondiales par satellites
Le rôle de l'Europe

L'Assemblée,

Constatant que, jusqu'ici, aucune politique commune des pays européens ne paraît se dégager dans le domaine des télécommunications, mais considérant que, dans un proche avenir, un système mondial de télécommunications sera certainement établi ;

Consciente, néanmoins, de la nécessité d'une contribution européenne positive en coopération avec l'effort américain ;

Considérant que les pays européens se doivent d'établir une politique et un programme de travail communs dans ce domaine ;

Convaincue que les incidences politiques, culturelles et sociales des télécommunications mondiales par satellites devraient être examinées avant 1969, date à laquelle l'accord provisoire, conclu le 20 août 1964 entre les Etats-Unis et 48 autres gouvernements, fera l'objet de nouvelles négociations,

RECOMMANDÉ AU CONSEIL

1. De procéder à une étude approfondie des problèmes qui se poseront dans un proche avenir en matière de télécommunications ;
 2. De s'attacher dès maintenant à préparer un accord avec les Etats-Unis en vue de l'établissement d'un système mondial de télécommunications par satellites ;
 3. D'examiner quel serait, dans le futur régime des télécommunications :
 - (a) le rôle des Nations Unies ;
 - (b) le rôle des Etats-Unis ;
 - (c) le rôle de l'Union Soviétique ;
 - (d) le rôle des organisations régionales dans les différentes parties du monde, c'est-à-dire, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Etats Américains, l'Organisation de l'Unité Africaine, etc.,
- et de communiquer son avis à l'Assemblée ;
4. De préparer la participation de l'Europe à la mise au point du système de télécommunications définitif qui pourra comprendre des satellites à moyenne altitude aussi bien que des satellites stationnaires.

RECOMMENDATION 132***on the state of European space activities
The ELDO crisis***

The Assembly,

Noting that the ELDO programme is at present being reviewed by the responsible Ministers;

Convinced that if Europe were to discontinue a launcher development programme this would have irreparable consequences for the future of scientific and industrial development in the countries of Western Europe;

Considering that momentary financial difficulties which might be encountered by a country associated with the ELDO programme should not constitute an insuperable obstacle to continuing this programme,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Make every effort to overcome the difficulties in European co-operation in the field of space vehicle launchers;

Take account of the wishes expressed by the Assembly in Recommendation 130, which it adopted unanimously, and in particular ensure the continuation of the European effort in the field of launchers, thus enabling work on the development and further development of the ELDO A launcher to be completed so that a communications satellite may be placed in geostationary orbit;

Continue the work of ELDO according to the present treaty and its protocols;

Prepare for the inclusion of a permanent European space vehicle launcher development organisation within the framework of the future single European Community, to take effect at the same time as the merger of the Communities, it being understood that the United Kingdom will then be a full member of these Communities.

RECOMMANDATION n° 132***sur l'état des activités européennes en matière spatiale
La crise du C. E. C. L. E. S.***

L'Assemblée,

Constatant que le programme du C.E.C.L.E.S. fait actuellement l'objet d'un réexamen de la part des ministres intéressés ;

Convaincue que l'abandon du programme européen de mise au point de lanceurs aurait des conséquences irréparables pour l'avenir du progrès scientifique et industriel des pays de l'Europe occidentale ;

Considérant que les difficultés financières passagères rencontrées par l'un des participants au programme du C.E.C.L.E.S. ne devraient pas constituer un obstacle insurmontable à la poursuite de ce programme,

RECOMMANDATION AU CONSEIL

De faire tout ce qui est en son pouvoir pour surmonter les difficultés de la coopération européenne dans le domaine des lanceurs de véhicules spatiaux ;

De tenir compte des souhaits exprimés par l'Assemblée dans la Recommandation n° 130, adoptée à l'unanimité, et en particulier d'assurer la poursuite de l'effort européen dans le domaine des lanceurs, et de permettre ainsi l'achèvement des travaux de mise au point du lanceur ELDO A et de ses perfectionnements permettant la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite de télécommunications ;

De poursuivre les activités du C.E.C.L.E.S. conformément au traité actuel et à ses protocoles ;

De préparer l'intégration, dans le cadre de la future communauté européenne unique, d'une organisation européenne permanente de mise au point de lanceurs de véhicules spatiaux, qui prendrait effet dès la fusion des Communautés, étant entendu que le Royaume-Uni sera alors membre à part entière de ces Communautés.

RECOMMENDATION 133
on the dimensions of Europe

The Assembly,

Considering :

That any delay in the construction of the European Economic Community and any weakening of its effectiveness would be most detrimental to the building of Europe which it supports whole-heartedly ;

That in January 1963 the negotiations for the accession of the United Kingdom to the Common Market were merely suspended, which implies a possible resumption of such negotiations at a later stage ;

That the EFTA countries are constantly stressing the need for an organic link between the two economic groupings of Western Europe ;

That one of the main goals in building Europe is to achieve an overall improvement in the standard of living by means of progressive economic expansion ;

That the achievement of these goals depends primarily on peaceful co-operation and it is therefore necessary to seize every opportunity of improving relations between East and West ;

That ever-recurring difficulties will always be encountered in these relations as long as no solution is found to the closely related problems of the division of Germany and the fixing, through peaceful negotiations, of the frontier between Germany and Poland ;

Also that this rapprochement, which is so desirable for a true state of peace, must not be sought at the expense of the solidarity and friendship uniting Europe with the American continent in general and the United States in particular ;

That, finally, Europe's present prosperity involves a particularly urgent obligation to concern itself with the problems of countries in the process of development, their economic, technical and above all humanitarian difficulties, and that it must do its utmost to assist emerging countries for the future advancement of all countries,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Afford its full support to the political understanding, the need for which was yet again attested at Luxembourg, in the spirit of the Treaties of Paris and of Rome ;
2. Pursue its quarterly consultations in the economic field, with the participation of the EEC Commission, and pave the way for the resumption of negotiations for the accession of the United Kingdom to the Common Market, prior to the possible accession or association of other Western European countries ;
3. In the framework of a concerted Council policy, encourage every attempt to draw closer to the eastern countries as a whole ;
4. Support the note of the Federal Government of Germany dated 25th March 1966 known as the "Peace Plan" in which specific proposals have been put forward such as relations with her eastern neighbours, disarmament and the rôle a reunited Germany would have to play in the concert of nations ;

RECOMMANDATION n° 133
sur les dimensions de l'Europe

L'Assemblée,

Considérant :

Que la construction de l'Europe, à laquelle elle entend apporter son entière collaboration, ne pourrait que souffrir cruellement de tout retard dans l'édification et de tout affaiblissement dans l'efficacité de la Communauté Economique Européenne ;

Qu'en janvier 1963, les négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun n'ont été qu'« ajournées », ce qui laisse entendre la possibilité d'une reprise de ces négociations à un stade ultérieur ;

Que les pays de l'A.E.L.E. ne cessent d'insister sur la nécessité d'une liaison organique entre les deux groupements économiques de l'Europe occidentale ;

Que la construction de l'Europe a, parmi ses buts primordiaux, l'amélioration générale du niveau de vie à partir d'un accroissement constant de l'expansion économique ;

Que la coopération pacifique est la condition primordiale de la réalisation de ces buts et qu'il importe, dès lors, de saisir toute occasion d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest ;

Que, cependant, ces relations se heurteront toujours à des difficultés sans cesse renaissantes, aussi longtemps que subsisteront les problèmes, d'ailleurs étroitement liés, de la division de l'Allemagne et de la fixation, par la voie de négociations pacifiques, de la frontière germano-polonaise ;

Que, par ailleurs, ce rapprochement si souhaitable pour l'instauration d'une paix véritable ne saurait se réaliser au détriment des relations de solidarité et d'amitié qui unissent l'Europe au continent américain en général, et aux Etats-Unis en particulier ;

Qu'enfin, la prospérité actuelle de l'Europe lui fait un devoir particulièrement pressant d'être attentive aux problèmes des pays en voie de développement, à leurs difficultés économiques, techniques et surtout humaines, et qu'il importe qu'elle assiste de son mieux, et en vue d'un avenir où le progrès de tous sera assuré, les pays en voie de développement,

RECOMMANDÉ AU CONSEIL

1. D'apporter tout son appui à l'entente politique dont la nécessité a été une fois de plus affirmée à Luxembourg, dans l'esprit des Traités de Rome et de Paris ;

2. De poursuivre ses consultations trimestrielles dans le domaine économique, en présence de la Commission de la C.E.E., et d'y créer des conditions propices à la réouverture des négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun, prélude à une adhésion ou à une association éventuelles d'autres pays de l'Europe occidentale ;

3. D'encourager, dans le cadre d'une politique concertée en Conseil, tous efforts de rapprochement avec l'ensemble des pays de l'Est ;

4. D'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne du 25 mars 1966, mieux connue sous le titre de « Plan de paix », par laquelle des propositions spécifiques ont été présentées, notamment en ce qui concerne les relations de la République fédérale avec ses voisins de l'Est, la question du désarmement et le rôle qu'une Allemagne réunifiée aura à jouer dans le concert des nations ;

5. Pursue this policy in a spirit of European and Atlantic solidarity, bearing in mind the fact that new prospects and the persevering search for peace must in no way be allowed to loosen the links which are the best guarantees of our security, nor to disrupt the economic trends which have contributed to the present prosperity of most countries of free Europe;

6. (a) Persevere in and increase the effort of technical and financial assistance to countries in the process of development;

(b) Ensure the effectiveness of this effort by increasing trade with these countries by means of the removal of obstacles to the entry of their foodstuffs, raw materials, industrial products; and also by co-operating in the essential stabilisation of raw materials prices, a precondition for re-establishing and stabilising the economy of these countries, on the understanding that this effort would be bound to fail if not backed by the common will of these countries to conclude the necessary agreements among themselves.

5. De poursuivre cette politique dans un esprit de solidarité européenne et atlantique, l'ouverture d'espérances nouvelles et la recherche persévérande de la construction de la paix ne pouvant avoir pour prix le relâchement de liens qui sont les meilleurs garants de notre sécurité, ni la perturbation de courants économiques qui ont contribué à la prospérité actuelle de la plupart des pays de l'Europe libre ;

6. (a) De persévérer dans l'effort d'assistance technique et financière aux pays en voie de développement, et de l'amplifier ;

(b) D'assurer l'efficacité de cet effort en développant le commerce avec ces pays, grâce à l'élimination des obstacles à l'importation de leurs denrées alimentaires, matières premières, produits industriels ; et aussi en coopérant à l'indispensable stabilisation du cours des matières premières, condition sine qua non de la restauration et de la stabilisation économique de ces pays, étant entendu que cet effort serait voué à l'échec s'il ne pouvait s'appuyer sur la volonté commune de ces pays de conclure entre eux les ententes nécessaires à cette fin.

FOURTH SITTING

Wednesday, 15th June 1966

ORDERS OF THE DAY

Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly
(*Presentation by Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council*, Doc. 364);

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 374);

Political activities of the Council of Ministers (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 373);

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 377);

(*General Debate on the Eleventh Annual Report of the Council, on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and draft Order*, Docs. 374, 373 and 377).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly

(*Presentation by Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council*, Doc. 364)

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 374)

Political activities of the Council of Ministers

(*Presentation of the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 373)

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 377)

(*General Debate on the Eleventh Annual Report of the Council and on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee*, Docs. 374, 373 and 377)

The Report of the Council to the Assembly was presented by Mr. Harmel, Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the application of the Brussels Treaty was presented by Mr. Eugène Schaus, Rapporteur.

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 15 juin 1966

ORDRE DU JOUR

Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Harmel, Président en exercice du Conseil, Doc. 364*) ;

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 374*) ;

Activités politiques du Conseil des Ministres (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 373*) ;

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 377*) ;

(*Discussion générale sur le Onzième rapport annuel du Conseil, sur les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations et de directive, Docs. 374, 373 et 377*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(*Présentation par M. Harmel, Président en exercice du Conseil, Doc. 364*)

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 374*)

Activités politiques du Conseil des Ministres

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 373*)

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord

(*Présentation du rapport oral de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 377*)

(*Discussion générale sur le Onzième rapport annuel du Conseil et sur les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 374, 373 et 377*)

Le rapport du Conseil à l'Assemblée est présenté par M. Harmel, Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'application du Traité de Bruxelles est présenté par M. Eugène Schaus, rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Michaud, Rapporteur.

The oral Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty was presented by Mr. Goedhart, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Leynen, Eugène Schaus, Mathew, Radius, Berkhan, Dodds-Parker, Kershaw, Montini.

The Debate was closed.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.10 p. m.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Michaud, rapporteur.

Le rapport oral de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord est présenté par M. Goedhart, rapporteur.

La discussion générale est ouverte.

Interviennent : MM. Leynen, Eugène Schaus, Mathew, Radius, Berkhan, Dodds-Parker, Kershaw, Montini.

La discussion générale est close.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 10.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Berkhan
 Bettoli
 Blachstein
 Dr. Summerskill (Blenkinsop)
 MM. Bohy
 Bos
 Bourgoin
 Brown
 Cadorna
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 Mme Jadot (Delforge)
 Mr. Dodds-Parker
 Sir Alec Douglas-Home
 MM. Duynstee
 Edelman
 Edwards

Sir Geoffrey de Freitas
 MM. *von Merkatz* (Furler)
Abens (Gallion)
 Viscount Norwich (Lord Gladwyn)
 MM. Goedhart
Williams (Heffer)
 Hösl
 Houdet
Basile (Jannuzzi)
 Kahn-Ackermann
 Kliesing
 Kopf
 Lenze
 Earl of Listowel
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *Emile Schaus* (Margue)
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Mme Maxsein
 MM. *Leynen* (Meyers)
 Montini
 Moutet

MM. *Pöhler* (Paul)
 Peel
 Pfäimlin
Escande (Pic)
 Radius
Repossi (Rapelli)
Rinderspacher (Rutschke)
Kershaw (Sandys)
 Eugène Schaus
Flämig (Schmid)
 Schulz
Draeger (Serres)
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
 Tjalma
 Valmarana
Lemmrich (Vogt)
Vitter (Voilquin)
Michaud (Wach)
 Webster
 Caroli
 Sibille

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
 Bourgeois
 De Grauw
 Duterne
 Foschini
 Gauthier
 Gilson
 Gonella

MM. Hannan
 Hauret
Housiaux
 Earl Jellicoe
 MM. Johnson
Malleville
 Nessler

MM. Pinton
 Privat
 Restagno
 Richard
 Siegmann
 Vos
 Wahl

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets,

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

FIFTH SITTING

Wednesday, 15th June 1966

ORDERS OF THE DAY

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly;
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council; Political activities of the Council of Ministers; Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (<i>Reply of the Chairman-in-Office of the Council to Questions and Votes on the draft Recommendations and draft Order</i>, Docs. 374, 373 and 377).2. Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO. | <ol style="list-style-type: none">3. A joint anti-submarine force (<i>Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation</i>, Doc. 366).4. Relations between the United States and Europe (<i>Presentation of the Report of the General Affairs Committee</i>, Doc. 368). |
|---|---|

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO

Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, addressed the Assembly.

Speakers: Mr. de la Vallée Poussin, Sir Geoffrey de Freitas.

Mr. Manlio Brosio replied to questions.

4. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council

Political activities of the Council of Ministers

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty

(Reply of the Chairman-in-Office of the Council to Questions and Votes on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 374, 373 and 377)

Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council, replied to questions put at the morning Sitting.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 374.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 134)¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in Document 374.

The draft Order was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 29)².

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 373.

1. See page 39.

2. See page 40.

CINQUIÈME SÉANCE

Mercredi 15 juin 1966

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--|
| <p>1. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil ; Activités politiques du Conseil des Ministres ; Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (<i>Réponses du Président en exercice du Conseil aux questions posées et votes sur les projets de recommandations et de directive</i>, Docs. 374, 373 et 377).</p> <p>2. Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.</p> | <p>3. Une force commune anti-sous-marinne (<i>Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation</i>, Doc. 366).</p> <p>4. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (<i>Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales</i>, Doc. 368).</p> |
|--|--|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., prononce une allocution.

Interviennent : M. de la Vallée Poussin, Sir Geoffrey de Freitas.

M. Manlio Brosio répond aux questions posées par les orateurs.

4. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil

Activités politiques du Conseil des Ministres

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord

(*Réponses du Président en exercice du Conseil aux questions posées et votes sur les projets de recommandations et de directive*, Docs. 374, 373 et 377)

M. Harmel, Président en exercice du Conseil, répond aux questions posées au cours de la précédente séance.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 374.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 134) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans le Document 374.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 29) ².

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 373.

1. Voir page 39.

2. Voir page 40.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 135) ¹.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 377.

Speaker : Mr. Edwards.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 377.

The draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 50 votes to 0 with 11 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 136) ².

5. A joint anti-submarine force

(*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 366*)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Earl Jellicoe, Rapporteur.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Edwards, Bourgoin.

The Debate was closed.

Mr. Edwards proposed that the Report be referred back to the Committee on Defence Questions and Armaments.

Speaker : Mr. Duynstee, Chairman of the Committee.

The proposal was disagreed to.

The vote on the draft Recommendation contained in Document 366 was postponed to the next Sitting.

6. Relations between the United States and Europe

(*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 368*)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 16th June, at 9.30 a.m. and 3 p.m.

The Sitting was closed at 5.55 p.m.

1. See page 41.

2. See page 42.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 135) ¹.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 377.

Intervient : M. Edwards.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 377.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 50 voix contre 0 et 11 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 136) ².

5. Une force commune anti-sous-marin

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 366)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par Lord Jellicoe, rapporteur.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Edwards, Bourgoin.

La discussion est close.

M. Edwards propose le renvoi du rapport à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Intervient : M. Duynstee, président de la commission.

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée.

Le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 366 est renvoyé à la prochaine séance.

6. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 368)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 16 juin, à 9 h. 30 et à 15 heures.

La séance est levée à 17 h. 55.

1. Voir page 41.

2. Voir page 42.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Berkhan
 Blachstein
 Dr. Summerskill (Blenkinsop)
 MM. Bohy
 Bos
Ehm (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brown
 Cadorna
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 Mme Jadot (De Grauw)
 Mr. Dodds-Parker
 Sir Alec Douglas-Home
 MM. Duynstee
 Edwards
 Sir Geoffrey de Freitas

MM. von Merkatz (Furler)
Abens (Gallion)
 Gauthier
 Lord Gladwyn
 MM. Goedhart
 Gonella
Hamling (Heffer)
 Hösl
 Earl Jellicoe
 Mrs. Short (Johnson)
 MM. Kahn-Ackermann
 Kliesing
 Kopf
 Lenze
 Earl of Listowel
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Richards (Malleville)
 Margue
 Mathew
Leynen (Meyers)
 Montini
 Moutet
 Nessler

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Pöhler (Paul)
 Peel
Escande (Pic)
Jacquet (Pinton)
 Radius
Repossi (Rapelli)
Kershaw (Sandys)
 Eugène Schaus
 Schulz
Draeger (Serres)
 Siegmann
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. de la Vallée Poussin (Struye)
 Tjalma
 Valmarana
 Vogt
 Voilquin
 Vos
Michaud (Wach)
 Webster
 Matteotti
 Sibille

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
 Bettiol
 Delforge
 Duterne
 Edelman
 Foschini
 Gilson

MM. Hannan
 Hauret
 Houdet
 Housiaux
 Jannuzzi
 Massimo Lancellotti
 Mme Maxsein

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pfimlin
 Privat
 Restagno
 Richard
 Rutschke
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 2 by roll-call on the draft Recommendation on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (Doc. 377) ¹:

Ayes	50
Noes	0
Abstentions	11

ANNEXE II

Vote n° 2 par appel nominal sur le projet de recommandation sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (Doc. 377) ¹:

Pour	50
Contre	0
Abstentions	11

Ayes :

MM. Alric
Ebner (Amatucci)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Berkhan
 Blachstein
 Bohy
 Bos
 Cadorna
 Conti
 Corterier
 Dardanelli
 Mme Jadot (De Grauw)
 Mr. Dodds-Parker
 Sir Alec Douglas-Home
 MM. Duynstee
von Merkatz (Furler)

MM. *Abens* (Gallion)
 Gauthier
 Lord Gladwyn
 MM. Goedhart
 Hösl
 Earl Jellicoe
 MM. Kahn-Ackermann
 Kliesing
 Kopf
 Lenze
 Margue
 Mathew
Leynen (Meyers)
 Montini
 Moutet
Pöhler (Paul)
 Peel

MM. *Jacquet* (Pinton)
Repossi (Rapelli)
Kershaw (Sandys)
 Eugène Schaus
 Schulz
Draeger (Serres)
 Siegmann
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
 Tjalma
 Vogt
 Vos
Michaud (Wach)
 Webster
 Matteotti
 Sibille

Abstentions :

MM. *Ehm* (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brown
 Edwards
 Sir Geoffrey de Freitas
 Mr. *Hamling* (Heffer)
 Mrs. *Short* (Johnson)
 Earl of Listowel
 MM. *Richards* (Malleville)
 Nessler
 Radius

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FIFTH SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA CINQUIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 134
on the application of the Brussels Treaty

The Assembly,

Noting that in spite of repeated warnings the Council persists in not applying the modified Brussels Treaty ;

Considering the new situation created in WEU by France's decision to withdraw its forces from NATO command ;

Considering the increased importance that may be assumed by the WEU Council, which is one of the main bodies for political and military co-operation in Europe ;

Noting finally that in the circumstances it would be more unacceptable than ever for this organisation to be based on a treaty which is no longer applied in full,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Apply the full provisions of the Treaty in its present form until such time as it is revised ;
2. Consider a revision of the Treaty, with a view to removing all the cases of discrimination between the different members of WEU, but respecting the principles of balance and control on which the 1954 Agreements were based, as already requested by the Assembly in Recommendations 93 and 109 ;
3. Provide the Agency for the Control of Armaments with the nuclear experts and the credits necessary to carry out effectively the control measures for which it is responsible in this field.

RECOMMANDATION n° 134
sur l'application du Traité de Bruxelles

L'Assemblée,

Constatant que, malgré ses avertissements répétés, le Conseil persiste à ne pas appliquer le Traité de Bruxelles modifié ;

Considérant la situation nouvelle créée au sein de l'U.E.O. par la décision prise par la France de retirer ses forces du commandement de l'O.T.A.N. ;

Envisageant l'importance accrue que peut prendre le Conseil de l'U.E.O. qui est un des organes essentiels de la coopération politique et militaire en Europe ;

Constatant enfin que, dans cette situation, il serait plus inacceptable que jamais que cette organisation reste fondée sur un traité qui n'est pas intégralement appliqué,

RECOMMANDÉ AU CONSEIL

1. D'appliquer intégralement le traité tel qu'il est actuellement tant qu'il n'aura pas été révisé ;
2. D'envisager une révision du traité qui fasse disparaître toutes les discriminations existant entre les différents membres de l'U.E.O. sans abandonner les principes d'équilibre et de contrôle qui avaient inspiré les Accords de 1954, ainsi que l'Assemblée le lui a déjà demandé dans ses Recommandations n° 93 et n° 109 ;
3. De fournir à l'Agence pour le Contrôle des Armements les experts en matière nucléaire et les crédits nécessaires pour exercer efficacement le contrôle dont elle est chargée dans ce domaine.

ORDER 29
on the application of the Brussels Treaty

The Assembly,

Considering that its duty under the Treaty is to supervise its application;

Noting that, in spite of nine recommendations it has adopted, certain basic provisions of the Treaty are still not applied;

Considering that the present situation in the Atlantic Alliance makes it even more important to apply the modified Brussels Treaty,

INSTRUCTS ITS PRESIDENT

1. To renew the step taken in 1965 by transmitting a copy of this report to the Presidents of the Chambers of the parliaments of the seven member States, requesting them to inform their members that in the opinion of the Assembly of WEU some of the fundamental provisions of the modified Brussels Treaty have still not been respected;
2. To ask the abovementioned Presidents what action has been taken in their parliaments as a result of the request made in 1965.

DIRECTIVE n° 29
sur l'application du Traité de Bruxelles

L'Assemblée,

Considérant que le traité lui impose le devoir de surveiller son application ;

Constatant que, malgré neuf recommandations adoptées par l'Assemblée, certaines dispositions fondamentales du traité continuent à n'être pas appliquées ;

Estimant que la situation actuelle de l'Alliance atlantique donne une importance accrue à l'application du Traité de Bruxelles modifié,

CHARGE SON PRÉSIDENT

1. De renouveler l'initiative qu'il a prise en 1965 en transmettant copie du présent rapport aux Présidents des Chambres des sept parlements des Etats membres et en les priant de notifier aux membres de ces assemblées que, de l'avis de l'Assemblée de l'U.E.O., certaines des dispositions fondamentales du Traité de Bruxelles modifié n'ont toujours pas été respectées ;
2. De demander auxdits Présidents quelles suites ont été données par leurs chambres respectives à la démarche faite en 1965.

RECOMMENDATION 135
on the political activities of the Council of Ministers

The Assembly,

Considering that Article IX of the modified Brussels Treaty makes it incumbent on the Council to submit an annual report on its activities to the Assembly;

Considering that a special responsibility of the General Affairs Committee is to study the political problems facing WEU;

Noting that the report of the Council for 1965 makes but little mention of these political aspects;

Considering that the modified Brussels Treaty calls on its signatories:

- to co-operate loyally and to co-ordinate their efforts to create in Western Europe a firm basis for European economic recovery;
- to afford assistance to each other, in accordance with the Charter of the United Nations, in maintaining international peace and security and in resisting any policy of aggression;
- to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe;

Regretting, however, that the achievement of these aims is seriously threatened by the divergent policies pursued by the members of WEU in many fields;

Noting that Article IV of the modified Brussels Treaty makes it the duty of the members of WEU to work in close co-operation with NATO;

Recognising that the memorandum handed to the NATO member countries by the French Government on 10th March 1966 changes the situation in that organisation;

Noting finally that the Council's reactions to previous recommendations of the Assembly have not been what the Assembly was entitled to expect,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Transmit to the Assembly more detailed information than in the past, concerning not only its agenda but also the points on which agreement was reached or, conversely, on which agreement was not possible;
2. Instruct the Secretariat-General of WEU to prepare the work of the Council by submitting to it reports on the problems dividing the countries of Western Europe;
3. Strengthen this Secretariat so that it will be better able to carry out this wider task, with particular regard to co-operation in the economic field, and consider the appointment of a Counsellor responsible for following questions of European economic co-operation, and further consider the implementation of Recommendation 103, adopted by the Assembly on 5th December 1963;
4. Place on the agenda of its meetings in the immediate future examination of the repercussions of the French memorandum of 10th March 1966 on Western European Union and, more generally, on the building of Europe.

RECOMMANDATION n° 135
sur les activités politiques du Conseil des Ministres

L'Assemblée,

Considérant que l'article IX du Traité de Bruxelles révisé fait obligation au Conseil de rendre compte à l'Assemblée au moyen du rapport annuel sur ses activités ;

Estimant que la Commission des Affaires Générales a plus spécialement pour mission d'étudier les problèmes politiques qui se présentent à l'U.E.O. ;

Constatant que ces aspects politiques ne tiennent, dans le rapport du Conseil pour l'année 1965, qu'une place des plus réduites ;

Considérant que le Traité de Bruxelles modifié invite ses signataires :

- à coopérer loyalement et à coordonner leurs efforts pour constituer en Europe occidentale une base solide pour la reconstruction de l'économie européenne ;
- à se prêter mutuellement assistance, conformément à la Charte des Nations Unies, pour assurer la paix et la sécurité internationales et faire obstacle à toute politique d'agression ;
- à prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ;

Regrettant, d'autre part, que la réalisation de ces objectifs se trouve gravement menacée par les politiques divergentes que mènent, dans de nombreux domaines, les membres de l'U.E.O. ;

Constatant que l'article IV du Traité de Bruxelles révisé fait aux membres de l'U.E.O. un devoir de coopérer étroitement avec l'O.T.A.N. ;

Reconnaissant que le mémorandum remis par le gouvernement français, le 10 mars 1966, aux puissances membres de l'O.T.A.N. crée dans cette organisation une situation nouvelle ;

Constatant enfin que les recommandations précédentes de l'Assemblée n'ont pas reçu, de la part du Conseil, les échos que l'Assemblée était en droit d'attendre,

RECOMMANDATION AU CONSEIL

1. De transmettre à l'Assemblée des informations plus précises que dans le passé, non seulement sur son ordre du jour, mais aussi sur les points sur lesquels il a pu parvenir à se mettre d'accord et sur ceux, au contraire, où cet accord n'a pas été possible ;
2. De charger le Secrétariat général de l'U.E.O. de préparer le travail du Conseil en lui soumettant des rapports sur les problèmes qui divisent les pays de l'Europe occidentale ;
3. De renforcer ce secrétariat afin qu'il soit mieux préparé à accomplir cette mission élargie, notamment en ce qui concerne la coopération sur le plan économique, et d'envisager la désignation d'un conseiller chargé de suivre les questions de la coopération économique européenne, voire de mettre en œuvre la Recommandation n° 103, adoptée par l'Assemblée le 5 décembre 1963 ;
4. De mettre à l'ordre du jour de ses toutes prochaines réunions l'examen des conséquences du mémorandum français du 10 mars 1966 pour l'Union de l'Europe Occidentale et, d'une façon plus générale, pour l'avenir de la construction européenne.

RECOMMENDATION 136*on the constitutional rôle of the Assembly
in any revision of the North Atlantic Treaty*

The Assembly,

Considering that the revised Brussels Treaty entrusted NATO with the task of providing a military structure necessary for the defence of the geographical area covered by the member States of WEU;

Aware that any changes in this structure will have a direct and immediate effect on the application of the Paris Agreements, with special reference to Article V of the revised Brussels Treaty;

Considering that, as the only international parliamentary Assembly officially competent in the field of western defence, by virtue of Article IX of the revised Brussels Treaty, its views should be taken into account when any changes are made in the defence system of Western Europe,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

To consult the Assembly, as necessary, through the competent committees, before any final decisions which would have repercussions on the application of the Brussels Treaty are taken by the North Atlantic Council, and to keep the Assembly informed by means of a supplementary report to the annual report which would be presented to the Assembly during the second part-session on the development of the negotiations within NATO.

RECOMMANDATION n° 136*sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée
dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord*

L'Assemblée,

Considérant que le Traité de Bruxelles révisé a donné pour mission à l'O.T.A.N. de fournir la structure militaire nécessaire à la défense de l'aire géographique des pays membres de l'U.E.O.;

Consciente de ce que toute modification de cette structure aura une incidence directe et immédiate sur l'application des Accords de Paris, et plus particulièrement de l'article V du Traité de Bruxelles révisé;

Considérant qu'aux termes de l'article IX du Traité de Bruxelles révisé, elle est la seule assemblée parlementaire internationale officiellement compétente en matière de défense occidentale et qu'elle devrait être entendue chaque fois qu'une modification est apportée au système de défense de l'Europe occidentale,

RECOMMANDATION AU CONSEIL

De consulter l'Assemblée, au besoin par le biais des commissions compétentes, avant que le Conseil de l'Atlantique nord ne prenne des décisions définitives qui pourraient avoir des répercussions sur l'application du Traité de Bruxelles, et de la tenir informée par le moyen d'un rapport supplémentaire au rapport annuel, présenté lors de la deuxième partie de la session, sur l'évolution des négociations engagées dans le cadre de l'O.T.A.N.

SIXTH SITTING

Thursday, 16th June 1966

ORDERS OF THE DAY

1. State of European security — France and NATO ; Relations between the United States and Europe (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 375 and Amendments ; *Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee*)

Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 375 and Amendments and 368).

2. A joint anti-submarine force (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 366).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.35 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Point of Order

Mr. Brown called attention to the postponement of the vote on the draft Recommendation concerning a joint anti-submarine force, Document 366.

Speakers : MM. Brown, Radius.

The President replied to the speakers.

4. State of European security — France and NATO

Relations between the United States and Europe

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 375 and Amendments ; *Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 375 and Amendments and 368)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Sandys, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : Mr. Bourgoin, Sir Alec Douglas-Home, MM. Kliesing, Baumel, Lord Listowel, MM. Erler, Matteotti, Lenze, Margue.

The Sitting was suspended at 1 p.m. and resumed at 3 p.m. with Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

Speakers : Lord Gladwyn, MM. de Montesquiou, Dodds-Parker, Bohy, Goedhart.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Eugène Schaus.

Speakers : Dr. Summerskill, MM. Bettoli, Patijn, Nessler, Kirk, Jannuzzi, van Riel, Silkin, Moutet.

Mr. Sandys, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 375.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. de Montesquiou :

In the draft Recommendation proper, leave out sub-paragraph 2 (a) and insert :

"(a) to recognise that in spite of all possible military drawbacks, there is every political advantage to be gained for the future of Europe and the maintenance of an

SIXIÈME SÉANCE

Jundi 16 juin 1966

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--|
| <p>1. Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 375 et amendements ; Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 375 et amendements, et 368.</i>)</p> | <p><i>des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 375 et amendements, et 368.</i></p> |
| <p>2. Une force commune anti-sous-marinne (<i>Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366.</i>)</p> | |

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Rappel au règlement

M. Brown présente un rappel au règlement au sujet du report du vote sur le projet de recommandation relatif à une force commune anti-sous-marinne, Document 366.

Interviennent : MM. Brown, Radius.

Le Président de l'Assemblée répond aux orateurs.

4. Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.

Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 375 et amendements ; Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 375 et amendements, et 368*)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Sandys, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : M. Bourgoin, Sir Alec Douglas-Home, MM. Kliesing, Baumel, Lord Listowel, MM. Erler, Matteotti, Lenze, Margue.

La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 15 heures, sous la présidence de M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée.

Interviennent : Lord Gladwyn, MM. de Montesquiou, Dodds-Parker, Bohy, Goedhart.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Eugène Schaus au fauteuil présidentiel.

Interviennent : Mme Summerskill, MM. Bettoli, Patijn, Nessler, Kirk, Jannuzzi, van Riel, Silkin, Moutet.

M. Sandys, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 375.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. de Montesquiou :

Dans le texte de la recommandation elle-même, remplacer l'alinéa (a) du paragraphe 2 par le texte suivant :

« (a) de reconnaître qu'il y a, malgré tous les inconvénients que cela peut présenter sur le plan militaire, le plus grand intérêt politique pour l'avenir de l'Europe et pour

effective Atlantic Alliance in the political seat of the Atlantic organisation remaining in France."

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, Erler.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Brown :

In sub-paragraph (c) of paragraph 2 of the draft Recommendation proper, insert after the words "the Soviet Union", the words :

"and the other States of Eastern Europe".

Speaker : Mr. Brown.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 3) was tabled in the name of Mr. Silkin :

In the draft Recommendation proper, in sub-paragraph 2 (c) leave out : "collectively".

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

Speaker : Mr. Radius.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II)

by 40 votes to 2 with 3 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 137)¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 368.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 138)².

5. A joint anti-submarine force

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 366)

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 366.

In accordance with Rule 36 of the Rules of Procedure, the President announced that the vote showed that a majority of Representatives was not present. The vote was therefore postponed to the next Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 17th June, at 10 a. m.

The Sitting was closed at 6.55 p. m.

1. See page 48.

2. See page 49.

le maintien d'une alliance atlantique efficace à ce que le siège politique de l'Organisation atlantique demeure en France.»

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, Erler.
L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Brown :

Dans l'alinéa (c) du paragraphe 2 de la recommandation elle-même, après les mots « avec l'Union Soviétique », insérer les mots :

« et les autres Etats d'Europe orientale ».

Intervient : M. Brown.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 3) a été déposé par M. Silkin :

Dans le texte de la recommandation elle-même, dans l'alinéa (c) du paragraphe 2, supprimer le mot « collectivement ».

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Intervient : M. Radius.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal

(voir annexe II) par 40 voix contre 2 et 3 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 137) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 368.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 138) ².

5. Une force commune anti-sous-marin

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366)

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 366.

Le Président annonce que, le quorum n'étant pas atteint, le vote est reporté à la prochaine séance, en application de l'article 36 du Règlement.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 17 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 55.

1. Voir page 48.

2. Voir page 49.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Badini Confalonieri
Bauer
Baumel
Berkhan
Bettoli
Blachstein
Dr. Summerskill (Blenkinsop)
MM. Bohy
Bos
Bourgoin
Brown
Cadorna
Conti
Cortier
Dardanelli
De Grauw
Mme Jadot (Delforge)
Mr. Dodds-Parker
Sir Alec Douglas-Home
MM. Duynstee
Edwards
Sibille (Foschini)
von Vittinghoff-Schell (Furler)

MM. Abens (Gallion)
Gauthier
Lord Gladwyn
M. Goedhart
Hon. S. Silkin (Heffer)
MM. Hösl
Jannuzzi
Kirk (Earl Jellicoe)
Kahn-Ackermann
Kliesing
Lemmrich (Kopf)
Lenze
Earl of Listowel
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Margue
Massimo Lancellotti
Mathew
Mme Maxsein
MM. Montini
Moutet
Nessler
Mme Herklotz (Paul)
M. de Montesquiou (Pic)

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Jacquet (Pinton)
Radius
Repossi (Rapelli)
Matteotti (Restagno)
Rinderspacher (Rutschke)
Sandys
Eugène Schaus
Erler (Schmid)
Schulz
Draeger (Serres)
Siegmann
van Riel (Mme Stoffels-van Haaften)
de la Vallée Poussin (Struye)
Tjalma
Valmarana
Kempfle (Vogt)
Voilquin
Patijn (Vos)
Michaud (Wach)
Wahl
Pounder (Webster)
Caroli
Basile

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
Azara
Bourgeois
Duterne
Edelman
Sir Geoffrey de Freitas
M. Gilson

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Gonella
Hannan
Hauret
Houdet
Housiaux
Johnson

MM. Malleville
Meyers
Peel
Pflimlin
Privat
Richard

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 3 by roll-call on the amended draft
Recommendation on the state of European security
— France and NATO (Doc. 375)¹ :

Ayes	40
Noes	2
Abstentions	3

ANNEXE II

Vote n° 3 par appel nominal sur le projet de
recommandation amendé sur l'état de la sécurité
européenne — La France et l'O.T.A.N. (Doc. 375)¹ :

Pour	40
Contre	2
Abstentions	3

Ayes :

MM. Alric	Lord Gladwyn
Badini Confalonieri	Hon. <i>S. Silkin</i> (Heffer)
Bauer	MM. Hösl
Berkhan	<i>Kirk</i> (Earl Jellicoe)
Bettoli	Kahn-Ackermann
Dr. Summerskill (Blenkinsop)	Kliesing
MM. Bohy	<i>Lemmrich</i> (Kopf)
Bos	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Brown	MM. Mathew
Cadorna	Montini
Conti	Moutet
Dodds-Parker	<i>de Montesquiou</i> (Pic)
Duynstee	Jacquet (Pinton)
Abens (Gallion)	<i>Rinderspacher</i> (Rutschke)

Pour :

MM. Sandys
<i>Erler</i> (Schmid)
Schulz
<i>Draeger</i> (Serres)
Siegmann
<i>van Riel</i> (Mme Stoffels-van Haaften)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Valmarana
<i>Kempfler</i> (Vogt)
<i>Patijn</i> (Vos)
<i>Michaud</i> (Wach)
Basile

*Noes :**Contre :*

MM. Bourgoin
Radius

Abstentions :

MM. Goedhart
Matteotti (Restagno)
Voilquin

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SIXTH SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA SIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 137
on the state of European security
France and NATO

The Assembly,

- A. Regretting the decision of the French Government to withdraw its forces from NATO and to ask for the withdrawal of the military headquarters of the Alliance from France ;
- B. Noting with approval the determination of the other fourteen member States to maintain the North Atlantic Treaty Organisation and its integrated military structure ;
- C. Considering it desirable to leave no doubt regarding the continued validity of the mutual obligation contained in Article V of the modified Brussels Treaty of 1954, under which the seven signatory States pledged themselves to afford to one another, if attacked, "all the military and other aid and assistance in their power" ;
- D. Recognising that it is necessary to remove the military headquarters of NATO from France, and approving the decision that, subject to the agreement of the governments concerned, they should be re-sited on the territory of the Benelux countries ;
- E. Welcoming the decisions of the North Atlantic Council :
 - (i) to abolish the Standing Group and to replace it by new arrangements, including an integrated international military staff ; and
 - (ii) to simplify the command structure and reduce the number of separate headquarters ;
- F. Emphasising the importance of reaching decisions without further delay on the remaining problems raised by the French Government's action ; and
- G. Convinced that NATO should make it clear that its rôle is not purely passive, but that it is actively concerned with the task of establishing real and lasting peace,

ASKS THE COUNCIL

- 1. To confirm to the Assembly that all the seven governments of Western European Union still regard themselves as unreservedly committed to fulfil the obligation contained in Article V of the modified Brussels Treaty of 1954 ; and
- 2. To urge the North Atlantic Council :
 - (a) to recognise that in spite of all possible military drawbacks, there is every political advantage to be gained for the future of Europe and the maintenance of an effective Atlantic Alliance in the political seat of the Atlantic organisation remaining in France ;
 - (b) to seek from the French Government a satisfactory assurance that, if the French forces now in Germany are allowed to remain there, they would, in the event of aggression or imminent threat of aggression, be placed under the command of SACEUR ; and
 - (c) while continuing to discharge its military responsibilities for the defence of the West, to take up actively the task of political reconciliation and to declare its readiness to discuss with the Soviet Union and the other States of Eastern Europe all possible ways of reducing tension.

RECOMMANDATION n° 137
sur l'état de la sécurité européenne
La France et l'O.T.A.N.

L'Assemblée,

- A. Regrettant la décision du gouvernement français de retirer ses forces de l'O.T.A.N. et de demander le retrait du territoire français des quartiers généraux de l'Alliance ;
- B. Prenant acte, avec satisfaction, de la détermination des quatorze autres pays membres de maintenir l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et sa structure militaire intégrée ;
- C. Considérant qu'il est souhaitable de ne laisser subsister aucun doute quant à la validité de l'obligation d'assistance mutuelle contenue dans l'article V du Traité de Bruxelles modifié de 1954, aux termes duquel les sept Etats signataires s'engagent à se porter en cas d'attaque « aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres » ;
- D. Reconnaissant qu'il est nécessaire de transférer hors de France les quartiers généraux de l'O.T.A.N., et approuvant, sous réserve de l'accord des gouvernements intéressés, la décision de les reloger sur le territoire des pays du Benelux ;
- E. Se félicitant de ce que le Conseil de l'Atlantique nord ait décidé :
 - (i) de supprimer le Groupe permanent et de le remplacer par de nouveaux organismes comprenant un état-major international intégré, et
 - (ii) de simplifier la structure du commandement et de réduire le nombre des divers quartiers généraux ;
- F. Soulignant l'intérêt de parvenir rapidement à des décisions sur les autres problèmes soulevés par l'initiative du gouvernement français ; et
- G. Persuadée que l'O.T.A.N. devrait souligner nettement que son rôle n'est pas purement passif, mais qu'elle s'intéresse activement à l'instauration d'une paix réelle et durable,

DEMANDE AU CONSEIL

- 1. De confirmer à l'Assemblée que les sept gouvernements de l'Union de l'Europe Occidentale se considèrent encore pleinement liés par l'obligation découlant de l'article V du Traité de Bruxelles modifié de 1954 ; et
- 2. De prier le Conseil de l'Atlantique nord :
 - (a) de reconnaître qu'il y a, malgré tous les inconvénients que cela peut présenter sur le plan militaire, le plus grand intérêt politique pour l'avenir de l'Europe et pour le maintien d'une alliance atlantique efficace à ce que le siège politique de l'Organisation atlantique demeure en France ;
 - (b) d'obtenir du gouvernement français l'assurance effective que si les forces françaises actuellement en Allemagne étaient autorisées à y rester, elles seraient placées en cas d'agression ou de danger imminent d'agression, sous le commandement du SACEUR ; et
 - (c) tout en continuant d'assumer ses responsabilités militaires pour la défense de l'Occident, de s'employer activement à faire œuvre de réconciliation politique et de se déclarer prêt à discuter avec l'Union Soviétique et les autres Etats d'Europe orientale de toutes les possibilités de détente.

RECOMMENDATION 138
on relations between the United States and Europe

The Assembly,

Setting aside the NATO problem, which is the subject of another recommendation ;

Aware of the inevitable difficulties involved in setting up an equal partnership between the United States and Western Europe ;

Noting the gap between the European States, taken separately, and the United States of America in the financial, economic, technological, scientific and space fields and also with regard to military responsibility which, at least for the time being, precludes a balanced relationship on a basis of equality ;

Considering that only the European Communities can pursue a power to power dialogue with the United States in the field of economic co-operation ;

Considering that apart from GATT, which specialises in international trade questions, the OECD is the most appropriate organisation for maintaining permanent consultation on economic and financial problems and on aid to countries in the process of development ;

Convinced that the Council of Ministers of WEU could become a valid European spokesman vis-à-vis the United States for foreign policy questions,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Use its full influence to transform the OECD, whose present rôle is mainly the mutual exchange of information, into a genuine body for consultation in which the governments would make every effort to co-ordinate their economic and financial policies ;

Extend its own activities to include in its quarterly meetings an examination of relations between Europe and the United States ;

Consider the expediency of regular political consultations with the Government of the United States at ministerial level at the close of its quarterly meetings.

RECOMMANDATION n° 138
sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe

L'Assemblée,

Faisant abstraction du problème de l'O.T.A.N. qui fait l'objet d'une autre recommandation ;

Ayant conscience des difficultés inévitables que pose l'établissement d'une relation de partenaires égaux entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale ;

Constatant que le décalage existant dans les domaines financier, économique, technologique, scientifique, spatial et dans celui des responsabilités militaires, entre les Etats européens, pris isolément, et les Etats-Unis d'Amérique, exclut, momentanément tout au moins, une relation d'équilibre sur une base d'égalité ;

Estimant que seules les Communautés européennes peuvent entretenir avec les Etats-Unis un dialogue de puissance à puissance sur le plan de la coopération économique ;

Considérant qu'outre le G.A.T.T., spécialisé dans les questions commerciales internationales, l'O.C.D.E. est l'organisme le plus approprié pour maintenir une consultation permanente sur les problèmes économiques et financiers et sur l'aide aux pays en voie de développement ;

Convaincue que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. pourrait devenir un interlocuteur européen valable des Etats-Unis sur les questions de politique étrangère,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'user de toute son influence pour transformer l'O.C.D.E., dont le rôle actuel est surtout d'information mutuelle, en un véritable organe de consultation au sein duquel les gouvernements s'efforceraient de coordonner leurs politiques économiques et financières ;

D'élargir ses propres activités en procédant à un examen, à l'occasion de ses réunions trimestrielles, des relations entre l'Europe et les Etats-Unis ;

D'examiner l'opportunité de consultations politiques périodiques avec le gouvernement des Etats-Unis, au niveau ministériel, à l'issue de ses réunions trimestrielles.

SEVENTH SITTING

Friday, 17th June 1966

ORDERS OF THE DAY

- | | |
|--|---|
| 1. Disarmament (<i>Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments; Speech by Lord Chalfont, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 367.</i>) | 2. At 11 a.m. A joint anti-submarine force (<i>Vote on the draft Recommendation, Doc. 366.</i>) |
|--|---|

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Disarmament

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments; Speech by Lord Chalfont, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 367*)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Radoux, Rapporteur.

Lord Chalfont, Minister of State of Foreign Affairs of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Speakers : Lord Gladwyn, MM. Patijn, Sandys.

Lord Chalfont replied to questions.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Berkhan.

Mr. Radoux, Rapporteur, replied to the speaker.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 367.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Bourgoin :

In the preamble to the draft Recommendation, at the end add the following paragraph :

"Considering that the progress of civilisation just as much as the balance of forces make armed conflict in Europe most improbable, but that conversely in many regions of Asia and of Africa there remains a considerable danger of conflict between nations which do not have an armaments industry of their own,"

Leave out the third paragraph of the draft Recommendation proper and insert the following :

"Promote the establishment of a pact between all countries capable of manufacturing arms and munitions, according to which these countries would undertake not to sell arms to countries in the process of development ; to take the strongest measures to suppress all traffic in arms ; to guarantee respect of the frontiers of the countries thus deprived of modern means of defence."

Speakers : MM. Bourgoin, Radoux, Bohy, Patijn, Brown, Silkin, Duynstee.

Mr. Duynstee, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, asked, under Rule 29 (5) of the Rules of Procedure, for the

SEPTIÈME SÉANCE

Vendredi 17 juin 1966

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--|
| <p>1. Le désarmement (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements ; Discours de Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 367</i>).</p> | <p>2. A 11 heures: Une force commune anti-sous-marine (<i>Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366</i>).</p> |
|--|--|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Le désarmement

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements ; Discours de Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 367*)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Radoux, rapporteur.

Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, prononce une allocution.

Interviennent : Lord Gladwyn, MM. Patijn, Sandys.

Lord Chalfont répond aux questions posées par les orateurs.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Berkhan.

M. Radoux, rapporteur, répond à l'orateur.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 367.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Bourgoin :

Ajouter un nouveau considérant rédigé comme suit :

« Considérant que le progrès de la civilisation tout autant que l'équilibre des forces rendent très improbables des conflits armés en Europe, mais qu'au contraire, dans beaucoup de régions de l'Asie et de l'Afrique, les risques de lutte entre les peuples qui n'ont pas les moyens de se doter, par leur propre industrie, d'un armement restent considérables. »

Remplacer le troisième paragraphe de la recommandation elle-même par le texte suivant :

« De susciter l'établissement d'un pacte entre tous les pays susceptibles de fabriquer des armes et des munitions, aux termes duquel ceux-ci s'engageraient à ne pas vendre d'armes aux pays en voie de développement, à en réprimer impitoyablement tout trafic, à garantir le respect des frontières des pays ainsi privés de moyens modernes de défense. »

Interviennent : MM. Bourgoin, Radoux, Bohy, Patijn, Brown, Silkin, Duynstee.

M. Duynstee, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, demande, en application de l'article 29 (5) du Règlement,

Report to be referred back to the Committee, and the Report was referred back accordingly.

4. A joint anti-submarine force

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 366)

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 366.

In accordance with Rule 36 of the Rules of Procedure, the President announced that the vote

showed that a majority of Representatives was not present. The vote was therefore postponed to the next Sitting in the Second Part of the Session.

5. Adjournment of the Session

The President adjourned the Twelfth Ordinary Session of the Assembly.

The Sitting was closed at 11.50 a. m.

le renvoi du rapport à la commission. Le renvoi est de droit.

séance, en application de l'article 36 du Règlement, à la deuxième partie de la présente session.

4. Une force commune anti-sous-marinne
(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366)

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 366.

Le Président annonce que, le quorum n'étant pas atteint, le vote est reporté à la prochaine

5. Interruption de la session

Le Président déclare interrompue la Douzième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 11 h. 50.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Berkhan
 Bohy
 Bourgoin
 Brown
 Cadorna
 Conti
 De Grauw
 Viscount Norwich (Sir Alec Douglas-Home)
 M. Duynstee

M. Abens (Gallion)
 Lord Gladwyn
 M. Goedhart
 Hon. S. Silkin (Heffer)
 MM. Hösl
Radoux (Housiaux)
 Jannuzzi
Lemmrich (Kopf)
Dassié (Malleville)
 Montini
 Mme Herklotz (Paul)
 M. Michaud (Pflimlin)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *de Montesquiou* (Pic)
 Radius
Rinderspacher (Rutschke)
 Sandys
Draeger (Serres)
 Siegmann
van Riel (Mme Stoffels-van Haaften)
de la Vallée Poussin (Struye)
 Valmarana
Kempfler (Vogt)
Patijn (Vos)

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Azara
 Baumel
 Bettoli
 Blachstein
 Blenkinsop
 Bos
 Bourgeois
 Corterier
 Dardanelli
 Delforge
 Dodds-Parker
 Duterne
 Edelman
 Edwards
 Foschini
 Sir Geoffrey de Freitas

MM. Furier
 Gauthier
 Gilson
 Gonella
 Hannan
 Hauret
 Houdet
 Earl Jellicoe
 MM. Johnson
Kahn-Ackermann
Kliesing
 Lenze
 Earl of Listowel
 Marchese Lucifer d'Aprigliano
 MM. Margue
 Massimo Lancellotti
 Mathew

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

Mme Maxsein
 MM. Meyers
 Moutet
 Nessler
 Peel
 Pinton
 Privat
 Rapelli
 Restagno
 Richard
Eugène Schaus
 Schulz
 Tjalma
 Voilquin
 Wach
 Wahl
 Webster

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

FIRST SITTING

Monday, 13th June 1966

SUMMARY

1. Opening of the Session.
2. Attendance Register.
3. Tributes.
4. Address by the Provisional President.
5. Examination of Credentials.
6. Election of the President of the Assembly.
Speakers : The Provisional President, Mr. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
7. Address by the President of the Assembly.
8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
Speakers : The President, Mr. Edelman.
9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session (Doc. 363).

Speakers : The President, Mr. Edelman, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Vos.

10. Speech by Mr. George Thomson, Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs.
Replies to questions put by : Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Patijn.
11. Action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution*, Doc. 365 and Amendment).
Speakers : The President, Mr. Meyers (*Rapporteur*), Mr. Montini.
12. Nomination of members for Committees.
13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Article III (a) of the Charter and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it is my sad duty to ask you to pay tribute to the memory of two loyal friends who

have died since our last session. (*The Representatives rose*). I refer to Count Lodovico Benvenuti and Lady Megan Lloyd George.

The name of Lodovico Benvenuti recalls the difficult beginnings of our Assembly of which he was one of the first Rapporteurs on behalf of the Committee on Defence Questions. You will remember that this was the pioneering phase in the history of united Europe, the mystical period, one might almost say, and Lodovico Benvenuti was conspicuously among the prophets. He was more fortunate than many in being able to develop his European ideal in the company of another great Italian, Alcide de Gasperi, whose Under-Secretary of State for Foreign Affairs he was. Lodovico Benvenuti was subsequently a member of four other Italian Governments before placing his talent and his faith at the service of our parent body, the Council of Europe. We have lost in him a great humanist and a great European.

Lady Megan Lloyd George, the daughter of the great British statesman, inherited from her father a taste for public affairs and the gift of oratory. Lady Megan, who was a member of the House of Commons for more than 30 years, will be remembered for her brilliant and penetrating mind and

1. See page 17.

PREMIÈRE SÉANCE

Lundi 13 juin 1966

SOMMAIRE

1. Ouverture de la session.
2. Présences.
3. Eloges funèbres.
4. Allocution du Président d'âge.
5. Vérification de pouvoirs.
6. Election du Président de l'Assemblée.
Interviennent : le Président d'âge, M. de la Vallée Poussin, Marchese Lucifero d'Aprigliano.
7. Allocution du Président de l'Assemblée.
8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
Interviennent : le Président, M. Edelman.
9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 363).

- Interviennent : le Président, M. Edelman, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Vos.*
10. Discours de M. George Thomson, Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes.
Réponses aux questions posées par : M. de la Vallée Poussin, M. Patijn.
11. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution*, Doc. 365 et amendement).
Interviennent : le Président, M. Meyers (rapporteur), M. Montini.
12. Nomination des membres des commissions.
13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

M. le PRESIDENT. — La séance est ouverte.

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Douzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

M. le PRESIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Eloges funèbres

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, j'ai maintenant le triste privilège de vous inviter à vous recueillir quelques instants à la mémoire

de deux amis fidèles que la mort a frappés depuis notre dernière session (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*) : je veux parler du Comte Lodovico Benvenuti et de Lady Megan Lloyd George.

Le nom de Lodovico Benvenuti évoque les débuts difficiles de notre assemblée, dont il fut l'un des premiers rapporteurs au nom de notre Commission de défense. Rappelez-vous, Mesdames, Messieurs, c'était l'époque des pionniers, je dirais presque des mystiques de l'Europe unie, et Lodovico Benvenuti était, oh combien ! de ceux-là. Sa vocation européenne, il n'aurait pu mieux la cultiver que dans l'entourage immédiat d'un autre grand Italien, Alcide de Gasperi, dont il fut le sous-secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Lodovico Benvenuti allait appartenir à quatre autres gouvernements italiens avant d'offrir ses talents et sa foi à notre maison-mère, le Conseil de l'Europe. Nous perdons avec lui un grand humaniste et un grand Européen.

Fille de l'éminent homme politique britannique, Lady Megan Lloyd George avait hérité de son père le goût des affaires publiques et la maîtrise du verbe. Lady Megan Lloyd George, qui a siégé pendant plus de trente ans à la Chambre des Communes, nous laissera le souvenir d'un esprit bril-

1. Voir page 17.

The President (continued)

for her devotion equally to the cause of Europe and to the advancement of human dignity.

Ladies and Gentlemen, I shall ask you to observe a minute of silence in memory of our late colleagues. (*The Representatives observed a minute of silence*).

4. Address by the Provisional President

THE PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, in accordance with the Rules of Procedure, I have once more been given the honour of opening the First Part of the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union. I cannot tell you how much I appreciate that honour — for which, I may point out, there is still no competition.

I am bound to observe that your session is taking place in rather exceptional circumstances and that all your debates will be dominated by the decision taken by the French Government which, although affirming its unswerving allegiance to the Atlantic Alliance, is none the less destroying the whole organisation which gave that Alliance its authority and its value.

In my opinion, this institution of ours was a great political act on the part of a French Minister who took the initiative to effect the transformation of the Brussels Treaty by the Treaty of Paris. In that way Germany and Italy were reintegrated into the operation of transforming Europe, including, above all, its defence system, in close liaison with the Atlantic Treaty.

We are now torn between concern for our European vocation — and our seven member governments have not, I admit, done everything they could have done to further that aim — and our connections through the treaties with the Atlantic Alliance, and thus with NATO, i.e. the purely defensive organisation of Western Europe which is inseparable from the Alliance itself.

Whatever reasons the French Government may have given for its decision, I cannot accept them and, like President Johnson, I believe that it has hit the Alliance harder than anything previously.

Every time I have had occasion to inaugurate sessions of the European assemblies — you may not remember all of them, but I do — I have always asserted that the true deterrent, the key to the maintenance of peace, was not the balance of terror, but the solidity of alliances. The Alliance and its member governments can take the crucial decision only to the extent that they are known to be united, only if and when it is realised that they would, in reply to aggression, not hesitate to use that terrible instrument of mass destruction, the atomic bomb.

We have thus been assured of a lasting period of peace, and the decision that has recently been taken may well destroy that assurance.

Admittedly, there are substantial grounds for satisfaction that, on the occasion of its recent meeting, the North Atlantic Council decided to defer any break between France and the Atlantic Alliance. This may indeed be interpreted as a sign of goodwill both on the part of France and of its fourteen partners and it may to some extent avert the regrettable consequences of the French Government's decision.

But, while the fourteen governments have quite rightly taken the view that it would be politically unwise, in face of a decision of which they did not approve, to adopt resolutions under the influence of irritation and resentment, the fact is that we do not yet know exactly what France wants.

One of the main advantages of NATO was that it existed, its terms of reference were clear and there was close liaison among all the allies to ensure defence against aggression.

Even if the conditions originally leading to the formation of the Atlantic Alliance may have changed, we must not cherish too many illusions on that score. Moreover, the Alliance is not merely an instrument of defence, it could with authority initiate negotiations to ensure peace and security.

The very fact that it was formed at all brought about that result. There was a kind of balance of forces and of intentions between the two blocs, namely the Atlantic powers and the Warsaw powers. In my opinion, this result is unquestionable.

At the same time, it is obvious that membership of the Warsaw Treaty has not the same advantage

M. le Président (suite)

lant et incisif et d'un dévouement égal à la cause de l'Europe et au progrès de la dignité de l'homme.

Mes chers collègues, recueillons-nous pendant une minute de silence à la mémoire de ces chers défunt. (*Mmes et MM. les Représentants observent une minute de recueillement*)

4. Allocution du Président d'âge

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, me voici donc, une fois de plus, investi par le Règlement du mandat provisoire m'appelant à l'honneur d'inaugurer les travaux de la première partie de la Douzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. C'est un honneur pour lequel je n'ai pas encore trouvé de concurrent. J'y suis vraiment très sensible.

Mais je suis bien obligé de constater que vous allez travailler dans des circonstances un peu exceptionnelles ; que tous vos débats seront dominés par la décision du gouvernement français qui, en affirmant son attachement indéfectible à l'Alliance atlantique, n'en détruit pas moins toute l'organisation qui lui donnait son autorité et sa valeur.

Notre institution a été, à mon avis, une grande opération politique d'un ministre français qui a pris l'initiative de transformer le Traité de Bruxelles par le Traité de Paris, réintégrant ainsi l'Allemagne et l'Italie dans l'action pour la transformation de l'Europe, et surtout pour sa défense, et cette défense en liaison étroite avec le Pacte atlantique.

Et nous voilà partagés entre le souci de notre vocation européenne, dont les sept gouvernements membres n'ont pas tiré toutes les conséquences possibles pour faire progresser sa formation, et notre liaison affirmée par les traités avec l'Alliance atlantique, donc avec l'O.T.A.N., c'est-à-dire l'organisation purement défensive de l'Europe occidentale qui est inséparable de l'Alliance elle-même.

Quoi qu'il en soit des raisons que le gouvernement français a pu donner pour sa décision, je ne saurais les admettre en pensant, comme le disait en propres termes le Président Johnson, « qu'on portait ainsi le plus rude coup à la solidarité de l'Alliance ».

Or, dans toutes les occasions que j'ai eues d'avoir à inaugurer les assemblées européennes — vous avez le droit de ne pas vous en souvenir, mais j'ai ma mémoire personnelle — j'ai toujours affirmé que la vraie force de dissuasion, celle qui maintenait la paix, ce n'est pas l'équilibre de la terreur, mais la fermeté des alliances. Car c'est l'Alliance et les gouvernements de l'Alliance seuls qui peuvent prendre la décision capitale, dans la mesure où l'on sait que ces gouvernements sont unis et qu'ils n'hésiteraient pas, pour répondre à l'agression, à utiliser l'atroce moyen de destruction massive que représente la bombe atomique.

Nous avons eu ainsi la certitude d'une paix assurée et prolongée, et c'est ce que la décision qui vient d'être prise risque de détruire.

Certes, nous devons être dans une large mesure satisfaits qu'à la réunion du Conseil de l'Atlantique nord, des décisions aient été prises qui diffèrent toute rupture entre la France et l'Alliance atlantique et qu'on puisse les interpréter comme une manifestation de bonne volonté de la part, tant de la France que de ses quatorze partenaires, pour arriver à pallier dans une certaine mesure les conséquences déplorables de la décision prise par le gouvernement français.

Mais si les gouvernements des Quatorze ont justement pensé qu'il n'était pas politique, devant une décision qu'ils n'approuvent pas, de prendre eux-mêmes des résolutions inspirées par la rancune et l'irritation, il n'en est pas moins vrai que nous ne savons pas encore ce que veut exactement la France.

Un des avantages essentiels de l'O.T.A.N., c'est que cette organisation existait, qu'elle était définie et qu'il y avait une étroite liaison entre tous les alliés pour assurer la défense contre l'agression.

Même si les conditions primitives qui ont provoqué la formation de l'Alliance atlantique paraissent transformées, il ne faut pas se faire trop d'illusions à cet égard ; d'autre part, cette formation n'est pas seulement défensive et elle pouvait engager avec autorité des négociations pour assurer la paix et la sécurité.

Sa seule création avait déjà obtenu ce résultat. Il y avait une sorte d'équilibre des forces et des volontés entre les deux blocs, le bloc atlantique et celui de Varsovie. A mon avis, ce résultat ne supporte pas de discussion.

Mais il est évident que le Traité de Varsovie n'a pas la même valeur d'adhésion volontaire entre

The President (continued)

of voluntary membership between Russia and its satellite States as the North Atlantic Treaty has for the western nations. The great and powerful Russian nation has far more ways and means of imposing its will on the other communist States because of an ideological uniformity, which may indeed appear to be becoming less sectarian but which in essence remains the same, though changing as circumstances change.

At this session, when we consider the draft recommendations submitted by our two Committees and our various Rapporteurs, we shall see that, one and all, they condemn, or at least deplore, France's attitude to NATO.

Mr. Duncan Sandys' report on the state of European security presents a clear and straightforward picture of the situation now resulting from the French attitude towards NATO. A similar impression is gained from a study of Mr. Bohy's report on the dimensions of Europe as also from Mr. Eugène Schaus' report on the application of the Brussels Treaty and Mr. de la Vallée Poussin's report on relations between the United States and Europe.

The governments may well take the initiative of declaring that the French proposals are open to discussion — though indeed France's proposals, sudden as they were, shed no light whatsoever on what France is prepared to accept — but parliamentarians are less indulgent, and better reflect the impression of public opinion in their countries.

For the moment, the machinery of the Alliance has been dislocated, but we have no proposals on the conditions that will make possible the re-organisation of joint defence. Matters are further complicated by the fact that the French forces may continue to be stationed in Germany as the result of an agreement on the command conditions still to be negotiated between the German and French Governments. We do not know, however, the terms or conditions of that agreement : and, after all, Germany remains a member of NATO, and any agreement reached concerns all the western European member nations.

If I had to sum up the existing situation, I think I could affirm without presumption that the Fourteen are determined to maintain the North Atlantic Treaty Organisation whatever

happens, and that the best thing that could happen would be an agreement with France. However, that depends on the goodwill shown by that country, which claims that it wishes to remain in the Alliance but on condition that it enjoys full independence. The various reports submitted to you illustrate the incompatibility of these contradictory assertions.

However impartial I may wish to be, I am regretfully bound to say that — unfortunately — it has always been my government's attitude which has provoked incidents paralysing the formation of Europe. First, there was the sudden break in negotiations with Britain, which had agreed to adhere to the Treaty of Rome and had asked for provisional measures or a specific time-lag before applying it. Then followed the incident of 30th June, which put back for eight months the process of creating the Common Market, and now we have the withdrawal from NATO.

France is certainly entitled to defend its own interests and its freedom of decision within the limits of the agreements, but what is to my mind unacceptable and what shocks me as a Frenchman, compelled under protest to bear the consequences of a policy that he rejects, are these various instances of disruption which have made it possible for some of our Rapporteurs to accuse France of not respecting its commitments. Indeed, I am forced to admit that, by fixing rigid time-limits for withdrawal, France is by way of issuing an ultimatum which would be offensive even to an enemy. While I recognise that some amendment of the treaties is necessary, I should like to know whether there were no other means of reaching this goal if France really desired to discuss matters.

I am convinced that my opinion is shared not only by the parliamentary assembly to which I belong but by a large majority of Frenchmen who, even if the subtleties of foreign policy are sometimes beyond their comprehension, and in spite of the admiration they have for a man who has done so much for them, would not in any case agree to such ungrateful and insulting behaviour towards allies to whom they know full well that France owes so much.

Although the French Government has not, it would appear, shown a great deal of enthusiasm to negotiate for the amendment of the North Atlantic Treaty to take account of developments since 1949, we must recognise, and certain leading Americans are not afraid to say so, that, apart from the period of the Kennedy Administration,

M. le Président (suite)

la Russie et les Etats satellites, que le Traité de l'Atlantique nord avec les nations occidentales. La grande et puissante Russie a beaucoup plus de moyens pour imposer son autorité aux autres Etats communistes en raison d'une communauté idéologique qui peut en apparence devenir moins sectaire, mais subsister quant au fond et se réformer suivant les circonstances.

Or, dans cette session de notre assemblée, si nous examinons les projets de recommandations de nos deux commissions et de nos différents rapporteurs, nous voyons qu'ils sont tous pour condamner, ou du moins pour déplorer, l'attitude prise par la France à l'égard de l'O.T.A.N.

Le rapport de M. Duncan Sandys sur l'état de la sécurité européenne examine avec une netteté sans équivoque la situation qui résulte actuellement de l'attitude de la France à l'égard de l'O.T.A.N. Même impression retirée du rapport de M. Bohy sur les dimensions de l'Europe, de celui de M. Eugène Schaus sur l'application du Traité de Bruxelles ou de M. de la Vallée Poussin sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

Les gouvernements peuvent prendre l'initiative de déclarer que l'on peut discuter les propositions de la France, encore que si la décision de son gouvernement a été brutale, elle n'a en rien éclairé la situation sur ce que la France est disposée à accepter ; mais les parlementaires sont moins bienveillants et traduisent mieux l'impression de leurs opinions publiques.

Pour l'instant, nous sommes en face d'une désorganisation des instruments de l'Alliance, mais nous n'avons aucune proposition sur les conditions dans lesquelles seront réunies les possibilités d'une défense commune. Nous avons la complication du fait que les forces françaises peuvent continuer à stationner en Allemagne par un accord à intervenir, dont nous ne connaissons pas les termes, entre le gouvernement allemand et le gouvernement français, sur les conditions de commandement des troupes ; l'Allemagne reste tout de même affiliée à l'O.T.A.N., et les accords intéressent d'ailleurs toutes les nations membres de l'Europe occidentale.

Si j'avais à résumer la position actuelle, je crois que je pourrais affirmer sans présomption que les Quatorze, quoi qu'il arrive, sont décidés à maintenir l'Organisation du Traité de l'Atlan-

tique Nord, et que ce qui peut se produire de mieux, c'est un accord avec la France, mais à la merci de la bonne volonté de celle-ci, qui affirme vouloir rester dans l'Alliance, mais, en somme, avec une totale autonomie. Les divers rapports qui vous sont soumis vous montreront les dangers, sinon l'incompatibilité, de ces prétentions contradictoires.

Quelle que soit ma volonté d'objectivité, je suis au regret d'avoir à constater que c'est malheureusement toujours l'attitude du gouvernement de mon pays qui a créé les incidents paralysant la formation de l'Europe. C'est l'arrêt brutal des négociations, d'abord avec la Grande-Bretagne qui acceptait l'application du Traité de Rome et demandait des mesures provisoires, ou certains délais ; c'est ensuite l'incident du 30 juin qui a fait perdre huit mois pour la reconstitution du Marché commun ; c'est maintenant le retrait de l'O.T.A.N.

Il n'est pas question de contester à la France le droit de défendre ses intérêts et sa liberté de décision dans la limite des accords, mais ce qui est inadmissible, à mon avis, ce qui me froisse comme Français, qui, à son corps défendant, est contraint de supporter les conséquences d'une politique qu'il déplore, ce sont ces procédés brutaux de rupture qui permettent à certains de nos rapporteurs d'affirmer que la France ne tient pas ses engagements et ce qui m'amène à considérer que, par la fixation de dates inchangables, les demandes d'évacuation prennent, vis-à-vis de nos alliés, une allure d'ultimatum qui serait offensante, même en face d'adversaires. En admettant qu'il faille apporter des modifications aux traités, n'y avait-il pas d'autres moyens pour y parvenir si l'on avait eu vraiment la volonté de discussion ?

Je suis convaincu que mon opinion est partagée non seulement par l'assemblée parlementaire à laquelle j'appartiens, mais par la grande majorité des Français qui, si la subtilité de la politique extérieure leur échappe parfois, et malgré la passion qu'ils ont pour l'homme qui leur a rendu les plus grands services, n'admettraient en aucun cas la politique d'ingratitudo et d'offense à l'égard de leurs alliés dont ils savent bien ce que la France leur doit.

Si le gouvernement français ne paraît pas avoir montré beaucoup d'ardeur pour obtenir des négociations en ce qui concerne les modifications à apporter au Traité de l'O.T.A.N. en raison des évolutions qui se sont produites depuis 1949, il faut bien reconnaître, et certains des Américains les plus notoires ne craignent pas de le dire, qu'il

The President (continued)

neither has the United States Government on its part made any effort to negotiate with its allies so as to give them the impression that their views would be listened to.

No attempt has been made, for example, to give the Conference of NATO Parliamentarians a statutory basis even as a consultative assembly, and the United States Government has never agreed to having, side-by-side with its President, a group of Heads of Government, elected and subject to re-election, to be consulted before any decision be taken on the use of the atomic bomb or on atomic power. No one can claim that the relationship between the United States and its allies is a democratic one. Nowadays, the need for establishing closer relationships between the allies is being realised, as your reports indicate. Better still, countries such as Denmark, Canada and Norway, are now submitting firm proposals for negotiations between the western and eastern blocs to serve the cause of peace.

In this respect, the French Government has taken steps and has adopted an approach which we can only approve, but which would have carried far more weight if it had been solidly backed by the western bloc.

The French Government maintains that it is acting in the interests of peace. As the Head of State stated in a very fine speech recently made at Verdun, which is scarcely, however, in line with his previous written and oral statements or with the methods employed, it claims to be furthering the European idea which it has, unfortunately, too often blocked.

Our organisation was set up to promote the construction of a militarily and politically united Europe based on the Atlantic Treaty. It has no executive organ and can only report to another assembly, namely the Council of Ministers. And, unfortunately, we are aware that that Council has not made full use of the facilities granted to it under the Brussels and Paris Treaties.

How often my colleagues and I have complained about the non-application of the Brussels Treaty and the ineffectiveness of the controls provided for in that treaty.

In his speech to our Assembly last year, Mr. Manlio Brosio, the Secretary-General of

NATO, stressed the need for us to spur the executive branch of our organisation to greater effort.

Nevertheless, in spite of the difficulties confronting us, let us hope that, far from being discouraged, we shall, on the contrary, be all the more keen to stimulate the formation of a united Europe, so that future relations between the allies will be improved and measures likely to promote peace and security facilitated. This is the task of our Assembly which you will be pursuing at this First Part of its Twelfth Ordinary Session. And, therefore, it is with a feeling of confidence in the future that I have the privilege of declaring this session open. (*Applause*)

5. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, all credentials have been attested by the statement of ratification of credentials communicated by the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, except those of a new French Substitute, Mr. Flornoy, who has just been nominated to occupy a seat that has become vacant through the resignation of Mr. Rabourdin.

As his credentials have not yet been examined by the Consultative Assembly, it falls to our Assembly to do so under the provisions of Rule 6, paragraph 2, of the Rules of Procedure, i.e. subject to conformity with subsequent ratification by the Consultative Assembly. The credentials of Mr. Flornoy have been certified by the Minister for Foreign Affairs of the French Republic and have not been disputed. If the Assembly agrees unanimously, it could ratify these credentials without prior reference to a Credentials Committee.

Are there any objections to ratification of the credentials of Mr. Flornoy ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

Consequently, Mr. Flornoy may take his seat as a Substitute member of the French Delegation for the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

M. le Président (suite)

n'apparaît pas que le gouvernement des Etats-Unis, en dehors de la période Kennedy, ait cherché, lui aussi, à négocier pour donner l'impression à chacune des nations alliées qu'elles avaient la possibilité de faire entendre leur voix.

Rien n'a été tenté pour essayer d'institutionnaliser la Conférence de parlementaires de l'O.T.A.N., pour en faire au moins une assemblée consultative, et jamais le gouvernement des Etats-Unis n'a accepté d'avoir à côté de son Président un groupement de chefs de gouvernements élus et renouvelables qui serait consulté avant toute décision sur l'utilisation de la bombe et de l'énergie atomique. On ne peut pas dire qu'il y ait un régime vraiment démocratique entre les Etats-Unis et les nations alliées. Il semble qu'aujourd'hui, on comprend la nécessité proclamée par vos rapporteurs d'établir des relations plus intimes entre alliés ; bien mieux, voici que des pays comme le Danemark, le Canada ou la Norvège, présentent des propositions fermes de négociations politiques entre les blocs de l'Ouest et de l'Est pour servir la cause de la paix.

A cet égard, le gouvernement français a pris des initiatives et des attitudes que nous ne pouvons qu'approuver, mais qui auront d'autant plus d'autorité qu'elles seront appuyées par la volonté collective du bloc occidental.

Le gouvernement français affirme qu'il agit dans l'intérêt de la paix, et même, par un très beau discours de son chef prononcé récemment à Verdun, mais qui est incompatible avec les déclarations antérieures écrites et verbales et avec les méthodes employées, il prétend encourager aujourd'hui ce réflexe européen qu'il a malheureusement si souvent paralysé.

Notre institution a été créée pour faciliter l'organisation d'une Europe militaire et politique, appuyée sur le Pacte atlantique. Elle n'a pas d'organisme exécutif, elle ne peut que s'en rapporter à l'autre assemblée, celle du Conseil des Ministres. Nous savons malheureusement que ce Conseil n'a pas su tirer des Traité de Bruxelles et de Paris toutes les possibilités qu'ils lui permettaient.

Combien de fois nos collègues se sont-ils élevés contre la non-application du Traité de Bruxelles et l'inefficacité du contrôle que ce traité nous a reconnu déjà !

Lors du discours que le Secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Manlio Brosio, prononçait l'an der-

nier devant notre assemblée, n'accentuait-il pas l'invitation pour activer la vie de notre institution au niveau de l'exécutif ?

Souhaitons, malgré les difficultés en face desquelles nous nous trouvons, que, loin de nous décourager, nous soyons au contraire plus ardents pour activer cette formation de l'Europe qui, dans une large mesure, pourra, dans l'avenir, faciliter les relations entre alliés et provoquer les mesures de nature à garantir la sécurité et la paix. C'est la tâche de notre assemblée que vous poursuivrez en cette première partie de la Douzième session ordinaire de l'Union de l'Europe Occidentale, et c'est pourquoi, avec confiance, j'ai l'honneur de déclarer ouverte cette douzième session. (*Applaudissements*)

5. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs sont attestés par l'acte de vérification communiqué par M. le Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à l'exception des pouvoirs d'un nouveau Suppléant français, M. Flornoy, qui vient d'être désigné pour occuper un siège devenu vacant à la suite de la démission de M. Rabourdin.

Ses pouvoirs n'ayant pas encore été vérifiés par l'Assemblée consultative, il appartient à notre assemblée de procéder à cette vérification, en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 de notre Règlement, c'est-à-dire sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative. Les pouvoirs de M. Flornoy sont certifiés par le ministre des affaires étrangères de la République Française et ils n'ont fait l'objet d'aucune contestation. Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification des pouvoirs.

Il n'y a pas d'opposition à la validation des pouvoirs de M. Flornoy ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, M. Flornoy est admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour sa Douzième session ordinaire, en qualité de Suppléant, pour la République Française.

The President (continued)

I welcome him, together with all our colleagues who are attending the Assembly for the first time.

6. Election of the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of the President of the Assembly.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of President unless a proposal for his candidature has been sponsored by at least three Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination to the Bureau. Furthermore, according to Rule 7, paragraph 2, Substitutes may not be elected to the Bureau.

I have received only one nomination, namely Mr. Carlo Schmid. (*Applause*)

If I were not President, I should applaud with you! (*Laughter*) But my office compels me to make a show of impartiality.

This nomination has been presented in accordance with the Rules of Procedure.

I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, your applause possibly makes my intervention unnecessary. However, I am very happy, in accordance with the wishes of the entire Christian Democrat Group, to propose Mr. Carlo Schmid as President.

Mr. Carlo Schmid has been President for three years. We are well aware of the fact that in this Assembly, as in the other European assemblies, a custom has grown up by which a President may be re-elected for a third but not, under normal circumstances, for a fourth term of office.

Nevertheless, in this particular case it was the view of the Christian Democrat Group that Mr. Carlo Schmid's election as President of our Assembly for the fourth year was eminently desirable. Therefore the Group requested me, in spite of our customary practice, to submit this nomination.

Mr. Carlo Schmid has been a member of our Assembly for a very long time. He has been President for three years, and I am bound to say that, although he is a very good member of the Socialist Party, we look upon him more and more as a European representing all parties.

We feel that, in presiding over this Assembly, he has exhibited an independent attitude, an open-mindedness and a European spirit which have made him acceptable to one and all. It is for these reasons that I now propose that he be elected President of the Assembly for the fourth time.

There is no doubt that an agreement on economic organisation is a first step towards the building of Europe. On the social plane, an agreement of this kind also demands that certain rules of justice be adhered to. Mr. Carlo Schmid, who certainly is the incarnation of such principles, is for us the living image of European culture. He has translated, you will remember, into magnificent German, the works of one of the most typically French poets, Charles Baudelaire. He has thus given direct expression to a synthesis of the European mind, a synthesis in which none of our ethical concepts are subordinated to any other and which, on a higher plane, as the keystone of the structure, so to speak, combines all the intellectual forces making up our western civilisation.

I am indeed very happy to say that Mr. Carlo Schmid is not merely someone who will suggest to us an economic policy or a common ideal of social justice, but that he will also demonstrate to us that there exists, at the very highest level, a Europe in the mainstream of moral and human progress.

I believe that by making an exception and nominating Mr. Carlo Schmid as President of the Assembly for the fourth time we shall be demonstrating very definitely to the Assembly as a whole and to all those who follow our proceedings in the various countries that he is in fact the living incarnation of the type of European we wish to see dominating European history in the future. It is essentially for those reasons that we hope that he will be elected President for the fourth time. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Marchese Lucifero d'Aprigliano has asked for the floor and I invite him to speak.

M. le Président (suite)

Je lui souhaite la bienvenue, ainsi qu'à tous nos collègues qui siègent pour la première fois dans notre assemblée.

6. Election du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Je n'ai reçu qu'une seule candidature, celle de M. Carlo Schmid. (*Applaudissements*)

Si je n'étais pas Président, j'aurais applaudi avec vous ! (*Sourires*) Mais mon impartialité m'oblige à une certaine réserve.

Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (Belgique). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, vos applaudissements rendent peut-être mon intervention inutile. Je suis cependant très heureux de pouvoir présenter, au nom du groupe démocrate chrétien unanime, la candidature de M. Carlo Schmid à la présidence.

M. Carlo Schmid est Président depuis trois ans. Nous n'ignorons pas que dans cette assemblée, comme dans les autres assemblées européennes, une coutume s'est développée selon laquelle un président pouvait être réélu une troisième fois, mais, normalement, pas pour une quatrième année.

Cependant, dans le cas présent, le groupe démocrate chrétien a estimé que l'élection de M. Carlo Schmid à la présidence de notre assemblée pour une quatrième année était particulièrement désirable. C'est la raison pour laquelle il m'a demandé, tout en rappelant nos usages habituels, de vous présenter la candidature de M. Carlo Schmid.

M. Carlo Schmid est membre de notre assemblée depuis très longtemps. Il en est Président depuis trois ans, et je dois dire que, bien qu'il soit un très bon membre du parti socialiste, il nous apparaît de plus en plus aussi comme un Européen représentant de tous les partis.

Nous avons le sentiment que M. Carlo Schmid a présidé cette assemblée avec une indépendance d'esprit, une ouverture culturelle, un sentiment européen qui en ont fait l'homme de tous. Et c'est un peu comme tel que je vous présente aujourd'hui sa candidature à la présidence, pour la quatrième fois.

Il est certain que l'Europe en construction est faite d'abord d'une entente sur l'organisation économique. Elle exige en outre, sur le plan social, l'adhésion à certaines règles de justice. Mais M. Carlo Schmid, qui incarne certainement tout cela, présente à nos yeux l'image vivante de la culture européenne. Vous vous rappelez qu'il a traduit dans un admirable allemand un des poètes les plus typiquement français de la littérature universelle, Charles Baudelaire. Il a montré, ainsi, d'une façon vraiment immédiate, ce qu'est la synthèse de l'Europe de l'esprit, une synthèse dans laquelle aucune de nos ethnies n'abandonne quoi que ce soit de sa personnalité intellectuelle et morale, mais qui, sur un plan plus élevé, à la clé de voûte de la cathédrale, dirais-je, réunit toutes les forces spirituelles qui composent notre civilisation occidentale.

Je suis vraiment très heureux de dire que M. Carlo Schmid n'est pas seulement celui qui nous proposera une politique commune en matière économique, ni un idéal commun sur le plan de la justice sociale, mais qu'il nous montrera aussi qu'il y a réellement, dans les sphères les plus élevées, une Europe en plein développement dans l'ordre moral et humain.

Je crois qu'en faisant exception et en nommant pour la quatrième fois M. Carlo Schmid Président de cette assemblée, nous montrerons d'une façon très nette à toute l'Assemblée et à ceux qui nous écoutent dans nos Etats, qu'il est vraiment l'image de l'Européen que nous aimons, de l'Européen que nous voulons voir dans l'avenir dominer l'histoire de l'Europe. C'est à ce titre-là essentiellement que nous souhaitons pour la quatrième année son élection à la présidence de notre assemblée. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. Lucifero d'Apigliano m'a demandé la parole. Je la lui donne volontiers.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I do not usually speak in this Assembly and I would certainly not have asked for the floor if Mr. de la Vallée Poussin, with whom I agree in most respects, had not given me the impression — I apologise to him if I am wrong, but that would be due to my limited knowledge of French — that he had some sort of scruple, which I cannot accept.

The scruple to which I refer is as follows : Mr. de la Vallée Poussin referred to a custom which has no statutory backing and which imposes a certain limit on the exercise of the function of President of this Assembly. I agree with him when he gives the reasons for which he believes that any such reservation can safely be ignored in the case of Mr. Carlo Schmid.

As a freedom-loving person, maybe to excess, this is an intellectual habit that I cannot get rid of — I cannot accept this reservation — even with the positive interpretation given by Mr. de la Vallée Poussin.

I think, and I should like to say, that when an Assembly has the great good luck to have a President like Mr. Carlo Schmid, no reservations are possible. Indeed, I agree with the arguments put forward by Mr. de la Vallée Poussin precisely because Mr. Carlo Schmid is a member of value, of outstanding intellectual quality, and I cannot accept any reservation in his case. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I have taken note of what Marchese Lucifero d'Aprigliano has stated and I see that the Assembly is unanimous on the nomination of Mr. Carlo Schmid.

I therefore consider that Mr. Carlo Schmid has been elected unanimously to a fourth term of office. Consequently I declare him President of the Assembly of Western European Union and I invite him to take the chair, which he will occupy with greater authority than I do. (*Applause*)

(*Mr. Carlo Schmid then took the Chair*)

7. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I should like to thank you for the

exceptional honour you have done me in appointing me to preside over your proceedings for the fourth time. Let me say, in my confusion at the compliments paid me, that I particularly appreciate the confidence you have shown in asking me to assume the responsibilities of President of this Assembly once again, all the more since you have done so at a time when our Assembly is faced with grave problems.

The crisis in the Atlantic Alliance inevitably affects Western European Union, and we must therefore consider seriously what we have to do. Because of its political and military competence and of its membership, there is no doubt that our Assembly has a part to play in overcoming this crisis. Is it not our duty to contribute to preserving the solidarity of all the freedom-loving nations and the States which, in this strife-ridden world embody that solidarity ? Is it not also in our interest to do so since our differences with regard to foreign and defence policy may jeopardise our efforts to build a united Europe ?

I consider therefore that the two main concerns of our Assembly at the present time must be to make an effective contribution to all efforts to maintain western solidarity and to bring about the political conditions that will ease the path towards a united Europe. Western cohesion and European unity are complementary objectives.

The first contribution to our work has just been made by our oldest member, Mr. Moutet, who celebrated his ninetieth birthday a few weeks ago. (*Applause*) On your behalf, I should like to congratulate him warmly and assure him of my own personal friendship. We offer him our most sincere good wishes and hope that we shall be privileged to benefit from his experience, eloquence and wisdom for many years to come.

At this stage, our most urgent task is to consider the possible consequences for our organisation of the decision of one of its members to withdraw from NATO while still remaining faithful to the Alliance. This decision inevitably concerns us, since the signatories to the Brussels Treaty agreed that NATO should assume responsibility for their collective defence.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — M. le Président, il n'est pas dans mes habitudes de prendre la parole au sein de cette assemblée et je ne l'aurais certainement pas demandée si M. de la Vallée Poussin, que je rejoins d'ailleurs dans la plupart de ses considérations, ne m'avait pas donné l'impression — je lui demande pardon si elle est inexacte, mais elle serait alors due à ma connaissance limitée de la langue française — d'une réserve que je ne puis accepter.

Cette réserve est la suivante : M. de la Vallée Poussin a voulu rappeler une coutume qui n'est établie par aucun règlement et qui réduit la fonction du Président de cette assemblée à certaines limites. Je me joins à lui lorsqu'il donne les raisons pour lesquelles, dans le cas de M. Carlo Schmid, il croit que l'on peut aller au-delà de cette réserve.

En ma qualité d'homme libre, jusqu'à l'imprudence si vous voulez — mais c'est là une habitude intellectuelle dont je ne puis me délivrer — je ne peux pas accepter cette limitation, même dans l'interprétation positive de M. de la Vallée Poussin.

Je pense, et je tiens à le déclarer, que lorsqu'une assemblée a l'énorme chance d'avoir un président comme M. Carlo Schmid, il n'y a pas de réserve possible. En fait, je rejoins les considérations émises par M. de la Vallée Poussin, précisément parce que M. Carlo Schmid représente un membre de valeur, d'une culture d'esprit élevée, et je ne puis accepter, je le répète, pour lui aucune réserve. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je donne acte à M. Lucifero d'Aprigliano de ses réserves et je constate que l'Assemblée est unanime quant à la nomination de M. Carlo Schmid.

Je considère donc que M. Carlo Schmid est élu à l'unanimité pour un quatrième mandat. En conséquence, je le proclame Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à venir prendre place au fauteuil présidentiel qu'il occupera avec plus d'autorité que je n'en ai moi-même. (*Vifs applaudissements*)

(*M. Carlo Schmid prend place au fauteuil présidentiel*)

7. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, je tiens à vous remercier de l'honneur exceptionnel

que vous m'avez fait en m'appelant pour la quatrième fois à présider vos travaux. Je le déclare, étant encore confus des paroles qui ont été dites en mon honneur, le témoignage de confiance que vous voulez bien m'accorder en me demandant d'assumer de nouveau les responsabilités de la présidence m'est particulièrement précieux. J'y suis d'autant plus sensible que vous me confiez cette charge à un moment où notre assemblée doit faire face à de graves problèmes.

En effet, la crise que traverse l'Alliance atlantique affecte nécessairement l'Union de l'Europe Occidentale et nous amène à réfléchir sur notre mission. Il appartient certainement à notre assemblée, en raison de ses compétences politiques et militaires et de sa composition, de jouer un rôle dans les tentatives pour aplanir ces difficultés. Notre devoir n'est-il pas de contribuer à préserver la solidarité de tous les peuples épris de liberté et des Etats qui, dans ce monde tourmenté, lui donnent droit de cité ? N'est-ce pas aussi notre intérêt puisque nos divergences en matière de politique extérieure et de défense risquent de compromettre nos efforts en vue d'édifier une Europe unie ?

Ainsi, me semble-t-il, les deux préoccupations essentielles de notre assemblée doivent être, à l'heure actuelle, de contribuer effectivement à tous les efforts qui pourraient permettre de maintenir la solidarité occidentale et de créer des conditions politiques favorables à la poursuite de la construction de l'Europe. Cohésion de l'Occident, unité de l'Europe sont des objectifs complémentaires.

Une première contribution à nos travaux vient de nous être apportée par notre doyen d'âge, M. Moutet, qui a fêté il y a quelques semaines son quatre-vingt-dixième anniversaire. (*Applaudissements*) Je lui adresse, en votre nom, toutes mes félicitations et j'y joins l'expression personnelle de ma fidèle amitié. Nous formons à son intention les vœux les plus sincères et nous espérons tous qu'il voudra bien nous permettre de bénéficier pendant de nombreuses années de son expérience, de son éloquence et de sa sagesse.

Aujourd'hui, votre plus urgente préoccupation est d'examiner les conséquences que pourrait comporter pour notre organisation la décision prise par l'un de ses membres de se retirer de l'O.T.A.N., tout en restant fidèle à l'Alliance. Cette décision nous concerne nécessairement puisque les pays signataires du Traité de Bruxelles sont convenus de confier à l'Organisation du Traité de l'Atlan-

The President (continued)

It should be noted that, in spite of the links between NATO and the Brussels Treaty, the French Government has given no indication of any intention to leave WEU. On the contrary, the treaty has been referred to during the current negotiations on the stationing of French forces in Germany.

The question therefore arises as to what rôle our organisation can play in the present crisis. It is a fact that so far WEU's competence in the field of defence has remained virtually a dead letter. The possibility of joint production of armaments by our seven countries seems unfortunately more remote than ever, and the adoption of a joint approach by our governments in the NATO Council seems out of the question for the moment. Indeed, the same differences of opinion have kept WEU dormant and have led to the serious disruption that has now become obvious in the Atlantic organisation.

Nevertheless, western solidarity is still necessary today. For, after all, it is based on common values which have not been called into question in the current negotiations. On the contrary, France has on several occasions expressed its determination to remain faithful to the Atlantic Alliance, and we have no reason to doubt the assurances given by its leaders.

Consequently, you will have to consider the extent to which some of the problems resulting from France's withdrawal from the Atlantic organisation can be solved in the framework of WEU. The Brussels Treaty itself is doubtless open to discussion and the arguments bandied about seem to indicate a need for its revision or at least for an authentic interpretation agreed to by all its signatories. But, surely, the true value of this treaty consists in the undertaking given by the contracting parties to afford one another mutual assistance in the event of aggression and in the fact of their having adopted a procedure for regular political consultation? It might be possible for our organisation to find solutions to problems that NATO could not possibly solve. Therefore we hope that the work of the WEU Council and Assembly will help to safeguard the Western Alliance. To guarantee the defence of Europe, the co-operation of all Europeans sharing the same ideal is needed.

Western unity is not only a military necessity; it is also a prerequisite for further progress in the construction of Europe, as European union can result only if a political will for unity exists.

It is true that the reasons put forward for a regrouping of all the European countries are often technical ones. Prominence is given to the need for closer co-operation in the nuclear, space, electronics or aviation fields. The importance of creating as wide a market as possible is also emphasised.

But how can we imagine that these problems can be solved if no political structure has been set up? It is true that we can abolish customs duties between the Common Market countries, undertake tariff negotiations with the United States under the Kennedy round, stimulate association or merger agreements between European enterprises, pool our efforts for a specific purpose, as France and the United Kingdom have done for the construction of the Concord supersonic aircraft and the Jaguar tactical support aircraft. For a time it is possible for us to build Europe "à la carte", to use Mr. Louis Armand's expression, i.e. to form groups of countries, different in each case, for specific purposes.

In this way, when conditions are unfavourable, we can continue building Europe by dint of measures which, while not spectacular, are not ineffective. Nevertheless, we must appreciate the limitations of this procedure. Impelled to work closer together as a result of scientific and technological progress, of American economic competition or of the Soviet military threat and, moreover, carried along in an effort to compete with those two countries in science, the European countries are hampered in their progress by their political differences. Consequently, the need for co-operation among Europeans is becoming more acute as its achievement becomes more difficult. The European States must unite at a level that is not merely technological, i.e. to provide themselves with a computer industry, industries for supersonic aircraft or the increasingly expensive research tools required for scientific progress. Otherwise there is a danger that they will be dominated by international companies whose decisions, unhampered by democratic procedures, are bound to have a serious effect on their economies, their finance, their way of life and their power. The absence of political unity inevit-

M. le Président (suite)

tique Nord la mise en œuvre de leur défense collective.

Il convient d'observer qu'en dépit des liens établis entre l'O.T.A.N. et le Traité de Bruxelles, le gouvernement français n'a marqué aucune intention de prendre ses distances à l'égard de l'U.E.O. Il a évoqué, au contraire, le traité à l'occasion des négociations en cours sur le stationnement des forces françaises en Allemagne.

Nous sommes ainsi conduits à nous interroger sur le rôle que peut jouer notre organisation dans la crise actuelle. C'est un fait que, jusqu'à présent, la vocation de l'U.E.O. dans le domaine de la défense est restée virtuelle. La possibilité d'une production commune d'armements par nos sept pays semble, hélas, plus lointaine que jamais, et l'adoption d'un point de vue commun de nos gouvernements au Conseil de l'O.T.A.N. paraît provisoirement exclue. Ce sont, en effet, les mêmes divergences de vues qui ont mis l'U.E.O. en sommeil et qui ont abouti à la grave rupture que nous constatons au sein de l'organisation atlantique.

Néanmoins, la solidarité occidentale reste de nos jours une nécessité. Elle repose au demeurant sur des valeurs communes qui ne sont pas mises en cause dans les confrontations qui ont lieu à l'heure actuelle. Au contraire, la France a assuré à plusieurs reprises sa volonté de rester fidèle à l'Alliance atlantique, et nous n'avons aucune raison de douter de la parole donnée par ses gouvernants.

Ainsi devrez-vous vous demander dans quelle mesure certains problèmes posés par le retrait de la France de l'organisation atlantique peuvent trouver une solution dans le cadre de l'U.E.O. Sans doute, le Traité de Bruxelles lui-même prête-t-il à des controverses qui semblent impliquer la nécessité d'une révision, ou tout au moins d'une interprétation authentique acceptée par tous les signataires. Mais l'essentiel de ce traité ne réside-t-il pas dans l'engagement pris par les parties contractantes de se prêter mutuellement assistance en cas d'agression et dans l'adoption d'une procédure de consultation politique régulière ? Certains problèmes insolubles dans le cadre de l'O.T.A.N. pourraient trouver une solution dans celui de notre organisation. Nous espérons donc que les travaux du Conseil de l'U.E.O. et ceux de notre assemblée permettront de sauvegarder l'alliance occidentale. Lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Europe, le concours de tous les Européens qui partagent le même idéal est requis.

La cohésion de l'Occident ne répond pas seulement à des impératifs militaires, elle est la condition de nouveaux progrès dans la construction européenne car l'union de l'Europe ne peut être que le résultat d'une volonté politique.

Il est vrai que les raisons invoquées en faveur du regroupement de tous les pays européens sont souvent d'ordre technique. On met en avant la nécessité d'une coopération plus étroite dans les domaines de l'atome ou de l'espace, de l'électronique ou de l'aviation. On souligne l'importance de la création d'un marché aussi vaste que possible.

Mais pouvons-nous nous imaginer que nous pourrons résoudre ces problèmes sans avoir recours à une construction politique ? Certes, nous pouvons supprimer les droits de douane entre les pays du Marché commun, engager des négociations tarifaires avec les Etats-Unis dans le cadre de la négociation Kennedy, favoriser les accords d'association ou de fusion entre entreprises européennes, unir nos efforts en vue d'un objet précis comme l'ont fait la France et le Royaume-Uni pour la construction de l'avion supersonique Concorde et de l'avion d'appui tactique Jaguar. Pendant un certain temps, il nous est possible de construire l'Europe « à la carte », pour reprendre l'expression de M. Louis Armand, c'est-à-dire de constituer des groupements, différents dans chaque cas, de pays attachés à un objectif précis.

Ainsi, lorsque les circonstances sont défavorables, peut-on poursuivre la construction de l'Europe par des mesures sans éclat mais non sans efficacité. Néanmoins, nous devons être conscients des limites de cette méthode. Car les Européens, poussés à se rapprocher par l'évolution de la science et des techniques de production, par la concurrence économique américaine ou la menace militaire soviétique, enfin, par l'émulation scientifique avec ces deux pays, se trouvent retardés dans ce mouvement par leurs divergences politiques. On voit ainsi la nécessité d'une coopération entre Européens s'aviver alors même que sa réalisation devient plus difficile. Les Etats de l'Europe doivent s'unir sur un plan dépassant celui de la technologie pour se donner une industrie de calculateurs électroniques, une aviation supersonique ou les instruments de recherche de plus en plus coûteux qu'exigent les progrès de la science, ou risquer de se voir dominés par des compagnies internationales qui prendront des décisions affectant profondément, sans le contrôle des procédures démocratiques, leur économie, leurs finances, leur mode de vie et leur puissance. Mais leur absence d'unité politique les conduit nécessairement à don-

The President (continued)

ably leads European governments to lay greater stress on their national interests than on the interests of Europe as a whole and thus to reduce the possibility of co-operation in the various branches of technology.

Therefore the scope of the efforts to be made at the European level is so wide that they must necessarily have the impetus of a political will. If that will is to remain firm and constant through all the ups and downs of international life it must take the form of an organisation, however loose. Consequently, in my view, the strengthening of economic co-operation among our seven countries must be accompanied by the gradual building of a political structure increasingly adjusted to modern needs and realities. We should be able to lay the foundations immediately and try, within WEU, to harmonise the conceptions of the different member States as regards defence and foreign policy, since a political organ cannot be instituted unless there is a minimum of agreement on its political philosophy.

The problems facing us bring out the value of our organisation clearly. Our Assembly can make its contribution to the work of the Council by considering the various options before us and pointing to their consequences.

Ladies and Gentlemen, I personally feel that nationalism, just the same as surrender to any form of hegemony, is in our time tantamount to renunciation and that the formation of a political Europe is the only way that will enable us to tackle the problems facing Europeans as a result of developments in the modern world.

Time is short. Let governments beware lest they be submerged by the tide of history. The WEU Council must not adopt as its emblem Minerva's owl which only takes wing at nightfall. (*Applause*)

8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of the six Vice-Presidents of the Assembly by secret ballot.

According to Rule 10 of the Rules of Procedure, no representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been submitted in writing by at least three Representatives. Representatives who are members of governments may not be elected to the Bureau. Furthermore, according to Rule 7, paragraph 2, Substitutes may not be elected to the Bureau.

I have received six nominations submitted in accordance with the Rules of Procedure. In alphabetical order they are as follows : Mr. Badini Confalonieri, Sir Alec Douglas-Home, Mr. Meyers, Mr. Radius, Mr. Eugène Schaus, Mr. Tjalma.

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — May I suggest, Mr. President, that these names be adopted *en bloc*? They are among the most distinguished members of our Assembly and will add lustre to us all.

The PRESIDENT (Translation). — I must remind you that in the case of election by acclamation the order of precedence of the Vice-Presidents is determined by age.

Are there any objections to the nominations submitted ?...

I note that the Assembly is unanimous.

I therefore declare elected as Vice-Presidents of the Assembly in the following order of precedence : Mr. Tjalma, Mr. Eugène Schaus, Sir Alec Douglas-Home, Mr. Radius, Mr. Badini Confalonieri and Mr. Meyers. (*Applause*)

9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session

(*Doc. 363*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Twelfth Ordinary Session.

The draft Order of Business drawn up by the Bureau is contained in Document 363 dated 13th June 1966.

The Presidential Committee proposes, in the draft Order of Business, to amend the Orders of the Day for the Sittings on Tuesday morning

M. le Président (suite)

ner la prépondérance aux intérêts nationaux sur les intérêts européens et à réduire ainsi les possibilités de coopération dans les différents domaines de la technologie.

L'effort qui doit être poursuivi à l'échelle européenne est donc d'une ampleur telle qu'il suppose l'impulsion d'une volonté politique. Et cette volonté, pour pouvoir demeurer ferme et constante à travers les vicissitudes de la vie internationale, devra donner naissance à une organisation, si souple soit-elle. Au renforcement de la collaboration économique de nos sept pays devra donc correspondre, à mon sens, la mise en place progressive d'un édifice politique de mieux en mieux adapté aux nécessités et aux réalités de l'heure, dont nous pourrions, dès maintenant, jeter les bases en nous efforçant d'harmoniser, dans le cadre de l'U.E.O., les conceptions des Etats membres en matière de défense et de politique étrangère. Car il est vrai que l'on ne peut mettre en place un pouvoir politique sans un minimum d'entente sur la philosophie politique de ce pouvoir.

Les problèmes qui nous sont posés mettent en valeur l'utilité de notre organisation. Notre assemblée peut apporter sa contribution aux efforts du Conseil en analysant les différentes options qui s'offrent à nous et en mettant en lumière leurs conséquences.

Personnellement, mes chers collègues, j'estime que le nationalisme comme l'abandon à une hége-monie quelconque sont tous deux, de nos jours, synonymes de renoncement et que la construction politique de l'Europe constitue la seule méthode qui nous permette de faire face au problème que pose aux Européens l'évolution du monde moderne.

Le temps presse. Que les gouvernements prennent garde à ne pas se laisser dépasser par le cours de l'histoire ! Que le Conseil de l'U.E.O. n'adopte pas pour emblème l'oiseau de Minerve, qui ne prend son vol qu'à la tombée du crépuscule ! (*Applaudissements*)

8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

L'article 10 du Règlement prescrit qu'aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

J'ai reçu six candidatures présentées dans les formes prescrites par le Règlement. Ce sont, par ordre alphabétique, les candidatures de M. Badini Confalonieri, Sir Alec Douglas-Home, MM. Meyers, Radius, Eugène Schaus, Tjalma.

La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (Royaume-Uni) (Traduction).

— M. le Président, puis-je suggérer que ces noms soient adoptés en bloc ? Il s'agit de membres extrêmement distingués de notre assemblée et ils rehausseront notre prestige à tous.

M. le PRESIDENT. — Je précise qu'en cas d'élection par acclamation, l'ordre de préséance des Vice-Présidents serait déterminé par l'âge.

Il n'y a pas d'opposition aux candidatures présentées ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, je proclame élus Vice-Présidents de l'Assemblée, dans l'ordre de préséance suivant : MM. Tjalma, Eugène Schaus, Sir Alec Douglas-Home, MM. Radius, Badini Confalonieri, Meyers. (*Applaudissements*)

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(*Doc. 363*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Douzième session ordinaire.

Le projet de calendrier établi par le Bureau est contenu dans le Document 363, daté du 13 juin 1966.

Le Comité des présidents propose d'apporter, dans le projet de calendrier, des modifications à l'ordre du jour des séances du mardi matin

The President (continued)

14th June, Wednesday afternoon 15th June and Thursday 16th June.

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — May I, Mr. President, suggest an alteration in the procedure ? I speak on behalf of a number of my colleagues. It is in connection with the two reports to be presented by Mr. Brown and Mr. von Merkatz. It seems to many of us that these two matters are intimately connected and that it would be arbitrary and, in a way, unreal to try to separate them and deal with each by independent discussion. We suggest that the two reports should be presented consecutively and that this should be followed by a general debate during which each could be referred to, to be followed, if necessary, by separate votes.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

I should inform you that this morning the Presidential Committee considered that it would be advisable to present and debate the two reports separately.

Does Mr. Edelman wish to maintain his proposal ?...

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — These two subjects are intimately linked in the view of many of us in this Assembly. If the two are discussed separately it will mean an arbitrary division. Presumably it would be out of order in a debate on one report to refer to the other report. I therefore suggest, in the interests of orderly debate, that the two reports be presented consecutively, followed by a general debate in which reference to either one or the other or to both should be tolerated, to be followed, if necessary, by separate votes.

The PRESIDENT (Translation). — I call Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, as a member of the Special Committee on Space Questions, I listened carefully to all the discussions on the two reports and, quite honestly, I cannot find the relationship to which Mr. Edelman refers.

In my opinion, the Bureau was quite right in separating discussion on these two reports so as to avoid any confusion in the minds of those who are not fully familiar with these questions between two matters which have nothing at all to do with one another. In fact, one refers to a vector and the other to the use of a system. There is therefore no relationship between the two questions.

I asked for the floor only to support the Bureau's proposal, namely that discussion on the two reports be separate.

After Mr. Edelman's intervention, discussion of the two reports separately, which seemed to me advisable, has now in my view become absolutely necessary.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — I wish to support Mr. Edelman's proposition. In matters of space research one often finds confusion because one does not take various aspects together. If we were to have one report presented, followed by a debate on that report, and then the same process for the second report, it would mean that many members of the Assembly would be obliged to speak twice when in fact one speech would do. I would therefore like you, Mr. President, to follow Mr. Edelman's suggestion and have one general debate on the difficult affairs contained in both reports.

We follow this kind of procedure in the Council of Europe. There, when we have a number of reports, they are presented and discussed together with provision for separate votes where necessary. The same procedure should be adopted here.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Edelman proposes that the two reports be discussed together.

We shall vote on his proposal by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The proposal is agreed to.

I shall now put to the vote the draft Order of Business contained in Document 363, account being taken of the vote that has just taken place.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

M. le Président (suite)

14 juin, du mercredi après-midi 15 juin et du jeudi 16 juin.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, au nom d'un certain nombre de mes collègues, j'aimerais proposer une modification de la procédure en ce qui concerne les deux rapports que doivent présenter M. Brown et M. von Merkatz. Nous sommes en effet nombreux à penser que les deux questions qu'ils traitent sont étroitement liées et qu'il serait arbitraire, voire peu réaliste, d'essayer de les scinder et d'en discuter séparément. Nous proposons donc que les deux rapports soient présentés l'un après l'autre et fassent ensuite l'objet d'une discussion générale au cours de laquelle chacun d'eux pourra être commenté, puis mis aux voix séparément si nécessaire.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il encore la parole ?...

Permettez-moi de vous dire que ce matin, à la session du Comité des présidents, il a été trouvé raisonnable de présenter distinctement les deux rapports et de les discuter séparément.

M. Edelman, maintenez-vous votre proposition ?...

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Un grand nombre d'entre nous estiment que les deux sujets sont intimement liés. En les examinant séparément, on procéderait à une division arbitraire. Il serait sans doute irrégulier de se référer à l'un des rapports durant l'examen de l'autre. Pour mettre de l'ordre dans le débat, je propose donc que les deux rapports soient examinés consécutivement et fassent ensuite l'objet d'une discussion générale au cours de laquelle nous pourrons faire allusion à l'un ou à l'autre, ainsi que de votes séparés s'il y a lieu.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — M. le Président, comme membre de la Commission spéciale des Questions Spatiales, j'ai suivi avec intérêt l'ensemble des discussions sur ces deux rapports. Sincèrement, je ne réussis pas à trouver la corrélation dont parle M. Edelman.

Le Bureau a très bien fait, me semble-t-il, de séparer la discussion de ces deux rapports afin d'éviter, dans l'esprit des personnes ne connaissant pas à fond ces questions, une certaine confusion entre deux choses qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. En effet, l'une traite d'un vecteur et l'autre de l'utilisation d'un système. Il n'y a donc pas de rapport entre ces deux questions.

J'ai demandé la parole uniquement pour soutenir la thèse du Bureau, c'est-à-dire pour que les deux discussions aient lieu séparément.

Après l'intervention de M. Edelman, l'institution de deux discussions distinctes, qui me semblait opportune, devient à mon avis absolument nécessaire.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'appuie la proposition de M. Edelman. Si on relève souvent une certaine confusion à propos des questions de recherche spatiale, c'est que l'on n'en examine pas en même temps les divers aspects. Si la méthode consistait à présenter un premier rapport et à en débattre, puis à en faire autant pour le deuxième rapport, de nombreux membres de l'Assemblée seraient obligés de prendre la parole deux fois alors qu'une seule intervention suffirait. Aussi aimerais-je, M. le Président, que vous suiviez la proposition de M. Edelman et que vous décidiez de tenir une seule discussion générale sur les problèmes délicats que soulèvent les deux rapports.

C'est ce genre de procédure que nous suivons au Conseil de l'Europe. Quand nous avons un certain nombre de rapports, ils sont présentés et examinés en bloc, sous réserve d'un vote séparé s'il y a lieu. La même procédure devrait être adoptée ici.

M. le PRESIDENT. — M. Edelman propose donc de discuter conjointement les deux rapports.

Je mets la proposition de M. Edelman aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

La proposition est adoptée.

Je mets aux voix le projet de calendrier contenu dans le Document 363, compte tenu du vote qui vient d'intervenir.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

The President (continued)

The draft Order of Business of the First Part of the Twelfth Ordinary Session, as amended, is agreed to.

**10. Speech by Mr. George Thomson,
Chancellor of the Duchy of Lancaster,
responsible for European affairs**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is a speech by Mr. George Thomson, Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs in the Government of the United Kingdom.

Mr. Minister, I welcome you to this session and invite you to address us. (*Applause*)

Mr. THOMSON (*Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs*). — Mr. President, I am grateful for the opportunity to address this session of the Assembly. Eleven years ago I acted as Rapporteur of the Organisation Committee which helped to set up the WEU Assembly and establish its working rules. Last year I enjoyed the privilege of taking part in your tenth anniversary celebrations. It is of course an even greater personal pleasure to be once more directly associated, I hope on a continuing basis, with the work of the WEU.

As you, Mr. President, have said, an important period in European affairs lies ahead of us, at least as important as the period of 1954-55 when your organisation was founded. This WEU Assembly will have a significant rôle to play in these developments. I therefore look forward to following your proceedings closely and participating in your debates from time to time as I am permitted. I hope to attend the next Council of Ministers' meeting of the WEU Council in Brussels at the beginning of next month when the Ministers will be discussing a number of matters which you will be discussing this week.

In saying this I do no more than reflect a great and ever-growing interest among all shades of political opinion in Britain's relations with the other countries of Western Europe. The General Election in Britain in March saw for the first time in an election campaign much discussion of Britain's future policy towards the European Economic Community. Since then the crisis through which NATO has been passing has focused

our attention on another aspect of European relations, the link between Europe and the United States in the Atlantic Alliance. Not since 1945, not even during the unsuccessful negotiations in 1963 to join the Common Market has Britain's attention been so engaged as it is now in our relations with continental Europe. The situation is dynamic, the possibilities are immense and the dangers of inaction, the dangers of lack of vision and understanding are fatal for the future of the united Europe for which we all work.

Against this background in the new British Government, formed since the last General Election, my colleague, Mr. George Brown, deputy to our Prime Minister, and I have been charged with special responsibilities for European affairs. It is therefore as the Minister for European Affairs that I have the pleasure of addressing you now. As I have indicated, two major issues face us in Britain today. With both issues this Assembly is intimately concerned. I refer, of course, to NATO and to Britain's relation to the Common Market.

Let me speak first on NATO, because at the present moment it is inevitably uppermost in our minds and it is the subject of an important report from your Defence Committee which you will be debating this week. There has just been concluded in Brussels the first ministerial meeting of the North Atlantic Council to be held since the French proposals on NATO were put to their allies. I do not need to remind you of the substance of the proposals. Rather let me just say that they affect the whole concept of an integrated and interdependent military organisation which since 1949 has been the basis of an effective deterrent against military aggression. This inevitably involves the whole posture of the Alliance and the question of its unity in face of any aggression. This is therefore a political question of the first magnitude for all the allies.

In the Declaration of 18th March by France's fourteen allies, we reaffirmed our belief in the necessity for an integrated and interdependent military force. We have also continually emphasised our wish for France to remain in the Alliance and to find generally acceptable terms for this to be done. France has said that she "will remain an ally of her allies". We believe it is

M. le Président (suite)

Le calendrier de la première partie de la Douzième session ordinaire, compte tenu de la modification intervenue, est adopté.

***10. Discours de M. George Thomson,
Chancelier du Duché de Lancastre,
chargé des affaires européennes***

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle le discours de M. George Thomson, Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes dans le gouvernement du Royaume-Uni.

M. le Ministre, vous êtes le bienvenu dans cette assemblée. Je vous prie de bien vouloir prendre la parole. (*Applaudissements*)

M. THOMSON (*Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes*) (Traduction). — M. le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole à cette session de l'Assemblée. Il y a onze ans, j'étais en effet rapporteur de la commission d'organisation qui a permis de mettre sur pied l'Assemblée de l'U.E.O. et d'en élaborer les règlements. L'an dernier, j'ai eu le privilège d'assister à la célébration de son dixième anniversaire. Mais j'ai naturellement plus de plaisir encore à être à nouveau associé aux travaux de l'U.E.O., et pour longtemps, je l'espère.

Ainsi que vous le disiez, M. le Président, nous voyons s'ouvrir une époque importante pour les affaires européennes, au moins aussi importante que celle de 1954-55 qui a marqué la création de votre organisation. L'Assemblée de l'U.E.O. aura un grand rôle à jouer dans l'évolution qui se prépare. C'est pourquoi je me réjouis de pouvoir suivre vos travaux de près et d'y participer chaque fois que l'on me le permettra. J'espère assister à la prochaine réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. qui aura lieu à Bruxelles au début du mois prochain et au cours de laquelle les ministres examineront quelques-unes des questions dont vous allez débattre cette semaine.

En vous parlant ainsi, je ne fais que traduire l'intérêt de plus en plus vif qui se manifeste en Grande-Bretagne, dans toutes les nuances de l'opinion politique, au sujet des relations de notre pays avec les autres pays d'Europe occidentale. Pour la première fois, les élections générales de mars dernier ont été marquées par de nombreux débats sur la politique future de la Grande-Bretagne envers la Communauté Economique Euro-

pénne. Puis la crise de l'O.T.A.N. est venue détourner notre attention vers un autre aspect des relations européennes, qui est la liaison entre l'Europe et les Etats-Unis dans l'Alliance atlantique. Jamais, depuis 1945, fût-ce pendant les négociations infructueuses de 1963 sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, la Grande-Bretagne ne s'était à tel point préoccupée de ses relations avec l'Europe continentale. La situation est mouvante, les possibilités sont immenses et les risques inhérents à l'inaction, au manque de perspicacité et à l'incompréhension pourraient avoir une influence fatale sur l'avenir de l'Europe unie à laquelle nous œuvrons tous.

C'est sous ce jour qu'au sein du nouveau gouvernement britannique formé depuis les élections, mon collègue M. George Brown, adjoint à notre Premier ministre, et moi-même avons été spécialement chargés des affaires européennes. C'est donc en ma qualité de ministre des affaires européennes que j'ai le plaisir de vous parler. Ainsi que je l'ai indiqué, deux questions capitales se posent actuellement à la Grande-Bretagne. Elle intéressent toutes deux cette assemblée de très près. Je veux parler, bien entendu, de l'O.T.A.N. et des relations de la Grande-Bretagne avec le Marché commun.

Je parlerai d'abord de la question de l'O.T.A.N. parce que c'est celle qui nous préoccupe évidemment le plus en ce moment. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un important rapport de votre Commission de défense que vous examinerez cette semaine. La première réunion que le Conseil ministériel de l'O.T.A.N. a tenue depuis que la France a fait connaître à ses alliés ses propositions concernant cette organisation vient de se clore à Bruxelles. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la teneur de ces propositions. Je me bornerai à préciser qu'elles mettent en cause l'ensemble de la conception d'une organisation militaire intégrée et interdépendante sur laquelle était fondée depuis 1949 la dissuasion effective de l'agression. Elles mettent inévitablement en cause tout l'équilibre de l'Alliance et le problème de son unité face à une agression quelconque. Il s'agit donc d'un problème politique de première grandeur pour tous les alliés.

Dans leur déclaration du 18 mars, les quatorze alliés de la France se réaffirment convaincus de la nécessité d'une force militaire intégrée et interdépendante. Ils n'ont en outre jamais cessé d'exprimer leur désir de voir la France rester dans l'Alliance et d'élaborer, pour ce faire, des conditions acceptables pour tous. La France a déclaré rester « l'allié de ses alliés ». A notre avis, il

Mr. Thomson (continued)

essential to work out the ways in which full effect can be given to this intention.

What was striking at the Brussels meeting was the unanimity with which the Fourteen were able to agree in detail a common negotiating position for the discussions that now lie ahead. The Brussels meeting showed both the determination and the ability of the fourteen allies to work together in full harmony and agreement. Both on the reorganisation of the Alliance and on the procedure and the substance for negotiating adjustments to meet French moves, they spoke with a single voice and presented the French with agreed proposals. Not only did they give this convincing proof of their own unity, they also showed through this determination that the Alliance remains vigorous and will continue. The Fourteen indeed made clear that any discussion within the North Atlantic Council of the tasks and missions of French forces in Germany must cover their co-operation with other NATO forces and the command arrangements for them in an emergency.

The solidarity of the Alliance in an emergency is, of course, the essential element in the deterrent which the West would present to any aggressor. That is why we lay so much emphasis not only on Article 5 but also on Article 3, which calls for continuous and effective self-help and mutual aid to develop our individual and collective capacity to resist armed attack. It was because the French Government was not yet prepared to commit itself on this question of the arrangements for an emergency that we did not reach full agreement at Brussels. I was happy, however, to note, that the French Foreign Minister agreed with his fourteen other colleagues that the arrangements to be arrived at were of a political nature and that it was therefore appropriate that they be discussed in the NATO Permanent Council.

I ought to add that one encouraging feature of the present situation is the opportunity which is now afforded us to revitalise and reorganise the Alliance to meet the circumstances of 1966. At Brussels, the fourteen allies took the first decisions to bring this about. From these decisions we are determined will spring the more effective, more economical, and more streamlined organisation that the Alliance needs.

But the military side of NATO is only one side of its work. It is of course vital, but by itself it

could be sterile. Efficient collective security is not an end in itself. It is a means to a more peaceful world. This we must never forget. We have a three dimensional view of NATO and the Atlantic Alliance. We see NATO literally in 3-D terms : Defence, Deterrence and Détente.

An integrated collective security organisation is vital in our view, first to provide an effective defence if conflict breaks out. Secondly, it is precisely because it is known to be militarily effective that it is by far the best deterrence against any conflict. But thirdly a state of deterrence, of balance, must be seen in dynamic not in static terms. It must be a base from which to seek out the possibilities of political solutions across the East-West frontiers.

It would be utterly wrong simply to see NATO in military dimensions of defence and deterrence. It is equally fallacious, if I may say so, to see détente as a result of a single dimension operation. Political settlements between East and West will only come in the end as a military balance of power constructively used. Can anyone seriously imagine that if NATO ceased to exist the major problems of Europe could be solved by negotiations between individual States ?

If the West were to be in disarray this would not encourage the Soviet Union to come to agreement. Quite the reverse. They would be tempted to exploit the disunity. Instead of coming to decisions they would want to wait to see whether the differences in the West produced a situation more to their advantage.

No, Mr. President, western solidarity remains the only framework within which the search for settlements can profitably be conducted. But within that framework it seems to me the most immediate progress is likely to lie in a criss-cross of efforts to improve bilateral relations between the nations of Western Europe.

In my view, it would be self-deception to believe that some dramatic development in European security is just around the corner. Nor is it something that can be achieved by European nations alone. It depends upon agreement between the United States and the Soviet Union. It involves the communist countries being willing to make progress with the reunification of Germany. Clearly much careful preparation is necessary before any conference would be likely to register success.

M. Thomson (suite)

importe de trouver le moyen de donner plein effet à cette intention.

Ce qui était frappant, à la réunion de Bruxelles, c'était l'unanimité avec laquelle les Quatorze ont pu élaborer les détails de leur position commune dans les négociations à venir. La réunion de Bruxelles a montré que les quatorze alliés étaient désireux et capables de travailler en parfaite harmonie et en plein accord. Qu'il s'agisse de la réorganisation de l'Alliance, des modalités et du contenu des négociations portant sur les aménagements qu'imposent les initiatives françaises, ils ont parlé d'une même voix et présenté à la France des propositions communes. Non contents de cette preuve convaincante de leur propre unité, ils ont également démontré, par leur détermination, que l'Alliance demeure solide et entend se maintenir. Les Quatorze ont en effet établi clairement que le Conseil de l'Atlantique nord ne saurait examiner les tâches et les missions des forces françaises en Allemagne sans évoquer en même temps leur coopération avec les autres forces de l'O.T.A.N. et l'organisation du commandement en cas de crise.

La solidarité de l'Alliance, en cas de crise, serait naturellement l'élément essentiel de la dissuasion que l'Occident opposerait à tout agresseur. C'est pourquoi nous insistons tant, non seulement sur l'article 5, mais également sur l'article 3, qui nous demande d'accroître, par le développement de nos propres moyens et en nous prêtant mutuellement assistance, notre capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée. C'est parce que le gouvernement français n'était encore pas prêt à s'engager sur cette question des dispositions à prendre en cas de crise qu'un accord complet n'a pu se faire à Bruxelles. J'ai toutefois constaté avec plaisir que le ministre français des affaires étrangères a convenu avec ses quatorze collègues que les arrangements à conclure ont un caractère politique et qu'il convient par conséquent d'en discuter au sein du Conseil permanent de l'O.T.A.N.

Je dois ajouter que la situation actuelle présente un aspect encourageant : elle nous offre l'occasion de revivifier l'Alliance et de la réorganiser en fonction de la situation qui règne en 1966. Les quatorze alliés ont pris les premières décisions dans ce sens à Bruxelles. Ces décisions doivent aboutir, nous y sommes déterminés, à doter l'Alliance de l'organisation plus efficace, plus économique et plus rationnelle dont elle a besoin.

Mais le côté militaire de l'O.T.A.N. n'est qu'un aspect de ses activités. Il est naturellement capital,

mais risque d'être stérile à lui seul. Une sécurité collective efficace n'est pas une fin en soi, mais le moyen de parvenir à un monde plus pacifique. Nous ne devons jamais l'oublier. L'O.T.A.N. et l'Alliance atlantique ont à nos yeux trois dimensions qui commencent toutes trois par un D : Défense, Dissuasion et Détente.

A notre avis, l'intérêt primordial d'une organisation intégrée de sécurité collective est d'assurer une défense efficace en cas de conflit. En second lieu, c'est précisément son efficacité militaire reconnue qui en fait, de loin, la meilleure dissuasion de tout conflit. Troisièmement, l'état de dissuasion, d'équilibre, est à considérer sous un angle non pas statique, mais dynamique. Il doit servir de base à la recherche de solutions politiques entre l'Est et l'Ouest.

Il serait totalement faux de ne voir en l'O.T.A.N. que les dimensions militaires de défense et de dissuasion. Il est tout aussi erroné, si je puis m'exprimer ainsi, de s'imaginer que la détente puisse résulter d'une opération à une seule dimension. Il n'y aura, en définitive, de règlements politiques entre l'Est et l'Ouest que sous la forme d'un équilibre des forces armées utilisé d'une manière constructive. Peut-on s'imaginer sérieusement que si l'O.T.A.N. n'existe plus, les grands problèmes européens pourraient être résolus par voie de négociation entre Etats individuels ?

La désorganisation du camp occidental n'encouragerait pas l'Union Soviétique à rechercher un accord. Bien au contraire, elle serait tentée d'exploiter la désunion. Au lieu de prendre des décisions, elle préférerait attendre de voir si les divergences entre Occidentaux ne conduiraient pas à une situation plus avantageuse pour elle.

Non, M. le Président, la solidarité occidentale reste le seul cadre dans lequel des accords puissent être recherchés avec profit. Mais dans ce cadre, il me semble que les progrès susceptibles d'être le plus immédiatement réalisés résident en une conjugaison d'efforts visant à améliorer les relations bilatérales entre nations d'Europe occidentale.

A mon avis, il serait illusoire de croire qu'une évolution spectaculaire de la sécurité européenne nous attende au coin de la rue, ni qu'elle puisse être l'œuvre des seules nations européennes, car elle dépend d'un accord entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Elle exige que les pays communistes soient disposés à s'engager dans la voie de la réunification de l'Allemagne. Il est évident qu'une préparation très attentive serait nécessaire avant que l'on puisse espérer le succès d'une conférence quelle qu'elle soit.

Mr. Thomson (continued)

But there is a great deal of preparatory work that can be done in breaking down barriers between East and West. There is an obvious desire amongst the countries of eastern Europe for closer relations with the nations of the West. We must be ready to respond constructively to this new situation.

This is what the British Foreign Secretary had in mind with the new proposal he made at the Brussels meeting of NATO. He suggested the drawing up of an East-West code of co-operation, a statement of principles, to which the North Atlantic allies and the nations of Eastern Europe would agree. The principles would cover European co-operation and the way in which European nations should act towards each other.

All of this needs careful consideration, but it could be the basis for collective action to which the countries of Eastern Europe could respond : it could crystallise the wishes of East and West for closer relations. It could, given time, lead to that basis of trust which is the essential prerequisite for the success of any conference on European security and without which our diplomacy is of no avail.

We in Britain would like to make practical progress with our idea of an East-West code of co-operation. The Foreign Secretary told his colleagues at Brussels that we would soon be putting forward in more detail our ideas about this for discussion by the Permanent Representatives to the NATO Council. In this way NATO can play an active part in the co-ordination of efforts to create a more peaceful Europe.

Another important area of European policy covered by the reports that are before you this week is that of space technology, and in particular the present situation in ELDO. I should like, if I may, to say something about Britain's attitude.

We in Britain start from a firm belief in the value of European co-operation in the modern advanced technologies. The growing technological gap within the West between the United States and the nations of Europe is unhealthy and dangerous. That is why, along with most members of WEU, we have actively participated in the

three European organisations concerned with space — ELDO, ESRO and CETS. In the case of ELDO, we have already contributed to the value of around £100 million.

But the British Government believe that programmes in which WEU members collectively engage must fulfil two tests. They must be scientifically worth-while and second they must be under adequate financial control. We must be sure at every stage that we are getting technological value for money.

It would be in the interest of none of the members of WEU to carry forward programmes if it became evident that they were economically or technically unsound. That is the best possible recipe for discrediting the space effort with our public opinion.

It was for these reasons, and not because of any desire or wish to reduce the scale and scope of our co-operation with other European countries, that the British Government drew attention to certain serious shortcomings, both technical and financial, in the initial ELDO programme (ELDO-A). Moreover, the prospects for utilising the end product of our joint efforts in ELDO were highly uncertain, and the economic advantages deriving from the programme seemed very problematical.

The British Delegation at last week's conference made it clear that we were especially concerned with the financial aspects, and we were not prepared to share in the financing of the ELDO-A programme beyond the extent to which we were already committed ; and that we were of course not committed at all to the perigee/apogee system. We made it clear that if we were to undertake further commitments, what was needed was a revision of the basis of our individual contributions, better control over expenditure, a ceiling on escalation and arrangements for regular review. From the conference there have emerged specific proposals put forward unanimously for a revised scale of contributions, which might be applied to the continued financing of the ELDO initial programme and the perigee/apogee system. The conference also recommended that the financial commitments of member States should be limited to agreed annual amounts and to agreed ceilings for individual programmes. The methods of carrying out this recommendation have been entrusted to a working group which will meet

M. Thomson (suite)

Mais une grande partie des travaux préparatoires pourrait être menée à bien en abattant les barrières qui séparent l'Est de l'Ouest. On note, parmi les pays d'Europe orientale, un net désir de rapprochement avec les nations occidentales. Nous devons être prêts à réagir de façon constructive à cette situation nouvelle.

C'est dans cet esprit que le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne a présenté une nouvelle proposition à la réunion de l'O.T.A.N. à Bruxelles. Il a proposé l'élaboration d'un code de coopération entre l'Est et l'Ouest, d'une déclaration de principes à laquelle soucieraient à la fois les alliés de l'Organisation de l'Atlantique nord et les nations d'Europe orientale. Ce code régirait la coopération européenne et la façon dont les nations européennes devraient se conduire les unes par rapport aux autres.

Tout cela demande un examen approfondi ; le code en question pourrait constituer la base d'une action collective à laquelle les pays d'Europe orientale pourraient souscrire ; il pourrait cristalliser le désir de l'Est et de l'Ouest d'entretenir des relations plus étroites ; il pourrait, à la longue, engendrer la confiance qui est la condition essentielle du succès de toute conférence sur la sécurité européenne et sans laquelle toute notre diplomatie est vaine.

Nous serions heureux, en Grande-Bretagne, que notre idée d'un code de coopération entre l'Est et l'Ouest se concrétise. A Bruxelles, notre ministre des affaires étrangères a annoncé à ses collègues que nous préciserions prochainement nos vues à ce sujet afin que les représentants permanents au Conseil de l'O.T.A.N. puissent en discuter. L'O.T.A.N. pourrait ainsi participer activement à la coordination des efforts déployés en vue de créer une Europe plus pacifique.

Un autre aspect important de la politique européenne dont traitent les rapports qui vous seront soumis cette semaine concerne la technique spatiale, et plus particulièrement la situation actuelle au C.E.C.L.E.S. J'aimerais dire quelques mots au sujet de l'attitude britannique à cet égard.

Nous sommes convaincus, en Grande-Bretagne, de l'intérêt de la coopération européenne dans le domaine des techniques d'avant-garde. L'écart qui se creuse de plus en plus en Occident, du point de vue technique, entre les Etats-Unis et les pays européens est aussi malsain que dangereux. C'est pourquoi, à l'exemple de la plupart des membres

de l'U.E.O., nous avons participé activement aux trois organisations européennes qui s'occupent de questions spatiales : le C.E.C.L.E.S., le C.E.R.S. et la C.E.T.S. Dans le cas du C.E.C.L.E.S., nous avons déjà versé une contribution de l'ordre de 100 millions de livres.

Le gouvernement britannique estime cependant que les programmes auxquels les membres de l'U.E.O. souscrivent collectivement doivent répondre à deux conditions. Ils doivent avoir un intérêt scientifique et être soumis à un contrôle financier suffisant. A chaque stade, nous devons être certains que les résultats techniques correspondent bien à nos dépenses.

Aucun des membres de l'U.E.O. n'aurait intérêt à poursuivre des programmes qui ne s'avéreraient viables ni du point de vue économique, ni du point de vue technique. Ce serait le meilleur moyen de discréder notre effort spatial aux yeux du public.

C'est pour ces raisons, et non parce qu'il souhaitait réduire l'échelle ou l'étendue de sa coopération avec les autres pays européens, que le gouvernement britannique a appelé l'attention sur certaines carences graves, à la fois techniques et financières, du programme ELDO initial (ELDO A). De plus, les perspectives d'utilisation du produit final de notre effort commun étaient extrêmement incertaines et les avantages économiques du programme très problématiques.

Au cours de la conférence de la semaine dernière, la délégation britannique a précisé que nous nous inquiétions surtout des aspects financiers, que nous n'étions pas disposés à participer au financement du programme ELDO A au-delà du montant que nous nous étions déjà engagés à verser, et que nous n'avions pris aucun engagement en ce qui concerne le système périgée-apogée. Nous avons précisé que notre acceptation de nouveaux engagements serait subordonnée à une révision de l'assiette des contributions nationales, à un meilleur contrôle des dépenses, à la fixation d'un plafond des augmentations de frais et à l'institution d'un réexamen périodique. La conférence a été unanime à proposer l'adoption, en matière de contributions, d'un barème révisé qui permettrait de poursuivre le financement du programme ELDO initial et du système périgée-apogée. Elle a également recommandé que les engagements financiers des Etats membres soient limités aux montants annuels convenus et aux plafonds imposés à chaque programme. Un groupe de travail, qui se réunira d'ici la conférence ministérielle du 8 juil-

Mr. Thomson (continued)

between now and the resumed session of the Ministerial Conference on 8th July.

Meanwhile our respective governments will be carrying out a careful examination of these recommendations. In the case of the United Kingdom Government, this examination will of course be carried out in the light of our real desire to continue to work with Europe on all worth-while co-operative projects, but also taking due account of the concern which we have felt about the way in which matters have developed in the ELDPO organisation itself. It is our firm hope that a satisfactory basis can be found for resolving the various problems which have arisen in the organisation, and which have caused us all so much concern.

I spoke at the start of my speech of the enormous interest in Britain today in the whole subject of her relations with the rest of Europe. This, of course, centres on the question of joining the Common Market. Since taking office in March, the new British Government have stated clearly and on several occasions their policy in this matter. Let me say quite firmly that the political will to join the European Economic Community exists in Britain today.

The general debate on whether Britain should or should not join is finished. We have on many occasions said and we will continue to say that we are ready and willing to join provided our essential interests are safeguarded. We believe that not only would membership of the Community offer great benefits to Britain but also the Community would profit very considerably from British membership.

The whole emphasis has been shifted from the general political debate in Britain to the specific question of conditions. Let me remove at once some possible grounds for misunderstanding. In joining the Community, Britain would not be seeking to avoid commitment to the basic rules of membership. In short, there is no question of letting Britain in on the cheap. We ask only for the same basis of negotiation to safeguard essential interests that the six countries pursued in the long search for solution and compromise which led to the Treaty of Rome. This is not, of course, to

suggest that, in the process of negotiating for Britain entering the Treaty of Rome, the whole conditions and regulations evolved under the treaty should be scrapped. We do not question conditions of the treaty. In expanding the Community it would be reasonable to seek advantage in British participation, and any benefits to the Community would be of benefit to all.

The emphasis, I have said, has shifted to the question of essential interests. These interests were set out in 1962 by the then leader of my party, Mr. Hugh Gaitskell. Since 1962, neither Britain nor the Community, nor indeed third party countries, have stood still. Some of the conditions then formulated no longer appear in the same light as difficult problems for negotiation. For example, the position of the EFTA neutrals is a much less formidable problem now than it seemed in 1962. Again, the Commonwealth problem seems likely to present fewer difficulties, since it is clear that the Community is willing to discuss association arrangements for those Commonwealth countries in Africa that wish to have them. However, Canada, Australia and particularly New Zealand — 80 % of whose exports to the United Kingdom are foodstuffs — still present serious problems. And of course agriculture is probably the biggest problem of all, because of the effect which the common agricultural policy as at present formulated would have on the British cost of living, the balance of payments, the position of the domestic agricultural industry and that of our traditional suppliers of foodstuffs from outside. These are real problems the solution of which I believe must be found by us in consultation with our friends and partners.

The issues must be clarified, the problems examined, solutions sought and opportunities seized : these are the tasks which Mr. George Brown and I are charged with performing on the British side. But I respectfully inform this Assembly that the British side is only one side in this. The other is the attitude of the member countries of the European Community. Negotiations to join the Community were unsuccessful once : we in Britain would not want to enter that process again unless we were sure that all parties to the negotiations were determined to bring them to a

M. Thomson (suite)

let, a été chargé d'examiner les méthodes qui permettraient de mettre en œuvre cette recommandation.

Dans l'intervalle, nos gouvernements respectifs procéderont à un examen approfondi des diverses recommandations. Dans le cas de la Grande-Bretagne, cet examen sera naturellement effectué en fonction de notre réel désir de poursuivre notre collaboration avec l'Europe sur tous les projets communs dignes d'intérêt, mais compte tenu aussi de nos préoccupations quant à la façon dont les choses ont évolué au C.E.C.L.E.S. Nous espérons fermement qu'il sera possible de trouver des solutions satisfaisantes aux divers problèmes qui se posent dans cette organisation et qui nous ont causé à tous tant de soucis.

J'ai commencé par évoquer l'immense intérêt que soulève en Grande-Bretagne l'ensemble du problème de nos relations avec le reste de l'Europe, lequel tourne naturellement autour de notre adhésion au Marché commun. Depuis qu'il est entré en fonction au mois de mars dernier, le nouveau gouvernement britannique a exposé clairement et à plusieurs occasions sa politique à cet égard. Je tiens à affirmer avec force qu'il existe aujourd'hui, en Grande-Bretagne, une volonté politique d'adhérer à la Communauté Economique Européenne.

Le débat général sur la question de savoir si la Grande-Bretagne doit ou non entrer dans le Marché commun est terminé. Nous avons souvent déclaré et déclarerons encore que nous sommes prêts à y entrer, à condition que nos intérêts essentiels soient sauvegardés. Nous pensons que la participation de la Grande-Bretagne à la Communauté ne présenterait pas seulement de grands avantages pour nous, mais que la Communauté, de son côté, tirerait un profit considérable de l'adhésion de la Grande-Bretagne.

En Grande-Bretagne, l'intérêt est passé de la politique générale à la question bien déterminée des conditions d'adhésion. Je commencerai par dissiper certains malentendus qui pourraient exister à ce sujet. En adhérant à la Communauté, la Grande-Bretagne ne chercherait pas à se soustraire aux engagements que prévoient les règles fondamentales d'association. En un mot, il n'est pas question de laisser entrer la Grande-Bretagne à un prix de faveur. Nous nous bornons, pour sauvegarder nos intérêts essentiels, à demander que les négociations se déroulent sur la même base

que celles qui ont permis aux Six, après une longue recherche de solutions et de compromis, d'aboutir au Traité de Rome. Je ne suggère naturellement pas qu'au cours des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Traité de Rome, il faille rejeter l'ensemble des conditions et des règlements qui en ont découlé. Nous ne contestons pas les conditions fixées par le traité. Mais si l'on élargit la Communauté, il paraît raisonnable de mettre à profit la participation britannique, et les bénéfices qui en résulteraient pour la Communauté profiteraient à tous les pays.

L'accent, je l'ai dit, s'est porté sur la question des intérêts primordiaux. Ces intérêts ont été exposés en 1962 par M. Hugh Gaitskell qui dirigeait alors mon parti. Ni la Grande-Bretagne, ni la Communauté, ni même les pays tiers ne sont restés dans l'immobilisme depuis 1962. Certaines des conditions formulées à l'époque ne se présentent plus sous le même angle et ne semblent pas aussi difficiles à négocier. C'est ainsi que le problème posé par la situation des pays neutres de l'A.E.L.E. paraît bien moins complexe aujourd'hui qu'en 1962. De même, le problème du Commonwealth semble devoir présenter moins de difficultés, puisque l'on constate que la Communauté est prête à examiner des accords d'association avec les pays africains du Commonwealth qui le désirent. Cependant, le cas du Canada, de l'Australie et en particulier de la Nouvelle-Zélande (dont 80 % des exportations à destination du Royaume-Uni sont constituées par des denrées alimentaires) continue de poser de gros problèmes. Bien entendu, l'agriculture pose probablement le problème le plus important qui soit, en raison de la répercussion qu'aurait la politique agricole commune, telle qu'elle est actuellement formulée, sur le coût de la vie, la balance des paiements, la situation de l'industrie agricole aussi bien en Grande-Bretagne que chez nos fournisseurs traditionnels de denrées alimentaires. Ce sont là des problèmes réels que nous devons, je pense, résoudre en accord avec nos amis et partenaires.

Il convient de clarifier les questions, d'examiner les problèmes, de rechercher des solutions et de saisir les occasions : ce sont les tâches qui nous incombent, à M. George Brown et à moi-même, du côté britannique. Mais j'informe respectueusement l'Assemblée que le côté britannique ne représente qu'un aspect de la question. De l'autre côté, nous trouvons l'attitude des pays membres de la Communauté Economique Européenne. Les négociations sur notre adhésion à la Communauté ont échoué une fois : la Grande-Bretagne ne désire les reprendre qu'avec la certitude que tous ceux qui

Mr. Thomson (continued)

successful conclusion. In short, our policy is this : we want an expanded EEC, we want to be a member of it, and we want to find the basis on which this would be possible. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I wish to thank Mr. Thomson, who played an important part in the beginnings of our organisation and who has now once again assured us of a contribution, the extent of which you will all have appreciated, towards the construction of a European community.

It is customary for any statement of a Minister whether or not he is a member of the Council of WEU, to be followed by questions.

Would Mr. Thomson be prepared to answer questions from members of this Assembly ? (*Mr. Thomson signified his agreement*)

I thank you.

I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I should like to ask Mr. Thomson three questions.

First, if I understand correctly, the British Government wishes Great Britain to enter the Common Market and it considers that the existing institutional system involving the operation of decision-making machinery should be retained. I prefer the term "decision-making machinery" to "supranationality".

Now, I should like to ask Mr. Thomson whether he really attaches great importance to such decision-making machinery and whether he thinks that it is in the interest — both of Great Britain and the other countries concerned — for such machinery to function properly and to be increasingly better adjusted.

And here is my second question. When Great Britain enters the Common Market, will it not be its view that one of the most important elements of Common Market policy will be a common monetary policy ? This is referred to, I know, in one of the articles of the treaty, but until now the Common Market authorities have not made much headway with that common policy. I think that the existence or establishment of institutions which

will make a common monetary policy possible so that European monetary reserves can be made available to all European countries would be most advantageous to all those countries whenever they happened to be in a critical situation. This would be of particular interest to Britain. It would be a decisive phase in the establishment of a partnership between the United States and the dollar, on the one hand, and Europe and the European monetary unit, on the other.

The third question I want to ask Mr. Thomson is this. For many years, both inside and outside this Assembly and in approaches made by some of the WEU governments, the WEU Council of Ministers has been urged to initiate a study of a common foreign policy for the Seven in the world at large, and consequently of the possibility of negotiation in this connection with the United States, on the one hand, and the eastern bloc on the other.

I am not speaking merely as a Belgian, I have heard constant complaints on this subject from other governments. In almost every one of the member countries of the western European community the wish for a common foreign policy and a common policy towards Eastern Europe has been expressed. However, the permanent veto of one of the powers concerned, and one only, has prevented the Council of Ministers from implementing that policy.

In the critical period through which we are passing, must we accept the persistence of this state of deadlock ? Does Mr. Thomson take the view that, for the sake of the permanence of the Alliance, we should, as regards the Council of Ministers of Western European Union, still be condemned to sterility and inactivity, or can we somehow reassert a certain degree of independence so as to carry out the common policy we are after ?

For there is something, it must be said, which is a matter of serious annoyance to many members of this Assembly, namely that the Council of Ministers of WEU is constantly being accused of doing nothing by the very power which claims to act independently by levelling accusations at those whom it is preventing from working together.

This is a political situation which is becoming intolerable and will be entirely so when France leaves the organisation of the Alliance. We must know whether we, in the context of WEU, are still going to be subjected to this form of servitude.

M. Thomson (suite)

participent aux négociations sont déterminés à les mener à bonne fin. En résumé, notre politique est la suivante : nous désirons une C.E.E. élargie, nous désirons en faire partie et nous désirons mettre au point les conditions propres à le permettre. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je remercie M. Thomson qui a déjà apporté à notre organisation, lors de ses débuts, une importante contribution et qui, encore aujourd'hui, vient de nous assurer d'une collaboration dont vous avez tous apprécié la portée en vue de l'édification d'une communauté européenne.

Il est d'usage que toute communication de ministre, membre ou non du Conseil de l'U.E.O., puisse conduire à un échange de questions et de réponses.

M. Thomson accepte-t-il que des questions lui soient posées par des membres de cette assemblée ? (*M. George Thomson donne son assentiment*)

Je vous remercie.

La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (Belgique). — M. le Président, je voudrais poser trois questions à M. Thomson.

La première est celle-ci : il me semble avoir bien compris que le gouvernement britannique désire l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et qu'il estime qu'il faut conserver le système institutionnel qui permet, dans le sein du Marché commun, l'existence d'un mécanisme de décision. J'aime mieux le mot « mécanisme de décision » que celui de « supranationalité ».

Je voudrais demander à M. Thomson s'il est vraiment attaché à ce mécanisme de décision et s'il estime qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne, comme des autres Etats, que ce mécanisme fonctionne bien et soit de mieux en mieux organisé.

Voici la seconde question : lorsque la Grande-Bretagne entrera dans le Marché commun, n'estime-t-elle pas que l'un des points de la politique du Marché commun qui sera le plus important est la politique monétaire commune ? Elle est inscrite dans un article du traité mais, jusqu'à présent, les autorités du Marché commun n'ont pas poussé très loin cette politique commune. J'estime que l'existence ou la création d'institutions per-

mettant une politique monétaire commune, permettant de mettre les réserves monétaires de l'Europe à la disposition de tous les pays de l'Europe, serait très favorable à tous les pays européens au moment où ils pourraient se trouver en état de crise. Ce serait particulièrement intéressant pour la Grande-Bretagne. Ce serait une étape fondamentale de l'établissement d'un *partnership* entre les Etats-Unis et le dollar, d'une part, l'Europe et la monnaie européenne, d'autre part.

Le troisième point que je voudrais soumettre à M. Thomson est celui-ci : voici des années que, dans cette assemblée et hors de cette assemblée, chez un certain nombre de gouvernements de l'U.E.O., il a été demandé que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale mette en œuvre l'étude d'une politique commune des Sept sur le plan mondial et par conséquent d'un dialogue sur ce point avec les Etats-Unis, d'une part, et avec l'Est, d'autre part.

Ce n'est pas seulement sur le plan belge que je me place ; j'ai entendu, de la part d'autres gouvernements, une plainte permanente à ce sujet. Dans presque tous les pays de la communauté de l'Europe occidentale, on aurait souhaité, en effet, mener une politique commune dans le monde et une politique commune du côté de l'Est. Mais c'est le veto permanent d'une seule des puissances qui a empêché que le Conseil des Ministres fasse cette politique.

Dans le moment de crise que nous traversons ici, devons-nous croire que cette paralysie doive persister ? M. Thomson croit-il que, en raison de la permanence de l'Alliance, nous devons, au sein du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, être encore condamnés à la stérilité, à l'inaction, ou bien pourrons-nous quand même reprendre une certaine indépendance pour faire la politique commune que nous désirons ?

Car il y a quelque chose, il faut le dire, qui vexe profondément beaucoup de monde dans cette assemblée : c'est que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. est constamment accusé de ne rien faire, précisément par la puissance qui prétend agir toute seule en accusant ceux qu'elle a empêchés de travailler en commun.

C'est une situation politique qui devient intolérable et qui le deviendra tout à fait à partir du moment où la France sortira de l'Organisation de l'Alliance. Il faut savoir si, dans le cadre de l'U.E.O., nous allons encore être astreints à cette servitude.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Minister, would you like to reply straightaway ? (*The Minister agreed*)

I call Mr. Thomson.

Mr. THOMSON. — Mr. de la Vallée Poussin has asked three very wide questions and I will do my best to answer them briefly. First, he asked about our attitude towards what he called the decision-making machinery associated with the Treaty of Rome. I do not see this as one of the major difficulties about Britain's accession to the Economic Community. If it had been one of the major difficulties I would have mentioned it as one of them in the speech I have just delivered. We have followed with close interest the development that has taken place on this aspect of the Treaty of Rome during the recent period. We feel safe in saying that we do not ourselves feel any need to question the institutions of the Treaty of Rome, and we feel that, given goodwill on both sides, there ought to be adequate room to take account of the essential British interests I mentioned.

Secondly, about our attitude towards a common monetary policy. This, as Mr. de la Vallée Poussin correctly said, is an aspect bound to be of particular concern to the United Kingdom, faced as we are with the burden of supporting one of the world's two reserve currencies, and this is one of the areas about which Mr. George Brown and myself will wish to consult and discuss with our colleagues in the other governments of Europe. This is a very important aspect.

Thirdly, he asked my views about the operation of the Council of Ministers of WEU. As a new Minister in this Assembly, I would say that the difficulty that members of the Council find themselves in is that they are bound by the unanimity rule, with the result that, when one member is reluctant to see the kind of discussion and operation that Mr. de la Vallée Poussin seeks, it is impossible for the other members of the Council to adopt it. From the British point of view, we would welcome taking a global view of international problems, but the suggestion that is sometimes put forward that the Council of Ministers should arrange regular discussions with the United States is not one that meets any real need. There are already ample opportunities for member governments of the Council of WEU to have the fullest possible consultation with the United States Administration on a wide variety of matters in a wide variety of international forums. This is not

a proposal which would seem to us to produce any useful function.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I am grateful to Mr. Thomson for his speech and his reply to Mr. de la Vallée Poussin, but I want him to clarify exactly what he means by the word "adjustments". I understand, when he talks of adjustments, that he is thinking in terms of specific regulations for agriculture, at least for some years, or of a concessional period, for example. But adjustments would be much more difficult if Mr. Thomson meant adjustments in the institutional framework of the Treaty of Rome. I myself do not believe that he means that but could he clarify the point in order that we should have no misunderstanding ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Thomson.

Mr. THOMSON. — Complete clarification of a key point like that is impossible in advance of the final stage of negotiations, because, clearly, the process of adjustment is one of compromise and we will need to reach the stage of negotiations before we can be completely clear and give a full answer to that question. But I repeat that we do not feel any need to question the institutions of the treaty and that, when one is thinking about necessary compromises to safeguard the essential interests of Great Britain, the Commonwealth and Britain's EFTA partners, one is thinking of compromises which can take place without bringing these institutions into question.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

Since no other Representative wishes to speak, it remains for me to thank Mr. Thomson for the clarity of his replies.

11. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly

(*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 365 and Amendment*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate

M. le PRESIDENT. — M. le Ministre, voulez-vous répondre immédiatement ? (*Assentiment*)

Je vous donne la parole.

M. THOMSON (Traduction). — M. de la Vallée Poussin a posé trois questions très vastes et je ferai de mon mieux pour y répondre brièvement. Il a d'abord demandé quelle était notre attitude à l'égard de ce qu'il a appelé le mécanisme de décision associé au Traité de Rome. Je ne crois pas que ce mécanisme soit l'un des obstacles majeurs à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique, sinon j'en aurais fait état au cours de mon intervention. Nous avons suivi avec un vif intérêt la façon dont cet aspect du Traité de Rome a évolué ces derniers temps. Nous sommes en mesure de dire que, pour nous, il ne s'agit nullement de remettre en question les institutions du Traité de Rome, car nous estimons qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, il devrait être possible de tenir compte des intérêts britanniques essentiels que j'ai mentionnés.

La deuxième question concerne notre attitude à l'égard d'une politique monétaire commune. Ainsi que M. de la Vallée Poussin l'a fort bien fait remarquer, ce problème doit intéresser tout particulièrement le Royaume-Uni, auquel incombe la tâche de soutenir l'une des deux monnaies de réserve mondiales. C'est l'un des domaines que M. George Brown et moi-même souhaitons évoquer et examiner avec nos collègues des autres gouvernements européens. C'est un point très important.

M. de la Vallée Poussin m'a demandé, en troisième lieu, mon point de vue sur le fonctionnement du Conseil des Ministres de l'U.E.O. En tant que nouveau ministre dans cette assemblée, je dirai que la difficulté où se trouvent les membres du Conseil vient du fait qu'ils sont liés par la règle de l'unanimité, si bien que lorsqu'un membre voit d'un mauvais œil le genre de discussion ou d'action que préconise M. de la Vallée Poussin, il empêche les autres membres du Conseil d'y acquiescer. Du point de vue britannique, nous sommes en faveur d'une vision globale des problèmes internationaux, mais la suggestion que l'on formule parfois, selon laquelle le Conseil des Ministres devrait organiser des entretiens périodiques avec les Etats-Unis, ne correspond à aucun besoin réel. Les gouvernements membres du Conseil de l'U.E.O. ont déjà suffisamment d'occasions de procéder à des échanges de vues approfondis avec le gouvernement des Etats-Unis, sur un grand nombre de questions,

dans le cadre de nombreuses instances internationales. Nous ne pensons pas que cette proposition puisse conduire à des résultats utiles.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je remercie M. Thomson de son discours et de sa réponse à M. de la Vallée Poussin, mais j'aimerais qu'il précise exactement ce qu'il entend par le mot « aménagements ». Je crois comprendre qu'il pense à des règlements particuliers à l'agriculture, prévus pour plusieurs années au moins, ou pour une période d'adaptation par exemple. Il serait beaucoup plus difficile de procéder à des aménagements si, dans son esprit, il s'agissait d'aménager le cadre des institutions du Traité de Rome. Personnellement, je ne crois pas qu'il le comprenne ainsi, mais pourrait-il préciser sa pensée afin d'éviter tout malentendu ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Thomson.

M. THOMSON (Traduction). — On ne saurait clarifier entièrement, à l'avance, un point aussi vital, car il est évident que le processus d'aménagement repose sur le compromis et qu'aucune réponse absolument précise et complète à cette question ne sera possible tant que nous n'en serons pas au stade des négociations. Mais je répète que nous ne ressentons pas le besoin de remettre en question les institutions du traité et qu'en évoquant les compromis qu'exige la sauvegarde des intérêts essentiels de la Grande-Bretagne, du Commonwealth et des partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'A.E.L.E., nous entendons ceux qui peuvent intervenir sans que l'on mette en cause les institutions.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il encore la parole ?...

Aucun Représentant ne demandant la parole, il ne me reste qu'à remercier M. le Ministre Thomson de la netteté de ses réponses.

11. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Doc. 365 et amendement*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du dix-septième

The President (continued)

on the seventeenth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and the vote on the draft Resolution, Document 365 and Amendment.

I call Mr. Meyers, Rapporteur of the Working Party.

Mr. MEYERS (Belgium) (Translation). — Mr. President, my statement will be a very brief one. It will be in three parts, a word of appreciation, then a section detailing the facts and, after that, a section expressing hope for the future.

I start with an expression of the gratitude which I owe to a member of our Assembly who left us some weeks ago. I refer, of course, to Mrs. Hubert, who presided in such notable fashion over the activities of the Working Party from 1958 onwards — who initiated various schemes and who undoubtedly made it possible for closer contact to be established between the Assembly and the different national parliaments.

I wanted to begin by saying this since, as I have been a member of the Working Party for about three years, I was able to observe at first-hand Mrs. Hubert's activities in this respect.

The second part concerns the activities of the Working Party since our last meeting in November 1965.

The Working Party met once in Brussels and, as a result, we were able to note that the working methods that we had suggested to members of the Assembly had borne fruit.

I think it necessary to point out that some years ago the Working Party's activities were limited to holding meetings at the end of sessions, to consider the texts of recommendations, to decide which were the most important of them, to send them to the various parliaments, and, finally, to follow the debates on them.

Since then, and especially in the last two years, we have been sending to every one of you the collected texts, indicating the activities in the seven parliaments so that it is possible for you to familiarise yourselves both with oral and written interventions and the debates following them.

Furthermore, and I think this was an admirable innovation, we have for the last year been sending

out a bulletin written in the native tongue of each member State to all members of the different parliaments. In other words, this bulletin is not published only in French and English, but we are communicating the more important texts, and the text of the more significant speeches to members of parliaments in their own languages. This enables them to keep up to date with our activities.

Following this step, we noticed an increase in the number of interventions. More particularly, we were able to ascertain that members who do not belong to WEU were taking part in budget debates on problems concerning WEU, both in committee and in plenary meetings.

As a result of the documentation we are sending to members of the different parliaments, we have noticed that an increasing number of both oral and written questions have been put. Three figures illustrate this point. In 1964, 20 questions were asked as the result of the document we had sent to members. In 1965 the number of questions had risen to 38, and 23 questions have already been asked in the first five months of this year. This leads us to hope that before the end of the year governments will have been asked more than 40 questions by members of parliaments. This proves the growing interest of parliamentarians in WEU problems.

Mr. President, I now come to my third point, namely what we have to do in the future. We thought we had used up all our existing resources. However, when the Working Party visited Brussels, it noticed that a system was being used there which we had introduced in 1962, not in both Houses, but merely in the Chamber of Representatives. In the latter, as a result of an amendment to the rules, a European Affairs Committee was set up, the members of which do not belong to any of the four international assemblies, and members of the Belgian Parliament who belong to the European Parliament, the Consultative Assembly of the Council of Europe, our Western European Union Assembly or the Interparliamentary Consultative Council of Benelux are invited to attend as advisers or observers.

This Committee does not do the same job as that of the Foreign Affairs Committee. It is more in the nature of a working group which considers in the wider context all the problems affecting Europe and which enables members of parliament who are not members of the international assem-

M. le Président (suite)

rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et le vote sur le projet de résolution, Document 365 et amendement.

La parole est à M. Meyers, rapporteur du groupe de travail.

M. MEYERS (Belgique). — M. le Président, mon exposé sera fort bref. Il sera divisé en trois chapitres : un chapitre de reconnaissance, un chapitre de constatation de faits et un chapitre d'espoir.

La reconnaissance, je la dois à un membre de notre assemblée qui nous a quittés, il y a quelques semaines. Je veux parler de Mme Hubert qui, depuis 1958, a présidé d'une façon extraordinaire aux destinées du groupe de travail, a provoqué différentes initiatives et a permis qu'un contact plus étroit soit établi entre votre assemblée et les divers parlements nationaux.

Je tenais à commencer mon intervention par cette déclaration car, étant membre depuis à peu près trois ans du groupe de travail, j'ai pu constater personnellement quelles étaient les activités de Mme Hubert dans ce domaine.

Deuxième problème : l'activité du groupe de travail depuis notre dernière réunion du mois de novembre 1965.

Le groupe de travail s'est réuni une fois à Bruxelles et, à la suite de cette réunion, nous avons pu constater que la méthode de travail que nous avions proposée aux membres de votre assemblée avait porté ses fruits.

Je crois nécessaire d'indiquer qu'il y a quelques années, l'activité du groupe de travail consistait uniquement à tenir une réunion à la fin de la session, à examiner les textes des recommandations, à en discerner les plus importants pour les envoyer aux différents parlements et, enfin, à suivre les débats de ces derniers.

Depuis lors, et tout spécialement depuis deux ans, nous vous envoyons à tous un recueil, vous indiquant par des textes les activités dans les sept parlements, de telle façon qu'il vous soit possible de suivre les interventions tant orales qu'écrites et les débats qui s'y déroulent.

D'autre part, et je crois que c'est une initiative fort heureuse, nous envoyons, depuis un an, un

bulletin, édité dans leur langue, à tous les membres des divers parlements. Nous ne limitons donc pas cette édition à la langue française et à la langue anglaise, nous envoyons les textes les plus importants, de même que les interventions les plus marquantes, aux membres des parlements, dans leur langue, ce qui permet à nos collègues de suivre nos activités.

A la suite de cette initiative, nous avons noté une augmentation des interventions. Nous avons notamment pu constater que les membres qui ne font pas partie de l'U.E.O. prennent part à la discussion des budgets, des problèmes qui touchent l'U.E.O. aussi bien dans les commissions que lors des réunions des assemblées.

Par le système des documents que nous transmettons aux membres des divers parlements, nous constatons que, de plus en plus, des questions, tant orales qu'écrites, sont posées. Voici trois chiffres : en 1964, vingt questions avaient été provoquées par les documents que nous avions envoyés aux membres ; en 1965, trente-huit questions, et pendant les cinq premiers mois de cette année, vingt-trois questions ont déjà été posées. Cela nous laisse espérer qu'avant le mois de décembre de cette année, plus de quarante questions auront été posées aux gouvernements par les membres des assemblées, ce qui constitue la preuve d'un intérêt grandissant des parlementaires pour les problèmes de l'U.E.O.

C'est ici, M. le Président, que j'en arrive au troisième problème, à savoir ce que nous devons faire à l'avenir, car nous pensions avoir épousé tous les moyens. Mais à la suite de la visite que le groupe de travail a faite à Bruxelles, il a pu constater que l'on y pratiquait un système que nous avons déjà introduit depuis 1962, non pas dans nos deux assemblées, mais simplement à la Chambre des Représentants. Dans cette dernière assemblée, par suite d'une modification du règlement, il a été institué une commission des affaires européennes dont les membres ne font pas partie des quatre assemblées internationales, mais où sont invités, comme consultants et observateurs, les membres du parlement belge qui font partie, soit du Parlement européen, soit du Conseil de l'Europe, soit de l'Union de l'Europe Occidentale, soit encore du Comité interparlementaire de Benelux.

Cette commission ne fait pas un travail identique à celui de la commission des affaires étrangères. C'est plutôt un groupe de travail qui étudie, dans son sens large, tous les problèmes qui touchent à l'Europe et permet aux parlementaires qui ne font pas partie des assemblées de suivre

Mr. Meyers (continued)

bles to learn about the activities of those who represent their parliaments in those assemblies. For we are, so to speak, the delegates here of our parliaments : we are nominated by them and we should report to them not only on the activities of the Assembly as a whole but also on what we ourselves have done here. This is the function of our European Affairs Committee in Belgium.

The members of the Working Party were impressed by this method of work and, as a result, I have been delegated to submit a draft Resolution, which is to be found in Document 365. Following discussions with members of this Assembly in the last few days, however, and more particularly today, I felt it would be useful to draft the text in more flexible terms, as it appeared to me to be too rigid. We did not take sufficiently into account *de facto* or *de jure* situations existing in particular countries or legal or even constitutional situations which might exist in others.

The original text of our draft Resolution read : "Convinced that the creation of committees or study groups for European affairs in the national parliaments would increase the effectiveness of parliamentary work in this field ..."

We feel that there are other possible methods than the establishment of committees, study groups, or anything else.

We are therefore proposing to give it a somewhat wider scope. The original recommendation read :

"Recommends that the parliaments of WEU member countries which have not yet done so set up committees or study groups for European affairs."

I have personally proposed an amendment to this text, taking into account the criticisms made. I should like to thank those members of the Assembly who were kind enough to communicate them to me.

Consequently, we are amending the second paragraph of the preamble and the operative part of the text to read as follows :

"Convinced that it should be possible for the activities of the European assemblies to be followed continuously by as many members of the

national parliaments as possible, that measures should be taken to make parliamentary work in this field more effective and that, if necessary, consideration should be given to the creation of committees or study groups for European affairs,

RECOMMENDS

That the parliaments of the WEU member countries seek the most appropriate means of encouraging their members to take the closest possible interest in the development of European affairs and the activities of the European assemblies to which their countries belong and set up, if necessary, committees or study groups for European affairs."

I think that in this way I have taken care, as precisely as possible, of the contingent difficulties, whether constitutional, legal or *de facto*, which exist in certain countries, so that it will be possible for us to attain our principal objective, namely to interest as many of our colleagues as possible who are not members of this Assembly in our problems and activities.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is open.

I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I wish to thank Mr. Meyers for his report, and in particular for the changes he has made following the comments on his first draft. These comments appear to me, in a sense, to reflect a wider view of the problem, since they have enabled us to attain our joint aim, which is to achieve closer understanding amongst individual members of individual assemblies, and to render relations between this Assembly and the various national assemblies easier, more elastic and more effective.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The Working Party has submitted a draft Resolution on the creation of European affairs committees in the national parliaments.

An amendment to this draft Resolution has been submitted by Mr. Meyers, the Rapporteur.

M. Meyers (suite)

l'activité de ceux que j'appellerai les mandants du parlement. Car c'est bien cela que nous sommes : nous sommes désignés par nos parlements respectifs et nous devons leur rendre compte, non seulement des activités de l'Assemblée dans son ensemble, mais également de ce que nous avons fait nous-mêmes ici. Tel est le rôle de notre commission des affaires européennes en Belgique.

Les membres du groupe de travail ont été impressionnés par cette méthode de travail. Dès lors, ils m'ont chargé tout spécialement de vous proposer un projet de résolution, contenu dans le Document 365 ; mais, à la suite de discussions qui ont eu lieu durant ces derniers jours, et spécialement aujourd'hui, avec des membres de votre assemblée, j'ai cru qu'il était utile d'assouplir le texte, qui me semblait trop rigide. Nous ne tenions pas suffisamment compte, dans ce projet de résolution, de situations de fait ou de situations juridiques qui existent dans un pays, ou encore de situations juridiques ou même constitutionnelles qui peuvent exister dans d'autres.

Notre texte était le suivant :

« Convaincue que la création de commissions ou groupes d'étude des affaires européennes dans les parlements nationaux aurait pour effet d'accroître l'efficacité des travaux parlementaires dans ce domaine... »

Nous estimons qu'il y a moyen de trouver d'autres systèmes que la création d'une commission ou d'un groupe de travail ou de quoi que ce soit.

Dès lors, nous élargissons la recommandation, dont le texte était :

« Recommande aux parlements des pays membres de l'U.E.O. qui ne l'ont pas encore fait de créer une commission ou un groupe d'étude des affaires européennes. »

J'ai personnellement proposé un amendement à ce texte, qui tient compte des observations qui m'ont été présentées. Je tiens à remercier ici les membres de cette assemblée qui ont bien voulu me les communiquer.

Nous modifions donc le deuxième considérant et le dispositif de la recommandation comme suit :

« Convaincue que les activités des assemblées européennes devraient pouvoir être suivies d'une façon permanente par un aussi grand nombre

de membres que possible des parlements nationaux, que des mesures devraient être prises afin de rendre plus efficaces les travaux parlementaires dans ce domaine et que, s'il y a lieu, la création de commissions ou groupes d'étude des affaires européennes devrait être envisagée,

RECOMMANDATION

Aux parlements des pays membres de l'U.E.O. de rechercher les moyens les plus adéquats afin d'intéresser leurs membres, de façon aussi poussée que possible, au développement des affaires européennes et aux activités des assemblées européennes dont leur pays fait partie, et de créer, s'il y a lieu, une commission ou un groupe d'étude des affaires européennes. »

Je crois avoir ainsi répondu, d'une façon aussi pertinente que possible, aux préoccupations, soit constitutionnelles, soit juridiques, soit de fait, qui existent dans quelques pays, afin qu'on puisse atteindre le but principal, à savoir intéresser d'une manière aussi large que possible nos collègues qui ne font pas partie de cette assemblée aux problèmes et aux activités de celle-ci.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est ouverte.

La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (Italie) (Traduction). — M. le Président, je voudrais remercier M. Meyers de son rapport et surtout des modifications qu'il y a apportées à la suite des observations suscitées par son premier texte. Il me semble qu'en un certain sens, ces observations reflétaient une conception plus large du problème, puisque, grâce à elles, nous avons pu atteindre les objectifs que nous nous proposions d'un commun accord : une meilleure entente entre les membres des diverses assemblées et, en général, une facilité, une souplesse et une efficacité plus grandes des rapports entre les assemblées nationales et notre assemblée.

Merci, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?

La discussion est close.

Le groupe de travail soumet à l'Assemblée un projet de résolution sur la création de commissions des affaires européennes dans les parlements nationaux.

Sur ce projet de résolution, un amendement a été déposé par le rapporteur, M. Meyers.

The President (continued)

Does anyone wish to speak against the amendment ?...

I shall now ask you to vote on it by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

I shall now ask you to vote on the amended draft Resolution by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amended draft Resolution is adopted¹.

12. Nomination of members for Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the nomination of members for Committees.

The nominations for the four permanent Committees of the Assembly, for the Special Committee on Space Questions and for the Working Party for Liaison with National Parliaments have been issued in an appendix to Notice No. 1, which has been distributed.

Are there any amendments to these proposals ?...

In accordance with the provisions of Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure, I submit these nominations to you for approval. Seats still vacant will be filled subsequently.

Are there any objections to these nominations ?...

I see there are none.

The nominations for the Committees and the Working Party are therefore ratified.

The Committees of the Assembly and the Working Party are constituted accordingly.

13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Tuesday 14th June, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

Global communications by satellite — Europe's role ; State of European space activities — The ELDO crisis (Statement by Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions ; Presentation of the Reports of the Committee on Space Questions ; Joint Debate and Votes on the draft Recommendations, Documents 372 and 371).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.10 p.m.)

1. See page 18.

M. le Président (suite)

Personne ne demande la parole contre l'amendement ?...

Je le mets aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Je mets maintenant aux voix, par assis et levé, le projet de résolution ainsi amendé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de résolution amendé est adopté¹.

12. Nomination des membres des commissions

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la nomination des membres des commissions.

Les candidatures aux quatre commissions permanentes de l'Assemblée, à la Commission spéciale des Questions Spatiales et au Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, ont été publiées dans une annexe au Bulletin n° 1. Cette annexe vous a été distribuée.

Il n'y a pas de modification à ces propositions?...

Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement, ces candidatures sont soumises à l'Assemblée. Les sièges qui ne sont pas encore pourvus le seront ultérieurement.

Y a-t-il des contestations sur les candidatures présentées?...

Je constate qu'il n'y a pas de contestations.

Les candidatures aux commissions et au groupe de travail sont donc ratifiées.

En conséquence, les commissions de l'Assemblée et le groupe de travail se trouvent ainsi constitués.

13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mardi 14 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (Exposé de M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales ; Présentation des rapports de la Commission des Questions Spatiales ; Discussion commune et votes sur les projets de recommandations, Documents 372 et 371).

Il n'y a pas d'opposition?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 10)

1. Voir page 18.

SECOND SITTING

Tuesday, 14th June 1966

SUMMARY

- | | |
|---|--|
| <p>1. Adoption of the Minutes.</p> <p>2. Attendance Register.</p> <p>3. Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis (<i>Statement by Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions ; Presentation of the Reports of the Committee on Space Questions ; Joint Debate, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments</i>).</p> <p><i>Speakers : The President, Mr. Bourgoin (Chairman of the Committee), Mr. Brown (Rapporteur), Mr. von Merkatz (Rapporteur), Mr. Edelman.</i></p> | <p>4. Motion for a Recommendation with request for urgent procedure (Doc. 376).
<i>Speaker : Mr. Goedhart.</i></p> <p>5. Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis (<i>Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments</i>).
<i>Speakers : The President, Mrs Maxsein, Mr. Pounder, Earl Jellicoe, Mr. de Montesquieu.</i></p> <p>6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.</p> |
|---|--|

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Global communications by satellite — Europe's rôle

State of European space activities — The ELDO crisis

(*Statement by Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions ; Presentation of the Reports of the Committee on Space Questions ; Joint Debate, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*)

The PRESIDENT (Translation). — The Order of the Day calls for the statement by

Mr. Bourgoin, Chairman of the Committee on Space Questions, and the presentation of the reports submitted on behalf of the Committee on Space Questions by Mr. Brown on global communications by satellite — Europe's rôle, Document 372, and by Mr. von Merkatz on the state of European space activities — the ELDO crisis, Document 371.

I call Mr. Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Committee on Space Questions is submitting two reports, both of them dealing with very important and topical problems : the proposed construction of a European launcher, and the future of telecommunications by satellite in the framework of Europe.

The scrapping of the ELDO project and failure to make proper technical preparation for the 1969 dead-line, when the final texts of the agreement for a world-wide telecommunications system are to be negotiated, may decide whether our countries are to improve their technical and scientific level and preserve for Europe the position it should occupy, or whether, on the other hand, Europe is to be relegated to a secondary position and forced to exist for ever under the influence of and dependent on others.

These two projects are in many ways inter-dependent.

1. See page 21.

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 14 juin 1966

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| <p>1. Adoption du procès-verbal.</p> <p>2. Présences.</p> <p>3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (<i>Exposé de M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales ; Présentation des rapports de la Commission des Questions Spatiales ; Discussion commune, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements</i>).
<i>Interviennent : le Président, M. Bourgoin (président de la commission), M. Brown (rapporteur), M. von Merkatz (rapporteur), M. Edelman.</i></p> | <p>4. Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence (Doc. 376).
<i>Intervient : M. Goedhart.</i></p> <p>5. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (<i>Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements</i>).
<i>Interviennent : le Président, Mme Maxsein, M. Pounder, Lord Jellicoe, M. de Montesquiou.</i></p> <p>6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.</p> |
|---|--|

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal ¹.

3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe

Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.

(*Exposé de M. Bourgoin, président de la Commission des Questions Spatiales ; Présentation des rapports de la Commission des Questions Spatiales ; Discussion commune, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'exposé de M. Bourgoin, président de la

Commission des Questions Spatiales ainsi que la présentation des rapports faits, au nom de la Commission spatiale, par M. Brown sur les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe, Document 372, et par M. von Merkatz sur l'état des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S., Document 371.

La parole est à M. Bourgoin.

M. BOURGOIN (France). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Commission des Questions Spatiales vous présente deux rapports sur des sujets très importants et tous deux très actuels : le projet de construction d'un lanceur européen et l'avenir des télécommunications spatiales dans le cadre de l'Europe.

En effet, l'abandon du projet ELDO, un manque de vigilance et de préparation technique pour le rendez-vous de 1969 où doivent être fixés les statuts définitifs des accords sur une organisation mondiale des télécommunications, peuvent soit déterminer l'accès de nos pays aux niveaux techniques et scientifiques supérieurs et conserver à l'Europe la place qu'elle peut prétendre occuper, soit la reléguer dans une catégorie secondaire destinée à vivre à tout jamais sous l'influence et la dépendance des autres.

Ces deux projets sont par bien des points interdépendants.

1. Voir page 21.

Mr. Bourgoin (continued)

Space telecommunications cannot but be international, as a number of provisional agreements have already confirmed.

None the less, the organisation of these telecommunications has been entrusted to a private commercial body, COMSAT, which intends to preserve an American majority, no matter how many participants there may be.

This situation is at present justified because the United States holds 56% of the capital of this corporation, as against 28% held by Europe. Moreover, there is no denying that America's technical and technological contribution is incomparably superior to that of Europe.

It is therefore essential that the European countries should, by 1969, have acquired knowledge and resources such as to enable them to compete with America and to claim parity of participation. The only way of doing this is to make sufficient technical progress, in regard to both satellites and launchers, to demonstrate that we are fully capable of organising our own independent system, which could merely be linked with that of the Americans.

A far more serious problem is that of the transmission by satellites of television programmes, since this may have considerable political, economic and cultural repercussions.

It will not be very long before it will be possible to install on a satellite transmitters so powerful that their programmes can be picked up by ordinary inexpensive receivers.

Television now constitutes so powerful an instrument of cultural, political, economic and news propaganda that national authorities would be powerless to exercise any control at all if a monopoly were to be established in this field — it would mean the end once and for all of the independence of any countries, whatever their level of development, not in possession of equivalent means of expression.

This new publicity instrument would have the effect of diminishing the influence of such countries all over the world, and even amongst their own peoples. For what means would we have of fighting back if the only programmes

which could be picked up all over the world were those transmitted by America and the Soviet Union ?

Then there is another point, the importance of which should not be overlooked and which concerns the future both of our scientific development and of our industries.

Unless we are able, in 1969, to give proof of our ability not only to construct but also to design the elements — satellites and launchers — of a telecommunications system, what contribution will our industries be able to make towards building up a joint system ? The most we can hope for is to act as sub-contractors producing certain elements designed by other people. If research were not considered a matter of immediate concern, the "drain" of our scientists towards better equipped countries would be accelerated, in addition to which our tax-payers' money, the famous 28 % of our participation in the cost of COMSAT, would be used to expand American laboratories to the detriment of our own which are, to say the least of it, still very far from perfect.

Having shown how much is at stake, I must now emphasise that no European country — although several of them are technically perfectly capable of producing both satellites and launchers — is in a position to finance such projects single-handed, and that the only means of doing so is by full and close collaboration between the countries of Europe.

At the moment, Europeans do not believe in the potentialities of space. Although the gross national product of Western Europe is equivalent to that of the whole of North America — 35% of the gross national product of the world (but Western Europe's per capita wealth is less, its population being larger) — Europe allocates only 0.04% of this product to space projects, against 1% allocated by the United States and 2% by the USSR. And even this modest amount is dispersed over a multitude of national projects and programmes which are not even backed, in most cases, by the existence of a long-term plan.

It is against this apathy and this dispersion of effort that we have to fight if we wish to enable Europe to preserve its most precious possession — independence.

This brings us to the ELDO crisis. This association of six European countries for the study and construction of satellite launchers was a typical example of the kind of action the countries of

M. Bourgoin (suite)

Les télécommunications spatiales ne peuvent être qu'internationales et, déjà, un certain nombre d'accords provisoires ont concrétisé cette notion.

Cependant, l'organisation a été confiée à un organisme privé à but commercial, la COMSAT, qui entend y conserver une majorité américaine, quel que soit le nombre des participants.

Cette prétention est actuellement justifiée puisque les Etats-Unis détiennent 56 % du capital du consortium contre 28 % à l'Europe. Il est aussi indéniable que leur apport technique et technologique est supérieur à celui de l'Europe dans des proportions telles qu'il est inutile de tenter d'en faire la comparaison.

Il est donc nécessaire que les Européens aient acquis, avant 1969, des connaissances et des moyens qui les rendent compétitifs et leur permettent de prétendre à une participation égaleitaire. Ceci ne peut se faire que par une mise au point technologique, tant en matière de satellites que de lanceurs, suffisante pour démontrer que nous pourrions très bien organiser notre propre système indépendant, travaillant en simple liaison avec le système américain.

Beaucoup plus grave encore est la question de la transmission par satellites des programmes de télévision, car elle est susceptible d'avoir des conséquences politiques, économiques et culturelles considérables.

Le temps n'est plus guère éloigné où l'on pourra installer à bord d'un satellite une puissance d'émission telle qu'avec un simple récepteur, à la portée de toutes les bourses, il sera possible de capter n'importe quelle émission.

La télévision représente actuellement un tel moyen de propagande culturelle, politique, économique et publicitaire que tout contrôle et toute réaction des autorités nationales seraient rendus impossibles si un monopole de fait s'établissait, et c'en serait fait à tout jamais de l'indépendance des pays, quel que soit le niveau de leur développement, qui n'auraient pas à leur disposition un moyen d'expression équivalent.

Cette nouvelle arme de persuasion entraînerait le déclin de leur influence sur toute la planète et même vis-à-vis de leurs propres citoyens. Car, que seraient nos moyens de lutte si seules les émissions américaines et soviétiques pouvaient

être captées sur l'ensemble du globe ?

Il est aussi un autre point de vue dont il ne faut pas négliger l'importance et qui concerne tant l'avenir de notre développement scientifique que celui de nos industries.

Si nous ne pouvons fournir en 1969 les preuves de nos capacités non seulement à construire, mais aussi à concevoir les éléments — satellites et lanceurs — d'un système de télécommunications, quelle part sera faite à nos industries pour la réalisation d'un système commun ? Tout au plus obtiendrons-nous des contrats de sous-traitants chargés de construire quelques éléments conçus par d'autres. La recherche étant exclue de nos préoccupations immédiates, nous verrions s'accentuer l'exode de nos savants vers les pays mieux lotis et, de plus, l'argent de nos contribuables, ces fameux 28 % de participation à la COMSAT, serait employé à développer les laboratoires américains au détriment des nôtres, dont le moins que nous puissions dire est qu'ils sont encore bien insuffisants.

Il me faut maintenant souligner, après avoir démontré l'importance de l'enjeu, qu'aucun de nos pays — bien que plusieurs d'entre eux aient toutes les capacités techniques pour réaliser et satellites et lanceurs — n'est en état de financer de semblables projets et que seule une union intime, une collaboration complète entre Européens pourraient y parvenir.

Pour le moment, les Européens ne croient pas à l'espace. Alors que le produit national brut de l'Europe occidentale est équivalent au produit national brut de l'Amérique du Nord entière — 35 % du produit national brut mondial — avec une richesse individuelle moindre par le fait du plus grand nombre de parties prenantes, l'effort européen est de 0,04 % de ce produit national brut contre 1 % aux Etats-Unis et plus de 2 % en U.R.S.S. Et encore, ce modeste effort est-il dispersé dans une multitude de projets et de programmes nationaux dont la pérennité, dans la plupart des cas, n'est même pas garantie par un plan à long terme.

C'est contre ce manque d'intérêt et cette dispersion qu'il nous faut lutter si nous voulons amener l'Europe à conserver le plus précieux de ses biens : son indépendance.

Et cela nous amène à la crise du C.E.C.L.E.S.-ELDO. Cette association de six pays européens pour l'étude et la construction de lanceurs d'engins spatiaux était le type de ce que les Euro-

Mr. Bourgoin (continued)

Europe could take in order to overcome the inadequacy of their national resources.

Set up in 1962 at the instigation of the British, ELDO was responsible for constructing a launcher capable of sending up the satellites required for space telecommunications and television. In 1966 it was the British, again, who decided to withdraw, thus facing their partners with an awkward predicament : in the first place the French, who had abandoned their plans for a national programme in order to participate in that of the association, then the Germans, who were new in the field, whose first tests were carried out in record time and who are reluctant to abandon what they have done and disband teams of research workers built up with such difficulty, and all the other participants in the programme, for whom the abandonment of this project means a waste both of scientific work and of a considerable amount of money.

The latest international consultations held on this subject — at the end of last week, i.e. three days ago — give grounds for hope that Her Majesty's Government may reconsider its decision. We sincerely hope that it will. For Europeans can have no stronger inducement to unite than the prospect of space research and activities on a scale which would be impossible save through collaboration between all our research workers and all our industries. To bring our technical competence, at long last, up to a level compatible with our political importance, and to resume the position in the world to which both our past history and our present capacities entitle us — is not this an incentive sufficient to make us seek to reconcile our conflicting national ideals ?

I shall now leave the Rapporteurs, Mr. von Merkatz for ELDO and Mr. Brown for telecommunications, to discuss with you the reports they have prepared.

Mr. Edelman and some of his friends asked that the discussion of these two reports be combined and the Assembly agreed to do this. I regret this decision, since Mr. Brown's report deals with the theory of research, whereas that of Mr. von Merkatz is confined to one precise aspect of European collaboration. I am afraid that a discussion dealing both with the advantages of pursuing a limited, immediate project and also with general considerations of the uses of space may be confusing for those of our listeners who are less

familiar than we are with the subject but who, none the less, through their vote, will influence the outcome of this debate. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown to present his report on global communications by satellite — Europe's rôle, Document 372.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — It is my pleasure to present the second report of the Space Committee. I support the Chairman of my Committee in his last words, in that we are a little confused this morning in the presentation of reports. The introductory statement by the Chairman hinged very much on the two aspects of the reports, but I believe that the decision of the Presidential Committee was right since, quite clearly, there is close affinity between the two reports.

It is said by those in favour of taking immediate action that the requirement for the ELDO project is purely for communications. If that is true, clearly it must be affected by this second report. Perhaps I may begin by suggesting to the Assembly that in fact there is nothing for Europe to go into with respect to satellite communications. If that is so, it follows that the claim that the responsibility for ELDO rests entirely and solely upon the provision of a communications system must suggest that something is radically wrong as between these two reports. It is therefore, in the interests of the Assembly that it should consider these two reports in view of their interconnection.

This is a follow-up report on the previous one from my Committee, which referred to the political choice before Europe. Perhaps I can summarise the conclusions of that first report. We asked Europe to be honest with itself, to examine its policy on space and to ascertain precisely what its choice would be.

If it is to go on with this kind of programme, it must face a complete and radical change in the existing set-up and be prepared to put in sufficient money in order to support it. Above all, it will have to give the new organisation an objective which is attainable and in the best interests of the world as well as of Europe in particular.

M. Bourgoin (suite)

péens pouvaient imaginer pour pallier leurs insuffisances financières nationales.

Crée à l'instigation des Anglais en 1962, elle était chargée de construire un lanceur capable de mener à bien les tâches que nous proposent les télécommunications et la télévision spatiales. En 1966, ces mêmes Anglais décident de s'en retirer, mettant ainsi les autres participants dans le plus grand embarras. Les Français d'abord, qui ont abandonné l'étude d'un programme national pour consacrer leurs efforts à celui de l'association ; les Allemands dont ce sont les premiers essais, qu'ils ont menés à bien dans un temps record et qui ne tiennent pas à perdre leur acquis et à disperser les équipes de chercheurs qu'ils ont constituées à grand peine ; et tous les autres participants, pour lesquels l'abandon du projet représente un gaspillage d'activités scientifiques et de moyens financiers considérables.

Les dernières consultations internationales à ce sujet — qui ne datent que de la fin de la semaine dernière, c'est-à-dire d'il y a trois jours — laissent espérer que le gouvernement de Sa Majesté reviendra sur sa décision. Nous le souhaitons ardemment. Car si les Européens ont une raison de s'unir, c'est bien celle que nous offrent la recherche et l'exploitation spatiales que nous ne pouvons entreprendre qu'ensemble par une collaboration de tous nos chercheurs et de toutes nos industries. Rétablir enfin le juste rapport entre nos compétences techniques et notre importance politique et reprendre la place que notre passé, tout autant que nos possibilités présentes, nous ordonnent d'occuper, n'est-il pas un mobile suffisant pour regrouper enfin tous les idéaux nationaux, qui maintenant s'affrontent ?

Je laisse maintenant aux rapporteurs, M. von Merkatz pour le C.E.C.L.E.S., M. Brown pour les télécommunications, le soin d'étudier avec vous les rapports qu'ils ont établis.

M. Edelman et certains de ses amis ont demandé que les discussions concernant les deux rapports soient jointes. L'Assemblée a décidé qu'il en serait ainsi. Je le regrette, car le rapport de M. Brown traite de la philosophie de la recherche, alors que celui de M. von Merkatz se borne à faire le point d'une péripetie sur un point bien précis de la collaboration européenne. Je crains qu'une discussion, où seront mêlés les arguments qui militent en faveur de la poursuite d'un projet partiel immédiat et ceux qui se fondent sur une

vue générale de l'exploitation spatiale, ne mette un peu de confusion dans l'esprit de ceux qui nous écoutent, qui ne sont pas avertis comme nous le sommes, mais qui n'en auront pas moins, par leur vote, à donner tout son sens à ce débat.
(Applaudissements)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Brown pour présenter son rapport sur les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe, Document 372.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai le plaisir de présenter le deuxième rapport de la Commission des Questions Spatiales. Je partage l'avis du président de ma commission qui a évoqué, à la fin de son discours, la légère confusion qu'a fait naître, ce matin, la question de la présentation des rapports. Dans son introduction, le président a fait observer que les deux rapports traitent de questions différentes, mais je crois que la décision du Comité des présidents est justifiée puisqu'il y a, de toute évidence, une étroite affinité entre eux.

Ceux qui sont favorables à une action immédiate déclarent que le projet ELDO est uniquement destiné aux télécommunications. S'il en est ainsi, ce deuxième rapport doit forcément avoir des incidences à cet égard. Peut-être pourrais-je commencer par suggérer à l'Assemblée qu'en fait, l'Europe n'a rien à entreprendre dans le domaine des télécommunications par satellites. S'il en est ainsi, l'argument selon lequel le C.E.C.L.E.S. est uniquement chargé de fournir un système de télécommunications fait apparaître un conflit radical entre les deux rapports. L'Assemblée a donc intérêt à les examiner sous l'angle de cette interdépendance.

Le présent rapport fait suite à celui dans lequel ma commission évoquait le choix politique qui s'offre à l'Europe. Peut-être puis-je résumer les conclusions de ce premier rapport. Nous demandions à l'Europe d'être honnête envers elle-même, d'examiner sa politique en matière spatiale et d'opérer son choix en connaissance de cause.

Si elle compte poursuivre ce genre de programme, elle doit envisager une modification radicale de l'organisation actuelle et être prête à investir suffisamment de capitaux pour en rendre le fonctionnement possible. Avant tout, il faudra qu'elle assigne à la nouvelle organisation un objectif qu'elle puisse réellement atteindre et qui réponde au mieux aux intérêts du monde et, singulièrement, à ceux de l'Europe.

Mr. Brown (continued)

I said at the time that, unless Europe did this, it would be dishonest of Europe to go on in the existing manner, taking some form of consolation from the fact that we were spending £70 million a year and arguing that in some peculiar way this was supporting Europe's rôle in space. I pleaded with the Assembly to the effect that, if Europe decided not to go on with space work, this would at least be honest and in the best interests of the tax-payers if such a decision was based only on the existing system. I thought, however, that history would judge us harshly.

It is no good the Assembly or anyone else arguing that they are prepared to go on with the present system, because it leads nowhere. It would mean that at the end of the day all that one could say was, "At least we kept going".

I believe that the choice before Europe is greater than just to take that kind of solution. I said that, if the Assembly accepted the point made by my Committee, we would seek to produce further reports dealing with specific issues. This is the first one dealing with communications. This is a matter of topical interest and one about which both Europe and the world ought to have views.

When I accepted the task placed upon me by my Committee, emotionally I wanted to say "Yes" and that Europe had a real rôle to play in producing a completely independent medium-orbit satellite system. That had been my feeling for many years. I accepted the duty of preparing the report with enthusiasm because I felt this to be the sort of thing I wanted to see.

I want the Assembly to understand that my report represents the views I sought in Europe. My job is to represent the views of Europe. It is not to impart my own view of what I would or would not like. It was my job to do my research in Europe, to find out what Europe was thinking and to analyse the thinking of Europe, drawing such conclusions as I have been able.

I do not want to be accused of being anti-European. I was, when I began, very pro-European from the point of view of having a satellite system. It was distressing and a little sad at the end of my working in Europe to discover that there is no real enthusiasm in Europe for its own

satellite system. There are good reasons for this. I do not intend to read the whole of my report. I take the view that the Assembly has had an opportunity to examine it. I should merely like to highlight the reasons for coming to these conclusions.

Historically, I have in Chapter I, for the help of the Assembly, indicated the state of the international system at the moment. I have tried to highlight the real fact that a large number of nations, including a number of European nations, are committed to a single world global system. Whatever Europe may say, hitherto that has been the concerted view, and various agreements have been signed. Therefore, the objective is a world global system. I state in Chapter I all the steps taken before this finally established view of Europe and many other countries was evolved. When one examines that thinking it is right. Why is it that one would wish to produce alternative systems? In my discussions in Europe, both with technicians and politicians. I have considered a number of standard questions. They were layman-type questions as I felt I wanted to measure the answers against a standard *pro forma*.

One of the questions I put was why would one want to have an alternative system. With the exception of one nation, they all said there was no real reason for setting up an alternative system. One of the valuable points to remember in any system of communications in the world today is that a great deal of the viability comes from transatlantic trade. I do not know whether it is correct, but it appears that about 60% of the revenue in our nations comes from transatlantic trade. It can be said that much of that trade pays for the uneconomic internal relationships. Any system finally decided upon must take account of the fact that we must be prepared to have a transatlantic traffic.

The urgency of the matter is very real. In most of Europe we have arrived at a state where the present sea cables and land lines are overloaded. They are at their maximum in 1966 and will be overloaded from now on. Therefore, immediate decision is required as to whether one replaces these cables with larger cables, using the same sort of system, or whether one considers what the real future is to be. The nations of Europe as well as other parts of the world have to consider immediately how they are going to develop their communications system. One of the points made

M. Brown (suite)

J'ai dit à l'époque que faute d'agir ainsi, l'Europe ne saurait honnêtement continuer dans la même voie, en puisant quelque consolation dans le fait de dépenser 70 millions de livres par an et en prétendant que cela l'aide, de quelque manière, à s'acquitter de son rôle spatial. J'ai fait valoir devant l'Assemblée que si l'Europe décidait de renoncer à ses activités spatiales, ce serait au moins honnête et conforme à l'intérêt des contribuables, à supposer que cette décision ne se fonde que sur le système existant. J'estimais, toutefois, que l'histoire nous jugerait sévèrement.

Il est inutile que l'Assemblée ou d'autres instances déclarent qu'elles sont prêtes à maintenir le système actuel, car il ne mène à rien. Cela voudrait dire qu'à la fin de la journée, nous pourrions tout juste dire : « Au moins, nous roulons toujours ».

Je crois que le choix qui s'offre à l'Europe est trop vaste pour que ce genre de solution puisse suffire. J'ai fait remarquer déjà que, si l'Assemblée acceptait le point de vue de ma commission, nous nous efforcerions de consacrer d'autres rapports à des questions déterminées. Le présent rapport est le premier qui traite des télécommunications. C'est là un sujet d'actualité sur lequel l'Europe et le monde doivent se faire une opinion.

Lorsque j'ai accepté la tâche que m'a confiée la commission, j'étais porté, sur le plan sentimental, à acquiescer et à dire que l'Europe avait un rôle réel à jouer en réalisant un système complètement indépendant de satellites sur orbite moyenne. Tel était mon sentiment depuis des années et, si j'ai accepté d'enthousiasme de me charger de préparer ce rapport, c'est que ce genre de chose méritait, à mon sens, d'être approfondi.

L'Assemblée comprendra, je l'espère, que mon rapport expose les points de vue européens. Ma tâche consiste à les présenter, et non à élaborer sur mes propres souhaits dans un sens ou dans l'autre. J'étais chargé d'enquêter en Europe, de découvrir ce qu'on y pense, d'analyser les pensées et d'en tirer toutes les conclusions dont j'étais capable.

Je ne voudrais pas que l'on m'accuse d'être anti-européen. Au début, j'étais acquis à l'idée d'un système de satellites européen. Mais à la fin de ma mission en Europe, j'ai dû constater, avec regret et quelque tristesse, que l'Europe ne manifeste aucun enthousiasme réel pour un sys-

tème de satellites indépendant. Il y a de bonnes raisons à cela. Je n'ai pas l'intention de donner lecture de l'ensemble de mon rapport, estimant que les membres de cette assemblée ont eu le temps d'en prendre connaissance. Je me contenterai de mettre en lumière les raisons qui motivent ces conclusions.

Du point de vue historique, je pense avoir facilité la tâche de l'Assemblée en décrivant, au chapitre I, la situation actuelle du système international. J'ai tenté de mettre en relief un fait très réel, à savoir qu'un grand nombre de nations, notamment européennes, sont vouées à un système mondial unique. Telle a été, quoi que l'Europe puisse dire, la thèse jusqu'ici convenue, et scellée par divers accords. L'objectif est donc un système mondial. Au chapitre I, j'expose toutes les étapes qui ont conduit à cette thèse commune en Europe et dans bien d'autres pays. A bien y regarder, elle est juste. Pourquoi désirerait-on mettre sur pied des systèmes supplémentaires ? Au cours des entretiens que j'ai eus en Europe avec des techniciens et des hommes politiques, j'ai posé un certain nombre de questions-type. C'étaient des questions de profane, car je voulais pouvoir rapporter les réponses à un questionnaire type.

L'une de mes questions était : « Pourquoi désirerait-on un système supplémentaire ? » Toutes les nations, à l'exception d'une, n'y voient aucun intérêt réel. Un des points à retenir, c'est que dans le monde d'aujourd'hui, la rentabilité d'un système de télécommunications découle en grande partie des échanges transatlantiques. Il semblerait — je ne sais pas si cela est exact — que 60 % environ du revenu de nos pays viennent des échanges transatlantiques. On peut dire qu'une grande part de ces échanges sert à compenser le caractère anti-économique de nos relations internes. Quel que soit le système pour lequel on se prononce en définitive, il devra tenir compte de la nécessité d'un trafic transatlantique.

C'est là un problème d'une réelle urgence. Dans la majeure partie de l'Europe, nous sommes arrivés au stade où les câbles sous-marins et les réseaux terrestres existants sont surchargés. Exploités au maximum en 1966, ils seront dorénavant surchargés. Il est donc indispensable de décider immédiatement si l'on doit remplacer ces câbles par des câbles plus gros, sans changer de système, ou si l'on veut envisager les réalités de l'avenir. Il faut que les nations d'Europe et des autres parties du monde examinent sans tarder la manière dont elles vont développer leur réseau

Mr. Brown (continued)

to me was that unless we make this decision quickly we shall get into a situation where we shall begin to reinvest capital in land lines and sea cables which will make it impossible for us to turn to any new system at a later stage.

If one looks at the problem of communication we cannot consider Europe alone. We are one of the groupings of the world considering very seriously the matter of the developing nations. We have a rôle to encourage the developing nations to come into the community of nations and be able to communicate with Europe, and above all to communicate with places outside Europe. Therefore, if one has this concept of a proliferation of satellites, how does a developing nation become part of a community of nations? It has to seek to align itself with one group or another which is managing a satellite system. This can only create further problems of polarisation. I should like the Assembly to keep this in mind. The more systems there are, the greater polarisation there will be, and the greater the difficulty of trying to merge the whole world into an entity.

How is it possible to stop interference with systems? The more systems, the more difficulties of interference. At the moment, the world global system in which European countries are participating has got an agreement even with Russia who, whilst they are not members of it certainly are supporters of it and they are allocating certain of the radio spectrum for the purpose of the world system at a future date. They have given as much indication as one would expect that they are prepared to consider coming into this activity at a later stage. If one speaks of putting up an alternative system, one must question what interference this will cause to other systems. There is only a limited spectrum with which one can work.

Chapter I of the report attempts to identify this situation relative to the world system, thereby laying the foundation for subsequent parts of the paper. I bring in the results of my discussions in Europe. I do not attribute these views to Europe — this is my misapprehension maybe — but I merely say that these were the feelings I had after my discussions.

I deal first with France, which takes a particular view different, I think, from the rest of Europe. The French base their view entirely on the fact that, come what may, there must be an alternative to America. This is the basic premise.

It seems to me that that is not sufficient. There must be criteria upon which one bases this view. It must be economically and technically viable. These are common yardsticks we use in our personal business and international affairs. I cannot see why we should now choose to discard these criteria and feed in a fourth as being the paramount — emotion. The French view is wholly irrespective of the merits of alternative systems. It is just that it must be there. The Chairman hinted at this in his introductory remarks — that one cannot have a monopoly by America, and therefore there must be some form of alternative.

In pursuance of this, the French Government went ahead on the television aspect. The Assembly will recall there were a number of discussions going on to try to obtain a unified system for television.

It seems a perfectly rational thing to do. I am not a supporter of a proliferation of different systems. I have spent some time in my working life teaching people management techniques and urging them to use organisation and methods. Therefore I cannot follow the argument that we have to have variation for variation's sake. During the course of those discussions the French Government decided to contact Russia on a bilateral basis and to come to an agreement with Russia for the use of one system alone — the French system — which the Russians have modified and called by a new name. The modification appears to come back pretty closely to the other system which was seriously considered, the PAL system, from Germany.

Consequently Europe still has a situation in which there are two possible systems although, because of the Russian modification, it would appear that the previous French system now approximates more to the original German system. Both originated from America anyway. They were American systems which have been modified by Germany and France and now by Russia. We are getting closer to a unified system for television. In France they deal with the development of this new technique purely on the terms that it must be different from whatever the Americans are doing.

My feeling about the German and Benelux countries was that they were interested and wanted to participate but could not see any real reason for a separate European entity. I had long discussions about the reasons why they did not

M. Brown (suite)

de télécommunications. On m'a fait observer notamment que, faute d'une décision rapide dans ce sens, nous nous mettrions à réinvestir des capitaux dans les lignes terrestres et les câbles sous-marins, ce qui nous interdirait d'opter plus tard pour un nouveau système.

Lorsqu'on examine le problème des télécommunications, on ne saurait isoler l'Europe. Elle est en effet l'un des groupements mondiaux qui envisagent très sérieusement le problème des pays en voie de développement. Son rôle consiste à aider ces pays à entrer dans la communauté des nations et à communiquer avec l'Europe et plus encore avec les pays situés hors d'Europe. Si l'on se prononce en faveur d'une prolifération de satellites, comment un pays en voie de développement entrera-t-il dans une communauté de nations ? Il devra s'efforcer de s'aligner sur tel ou tel groupe qui exploite un système de satellites. Cela ne peut que multiplier les problèmes de polarisation. J'aimerais que l'Assemblée y réfléchisse. Plus il y aura de systèmes, plus la polarisation sera grande et plus il sera difficile de fondre le monde entier en une seule entité.

Comment peut-on mettre fin aux interférences entre systèmes ? Plus les systèmes seront nombreux, plus il y aura de problèmes d'interférences. A l'heure actuelle, le système mondial auquel participent les pays européens a même fait l'objet d'un accord avec l'Union Soviétique. Cette dernière, sans participer au système, y est néanmoins favorable et lui a réservé, pour une date ultérieure, certaines gammes des fréquences radio. Elle a donné autant de précisions que l'on pouvait en attendre quant à son intention de participer un jour à ces activités. Quand on parle de créer un système supplémentaire, il faut penser aux interférences entre systèmes, car la gamme de fréquences utilisable est restreinte.

Dans le premier chapitre du rapport, j'essaie de cerner la situation du système mondial afin d'étayer les parties ultérieures du document. J'y fais intervenir le résultat de mes entretiens en Europe. Je ne prétends pas donner les vues de l'Europe, à tort peut-être, et me contente de dire quel a été mon sentiment après mes entretiens.

Je commence par la France qui a une position particulière, différente, je crois, de celle du reste de l'Europe. Les Français fondent toute leur argumentation sur le fait que, quoi qu'il arrive, une solution non américaine s'impose. C'est pour

eux un postulat. Cela ne me semble pas suffisant. Cette thèse devrait reposer sur des critères, elle devrait être économiquement et techniquement viable. Ce sont là des normes dont nous nous servons couramment dans nos affaires personnelles ou internationales. Je ne vois pas pourquoi nous déciderions à présent de les abandonner en faveur d'une autre norme, primordiale, qui est la sentimentalité. La thèse française néglige entièrement les mérites des deux systèmes. Elle en veut un, tout simplement. Notre président y a fait allusion dans son introduction lorsqu'il a dit que les Etats-Unis ne devraient pas détenir un monopole et qu'il faut donc mettre en œuvre un autre système.

Le gouvernement français a mis ce principe en application dans le domaine de la télévision. L'Assemblée se souvient certainement que diverses consultations ont eu lieu en vue d'élaborer un système unifié de télévision.

La chose semble parfaitement rationnelle. Je suis hostile à la prolifération des systèmes. J'ai passé une partie de ma vie à enseigner les techniques de gestion, en insistant sur l'organisation et les méthodes. Je ne puis donc accepter le changement pour le plaisir de changer. Au cours des consultations, le gouvernement français a décidé de s'entendre avec l'Union Soviétique sur une base bilatérale et de conclure avec elle un accord sur l'utilisation d'un seul système — le système français — que les Soviétiques ont modifié et appelé d'un nouveau nom. La modification apportée semble rapprocher fortement ce système de l'autre modèle sérieusement envisagé, le système allemand PAL.

En conséquence, l'Europe se trouve toujours devant deux systèmes possibles, encore que le système français initial, tel que l'ont amendé les Soviétiques, se rapproche du modèle allemand initial. De toute manière, les deux modèles viennent des Etats-Unis. Ce sont des systèmes américains qui ont d'abord été modifiés par l'Allemagne et la France, et maintenant par l'Union Soviétique. Nous nous rapprochons donc de l'établissement d'un système unifié de télévision. Or, en France, on ne s'occupe du développement de cette nouvelle technique que pour autant qu'elle soit différente de ce que font les Américains.

L'Allemagne et le Bénélux m'ont donné l'impression de s'intéresser au projet et de vouloir y participer, et rien ne justifie réellement à leurs yeux la création d'une entité européenne distincte. Au cours de longues conversations, j'ai

Mr. Brown (continued)

think that this was possible and found that it was based primarily on the technical requirement. There was no technical requirement for an alternative system. They were satisfied that the single orbit type system that the international group has got by using Early Bird as a first stage is adequate.

It would appear from talks I had that by and large they were satisfied that the synchronous orbit system is working reasonably well. There were a number of fears originally that if because of it being a synchronous orbit system there would be a delay in speech of four-tenths of a second this would cause some confusion, but it would appear now that those fears were somewhat exaggerated and those using the system are quite satisfied that this delay does not cause them great concern. Typically of Europe, it was decided at the early stage of the new system of synchronous orbit satellite communications to have an examination by each nation during the trial period to see what the reactions of the users of the system were.

I discovered that every nation was asking its users different questions. So, instead of having a unified form of questions to which we could give the same answers, I discovered that all were asking different questions. How one could get an analysis in the end from those questions I do not know. We are likely to get a whole mixture. But from my questioning I found they were satisfied that the service was quick and efficient and that delay in speech was not causing concern. Germany and the Benelux countries, and Italy too, were quite satisfied that the present international system of synchronous orbit was satisfactory.

Discussion of that interim agreement, which is to come up for revision in 1969, will go on. Meanwhile, there is a development from Early Bird to a larger system which will put up three satellites, one over the Indian Ocean, one over the Pacific Ocean and one over the Atlantic Ocean. These will cover the whole global surface. There will be in fact two at those stages and one reserve at each point and they will be able to cover the globe for the fullest period. It was argued that there would be a period in which we could not undertake communications work, but that is being resolved and there is now no fear that that will happen.

It is proposed to have the new system operating by 1967. I draw this out in my report because it is important. If by 1967 we have an international system which is truly global and satisfies us in terms of technical viability, efficiency and so on, this is what the Assembly has to think about in asking about Europe's rôle in the provision of an independent satellite system. On the other hand, I emphasise the picture as I see it from the United States. I have done this because from time to time the original thinking to which I referred in which the French Government think that the Americans are endeavouring to create a monopoly makes it necessary for the Assembly to look at this particular section of my report. Then they will realise that this is not so. The Americans have done everything in their power to make quite sure that there is equity of interest between Europe and the West and America. I accept the one criticism — I have made this criticism many times not only in other countries but in America itself to those responsible there — that it is a little unfortunate that at the setting up of the interim agreement the Americans should have chosen to have built in for themselves a 54.5% majority for voting.

I think the Americans now accept this point. One always has to look at the situation at the time that agreement was made. They were the people who had the logistics and the know-how to get the idea off the ground. One can understand their attempts to ensure that the dynamic approach should not be bedevilled by people holding out for political or other reasons. That leads me to the point I make in the report about the essential difference between ourselves and America. Communications in Europe are the responsibility of the government whereas in America they are the responsibility of a private corporation. In Europe our governments are more interested in an efficient, effective service as a priority, clearly taking into account the cost, but their first priority is service to the people of Europe, whereas in America the concern is financial viability.

They argue that these two things are synonymous, that if it is financially viable it is already providing an efficient service. A problem which Europe has to face with America is who is responsible for ensuring that communications are satisfactorily maintained and who shall pay for them? There is every indication that the Americans are doing all in their power to make sure that participation by Europe can be made effec-

M. Brown (suite)

tenté de déceler les raisons de cette attitude et j'ai constaté qu'elle se fonde principalement sur les nécessités techniques. Aucune raison technique ne justifie un système supplémentaire. Ces pays estiment que le système à orbite unique obtenu par le groupe international en utilisant Early Bird comme première étape est satisfaisant.

Des entretiens que j'ai eus, il semble ressortir que, dans l'ensemble, les divers pays estiment que le système de satellites stationnaires fonctionne raisonnablement bien. Diverses craintes avaient été exprimées au début, car on pensait que ce système provoquerait un retard de transmission de quatre dixièmes de seconde et donc une certaine confusion. Il semble à présent que ces inquiétudes aient été quelque peu exagérées, les utilisateurs ayant constaté que ce retard ne les gêne pas beaucoup. Les tout premiers débuts de l'utilisation du nouveau système de satellites stationnaires de télécommunications ont été marqués par une démarche typiquement européenne, chaque pays étant invité à procéder à une enquête au cours de la période d'essai afin de déceler les réactions des utilisateurs.

Or, j'ai constaté que chaque pays avait posé à ses utilisateurs des questions différentes. Loin d'employer un questionnaire type appelant des réponses comparables, aucun pays ne posait les mêmes questions. Je ne vois pas, en fin de compte, comment ces questions peuvent nous mener à une analyse. Nous en obtiendrons probablement tout un choix. Mais j'ai pu me rendre compte, au cours de mon enquête, que le service est apprécié pour sa rapidité et son efficacité et que le retard de transmission ne cause aucune préoccupation. L'Allemagne et les pays du Bénélux, ainsi que l'Italie, se sont déclarés satisfaits du système international actuel de satellites stationnaires.

L'examen de l'accord provisoire qui vient à reconduction en 1969 va se poursuivre. D'ici là, va être substitué, à Early Bird, un système plus vaste qui mettra trois satellites sur orbite, l'un au-dessus de l'Océan indien, un autre au-dessus de l'Océan pacifique et le troisième au-dessus de l'Océan atlantique. L'ensemble du globe sera ainsi desservi. Il y aura, en fait, en chacun de ces points, deux satellites, dont l'un en réserve, qui permettront de desservir le monde entier aussi longtemps que possible. On a fait valoir que, pendant une certaine période, aucune activité de télécommunication ne serait possible, mais l'on est en train de résoudre cette question et il n'y a plus de crainte à avoir de ce côté.

On escompte que le nouveau système sera mis en service d'ici 1967. J'y insiste dans mon rapport car c'est un point important. Si nous disposons en 1967 d'un système international réellement mondial qui nous donne toute satisfaction du point de vue technique, efficacité, etc., c'est à ces divers éléments que doit penser l'Assemblée lorsqu'elle s'interroge sur le rôle de l'Europe dans la réalisation d'un système de satellites indépendant. Par ailleurs, j'expose la situation telle que je la vois sous l'angle des Etats-Unis. Si je l'ai fait, c'est que j'ai de temps à autre fait allusion à la thèse particulière du gouvernement français, à savoir que les Américains essaient de s'assurer un monopole. Je voudrais donc que l'Assemblée se penche sur cette partie de mon rapport et constate qu'il n'en est rien. Les Etats-Unis ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour assurer une égalité de traitement entre l'Europe, le reste de l'Occident et l'Amérique. La seule critique que j'admette — et que j'ai d'ailleurs formulée non seulement dans d'autres pays, mais aussi aux Etats-Unis mêmes, devant les responsables de ce pays — c'est qu'il est regrettable que les Etats-Unis, lors de l'élaboration de l'accord provisoire, se soient réservé une majorité de 54,5 % des voix.

Je crois qu'ils le reconnaissent à présent. Il faut se reporter à la situation qui régnait lors de la conclusion de l'accord. Les Etats-Unis étaient alors les seuls à posséder la logistique et les connaissances techniques nécessaires pour mettre cette idée en œuvre. On comprend qu'ils aient essayé d'empêcher que la dynamique de l'entreprise soit freinée par quiconque, pour des raisons politiques ou autres. J'en viens ainsi à la remarque que j'ai faite dans le rapport sur la différence fondamentale entre les Etats-Unis et nous. En Europe, les télécommunications sont une entreprise d'Etat, aux Etats-Unis, elles dépendent d'une société privée. En Europe, nos gouvernements s'attachent davantage à assurer un service effectif et efficace, en tenant certes compte de son prix de revient, le but primordial étant de fournir un service à la population, tandis qu'aux Etats-Unis, on se préoccupe avant tout de la rentabilité financière de l'opération.

On prétend aux Etats-Unis que les deux choses sont équivalentes, et que si un système est financièrement rentable, c'est qu'il assure déjà un service efficace. Mais l'un des problèmes que l'Europe a à résoudre avec les Etats-Unis consiste à savoir qui sera chargé de veiller au bon entretien du réseau de télécommunications et qui en paiera les frais ? Tout semble indiquer que les Américains font leur possible pour assurer une partici-

Mr. Brown (continued)

tive as well as participation by other countries in an international system.

I put a section in my report concerning the United Kingdom. I am a little diffident about enlarging on that and I take it that the Assembly will have read the section. It was the opinion which I was able to obtain from the United Kingdom. Their basis, contrary to that of the French Government is on the proposition that the single global system is the right one technically and in the best interests of the world. I have also brought in the problem of the developing nations because that is important. I have laid down the criteria by which we have to measure our efforts to help the developing nations to become a part of the world-wide communications system.

I have also dealt with the television aspect because this is one of real importance. The Chairman dealt with it this morning. It is a question which has worried me very much. In my discussions with various politicians and technicians I came to the conclusion that I am the only one who is worried, but it worried me very much to think that at some point of time in the not too distant future — one might hazard the guess of five or seven years — it will be possible to relay television programmes directly into the homes of every nation and that we shall have no control. At the moment we have control from the point of view of having ground stations to relay from the satellite to various points. This is necessary because the signal has to be boosted from the satellite to make it obtainable by the particular nations concerned. But as soon as we can resolve the problem of the power supply within the satellite itself — and the experiments in this are now very far advanced — it will be possible to have a receiver to pick up a signal direct from the satellite itself. At the moment, the controlling factor is the price of the set that will be required, but in the fullness of time clearly the price of sets will come down and make it possible for everybody to receive direct transmissions from any part of the world.

This is what worries me. Nobody is going to have power to control what comes in, be it political propaganda, which is unwelcome, or be it what I call in my report moral propaganda. We shall have no control over the quality of programmes. It will be possible to have commercial advertising to a very marked degree. It has been said that we can use television as a form of hidden per-

suader. This was originally a form of H. G. Wells and George Orwell concept, but I believe that evolution is now going at such a fast rate that it will be possible to have a hidden persuader.

If this is true, how much does it worry us that our people can be bombarded with this without any control nationally or internationally? It seemed to me in my inquiries that I was the only one who was worried. Nobody seems to have bothered very much about this. It may be said that I am perhaps seeing things under the bed. Having talked to everybody, I am still as worried as I was before. I still believe that there must be some form of control by some arbitrating body which will determine exactly what it should be permissible for one nation to beam into another country.

I now come to the section which I have referred to as "After 1969". I did this because I feel that this is a continuing programme. We are going to have to consider this problem many times. I could not really bring myself to write the word "conclusion", because I do not think there is a conclusion. One sees this new technique evolving, and changes of attitude, changes of decision will have to be made. One can only hope that in this field, as is happening in other fields, one will not regard any challenge or change to be a reversal of a particular idea as it was originally put forward. I am a great believer in challenging all our decisions. We shall never get progress unless we are prepared to do this. If, every time anybody challenges an existing programme, he is accused of ratting because he has the temerity to say, "I wonder if everything was right", we shall not get anywhere. If we cannot accept challenges and changes there will not be much future however much money we may spend on scientific development.

I then come forward to the preamble of the recommendation in which I have noted that, so far, no joint policy on the part of the European countries seems to be taking shape on telecommunications. There is no policy, and I must add very quickly that very large bodies are lobbying. I have never been subjected to greater lobbying — with the exception of ELDO — in my life than I have been subjected to in this particular respect. I do not believe that the function of this Assembly is to be other than prepared to listen to such lobbying. I think we understand that when they are lobbying they are putting a particular and peculiar point of view. In some instances, money

M. Brown (suite)

pation effective de l'Europe, comme d'autres régions du monde, à un système international.

Un paragraphe de mon rapport traite du Royaume-Uni. J'hésite un peu à m'étendre sur ce point, d'autant que l'Assemblée aura lu ce passage. J'y expose les vues que j'ai pu obtenir au Royaume-Uni. Contrairement au gouvernement français, le gouvernement britannique estime qu'un système mondial unique s'impose du point de vue technique et correspond le mieux aux intérêts du monde entier. J'ai également évoqué le problème des pays en voie de développement car il est important. J'ai défini les critères qui doivent présider à nos efforts pour aider les pays en voie de développement à s'intégrer à un réseau de télécommunications à l'échelle mondiale.

J'ai abordé, d'autre part, la question de la télévision parce qu'elle a une importance réelle. Le président en a traité ce matin. C'est une question qui me préoccupe beaucoup. Or, de mes entretiens avec divers hommes politiques et techniciens, j'ai conclu que je suis le seul à m'inquiéter. Pourtant, cela m'inquiète fort de penser que, dans un avenir relativement proche (on peut dire dans cinq à sept ans), on pourra transmettre directement aux récepteurs individuels de chaque pays des programmes de télévision sur lesquels nous n'aurons aucun contrôle. En ce moment, nous pouvons exercer un contrôle puisque ce sont des stations terriennes qui retransmettent en divers points les émissions relayées par les satellites. Il faut, en effet, amplifier les signaux émis par un satellite pour qu'ils puissent être captés par les pays intéressés. Mais, dès que nous aurons résolu le problème de l'alimentation en énergie du satellite lui-même — et les expériences dans ce domaine sont maintenant très avancées — les récepteurs pourront capter directement les signaux qu'il émet. Pour l'instant, le facteur limitatif est le prix élevé du récepteur nécessaire, mais ce prix ne va pas manquer de baisser avec le temps. Un jour, tout le monde pourra recevoir directement des émissions de n'importe quelle partie du monde.

Voilà ce qui me préoccupe. Personne n'aura le pouvoir de contrôler les réceptions, qu'il s'agisse de propagande politique, qui est indésirable, ou de ce que j'appelle dans mon rapport la propagande morale. Nous ne pourrons pas contrôler non plus la qualité des programmes. Les possibilités de la publicité commerciale seront considérables. On a dit que la télévision pourrait faire

de la propagande « invisible ». Nous retrouvons ici les conceptions chères à H. G. Wells et à George Orwell, mais je crois, en effet, que l'évolution est actuellement si rapide que la propagande invisible est du domaine des possibilités.

S'il en est ainsi, nous soucions-nous beaucoup de ce que nos populations puissent être bombardées d'images sans aucun contrôle national ou international ? Il m'a semblé, au cours de mes enquêtes, que j'étais seul à m'en inquiéter. Personne ne semblait s'en préoccuper beaucoup. On dira peut-être que je vois les choses en noir, mais après avoir parlé à tout le monde, je suis tout aussi préoccupé qu'avant. Je continue de croire qu'une certaine forme de contrôle devra être confiée à un organe d'arbitrage chargé de déterminer exactement ce qu'un pays est autorisé à émettre en direction d'un autre.

J'en arrive au chapitre que j'ai intitulé « Après 1969 ». J'ai utilisé ce titre parce que j'estime qu'il s'agit d'un programme à suivre. Nous aurons à revenir plus d'une fois sur ce problème. Je n'ai pu me résoudre à écrire le mot « Conclusion », parce que je ne pense pas qu'il y ait de conclusion. A mesure que cette nouvelle technique progresse, la modification de positions, la remise en cause de décisions vont s'imposer. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que dans ce domaine comme dans d'autres, on ne considérera pas une controverse, une modification, comme un revirement par rapport à l'idée initialement émise. Je suis tout à fait partisan de remettre en cause toutes nos décisions, sans quoi nous ne progresserons jamais. Si chaque fois que quelqu'un critique un programme existant et ose dire : « Je me demande si tout va bien », on l'accuse de trahir, nous n'arriverons à rien. Si nous ne savons pas accepter les critiques et les modifications, nous n'irons pas très loin, quels que soient les crédits consacrés au progrès scientifique.

J'en arrive ensuite au préambule du projet de recommandation dans lequel je constate que, jusqu'ici, aucune politique commune des pays européens ne paraît se dégager à l'égard des télécommunications. Il n'y a pas de politique commune et j'ajouterais très vite que des groupes très puissants sont à l'œuvre en coulisse. Sauf au C.E.C.L.E.S., je n'ai jamais été l'objet de pressions plus grandes que dans ce domaine particulier. Je ne crois pas que cette assemblée ait un autre rôle que celui d'être disposée à écouter ces discours intéressés qui servent, nous le savons, à défendre des points de vue personnels et particuliers. Parfois, des intérêts financiers sont en jeu

Mr. Brown (continued)

is involved and they are anxious that they should get their money. But our decision must be made on a more pragmatic basis than just a financial one of financial reward for a particular group.

That statement is a fact. Nevertheless, I believe that in the near future a world-wide telecommunications system will certainly be established. Europe must make a contribution. Of this I am absolutely sure. I agree wholeheartedly that Europe cannot opt out of interest in this business. Then I call for collaboration with the American programme if we are to establish this world system. We must play our part in its establishment. This means that we must be able to tender for such contracts as will be required for the establishment and maintenance of a world system. This is a tremendous opportunity for Europe.

This means, of course, that we must be able to tender on an equal basis with any other nation. This means, obviously, that when we tender we must be in a position to say this is a first-class piece of equipment to be used in orbit. We must be able to say that it has been tested in orbit. In the interim agreement there is a clause which safeguards the right of all parties to that agreement to tender for any particular piece of work. The problem very clearly is that, whilst yours may be the lowest tender the one question that can be asked of any European tenderer is, "Have you tested it in orbit?" and we have to answer "No". At the present point of time with the fantastic amount of money involved in putting up a satellite nobody is going to be in a position to say "I am not really interested whether you have tested it in orbit or not".

Clearly, with the vast amount of money involved in a project, one must be absolutely sure that the piece of equipment will not fail. It cannot be brought down and put up again. Therefore, I believe that Europe must have the capability of testing this equipment to make quite sure that we can play our rôle and tender for the work of the maintenance and establishment of this system.

I have also in the recommendation called for a detailed study of the problems which will arise in the near future in the field of telecommunications. What in fact we are asking from Europe and from America is what sort of agreement we really desire in future. I believe this really ought to be decided now because, so often with inter-

national agreements, we discover when discussions take place that something like a few weeks before the deadline, everything is done in a wild panic and under pressure. All sorts of problems arise and other pressures are brought to bear. We have got to have the right answer. We have to have time to examine the problem in the fullest detail.

Consequently, I want the Assembly to look at the situation relative to the rôle of the United Nations. In the text of my report, I raise some issues about the United Nations and ask what rôle they ought to play. I think that the Council of Ministers ought to look at this to ascertain what we in Europe believe the rôle of the United Nations should be in a world-wide system of telecommunications. We should also consider the United States and the Soviet Union, because they are very far ahead with their development projects and particularly with the techniques. Therefore, the Council of Ministers have a duty in my submission, Mr. President, to advise us in this Assembly of their views.

The final point in the report is very relevant. Ought there to be some sort of arbitration either by the United Nations or by the regional bodies? Do we need all the time to go back, as it were, to a central authority? I am not answering this question. I am posing it. Ought the various groupings themselves to play a rôle in arbitration?

Last, I am calling again for the Council of Ministers to examine and prepare a European participation in the development of the ultimate system, because I do not believe that we have arrived at the end of the road. I believe that the ultimate system may be very different from the synchronous orbit type that we have. There is room for amalgamation of the synchronous orbit and medium orbit types.

We can do great service to Europe by examining the future and assessing what rôle Europe can play in this participation. If we have this possibility of a final system, with amalgamation of synchronous and medium orbit types, Europe's rôle can come in the medium orbit part.

I have done my best to produce an informative report. In the Committee, it proved provocative

M. Brown (suite)

et il ne s'agit que d'empocher de l'argent. Mais notre décision doit avoir une base plus pragmatique que la simple satisfaction pécuniaire d'un groupe particulier.

Ce sont là des faits. Je suis néanmoins certain qu'un système mondial de télécommunications va être créé dans le proche avenir. L'Europe doit apporter sa contribution à sa réalisation. J'en suis absolument sûr. Je crois très sincèrement que l'Europe ne peut se retirer de cette entreprise. Si nous voulons établir ce système mondial, je préconise que nous collaborions au programme des Etats-Unis, que nous participions à sa mise en œuvre. Ceci signifie que nous devons être à même de soumissionner pour les contrats qu'exigeront la mise en place et l'entretien d'un système mondial. C'est une chance extraordinaire pour l'Europe.

Cela signifie aussi, bien entendu, que nous devrons pouvoir soumissionner sur un pied d'égalité avec n'importe quel autre pays. Il en résulte, évidemment, que nous ne devrons offrir, pour la mise sur orbite, que du matériel de première qualité. Nous devrons être en mesure de dire qu'il a été essayé sur orbite. L'accord provisoire contient une clause qui garantit à toutes les parties le droit de soumettre des offres pour n'importe quelle pièce d'équipement. Le problème est clairement le suivant : même si le fabricant européen soumissionne au plus bas prix, la question décisive qu'on lui posera sera parfois : « Avez-vous fait des essais sur orbite ? » et la réponse sera « non ». Etant donné le coût fantastique de la mise sur orbite d'un satellite, personne ne sera en mesure de dire : « Peu m'importe que vous l'ayez ou non essayé sur orbite. »

Etant donné les vastes investissements que nécessite un projet, il faut être absolument certain que le matériel n'aura pas de défaillance. On ne pourra, en effet, pas le ramener sur terre et le relancer. Je pense donc que les Européens doivent être en mesure de soumettre leur matériel à des essais pour s'assurer qu'ils pourront jouer leur rôle et soumissionner pour les travaux de mise en place et d'entretien de ce système.

Dans ma recommandation, je préconise également une étude approfondie des problèmes qui se poseront dans un proche avenir en matière de télécommunications. En fait, nous demandons à l'Europe et aux Etats-Unis de dire quel genre d'accord ils désirent pour l'avenir. Je crois que cette décision doit être prise dès maintenant, car

dans le domaine de la négociation des accords internationaux, nous constatons trop souvent que quelques semaines avant le terme fixé, tout doit s'exécuter dans la panique la plus complète et sous pression. Toutes sortes de problèmes surgissent et d'autres pressions s'exercent. Nous devons connaître la réponse juste. Nous devons donc avoir le temps d'examiner le problème dans tous ses détails.

En conséquence, j'aimerais que l'Assemblée examine le rôle que pourraient jouer les Nations Unies. Dans mon rapport, je pose quelques questions à propos des Nations Unies et je m'interroge sur leur rôle. Je pense que le Conseil des Ministres devrait se pencher sur cette question et s'enquérir du rôle que l'Europe assigne aux Nations Unies dans un système mondial de télécommunications. Nous devons aussi tenir compte des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, car ces pays ont une très grande avance dans le développement de leurs projets, et en particulier de leurs techniques. C'est pourquoi je me suis permis d'observer qu'il appartient au Conseil des Ministres de communiquer ses vues à l'Assemblée.

Le dernier point de mon rapport est très voisin. Faudrait-il prévoir un arbitrage par les Nations Unies ou par les organismes régionaux ? Faut-il retourner toujours, en quelque sorte, devant une autorité centrale ? Je ne réponds pas à cette question, je me contente de la poser. Les divers groupements doivent-ils jouer eux-mêmes un rôle en matière d'arbitrage ?

Enfin, je demande à nouveau au Conseil des Ministres d'étudier et de préparer la participation de l'Europe à la mise au point du système de télécommunications définitif, car je ne crois pas que nous soyons arrivés au terme de nos travaux. Je pense que le système définitif pourrait être très différent du système actuel de satellites stationnaires. Il serait possible d'associer les satellites stationnaires à des satellites à moyenne altitude.

Nous pourrions rendre un grand service à l'Europe en examinant son avenir et le rôle qu'elle pourra jouer dans cette participation. Si nous devions adopter, en définitive, un système qui combine les satellites stationnaires et les satellites à moyenne altitude, c'est dans le domaine de ces derniers que l'Europe aurait un rôle à jouer.

J'ai fait de mon mieux pour vous présenter un rapport bien documenté. Il a donné lieu à un

Mr. Brown (continued)

and I hope that the same will be the case here. The reports and the debate to follow will allow members to understand more clearly the various problems involved in telecommunications in the world today. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz to present his report on the state of European space activities and the ELDO crisis, Document 371.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, you have before you the report and draft Recommendation adopted by the Committee on Space Questions on 23rd May 1966. An additional report is also being distributed, which has been rendered necessary by events since that date and which was discussed by the Committee this morning. Both reports will eventually be combined in a single document. By this method the Committee on Space Questions has adopted a position parallel almost with action by governments. The Committee has kept in line with the march of events, and this has speeded up our work somewhat. Its procedure must needs be flexible as I gather that a final decision is to be taken at the next meeting of the Ministers on 8th July.

In view of the time that is available, Mr. President, and of the documents you have before you, I can limit my remarks to a brief survey of the problem.

ELDO is an organisation which was created to produce a launcher rocket, the first stage of which was to be based on Blue Streak as the British contribution. The second stage was to be supplied by France, and the third by Germany. This launcher was intended solely to make available a tool for space research, and not to carry out any specific mission. The task of ELDO is therefore distinct from that of ESRO.

The idea of developing such a rocket came from Britain, who had done a great deal of the ground-work with Blue Streak. When development of this rocket for military purposes was discontinued, the idea was that it should be employed for civilian use. Negotiations on this took place, and the ELDO Convention was signed in March 1962.

All the member countries of Western European Union participate, and the convention came into force on 28th February 1964.

It can be appreciated, if one remembers how far behind all the European countries are in this field, that this project — even if it makes use of all the technical knowledge gained and work carried out in America and elsewhere — is a pioneering effort. From the beginning, too, doubt was felt about whether there is any point in, as it were, doing the work twice over and expending a great deal of effort to produce something which when it is finally built will already have been rendered obsolete by further technical advances. I do not, however, consider these doubts justified. Nor do I want my remarks in any way to give the impression that the Rapporteur of your Space Committee is following the fashion of "getting at" our major ally. An anti-American flavour is as foreign to what I have to say as any attempt at polemics. I merely want to show you that this is an extraordinarily difficult problem, which in view of the state of our experience in Europe is naturally open to all kinds of views. In these circumstances it is impossible to make any long-term plan that is not subject to constant revision. Bearing in mind the substantial investment called for by such a project, a certain degree of continuity is none the less necessary, and there must moreover be a firm resolve to co-operate, otherwise, failure is certain.

None of the countries of Europe is in a position to cope with the problem alone and using its own resources. For this reason this sensible communal solution has been arrived at, aimed at co-operation as laid down in the ELDO Convention and with no attempt to evolve a grand community ideology.

It was found however — and this is an experience shared by our American friends in the field of space research — that the estimated costs of the project had been set far too low. Since work began these costs have steadily mounted. This is not due to Parkinson's Law, but has to do with the fact that we are pushing forward into the unknown ; this makes it very hard to forecast what the costs will be.

Since then however — in fact shortly before discussion of the report by your Committee on 23rd May — the first test was carried out at Woomera, involving only the first stage. It was not a hundred per cent success, rather a ninety

M. Brown (suite)

débat animé au sein de la commission et j'espère qu'il en sera de même ici. Les rapports qui vont être présentés et la discussion qui suivra permettront aux membres de l'Assemblée de mieux comprendre les divers problèmes que posent les télécommunications dans le monde d'aujourd'hui. (Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. von Merkatz pour la présentation de son rapport sur l'état des activités européennes en matière spatiale et la crise du C.E.C.L.E.S., Document 371.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Messdemoiselles, Messieurs, vous avez devant vous le rapport de la Commission des Questions Spatiales du 23 mai 1966, comprenant un projet de recommandation. Ce rapport a été complété par un addendum qu'il a fallu rédiger à la suite des événements survenus depuis lors et qui vous sera distribué ; il a été discuté en commission ce matin. Les deux textes seront d'ailleurs réunis en un seul document. En suivant cette méthode, la Commission des Questions Spatiales a pu prendre une position, en quelque sorte, parallèle à celle des gouvernements. Son action s'aligne déjà sur les faits. Il en résulte une accélération certaine de nos travaux. La procédure, sur ce point, doit être souple car j'ai l'impression que des décisions définitives interviendront au cours de la conférence des ministres qui se tiendra le 8 juillet prochain.

M. le Président, puisque le temps dont nous disposons est limité et que vous avez les documents devant vous, je puis me borner à un bref exposé du problème.

Le C.E.C.L.E.S. est une organisation créée pour la construction d'un lanceur dont le premier étage devait être constitué par la fusée Blue Streak, à titre de contribution britannique. Le second étage devait être fourni par les Français, le troisième par les Allemands. Ce lanceur devait être exclusivement un instrument d'exploration spatiale, mais on n'avait pas précisé l'usage auquel il serait affecté. La mission du C.E.C.L.E.S. est donc différente de celle du C.E.R.S.

L'idée de construire pareil vecteur a pour origine une initiative britannique. Avec sa fusée Blue Streak, la Grande-Bretagne avait effectué un important travail préparatoire. Ayant renoncé à développer Blue Streak à des fins militaires, elle proposa de l'utiliser à des fins civiles. On en discuta et la Convention du C.E.C.L.E.S. fut

signée en mars 1962. Tous les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale y ont adhéré. La Convention est entrée en vigueur le 28 février 1964.

Etant donné le retard considérable que tous les Etats européens ont pris dans ce domaine, il faut admettre que le projet constitue, en quelque sorte, un travail de pionnier, même s'il utilise toutes les connaissances techniques et les résultats pratiques acquis en Amérique et ailleurs. Aussi, dès le début, on s'est demandé s'il valait vraiment la peine de refaire, en quelque sorte, ce qui avait été fait ailleurs et de construire, au prix de grands efforts, un engin qui serait dépassé par le progrès technique au moment de devenir opérationnel. Pour ma part, je ne partage pas ce scepticisme. Je ne voudrais pas non plus donner l'impression que le rapporteur de votre commission sacrifie, lui aussi, à la mode, fort répandue aujourd'hui, de critiquer allègrement notre grand allié. Toute tendance anti-américaine, et tout esprit de polémique, me restent étrangers. Je désire simplement souligner le fait qu'il s'agit d'un problème extrêmement difficile, qui est évidemment sujet à discussion, étant donné l'état de nos travaux en Europe. C'est pourquoi il est impossible d'établir un plan à long terme qui ne soit pas constamment remis en question. Néanmoins, devant l'ampleur des investissements nécessités par un projet de cette importance, une certaine continuité s'impose. Au surplus, il faut rester fidèle à l'esprit de coopération, car sans cela l'échec serait inévitable.

Aucun des pays européens n'est en mesure de résoudre seul et avec ses propres moyens le problème qui se pose. C'est pourquoi on a opté pour la formule intelligente de travail en commun, qui est inscrite dans la Convention du C.E.C.L.E.S., sans pour autant se réclamer de quelque idéologie communautaire.

Toutefois, il est apparu — et la même chose s'est produite chez nos amis américains, dans le domaine de la recherche spatiale — que les estimations relatives au coût de ce projet avaient été fixées beaucoup trop bas. Depuis le début des travaux, les dépenses n'ont fait qu'augmenter. Cela n'a rien à voir avec la loi dite de Parkinson, mais avec le fait que l'on s'engage dans un domaine inconnu, où les dépenses sont très difficiles à prévoir.

Mais, depuis lors, un peu avant la discussion du rapport au sein de votre commission, le 23 mai dernier, le premier essai a eu lieu à Woomera en Australie. Seul le premier étage de la fusée a été essayé. L'opération n'a pas été un succès à 100 %,

Mr. von Merkatz (continued)

per cent one. The event showed that, however good the equipment designed by men to do their thinking for them, it is the human mind that plays the decisive rôle in the end. The range officer was provided with wrong data and, so far as I can gather, the flight was cut short by six and a half seconds. This is why there was only a ninety per cent success and not one hundred per cent. However advanced the technology, to err is human. It may even comfort us to think that men have not become machines, but I must avoid flights of fancy.

The Committee on Space Questions discussed the situation created by the doubts expressed by Her Britannic Majesty's Government on the continuation of the project. I have already mentioned that the costs had steadily risen. I must admit, from my own experience, that there may on occasion be a force of circumstances, including a financial force, that cannot be ignored. I would therefore ask my British colleagues to see nothing antagonistic in what I am saying. At all events, the facts are that on 4th June the British Minister of Aviation, in conjunction with the Foreign Office, issued the following statement, which I will read out in English :

"For some time, the Government has had serious doubts about whether or not it should continue to participate in the ELDO programme. These doubts were centred on financial, technical and economic assessments of the initial programme.

The Government has concluded, after a very careful and detailed consideration of all the factors involved, that the latest proposals for modifying the initial programme still do not constitute an efficient basis for continuing the United Kingdom's participation in the activities of the organisation, and it has so informed its partners."

You can well imagine that, in view of the vast amount of investment and effort put into the matter by the other partners as well, this statement, which at first sight could only be seen as a breach, abrogation as it were, of the whole convention, caused some alarm.

I would, although we are properly speaking dealing with a political question, like to mention in the legal context that this is not a denunciation

of the convention ; all the British are saying is that they can no longer share the rising costs with the programme in its present form. I would not for the time being see any more in it than that.

From the legal viewpoint, we should note that according to the terms of the convention which was ratified in March 1964, the earliest possible date for a withdrawal from it would be 28th February 1969, and that several months' notice would be needed since the structure of the whole convention is based on providing a certain degree of continuity and security for the development work and the contributions of the contracting parties.

There are considerations behind the British thinking on which I want to express my view, in particular the question whether it is sensible to embark on a project where we may have to accept that, after strenuous effort to make up for lost time, we shall be producing something which will already be obsolete and that we shall in some ways be throwing money down the drain ; that we may have to make highly uneconomical and abortive attempts by circuitous methods which might well strain relations with the scientists and technologists of the United States of America, from whom we might be able more cheaply to obtain licences and thus get things moving.

Now this is only my own personal opinion, Ladies and Gentlemen. I believe that for a lasting, solid co-operation with the United States it is vital for Europe to make her own space contribution so as to be an equal partner, not for reasons of prestige — this does not come into it, the discrepancies are too great — but an equal partner to the extent that the Europeans must amass the necessary experience through their own efforts, and cannot take it over ready-made.

I do not know whether it may not one day — again this is a purely personal comment — be looked upon as the greatest folly in the history of mankind to have travelled to Venus and Jupiter. We may well find that they are deserts incapable of sustaining human life. There are leading scientists, including, I believe, even Niels Bohr, who hold these views. I do not share them. What are all-important are the by-products, the technical knowledge and experience that accrue. It has always been stupid to oppose the extra-

M. von Merkatz (suite)

mais à 90 % seulement. Il est apparu à cette occasion que, malgré les excellents appareils que l'homme a mis au point pour le décharger de l'obligation de penser, c'est encore l'esprit humain qui doit jouer le rôle décisif. L'officier responsable, sur la base d'une information erronée, avait, si j'ai bien compris, écourté le vol de 6 secondes et demie. C'est la raison pour laquelle l'essai a réussi à 90 % et non à 100 %. Les techniques les plus perfectionnées n'empêchent pas l'homme de se tromper ; il est même consolant de constater que l'homme n'est pas ravalé au rang de la machine. Mais, laissons là tout ce lyrisme.

La Commission des Questions Spatiales a examiné la situation créée par l'attitude du gouvernement britannique, qui avait des doutes sur l'utilité de poursuivre le projet. Comme je l'ai déjà dit, les dépenses montaient sans cesse. Mon expérience m'a appris qu'il y a parfois des nécessités, notamment financières, dont on est obligé de tenir compte. Je demande donc à mes collègues britanniques de croire que je ne veux nullement me livrer à une polémique avec eux. Le fait est que le 4 juin dernier, le ministère de l'air britannique, conjointement avec le ministère des affaires étrangères, a publié la déclaration suivante :

« Depuis un certain temps, le gouvernement hésitait à continuer à participer au programme ELDO. Ces doutes portaient notamment sur les estimations financières, techniques et économiques du programme initial.

Le gouvernement a décidé, après un examen approfondi et détaillé de tous les facteurs en cause, que les propositions les plus récentes tendant à modifier le programme initial ne constituent pas encore une base suffisante pour que le Royaume-Uni puisse continuer de prendre part aux activités de l'organisation, et il en a informé ses partenaires. »

Vous pensez bien que cette déclaration, qui au premier moment devait être considérée comme l'annonce d'une rupture, d'une liquidation, pour ainsi dire, de la convention, a provoqué quelque effroi, étant donné l'ampleur des investissements et des efforts consentis également par d'autres pays.

Bien qu'il s'agisse en fait d'une question politique, votre rapporteur croit pouvoir affirmer que, juridiquement, on ne se trouve pas en pré-

sence d'une dénonciation, mais que l'on a simplement voulu dire que, devant l'accroissement des dépenses, le Royaume-Uni ne pouvait plus participer au programme, sous sa forme actuelle. Au premier abord, je ne puis y voir davantage.

Du point de vue juridique, il est à noter qu'aux termes de la convention qui a été ratifiée en mars 1964, aucun participant ne peut se retirer avant le 28 février 1969 et sans avoir notifié son intention plusieurs mois à l'avance, car toute la convention s'inspire de la nécessité de créer les conditions de continuité et de sécurité nécessaires à l'exécution du programme et à la contribution des parties contractantes.

Mais derrière l'attitude britannique, il y a certaines considérations au sujet desquelles je voudrais prendre position. Il y a, surtout, la question de savoir s'il est bien sage de mettre en route une entreprise dont il ne sortira, peut-être, après d'immenses efforts imposés par le retard considérable à combler, qu'un engin depuis longtemps dépassé, et de jeter ainsi l'argent par les fenêtres, si j'ose dire, de devoir faire des détours et des essais dispendieux et voués à l'échec, risquant de susciter un climat de tension avec les savants et les techniciens des Etats-Unis, alors qu'on pourrait se procurer, dans ce pays, des licences moins coûteuses permettant de mettre beaucoup de choses en œuvre.

Mesdames et Messieurs, voici l'opinion toute personnelle de votre rapporteur. Je suis d'avis que pour fonder une coopération durable et sûre avec les Etats-Unis d'Amérique, il est indispensable que les Européens apportent leur propre contribution, afin d'être considérés comme des partenaires égaux, non pour des motifs de prestige — il ne s'agit pas de cela, car les ordres de grandeur sont trop différents — mais bien parce que, pour « faire le poids », les Européens doivent acquérir eux-mêmes les connaissances nécessaires, qui ne peuvent être le résultat de recettes toutes faites, empruntées aux autres.

Je ne sais pas si, un jour — c'est encore une observation personnelle de votre rapporteur — l'envoi d'une fusée sur Vénus ou sur Jupiter n'apparaîtra pas comme la plus grande folie de l'histoire. Il est possible qu'on ne trouve, sur ces planètes, que des déserts absolument hostiles à l'homme. C'est l'opinion de certains grands savants et même, entre autres, de Niels Bohr, je crois. Je ne partage pas cette opinion. Car l'essentiel, ce sont les sous-produits, c'est-à-dire les connaissances techniques et l'expérience acquises

Mr. von Merkatz (continued)

ordinary curiosity of man's enquiring mind, which seeks to push forward into the unknown and realise his human potentialities. The spirit of man seeks to break the bonds both of time and of his own existence — this is a primal urge built into us.

Consequently, the outcome of all this research and of the money we are said to have "thrown down the drain" will be substantial and important : amongst other things it will restore to the Europeans — and this, too, you may think foolish — a certain self-assurance, a sharing in knowledge and a sharing in work.

As for the future, I believe that, if we are not to resign ourselves to absolute dependence in every field, friendly relationships and co-operation will, even if the course of the world's troubles should alter, be at any rate more firmly assured on such a basis than if we take the easiest way out for the sake of immediate economic advantages. Once again I am not trying in the slightest to be disparaging, polemical, anti-American or anything else.

Well, we have come closer to one another. The Ministers' conference held on 9th and 10th June gives us reason to be more hopeful, and I can but sum up the present state of play. At this meeting the British Delegation, after fresh discussions in the United Kingdom, declared itself ready to support a continuation of the initial ELDO programme — and I stress the word initial — and to participate in a supplementary programme aimed at increasing the capability of the launcher, developing certain systems and building an equatorial site, on condition that there is a reduction in British obligations in connection with the initial programme.

The Ministers' conference in Paris examined in particular a rearrangement of the financial obligations of the member countries with regard to both the continuation of the initial programme and the supplementary programme for increasing the capability of the Europa I rocket. They worked out recommendations which have still to receive government approval ; a major feature of these is a substantial reduction in the size of the British contribution and an increase in the amounts paid by the other members.

This increase and this reduction have already been reported in the press, Ladies and Gentlemen, but I will refrain from quoting the suggested figures before the Ministers and the governments have agreed on them. Quite considerable reductions, matched by increases for the other countries, are involved, but these will undoubtedly meet the needs indicated by technical assessments and political compromise.

The Ministers have agreed to meet in future at regular intervals so as to ensure the smooth despatch of the organisation's work. The conference set up a working group which is to put forward proposals, in time for the Ministers' next meeting, for allocating the work involved in the supplementary programme to improve the capability of the ELDO vehicle and for a procedure for curbing costs and keeping them within set expenditure limits. The Ministers' third meeting, which will take the final decision on measures for the supplementary programme and for the choice of an equatorial firing range, will be held on 7th and 8th July 1966. At this meeting the Ministers will deal also with the co-ordination of space policies in Europe.

On the basis of these last items of information, I have proposed an addition to the recommendation. I hope the paper will be distributed in time for you all to have a clear picture of what is to be decided. You may say that this is pushing things a little too fast. But I think it really is essential that parallel to developments that may lead to a compromise — and this is by no means a certainty — the Ministers should, at their meeting on 7th and 8th July, have before them a statement of the views of their members of parliament, of public opinion or, let us say, of its political representatives ; not of course that the Ministers will, if they are worth their salt, allow themselves to be specially swayed by this, but they will at least know that this Assembly takes a definite stand on this question and is not putting the matter off indefinitely and in doing so possibly missing the chance of finding the sensible compromise solution which I believe could hold out such promise for the future.

Our fate lies with technological progress. We have fallen behind and we really do need to make an all-out effort. It would be strange if, when this effort was made, the old spirit of Europe

M. von Merkatz (suite)

à cette occasion. On a toujours eu tort de vouloir s'opposer à l'extraordinaire curiosité de l'esprit humain, avide de pénétrer dans l'inconnu et de s'y réaliser en tant qu'homme. L'esprit humain cherche à dépasser les limites, aussi bien du temps que de sa propre existence. C'est un instinct primitif qui l'anime.

C'est pourquoi le résultat de tous ces travaux de recherches et de cet argent considéré comme « jeté par les fenêtres » sera très important ; il rendra notamment à l'Europe — peut-être direz-vous que cela aussi est folie — une certaine conscience de soi, le sentiment de coopérer à la conception et à la réalisation d'une œuvre commune.

Pour l'avenir, je crois que, dans la mesure où nous ne nous abandonnons pas à une dépendance absolue dans tous les domaines, et même si les tempêtes du monde viennent à changer de direction, les relations amicales et la coopération seront, en tous cas, mieux assurées sur pareille base que si, attirés par des avantages économiques, nous nous engageons dans la voie de la facilité. Je le dis sans la moindre intention de dénigrer, de polémiser ou de donner libre cours à un certain anti-américanisme.

Les points de vue se sont tout de même quelque peu rapprochés. La conférence des ministres, qui a eu lieu les 9 et 10 juin, nous apporte une lueur d'espoir. Je me bornerai à vous résumer l'état actuel des négociations. Au cours de cette conférence, la délégation britannique, après de nouvelles consultations en Grande-Bretagne, s'est déclarée disposée à poursuivre le programme initial du C.E.C.L.E.S. — j'insiste sur le mot initial — et à participer au programme supplémentaire destiné à augmenter le rendement de l'engin, à mettre au point certains systèmes et à aménager une base de lancement équatoriale, à condition que la contribution britannique prévue pour le programme initial soit diminuée.

La conférence des ministres, à Paris, s'est avant tout préoccupée de revoir les critères de répartition des charges financières entre les partenaires, tant pour le programme initial que pour le programme supplémentaire destiné à perfectionner la fusée Europa I. La conférence a élaboré des recommandations que les gouvernements doivent encore approuver. Elles préconisent essentiellement une réduction importante de la contribution britannique et une augmentation de la contribution des autres Etats membres.

Mesdames et Messieurs, la presse a déjà publié les taux d'augmentation et de réduction. Néanmoins, votre rapporteur croit devoir se dispenser de citer les chiffres proposés avant que les ministres et les gouvernements ne se soient mis d'accord. Il s'agit de réductions considérables, compensées par des majorations correspondantes pour les autres Etats membres ; l'arrangement contentera certainement les experts, au point de vue technique, et les auteurs du compromis, au point de vue politique.

Les ministres ont décidé de se réunir à intervalles réguliers pour assurer la bonne marche des travaux de l'organisation. La conférence a chargé un groupe de travail de lui présenter, d'ici la prochaine session, des propositions concernant la répartition des travaux prévus au programme supplémentaire destiné à améliorer le lanceur ELDO, et fixant une procédure propre à assurer le contrôle des dépenses et le respect des plafonds fixés. La troisième conférence des ministres, au cours de laquelle une décision définitive sera prise en ce qui concerne les mesures prévues au programme supplémentaire et le choix d'un site de lancement équatorial, aura lieu les 7 et 8 juillet 1966. Au cours de cette réunion, les ministres examineront également le problème de la coordination des politiques spatiales en Europe.

C'est sur la base de ces dernières données que votre rapporteur a proposé de compléter le projet de recommandation. J'espère que le document sera distribué en temps utile pour que chacun des membres puisse réfléchir à ce qu'il y a lieu de décider. Vous direz peut-être que c'est brusquer un peu les choses. Mais je crois qu'il est vraiment indispensable qu'au moment des négociations qui vont se dérouler les 7 et 8 juillet prochains et qui peuvent aboutir à un compromis — cela n'est pas du tout certain — les ministres connaissent la volonté des membres de leurs parlements, de leur opinion publique ou, disons, des mandataires politiques, bien que, évidemment, s'ils ont de la personnalité, les ministres ne se laisseront pas trop influencer. En tout cas, ils sauront alors que cette assemblée a adopté, en l'espèce, une position bien déterminée et qu'elle se refuse à renvoyer la question aux calendes grecques, sous peine de gâcher les chances de parvenir à un compromis raisonnable que je crois extrêmement important pour notre avenir.

Le développement technologique, c'est notre destin. Nous avons pris du retard. Aussi devons-nous vraiment nous imposer les plus grands efforts. Il serait tout de même étonnant que, ces efforts

Mr. von Merkatz (continued)

which has been responsible for so many inventions in the past were to prove unable to contribute something to the world in this field. Perhaps such contributions are already lying in scientists' desks waiting for a worthy undertaking in order to be carried through to fruition. I hope you will not think me too optimistic.

Anyway, now that we have reports on what went on a couple of days ago, and now that a certain readiness and desire on the part of all concerned to come to an understanding has been manifested, I would like to see the following part of the recommendation, which was drafted under the effects of initial chagrin and distress, deleted — the part that reads : "Deploring the British attitude towards ELDO". This could be construed as carping and argumentative. I ask for your understanding, and I withdraw the phrase. We are not complaining here nor are we bemoaning the past ; what we want is to build bridges that will lead to an understanding and so I agree with Lord Jellicoe's proposal that this be left out. It might be misinterpreted.

The report as such, which will be put to you as a combination of the preliminary and final reports, is — not the recommendation, but the text itself — something for which your Rapporteur alone is answerable. The individual phrases used in the explanatory memorandum are not your responsibility, but that of the author. Nevertheless, on due reflection I feel a need to make a few changes in the text of the report as well. These, too, will be incorporated in the final version.

I would like to delete paragraph 22, which is unnecessary. Furthermore, the sentence :

"The American approach to date has definitely been aimed at ensuring United States monopoly, and leadership in this field as in the nuclear field."

in paragraph 25 should be omitted. It sounds rather grudging towards the Americans. These are things which often find their way into a text when one is in a certain frame of mind. They ought to come out, for I want to avoid any appearance of harbouring a grudge against the Americans. Similarly, I would like to delete the phrase :

"In any case, dealing with an American monopoly, the European countries..."

These are editorial changes which I wanted to mention because I wish to make clear the spirit in which we have arrived at our views on this ELDO project.

Special attention should be paid to the last paragraph of my amendment, which deals with the European co-ordination which could probably take place after the merging of the Communities. The Ministers have already discussed this. I believe real co-ordination — in the sense of a rationalisation of both expenditure and personnel — could bring substantial progress here. Hence my suggestion.

The major political decision we are called upon to take in connection with participation in the technical work of space research will have an immense bearing upon the future of European co-operation. And so, Ladies and Gentlemen, you will understand why we in the Committee on Space Questions have formulated views in close alignment with external events. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edelman to speak in the joint debate on the two reports of the Committee on Space Questions.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — We have listened to two reports of extraordinary interest. I congratulate the Rapporteurs on clear and lucid expositions. I do not regret the decision to take the two reports together. Although in a sense the ELDO question is embraced by the larger question of world satellite communications and launcher systems, the relation between ESRO and ELDO is clear and it is impossible to separate the general theme.

I want to concentrate on the subject of ELDO, for it is in the forefront of our minds both here and in our national parliaments. The subject of the debate has rightly been called "the ELDO crisis". Whatever we may disagree about today no one will deny that a project which began with high hopes as a classic example as to what governments could do by functional co-operation has lately been saved by the skin of its teeth from collapsing in disappointment and recrimination in a kind of European shambles. The rather optimistic ending of the communiqué from the Ministers dealing with the tone of the discussions

M. von Merkatz (suite)

étant faits, le génie de l'Europe, naguère si inventif, ne puisse fournir au monde une contribution dans ce domaine. Peut-être des projets existent-ils déjà dans les tiroirs de nos savants, mais attendent-ils, pour porter leurs fruits, d'être mis en œuvre dans le cadre d'une entreprise d'envergure. Ne me reprochez pas d'être trop optimiste.

Quoi qu'il en soit, maintenant que nous savons ce qui s'est passé il y a peu de jours, et puisque tous les partenaires ont manifesté un désir et une volonté d'entente, votre rapporteur vous propose de supprimer dans le texte de la recommandation un passage qui avait été rédigé, sous les premiers coups de la déception, du dépit, en ces termes : « Déplorant l'attitude britannique à l'égard du C.E.C.L.E.S. ». On pourrait y voir une sorte de critique ou de polémique. Je vous demande de le comprendre. Je retire ces mots. Nous n'avons pas à déplorer, ni à regretter ici, mais à jeter des ponts pour arriver à mieux s'entendre. Aussi, je me rallie à la suggestion de Lord Jellicoe, tendant à supprimer ces mots. Ils pourraient prêter à équivoque.

Le rapport proprement dit — donc sans la recommandation — tel qu'il vous sera encore soumis dans un document unique comprenant le texte initial et son addendum, est établi sous la seule responsabilité du rapporteur. Les phrases qui figurent dans l'exposé des motifs n'engagent pas votre responsabilité, mais celle de l'auteur du texte. Néanmoins, après mûre réflexion, j'estime nécessaire d'y apporter encore quelques modifications dont il sera également tenu compte dans la rédaction finale.

Je vous propose de supprimer le paragraphe 22. Il est inutile. D'autre part, au paragraphe 25, il faudrait supprimer la phrase :

« Il est indéniable que les Etats-Unis ont eu jusqu'à ce jour pour politique de maintenir leur monopole et leur prépondérance dans ce domaine comme dans le domaine nucléaire ».

C'est un peu méchant envers les Américains. C'est une de ces remarques qui se glissent parfois dans un texte à la suite d'un mouvement d'humeur. Elle doit disparaître, car je voudrais éviter tout semblant d'animosité à l'égard de l'Amérique. Je voudrais également faire sauter la phrase :

« Quoi qu'il en soit, face au monopole américain, les pays européens... ».

Ces modifications rédactionnelles, je tenais à vous en faire part pour montrer dans quel esprit nous avons défini notre position à l'égard du projet ELDO.

Je vous demande d'être particulièrement attentifs au dernier paragraphe de mon amendement où il est question de la coordination européenne à laquelle on pourra probablement procéder après la fusion des Communautés. Les ministres s'en sont déjà entretenus. Je crois qu'une véritable coordination — dans le sens d'une rationalisation tant des dépenses que du personnel — permettrait de faire des progrès importants. C'est pourquoi j'en ai formulé l'idée.

La grande décision politique que nous sommes appelés à prendre, à propos de la participation aux travaux technologiques dans le domaine de la recherche spatiale, aura une portée immense pour l'avenir de la coopération européenne. Aussi comprendrez-vous, mes chers collègues, que la Commission des Questions Spatiales ait voulu, en prenant position, suivre de près les événements qui se produisaient à l'extérieur. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Dans la discussion commune des deux rapports de la Commission des Questions Spatiales, la parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Deux rapports particulièrement intéressants viennent de nous être présentés et je félicite les rapporteurs de leurs exposés clairs et lucides. Je ne regrette pas la décision que nous avons prise d'étudier ces deux rapports en même temps. Bien qu'en un sens, la question du C.E.C.L.E.S. fasse partie du problème plus vaste des télécommunications mondiales par satellites et des systèmes de lanceurs, le lien entre le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S. est évident et il est possible de scinder ce thème général.

Je m'occuperai plus particulièrement du C.E.C.L.E.S., car c'est lui qui nous préoccupe le plus, ici comme dans nos parlements nationaux. On a eu raison de parler de « crise du C.E.C.L.E.S. ». Quels que puissent être nos désaccords actuels, personne ne nierait qu'un projet que l'on espérait voir devenir le modèle classique de ce qu'une coopération rationnelle entre gouvernements peut réaliser, n'a été sauvé que de peu alors qu'il allait sombrer, parmi les déceptions et les récriminations, dans les débris d'un édifice européen. Les ministres terminent leur communiqué sur un ton assez optimiste, en qualifiant

Mr. Edelman (continued)

referred to it as "cordial, co-operative and constructive". It is a tribute to those who took part as individuals and statesmen rather than to the outcome of the conference itself.

Whatever happens, the future of ELDO has been put in doubt. Many of us who had high hopes for its future performance and its integrative qualities as an element in European co-operation have been deeply disappointed.

The immediate origin of the crisis lay in Britain's complaint about the disproportionate share of the burden it was being called upon to carry. No one doubted the technological and scientific value of the programme but, as Mr. von Merkatz suggested, delay and timidity have so affected the original programme that it has produced what one might term, in the famous phrase, "too little, too late".

The governments of the ELDO Convention are now considering variants in its application. They are now considering such developments of the ELDO launcher as ELDO B and the ELDO B 2, its great value for communications, navigational assistance and meteorological purposes and, as Mr. Brown said this morning, for television purposes. All this is significant for the governments concerned with the ELDO project. It is a sign that they recognise the technological value of the programme. They consider that the European launcher capacity has a value practically as well as in terms of pure statesmanship.

May I at this point emphasise something which should be elementary to all of us, particularly when we consider whether it is a right thing to go ahead with a European launcher programme. In the second industrial revolution in which we are now engaged, it is perfectly clear that the possession of advanced know-how in the field of electronics corresponds exactly to the value and authority conferred in the first industrial revolution on those who first possessed knowledge of the steam engine and then knowledge of the internal combustion engine. In that sense, for us to opt out of the space or launcher programme would mean withdrawing from the system of technological developments of our age and renouncing an apprenticeship, not only that, but an apprenticeship in a new experience and system

of science without which we in the 20th century, and even more in the 21st century, will be reducing ourselves to the state of a backward area depending on the advanced technology of the major countries such as the United States and the Soviet Union.

I have spoken of the apprenticeship for which we have to pay a premium. The agonising question for Europe today is, can we afford the heavy cost of that apprenticeship? Can we afford the painful and expensive lessons of the new world of technology which the Americans and Russians, it seems, have discovered and developed and are ready, for purposes of their own commercial and political progress, to sell cheaply to the countries of Europe? I believe it worth paying a very high price for a successful apprenticeship for aerospace because, after all, aerospace is the element of the future in which commerce and industry will find opportunities just as in the 19th century the sea was the element in which the merchandise system could be fully operative. Therefore, we must be in space. We must see to it that we train ourselves in the scientific and technological techniques of space communications in all their forms.

Here I come to the main point. There is a moment even in the essential field of space technology, even when we are concerned with training ourselves to an apprenticeship in these disciplines and scientific systems, when we have to ask ourselves if, even then, we are getting value for money. Hence the doubts which have been cast on the validity not merely of the ELDO programmes. This is a point to which I draw the attention of the members of the Assembly. It is not simply a question of the validity or viability of the programme. What we have to examine today is something much more profound, the constitution of the ELDO organisation itself. We have to consider whether that organisation is under adequate control both financially and politically. We have to ask ourselves how it is that this organisation has been able to make decisions which have resulted, as is well known, in a galloping escalation of cost.

I say straightforwardly that I am not criticising the civil servants of ELDO. They are operating within the limits of their terms of reference. They are acting on behalf of the organisation as it is constituted, but I pose the question whether the ELDO organisation is sufficiently responsible, whether it is sufficiently controlled and, even

M. Edelman (suite)

leurs conversations de « cordiales, constructives et empreintes d'un esprit de coopération ». Mais ils rendent ainsi hommage aux individus et aux hommes politiques qui ont participé aux entretiens plutôt qu'au résultat de la conférence elle-même.

Quoi qu'il arrive maintenant, l'avenir du C.E.C.L.E.S. aura été mis en doute. Ceux d'entre nous qui espéraient beaucoup en son avenir et en sa capacité de contribuer à l'élaboration de la coopération européenne ont été profondément déçus.

Au premier chef, la crise a été déclenchée par la Grande-Bretagne, qui se plaignait de supporter une part disproportionnée des charges. Personne n'a mis en doute la valeur technique et scientifique du programme, mais, comme l'a dit M. von Merkatz, les délais et les hésitations ont tant affecté le programme initial qu'il n'a donné, trop tardivement, que trop peu de résultats.

Les gouvernements signataires de la Convention du C.E.C.L.E.S. ont maintenant décidé d'en amender le dispositif. Ils envisagent le perfectionnement du lanceur ELDO sous les formes ELDO B et ELDO B2, et l'utilisation de ces derniers pour les télécommunications, l'aide à la navigation, la météorologie et, comme l'a dit M. Brown ce matin, pour la télévision. Tout cela intéresse les gouvernements qui participent au C.E.C.L.E.S. Cela montre qu'ils sont conscients de la valeur technologique du programme, qu'ils estiment que les capacités du lanceur européen ont un intérêt, aussi bien pratique que hautement politique.

Je me permettrai ici de souligner ce que nous devrions tous considérer comme un postulat, surtout lorsque nous nous demandons s'il convient de poursuivre un programme de lanceur européen. En cette deuxième révolution industrielle que nous vivons, il est évident que ceux qui possèdent de grandes connaissances en électronique ont autant de valeur et d'autorité que ceux qui, au moment de la première révolution industrielle, connaissaient la machine à vapeur, puis le moteur à explosion. Autrement dit, en abandonnant notre programme spatial ou notre programme de lanceurs, nous nous retirerions de la course à la technologie qui marque notre époque et renoncerions à apprendre des techniques et sciences nouvelles sans lesquelles, au XX^e siècle, et plus encore au XXI^e, nous serions réduits à l'état de

région arriérée, forcée de compter sur la technologie avancée de grands pays comme les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

En échange de cet apprentissage, nous devons payer une prime. Le problème douloureux que l'Europe se pose aujourd'hui est de savoir si elle peut s'offrir un apprentissage aussi dispendieux. Peut-elle s'offrir les coûteuses et pénibles leçons de ce nouveau monde des techniques que les Américains et les Russes, après les avoir découvertes et perfectionnées, paraissent prêts, pour des raisons personnelles d'expansion commerciale et politique, à céder à bas prix aux pays européens ? Je crois, pour ma part, qu'il vaut la peine de payer très cher un bon apprentissage aérospatial, parce qu'après tout, l'espace est l'élément d'avenir où le commerce et l'industrie vont trouver des débouchés, tout comme, au XIX^e siècle, la mer est l'élément qui a permis la pleine expansion de leurs activités commerciales. Nous devons donc être présents dans l'espace. Nous devons veiller à acquérir des connaissances scientifiques et techniques sur toutes les formes de télécommunications spatiales.

J'en viens ainsi au point essentiel. Même quand il s'agit du domaine essentiel de la technologie spatiale ou de la nécessité où nous sommes d'apprendre ces disciplines et ces systèmes scientifiques, il vient un moment où nous devons nous demander si notre argent est bien employé. C'est pour cette raison que l'on a émis des doutes sur la valeur du programme ELDO notamment. J'aimerais attirer l'attention des membres de cette assemblée sur ce point. Il ne s'agit pas simplement de la validité ou de la viabilité d'un programme. Nous devons, aujourd'hui, nous occuper de quelque chose de plus sérieux, de l'organisation même du C.E.C.L.E.S. Nous devons nous demander si nous exerçons sur cette organisation un contrôle financier et politique suffisant. Nous devons nous demander comment cette organisation a pu prendre des décisions qui ont provoqué, comme on le sait, une montée en flèche des prix.

Je m'empresse de dire que je ne critique pas les fonctionnaires du C.E.C.L.E.S. Ils s'acquittent de leurs fonctions conformément au mandat qui leur a été confié. Ils agissent au nom de l'organisation, telle qu'elle a été conçue. Mais je me demande si le C.E.C.L.E.S. est suffisamment responsable, suffisamment contrôlé et si, même avec

Mr. Edelman (continued)

given the best programme, whether we can avoid this extraordinary soaring into the stratosphere of cost which has taken place. The original programme, as is well known, has already more than doubled in cost. This has been emphasised *ad nauseam* and no one should complain that any of the member countries, Britain or anyone else, should raise the question of how these costs have risen so dramatically. We are all concerned with tax-payers' money in our own countries and we are entitled to ask firmly where the money has gone, how it has been spent, and what control has been applied.

I do not know if it is well known in the Assembly — it is not referred to in the reports — but I emphasise it and draw the attention of my colleagues to it because this is at the heart of the ELDO crisis : during 1965, no fewer than six — I repeat six — supplementary budgets had to be voted. Here we have a built-in weakness of the ELDO organisation. I ask, and I do not know if Mr. von Merkatz can answer, how is it that in an organisation such as ELDO, on six separate occasions, the Secretary-General or his staff had to go to the governments and ask for supplementary funds ?

ELDO itself may not have got off the ground, but one thing is certain, its costs have been floating away into space controlled — or uncontrolled — financially by weightless pilots. What has been happening in ELDO makes it clear that there has been lack of inspection of the physical results of the funds which have been voted and handed over to the organisation. I have been studying the financial protocol to the Convention. I recommend every member of the Assembly concerned in this matter to study the actual terms of that financial protocol. One thing is certain, that within the terms of the financial protocol every means are provided for the raising of funds by supplementary budgets if necessary. There is also a very well defined system of accountancy. When the bills come in from the various contractors — and there are large numbers of contractors all over the place — I am certain that the excellent and trustworthy accountants of the organisation vet those bills, study the figures, add them up and make sure that they are perfectly correct.

I am certain that that is happening, but it seems equally clear that there is no system of physical inspection relating the figures of the accounts to

the actual product for which the funds have been voted. In other words, we have a division between the technological and engineering activities of ELDO on one side with the estimates made by the engineers and technicians and applications made for extra funds and so on. They work themselves up through the organisation and eventually when they come to the contracts department or the accounts department, or even the individual treasuries of the countries who are subscribers, eventually we have a set of statistics which are examined for correctness and approved but nevertheless they have become divorced from the actual physical things produced in the programme.

I give this warning to the Ministers concerned and this advice to my Rt. Honourable Friend the Chancellor of the Duchy of Lancaster who addressed us so eloquently and in his usual generous terms yesterday, that if, for example, Britain were successful in having her contribution reduced by 10%, 15%, 20% or even 50%, that in itself would not solve the problem of escalation of costs, for the ELDO costs are constantly floating up because of the divorce between the statistical accountancy and the actual technological and material production in the factories, on launching sites or wherever it may be.

The essential point is that there is no one really designated to stand up to the very tough business-men who are responsible for providing the material and the advanced technological aspects of the ELDO organisation. There is no central body which is capable of going into the facts and figures and asking exactly where the material has gone for which the money has been voted, but here I want to refer to a very serious question posed only a few days ago in *Figaro*. It struck me that the question was very serious and the implications should either be withdrawn or the question should be answered. In *Figaro* the scientific correspondent suggested that some of the monies which were voted for ELDO were being used in order to encourage the development of scientific schemes which were not directly related to the actual production of ELDO launching devices.

The question was posed in a sort of "throw-away" line, but it does raise very serious matters and I think we are entitled to know the answer to it. Whether it is a matter for the Council of Ministers I cannot say, but it is a very serious allegation which requires very serious examination. In order not just to take an interest in the

M. Edelman (suite)

le meilleur des programmes, nous pourrions empêcher cette escalade spectaculaire des coûts. Comme on le sait, le coût du programme initial a déjà plus que doublé. On l'a dit et redit et personne n'a le droit de protester lorsqu'un des Etats membres, la Grande-Bretagne ou un autre, demande pourquoi les dépenses ont augmenté de façon si frappante. Nous nous préoccupons tous de l'argent des contribuables de nos pays et nous sommes en droit de poser franchement des questions, de savoir où est passé l'argent, comment il a été dépensé et à quels contrôles financiers ces sommes ont été soumises.

Je ne sais pas si cette assemblée est pleinement consciente d'un fait — dont il n'est pas question dans le rapport — mais sur lequel je dois attirer l'attention de mes collègues car il est au cœur de la crise du C.E.C.L.E.S. : en 1965, il n'a pas fallu voter moins de six — je dis bien six — budgets supplémentaires. C'est là une des faiblesses inhérentes à l'organisation du C.E.C.L.E.S. J'aimerais savoir, et je ne sais pas si M. von Merkatz pourra me répondre, comment il se fait que, dans une telle organisation, le Secrétaire général ou ses fonctionnaires aient dû, à six reprises, demander aux gouvernements des compléments de fonds.

La fusée ELDO n'a peut-être pas quitté la terre, mais il est certain que les dépenses qu'elle entraîne s'élèvent dans l'espace, sous le contrôle financier de pilotes éthérés, ou hors de leur contrôle. Ce qui s'est produit au C.E.C.L.E.S. montre clairement que l'on a omis de contrôler l'utilisation matérielle des fonds votés et remis à l'organisation. J'ai étudié le protocole financier de la convention et je conseille à chacun des membres de l'Assemblée que la question intéresse d'en examiner de près les termes. Une chose est certaine, c'est qu'aux termes de ce protocole financier, l'organisation a constamment la possibilité de lever des fonds par voie de budgets supplémentaires. Le système comptable est très strictement défini. Chaque fois qu'un entrepreneur — et il y en a une foule — adresse une facture à l'organisation, je suis certain que des comptables, capables et dignes de confiance, étudient cette facture, en vérifient les chiffres, refont les additions et s'assurent qu'elle est parfaitement correcte.

C'est ainsi, j'en suis persuadé, que les choses se passent, mais il est clair également qu'il n'existe aucun système d'inspection réel qui permette

de rapporter les chiffres de la comptabilité aux réalisations pour lesquelles les crédits avaient été prévus. En d'autres termes, il existe une disparité entre, d'une part, les activités technologiques et techniques du C.E.C.L.E.S., et, de l'autre, les estimations des techniciens et des ingénieurs, les demandes de fonds complémentaires, etc. Ces disparités s'insinuent dans toute l'organisation et quand elles en arrivent au service des contrats ou à la comptabilité, voire au ministère des finances des pays membres, elles font apparaître un jeu de statistiques qui sont vérifiées et approuvées, mais qui n'ont plus aucun rapport avec les réalisations matérielles effectives du programme.

Je dois prévenir les ministres intéressés, et avertir notamment mon ami, le Chancelier du Duché de Lancastre, qui nous a parlé hier avec son éloquence et sa générosité habituelles, que, si la Grande-Bretagne réussissait à faire réduire sa contribution de 10, 15, 20 ou même 50 %, cela ne résoudrait pas le problème de la hausse des coûts. Au C.E.C.L.E.S., en effet, les budgets ne cessent de se gonfler du fait du divorce entre la comptabilité statistique et la production technologique et matérielle dans les usines, sur les bases de lancement ou ailleurs.

L'essentiel, c'est que personne n'est vraiment chargé de résister aux hommes d'affaires très coriaces sur lesquels l'organisation doit compter pour la fourniture de matériel et de haute technologie. Il n'existe aucun organe central capable de se pencher sur les faits et les chiffres et de se demander ce qu'il est advenu du matériel payé avec l'argent voté. A ce propos, je tiens à citer une très grave question que « Le Figaro » a posée il y a à peine quelques jours. J'ai été frappé par la gravité de l'article et il faudrait, à mon sens, que ses allégations soient retirées, ou que l'on réponde à la question qu'il pose. Le correspondant scientifique du « Figaro » laissait en effet entendre qu'une partie de l'argent voté pour le C.E.C.L.E.S. sert à encourager la réalisation de programmes scientifiques qui n'ont pas de lien direct avec la réalisation effective des lanceurs ELDO.

La question était peut-être lancée un peu au hasard, mais elle n'en pose pas moins des problèmes sérieux et je crois que nous avons droit à une réponse. Je ne saurais dire si l'affaire mérite d'être remise au Conseil des Ministres, mais il s'agit d'une allégation très grave et qui exige un examen approfondi. Cependant, comme il ne

Mr. Edelman (continued)

past but in order to examine what is going to happen in the future as well, I believe it is necessary that there should be a small standing ministerial committee. This would act in the development of the project as what is called in industry a "progress chaser", a body which will see what is going on in these programmes, a body which will not in itself be concerned with intermittently receiving progress reports but which will know exactly what is going on.

I do not see under the present arrangements any sign at all that such a control exists. ELDO has a tremendous future, and I have a certain sympathy with Mr. von Merkatz in his recommendation that ELDO should be embraced within some kind of community. I sympathise with that idea although I have less sympathy with the suggestion that such a community should be formed without Great Britain. In all parties, men and women are agreed that for the project to continue at all we ought to play a part. If the project is continuing — I hope it is — I want to make absolutely sure we are not just being put into a contract into which our money can be poured indefinitely without any evidence of either political control or financial control as well. Public monies are not a bran tub on a giant scale into which anyone can dip. International monies require as strict an accountancy as national monies in the national estimates which are presented in our own parliaments.

The built-in difficulty of the organisation is that it has no adequate political control responsible both to the central element and to the national parliaments. I want to see the small committee that I have suggested given the task of producing progress reports based on physical inspection of the state of the project. Large numbers of companies are involved in the work of ELDO — computer companies, electronic companies, and companies concerned with space in its multiple aspects. Some of them have done the lion's share of the work for ELDO as it is today. So, in terms of whether or not this is a desirable development, they can afford to have a certain nonchalance about the whole thing. They know that there are other projects in which they can find an outlet for their particular techniques.

I and many in our domestic parliaments and here would like to know exactly how the contracts were made with the companies, what form of control and inspection there has been and what guarantees have been secured that the funds allocated to them for pure research, for example, have been applied to channels leading to the results we are concerned with. Has ELDO got value for money from these bodies?

Without criticism, and interrogatively, I ask whether ELDO civil servants are capable of standing up to the very tough men of the electronics industry. Mr. Brown spoke of the way he had been lobbied and been under heavy pressure from various organisations, including industrial organisations. It is easy, in an organisation working on the frontiers of space technology, to be blinded by science and to acquiesce to pressures by companies with interests.

In the allocation of development contracts in industry, it is essential that the political directorate I recommend should be sustained by men — perhaps some even from outside Europe — who are also dedicated to the European idea and to the success of the project in altruistic terms. They must be people who will act as a counterbalance to commercial pressures which undoubtedly exist in this great and largely unexplored subject.

This standing ministerial directorate should engage in a thorough examination of the six supplementary budgets I have referred to. We should not allow lessons to go by the board or regard it as an act of God that when one enters into an undeveloped activity costs escalate inevitably and that we must either shrug our shoulders or contract out. The attitude that the problem of escalation becomes such at a certain point that there is nothing to be done but to turn one's back on the project is defeatist. We must revise and transform the organisation to make it incomparably more businesslike and effective. Let us take a cold hard look at ELDO, prune it and strengthen it with an adequate political and financial directorate. Let us lift from the admirable international civil servants a burden which has been impossible for them alone to carry. Let us take this course and we can hope with justification that ELDO, from being an albatross around the neck of Europe, as it appears to be today, will take industry, science and technology into the space where Europe too has a valid and productive part to play. (*Applause*)

M. Edelman (suite)

suffit pas de s'intéresser au passé, et qu'il faut aussi envisager l'avenir, je crois qu'il convient de créer un comité ministériel permanent restreint. Au cours de la mise en œuvre des projets, ce comité agirait à la façon d'un contrôleur d'exécution, c'est-à-dire d'un organisme qui surveille l'évolution des programmes et qui, au lieu de se contenter de recevoir périodiquement des rapports d'activité, sait exactement ce qui se passe.

Rien ne prouve apparemment qu'un tel contrôle existe aux termes des dispositions actuelles. Or, le C.E.C.L.E.S. a un avenir énorme et je ne suis pas sans approuver M. von Merkatz quand il propose, dans sa recommandation, de l'englober dans quelque communauté. J'approuve moins que l'on ait pensé à former cette communauté sans la Grande-Bretagne. Dans tous les partis, on est d'accord pour estimer que si l'affaire doit se poursuivre, la Grande-Bretagne doit en être. Si elle se poursuit — ce que j'espère — je veux être absolument sûr que nous ne nous obligerons pas, par contrat, à verser sans cesse de l'argent, sans aucune trace de contrôle politique ou financier. Les deniers publics ne sont pas une immense auge commune où chacun peut puiser. Les budgets internationaux doivent être soumis à une comptabilité aussi stricte que les budgets présentés à nos parlements nationaux.

La difficulté inhérente à l'organisation, c'est qu'elle ne possède aucun organisme de contrôle politique adéquat qui soit responsable à la fois devant la direction centrale et les parlements nationaux. A mon sens, il faudrait que le comité restreint dont je propose la création soit chargé de rédiger des rapports d'activité fondés sur des inspections réelles de l'état d'avancement du projet. De nombreuses sociétés participent aux travaux du C.E.C.L.E.S. : fabricants de calculatrices, fabricants de matériel électronique et autres sociétés intéressées aux multiples aspects de l'espace. Quelques-unes de ces sociétés se sont taillées la part du lion dans les travaux du C.E.C.L.E.S. Elles peuvent ainsi, que cet état de choses semble bon ou mauvais, faire montre d'une certaine indifférence à l'égard de toute l'affaire. Elles savent qu'il existe d'autres projets où leurs techniques spécialisées pourront trouver à s'employer.

Je ne suis pas le seul ici, ni dans nos divers parlements, à désirer savoir exactement comment les contrats ont été passés avec ces sociétés, moyennant quels contrôles et quelles inspections, et quelle garantie l'on a que les fonds à elles alloués pour la recherche pure, par exemple, ont pris une voie qui mène aux résultats qui nous intéressent. En un mot, l'argent du C.E.C.L.E.S. a-t-il été versé à bon escient à ces sociétés ?

Sans vouloir les critiquer, je me demande si les fonctionnaires du C.E.C.L.E.S. sont capables d'affronter les coriaces dirigeants de l'industrie électronique. M. Brown nous a dit les pressions auxquelles l'ont soumis divers groupements, notamment industriels. Dans une organisation qui travaille à la frontière de la technologie de l'espace, il est facile de se laisser aveugler par la science et de céder aux pressions intéressées des sociétés.

Lorsqu'il s'occupera de répartir les contrats d'étude entre les sociétés industrielles, le directoire politique dont je recommande la création devra être appuyé par des hommes (dont quelques-uns pourront n'être pas Européens) qui soient dévoués, d'une façon altruiste, à l'idée européenne et à la réussite du projet. Ils devront pouvoir contrebalancer les pressions commerciales qui s'exercent, sans aucun doute, dans ce domaine immense et encore en grande partie inexploré.

Ce directoire ministériel permanent devra entreprendre un examen approfondi des six budgets supplémentaires dont j'ai parlé. Nous ne pouvons nous permettre de faire fi des leçons du passé, ni partir du principe que l'ouverture d'une activité nouvelle entraîne inévitablement une montée en flèche des coûts et qu'il faut soit hausser les épaules, soit rompre le contrat. C'est du défaitisme que de dire qu'à un certain point de cette escalade, il n'y a plus qu'à tourner le dos au projet. Il faut réétudier et modifier l'organisation de façon à la rendre incomparablement plus efficace et plus commerciale. Il faut examiner le C.E.C.L.E.S. d'un œil sévère, l'élargir et le renforcer d'un directoire politique et financier adéquat. Déchargeons nos excellents fonctionnaires internationaux d'un fardeau qu'ils ont été incapables de porter seuls. Si nous procédons ainsi, nous pourrons espérer, à juste titre, que le C.E.C.L.E.S., qui pèse aujourd'hui de tout son poids sur l'Europe, emportera d'un coup d'aile l'industrie, la science et la technologie dans un espace où l'Europe, elle aussi, a un rôle valable et productif à jouer. (*Applaudissements*)

**4. Motion for a Recommendation
with request for urgent procedure**

(Doc. 376)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I now have to interrupt this debate for a few minutes as Mr. Goedhart and a number of his colleagues, namely Mr. Duynstee, Mr. De Grauw, Mr. Peter Kirk, Mr. Kliesing, Mr. Lenze, Mr. Margue, Mrs. Maxsein, Mr. C. A. Patijn and Mr. de la Vallée Poussin have tabled a motion for a recommendation on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty and have requested urgent procedure in accordance with Rule 43 of the Rules of Procedure.

The Assembly must first decide on the urgency of holding a debate on the proposed recommendation in this part of the session. If the Assembly agrees to adopt the urgent procedure, it will then have to decide on the date of the debate.

I call Mr. Goedhart to introduce his proposal

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — Mr. Chairman, this is an important but at the same time a very simple proposal. It is obvious that all kinds of proposals are being made and I think this Assembly, the only Assembly which has a constitutional rôle in the field of defence, has the right to ask the Council of Ministers to be consulted. We are a consultative assembly and we have the right to demand to be consulted. A decision on this motion cannot be postponed until September or October. The essence of this is that we want to be informed in time. I hope the Assembly will agree to this and will accept the proposal.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the motion for urgent procedure ?...

As no one wishes to speak, I shall ask the Assembly to vote on the motion by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The request for urgent procedure is agreed to.

I suggest that the motion for a recommendation be referred to the Committee on Defence Questions and Armaments, which will submit an oral report at the Sitting on Wednesday morning, 15th June...

Does Mr. Goedhart agree to this suggestion ?

(*Mr. Goedhart signified agreement*)

The debate will be held jointly with that on Mr. Eugène Schaus' report on the application of the Brussels Treaty and with Mr. Michaud's report on the political activities of the Council of Ministers.

Are there any objections ?...

It is so decided.

**5. Global communications by satellite —
Europe's rôle**

***State of European space activities —
The ELDO crisis***

(*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate on the reports on global communications by satellite and on the state of European space activities will now be resumed.

I call Mrs. Maxsein.

Mrs. MAXSEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I can support unreservedly the recommendation put forward by Mr. von Merkatz, especially the part which deals with the critical situation that has arisen for ELDO. I would like to come back to this in a moment.

You will know that the topic with which we are now dealing is a subject of discussion in two European organisations — the Council of Europe and this Assembly — independently of each other and at more or less the same time. I find it most gratifying that in circumstances which threatened a serious set-back for European co-operation the two bodies closely concerned with the ELDO question, the Cultural Committee of the Council of Europe and the WEU Committee on Space Questions, have arrived at a common view.

The crisis facing us has brought home to us particularly clearly the parliamentary task that is ours ; this is a problem that calls for a political settlement.

Let me remind you that we already have a promising beginning for the development of an

4. Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence

(Doc. 376)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je me vois dans la nécessité d'interrompre pendant quelques minutes cette discussion. En effet, M. Goedhart et plusieurs de ses collègues, à savoir MM. Duynstee, De Grauw, Kirk, Kliesing, Lenze, Margue, Mme Maxsein, MM. Patijn et de la Vallée Poussin, ont déposé une proposition de recommandation sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord, avec demande de discussion d'urgence conformément à l'article 43 du Règlement.

L'Assemblée doit être consultée d'abord sur l'urgence de la discussion de ladite proposition de recommandation à la présente partie de cette session. Si l'urgence est ordonnée, l'Assemblée aura à fixer ensuite la date de la discussion.

La parole est à M. Goedhart pour défendre sa proposition.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, cette proposition est à la fois très importante et très simple. De toute évidence, nous sommes saisis de propositions de tous ordres et je crois que cette assemblée, la seule assemblée qui ait un rôle constitutionnel en matière de défense, a le droit de demander à être consultée par le Conseil des Ministres. Nous sommes une assemblée consultative et nous sommes en droit d'exiger qu'on nous consulte. L'on ne peut reporter le vote de cette motion à septembre ou à octobre. En gros, elle exprime notre désir d'être informés à temps. J'espère que l'Assemblée sera d'accord en cela et approuvera la proposition.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un désire-t-il la parole contre la proposition de discussion d'urgence ?...

Personne ne demandant la parole, je mets aux voix par assis et levé la proposition de discussion d'urgence.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

La discussion d'urgence est ordonnée.

Je suggère que la proposition de recommandation soit renvoyée à la Commission des Questions de Défense et des Armements, qui présenterait un rapport oral à la séance publique du mercredi matin 15 juin.

M. Goedhart est-il d'accord sur cette proposition ?

(*M. Goedhart exprime son accord*)

La discussion serait jointe à celles du rapport de M. Eugène Schaus sur l'application du Traité de Bruxelles et du rapport de M. Michaud sur les activités politiques du Conseil des Ministres.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

5. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe

Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements)

M. le PRESIDENT. — Nous reprenons la discussion des rapports sur les télécommunications mondiales par satellites et sur l'état des activités européennes en matière spatiale.

La parole est à Mme Maxsein.

Mme MAXSEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je puis approuver sans réserve la recommandation que mon collègue M. von Merkatz nous a présentée et tout particulièrement la partie dans laquelle il traite de la crise du C.E.C.L.E.S. J'y reviendrai plus tard en quelques mots.

Vous savez que la question qui nous occupe est discutée d'une manière indépendante et presque en même temps par deux organisations européennes : le Conseil de l'Europe et l'Assemblée de l'U.E.O. A propos d'une situation dont la coopération européenne a failli subir un contrecoup sensible, je ne puis que me réjouir de ce que les deux commissions qui se consacrent plus spécialement à la question du C.E.C.L.E.S. — à savoir la Commission culturelle du Conseil de l'Europe et la Commission des Questions Spatiales de l'U.E.O. — aient abouti à une conception identique.

La crise du C.E.C.L.E.S. nous a fait prendre une conscience plus aiguë de nos responsabilités parlementaires. Car c'est sur le plan politique qu'il faut la dénouer.

Laissez-moi vous rappeler que nous disposons déjà d'une base de départ pleine de promesses

Mrs. Maxsein (continued)

independent European space research programme in the outcome of the test launching at Woomera. For a first test this was quite a respectable result, even if a one hundred per cent success was not achieved. Even the two giants in the aeronautics and space research field have had to battle with the cussedness of inanimate objects, and find themselves in a similar position time and again. The Woomera result should not therefore hamper further research efforts in the slightest.

For quite a time, Ladies and Gentlemen, we were in a situation — it has since improved somewhat — where one wondered if we were gazing upon the ruins of ELDO. The instigators and founder members of the organisation showed an intention of pulling out. One of our British colleagues criticised the British decision in relatively bitter terms — a decision which, as we can see from comments elsewhere and especially in leading British newspapers, in no way reflects unanimity on the part of the British public.

I myself am concerned in this matter with a question of principle : the ELDO crisis is not just a talking point in meetings of experts, and is not being dealt with only within the esoteric confines of committees. It has reached the level of public discussion, and its political aspects are troubling peoples' minds.

One question in particular has repeatedly arisen in this connection, and I too would like to make a frank reference to it, for I feel that in this Assembly we get furthest and increase our mutual trust by being frank. Mr. von Merkatz also touched on the question, which is this : at what point, and in what form, can a partner withdraw from a treaty which deals with a project that is being carried through by all the partners in mutually independent stages ? This question of principle is not just a legal one — it has political repercussions as well. In the last resort it is a matter of how far agreements between democracies are to be believed in. An agreement involves more than matters of fact, there must also be a consensus between the partners. I regard this consensus as the really ethical part of an agreement, and it is at least as important as the legal aspects. So it will not do to say "The financial burdens can no longer be borne, and the end results do not

measure up to the outlay ; therefore the treaty has become pointless".

I am glad that things seem to be going the way I hoped they would, and that my inherent optimism has not misled me. Our partner Great Britain is the traditional land which was the birthplace of Magna Carta, that yardstick for an ordered system throughout the world. We shall no doubt arrive, with Great Britain, at a classic compromise, which will be to the good of democracies, some of which in Europe are only too vulnerable. Not all countries in Europe are classic democracies and we must bear this in mind. This is why I am glad that, so far as we can gather from the discussion and reports, a classic compromise is on the way.

Our friends in Britain have, as I mentioned a moment ago, made the point that the economic yield bore no relation to the financial outlay. If we were to accept that statement, however, we should arrive at an altogether false conclusion. Of course there will not be any immediate economic gain. Projects with the dimensions and scope of a space research programme do not pay for themselves within a precisely calculable period of time.

But think — I know this has already been said, but it cannot be repeated too often — what has already been achieved in a whole number of fields through our intensive approach to space research. I could mention medicine, the plastics industry and research into electronics in the widest sense, all things that have a bearing on our day-to-day life. The great powers, America and Russia, would surely not have attained their present pre-eminence in space research if they had been inspired by petty financial considerations.

The details of expenditure by the great powers which are given in Mr. von Merkatz's report are indication enough of the extent to which these powers have had to be prepared to make sacrifices to solve the problems of space research. If I compare real wages in America with those in

Mme Maxsein (suite)

pour la réussite d'un programme européen indépendant de recherche spatiale : les résultats de l'essai de Woomera. Pour un premier essai, les résultats ont été tout à fait honorables, encore que le succès n'ait pas été total. Mais les géants de l'exploration et de la recherche spatiales ont eu, eux aussi, maille à partir avec l'esprit malin qui règne sur cette matière et se trouvent à chaque instant, dans une situation analogue. C'est pourquoi les résultats de l'essai de Woomera ne doivent en aucune façon briser notre élan.

Mesdames et Messieurs, la situation que nous avons connue pendant tout un temps — elle s'est quelque peu améliorée dans l'intervalle — a pu nous faire croire que le C.E.C.L.E.S. allait s'écrouler. Les initiateurs et cofondateurs de l'organisation ne cachaient pas leur intention de s'en retirer. C'est un de nos collègues britanniques qui, sur un ton assez amer, a critiqué cette décision de son gouvernement, qui, comme nous l'avons appris par d'autres sources, notamment par les grands journaux anglais, ne reflétait nullement l'opinion unanime du public britannique.

Ce qui, pour ma part, me préoccupe dans cette situation, c'est une question de principe. La crise du C.E.C.L.E.S. n'intéresse pas seulement les experts et elle n'est pas discutée uniquement dans le cercle restreint des commissions ; elle a gagné l'opinion publique qui s'est émue en raison de son incidence sur le plan politique.

Il est une question qui, à ce propos, revient toujours, et je voudrais, moi aussi, la poser en toute franchise. Car je crois que, dans nos réunions, c'est la franchise qui nous fait faire le plus de progrès et qui fortifie notre confiance mutuelle. M. von Merkatz lui-même l'a évoquée devant nous. Il s'agit de savoir à quel moment et sous quelle forme un partenaire peut retirer sa participation à un traité, lorsque ce traité porte sur un projet réalisé par tous les partenaires à des échelons indépendants les uns des autres. Cette question de principe n'a pas seulement un caractère juridique ; elle a également des aspects politiques. Au fond, il ne s'agit de rien moins que de savoir dans quelle mesure l'on peut se fier à des accords conclus entre Etats démocratiques. Dans une convention, il ne s'agit pas seulement de questions d'ordre matériel ; il faut aussi qu'il y ait consentement des partenaires. Dans ce consentement, je voudrais voir l'élément

moral, en somme, de l'accord. Il est, en tout cas, au moins aussi important que son aspect juridique. Il n'est donc pas admissible que l'on puisse dire : « Les charges financières ne sont plus supportables, la rentabilité ne répond plus à la dépense, et donc, le maintien du traité ne se justifie pas ».

J'ai le plaisir de constater qu'à cet égard, les événements semblent suivre le cours que j'avais espéré et que mon espérance intime ne m'avait pas trompée. La Grande-Bretagne, notre partenaire, est la terre classique et la patrie de la Grande Chartre, qui a donné à une grande partie du monde les normes de sa conception de l'ordre. Il est donc certain que nous arriverons, avec la Grande-Bretagne, à une solution de compromis classique qui servira les intérêts des démocraties dont quelques-unes sont, en Europe, bien vulnérables. Toutes les nations de l'Europe ne sont pas des démocraties du type classique, et c'est à celles-là qu'il faut penser. C'est pourquoi je me réjouis de voir, comme le débat et les rapports nous le montrent, qu'un tel compromis est en vue.

Nos amis britanniques ont fait valoir à l'instant — et je l'ai déjà souligné — que la rentabilité du projet ne répond en aucune manière aux charges financières qu'il représente. Mais si l'on se bornait à cette constatation, elle nous mènerait à un calcul absolument faux. Evidemment, il ne faut pas s'attendre à un bénéfice économique immédiat. Il est impossible d'établir avec exactitude à partir de quel moment un programme d'une telle ampleur et d'une telle portée devient rentable.

Mais n'oubliez pas une chose qui vous a déjà été dite et qu'on ne répétera jamais assez : combien de conquêtes, dans les domaines les plus divers, sont dues, dès maintenant, au fait que l'on s'occupe intensément de l'exploration spatiale ? Je pense à la médecine, aux matières synthétiques, à la recherche électronique dans son sens le plus large, dont les progrès se répercutent déjà sur notre vie quotidienne. Il est certain que les grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union Soviétique, n'auraient pas la supériorité qu'ils ont aujourd'hui en matière de recherche spatiale, s'ils s'étaient arrêtés à des considérations mesquines de financement.

Les indications que nous trouvons dans le rapport de M. von Merkatz sur l'effort financier accompli par les grandes puissances nous apprennent suffisamment l'ampleur des sacrifices qu'elles ont dû s'imposer, elles aussi, pour résoudre les problèmes de cette recherche. Lorsque je com-

Mrs. Maxsein (continued)

Europe, I think I can say that the balance is already shifting in Europe's favour. Seen from this viewpoint the British Government's decision would be incomprehensible. It may sound a commonplace, but it has to be said : you will never make progress even in science without sacrifice.

At the Council of Europe I put forward the idea of setting up a European authority for all space projects. What I had in mind was a sort of European NASA. I would say that now especially, when we are trying to cope with a crisis, this takes on a fresh topicality. Of course this authority — I do not want to use the word "supranational" — would have to have real powers in order to fulfil its co-ordinating function.

The thought has now been voiced — and it has a political angle — whether in view of the enormous financial burden involved we ought not to work together with the United States, so as to make use of the facilities they already have available. To this it must be said that such a partnership means co-operation with equal rights and equal obligations. But it must be founded on personal independence — i.e. we must first of all have a substantial achievement of our own to show. Only then shall we be able to enter into negotiation with the American space research world as partners having equal status. The United States are not giving anything away ; why should they ? They have nothing at all to gain by it. None of us, especially those who stand for partnership, would want to see us dependent on America in this field. It has already been shown that the combined potential of the European countries would be quite capable of competing with that of America, and this can only be stressed.

We frequently hear complaints about the brain drain from Europe to the United States, and this is only natural. If these highly talented experts are prevented from developing their ideas and have nothing on which to exercise their creative gifts, then they will find that their European homeland holds no interest for them. We have already spoken, with good reason, of this loss of Europe's intellectual lifeblood ; if we want to staunch the flow, it is high time we found these people something suitable to do in Europe.

Finally, there is reason to emphasise Europe's self-assertion and her consequent right to take an active part in this field. The great inventions which form the basis of all the space programmes of the great powers were made here in Europe. These space programmes have brought the Utopian dreams of the fiction writers of the past into the realm of reality. Ought not this new era, which began in Europe, to find once more a home here in the old world ? Ought not the creative genius of man to come into its own in this continent as well ? I hold that it should not remain in abject dependence on one or other of the giant powers. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pounder.

Mr. POUNDER (*United Kingdom*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. I count it as an honour to speak in this Assembly for the first time, and in accordance with the traditions of the British Parliament I shall endeavour to be both brief and as uncontroversial as the subject permits. Whatever may have been the background in recent weeks, I welcome the apparent decision of Britain to continue in this organisation. I am quite certain that for Britain to have left ELDO would have been rather like trying to leave a moving train. If ELDO is discontinued or substantially weakened, there will be consequences not only in scientific technology in Western Europe but also in industrial development.

We cannot remain indifferent or passive to the achievements in space science and technology by the Americans and the Russians. It is quite unrealistic for us even to consider the idea of leaving this vital science to the two super powers. In this Assembly, a great deal of time is spent in discussing political issues, regarding Europe as the great block between America and Russia. If this is so politically, it must be equally so in terms of space. I think we all agree we have to eliminate from our minds the idea of any European nation going it alone in space technology. It is quite erroneous for anyone to think in terms other than that of a European consortium.

Mme Maxsein (suite)

pare les salaires réels payés en Amérique à ceux de l'Europe, je crois pouvoir dire que leur rapport actuel est déjà à l'avantage de l'Europe. Jugée de ce point de vue, la décision du gouvernement britannique serait incompréhensible. Ce que je vais dire est sans doute banal, mais il faut le dire : sans sacrifice, aucun progrès n'est possible, même dans le domaine scientifique.

Au Conseil de l'Europe, j'ai suggéré de créer une autorité européenne compétente pour tous les projets de recherche spatiale. Je songeais à une sorte de N.A.S.A. européenne. Je dirai qu'en ce moment même, où nous essayons de surmonter une crise, la question reprend toute son actualité. Naturellement, il faudrait que cette organisation — que je n'ose appeler supranationale — soit dotée de pouvoirs réels, si elle doit être capable de remplir sa fonction de coordinatrice.

On s'est demandé — et on touche ici à un problème politique — si en raison des charges financières écrasantes auxquelles il faut faire face en ce domaine, il n'y aurait pas lieu de collaborer avec les Etats-Unis, afin de pouvoir utiliser leurs installations déjà existantes. A ce propos, je dois dire qu'une telle association implique l'égalité des droits et des devoirs, mais qu'elle doit aussi se fonder sur l'indépendance des partenaires. Cela signifie que nous devons d'abord avoir à notre actif une réalisation propre qui ait quelque poids. C'est alors seulement que nous pourrons, sur un pied d'égalité, négocier avec les Etats-Unis. Ceux-ci ne font pas de cadeaux. Pourquoi en feraient-ils ? Ils n'y ont aucun intérêt. Dépendre d'eux en ce domaine, personne d'entre nous ne peut le souhaiter, et encore bien moins ceux qui défendent l'idée de l'association. Que le potentiel européen mis en commun puisse fort bien concurrencer le potentiel américain, on l'a déjà démontré ; il suffit de le souligner.

Mesdames et Messieurs, on se plaint souvent de voir l'élite intellectuelle de l'Europe émigrer aux Etats-Unis. Mais c'est tout naturel ! Lorsque ces quelques spécialistes de grand talent se sentent gênés dans leur esprit d'initiative, lorsqu'ils ne trouvent pas l'occasion d'exercer leur force créatrice, l'Europe, leur patrie, cesse de les intéresser. On a pu parler, avec raison, d'une hémorragie de matière grise européenne. Si nous voulons arrêter cette hémorragie, il est plus que temps d'offrir, chez nous, à ces spécialistes, des tâches dignes d'eux.

Enfin, il faut mettre en relief, une fois de plus, la conscience que l'Europe prend d'elle-même et le droit qui en découle, pour elle, d'exercer une activité dans ce secteur. C'est ici, en Europe, qu'ont été faites les découvertes essentielles qui sont à l'origine de tous les programmes établis par les grandes puissances en matière de recherche spatiale. Dans ces programmes, nous voyons se réaliser ce que les romans d'anticipation nous avaient décrit. Ne faut-il donc pas que cette civilisation nouvelle, qui a pris son départ en Europe, revienne animer notre vieux continent, sa patrie ? Ne faut-il pas que l'esprit créateur de l'homme puisse se déployer également en Europe ? A mon avis, il ne doit pas rester dans une dépendance dégradante à l'égard de l'un ou l'autre géant de l'espace. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Pounder.

M. POUNDER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, c'est un honneur pour moi que de prendre pour la première fois la parole devant cette assemblée et, conformément aux traditions parlementaires britanniques, j'essaierai d'être bref et aussi impartial que le permet le sujet. Quoi qu'il ait pu se passer ces dernières semaines, je me félicite que la Grande-Bretagne ait apparemment décidé de rester au C.E.C.L.E.S. Si elle avait quitté cette organisation, on aurait pu dire qu'elle sautait du train en marche. Si le C.E.C.L.E.S. était supprimé ou considérablement réduit, les conséquences ne manqueraient pas de se faire sentir en Europe occidentale, non seulement pour la technologie scientifique, mais aussi pour le développement industriel.

Nous ne pouvons rester indifférents ou passifs devant les réalisations des Etats-Unis et de l'Union Soviétique dans le domaine de la science et de la technologie de l'espace. La seule pensée d'abandonner aux deux super-puissances une science aussi vitale manquerait de réalisme. Cette assemblée consacre une grande partie de ses délibérations à l'examen de questions politiques et elle considère l'Europe comme le grand bloc qui fait contrepoids entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. S'il en est ainsi en politique, il faut qu'il en soit de même pour l'espace. Je crois que nous sommes tous d'accord pour écarter l'idée qu'une nation européenne quelconque puisse s'engager isolément dans la technique spatiale. Envisager autre chose qu'une association européenne dans ce domaine serait une grave erreur.

Mr. Pounder (continued)

In Mr. von Merkatz's excellent report, he referred to the possibility of the new telecommunications convention coming up for discussion in 1969. If he made no other point in his report, that was sufficient justification for continuing with ELDO. If there is no ELDO in 1969, where is Europe going? As he also says in a succeeding paragraph, the launcher is the basic tool in any space activity. To rely on American generosity or goodwill may be all right in the short term but it is foolish for us to think in terms of relying on a friend for something which is absolutely essential to any project. We cannot rely on a friend's generosity. A friend's generosity might expire.

He might change his mind. Without wishing to digress into the subject of the British aviation industry, the same argument would apply there. No one here is more pro-American than I, but if there is to be a successful European space venture we must depend upon our own initiative and resources. To do anything else would be to take a wholly unnecessary gamble.

Apart from the scientific and prestige aspects, there is also the question of the brain drain. The report states that 4,500 specialists work in industrial firms and government establishments on the ELDO programme. Today a British newspaper reported that a gentleman from an American careers agency is hopeful that he has attracted a further 600 British scientists and technologists to the United States. How much greater will the drain be if there is no creative work for the 4,500 specialists engaged in ELDO? The brain drain is not something peculiar to Britain. It concerns all Europe. If ELDO goes, the sluice gates will be wide open.

Mr. Edelman devoted much of his speech to anxiety about rising costs. Anxiety now voiced about ELDO is common to almost every scientific project. It would be wrong to be too obsessed with costs. People have a traditional and understandable tendency when trying to sell something to minimise costs and difficulties. In costing, there are bound to be uncertainties — and I speak as an accountant. Of course there must be regular examination of expenditure and continuing pro-

gress analysis with immediate action where necessary. But we must not scrap the project. We must, on the contrary, get it back on its original lines. In a highly complex technological project like this, there is bound to be difficulty between lay administration on the one hand and the specialists on the other.

There is inevitably difficulty when the one is seeking to assess the endeavours of the other. There is basically and inherently a suspicion between administrators and scientists.

One often finds interim costing being regarded as terminal evaluation. That has happened with many projects. We must be certain that ELDO does not join this lamentable catalogue. When looking at the proportion of European resources spent on space in terms of gross national product, one finds that our figure is only one-twentieth of that being spent by the United States. To continue in space will not be a prohibitive financial burden. It will be expensive but it would be wrong to look at such a project with a penny-pinching mentality. Great scientific achievement cannot be accomplished by a penny-wise policy. Even if it costs money we must go all out to reinject the initial drive in the project. Money spent on research, whatever the form of research, is well spent. A parliamentarian's responsibilities are not geared solely to his own age and generation. We have responsibilities to the future. If we let the future down, we shall deserve the future's censure. To opt out of ELDO is to opt out of space. There is no doubt of that. Once we leave the space race we can never re-enter. Many great benefits in satellite communications and other activities for Europe and the world will be irrevocably lost. ELDO must go on and Britain must take full part. Any withdrawal by Britain as a founder member and prime mover would be rather like a parent deserting its child. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Jellicoe.

M. Pounder (suite)

Dans son excellent rapport, M. von Merkatz mentionne que la nouvelle convention sur les télécommunications pourrait venir en discussion en 1969. Cet argument justifie à lui seul la poursuite des activités du C.E.C.L.E.S. S'il n'y a plus de C.E.C.L.E.S. en 1969, où ira l'Europe ? Ainsi que M. von Merkatz le précise plus loin, le lanceur constitue l'instrument de base de toute activité spatiale. S'en remettre à la générosité ou à la bonne volonté des Etats-Unis, c'est peut-être une très bonne chose à court terme, mais ce serait folie de notre part que de songer à remettre à un ami le soin de l'élément qui conditionne entièrement un projet. On ne peut tabler sur la générosité d'un ami car elle peut prendre fin.

Un ami peut aussi changer d'avis. Je ne veux pas me lancer dans une digression sur l'industrie aéronautique britannique, mais le même argument s'applique à son sujet. Personne ici n'est plus américainophile que moi, mais si l'Europe veut s'engager avec succès dans une entreprise spatiale, il faut qu'elle compte sur ses propres initiatives et ressources. Agir autrement serait prendre un risque absolument inutile.

En dehors des aspects scientifiques et de la question de prestige, il se pose également le problème de l'hémorragie de matière grise. Nous lissons dans le rapport que 4.500 spécialistes travaillent dans les entreprises industrielles et les organismes gouvernementaux au titre du programme du C.E.C.L.E.S. Un journal britannique nous annonce aujourd'hui qu'un membre d'un office de recrutement américain espère avoir attiré aux Etats-Unis 600 nouveaux savants et techniciens britanniques. Quelles proportions cette hémorragie prendra-t-elle s'il n'y a plus d'activité créatrice pour les 4.500 spécialistes qui travaillent pour le C.E.C.L.E.S. ? L'exode des savants n'est pas particulier à la Grande-Bretagne. Il concerne toute l'Europe. Si le C.E.C.L.E.S. disparaît, les vannes s'ouvriront toutes grandes.

M. Edelman a consacré une grande partie de son discours à exprimer son inquiétude devant l'augmentation du coût des projets. L'inquiétude qui se manifeste actuellement au sujet du C.E.C.L.E.S. existe à propos de presque tous les projets scientifiques. On aurait tort d'être obsédé par la question des coûts. Lorsqu'ils essaient de faire adopter quelque chose, les gens ont une tendance traditionnelle et compréhensible à minimiser le prix et les difficultés. Dans le calcul

d'un prix de revient, il y a forcément des éléments d'incertitude, et je parle ici en comptable. Il faut, bien entendu, vérifier régulièrement les dépenses, surveiller sans cesse l'avancement du projet et prendre des mesures immédiates en cas de besoin. Mais il ne doit pas être question d'abandonner le projet. Il faut, au contraire, revenir à sa conception initiale. Dans un projet aussi hautement complexe du point de vue technologique, il est normal que des difficultés surgissent entre les représentants de l'administration, qui sont des profanes, et les spécialistes.

Des difficultés sont inévitables lorsque l'on essaie d'évaluer les efforts des autres. Il existe d'ailleurs entre administrateurs et savants une méfiance aussi fondamentale qu'innée.

On a souvent tendance à prendre un calcul de prix provisoire pour une évaluation définitive. C'est arrivé dans de nombreux projets. Nous devons éviter que le C.E.C.L.E.S. suive ce regrettable exemple. Lorsqu'on examine le pourcentage du produit national brut que les Européens affectent à l'espace, on constate qu'il est vingt fois plus faible que celui que lui consacrent les Etats-Unis. La poursuite des activités spatiales ne constituera pas une charge financière excessive. Elle coûtera cher, mais on aurait tort de se montrer parcimonieux devant un tel projet. Les grandes réalisations scientifiques ne se font pas en comptant sou par sou. Même si cela doit nous coûter cher, nous devons redonner au projet son impulsion initiale. L'argent consacré à la recherche, quelle qu'elle soit, est bien dépensé. Un parlementaire ne doit pas concevoir ses responsabilités simplement en fonction de son âge et de sa génération. Nous avons des responsabilités à l'égard des générations futures. Si nous les abandonnons, leurs reproches seront mérités. Quitter le C.E.C.L.E.S., c'est abandonner l'espace. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Une fois que nous aurons abandonné l'espace, nous serons définitivement hors de course, nous aurons perdu la foule d'avantages dont pourraient bénéficier l'Europe et le monde entier dans le domaine des télécommunications par satellites et des autres activités. Le C.E.C.L.E.S. doit poursuivre ses activités et la Grande-Bretagne doit y participer pleinement. Le retrait de la Grande-Bretagne, membre fondateur et instigatrice de l'organisation, ressemblerait à un abandon d'enfant. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Jellicoe.

Lord JELLINE (United Kingdom). — I too hope to be brief, not least because I gave my views on this subject at some length at Strasbourg and I do not wish to repeat that speech. I should like to congratulate the two Rapporteurs on their excellent reports with which I find myself in pretty full agreement.

First as to Mr. Brown's report I make only two points in elaboration. I believe Europe must play an active part in developing satellite telecommunications, but I do not necessarily advocate that we should attempt to create a separate European system, only that we should be in a position to play our full part in and get our full return from the global system which is in process of creation. In paragraph 91 of his report, Mr. Brown says that Europe should have the same position in the future organisation as the Americans, and the built-in American majority should be re-examined. I find myself in absolute agreement with those words, but I do not see how we can possibly attain that position if we do not develop our own capability in this field, and that includes a heavy launcher capability.

I was worried by the inference, not in Mr. Brown's report but in what he said, that we might not need that capability. I believe it is absolutely essential if Europe is to have a capability in the field of satellite communications. In his report and in his introductory remarks, Mr. Brown rightly stressed the looming importance of television in this field. I am sure that he is right. I suspect that our present estimates of when we shall be able to transmit direct from satellites will be decreased rather than increased and that that time may be only ten years ahead. This is something which might well need to be considered on a European basis.

Both programmes in Europe and for third countries need control through global juridical arrangements. Mr. Brown said that this was something he was losing sleep about but that the governments did not seem particularly worried. He is right to be losing sleep about this because it is extremely important. It is an urgent matter which should be engaging the attention of our

countries. I hope that if it is not now engaging their attention it very soon will be.

As to ELDO itself, I have only two main comments to make. It looks now as if ELDO as we know it will be saved, but even if that is so there seems very little evidence at present that the ELDO Ministers have yet decided on their real aims for European space. There is still no sign that they have drawn up a comprehensive programme with definite aims whether in the field of communications, television or all the other practical applications, navigational satellites, meteorological satellites and so on. It appears that they may be on the way to saving ELDO but there is very little sign that they are on the way to drawing up a properly defined programme with priorities.

This Assembly and the Council of Europe have more than once stressed the need for that approach and I trust that we shall continue to do so and that we shall get some response from our governments. There is also the need for proper co-ordination between the various European space organisations. The first thing which strikes any observer looking at European activities is the fragmentation of those activities among the different organisations, the different memberships and different terms of reference. All this needs pulling together. I was glad to see in their press communiqué that the ELDO Ministers said they would be studying the co-ordination of space policies in Europe. That is an advance, but I hope they will not only study it but will soon come to decisions.

In certain respects, the last months have been rather discouraging and disappointing for those who believe that Europe should play a full and worthy part in what Mr. Edelman termed one of the supreme technological ventures of our era. They have also been disappointing and discouraging for those who believe, as I do, in European co-operation in the advanced technological field, and not least for those who, like myself, believe that Britain should be a full and faithful partner in such joint enterprises. I will not hide my views. In certain respects I have found the attitude of my government in this matter unduly negative, their approach unduly tactless and clumsy. I was a little concerned that Mr. Thomson in his admirable speech yesterday was not able to give us a more definite reassurance. However, it is my impression that the corner has been turned. If it

Lord JELLCOE (Royaume-Uni) (Traduction). — J'espère être bref moi aussi, ne serait-ce que parce que j'ai assez longuement exprimé mon point de vue sur la question à Strasbourg et que je n'ai pas l'intention de me répéter. Je voudrais féliciter les deux rapporteurs de leurs excellents rapports, sur lesquels je suis, dans l'ensemble, tout à fait d'accord.

En ce qui concerne tout d'abord le rapport présenté par M. Brown, je soulèverai deux points seulement. J'estime que l'Europe doit jouer un rôle actif dans la mise au point des télécommunications par satellites, sans me prononcer nécessairement en faveur de la création d'un système européen séparé ; je pense seulement que nous devrions être en mesure de jouer pleinement notre rôle et de tirer pleinement profit du système mondial qui est en cours d'établissement. Au paragraphe 91 de son rapport, M. Brown dit que l'Europe devrait occuper, au sein de la future organisation, une position identique à celle des Etats-Unis, et que la question de la majorité américaine, telle qu'elle est actuellement prévue, devrait être réexaminée. Je suis tout à fait d'accord avec cette idée, mais je ne vois pas comment nous pourrions le faire si nous ne développons pas notre propre potentiel dans ce domaine, notamment en matière de lanceurs lourds.

J'ai été désagréablement frappé par l'idée exprimée par M. Brown, non pas dans son rapport mais dans son intervention, selon laquelle nous pourrions ne pas avoir besoin de ce potentiel. Pour moi, au contraire, l'Europe ne peut absolument pas s'en dispenser si elle veut occuper une place quelconque dans le domaine des télécommunications par satellites. Dans son introduction et dans le corps de son rapport, M. Brown a très justement souligné l'importance que la télévision va sans doute prendre en la matière. Je suis certain qu'il a raison. J'ai l'impression que la date à laquelle nous pourrons émettre directement par satellites va se rapprocher plutôt que s'éloigner, et qu'elle pourrait se situer à une dizaine d'années seulement de distance. C'est un fait auquel l'Europe ferait peut-être bien de penser.

Les programmes européens, comme ceux des pays tiers, doivent être soumis à un contrôle réglementé par des dispositions juridiques mondiales. M. Brown nous a dit que ce problème l'empêchait de dormir mais que, par contre, les gouvernements n'avaient pas l'air de s'en préoccuper particulièrement. Il a tout à fait raison d'en perdre le sommeil, car la question est capitale. Il

est urgent pour nos pays d'y penser et j'espère que, s'ils ne le font pas encore, ils le feront bien-tôt.

Pour ce qui est du C.E.C.L.E.S. lui-même, je n'ai que deux remarques essentielles à faire. Il semble maintenant que le C.E.C.L.E.S., tel que nous le connaissons, sera sauvé ; mais, cela étant, il ne paraît guère, pour l'instant, que les ministres du C.E.C.L.E.S. aient choisi les véritables objectifs de l'Europe en matière spatiale. Rien ne prouve encore qu'ils aient élaboré un programme d'ensemble comportant des objectifs précis, que ce soit dans le domaine des télécommunications, de la télévision ou de toutes les autres utilisations pratiques des satellites — aides à la navigation, météorologie, etc. Ils sont peut-être en train de sauver le C.E.C.L.E.S., mais il n'y a guère d'indice qu'ils soient en train d'élaborer un programme bien défini de priorités.

Notre assemblée et le Conseil de l'Europe ont plus d'une fois souligné l'intérêt d'une telle optique et j'espère qu'en continuant de le faire, nous finirons par éveiller une réaction parmi nos gouvernements. Il faut aussi qu'une coordination satisfaisante s'institue entre les diverses organisations spatiales européennes. Ce qui frappe en premier lieu l'observateur qui considère les activités européennes dans ce domaine, c'est la fragmentation de ces activités entre diverses organisations dont les membres et les mandats diffèrent. Tout cela doit être harmonisé. J'ai été heureux de lire, dans le communiqué du C.E.C.L.E.S., que les ministres étudieraient le problème de la coordination des politiques spatiales en Europe. C'est un progrès, mais j'espère que, non contents d'étudier, ils aboutiront rapidement à des décisions.

A certains égards, ces derniers mois ont été plutôt décourageants pour ceux qui estiment que l'Europe devrait jouer pleinement un rôle honorable dans ce que M. Edelman a appelé l'une des plus grandes aventures techniques de notre époque. Ils ont été décevants aussi pour ceux qui, comme moi, croient en la coopération européenne dans ce domaine avancé de la technologie et, qui plus est, estiment que la Grande-Bretagne doit être un partenaire loyal et à part entière dans des entreprises communes de ce genre. Je ne m'en cache pas. A certains égards, je trouve que l'attitude de mon gouvernement sur la question a été indûment négative, par trop dénuée de tact et d'adresse, et je suis inquiet de voir que M. Thomson, dans son excellente intervention d'hier, n'ait pas pu mieux nous rassurer. Toutefois, j'ai l'impression que nous avons pris le virage, et nous en sommes prin-

Lord Jellicoe (continued)

has been turned that is not least due to the constructive way in which public opinion has been brought to bear by this Assembly both on the question of aerospace and European activities in space. I trust that for that reason this Assembly will follow very closely Europe's progress in this field. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Montesquiou.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it gives me great pleasure to speak, as was the case when we were both at Strasbourg a few weeks ago, immediately after Lord Jellicoe, who then presented his outstanding report and, today, has kept our hopes alive.

I shall not dwell on technical matters, as a great many speakers have already done so in the course of this debate.

I shall merely try and show very rapidly the importance, not only theoretical but practical, of this issue for the future of the European rocket.

All of us in this Assembly agree that Europe should have its own rocket. Of course, I am well aware that plans exist for ELDO II. At the moment, technicians are working on adjustments to the fourth stage. I shall leave it to them to indicate the best European launcher.

To begin with, I should like to thank Mr. Thomson, the Minister responsible for European affairs, for his statement on the United Kingdom position, which he confirmed. We are all the more relieved since we had read in the newspapers certain reports on the subject, and Mr. Thomson was able to allay our fears, which were considerable.

It would appear that certain matters connected with the British financial contribution are on the way to being settled. Previously, Britain having available its Blue Streak rocket. Now, however, as the participants are on an equal basis, it would be desirable — and I believe that every Representative will agree on this — that the British contribution should be diminished.

As regards this aspect, then, there is no problem except for certain people who will go on arguing over every small percentage.

The problem raised by Mr. Edelman this morning, on which I do not propose to dwell, was that of obtaining more information on the expenditure of the countries involved. While I do not wish by anything I say here to hurt those who have had occasion to check the expenditure, Mr. Edelman's suggestion of setting up a ministerial committee to be in permanent liaison with those in charge of expenditure seems to me to be an excellent one.

These are the two items I wanted to mention. British space policy makes it possible for us to take an optimistic view about Britain's entry into the Common Market. As space is still to all intents and purposes in a state of purity, it is free from the ravages of the past and all that has scarred the nations of the world both in the military and economic spheres. None of these difficulties exists at the moment, and if they were to emerge one day, they would be easily overcome.

As was said at Strasbourg, it is easier to create Europe in space than on the earth. Though this may seem a paradox, it will be much easier to establish links in the air than on the ground.

Unless Europe has its own large launcher, it will not be possible to launch European television satellites. What would then become of our languages, the vehicles of our thoughts and the heritage of our civilisations? In the very near future, we shall be receiving pictures and comments only in Chinese, Russian and, I say this without wishing to hurt our English members, American, which is a language in full process of evolution.

This is the danger that is facing Europe. It is to avert that danger that we must have our rocket as soon as possible so that European television satellites can be launched and a *de facto* monopoly thus avoided.

Some thinkers may possibly take the view that one day we shall have a world without frontiers, but we Europeans are intent on preserving our spiritual links, the ties which, thanks to technology, space will enable us to knit more closely together. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we shall now adjourn.

Lord Jellicoe (suite)

cipalement redatables à la façon constructive dont cette assemblée a attiré l'attention de l'opinion publique sur le problème de l'espace et sur les activités spatiales européennes. C'est pourquoi je crois que cette assemblée suivra de très près les progrès de l'Europe dans ce domaine. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de Montesquiou.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, il m'est très agréable de parler ici, comme à Strasbourg où nous étions il y a quelques semaines, après Lord Jellicoe qui, hier, nous a exposé son remarquable rapport, et aujourd'hui nous maintient dans l'espérance.

Je n'insisterai pas sur les questions techniques car, depuis le début de ce débat, de nombreux orateurs les ont développées avant moi.

Je me permettrai simplement de démontrer très rapidement l'intérêt non seulement philosophique, mais pratique que présente cette affaire pour l'avenir de la fusée européenne.

Nous sommes tous d'accord dans cette assemblée pour dire que l'Europe doit avoir sa propre fusée. Certes, je sais qu'il y a des projets concernant ELDO II. A l'heure actuelle, des techniciens travaillent sur les modifications du quatrième étage. Je laisserai à ces techniciens le soin de révéler quel est le meilleur lanceur européen.

En préambule, je tiens à remercier ici M. Thomson, Ministre chargé des questions européennes, de sa déclaration sur la position prise par l'Angleterre, dont il nous a donné confirmation. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous avons lu dans la presse certains commentaires à ce sujet et que M. Thomson a pu apaiser nos craintes qui étaient très grandes.

Certaines questions, qui touchent aux incidences des contributions financières de l'Angleterre, semblent devoir être réglées. Autrefois, la participation de l'Angleterre se montait à 38 %, car elle disposait de sa fusée Blue Streak. Mais à l'heure actuelle, étant donné que les participants sont à égalité, il serait souhaitable — et je crois que tous les Représentants sont d'accord à ce sujet — que l'effort de la Grande-Bretagne puisse être diminué.

De ce côté, il n'y a pas de problème, sauf pour quelques esprits qui vont discuter pied à pied certains petits pourcentages.

La question qui a été évoquée ce matin par M. Edelman, et sur laquelle je n'insisterai pas, concerne une meilleure connaissance des dépenses des pays intéressés. Sans vouloir, par une parole prononcée à la tribune, blesser tous ceux qui ont pu surveiller les dépenses, la suggestion de M. Edelman de créer un comité ministériel, qui serait en liaison permanente avec ceux qui contrôlent les dépenses, me semble très valable.

Telles sont les deux questions que je voulais évoquer. La position de l'Angleterre sur l'espace permet d'envisager favorablement son entrée dans le Marché commun. L'espace étant encore pratiquement vierge — nous n'y trouvons pas les séquelles du passé et tout ce qui a blessé les nations, tant dans le domaine militaire que dans le domaine économique — toutes ces difficultés sont, à l'heure actuelle, inexistantes. Et si elles existaient un jour, elles seraient facilement vaincues.

L'Europe, comme on l'a dit à Strasbourg, est plus facile à créer dans l'espace que sur terre. Bien que cela puisse paraître un paradoxe, les liens seront beaucoup plus faciles à nouer dans les airs que sur la terre.

Si l'Europe n'a pas sa fusée grosse porteuse, aucun satellite de télévision européen ne pourra être lancé. Que deviendraient alors nos langues, véhicules de nos pensées, témoignages de nos civilisations ? Dans un avenir beaucoup plus proche que celui que nous concevons, nous pourrions recevoir uniquement des images et des commentaires en chinois, en russe, et, sans vouloir blesser les Anglais présents, en américain, qui est une langue en pleine transformation.

Voilà le danger que court l'Europe. C'est pour l'éviter qu'il nous faut rapidement avoir notre fusée afin que des satellites européens de télévision soient lancés et d'éviter ainsi un monopole de fait.

Certains penseurs estimeront peut-être que le monde, un jour, n'aura pas de frontières, mais nous tenons, nous, Européens, à conserver ces liens spirituels que l'espace, grâce à la technique, va nous permettre de resserrer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous allons interrompre nos travaux.

**6. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m., with the following Orders of the Day :

1. Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis (Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions and Votes on the draft Recommendations, Documents 372 and 371, Addendum and Amendments).

2. The dimensions of Europe (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 369 and Amendment).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.30 p.m.)

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales et votes sur les projets de recommandations, Documents 372 et 371, Addendum et amendements).

2. Les dimensions de l'Europe (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 369 et amendement).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 30)

THIRD SITTING

Tuesday, 14th June 1966

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions and Votes on the draft Recommendations, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Evans, Mr. Vos, Mr. Siegmann, Mr. Silkin, Mr. Blumenfeld, Mr. Brown (*Rapporteur*), Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Mr. Bourgoin
4. The dimensions of Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 369 and Amendment*).
Speakers : The President, Mr. Bohy (*Rapporteur*), Mr. Schulz, Mr. Blumenfeld, Mr. Bohy, Mr. Blumenfeld.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Global communications by satellite — Europe's rôle

State of European space activities — The ELDO crisis

(*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Space Questions and Votes on the draft Recommendations, Docs. 372 and 371, Addendum and Amendments*)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed joint debate on

the two reports of the Committee on Space Questions, namely that of Mr. Brown on global communications by satellite — Europe's rôle, Document 372, and that of Mr. von Merkatz on the state of European space activities — The ELDO crisis, Document 371, followed by votes on the draft Recommendations.

I now call Mr. Evans.

Mr. EVANS (United Kingdom). — This is the first time I have addressed this Assembly. Therefore, in addition to being brief, I shall endeavour to avoid too much controversy. We discussed issues relating to the ELDO project at great length at the Council of Europe, and on that occasion I expressed certain reservations. It seems that there are many projects on which we could get together in Europe and many problems which remain, and there seems to be a sort of keeping up with the Americans and the Russians in getting involved in this scheme.

I recognise that many benefits for mankind can result if we in Europe contribute to world knowledge in these schemes. I congratulate the Rapporteurs, Mr. von Merkatz and Mr. Brown, on their reports. In Europe there has been some misunderstanding of the position which the British Government has taken in the discussions we have had in recent weeks, because events have moved since the meeting in Strasbourg. Only yesterday the Minister of Aviation, Mr. Mulley, said in the House of Commons that, if approved, the proposals for the future of ELDO, while altering

1. See page 24.

TROISIÈME SÉANCE

Mardi 14 juin 1966

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements*).
Interviennent : le Président, M. Evans, M. Vos, M. Siegmann, M. Silkin, M. Blumenfeld, M. Brown (*rappor-*

teur), M. von Merkatz (*rapporteur*), M. Bourgois (*président de la commission*), M. Edelman, M. von Merkatz, M. Moutet, M. Edelman, M. de Montesquiou.

4. Les dimensions de l'Europe (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 369 et amendement*).

Interviennent : le Président, M. Bohy (*rapporteur*), M. Schulz, M. Blumenfeld, M. Bohy, M. Blumenfeld.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe

Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.

(*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions Spatiales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 372 et 371, Addendum et amendements*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion commune des deux rap-

ports de la Commission des Questions Spatiales, l'un de M. Brown sur les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe, Document 372, le second de M. von Merkatz sur l'état des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S., Document 371, et les votes sur les projets de recommandations.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Evans.

M. EVANS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — C'est la première fois que je prends la parole devant cette assemblée. C'est pourquoi, non content d'être bref, je chercherai à éviter trop de controverse. Nous avons longuement examiné les questions relatives au C.E.C.L.E.S. au Conseil de l'Europe et, à cette occasion, j'ai exprimé certaines réserves. Il semble qu'il y ait de nombreux projets sur lesquels les Européens pourraient s'entendre et de nombreux problèmes à résoudre, et l'on dirait que l'Europe s'y engage pour rester, en quelque sorte, au niveau des Américains et des Russes.

J'admetts que l'humanité pourra tirer de nombreux avantages d'une contribution de l'Europe à la connaissance universelle sur ce plan. Je félicite les rapporteurs, M. von Merkatz et M. Brown, de leurs rapports. On n'a pas très bien interprété, en Europe, la position du gouvernement britannique dans le débat de ces dernières semaines, car la situation a évolué depuis la réunion de Strasbourg. Hier même, M. Mulley, Ministre de l'air, déclarait à la Chambre des Communes qu'une fois approuvées, les propositions relatives à l'avenir du C.E.C.L.E.S. ne modifieraient pas

1. Voir page 24.

Mr. Evans (continued)

Britain's contribution, would also mean a vastly improved technological and economic viability for the organisation. If there is to be criticism of the financial arrangement, it should be made of the original arrangements. Britain's contribution to ELDO was approximately 40%. Most fair-minded people would agree that that is a disproportionate amount for one country to contribute. It is one thing to enter an arrangement to pay 40% of an anticipated amount and another to find developments taking place and the cost of the programme rising from something like £70 million to £158 million.

That is why I welcomed the statement made by Mr. Edelman and supported by others that in our assemblies we might think of having an estimates committee such as we have in the British Parliament where from time to time there can be accountability for schemes entered into in international negotiations. As a result of the stand taken by the British Government, working parties have been set up to prepare for the next Paris conference on 7th July and proposals made for better control of expenditure, for financial ceilings and distribution of work and for regular annual reports on progress and the cost of the scheme. The action taken by the government might mean that in future we shall know better what we are seeking to do and what we are trying to achieve.

I reiterate that, while we want to come together as different nations and to work together to avoid unnecessary competition amongst ourselves, we should take a larger view and think in terms of co-operation with the United States of America and the Soviet Union. It is known that both the United States and the Soviet Union are exchanging information on developments of this nature. We in Europe should take the initiative to bring about a world organisation for space research.

I shall briefly reply to one or two points made in the debate. Mrs. Maxsein referred to the fact that this is a political question and I agree, but I hope we shall not get into a difficult situation where, because we have come to an arrangement at one point of time and do not realise that events may move, those arrangements might have to be altered. This perhaps is a reason for some of the

difficulties over the Common Market and NATO. Reference has been made to the fear that there will be an increase in the brain drain from Europe unless we ourselves go in for space research. We have to bear in mind not only the fear of people leaving the continent of Europe and going elsewhere to work but the equal danger that we may be losing scientific expertise and ability. If the Americans and Russians are solving problems in this field we should not repeat the work by trying to solve the same problems.

Mr. Pounder said that leaving ELDO would be like leaving a moving train. We do not want to get into an accident, but we must ensure that the train is moving in the right direction, that it is on the right lines, that there is a definite purpose for the journey and that the passengers are paying the correct fare. I do not think there is a place in this European train for first and second class passengers or for some to pay more as a fare than others who are being carried without paying their fair contribution. Sir Winston Churchill said of another place that we shape our buildings and they in turn shape us. That must be true of international agreements in Europe. In the light of events, if there should be revision we must turn our minds to revision and strengthen our working together so that we may achieve what we want to achieve. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — I wish to make only two short remarks at the end of this debate. The first concerns the reports of both Mr. Brown and Mr. von Merkatz. When we consider European space activities as they are today, we find three different means and three different organisations. We find launcher techniques and launcher construction in ELDO, space research activities in ESRO and the satellite communications in a third organisation.

The launcher technique is scientifically and industrially the most important of the three, but it appears to me not to be a commercial proposition at first hand. Space research too is by itself scientifically important but not to the same extent,

M. Evans (suite)

seulement le taux de contribution du Royaume-Uni, mais amélioreraient considérablement la rentabilité technique et économique de l'organisation. Si des dispositions financières sont à critiquer, ce sont celles qui ont été prises à l'origine. La contribution britannique au C.E.C.L.E.S. était d'environ 40%. La plupart des gens de bonne foi admettent que c'est trop pour un seul pays. D'ailleurs, on peut très bien accepter de payer 40% d'une certaine somme et protester lorsque le budget est modifié et que l'on voit le coût d'un programme passer de quelque 70 millions à 158 millions de livres.

J'ai donc été satisfait d'entendre M. Edelman et d'autres Représentants nous dire que nos assemblées pourraient envisager de créer une «commission des prévisions» semblable à celle qui existe au parlement britannique, qui pourrait examiner en cas de besoin, sur le plan comptable, les projets faisant l'objet de négociations internationales. Comme suite à la position prise par le gouvernement britannique, des groupes de travail ont été chargés de préparer la prochaine conférence qui doit s'ouvrir le 7 juillet à Paris, et des propositions ont été présentées en vue d'améliorer le contrôle des dépenses, de fixer des plafonds, d'établir des plans de répartition du travail, et enfin d'instituer des rapports annuels réguliers sur l'avancement et le coût des travaux. Les mesures prises par le gouvernement nous permettront peut-être, dans l'avenir, de mieux savoir ce que nous cherchons à faire et ce que nous tentons d'accomplir.

Si nous voulons nous rapprocher entre nations et travailler ensemble au lieu de nous concurrencer inutilement, nous devrions, je le répète, prendre un peu plus de recul et envisager de coopérer avec les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique. Nous savons que ces deux pays échangent des renseignements sur leurs progrès dans ce domaine. C'est aux Européens qu'il appartient de susciter la création d'une organisation mondiale de la recherche spatiale.

Je répondrai maintenant brièvement à un ou deux points soulevés au cours de la discussion. Mme Maxsein a laissé entendre que le problème est politique et je suis d'accord avec elle; mais j'espère que nous éviterons la difficulté qui se présenterait si, ayant pris des dispositions à une certaine époque et ayant oublié que la situation peut évoluer, nous avions à modifier ces dispo-

tions. C'est peut-être de là que viennent certaines difficultés du Marché commun et de l'O.T.A.N. On nous a dit que nous risquons d'accélérer l'hémorragie de matière grise si nous ne nous lançons pas nous-mêmes dans la recherche spatiale. Nous ne devons pas penser seulement à notre peur de voir des gens quitter le continent européen pour aller travailler ailleurs, mais aussi au danger non moindre de perdre nos connaissances et nos capacités en matière scientifique. Si les Américains et les Russes résolvent des problèmes dans ce domaine, nous n'avons pas besoin de recommencer leur travail.

M. Pounder a dit que quitter le C.E.C.L.E.S. équivaudrait à sauter d'un train en marche. Nous ne voulons pas avoir d'accident, mais nous devons nous assurer que le train va bien dans le bon sens, qu'il est sur la bonne voie, que le voyage a un but et que les passagers ont bien payé leur billet. Je ne pense pas que, dans ce train européen, on puisse établir une distinction entre passagers de première et de deuxième classe, ni qu'il soit question que certains payent leur billet plus cher pour que d'autres le payent à prix réduit. Sir Winston Churchill a dit, dans un autre contexte, que nous donnons sa forme à notre architecture et qu'à son tour, elle nous modèle. On pourrait le dire des accords internationaux en Europe. S'il nous faut les réviser à la lumière des événements, c'est à la révision qu'il faut nous attacher, tout en renforçant notre coopération afin de réaliser ce que nous voulons atteindre. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — La discussion tirant à sa fin, je me contenterai de deux brèves remarques. La première porte sur les rapports de M. Brown et de M. von Merkatz. Lorsque nous examinons les activités spatiales européennes telles qu'elles se présentent aujourd'hui, nous découvrons qu'il existe trois techniques et trois organisations différentes: le C.E.C.L.E.S., qui s'occupe de la technologie et de la construction de lanceurs de véhicules spatiaux; le C.E.R.S., chargé de la recherche spatiale, et une troisième organisation qui s'occupe des télécommunications par satellites.

Du point de vue scientifique et industriel, la technique des lanceurs est la plus importante des trois, mais elle ne me semble pas commerciale à première vue. Bien qu'importante aussi sur le plan scientifique, la recherche spatiale l'est moins,

Mr. Vos (continued)

in my view, as is the launcher technique, and also it is less important for industrial development though it may be commercially important to some extent in the near future. For instance, more accurate weather forecasts may reduce the sums we now have to lay out after storms, floods and other disasters.

Satellite communications are scientifically the least important of the three, and for our industrial developments into new spheres of activity, but there may be huge commercial profits to be made.

I think that, because of these different aspects, we should combine all three, not letting ESRO work against ELDO as it does now sometimes and not to enable large profits to be made by private companies which may not have to pay for all the other activities which are not of commercial value. If an examination is to be made of the activities of ELDO, I should like an inquiry to be made at the same time into the activities of ESRO and of the communications satellite. Only when the three space activities are taken together under one organisation can we make a real success which we should like to have not only for our industrial output but also for commercial reasons.

My second remark is on the Amendment that Mr. von Merkatz makes to the Recommendation. He states on page 3 of the Addendum :

"Continue the work of ELDO according to the present treaty and its protocols ;"

I hardly agree with that. He goes on :

"Prepare for the inclusion of a permanent European space vehicle launcher development organisation within the framework of the future single European Community, to take effect at the same time as the merger of the Communities."

It would be nice if Mr. von Merkatz would reconsider this provision. It appears that Great Britain will not after all move out of ELDO. We need not, therefore, set up a special community of the Six for this part of the space programme. I would like to see this being done in collaboration with Great Britain.

The other aspect is that Great Britain is moving towards the European Economic Community. Obviously, ELDO would be more effective and would go further if it were incorporated into the Community later on, but let us say that, for now, we will carry on with it along the present lines. I would not like to see us follow the suggestion in the Addendum because Britain is not moving out of ELDO and she is moving into the Community. It is not the right time to make a move such as this. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Siegmann.

Mr. SIEGMANN (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, the subject of today's discussion calls for thought, attention and careful study by many more people than the small group directly concerned with it. It is for this reason that I have asked your permission to make a modest contribution to this debate, and for the same reason I am going to waive my right to use my own language, so that I can reach a wider circle of friends and colleagues. And when it comes to choosing, Mr. President, what other tongue can I use but that of our charming host the French Republic, whose language at least sounds an unmistakably supranational note ?

(*Mr. Siegmann continued in French*)

Ladies and Gentlemen, I should like to ask my French colleagues for their indulgence as, although I am an enthusiast for the French language, I have not mastered it.

On 24th May last, ELDO launched its first rocket, Europa I, from the Australian base of Woomera. This was the first European rocket of any such size — the first stage being the British Blue Streak, the second and third being French and German models, the whole topped by a dummy Italian satellite.

Naturally, it was expected that an achievement of these dimensions would arouse enthusiasm and satisfaction throughout Europe, but nothing of the kind happened : there was neither enthusiasm nor flag-waving and no hero's welcome for those who had made this successful feat possible. Not only does the general public in the European countries exhibit no enthusiasm for ELDO's success, but even the British Government, which had sponsored the programme, stated officially that it had no great opinion of the project as a whole.

M. Vos (suite)

à mon sens, que la technique des lanceurs, et moins intéressante aussi pour le développement industriel, encore qu'elle puisse prendre d'ici peu une certaine extension commerciale. Si les prévisions météorologiques, par exemple, pouvaient être plus précises, les tempêtes, les inondations et autres désastres nous reviendraient moins cher.

Le secteur des télécommunications par satellites est, scientifiquement parlant, le moins important des trois, même du point de vue des perspectives ouvertes à l'industrie dans de nouveaux domaines d'activité, mais il permet d'envisager d'énormes bénéfices commerciaux.

Du fait de ces différences d'aspect, je pense que nous devrions combiner ces trois activités, empêcher le C.E.R.S. de travailler contre le C.E.C.L.E.S. comme il le fait quelquefois et éviter que des sociétés privées ne fassent de gros bénéfices sans avoir à faire les frais des autres activités à but non commercial. Si l'on examine les activités du C.E.C.L.E.S., j'aimerais qu'on enquête en même temps sur les activités du C.E.R.S. et de l'organisation chargée des télécommunications par satellites. C'est seulement lorsque ces trois activités spatiales auront été confiées à une même organisation qu'un véritable succès, que nous pouvons souhaiter tant du point de vue de notre production industrielle que pour des raisons commerciales, sera acquis.

Ma deuxième observation a trait à l'amendement à la recommandation présentée par M. von Merkatz. On lit, à la page 3 de l'addendum :

«De poursuivre les activités du C.E.C.L.E.S. conformément au traité actuel et à ses protocoles.»

Il m'est difficile d'approuver ce libellé. Je poursuis :

«De préparer l'intégration, dans le cadre de la future communauté européenne unique, d'une organisation européenne permanente de mise au point de lanceurs de véhicules spatiaux, qui prendrait effet dès la fusion des Communautés.»

Il serait bon que M. von Merkatz revoie cette disposition. Il semble, après tout, que la Grande-Bretagne ne se retirera pas du C.E.C.L.E.S. Nous n'avons donc pas besoin de créer une communauté spéciale des Six pour cette partie du programme spatial et j'aimerais que la Grande-Bretagne y collabore.

Il appert, d'autre part, que la Grande-Bretagne se rapproche de la Communauté Economique Européenne. De toute évidence, si le C.E.C.L.E.S. faisait partie de la Communauté, il serait plus efficace et irait plus loin. Pour l'instant, disons que nous poursuivrons notre tâche comme par le passé. Je n'aimerais pas que nous acceptions la proposition faite à l'addendum car la Grande-Bretagne ne quitte pas le C.E.C.L.E.S. et se rapproche de la Communauté. Ce n'est donc pas le moment de faire une démarche de ce genre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Siegmann.

M. SIEGMANN (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, la question que nous sommes appelés à discuter aujourd'hui mérite au plus haut point de retenir l'attention et l'intérêt d'un cercle plus large que le petit groupe de ceux qu'elle concerne directement. C'est pourquoi je vous ai demandé l'autorisation d'apporter une modeste contribution à ce débat et, désireux de toucher un grand nombre d'amis et de collègues, je renonce au droit de parler dans ma propre langue. Dès lors, M. le Président, quelle langue choisir sinon celle de notre charmante hôtesse, la République Française, qui, dans ce domaine du moins, fait preuve d'une supranationalité incontestable.

(*M. Siegmann poursuit en français*)

Mesdames, Messieurs, je voudrais compter quelque peu sur l'indulgence de mes amis français, car si j'aime chaleureusement la langue française, je ne la domine pas.

C'est le 24 mai dernier que le C.E.C.L.E.S. a lancé sa première fusée Europa I de la base australienne de Woomera. Il s'agit de la première fusée européenne de cette taille, le premier étage étant l'engin anglais Blue Streak, le second et le troisième étant des modèles des étages français et allemand, et le satellite italien étant factice.

Certes, on s'attendait que cette réussite provoque l'enthousiasme et la satisfaction à travers l'Europe; mais aucune manifestation de ce genre ne se produisit : ni enthousiasme, ni drapeaux, ni acclamations n'accueillirent ceux qui avaient rendu ce succès possible. Non seulement le public européen manque d'enthousiasme pour la réussite du C.E.C.L.E.S., mais le gouvernement britannique lui-même, qui a patronné ce programme, a déclaré officiellement qu'il n'avait pas une très grande estime pour l'ensemble du projet.

Mr. Siegmann (continued)

During the meeting of the ELDO Ministerial Council last week, the other member States appear to have persuaded the British Government to review its position. As a result, the United Kingdom, perhaps not without reluctance, might consider the possibility of continuing its participation, provided, of course, that its contribution is reduced.

Such a mercantile attitude does not appear to be worthy of a project which is in fact a European venture with great political implications.

With regard to the specific problems of ELDO, the following principles should be borne in mind.

In the first place, no nation is really involved in the space adventure unless it is interested in building and launching missiles. This applies to space just as it applies to shipping or aviation. No nation can be called a maritime nation unless it is involved in shipbuilding and no nation can be considered as a leader in aviation if it has no aircraft.

Europe cannot undertake a space programme if it has to rely on other countries for the supply of launchers.

Furthermore, national programmes such as the French Diamant and the future British Black Arrow rockets are highly desirable, but they are insignificant at the international level.

Only by co-operation in an organisation such as ELDO can the different European nations hope to attain an important place in this new field of research and development.

The time has now come to draw up a full and coherent European programme and to request the governments concerned to make the necessary budgetary provision for it as soon as possible. At the moment, expenditure on space projects, while relatively large, only accounts for 0.04% of the gross national product of the European member States. In the United States, the overall budget represents 19% of the gross national product, while 0.8% of the product is devoted to space activities. In 1967, the latter percentage will be

equivalent to \$7,000 million. Naturally, the fact must be taken into account that the United States gross national product is considerably higher than that of Europe. Eurospace experts have calculated that the European effort should amount to 0.12% of the gross national product.

It is obvious that it is in their own interest for the European countries to participate in space activities. If not, the technical influence of space technology on electronics, production engineering, etc., will be lost as far as Europe is concerned. This would without any doubt prejudice its future, as space research and the exploration of the universe are vital for its industrial progress. This is as true for Europe as for the United States, where the benefit derived from space technology and science is already considerable.

For several reasons, more particularly the lack of a genuine space programme, Europe has already lost ground in science. An increasingly large number of European scientists and students are going to the United States or the Soviet Union to obtain the scientific and technological education they want. This drain towards the United States can also be explained by the attraction exercised by the tremendous American space programme.

One of the main drawbacks of the ELDO and ESRO programmes has been up to now the lack of co-ordination and of any real political framework. Consequently, I think it would be an excellent idea to accept Mr. von Merkatz's proposal and to request the working group which the ELDO Council has now entrusted with the establishment of its future programme to consider also, in terms of the future, the organisational aspect of the problem and to study the possibility of integrating it into the European Communities. I am assuming that Great Britain will in the meantime have become a full member of those Communities. This is how I understand our Rapporteur's amendment to the recommendation.

In fact, in this way ELDO would obtain political guidance from the single executive and an appropriate context for its future development, particularly through Euratom. If not, there is a serious risk of its becoming one of those organisa-

M. Siegmann (suite)

Il semble qu'au cours de la réunion du Conseil des Ministres du C.E.C.L.E.S. qui s'est tenue la semaine dernière, les autres Etats membres aient persuadé le gouvernement britannique de reconnaître sa position. De ce fait, le Royaume-Uni pourrait, non sans quelque répugnance, examiner la possibilité de maintenir sa participation, sous réserve, bien entendu, d'une réduction de sa contribution.

Une attitude aussi commerciale ne paraît pas digne d'un projet qui constitue en réalité une tentative européenne susceptible d'avoir de grandes incidences politiques.

En ce qui concerne les problèmes particuliers du C.E.C.L.E.S., il convient de garder à l'esprit les principes suivants.

D'abord, une nation n'est pas véritablement engagée dans l'aventure spatiale si elle ne s'intéresse pas à la construction et au lancement des missiles. Ceci s'applique à l'espace comme à la marine ou à l'aviation: une nation n'est pas une nation maritime si elle ne s'intéresse pas à la construction de navires, de même qu'elle ne s'occupe pas véritablement d'aviation si elle ne possède pas d'avions.

L'Europe ne peut entreprendre un programme spatial si elle doit compter sur d'autres pays pour lui fournir des lanceurs.

Ensuite, des programmes nationaux tels que la fusée française Diamant et la future fusée britannique Black Arrow sont hautement souhaitables, mais ils restent insignifiants à l'échelle mondiale.

Enfin, seule la coopération dans le cadre d'une organisation telle que le C.E.C.L.E.S. peut permettre aux diverses nations d'Europe d'espérer accéder un jour à une place importante dans ce nouveau domaine de la recherche et de la mise au point.

Il conviendrait maintenant d'établir un programme européen complet et cohérent et de demander aux gouvernements intéressés de lui affecter dès que possible les crédits correspondants. A l'heure actuelle, les dépenses spatiales, bien que relativement importantes, ne constituent que 0,04% du produit national brut des Etats membres européens. Aux Etats-Unis, le budget global représente 19% du produit national brut, et 0,8% de ce produit est consacré aux activités spatiales. En 1967, ce dernier pour-

centage équivaudra à 7 milliards de dollars. Naturellement, il convient de considérer que le produit national brut des Etats-Unis est sensiblement plus élevé que celui de l'Europe. Les experts d'Eurospace ont estimé que l'effort européen devrait atteindre 0,12% du produit national brut.

Il est évident que les pays européens devraient, dans leur propre intérêt, participer aux activités spatiales. Sinon, les conséquences techniques de la technologie spatiale, dans le domaine de l'électronique, des techniques de fabrication, etc., ne profiteront pas à l'Europe. Ceci porterait sans aucun doute préjudice à l'avenir de l'Europe étant donné que la recherche spatiale, l'exploration de l'univers, est essentielle à la poursuite de son développement industriel. Ceci est aussi vrai pour l'Europe que pour les Etats-Unis où le bénéfice provenant des sciences et des technologies spatiales est déjà considérable.

Pour plusieurs raisons, en particulier l'absence d'un véritable programme spatial, l'Europe a déjà perdu son rang dans le domaine scientifique. Les savants et les étudiants européens partent de plus en plus nombreux pour les Etats-Unis ou l'Union Soviétique afin de recevoir l'enseignement scientifique et technologique qu'ils désirent. Cet exode des savants et des étudiants européens vers les Etats-Unis s'explique également par l'attrait qu'exerce sur eux l'énorme programme spatial américain.

L'un des principaux inconvénients des programmes du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S. a été jusqu'ici l'absence de coordination et de cadre politique véritable. C'est pourquoi je pense qu'il serait intéressant de reprendre la proposition de M. von Merkatz et de demander que le groupe de travail, auquel le Conseil du C.E.C.L.E.S. a maintenant confié l'étude de son futur programme, examine également l'aspect «organisation» du problème et étudie l'éventualité d'une intégration du programme du C.E.C.L.E.S. dans les Communautés européennes. Je considère comme sous-entendu qu'entre-temps, la Grande-Bretagne sera devenue membre à part entière des Communautés européennes. C'est dans ce sens que j'ai compris l'amendement proposé par notre rapporteur à la recommandation.

En effet, le C.E.C.L.E.S. y trouverait une direction politique au sein de l'exécutif unique et un cadre approprié à son développement futur, notamment auprès d'Euratom. Dans le cas contraire, le C.E.C.L.E.S. courrait le risque sérieux

Mr. Siegmann (continued)

tions in a perpetual state of inanition, costing millions of dollars and lacking any clearly-defined future. In the framework of the European Communities, ELDO can obtain the effective guidance and the long-term planning it requires. If ELDO were to stagnate, however, the conditions of work in it would become impossible. It would be impossible to recruit new staff with the necessary qualifications and it would be difficult to keep the present technical staff. It is in the framework of the Communities that what is necessary for ELDO can be done.

If the present state of affairs is not rectified, I am convinced that when the year 2000 comes round, Europe will be very sorry that our generation did not do what was needed for ELDO. It is a matter of serious concern that after two meetings, in April and last week, the Ministers did not even find the time nor the opportunity to discuss a complete medium- and long-term programme for ELDO. So far the programme provides only for the construction of the ELDO I Launcher, and no long-term decisions have been taken. Indeed, the ELDO programme has shown no progress at all in the first half of this year.

If ELDO ultimately fails, the blame should not be put on the technicians but rather on the politicians and administrators who have not had the courage and the wisdom to proceed with an undertaking which is sound in principle. Furthermore, the expenditure until now has been below the ceiling required for genuine success, and if we continue on these lines we cannot reasonably expect any return for our money.

Recent history shows that the political importance of a community is closely linked with its technical progress. What was true for nineteenth-century Europe is equally true in the twentieth century. If Europe cannot achieve unity even in this crucial sphere, then Europe is doomed to failure. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — Although I do not agree with everything said by Mr.

Siegmann, I envy him his facility in speaking in the language of our hosts. I would have followed him in doing so but for the fact that, although I, too, love my wife very dearly, I have learnt from long experience not even to attempt to control her and I hope, therefore, that I shall be forgiven for speaking in my own language rather than trespassing upon the hospitality we are receiving.

I would not have come to the rostrum at all for the first time before this Assembly but for the fact that I want to express my agreement both with the eloquent speech of Mr. Brown and with one part in particular of Mr. Edelman's speech which came in for a certain amount of criticism from my English colleague from the other side of the House of Commons, Mr. Pounder.

Mr. Brown and Mr. Edelman were putting the proposition that it is vital that if ELDO or any other space project is to be pursued, we should know, so far as we can, exactly where we are going with it and, what is more, that we should set a term to our expenditure upon it and ensure that that term is fulfilled, doing so by taking an active and purposive measure to ensure a proper financial control.

It is on this point that I want to say something, because it seemed to me that Mr. Pounder in particular and perhaps some other speakers have tended to suggest that there is not so much importance in pursuing either of these objectives because of certain by-products which result from a project of this kind and particularly what one might call the "technological fallout" and the encouragement of the idea of Europeanism.

It seems to me, Mr. President, that it is absolutely vital that one should not have one's head in the clouds even in a scheme for outer space research. It is also vital that one should not erect a project like the ELDO project into a kind of symbolism, a sort of totem pole. It is even more important that we should not — I speak particularly of my own country which is not a member of the European Community — indulge in a kind of political auctioneering in Europeanism. I am certain if we did so both Mr. Edelman and Mr. Brown, and Mr. George Thomson who spoke to us yesterday, would be difficult to beat.

When we consider these two by-products, the by-product of technological fallout and of Europeanism, let us remember that valuable as these by-products are, valuable as it is to have technological and scientific fallout, it is much more

M. Siegmann (suite)

de devenir l'une de ces organisations en état de constante léthargie, qui coûtent des millions de dollars sans avoir d'avenir clairement défini. C'est dans le cadre des Communautés européennes que le C.E.C.L.E.S. pourrait trouver une direction efficace et la planification à long terme qui lui est nécessaire. Si, malgré tout, le C.E.C.L.E.S. sombrerait dans la léthargie, les conditions de travail, au sein de cette organisation, deviendraient par-là même impossibles. L'on ne pourrait plus, en effet, recruter du personnel nouveau présentant les qualifications requises et il serait difficile de retenir les techniciens actuels. C'est dans le cadre des Communautés que le nécessaire pourra être fait.

Si la situation actuelle n'est pas modifiée, je suis persuadé que l'Europe de l'an 2.000 regrettera que notre génération n'ait pas fait ce qu'il fallait pour le C.E.C.L.E.S. Il est particulièrement inquiétant de voir qu'après deux réunions, l'une en avril et l'autre la semaine dernière, les ministres n'ont même pas trouvé le temps ni l'occasion de discuter d'un programme complet de mise au point et à long terme pour le C.E.C.L.E.S. Jusqu'à maintenant, le programme ne prévoit que la mise au point du lanceur ELDO I, et aucune décision à long terme n'a été prise. En fait, le programme du C.E.C.L.E.S. n'a pas avancé au cours du premier semestre de 1966.

Si le C.E.C.L.E.S. échoue finalement, le blâme ne doit pas en revenir aux techniciens, mais plutôt aux hommes politiques et aux administrateurs qui n'ont eu ni le courage, ni la sagesse d'aller de l'avant dans une entreprise dont le principe est sain. De plus, les dépenses n'ont pas atteint jusqu'à maintenant le seuil de la réussite véritable, et si nous continuons dans cette voie, nous ne pouvons espérer raisonnablement retirer aucun bénéfice éventuel.

L'histoire récente montre que l'importance politique d'une communauté est étroitement liée à son développement technique. Ce qui s'est révélé exact pour l'Europe du XIX^e siècle s'appliquera également à l'Europe du XX^e siècle. Si l'Europe ne peut même pas parvenir à l'unité dans ce domaine essentiel, alors elle est vouée à l'échec. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Sans être d'accord avec tout ce qu'a dit M. Sieg-

mann, j'envie la facilité avec laquelle il s'exprime dans la langue de nos hôtes. J'aurais suivi son exemple, mais si j'adore aussi mon épouse, une longue expérience m'a appris à ne pas même essayer de la maîtriser. J'espère donc qu'on me pardonnera de m'exprimer dans ma propre langue plutôt que d'abuser de l'hospitalité que l'on nous accorde.

Je ne serais pas monté pour la première fois à cette tribune si je n'avais pas voulu marquer mon accord avec l'éloquent discours de M. Brown et, plus particulièrement, avec le passage du discours de M. Edelman qui a suscité certaines critiques de la part de M. Pounder, mon collègue de l'autre aile de la Chambre des Communes.

M. Brown et M. Edelman sont d'avis qu'il est indispensable, si le projet ELDO ou tout autre projet spatial doit être poursuivi, que nous sachions aussi exactement que possible où nous allons et, qui plus est, que nous fixions un plafond aux dépenses que nous lui consacrerons, en garantissant le respect de ce plafond par des mesures strictes et énergiques visant à assurer un bon contrôle financier.

C'est là-dessus que je voudrais revenir, car il m'a semblé que M. Pounder en particulier, et peut-être aussi certains autres orateurs, laissaient entendre que certains résultats annexes, et en particulier les «retombées technologiques», comme on les appelle, et l'impulsion donnée à l'idée européenne, ne suffisaient pas à justifier la poursuite de ces deux objectifs.

Il me semble, M. le Président, que même si la recherche se situe dans l'espace, il est absolument vital de ne pas avoir la tête dans les nuages. Il est également capital de ne pas faire d'un projet comme celui du C.E.C.L.E.S. une sorte de symbole, de totem. Il importe plus encore de ne pas nous livrer à une sorte de surenchère politique de l'idée européenne, et cela s'applique particulièrement à mon propre pays qui ne fait pas partie de la Communauté européenne. Je suis certain que si nous le faisions, M. Edelman et M. Brown, ainsi que M. George Thomson qui a pris hier la parole, seraient difficiles à battre.

En considérant les deux sous-produits, des retombées technologiques et de l'euroéanisme, n'oublions pas, si précieux soient-ils, si précieuses que soient les retombées scientifiques et techniques, qu'il importe plus encore que ces retombées

Mr. Silkin (continued)

valuable to have that kind of fallout from a project, which itself is seen to have a value and to be contained within an economic circle which contains that value, than to have fallout on something which does not obviously appear to have a value at all. I applaud the technological and scientific fallouts which we derive from the atom bomb, but I do so because I believe that a western deterrent is something which is practical and necessary. I do not admire for itself the technological and scientific fallout which derives from a project which is not shown to be of itself of value.

When we come to Europeanism, important as I regard it, I hope that before long my own country will be able to show its enthusiasm for the European ideal in a practical way by joining a wider European community. None the less, I want to see Europeanism symbolised by something which is a success rather than by something which may appear to be a failure. I am quite certain the members of my own parliament, anxious as they are to encourage scientific and technological research, anxious as they are to spend as high a proportion of our national resources as we can afford for that purpose, are similarly anxious to ensure that they do not spend an undue proportion of those resources to the detriment possibly of other projects and upon a project which does not justify such a high proportion.

Similarly, we hear about the brain drain and the technically-qualified personnel who are crossing the Atlantic because they cannot find the outlets in our own countries. I would prefer that, for the benefit of mankind as a whole, they were employed upon projects which will benefit mankind within the compass of the economics of those projects rather than that they should be employed in Europe upon projects which are not shown to be able to produce those results within the economic circle.

Therefore, I beg the Council of Ministers, as did my colleague Mr. Edelman, to look with the utmost care at this project, to formulate methods of giving it adequate control from an economic and technological point of view, to ensure that those methods are adhered to and that the expenditure is clearly justified. I would wish to be sure each time, as Mr. Brown suggested in the course of his report, that at all times we are able to see the end of the project as something which, from a practical point of view, justifies itself in addition

to justifying the technological fallout and the European benefit which are the most desirable by-products of it. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, you have been kind enough to allow me to speak at the end of this debate, and I am particularly grateful since this is the first time I stand before this Assembly. I too would naturally have liked to speak briefly in French, but despite practice lessons from my wife I would without a doubt take longer than the time allotted to me ; I ask you therefore to let me say a few words in my own language.

I think that the decision we took yesterday on Mr. Edelman's proposal to consider these two reports together was the right one. Our discussions have shown this to be so. Different though the starting points of the two excellent reports we have had from our Rapporteurs today may be, one thing has become plain for both topics — that we must do our utmost to arrive at what one speaker this morning described as a kind of European NASA, that is to say a pooling of all our capabilities in a politically approved and politically controlled European organisation.

The fascinating aspects presented by Mr. Brown's report, especially what he has termed the prospects for television "After 1969", all show how important it is for us not to "think small" ; how we should urge our governments not to think merely in fiscal terms and in terms of keeping a check on expenditure, but to concentrate on the development of technical and scientific projects and on preparing offers of collaboration with the United States. It is very difficult to exercise financial control over scientists, and in any case I do not consider this to be the highest aim nor the most appropriate method in pursuit of all the questions here discussed.

In the course of the debate we have heard of the "fallout" which comes in the form of by-products

M. Silkin (suite)

viennent d'un projet de valeur reconnue et inscrit dans un contexte économique où gît cette valeur, plutôt que d'une réalisation qui apparaît totalement dépourvue d'intérêt. Si j'applaudis aux retombées technologiques et scientifiques de la science atomique, c'est parce que je suis convaincu qu'une force de dissuasion occidentale est une chose pratique et nécessaire. Je ne saurais admirer pour elles-mêmes les retombées techniques et scientifiques d'un projet en soi dépourvu d'utilité.

Pour ce qui est de l'europeanisme, auquel j'attache la plus grande importance, j'espère que mon pays pourra bientôt manifester son enthousiasme pour cet idéal d'une manière pratique en adhérant à une communauté européenne élargie. Néanmoins, j'aimerais qu'il soit symbolisé par un succès plutôt que par quelque chose qui ressemble à un échec. Je suis absolument certain que mes collègues au parlement, tout désireux qu'ils soient d'encourager la recherche scientifique et technique et de consacrer à cette fin une proportion aussi élevée que possible de nos ressources nationales, tiennent également à éviter qu'une proportion indue de ces dernières aille, peut-être au détriment d'autres projets, à un programme qui ne justifie pas une telle contribution.

De même, quand on nous parle de l'exode des savants et des techniciens qui traversent l'Atlantique parce qu'ils ne trouvent pas de débouchés dans leur propre pays, je préférerais qu'ils y travaillent à des projets qui, pour le bien de l'humanité, se révèlent rentables plutôt que d'être employés en Europe à des projets qui, sur le plan économique, ne semblent pas capables d'aboutir à de tels résultats.

C'est pourquoi, à l'exemple de mon collègue M. Edelman, je demande au Conseil des Ministres d'examiner ce projet avec le plus grand soin, d'élaborer des méthodes qui permettent de le contrôler efficacement du point de vue économique et technique et, enfin, de s'assurer que ces méthodes sont effectivement respectées et que les dépenses sont clairement justifiées. Ainsi que M. Brown le propose dans son rapport, j'aimerais que nous puissions considérer, à tout moment, l'aboutissement de ce projet comme une entre-

prise qui se justifie d'elle-même, tout en se justifiant également par ses répercussions technologiques et pro-européennes, qui en sont les sous-produits les plus souhaitables. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, vous avez bien voulu m'autoriser à prendre la parole, à la fin de ce débat, et je vous en remercie d'autant plus que ce sera la première fois que je m'adresserai à cette assemblée. J'aurais aimé, bien entendu, vous dire quelques mots en français, mais en dépit des répétitions auxquelles je me serais livré devant ma femme, je suis certain que j'aurais dépassé mon temps de parole. Permettez-moi donc de vous dire quelques mots dans la langue de mon pays.

A mon avis, l'Assemblée a eu raison de décider hier, à la demande de notre collègue M. Edelman, de discuter les deux rapports conjointement. Les débats l'ont prouvé. Bien que les deux excellents rapports qui nous ont été présentés aujourd'hui diffèrent dans leurs points de départ, ils mettent en lumière, l'un et l'autre, la nécessité d'aboutir, comme un de nos collègues l'a dit ce matin, à une sorte de N.A.S.A. européenne, c'est-à-dire de mettre en commun toutes nos ressources, en les intégrant dans une organisation européenne qui soit politiquement acceptée, mais aussi politiquement contrôlée.

Les perspectives fascinantes que nous ouvre le rapport de M. Brown, notamment sur l'avenir de la télévision, dans le chapitre intitulé «Après 1969», démontrent à quel point il est indispensable que nous renoncions à compartimenter notre pensée, si j'ose m'exprimer ainsi, et que nous demandions à nos gouvernements de ne pas se placer à un point de vue purement fiscal, de ne pas penser qu'au contrôle des dépenses, mais de concentrer leurs efforts sur la mise au point scientifique et technique de projets et d'offres propres à favoriser notre collaboration avec les Etats-Unis. Il est très difficile d'exercer un contrôle financier sur les hommes de science. D'ailleurs, j'estime que, si nous voulons progresser dans tous les domaines qui ont été énumérés, ce n'est pas là le but suprême à poursuivre, ni la méthode la plus rationnelle à appliquer.

Au cours des débats, on a parlé des «retombées», des sous-produits de la recherche et des

Mr. Blumenfeld (continued)

from scientific and technological work and research, and which is of benefit to wide areas of our industry and economy. I say again that what we need is to concentrate our efforts on the end in view, and to create a large, joint organisation similar to NASA.

When I learn that the Ministers decided, during their meeting on the ELDO project here in Paris a few days ago, to meet at regular intervals to ensure the smooth despatch of the organisation's work, my reaction is that, while this is of course encouraging, it does not really get us any further forward in the matters we have been discussing. For it seems they will still only be concerned with control. The working group set up by our governments to prepare, in time for the next meeting, proposals on the distribution of work on the further programmes for upgrading the ELDO launcher is no doubt necessary. But this is not the answer we all expect from a European organisation which has not set itself the goal of going ahead in a sort of euphoria — and I am putting this to Mr. Silkin — to produce something that will be European and that can be held up against the American programme ; but which ought to do all it can to ensure that there is a proper division of labour such as we see throughout the field of industrial co-operation, even between America and Europe, and that there is an adequate basis from which to start. Otherwise we shall never be in a position to have anything to offer the Americans in a future collaboration, and we need to be able to offer something for reasons that have been mentioned during our discussion here.

To close, Mr. President, I would like to repeat that I believe that our debate on the excellent reports presented by our Rapporteurs — to whom I again offer my congratulations — has made crystal clear the necessity for a fusion of all these efforts in an all-embracing organisation, which will have a dynamic political activity and political control. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — There are no more speakers on the list.

Does the Rapporteur wish to speak ?...

Mr. BROWN (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I have not a great deal to add since during the course of the discussion the report has not come in for quite the amount of examination I thought it would generate. I had looked forward to a rather more detailed examination of the report, because I thought this one of the most fundamental things with which we shall be faced in this Assembly. I fear that not sufficient discussion is devoted to ELDO in such assemblies as ours. I am sorry that some of our colleagues have not given their views on what the attitude of Europe should be towards this problem of telecommunications.

I beg of the Assembly — and I am most grateful for the very kind things many of the speakers have said about my fellow Rapporteur and me — not to make the issue of ELDO entirely dependent upon communications satellites. I have just seen an amendment which specifically makes this the issue for ELDO. I urge the Assembly not to make that mistake. ELDO has a far greater rôle to play than that merely of putting up communications satellites. We are trying to say that we shall manufacture a launcher. We do not know what it is for, we do not know who it is for, we do not know what it is going to do, but if it cannot do anything else we will try to make it put up a communications satellite. That is a completely wrong approach. The reasons for having a launcher capacity stand entirely upon their own.

We have determined the requirement we have for the capacity in the launcher, and we turn to find other work where the launcher will be useful, but we do not make the work in the other field dependent upon the launcher. Therefore, if in the fullness of time someone should decide that it is not worth having a communications satellite, no doubt that person who is searching his heart for an objective assessment will be accused once more of running away from Europe. He will see many letters in the press accusing him of running away and selling Europe down the river, because he wishes to assess in his mind the value of a communications satellite and, because this Assembly among others has chosen to argue the case for a launcher capacity on the basis of the communications satellite, he will then be told that he is not a good European.

I beg the Assembly to get its views very clear. The previous report from the Space Committee lays down the groundwork of the political choice

M. Blumenfeld (suite)

travaux scientifiques et technologiques, qui vont profiter à de très larges secteurs de notre industrie et de notre économie. Ce qu'il faut, je le répète, c'est nous concentrer de toutes nos forces sur l'objectif à atteindre et créer effectivement une grande organisation commune du genre de la N.A.S.A.

Quand j'apprends que les ministres, réunis à Paris, il y a quelques jours, pour discuter du C.E.C.L.E.S., ont décidé de se rencontrer à intervalles réguliers afin d'assurer la bonne marche des travaux de l'organisation, je dois dire que cela est encourageant, mais ne fait pas avancer d'un pas la solution des problèmes qui ont été évoqués ici. Car il semble bien qu'il ne s'agira, comme par le passé, que du contrôle. Et si nos gouvernements ont créé un groupe de travail chargé d'établir, pour la prochaine réunion, un plan de répartition des travaux pour le programme d'amélioration du lanceur ELDO, je reconnaissais que cela aussi est indispensable. Mais ce n'est pas là ce que nous attendons tous d'une organisation européenne, qui ne s'est pas donné pour but de créer à tout prix, dans une sorte d'euphorie — je m'adresse ici à M. Silkin — quelque chose d'européen qu'on puisse opposer à un programme américain, mais qui devrait tout faire pour nous permettre de réaliser — comme on l'a déjà fait dans l'ensemble de la coopération industrielle, même entre les continents d'Europe et d'Amérique — une bonne répartition du travail et des positions de départ adéquates, faute de quoi nous serons absolument incapables, dans la collaboration future, d'offrir, d'opposer quelque chose aux Américains, comme il est indispensable de le faire, pour les raisons qui ont été indiquées au cours du présent débat.

M. le Président, permettez-moi de répéter pour finir qu'à mon avis, la discussion des deux excellents rapports qui nous ont été présentés — et dont je tiens à féliciter, une fois encore, les auteurs — a fait ressortir très clairement la nécessité de grouper toutes ces tâches au sein d'une organisation commune, capable d'agir avec dynamisme, et soumise à un contrôle sur le plan politique. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Il n'y a plus d'orateur inscrit.

M. le rapporteur désire-t-il prendre la parole?...

M. BROWN (*Royaume-Uni*). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est au rapporteur.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'ai pas grand'chose à ajouter car, au cours du débat, le rapport n'a pas suscité autant d'observations que je l'aurais cru. J'escrope un examen un peu plus détaillé, car il s'agit, à mon sens, de l'un des problèmes les plus fondamentaux dont cette assemblée ait à traiter. Je crains que des assemblées comme la nôtre ne consacrent pas assez de temps au C.E.C.L.E.S. Je regrette que certains de nos collègues n'aient pas dit quelle devait être, à leur avis, l'attitude de l'Europe à l'égard du problème des télécommunications.

Je remercie vivement les nombreux orateurs des aimables compliments qu'ils ont adressés à mon collègue rapporteur et à moi-même, mais je supplie l'Assemblée de ne pas lier entièrement le sort du C.E.C.L.E.S. aux télécommunications par satellites. Je viens de lire un amendement à cet effet. Je prie instamment l'Assemblée de ne pas tomber dans cette erreur. Le rôle du C.E.C.L.E.S. dépasse largement le cadre des télécommunications par satellites. On essaie de dire qu'on va fabriquer un lanceur. On ne sait pas pour quoi, on ne sait pas pour qui, ni d'ailleurs ce qu'il est censé faire, mais faute d'autre chose, il pourra toujours mettre sur orbite un satellite de télécommunications. C'est une optique complètement erronée. Les raisons qui justifient l'existence d'un lanceur s'expliquent par elles-mêmes.

Nous avons déterminé les besoins qui justifient l'existence de ce lanceur, et nous cherchons dans quels autres secteurs nous pourrions l'utiliser, mais nous ne faisons pas dépendre ces autres utilisations du lanceur lui-même. Et si, en fin de compte, quelqu'un s'aperçoit, alors qu'il tente d'apprécier les choses en toute objectivité, qu'il ne vaut pas la peine de posséder un satellite de télécommunications, on l'accusera, une fois de plus, de fuir l'Europe. Il lira dans la presse une feuille de lettres l'accusant de fuir et de brader l'Europe, alors qu'il cherche uniquement à définir, en lui-même, l'intérêt d'un satellite de télécommunications. De plus, parce que notre assemblée a décidé, entre autres, de défendre la thèse de la construction d'un lanceur en fonction de la mise en place d'un satellite de ce type, on viendra lui dire qu'il n'est pas un bon Européen.

Je supplie l'Assemblée de bien préciser ses vues. Le précédent rapport de la Commission des Questions Spatiales a déblayé le terrain pour le choix

Mr. Brown (continued)

which this Assembly among others has to make. This Assembly has given no indication of having made a choice. What it is saying is that, somehow or other, we must not run away ; we shall find a job for it and call it a communications satellite and regard that as salving our conscience. I urge them to be honest in this, to make a decision and not to tie one thing with another purely because that is expedient.

I have not a great deal to answer in the debate. I am most grateful to those who were able to identify their remarks with the report. I hope that the Assembly will find it possible to pass this recommendation on to the Council of Ministers. I feel that, with their consideration, they will at least be able to see what Europe requires for the future. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to thank all the many speakers in the debate on the ELDO question for the varying points of view they have put forward. The great interest there is in this subject has been evident throughout the debate.

I want here to take up in particular remarks made by Mr. Edelman of the United Kingdom. He stressed the value of setting up a body which would guarantee control over the mounting costs, and he asked how it was that costs have risen in this way far above all estimates. Unfortunately I am not able to give him an answer, as technical and financial expertise would be needed to explain these increases in expenditure.

I am reminded here of a story : it was, I believe, a committee of the Reichstag which was investigating a scientific institute and asked a very high-up scientist, a physicist, what he actually did. The scientist thought for a moment and said "I can't say exactly, but I am quite sure that before very long what I am doing here will bring in millions".

It is very difficult — in fact one of the hardest tasks of all — to set up administrative machinery to keep a rein on the financing of scientific projects. Such projects deal throughout with experiments, and these open up fresh possibilities. The problem is to keep a proper balance between the imagination, and the naturally expansive minds of many research workers, and cold reality. There must be a profound understanding of what scientific work is about if the control is to be exercised appropriately, intelligently and usefully.

However, the Ministers have, so far as I can gather from the outcome of the discussions of 9th and 10th June and subsequent talks, made progress here. I quite well understand it if, bearing in mind the technical knowledge called for, the Ministers set up a committee of experts. After all, control over scientific work, too, is a matter that concerns the executive side.

What can we set up as a realistic goal ? In bald terms, to produce a Europa rocket which will serve as a tool for space research — you might say a Volkswagen kind of Europa rocket, an absolutely simple and practical working tool. There is no doubt at all that, faced with the immense expenditure required, we need to develop a spirit of thrift, which will at the same time promote the possibilities for collaboration. I believe these ideas will be taken up by the Ministers, and their action determined accordingly.

Turning to my draft Recommendation of 23rd May, I will accept, as Rapporteur, the Amendment put forward by Mr. Bourgoin. I want to make this quite plain. Mr. Bourgoin proposes replacing the end of the second paragraph of my draft Recommendation by the following :

"thus enabling work on the development and further development of the ELDO A launcher to be completed so that a communications satellite may be placed in geostationary orbit".

Then I would like to pursue a comment by my Netherlands colleague, Mr. Vos, which has already been touched on briefly. I have every understanding for the anxiety he feels at the second paragraph in the Amendment put forward by me today. His worry is that this would in a sense be anticipating a commitment by the United Kingdom on its entry into the Communities. Despite this objection by Mr. Vos I want to press my Amendment, with a slight change that will take

M. Brown (suite)

politique que notre assemblée avait, entre autres, à faire. Rien n'indique que l'Assemblée ait fait un choix. Ce qu'elle dit, c'est que, d'une façon ou d'une autre, nous ne devons pas renâcler. Nous trouverons au lanceur des utilisations, nous le baptiserons satellite de télécommunications et nous le considérerons comme un baume pour notre conscience. Je supplie l'Assemblée d'être honnête, de prendre une décision et de ne pas lier deux questions uniquement pour des raisons de convenance.

Je n'ai pas grand'chose à ajouter au débat. Je remercie sincèrement les orateurs qui ont fait percer leurs observations sur des points précis du rapport. J'espère que l'Assemblée jugera possible de transmettre la recommandation au Conseil des Ministres qui, j'en ai le sentiment, pourra au moins se rendre compte, lorsqu'il examinera ce texte, de quoi l'Europe a maintenant besoin.
(Applaudissements)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Messdemoiselles, Messieurs, je me félicite d'avoir entendu les nombreux orateurs qui sont intervenus dans ce débat consacré au C.E.C.L.E.S. pour nous exposer des points de vue aussi variés qu'intéressants. L'intérêt qu'ils portent à ce problème s'est manifesté d'une manière ininterrompue tout au long du débat.

Je voudrais relever spécialement ce qu'a dit mon collègue britannique, M. Edelman. Il attache une importance particulière à la création d'un organisme qui puisse contrôler des dépenses sans cesse croissantes. Il a demandé comment il se fait que ces dépenses dépassent toutes les prévisions. Je ne puis malheureusement lui donner une réponse. Pour pouvoir déceler les causes de ce phénomène, il faut avoir des connaissances techniques et financières.

Cela me fait penser à l'histoire de cette commission du Reichstag, je crois, qui, inspectant un institut scientifique, demanda à un très grand savant, un physicien, ce qu'il faisait au juste. Ce grand savant réfléchit un instant et répondit : « Je ne pourrais vous le dire exactement, mais ce dont je suis certain, c'est que, dans un avenir pas trop éloigné, mes découvertes rapporteront des milliards ».

C'est une des choses les plus difficiles que de créer un organisme capable de contrôler le financement de travaux scientifiques. En effet, dans ce domaine, on n'en est toujours qu'aux expériences, mais qui ouvriront de nouveaux horizons. Maintenir un juste équilibre entre l'imagination et l'esprit naturellement ouvert d'un grand nombre de chercheurs et la réalité, voilà le problème. Il faut, de toute évidence, avoir une compréhension intime du travail scientifique pour pouvoir exercer utilement un contrôle intelligent et judicieux.

Si je suis bien informé, les entretiens qui ont eu lieu les 9 et 10 juin, et les conversations ultérieures ont permis aux ministres de faire des progrès dans cette voie. Je comprends qu'étant donné le caractère très technique de la matière, ils se proposent de créer un comité d'experts. Le contrôle scientifique est, en effet, lui aussi du ressort de l'exécutif.

Que pourrions-nous nous fixer comme objectif réaliste? Disons-le d'une façon un peu simpliste : construire une fusée européenne pour la recherche spatiale, une fusée européenne qui soit quelque chose comme une voiture populaire, un instrument tout à fait simple et pratique. Il est certain que, face aux dépenses inouïes qu'un tel projet entraîne, il faut faire montre d'un esprit d'économie, qui encouragera d'ailleurs la coopération. Ce sont ces idées, je crois, qui inspireront les ministres et qui détermineront leur action.

Pour ce qui concerne mon projet de recommandation du 23 mai, j'accepte, en tant que rapporteur, l'amendement de M. Bourgoin. Je tiens à le préciser nettement. La fin du deuxième paragraphe du projet de recommandation initial a été remplacée par le texte suivant, proposé par le colonel Bourgoin :

« et de permettre ainsi l'achèvement des travaux de mise au point du lanceur ELDO A et de ses perfectionnements permettant la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite de télécommunications ».

D'autre part, je voudrais répondre à une observation formulée par notre collègue néerlandais, M. Vos; nous en avons déjà parlé brièvement. Je comprends parfaitement les préoccupations que lui cause le deuxième paragraphe de l'amendement que j'ai déposé aujourd'hui. Il craint que ce texte n'anticipe, en quelque sorte, sur la décision que prendra le Royaume-Uni concernant son entrée dans les Communautés. Malgré cette objection, je voudrais maintenir mon amendement,

Mr. von Merkatz (continued)

account of his point. This is to add after the words "merger of the Communities" the phrase "it being understood that the United Kingdom will then be a full member of these Communities". This, as Mr. Vos will see, leaves things open and makes it clear that we should not wait for a decision by our friends in Britain prejudging their country's future attitude.

We all realise the exceptional importance the United Kingdom's entry holds for the European Communities. But the idea we are expressing here is something entirely new. It is that rationalisation and co-operation would make it possible to arrive at substantial savings in the institutions set up for the purposes of space research.

As Rapporteur I want to assure this Assembly that this is not an attempt to prejudge a political decision by roundabout means. All we are trying to say is that this problem can only be mastered by rationalisation achieved through a shared effort.

This, Mr. President, involves a major decision, which must be taken as soon as possible. If the Ministers want to give political effect to their discussions on 8th July this year, they must work from a firm basis. I think it would be right to take a decision along the lines proposed here.

To recall an example from my own country's history, there was once enormous resistance from certain quarters to the building of railways, and many towns now find their development hampered because they insisted on the railway being at least four miles from their city centre.

All progress is difficult. In our case, we are dealing with something of decisive importance. It is not a question of vying for honours and defending prestige — rather is it a question of making up for lost time in the field of technical experience. Also, so to arrange things that Europe's most ambitious research workers — whom I am very glad to see go to America for a while, it is useful for them to spend a few years there — do

not go because there are no suitable fields of endeavour for them here. This is all tied up one way or another with the decision on the ELDO question, on which I have had the honour to be your Rapporteur.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I shall now ask the Assembly to vote on the two draft Recommendations presented by the Committee on Space Questions in its reports, Document 372 and 371, Addendum and Amendments.

There are no amendments to the recommendation on global communications by satellite — Europe's rôle, contained in Document 372.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 372 ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft Recommendation is therefore adopted unanimously¹.

To the draft Recommendation on the state of European space activities — the ELDO crisis, Document 371, two amendments and one amendment to an amendment have been tabled.

We shall now examine these one by one.

I shall take first Amendment No. 2, tabled by Mr. Bourgoin, which reads as follows :

In the second paragraph of the draft Recommendation proper, leave out from "launchers" to the end of the Recommendation, and add :

"thus enabling work on the development and further development of the ELDO A launcher

1. See page 27.

M. von Merkatz (suite)

mais en y apportant une légère modification qui tiendrait compte de l'observation de M. Vos. Le paragraphe se terminant par les mots «la fusion des Communautés» serait complété par les mots: «étant entendu que le Royaume-Uni sera alors membre à part entière de ces Communautés». Ainsi, mon cher collègue, la question restera ouverte, car il est précisé que l'on n'attend pas de nos collègues britanniques une décision préjudiciable l'attitude de leur pays.

Nous sommes conscients de l'importance exceptionnelle que revêtirait pour les Communautés européennes l'adhésion du Royaume-Uni. Mais l'idée, qui est exprimée ici, est quelque chose de tout à fait nouveau. Il s'agit de la possibilité de réaliser, par un effort de rationalisation et de coopération, des économies importantes dans les diverses organisations créées en vue d'explorer l'espace.

En ma qualité de rapporteur, je tiens à déclarer formellement devant cette assemblée qu'il ne s'agit pas d'une tentative visant à préjuger, par des moyens détournés, une décision politique. Ce qu'on veut, c'est montrer que cette tâche ne pourra être accomplie que si, grâce à notre travail en commun, nous parvenons à rationaliser nos efforts.

M. le Président, la décision à prendre est de la plus haute importance. Elle doit être prise le plus tôt possible. Si les ministres entendent donner une résonance politique aux délibérations du 8 juillet prochain, il faut qu'ils puissent s'appuyer sur une base solide. Je crois qu'ils feraient bien de décider dans le sens proposé ici.

Permettez-moi, à ce propos, de citer un exemple emprunté à l'histoire de mon pays. La construction des chemins de fer s'y est, parfois, heurtée à une résistance opiniâtre et bon nombre de villes ont vu leur expansion entravée parce qu'elles voulaient que le chemin de fer passe à une distance de 6 km au moins de leur centre.

Tout progrès est difficile. Mais en l'occurrence, c'est quelque chose de décisif qui est en jeu. Il ne s'agit pas d'une lutte de prestige entre concurrents. Il s'agit plutôt de combler un certain retard dans le domaine expérimental de la technique. Au surplus, il importe d'éviter que les chercheurs européens les plus ambitieux — je ne veux pas les priver d'un séjour aux Etats-Unis, au contraire, je trouve utile qu'ils puissent passer quelques

années là-bas — finissent par s'expatrier parce qu'ils ne trouvent pas ici un champ d'activité à leur taille. La solution de ce problème dépend, dans une certaine mesure, de la décision qui sera prise en ce qui concerne le C.E.C.L.E.S., sur lequel j'ai eu l'honneur de vous faire rapport.

Je vous remercie, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vais appeler maintenant l'Assemblée à voter sur les deux projets de recommandations que la Commission des Questions Spatiales présente dans ses rapports, Documents 372 et 371, Addendum et amendements.

Il n'y a pas d'amendement à la recommandation concernant les télécommunications mondiales par satellites et le rôle de l'Europe, contenue dans le Document 372.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 372?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité¹.

Sur le projet de recommandation relatif à l'état des activités européennes en matière spatiale et la crise du C.E.C.L.E.S., Document 371, deux amendements et un sous-amendement ont été déposés.

Nous allons les examiner l'un après l'autre.

J'appelle d'abord l'amendement n° 2, déposé par M. Bourgoin, ainsi rédigé:

Dans le texte de la recommandation elle-même, supprimer la fin du deuxième paragraphe à partir de «et de permettre» et la remplacer par la disposition suivante:

«et de permettre ainsi l'achèvement des travaux de mise au point du lanceur ELDO A et de

1. Voir page 27.

The President (continued)

to be completed so that a communications satellite may be placed in geostationary orbit."

I call Mr. Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — This amendment, which is in fact tabled by the Committee, is merely one of form. In the original text of the draft Recommendation, we proposed that the Committee responsible for studying the ELDO A project continue with the construction of the ELDO B rocket. It now appears that this project may be modified or even, in accordance with technical consultations now being held, replaced by another project.

We therefore wish to keep the same phrasing but without specifying that it refers to the ELDO B rocket as originally conceived.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Rapporteur accept this amendment ?

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak ?...

I shall now ask you to vote on Amendment No. 2 by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

I shall now take Amendment No. 1, tabled by the Rapporteur on behalf of the Committee.

This amendment reads as follows :

At the end of the draft Recommendation proper, add the following :

"Continue the work of ELDO according to the present treaty and its protocols ;

Prepare for the inclusion of a permanent European space vehicle launcher development organisation within the framework of the future single European Community, to take effect at the same time as the merger of the Communities."

As an amendment to his Amendment No. 1, Mr. von Merkatz himself proposes the following :

At the end of the Amendment, add the words :

"it being understood that the United Kingdom will then be a full member of these Communities."

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I want to oppose the amendment on the simple ground that it anticipates difficulties which have not yet arisen. We in Britain are now considering the merits or demerits of the whole of the ELDO programme. I said this morning that it is essential that there should be an examination and a probing of the organisation itself in order to see whether we are getting value for money. The implication of Mr. von Merkatz's amendment is that, irrespective of the British view, the organisation should go ahead and create a kind of ELDO community and forge ahead quite indifferent to what Britain has proposed. That pays scant regard to the legitimate arguments we have put forward and have reaffirmed today. In these circumstances, I am obliged to oppose the amendment although it would be my intention to support the substantive motion.

The PRESIDENT (Translation). — Do you oppose the amendment to the amendment, or the amendment itself ?

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I oppose Amendment No. 1 proposed by Mr. von Merkatz.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to repeat very clearly what it is we are deciding. The report is in favour of a community-type solution, and not a multilateral one ; this is what we are deciding on.

I believe that a community solution, which would make allowance for technical, supervisory, procedural and institutional changes at any time in the field of experimentation with which it deals, is more appropriate and more economical. It is also better from the point of view of the continuity of the work.

M. le Président (suite)

ses perfectionnements permettant la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite de télécommunications.»

La parole est à M. Bourgoin.

M. BOURGOIN (France). — Cet amendement, qui est présenté en réalité par la commission, est un simple amendement de forme. En effet, avec la première rédaction qui était proposée, nous contraignions la commission chargée de l'étude du projet ELDO A à poursuivre la construction de la fusée ELDO B. Or, il apparaît que ce projet sera peut-être modifié et même, selon les consultations techniques en cours, remplacé par un autre projet.

Par conséquent, nous conservons la même formule sans préciser qu'il s'agit de la fusée ELDO B telle qu'elle avait été préalablement conçue.

M. le PRÉSIDENT. — Le rapporteur accepte-t-il l'amendement?

M. von MERKATZ (République Fédérale d'Allemagne). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole?...

Je mets aux voix l'amendement n° 2 par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Nous passons maintenant à l'examen de l'amendement n° 1 déposé par le rapporteur au nom de la commission.

Cet amendement est ainsi rédigé:

Compléter la recommandation elle-même par les deux paragraphes suivants :

«De poursuivre les activités du C.E.C.L.E.S. conformément au traité actuel et à ses protocoles;

De préparer l'intégration, dans le cadre de la future communauté européenne unique, d'une organisation européenne permanente de mise au point de lanceurs de véhicules spatiaux, qui prendrait effet dès la fusion des Communautés.»

A cet amendement, M. von Merkatz présente lui-même un sous-amendement ainsi rédigé :

Compléter ainsi les dispositions proposées par l'amendement n° 1 :

«étant entendu que le Royaume-Uni sera alors membre à part entière de ces Communautés.»

La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (Royaume-Uni) (Traduction).

— Si je m'oppose à l'amendement, c'est pour la simple raison qu'il tente de résoudre des problèmes qui ne se sont pas encore posés. En Grande-Bretagne, en ce moment, nous pesons le pour et le contre de l'ensemble du programme du C.E.C.L.E.S. J'ai dit ce matin qu'il fallait absolument procéder à un examen approfondi de l'organisation elle-même, afin de savoir si notre argent est bien employé. L'amendement de M. von Merkatz donne à entendre que, sans se soucier de l'opinion britannique, l'organisation doit poursuivre son effort afin de créer une sorte de communauté des pays membres du C.E.C.L.E.S. et aller de l'avant sans tenir compte des propositions de mon pays. C'est faire bien peu de cas des arguments légitimes que nous avons avancés et réaffirmés aujourd'hui. Dans ces conditions, je me vois dans l'obligation de voter contre l'amendement, bien que j'aie l'intention d'appuyer le projet de recommandation de base.

M. le PRÉSIDENT. — Etes-vous contre le sous-amendement ou contre l'amendement lui-même?

M. EDELMAN (Royaume-Uni) (Traduction).

— Je suis contre l'amendement n° 1 proposé par M. von Merkatz.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — M. le Président, je voudrais préciser une fois encore, avec toute la netteté possible, la question sur laquelle nous sommes appelés à nous prononcer. Le rapport prend parti pour une solution communautaire et contre une solution multilatérale. C'est sur ce point que nous devons nous décider.

J'estime que la solution communautaire, qui permet d'apporter à tout moment des modifications à la technique, au contrôle, à la procédure ou aux institutions, est, dans ce domaine expérimental, plus rationnelle et plus économique. Elle est aussi plus favorable à la continuité des travaux.

Mr. von Merkatz (continued)

The Council of Ministers agreed, on 9th and 10th June, to discuss the matter further. This text does not prejudge anything — we are merely expressing an opinion.

For the sake of frankness, I must make it quite clear that our decision here is on a multilateral or a community approach to the problem ; it has nothing to do with whether Britain co-operates in this or not. It is a question of ensuring continuity of the work. I want to say this in unmistakable language, so that everyone knows what is being voted on. The objection voiced by the United Kingdom Representative, Mr. Edelman, was directed not at the amendment to the amendment, which makes things easier, but at the second paragraph of the amendment itself. These are however closely connected.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, I have asked for the floor to speak against the amendment which I think runs directly counter to the policy we are following here.

We all wish to see the United Kingdom play as large a part as possible in the Community. But to make a specific decision, such as that of the collaboration between different nations on any particular project, subject to such a condition is equivalent to paralysing us by saying : we shall do nothing until such time as the United Kingdom finally comes into the Community.

I do not think this is logical. That is the reason why I am opposed to this amendment.

The PRESIDENT (Translation). — We should, I think, vote first on the amendment to the amendment.

I shall now ask you to vote on the amendment to Amendment No. 1 tabled by Mr. von Merkatz by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment to Amendment No. 1 is adopted.

I shall now ask you to vote on Amendment No. 1, tabled by Mr. von Merkatz, the Rapporteur, by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

We shall now vote on the amended draft Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

(*Objections were voiced*)

Since several members of the Assembly object to this text, the vote will be taken by roll-call.

The voting will begin with Lord Jellicoe.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	57
Ayes	46
Noes	10
Abstentions	1

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I do not know whether the procedure of this Assembly permits an *explication de vote*, but if so, speaking for myself and for a number of colleagues, I wish to say that I should not like it to go out from the Assembly that we are opposed to the continuation of ELDO in whatever form it may be. The fact is that the original report as amended and sub-amended is such that it diverts from the

1. See page 25.

2. See page 28.

M. von Merkatz (suite)

Le Conseil des Ministres a convenu, les 9 et 10 juin, de poursuivre l'étude de cette question. Le passage dont il s'agit ne préjuge en rien l'attitude qu'il adoptera. Nous exprimons simplement un avis.

Pour être tout à fait sincère, je dois vous dire très nettement qu'il s'agit de choisir entre la formule multilatérale et la formule communautaire. La question n'est pas de savoir si la Grande-Bretagne est disposée ou non à collaborer avec nous. Il s'agit d'assurer la continuité des travaux. Je tiens à le préciser très nettement, afin que chacun sache sur quoi nous sommes appelés à voter. L'objection de notre collègue britannique, M. Edelman, n'est pas dirigée contre le sous-amendement, déposé dans un souci de simplification, mais contre le deuxième paragraphe de l'amendement lui-même. Il est vrai qu'il y a un rapport étroit entre les deux.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — M. le Président, j'ai demandé la parole contre l'amendement, parce qu'il m'apparaît qu'il va exactement à l'encontre de la politique que nous suivons ici.

Nous sommes tous désireux de voir la Grande-Bretagne entrer le plus largement possible dans la Communauté. Mais subordonner une décision à caractère spécial comme celle de la collaboration entre les diverses nations à une action quelle qu'elle soit à une telle condition, c'est vraiment nous paralyser en disant: nous attendrons que la Grande-Bretagne soit enfin dans la Communauté pour agir.

Cela me paraît peu rationnel. C'est pourquoi je me prononce contre cet amendement.

M. le PRÉSIDENT. — Il me paraît logique que nous votions d'abord sur le sous-amendement.

Je mets aux voix, par assis et levé, le sous-amendement présenté par M. von Merkatz.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le sous-amendement est adopté.

Je mets maintenant aux voix par assis et levé l'amendement n° 1 présenté par M. von Merkatz, rapporteur.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Nous arrivons au vote sur l'ensemble du projet de recommandation amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation?...

(Des oppositions se manifestent)

Plusieurs membres de l'Assemblée s'opposant à ce texte, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de Lord Jellicoe.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin¹:

Nombre de votants	57
Pour	46
Contre	10
Abstention	1

Le projet de recommandation amendé est adopté².

La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction).

— Je ne sais pas si le règlement intérieur de cette assemblée m'autorise à prendre la parole pour une explication de vote. Si oui, je voudrais dire, en mon nom et en celui de certains de mes collègues, que je n'aimerais pas qu'hors de cette assemblée, on pense que nous sommes contre le maintien du C.E.C.L.E.S. quelle que soit la forme qu'il puisse prendre. En réalité, le rapport initial ainsi mo-

1. Voir page 25.

2. Voir page 28.

Mr. Edelman (continued)

original intention of the report and also of the Rapporteur. It seems to take no account of our demand that the organisation as such should be reformed in order to permit tighter financial and economic control. For these reasons, I, and I believe a number of colleagues, voted against it.

The PRESIDENT (Translation). — We take note of your statement, Mr. Edelman.

I call Mr. de Montesquiou.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, I am pleased that my colleague and friend, Mr. Edelman, has made a statement defining his position. Innocent that I am, coming from a remote region of France, I must admit that I am baffled by the attitude taken by my colleagues, for, after Mr. Edelman's statement of this morning, we run a risk of seeing a project about which we are all very much concerned consigned to limbo.

I am, therefore, very much surprised, and feel bound to tell all my colleagues so.

The PRESIDENT (Translation). — I would rather that these explanations had been given before the voting took place. We have now understood the position, but belatedly, after the voting.

4. *The dimensions of Europe*

(*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 369 and Amendment*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report submitted by Mr. Bohy on behalf of the General Affairs Committee on the dimensions of Europe, Document 369.

I call Mr. Bohy, the Rapporteur.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, we are living at a time when events are moving fast. Since this Assembly, nine or ten months ago, asked me to draft the report which we are again discussing today, there has not been a single meeting, either of the Assembly itself or of the General Affairs Committee, at which I have not had to alter one or other of the points made in the report I am now submitting to you.

As regards that part of the report which remains unchanged and which I already presented to you from this very platform only a few months ago, I shall not try your patience, in this torrid heat, by repeating either my text — which I shall assume, perhaps rather rashly, that you have read — or my previous speech.

I shall confine myself today to stressing the one or two points with regard to which there have been developments since this report was drafted and which, therefore, are not to be found in the printed text, copies of which you have been given.

One situation in which curious changes have occurred is that regarding the possible accession of the United Kingdom to the Communities set up by the Treaties of Rome. Since 1963, the French attitude towards the United Kingdom's candidature has evolved considerably. This is not the place to go into the reasons for this change of attitude, and in any case I am in no position to look into people's minds and hearts. But unquestionably, for some time past, the veto imposed by the Government of the French Republic in 1963 has been lifted. This is a point which we should not only emphasise but, without delving into the reasons for it, note with rejoicing.

Certain other aspects of the same problem have also evolved.

Before the British electoral campaign of 1964, the party then in power was very keen on the idea of Britain's entry into the Common Market, whereas the party now in power is much more reserved, maintaining that the enthusiasm of the Conservative Party was somewhat suspect, and designed, moreover, in reality, merely to conceal the failure of a certain economic policy.

It is not for me to seek where the truth lies — that is not my business. All we have to do is to state the facts and examine them as they stand.

The Labour Party, after the elections, maintained the five conditions which had been spelled out at the time when that party was in opposition, under the leadership of Mr. Gaitskell. But I am bound to recognise that these conditions have been very much toned down, and that the present British Government declares itself desirous of making, indeed intent on making, a move towards the Communities, for which we should be truly thankful. At the same time, we must

M. Edelman (suite)

difié perd son intention première et ne correspond plus à l'idée de départ du rapporteur. Il ne tient plus compte de notre demande de réforme de l'organisation, dans le sens d'un renforcement du contrôle économique et financier. C'est pourquoi un certain nombre de mes collègues et moi-même avons voté contre cet amendement.

M. le PRESIDENT. — Nous prenons acte de votre déclaration, M. Edelman.

La parole est à M. de Montesquiou.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, je suis heureux que mon collègue et ami, M. Edelman, ait pris la parole pour bien définir sa position. En toute innocence, venant d'une lointaine province de France, j'avoue n'avoir rien compris à la position prise par mes collègues, car après la déclaration de M. Edelman ce matin, nous courrons le risque de voir enterrer un projet auquel nous sommes tous attachés.

J'avoue donc ma grande surprise, que je communique à tous mes collègues.

M. le PRESIDENT. — J'aurais préféré que ces explications de vote se placent avant le scrutin. Maintenant, nous avons compris, mais après le vote.

4. *Les dimensions de l'Europe*

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 369 et amendement*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport fait par M. Bohy, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur les dimensions de l'Europe, Document 369.

La parole est à M. Bohy, rapporteur.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, nous sommes à un moment où les événements évoluent rapidement. Depuis quelque neuf ou dix mois que cette assemblée a bien voulu me confier le rapport dont nous parlons une fois de plus aujourd'hui, il ne s'est pas tenu une réunion de l'Assemblée elle-même ou de la Commission des Affaires Générales où je n'aie été contraint de modifier l'un ou l'autre point du rapport que je soumets à votre attention.

Etant donné que, pour la partie inchangée de ce rapport, j'ai déjà eu l'occasion, il y a quelques mois à peine, de faire un exposé à cette même tribune, je ne vous infligerai pas, par cette température accablante, la répétition ni de mon texte, au sujet duquel j'émettrai l'hypothèse peut-être audacieuse qu'il a été lu, ni de mon précédent discours.

Ma tâche, aujourd'hui, doit se borner à souligner un ou deux points qui sont précisément ceux qui ont évolué depuis la rédaction même de ce rapport et qui, par conséquent, ne se trouvent pas dans le texte imprimé qui vous a été distribué.

Là où les circonstances ont curieusement changé, c'est à propos du problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés instituées par les Traité de Rome. Depuis 1963, l'attitude française quant à la candidature de la Grande-Bretagne a considérablement évolué. Ce n'est pas le lieu — et, d'ailleurs, je ne saurais sonder ni les cœurs, ni les âmes — de rechercher les raisons de ce changement d'attitude. Mais il est certain que, depuis quelque temps déjà, le veto formulé par le gouvernement de la République Française en 1963 a été levé. Il ne faut pas seulement le souligner, mais, sans en rechercher plus loin les raisons, constater le fait et s'en réjouir.

D'autres aspects de ce même problème ont également évolué.

Avant la campagne électorale anglaise de 1964, le parti précédent au pouvoir se montrait extrêmement audacieux dans le processus d'adhésion, cependant que le parti aujourd'hui au pouvoir se montre beaucoup plus prudent, assurant que l'enthousiasme du parti conservateur était d'assez mauvais aloi et ne servait en réalité qu'à déguiser l'échec d'une certaine politique économique.

Je n'ai pas à rechercher la vérité en ce domaine, ce n'est pas mon affaire. Nous avons à énoncer les faits et à les voir tels qu'ils se présentent.

Après les élections, le parti travailliste a maintenu l'énoncé des cinq conditions qui avaient déjà été dégagées lorsque le parti travailliste était dans l'opposition, sous la direction de M. Gaitskell. Mais je dois reconnaître qu'elles ont été fortement adoucies dans leur formulation et que le gouvernement britannique actuel exprime un désir et une volonté de faire un pas en avant vers les Communautés, ce dont nous devons nous réjouir. Mais nous devons également nous inquiéter

Mr. Bohy (continued)

know what these conditions are, and it would be useful, I think, to sum them up for the benefit of this Assembly.

1. Maintenance of links between the United Kingdom and the Commonwealth ;
2. Maintenance of economic links between the United Kingdom and its partners in EFTA ;
3. Protection of British agricultural interests ;
4. Maintenance of the right to have an independent foreign policy ;
5. Maintenance of the right to control the economic life of the United Kingdom.

This looks very serious, but if we go into it we shall see that these conditions are in fact much less formidable and less disquieting than at first appears.

The last two points, in fact, seem to me to be rather statements of principle than real objections, for none of the six countries of the Community has ever so far been prevented from pursuing an independent foreign policy. Thus, the fourth condition — the maintenance of an independent foreign policy — is in fact already fulfilled, and so ceases to constitute a condition.

The same applies, by and large, to the maintenance by the British Government of its right to control the economic life of the United Kingdom. The government of any of the countries in the Communities may adopt either a liberal economic policy or a planned economic policy, rigid or flexible. It is absolutely free to do as it likes, provided only that the policy conforms to the general rules of the Common Market.

All this constitutes no obstacle to membership. Thus, two of the conditions are already fulfilled.

As regards the problem of the maintenance of links between the United Kingdom and the Commonwealth, we note that the position has now changed. I would like to tell my British friends that this problem now seems to me to have been solved owing to the evolution of their former colonies and dominions, most of which have now acquired economic independence, some of them

even economic power. As a result, it is rather for them now to maintain economic links with the United Kingdom rather than for us to authorise the United Kingdom to maintain such links.

As to the maintenance of links between the United Kingdom and its partners in EFTA, this does not constitute a serious impediment either. Do not our British partners realise that, the moment they join the Common Market, most of the members of EFTA are likely to follow suit and either join outright or else associate themselves more or less closely with it, following the example either of economically powerful countries like Denmark and Austria, or else of countries like Greece and Turkey which are rendered more cautious by the state of their domestic economy and the rules of their market, but which are nevertheless now both associated with the Common Market ?

The problem will solve itself, since the majority of the members of EFTA will apply, or have already applied — as in the case of some who only stopped negotiations on account of the set-back in 1963 — for association with or membership of the Common Market.

There remains, Ladies and Gentlemen, one problem which — let us have no illusions about it — will be difficult to solve : that of protecting the interests of British agriculture. Britain, wise in the experience of two wars and the isolation resulting therefrom, and determined to avoid being constrained to impose such severe rationing ever again, has taken special steps to develop its agriculture and raise the level of agricultural prices.

This poses an important problem, though not, I think, an insoluble one. We realise this so clearly — do we not, Mr. Badini Confalonieri ? — that we decided, in the General Affairs Committee this morning, that one of the reports for the next session should be specifically devoted to this subject ; for this we regard not only as an important obstacle, but also as one which must be overcome.

The second problem is that raised by the NATO crisis.

I have no wish, Mr. President, to trespass on the ground covered, at the suggestion of the Presidential Committee, by the agenda for the meetings of tomorrow and the day after ; and I shall therefore make no attempt to analyse the causes, episodes and developments of the crisis

M. Bohy (suite)

de ce que sont ces conditions — et je crois devoir les rappeler brièvement à cette assemblée:

1. Maintien des liens entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth;
2. Maintien des relations économiques entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de l'A.E.L.E.;
3. Préservation des intérêts de l'agriculture britannique;
4. Maintien, pour l'Angleterre, du droit d'avoir une politique étrangère indépendante;
5. Maintien pour le gouvernement britannique du droit de diriger la vie économique du Royaume-Uni.

Cela a l'air très grave; mais si l'on analyse ces points, on les réduit à des proportions beaucoup moins impressionnantes et beaucoup moins inquiétantes.

En effet, les deux dernières questions me paraissent plutôt des formulations de principe que des objections, car aucun des six pays de la Communauté n'a jamais été empêché de poursuivre une politique étrangère indépendante. La quatrième condition — maintien d'une politique étrangère indépendante — se trouve donc a priori remplie. Elle cesse d'être une condition puisqu'elle est réalisée.

Il en est de même, à peu près, pour le maintien par le gouvernement britannique de son droit de diriger la vie économique du Royaume-Uni. Le gouvernement d'un des pays des Communautés peut être partisan d'une politique de libéralisme économique ou d'une politique de dirigisme plus ou moins rigoureuse ou plus ou moins indulgente. C'est son droit le plus entier du moment qu'il se conforme aux règles générales du Marché commun.

Tout cela ne fait pas obstacle à l'adhésion. Voilà, par conséquent, déjà deux conditions réalisées.

Le maintien des liens entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth est un problème dont nous devons constater que les données ont changé. Je dois dire à mes amis britanniques que cette question me paraît dépassée par l'évolution de leurs anciennes colonies et de leurs anciens dominions qui ont, en général, acquis une indépendance économique et, dans certains cas, un pouvoir écono-

mique. De ce fait, ce sont plutôt eux qui ont à maintenir des liens économiques avec la Grande-Bretagne bien plus que nous à autoriser la Grande-Bretagne à maintenir lesdits liens.

Quant au maintien des liens entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de l'A.E.L.E., cela non plus ne soulève pas un obstacle dirimant. Nos partenaires britanniques n'aperçoivent-ils pas que, dès l'instant où ils adhéreront au Marché commun, la plupart des membres de l'A.E.L.E., soit par la voie de l'adhésion, soit par la voie d'une association plus ou moins audacieuse ou plus ou moins prudente, s'inspireraient de ce que peut faire un pays économiquement puissant comme le Danemark ou l'Autriche, ou un pays plus réticent, par suite de ses conditions économiques intérieures et des règles de son marché, comme la Grèce ou la Turquie, aujourd'hui associées?

Le problème se résoudra de lui-même parce que la plupart des membres de l'A.E.L.E. demanderont, ou ont déjà demandé — pour certains, qui n'ont stoppé leur démarche qu'à cause de l'échec de 1963 — ou leur association ou leur adhésion au Marché commun.

Il reste, Mesdames, Messieurs, une question qui, celle-là, il ne faut pas se le dissimuler, sera difficile à résoudre; c'est la préservation des intérêts de l'agriculture britannique. Instruite par l'expérience de deux guerres et l'isolement qui en est résulté pour elle, l'Angleterre, soucieuse d'échapper dans l'avenir à un rationnement aussi rigoureux, aussi pénible que celui qu'elle a connu, a spécialement favorisé son agriculture et élevé le niveau des prix.

Cela pose un problème important. Je ne le crois pas insoluble et nous en sommes si conscients — n'est-ce pas, M. le Président Badini Confalonieri? — qu'à la Commission des Affaires Générales, ce matin, nous avons décidé qu'un des rapports de la prochaine session sera précisément consacré à cette question parce que, pour nous, c'est une difficulté importante, mais parce que c'est, en plus, une difficulté dont il faut triompher.

Le deuxième problème est celui posé par la crise de l'O.T.A.N.

M. le Président, je n'ai pas l'intention d'empêter sur les débats qui figurent, sur la proposition du Comité des présidents, à l'ordre du jour de demain et d'après-demain, et d'analyser les causes, les épisodes, les développements de la crise provoquée au sein de l'O.T.A.N. par certaines des

Mr. Bohy (continued)

in NATO provoked by certain decisions taken by the Government of the French Republic. At the same time, it is my duty to consider whether this decision has repercussions on any of the points covered in this report, whether the solutions proposed are still valid and whether, therefore, the wording of our draft Recommendation can be left as it stands.

Ladies and Gentlemen, I would like to read out to you that part of the draft Recommendation which raises these considerations, namely, paragraph 4 of the substantive text, which reads as follows :

"Pursue this policy in a spirit of European and Atlantic solidarity, bearing in mind the fact that new prospects and the persevering search for peace must in no way be allowed to loosen the links which are the best guarantees of our security, nor to disrupt the economic trends which have contributed to the present prosperity of most countries of free Europe ; "

What, Mr. President, are the implications of the French Government's sovereign decisions on the subject of NATO and common defence ?

I had imagined — and I believe that many members of this Assembly took the same view — that the reasons for the relaxation of tension we have witnessed, and we have been only too glad to observe, were two : first the conviction in the minds of those responsible for public opinion that no one wants an atomic war, because no one, however devoid of humanity, has any ambitions to conquer an empty, arid, devastated world ; and secondly the certitude of each party that his adversary's strength is equal to his own, so that neither side could be victorious. We have the impression that it is the resulting feeling of relative security on both sides which has been responsible for the gradual lessening of tension that we are pleased to note.

There is some question whether this security may not be undermined by the gradual disintegration of the two blocs. Had this been occurring at the same rate in both, it would obviously have been the most satisfactory solution, but I wonder whether the other bloc would not really have preferred, in the face of the Chinese policy, to

see the two blocs draw nearer together, either through a non-aggression pact or through a collective security pact, as a prelude to closer and more active collaboration between the two in the event of future threats. Thus I wonder whether the disintegration of the opposing bloc is in fact so desirable.

It seems to me that in this respect the situation may be being misinterpreted in certain quarters. But what is most disconcerting is that I used to think, working on the premises I have just expounded, that agreements negotiated on a collective basis would lead to the gradual improvement and extension of relations between the two conflicting blocs, and lay the best foundations for future peace — without, of course, excluding bilateral measures, be they cultural, economic or other agreements, which I regard merely as subsidiary measures designed to prepare the ground progressively and in depth.

But there is another point that I am obliged to admit : so long as there are no guarantees of security and peace forthcoming, no one can prevent the United States — quite justifiably — from considering that its forward defence line is on the Elbe and, therefore, seeking ardently to conclude a close alliance with the Federal Republic of Germany and, if it wishes, to help it to become a strong military power capable of co-operating effectively with the American forces stationed in Germany. Germany for its part, being the country which is exposed to the greatest danger, cannot reject such an alliance or, peaceful though its intentions may be, refuse to have its security and military strength reinforced.

I want to be absolutely frank with my German friends. I shall begin by making one statement which will, I hope, dispel any misunderstandings about my meaning. It was I, with several friends, who in 1947 — and that is a long time ago — established and presided over the European Parliamentary Union which held its first congress at Gstaad. There were eleven countries represented. After reviewing the situation, we concluded — indeed there was nothing else we could do — that Europe could not exist without Germany any more than it could exist without France.

M. Bohy (suite)

décisions du gouvernement de la République Française. Mais je suis bien obligé d'examiner avec vous si cette décision n'a pas sur certaines des matières traitées dans notre rapport, une répercussion, si les solutions proposées par ce rapport restent valables et si, dans ces conditions, la rédaction de notre projet de recommandation peut rester ce qu'elle était auparavant.

Messieurs, c'est notamment l'alinéa 4 du projet de recommandation que je vais me permettre de vous relire, qui m'amène à cette réflexion. Il s'exprime ainsi :

«De poursuivre cette politique dans un esprit de solidarité européenne et atlantique, l'ouverture d'espérances nouvelles et la recherche persévérande de la construction de la paix ne pouvant avoir pour prix le relâchement de liens qui sont les meilleurs garants de notre sécurité, ni la perturbation de courants économiques qui ont contribué à la prospérité actuelle de la plupart des pays de l'Europe libre.»

M. le Président, quelles sont les répercussions des décisions souveraines de l'Etat français au sujet du problème de l'O.T.A.N. et de la défense commune?

J'avais imaginé — je crois que beaucoup de membres de cette assemblée étaient du même avis — que si une détente et une heureuse détente avait été possible, c'est sous l'empire de la double dissuasion, à savoir, d'abord, que, dans l'état actuel des esprits des hommes responsables des opinions publiques, une guerre atomique n'est voulue par personne, parce que personne, si inhumain qu'il soit, n'a l'ambition de conquérir une terre vide, desséchée et détruite, et, d'autre part, la certitude que la force d'en face dissuaderait la force présente et retournerait la situation pour les deux blocs. Nous avons l'impression que c'était ce sentiment de sécurité relative qui en résultait de part et d'autre, qui avait rendu possible la détente progressive qu'il faut constater et dont il faut se réjouir.

On peut se demander, dans une certaine mesure, si une désintégration progressive des deux blocs ne serait pas déjà de nature à ébranler cette sécurité. Encore que, parallèle, elle soit évidemment la plus rassurante, je me demande si, dans un bloc qui n'est pas le nôtre, on n'aurait pas préféré, au contraire, devant la politique chinoise, un rap-

rochement global des deux blocs se traduisant, soit par un pacte de non-agression, soit par un pacte de sécurité collective laissant entrevoir, pour le cas où l'avenir serait menacé, une forme peut-être plus positive et plus collaborante des deux blocs. Je me demande si, dès lors, on souhaite tellement une désagrégation du bloc d'en face.

Je crois que, sous ce rapport, on peut commettre certaines erreurs d'appréciation de ce côté-ci, en certaines pensées et dans certains milieux. Mais ce qui me gêne le plus, c'est qu'à partir des prémisses énoncées tout à l'heure, je pensais que des rapprochements collectivement négociés — sans pour cela, bien sûr, empêcher les rapprochements bilatéraux, que ce soit sous forme d'accords culturels, d'accords économiques, sous telle forme qu'on voudra; je ne voyais, moi, que ce que j'appellerai des préparateurs d'atmosphère et de climat — permettraient à l'apaisement de gagner progressivement en profondeur autant qu'en étendue les deux zones jusqu'ici contradictoires et assurerait mieux la paix dans l'avenir qu'une autre formule.

Mais je suis obligé de voir autre chose: c'est qu'aussi longtemps que les garanties de sécurité et de paix ne sont pas acquises, personne n'empêchera — et à juste titre d'ailleurs — les Etats-Unis de considérer que leur ligne de défense avancée se trouve sur l'Elbe et, dès lors, de rechercher avec ardeur une alliance étroite avec la République Fédérale d'Allemagne et, si elle le veut, de l'aider à devenir une puissance militaire valable, capable de coopérer d'une façon efficace avec les forces américaines stationnées en Allemagne. Et l'Allemagne, qui se trouve être le pays le plus exposé, ne pourra pas rejeter cette alliance et ne pourra pas refuser, même si elle est animée de l'esprit le plus pacifique, de voir sa sécurité, et par conséquent sa force militaire, renforcées.

Ici, je veux être très franc avec mes amis allemands. Je veux d'abord préciser une chose qui, je l'espère, dissipera toute mauvaise interprétation de mes propos. J'ai, avec quelques amis, créé et présidé en 1947 — cela ne date pas d'hier! — l'Union parlementaire européenne qui a tenu son premier congrès à Gstaad. Nous étions onze pays représentés. Après avoir fait le tour du problème, nous avons constaté, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, que l'Europe sans l'Allemagne ne saurait exister, pas plus que l'Europe sans la France. Nous avons donc pensé

Mr. Bohy (continued)

The European Parliamentary Union therefore decided that, although the memories of the war were still fresh in people's minds, we must not only welcome the Germans but call on them to join in. Some of you here will agree with me in this, for they, too, were at Gstaad — I am thinking of Mr. Badini Confalonieri, Mr. de la Vallée Poussin and various others.

I am proud to have presided over the first international organisation after the war to have not only welcomed the Germans but actually appealed to them to send a delegation, for there is no point in weeping over wounds. The only useful course is to tend and heal them, and provide against any repetition.

Thus I cannot be accused of being prejudiced. My German friends here are well aware that I have always supported their claim to equal rights within international organisations, for organisations like ours, the Common Market or the Council of Europe cannot be set up with members divided into first, second, and third categories by power and prestige.

It is precisely because I am in favour of equal rights that, I tell you quite frankly, I am concerned lest Germany, as the upshot of events for which it is not responsible, might suddenly find itself in the position of appearing the strongest military power in Europe. Whilst I am, I repeat, in favour of equality in regard to prestige, political independence, control over national foreign policy, collaboration and so on, I am not in favour of German predominance.

It is because this is what it is leading to that I find France's policy disquieting. It is bound, I think, to produce this situation, not to mention the disintegration of the defence system. Why? Because a country like mine, in the present state of modern military technology, is unable to afford more than a token, I might almost say a toy, army. For modern armies require tanks, fighters, bombers of various types for all sorts of missions, a telecommunications system, considerable logistic support, to say nothing, naturally, of atomic and semi-atomic weapons, both tactical and strategic.

The only means of building up a common defence system is through an integrated organisation in which it is stipulated that Belgium shall have so many machines of such and such a type, and so many men to use them; the Netherlands shall equip itself with such and such weapons ; Luxembourg shall make its contribution, however small, etc. In this way we can take part in a common defence system. Otherwise we simply have to give up, for what is the sense in continuing to spend 25,000 million Belgian francs — representing a large item of our budget — in order to set up an armed force which has no fighting value and can only serve for internal police purposes. In our country, thank God, calm reigns. The police force is sufficient for internal purposes, we have no need of an army.

But the evolution we are now witnessing — and this is one of the reasons why I am speaking of this problem — makes any efforts, such as I have suggested, that we may make towards eliminating what may be called the scourge of Europe — the division of Germany — and reuniting that country, a vain undertaking. Even those of us who advocate this would recoil before this disquieting increase of German power, apart from which it would so revive the fears of East and West alike as to make reunification impossible. Thus all this is, I think, most deplorable.

I would like my French friends to know that I am saying this without any ill-feeling. I am making no accusations against anything or anyone. I am simply saying why I think we have committed a political error which may do us untold harm, although I am sure that it was done with good intentions, with the idea of furthering certain ideals. But I am equally convinced that this error will have fatal, indeed incalculable consequences, to which it is our duty to draw attention, to sound the alarm, in the hope that after the Brussels Conference — which ended in what I might call a draw, but which, fortunately, did no irrevocable harm — it may perhaps still prove possible by negotiating, opening people's eyes and pointing out the seriousness of the problem, to put certain things straight.

M. Bohy (suite)

qu'il fallait, dans notre Union parlementaire européenne, bien que les blessures de la guerre fussent encore fraîches — il y en a certains qui m'aprouvent quand je dis cela parce qu'ils étaient à Gstaad avec moi: je pense à MM. Badini, de la Vallée Poussin et à d'autres — non seulement accueillir, mais appeler les Allemands.

Je me flatte d'avoir présidé la première organisation internationale qui, après la guerre, a non seulement accueilli, mais appelé une délégation allemande à siéger en son sein, parce qu'il ne sert à rien de pleurer sur ses blessures. Ce qui importe, c'est de les panser, d'en assurer la guérison et, surtout, d'en empêcher le retour.

Par conséquent, je ne suis pas suspect de partialité. Mes amis allemands ici présents savent bien que j'ai toujours été à leurs côtés pour réclamer l'égalité des droits à l'intérieur d'une organisation internationale, car on ne peut pas créer des organisations comme la nôtre, comme le Marché commun, comme le Conseil de l'Europe, avec des gens dont les pouvoirs et la dignité sont de première, de deuxième ou de troisième catégorie.

Mais, précisément parce que je suis en faveur de l'égalité des droits, je dis tout de suite que je m'inquiète à la pensée que, sous la poussée d'événements dont l'Allemagne ne serait pas responsable, elle se trouve brusquement en situation d'apparaître comme puissance européenne militairement la plus forte. Si je suis, je le répète, pour l'égalité dans la dignité, dans l'indépendance politique, pour la maîtrise de sa politique étrangère propre, pour l'égalité dans la collaboration etc., je ne suis pas pour sa prééminence.

Si la politique suivie par la France me paraît inquiétante, c'est parce que c'est cela que l'on prépare; c'est cela que l'on rend, à mon sens, inévitable, sans compter la désagrégation forcée de la défense. Pourquoi? Parce qu'un pays comme le mien, en ce qui concerne la technique militaire moderne — pour laquelle il faut à la fois des chars d'assaut, des avions de chasse, des avions de bombardement des différents types actuellement en usage selon les genres de missions dont ils sont respectivement chargés, une organisation des télécommunications, une logistique importante sans oublier, bien entendu, la participation atomique ou semi-atomique, tactique ou stratégique — un pays comme le mien, dis-je, est inca-

pable d'équiper cette armée, sinon sous forme de jouets d'enfants.

Nous ne pouvons apporter notre collaboration à la défense commune que dans une organisation intégrée dans laquelle on nous dit: la Belgique doit disposer d'autant d'appareils de tel et tel types, d'autant d'hommes pour les utiliser; la Hollande doit s'équiper de tels armements; le Grand-Duché, bien que modeste, y participera pour une petite part, etc. De cette façon, nous pourrons participer à une défense commune. Sinon, nous n'avons plus qu'à laisser tomber les bras, car pourquoi continuerais-nous à dépenser 25 milliards de francs belges, qui pèsent très lourdement dans notre budget, pour mettre sur pied une force armée qui ne peut être qu'une force de police intérieure sans aucune valeur de combat. Dieu merci, le calme règne dans mon pays, et les gendarmes et les policiers suffisent pour les besoins intérieurs; l'armée n'est pas nécessaire.

Mais à partir du moment où l'on voit cette évolution — et c'est une des raisons aussi pour lesquelles j'aborde ce problème — tout ce que j'ai pu dire d'un effort et d'une tactique possibles vers la disparition de ce chancre en Europe, à savoir la division de l'Allemagne et sa réunification, devient impossible. Nous-mêmes qui en sommes partisans, nous nous hérissierions devant cet accroissement de puissance qui nous inquiéterait. De plus, les opinions dressées, les inquiétudes ranimées de part et d'autre, à l'Est et à l'Ouest, rendraient cette réunification forcément impossible, et je crois que tout cela est un bien grand mal.

Je voudrais que mes amis français sachent que je dis cela sans rancune. Je n'accuse rien, ni personne. Je dis simplement pour quelle raison je crois que c'est une erreur politique qui est commise, et qui peut nous faire beaucoup de mal. Je suis convaincu qu'elle est commise de bonne foi, que l'on croit servir ainsi certaines pensées ou certains idéaux. Mais je suis persuadé aussi que les conséquences en sont néfastes, incalculables, qu'elles doivent être signalées en jetant des cris d'alarme, en espérant peut-être encore qu'après la Conférence de Bruxelles où l'on a fait ce que j'ai envie d'appeler un match nul, mais où, heureusement, rien n'a été cassé, il y aura encore moyen, par des négociations, en ouvrant les yeux, en ayant l'attention attirée sur la gravité du problème, de redresser certaines choses.

Mr. Bohy (continued)

I must point out, Ladies and Gentlemen — although I am not one of those who are addicted to gobbling up communists, my gastronomic tastes do not lie in that direction, they are far more subtle — that all this is happening at the very time when the USSR has just made a very substantial increase in its national defence budget. I say "substantial" and not "disquieting". But if the policy I have just been indicting is pursued, this increase would no doubt become disquieting.

Such, Mr. President, Ladies and Gentlemen, are the points I wished to put before you.

It is because the situation has evolved considerably since my report was printed that I thought it necessary to outline the main developments at least on these two points. I realise very well that some of my colleagues may wish to make amendments, considering that my report is already out of date in certain respects, and I would like to say at once that I am perfectly prepared to accept such amendments on condition, of course — speaking not for myself but on behalf of the Committee, whose virtually unanimous views it is my duty to represent — that such amendments conform to the general spirit of the report.

I shall begin by proposing an amendment myself, one of pure form. It is a case of changing one word in paragraph 2 of the draft Recommendation, which at present reads as follows :

"Resume its quarterly consultations in the economic field, with the participation of the EEC Commission..."

If my information is correct, these consultations were already resumed in the month of April, so we can no longer talk of "resuming" consultations. However, since we do not wish to abandon this idea, and indeed consider it important, I propose that we should say : "Pursue its quarterly consultations..." .

Then, an amendment has been tabled by our colleague, Mr. Blumenfeld, who proposes that paragraph 3 of the text of the Recommendation be replaced by the following paragraph :

"Support the note of the Federal Government of Germany dated 25th March 1966 known as

the 'Peace Plan' in which specific proposals have been put forward such as relations with her eastern neighbours, disarmament and the rôle a reunited Germany would have to play in the concert of nations."

I am in favour of this amendment, but would simply like to ask the author to agree to one slight modification. The point is that the text of paragraph 3 as it stands, short though it is, is much more comprehensive than that of the amendment. There would therefore, I think, be no objection to leaving the present text of paragraph 3 as it is, and adding, at the end, "and in particular support the note..." continuing with the text of Mr. Blumenfeld's amendment.

There you have, Mr. President, Ladies and Gentlemen, what I have thought fit to add to my printed report. I must apologise once again for not enlarging on it further, on the assumption that you had read it. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you Mr. Bohy.

I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, since it is already late, and in view of the heat, I shall not speak this afternoon.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I add myself to the list of those who have the honour of addressing this Assembly for the first time.

The Rapporteur has given us a very striking account of the difficult and often dramatic stages along the road to European unity since the Consultative Assembly of the Council of Europe first met in Strasbourg in August 1949. His written report does not, however, make any mention of a working paper which I would like to recall to your minds — the draft of a treaty for a European community dated 10th March 1953 which was drawn up by a drafting committee of the Ad Hoc Assembly of the then European Defence Community ; this provided for a two-chamber parliament of 268 and 87 members respectively, together with a European Executive Council responsible to this parliament.

M. Bohy (suite)

Il faut bien constater que tout cela, Mesdames, Messieurs — et chacun sait que je ne suis pas de ceux qui mangent un communiste tous les matins, ce n'est pas du tout mon genre d'appétit et ma gastronomie est plus raffinée que cela — se passe au moment où l'U.R.S.S. vient d'augmenter son budget de la défense nationale dans des proportions extrêmement impressionnantes. Je dis «impressionnantes» et non pas «inquiétantes». Mais si la politique dont je viens d'énoncer les inconvénients est poursuivie, d'impressionnantes elles deviendraient inquiétantes.

Telles sont, M. le Président, Mesdames, Messieurs, les quelques réflexions que je voulais émettre.

C'est parce que la situation a beaucoup évolué depuis l'impression de mon rapport, que j'ai cru utile, sur deux points au moins, de souligner l'essentiel de ce qui s'est passé. Je comprendrais fort bien que des collègues, estimant que, sur certains points, mon rapport est dépassé, présentent des amendements. Je dis tout de suite que, dans ce cas, je suis prêt à les accueillir, à condition, bien entendu — ne parlant pas ici en mon nom personnel, mais comme mandataire d'une commission, et devant m'efforcer de rester fidèle à l'esprit qui s'est dégagé de la quasi-unanimité de celle-ci — que ces amendements restent dans la ligne de cet esprit.

Je commence d'ailleurs par en proposer un moi-même. Il est de pure forme. Il s'agit, M. le Président, dans le projet de recommandation, de changer un mot au paragraphe 2. Le texte actuel est le suivant:

«De reprendre ses consultations trimestrielles dans le domaine économique, en présence de la Commission de la C.E.E....»

Or, si je suis bien informé, ces conversations ont repris au mois d'avril. Dès lors, il n'est plus possible d'inviter à «reprendre» les consultations, encore qu'il ne faille pas abandonner l'idée puisqu'elle nous est chère. Je vous propose de dire: «De poursuivre ses consultations...»

D'autre part, un amendement a été déposé par notre collègue, M. Blumenfeld, tendant à remplacer, dans le texte de la recommandation, le paragraphe 3 par le paragraphe suivant:

«D'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne du 25 mars

1966, mieux connue sous le titre de «Plan de paix», par laquelle des propositions spécifiques ont été présentées, notamment en ce qui concerne les relations de la République fédérale avec ses voisins de l'Est, la question du désarmement et le rôle qu'une Allemagne réunifiée aura à jouer dans le concert des nations.»

J'accueille favorablement cet amendement en demandant uniquement à l'auteur de consentir une très légère modification. En effet, encore que la phrase actuelle du rapport soit courte, elle couvre une matière plus vaste que celle de l'amendement. Je crois donc qu'il n'y a pas d'inconvénient à conserver le texte actuel du paragraphe 3 en le faisant suivre par les mots «et notamment d'approuver, etc.» Suivrait le texte de M. Blumenfeld.

Voilà, M. le Président, Mesdames, Messieurs, ce que j'ai cru utile d'ajouter à mon rapport imprimé. Je m'excuse encore une fois de la présomption que j'ai eue, en ne vous en parlant pas davantage, de croire que vous l'aviez lu. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. Bohy de son exposé.

La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*). — M. le Président, étant donné l'heure avancée et la chaleur, je ne prendrai pas la parole cet après-midi.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je viens grossir le nombre des orateurs qui ont l'honneur de s'adresser à l'Assemblée pour la première fois.

Notre rapporteur a rappelé en des termes frapants les étapes difficiles et souvent dramatiques qu'a dû parcourir l'Europe sur la voie de son unification, depuis qu'en août 1949, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe s'est réunie à Strasbourg pour la première fois. Mais dans le texte de son rapport, il n'a pas fait mention d'un document de travail que je voudrais vous rappeler. Il s'agit d'un projet de traité créant une communauté européenne, daté du 10 mars 1953. Il avait été élaboré par le comité de rédaction de l'Assemblée ad hoc de la Communauté Européenne de Défense; il prévoyait un parlement composé de deux chambres comptant respectivement 268 et 87 membres et un conseil exécutif européen responsable devant ce parlement.

Mr. Schulz (continued)

I do not intend to go into the details of this admirable paper, which was never given effect ; but one question does seem to be still just as topical today. How many of the problems inside and outside that proposed community which now appear insoluble would have been solved long since if that draft treaty had not been rejected ? It is fashionable nowadays to put that failure down to a lack of goodwill on the part of the nations concerned, or to an unreadiness to enter resolutely upon the path of integration. Now, my belief is that it is very hard to make an objective and precise assessment of the will of peoples, often though this phrase crops up in our political vocabulary. Let us rather stick to the facts. The plain fact is that on 30th August 1954, a few hundred yards away from here in the Palais Bourbon, a snap majority rejected this draft treaty together with the project for a European Defence Community. Let us remember this grim date, Ladies and Gentlemen, as an example of just how important even a handful of votes more or less can be in determining an issue fraught with historical significance.

Over the years from 1957, the year of the Treaty of Rome, to January 1963 when the EEC was thrown back upon itself by the rejection of Britain's request for membership, new hopes were born : but many of these hopes too now lie in the dead past. We can be glad today that the foundations of the Community have in the main held firm, shaken though they have been by the crises of the past year. I believe we have indeed come to the point described very clearly by Mr. Bohy in his report when he deals with the unhappy matter of unanimity in the EEC Council of Ministers : "the agreement is no longer a problem of texts, but of men".

In this Assembly too, we have, really, only two alternatives from which to choose. We can either follow those who hold the notion of supranationality — for this continent at least — to be impracticable, and who want to let the institutions be "frozen" in the state they are in today because they still believe that national sovereignty is the highest good in the eyes of history ; or we can follow those who, surmounting every physical

and moral wall, want to get back to the point we reached once before on 10th March 1953, and from there envisage a better organised Europe for tomorrow. We must, of course, make allowance for the fact that the world of 1966 is no longer comparable with the world of 1953 ; but in allowing for these changes we must be quite sure that we are seeing them aright and assessing them accurately, so that there is no possibility of misunderstandings leading to wrong ways of thinking and possibly to a mistaken policy. I will try to show you what I mean by three examples.

The enormous changes within the Communist bloc, with their dramatic about-faces, justify concrete hopes just as they can give rise to dangerous illusions. Only fifteen years ago or so any ability to act on an international level for the countries of Eastern Europe appeared to be bound up with either the extremely unlikely hypothesis of internal liberation or the even more improbable one of an association with the outside world which would bring this liberation about. Today we quite rightly say much less about "liberation" of the eastern European countries. Speaking for myself, I would go so far as to wonder whether, if there were free elections on the western pattern, the Communist parties would not emerge as relatively quite strong — and in some countries the relatively strongest — parties in these elections. This means that the countries behind the iron curtain have more and more become partners, with whom serious negotiation is worth-while and with whom technical and economic co-operation appears to be daily more and more possible and promising. But this is where the possibility of dangerous illusions comes in — today's potential partners are still not allies, with whom an understanding on ultimate human questions is possible.

The eastern European countries have won many freedoms in particular spheres or, to put it differently, many individual freedoms ; but the major freedom — liberty for all — is still lacking. At times grammar helps to an understanding of politics, for it teaches us that when dealing with the essential concepts of our political vocabulary the singular means very much more than the plural.

M. Schulz (suite)

Je n'ai pas l'intention d'analyser dans ses détails ce document digne de respect, qui n'a jamais eu d'effet; mais il est une question qui me semble avoir gardé toute son actualité: combien des problèmes qui se posaient à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté conçue à l'époque, et qui paraissent aujourd'hui insolubles, seraient depuis longtemps réglés, si ce projet de traité n'avait pas été rejeté? Aujourd'hui, il est de mode d'attribuer cet échec à un manque de bonne volonté des nations intéressées ou à l'absence d'une maturité qui eût été nécessaire pour s'engager résolument dans la voie de l'intégration. Eh bien, j'ai l'impression qu'il est très difficile de définir avec précision et objectivité cette volonté des peuples, qui pourtant revient si souvent dans le vocabulaire politique. Mieux vaut nous en tenir aux faits. Or, le 30 août 1954, à quelques centaines de mètres d'ici, au Palais Bourbon, une majorité de rencontre a rejeté ce projet de traité en même temps que le projet d'une communauté européenne de défense. Je vous demande, Messdemoiselles et Messieurs, de retenir cette date néfaste parce qu'elle montre de quel poids peuvent être quelques voix de plus ou de moins à un moment décisif de l'histoire.

Entre 1957, année des Traités de Rome, et janvier 1963, année où la C.E.E., pour avoir repoussé la demande d'admission de la Grande-Bretagne, dut se replier sur elle-même, de nouvelles espérances s'étaient dessinées; mais beaucoup d'entre elles appartenaient, elles aussi, au passé. Aujourd'hui, nous pouvons nous estimer heureux de voir que les assises de l'Europe, si elles ont été secouées par les crises dramatiques de cette dernière année, n'ont pas été profondément ébranlées. Je crois qu'en fait, nous nous trouvons devant la situation que M. Bohy a très clairement résumée dans son rapport, à propos de la question pénible de l'unanimité au sein du Conseil des Ministres de la C.E.E., quand il écrit: «Dès lors, l'accord cesse d'être un problème de textes pour devenir un problème d'hommes.»

Quant à notre assemblée, on peut dire qu'elle aussi se trouve devant une seule alternative: ou bien suivre ceux qui estiment l'idée de supranationalité irréalisable — du moins sur ce continent — et préfèrent laisser leurs institutions se figer dans leur état actuel, parce qu'ils persistent à croire que c'est la souveraineté des nations qui est la conquête la plus précieuse de l'histoire; ou bien suivre ceux qui, en s'élevant au-dessus de

toutes les cloisons physiques et morales cherchent à se hisser jusqu'à un point, déjà atteint une fois le 10 mars 1953, d'où ils pourraient apercevoir au loin une Europe mieux organisée. Evidemment, il faut tenir compte du fait que le monde de 1966 n'est plus comparable à celui de 1953. Mais n'oublions pas qu'il faut voir les changements intervenus tels qu'ils sont et les interpréter correctement, afin d'éviter les erreurs d'optique qui peuvent entraîner des erreurs politiques. Je vais essayer de préciser ma pensée en vous citant trois exemples.

Les changements extraordinaires qui se sont produits à l'intérieur du bloc communiste et les bouleversements qu'ils ont entraînés justifient des espérances concrètes, mais ils peuvent donner naissance à de dangereuses illusions. Il y a une quinzaine d'années seulement, les pays de l'Est européen ne semblaient capables d'agir sur le plan international que dans l'hypothèse, fort invraisemblable, d'une libération intérieure ou dans celle, plus invraisemblable encore, d'une association avec l'extérieur, susceptible d'amener cette libération. Aujourd'hui, on parle beaucoup moins, et avec raison, de libération à propos des pays de l'Europe de l'Est. Personnellement, je vais jusqu'à me demander si des élections libres, qui seraient organisées là-bas d'après la formule des pays occidentaux, ne révéleraient pas que les partis communistes y sont relativement forts et même, dans certains pays, les plus forts. Cela veut dire que les pays situés de l'autre côté du Rideau de fer deviennent de plus en plus des partenaires, avec lesquels il vaut la peine de négocier sérieusement, avec lesquels il paraît chaque jour plus possible et plus fécond d'établir une collaboration importante, sur les plans technique et économique. Mais c'est ici que commence le risque des illusions dangereuses. Les partenaires possibles d'aujourd'hui ne sont pas encore des alliés avec lesquels nous pourrions nous entendre sur les ultimes questions qui se posent à l'homme.

Dans les pays de l'Europe orientale, on a conquis un grand nombre de libertés dans des domaines particuliers ou, si l'on veut, de libertés individuelles; mais la grande liberté, la liberté tout court, offerte à tous, y fait toujours défaut. Il arrive parfois que la grammaire nous aide à comprendre la politique, car elle nous apprend que lorsqu'il s'agit de définir les notions essentielles de notre vocabulaire politique, le singulier signifie beaucoup plus que le pluriel.

Mr. Schulz (continued)

The greater the freedom of play allowed to these countries in the economic, and to some extent in the cultural field, the more stubbornly do those in power set their face against any revision in ideology. In Stalin's day ideology was a Procrustean bed, which the realities had to be made to fit. Today ideology itself is the patient, amputated or stretched to suit realities. But whether active or passive, the fact of ideology itself is still unquestioned. For this reason the changes in the Communist camp are, at least potentially, subject to revision. This should give food for thought to those who take too sanguine a view of present-day contacts with the East.

Secondly, Ladies and Gentlemen, differentiation in the Communist camp has permitted the countries concerned to exercise their own will and to express their separate identities to a much larger extent than formerly. The fact that a similar phenomenon can be seen on this side of the iron curtain has led many observers to conclude that the two processes are comparable, or that — because of outward resemblances — intrinsic and moral parallels can be drawn. Nothing could be more wrong : for western European unity grows under the benevolent eye of the powerful transatlantic partner, while in the East there was at the outset the total exploitation of its peoples by the Soviet Union. The degree of integration we have achieved in the West is based on solidarity among partners desirous of working together. In the East there was for a long time an absolute dictatorship by a high command, to whose demands for uniformity all had to bow. In the West dealings were between free subjects, while in the East men were reduced to slaves, mere objects, pawns of a unilateral policy. It is therefore only natural that when an object reverts to a subject, he seeks to regain his liberty, to escape from tyranny and from a total dependence under which his existence was no more than a shadow.

This is an inevitable and a very welcome process. I agree with Mr. Bohy that we can note this development without any trace of *Schadenfreude*, since for Moscow too today's more self-

confident, less compliant but sincere ally is worth more than yesterday's satellite.

For the free subjects of Western Europe, however, the question of what they are free to do is, or will again become, more important than what they are free from. We in the free world, and especially in Western Europe, would be better advised to come to a fuller — so far as possible a unanimous — agreement that we should make use of the relatively total freedom we enjoy in order to make sacrifices, to waive rights of national sovereignty, to work together and finally to establish a democratic order which will, true to our political beliefs, embrace respect by the majority for a minority but will at the same time enshrine the principle that the minority must bow to the majority decision and must, especially, defend its cause within the common framework and not outside it.

Thirdly and lastly, I want to thank Mr. Bohy for the understanding he showed when dealing with the German question. The Federal Republic has from the first, ever since it was asked to do so, supported the process of European integration both in theory and in practice. This was very much easier for us than for our neighbours, because for us the movement towards European integration was bound up with the need to cut ourselves off for ever from a hateful past. We have, for our part, been punctilious in carrying out the obligations that this integration has placed upon us. Our people are as ready as ever, in spite of our unresolved national problem, to play their part in any form of world-wide détente. But even if the sufferings of our divided nation were less serious, German delegates in the European assemblies would still be in duty bound to point out that the paths towards international détente cannot, if they are not to lead up a blind alley, continue indefinitely to skirt round the barbed wire and the wall dividing Germany. If we are to work together, more actively than in the past, in searching for ways and means, these paths must carry us over the barbed wire and the wall and even, let us hope in the not too distant future, through them.

M. Schulz (suite)

Plus s'élargit la liberté d'action de ces peuples, dans les domaines de l'économie et, en partie, de la culture, plus leurs dirigeants se refusent, obstinément, à toute révision de leur idéologie. L'idéologie était, au temps de Staline, un lit de Procuste aux dimensions duquel on adaptait la réalité. Aujourd'hui, l'idéologie est devenue le patient qu'on ampute ou qu'on étire, selon les exigences de la réalité. Mais peu importe qu'elle joue un rôle actif ou passif, l'idéologie comme telle n'a pas été remise en question jusqu'à présent. C'est pourquoi les changements intervenus dans le camp communiste peuvent toujours être soumis à révision. Voilà qui devrait faire réfléchir ceux qui voient aujourd'hui les contacts avec l'Est dans une perspective trop optimiste.

J'en viens à ma seconde constatation. La différenciation qui s'est produite dans le camp communiste a permis à ces pays de manifester leur volonté, d'affirmer leur personnalité, dans une mesure beaucoup plus large qu'autrefois. Le fait que des phénomènes analogues s'observent de ce côté-ci du Rideau de fer a induit plusieurs observateurs à conclure qu'il s'agit d'évolutions comparables, ou à croire, en se fondant sur des concordances extérieures, qu'il existe ici un parallélisme interne et moral. Rien n'est plus faux, car l'unification de l'Europe occidentale a fait ses premiers pas sous le regard bienveillant du grand partenaire d'outre-mer, alors que dans l'Est, nous trouvons à l'origine l'exploitation systématique des peuples par l'Union Soviétique. Tout ce que nous avons pu réaliser en Europe occidentale, dans le domaine de l'intégration, repose sur la solidarité de partenaires disposés à coopérer. Dans l'Est, une véritable dictature a été exercée longtemps par un commandement qui imposait à tous sa volonté de nivellement. En Occident, les rapports s'établissaient entre sujets libres. Dans l'Est, les hommes étaient réduits à l'esclavage, à l'état d'objets, de pièces d'échiquier d'une politique unilatérale. Il est donc naturel qu'un objet, lorsqu'il redevient sujet, tende à recouvrer sa liberté, à se libérer de la tyrannie, d'une dépendance totale dans laquelle l'existence n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Le processus était inévitable et d'ailleurs réjouissant. Je pense comme M. Bohy que nous devrions le constater sans joie maligne, car, même pour les hommes qui détiennent le pouvoir à Mos-

cou, l'allié d'aujourd'hui, plus conscient de lui-même, moins docile peut-être, mais plus loyal, a plus de valeur que le satellite d'hier.

Quant aux sujets capables d'agir qui vivent en Europe occidentale, la question de savoir ce qu'ils doivent faire de leur liberté est ou deviendra plus importante que celle de savoir de quoi ils doivent se libérer. Dans le camp du monde libre, et spécialement dans la partie occidentale de notre continent, nous serions mieux avisés de nous entendre davantage, et si possible d'être unanimes à mettre à profit cette liberté presque totale, pour faire des sacrifices, pour renoncer à une partie de notre souveraineté nationale, pour coopérer et finalement pour réaliser un ordre démocratique qui, dans notre conception, implique le respect, par la majorité, de la minorité éventuelle qui, à son tour, d'après les mêmes principes, doit s'incliner devant les décisions de la majorité et accepter, avant tout, de défendre sa cause, non à l'extérieur, mais à l'intérieur de l'édifice commun.

Enfin ma troisième et dernière constatation. Je tiens à remercier tout particulièrement notre collègue M. Bohy pour la compréhension avec laquelle il a traité de la question allemande. La République fédérale a toujours favorisé le processus d'intégration européenne, aussi bien théoriquement que pratiquement, dès le jour où elle y a été appelée. Cela nous a été beaucoup plus facile qu'à nos voisins, car pour nous le besoin d'intégration s'associait étroitement à celui de voir disparaître pour toujours un passé haïssable. Pour notre part, nous avons rempli scrupuleusement les obligations qui découlaient de l'intégration. Notre peuple est prêt, maintenant comme il l'était alors et bien que le problème allemand n'ait pas encore été résolu, à apporter sa contribution à toute forme de détente dans les relations internationales. Mais même si les souffrances de notre peuple divisé étaient moins grandes qu'elles ne le sont, les représentants de l'Allemagne dans les assemblées européennes n'en seraient pas moins dans l'obligation de faire remarquer que les voies qui mènent à cette détente internationale, si elles ne doivent pas aboutir à une impasse, ne peuvent continuer à contourner, indéfiniment, le mur et les barbelés qui divisent l'Allemagne. Si nous voulons chercher ensemble, et d'une manière plus active que dans le passé, les moyens d'arriver à cette fin, il faut que ces voies passent au-dessus du mur et des barbelés et même qu'elles les traversent, dans un avenir qui, espérons-le, n'est pas trop lointain.

Mr. Schulz (continued)

Mr. Bohy, both in his report and when he spoke to us, told the cold and sober truth, especially in regard to the German question. I think we Germans here should be particularly grateful to him for this and for the fact that, in the face of all the rosy and cosy generalisations, he pointed clearly to the obstacle that stands in the way of our wish for reunification in both the East and the West — the fear inspired by a reconstitution of German power.

We entirely appreciate this fear. After the hideous experiences that our neighbours have had of the Germans, especially in the second world war, we feel it to be wholly justified. The only thing is that the mechanical solution adopted in place of a political one by one of the four erstwhile occupying powers — tearing a national entity in two by force, with the declared intention of alienating the two parts — is not only an inhuman solution but also utterly void of reason, senseless and in some ways fraught with future dangers. One is tempted to remember and quote Talleyrand. This solution, and the policy with which it is coupled, is more than a crime : it is a blunder, especially because, far from liquidating Hitler's legacy it tends, by the daily routine of wall and barbed wire, to perpetuate it.

What is happening, Ladies and Gentlemen, is that the sufferings of our divided nation are increasing, particularly among the young, who naturally enough feel far less involved than their elders in collective responsibility for the atrocities of the Third Reich and its founder. The feeling of national solidarity has grown in both parts of Germany.

The dialogue which is about to start between the largest parliamentary party in West Germany, the Social Democrats, and the Communist SED will begin under no illusion on the part of the Social Democrats that it can lead immediately and rapidly to reunification. It is only being undertaken as a contribution to a democratic offensive debate with the representatives of Communism in this divided land of ours.

Honesty demands that, like Mr. Bohy at the end of his remarks, I too reiterate clearly that an overwhelming majority of the German people

are ready to make a real effort, and heavy sacrifices, to achieve European unity, a peaceful demolition of the iron curtain and a relaxation of political tensions in the world. Acceptance, however, of a permanently divided Germany is not among the efforts and sacrifices they are prepared to make. Security against a reunited Germany is a grave problem for the whole of Europe and for the Soviet Union as well, and all Germany's neighbours have a vital claim to that security. But the claim can only be met if the great powers, renouncing rhetoric and speeches that commit nobody to anything, tackle the German question seriously and meaningfully and find for it a satisfactory solution. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

Mr. Blumenfeld has tabled Amendment No. 1.

It is to replace the third paragraph of the substantive text of the draft Recommendation by the following :

"3. Support the note of the Federal Government of Germany dated 25th March 1966 known as the 'Peace Plan' in which specific proposals have been put forward such as relations with her eastern neighbours, disarmament and the rôle a reunited Germany would have to play in the concert of nations."

I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, like Mr. Patijn I feel tempted, in view of the late hour and the heat and stuffiness in this Assembly hall, not to speak. Since I have put forward an amendment, however, I must say a few words on it even though Mr. Bohy was kind enough to mention this amendment when presenting his report.

It is all the easier for me, Mr. President, since Mr. Schulz has already said a great deal of what I otherwise could or wanted to say. I would therefore refer you to his comments, especially those towards the end of his speech.

M. Schulz (suite)

M. Bohy, dans son rapport écrit, comme à l'instant dans son rapport oral, a parlé, et spécialement en ce qui concerne la question allemande, le langage sobre et dur de la vérité. Les Allemands qui sont ici présents doivent lui en être particulièrement reconnaissants. Evitant les généralisations qui voilent et fardent la réalité, il a mis à nu l'obstacle qui s'oppose à la réunification de notre peuple: la crainte qu'inspire, à l'Ouest comme à l'Est, la reconstitution de sa puissance.

Nous comprenons très bien cette crainte et nous la considérons comme parfaitement justifiée, après tout ce que les Allemands ont fait souffrir à leurs voisins, en particulier durant la seconde guerre mondiale. Mais le remplacement d'une solution politique par une solution mécanique, à laquelle a recouru l'une des quatre puissances d'occupation d'hier, détruisant par la force notre unité nationale, dans la volonté déclarée de rendre les deux parties du pays étrangères l'une à l'autre, est une solution non seulement inhumaine mais stupide, absurde, peut-être dangereuse pour l'avenir. On est tenté de reprendre ici le mot de Talleyrand et de dire que pareille solution, comme la politique dont elle est inséparable, est plus qu'un crime, que c'est une faute. Une faute, surtout parce que, loin de contribuer à l'effort qui doit être fait pour liquider l'héritage de Hitler, elle tend, par la pratique quotidienne du mur et des barbelés, à le perpétuer.

Il est certain, Mesdames et Messieurs, que les souffrances de ce peuple divisé vont en s'intensifiant, même et particulièrement parmi les jeunes, qui, naturellement, sentent beaucoup moins que leurs aînés le poids d'une responsabilité collective encourue à la suite des atrocités commises par le Troisième Reich et son fondateur. La solidarité nationale s'est développée dans les deux parties de l'Allemagne.

Le dialogue qui va s'ouvrir entre le plus grand des partis ouest-allemands, celui des sociaux-démocrates, et la S.E.D. communiste, ne procède pas de l'illusion que se feraient les sociaux-démocrates allemands d'aboutir rapidement et directement à la réunification; s'ils désirent l'engager, c'est pour aider à provoquer un débat offensif et démocratique avec le communisme, au cœur même de ce pays déchiré.

La vérité m'oblige, comme elle a obligé M. Bohy dans sa conclusion, à répéter une fois encore et très nettement: pour l'unification de

l'Europe, pour la suppression pacifique du Rideau de fer, pour une détente dans les relations internationales, la majorité écrasante du peuple allemand est prête à rendre tous les services et même à s'imposer de lourds sacrifices. Le seul service, le seul sacrifice qu'on ne doit pas lui demander, c'est de consentir à une division permanente de l'Allemagne. Assurer sa sécurité face à une Allemagne réunifiée constitue un grave problème pour toute l'Europe et pour l'Union Soviétique. A cette sécurité, tous les voisins de l'Allemagne ont un droit essentiel. Mais ce droit ne sera rendu effectif que le jour où, ayant renoncé à la rhétorique et aux paroles qui n'engagent à rien, les grandes puissances se seront attaquées à la question allemande d'une façon sérieuse et concrète et lui auront apporté une solution satisfaisante. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole?...

La discussion est close.

M. Blumenfeld a déposé un amendement qui porte le n° 1.

Il tend à remplacer, dans le texte de la recommandation elle-même, le paragraphe 3 par le paragraphe suivant:

«3. D'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne du 25 mars 1966, mieux connue sous le titre de «Plan de paix», par laquelle des propositions spécifiques ont été présentées, notamment en ce qui concerne les relations de la République fédérale avec ses voisins de l'Est, la question du désarmement et le rôle qu'une Allemagne réunifiée aura à jouer dans le concert des nations.»

La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne* (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, comme mon collègue M. Patijn, j'étais tenté, étant donné l'heure avancée et la chaleur étouffante qui règne dans cette salle, de renoncer à la parole. Mais puisque j'ai déposé un amendement, je dois le commenter en quelques mots, bien que M. Bohy y ait déjà aimablement fait allusion dans son rapport oral.

Ma tâche est d'autant plus facile, M. le Président, que mon collègue M. Schulz vient de dire beaucoup de choses que j'aurais pu ou voulu dire moi-même. Je me permets donc de me référer à son exposé et, plus spécialement, à la dernière partie de celui-ci.

Mr. Blumenfeld (continued)

When we read through the report by Mr. Bohy we were, I think, all struck by the way in which he has perceived, pondered and committed to paper the thorny problems facing Europe through East-West tensions and the German question in particular. I want, in the name of my German friends and colleagues too, to congratulate Mr. Bohy on the report and to say, like Mr. Schulz, how impressed we have been by the broadminded, very objective and accurate picture he has drawn of the German situation and the German problem, as he called it.

Mr. President, I want to make it quite clear that the fact that I have ventured, on behalf of my German colleagues — that is to say the German Delegation and many other of our friends — to table an amendment is in no way a criticism of Mr. Bohy's report. When he drafted his written report the German peace note referred to in our amendment had not yet been published : it first came out on 25th March of this year.

We felt however — and it was not until yesterday that this could be realised — after finding the German question covered in Mr. Bohy's report in concrete terms, with a precise statement of political objectives and in clear terms which we can support practically all along the line, that there ought to be something about the peace note in the Assembly's recommendations to the Council. For this reason, and in keeping with the spirit of the Rapporteur, we have seen fit to propose an amendment to the draft Recommendation.

Then I want to clear up with Mr. Bohy a slight misunderstanding that has arisen. Our proposal is not to delete paragraph 3 of his Recommendation and put the text of our amendment in place of the short sentence of the original text. We seek rather to insert the text of our amendment as paragraph 3 and let his paragraph 3 become paragraph 4. He has, if I understand him aright, proposed adding our amendment at the end of the sentence beginning :

"In the framework of a concerted Council policy, encourage..."

and then to continue :

"and in particular support the note of the Federal Government of Germany..."

I should be very pleased if Mr. Bohy could agree with me that it is better to leave our proposal as a separate point and merely change the order — paragraph 3 becoming paragraph 4 and paragraph 4 becoming paragraph 5 — in other words, insert this paragraph between paragraphs 2 and 3 of his text.

I believe, Mr. President, and here again I speak for my friends, that this German peace note deserves particularly to be taken up and supported by this Assembly and the Council. It makes specific proposals with regard to the problem of disarmament and, especially, of relations with our eastern neighbours, a problem which has also been discussed by Mr. Bohy. This is not by any means the first time that this problem has been broached by official or political circles in Germany, nor will it be the last. But here we have a number of questions set out in a note in concrete terms in a field very close to the contents of the report, which in our opinion make it worth while to call attention once again to the special passages in the German peace note.

We know that it is the practice in the East to keep a very close watch and to note how and in what form the countries of the West — in this instance the allies and the European neighbours — react to many aspects of the German question. It would be an excellent thing if our proposal could be adopted.

I am very glad that the Rapporteur, even though he has, as he told us at the beginning of his statement, frequently had to alter his text over the past months, has nevertheless been kind enough to accept this amendment at short notice and to lend it his voluntary support. I and my friends are very grateful to him. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am, of course, familiar with the German Government's note of 25th March.

Consequently, the proposed amendment came as no surprise to me since this note is, as you well know, an important one.

M. Blumenfeld (suite)

A la lecture du rapport de M. Bohy, nous avons tous, je pense, été fort impressionnés par la maîtrise avec laquelle il a compris, approfondi et présenté les problèmes difficiles que posent à l'Europe la tension Est-Ouest et, en particulier, la question allemande. Aussi voudrais-je, au nom de mes collègues et de mes amis allemands, féliciter M. Bohy pour ce rapport et lui dire, après M. Schulz, à quel point nous avons été frappés par la largeur de vues, l'objectivité et l'exactitude de son exposé sur la situation allemande et sur le problème allemand, comme il l'a appelé.

M. le Président, si je me suis permis, au nom de tous mes collègues de la délégation allemande et de beaucoup d'autres amis, de déposer un amendement, cela n'implique nullement — je tiens à le déclarer — une critique à l'égard du rapport de M. Bohy. En effet, lorsque celui-ci a rédigé son rapport, le «plan de paix allemand» cité dans notre amendement n'était pas encore publié. Il ne l'a été que le 25 mars de cette année.

Cependant, nous pensions — mais cela n'a été réalisable qu'hier — que puisque nous avions trouvé dans le rapport de M. Bohy un exposé concret du problème allemand en même temps qu'une définition très précise des objectifs politiques, le tout rédigé dans des termes très clairs, auxquels nous pouvions souscrire à peu près sur tous les points, il fallait retrouver trace de ce plan de paix dans la recommandation adressée par l'Assemblée au Conseil. C'est pourquoi nous avons cru devoir, dans l'esprit de ce que nous a dit le rapporteur, proposer un amendement au texte du projet de recommandation.

Je voudrais maintenant dissiper avec M. Bohy un petit malentendu. Notre proposition ne vise pas à supprimer le bref paragraphe 3 du texte original de la recommandation pour y substituer notre amendement, mais d'insérer un paragraphe 3 nouveau, lequel ne toucherait en rien au paragraphe 3 existant, qui deviendrait le paragraphe 4. Si j'ai bien compris M. Bohy, il a proposé d'ajouter le texte de notre amendement à la suite de la phrase qui, dans son texte, commence par les mots :

«D'encourager, dans le cadre d'une politique concertée en conseil...»

et de la compléter par les mots :

«et notamment d'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne...»

Je serais reconnaissant à M. Bohy d'admettre qu'il est préférable de maintenir notre amendement comme un point séparé et de ne modifier que l'ordre des paragraphes — le paragraphe 3 devenant le paragraphe 4 et le paragraphe 4 le paragraphe 5 — en d'autres termes, d'insérer ce paragraphe dans son texte entre les paragraphes 2 et 3.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, je crois — ici encore je me permets de parler au nom de mes amis — que «le plan de paix allemand» mérite particulièrement d'être repris et appuyé par l'Assemblée et par le Conseil. Car il contient des propositions spécifiques portant sur le désarmement et, spécialement, sur les relations avec nos voisins de l'Est, questions que M. Bohy avait, lui aussi, abordées. Ce n'est pas la première fois que ce problème est soulevé dans les milieux officiels ou politiques allemands. Et ce ne sera pas la dernière. Mais ici, un certain nombre de questions sont abordées concrètement, dans une matière qui se rapproche fort de celle dont traite le rapport. C'est pourquoi nous estimons qu'il convient d'attirer spécialement l'attention sur certains passages de la note de paix allemande.

Nous savons que les pays de l'Est ne manquent jamais d'observer très attentivement la réaction et l'attitude des pays occidentaux, en l'occurrence les alliés et les voisins européens, à l'égard des multiples aspects du problème allemand. Ce serait une excellente chose si notre proposition pouvait être admise.

Bien que, comme il l'a dit au début de son exposé, le rapporteur ait été obligé de modifier très souvent son texte, au cours des mois écoulés, il a néanmoins eu la gentillesse d'accueillir notre amendement déposé en dernière minute et de l'appuyer spontanément. En mon propre nom et au nom de mes amis, je l'en remercie de tout cœur. (Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT.—La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, j'ai évidemment pris connaissance de la note du gouvernement allemand du 25 mars.

Dès lors, l'amendement qui est proposé ne m'a pas surpris, car cette note présente tout l'intérêt que vous savez.

Mr. Bohy (continued)

Personally, I hesitated to accept the amendment at the beginning because it is drafted as follows : "3. Support the note of the Federal Government of Germany..."

The Government of the Federal Republic of Germany is not, let it be said, representative of all the parties in the German Parliament. In the meantime, however, if I am correctly informed, the Social Democrat Party has expressed its full approval of the note, so that I think this particular objection, based on my fear of offending a party represented here, falls to the ground. Consequently, I no longer have any reason to oppose the amendment.

Nevertheless, I should like to make one observation, namely that I hope that it be included in paragraph 4 and not paragraph 3 of the Recommendation, as I prefer, for reasons of logic and style, to proceed from the general to the particular.

Paragraph 3 as it now stands is far more general in scope than this new paragraph 4, which is submitted to us as an amendment and which lists a series of specific problems.

Apart from that reservation, I willingly accept the amendment.

I should like to add a few words. A great deal was said just now on the question of German reunification. You know that in my report I consistently maintained the view that it was inadmissible to demand as a prerequisite the recognition of a frontier. I wish to reaffirm my opinion on this point. In my view, when negotiations of this kind are started, no preliminary conditions can be accepted from either side.

As far as I am concerned, the only prerequisite that I accept — indeed it has already been articulated on both sides — is that the reunification of Germany must be sought by peaceful means. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

Do you, Mr. Blumenfeld, accept the Rapporteur's proposal to include your amendment as paragraph 4 rather than paragraph 3 ?

Mr. BLUMENFELD (Federal Republic of Germany) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Assembly agree ?...

(*The Assembly signified its agreement*)

We shall now vote on the amendment.

Subject to this change, a vote will now be held on the amendment by Mr. Blumenfeld by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment by Mr. Blumenfeld is adopted.

We shall now vote on the amended draft Recommendation as a whole, with the word "resume" in paragraph 2 replaced by "pursue".

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

The amended draft Recommendation is therefore adopted unanimously¹.

**5. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 15th June, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly (Presentation by Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council, Document 364) ;

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIIB, III and IV of

1. See page 29.

M. Bohy (suite)

Personnellement, j'avais hésité à l'accueillir au début, parce qu'il est rédigé de la façon suivante : «3. D'approuver la note du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne...».

Or, le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne ne représente pas tous les partis du parlement allemand. Mais comme entre temps — si je suis bien informé — le parti social démocrate a fait savoir et publier qu'il approuvait entièrement cette note, je crois que cette objection, née de ma crainte de froisser un parti représenté dans cette enceinte, tombe d'elle-même. Par conséquent, je n'ai aucune raison de m'opposer à cet amendement.

Je voudrais cependant ajouter une seule remarque, à savoir que je souhaite qu'il ne porte pas sur l'alinéa 3, mais bien sur l'alinéa 4 de la recommandation, car je crois de bonne logique et de bon style de passer du général au particulier.

Or, l'alinéa 3, tel qu'il est rédigé actuellement, est d'une portée beaucoup plus générale que l'alinéa 4 qu'on nous présente sous forme d'amendement et qui énumère une série de problèmes particuliers.

A part cette réserve, j'accepte volontiers l'amendement proposé.

Je voudrais encore ajouter quelques mots. On a beaucoup parlé tout à l'heure du problème de la réunification allemande. Vous savez que, dans mon rapport, j'ai toujours soutenu qu'il était inadmissible qu'on formule l'exigence d'un préalable au sujet d'une reconnaissance de frontières. Je tiens à confirmer ma pensée sur ce point. J'estime que lorsqu'on aborde des négociations de cette espèce, on ne peut accepter aucun préalable ni d'un côté ni de l'autre.

Le seul préalable que j'accepte, quant à moi — et il est d'ailleurs déjà formulé de part et d'autre — c'est que la recherche de la réunification de l'Allemagne doit se faire par des voies pacifiques. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

Acceptez-vous la proposition du rapporteur, M. Blumenfeld, de faire porter votre amendement sur le paragraphe 4 plutôt que sur le paragraphe 3?

M. BLUMENFELD (République Fédérale d'Allemagne). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée est-elle d'accord?...

(*Assentiment*)

Nous allons donc procéder au vote.

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Blumenfeld, ainsi modifié.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement de M. Blumenfeld est adopté.

Nous allons maintenant procéder au vote sur l'ensemble du projet de recommandation modifié par l'amendement adopté, étant entendu que le mot «reprendre» du paragraphe 2 sera remplacé par le mot «poursuivre».

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation amendé adopté à l'unanimité¹.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 15 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (Présentation par M. Harmel, Président en exercice du Conseil, Document 364) ;

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIB, III et IV

1. Voir page 29.

The President (continued)

the Eleventh Annual Report of the Council (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 374) ;

Political activities of the Council of Ministers (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 373) ;

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 377) ;

(General Debate on the Eleventh Annual Report of the Council, on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and draft Order, Documents 374, 373 and 377).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.35 p.m.)

M. le Président (suite)

du Onzième rapport annuel du Conseil (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 374) ;

Activités politiques du Conseil des Ministres (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 373) ;

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 377) ;

(Discussion générale sur le Onzième rapport annuel du Conseil, sur les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations et de directive, Documents 374, 373 et 377).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 35)

FOURTH SITTING

Wednesday, 15th June 1966

SUMMARY

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Adoption of the Minutes.2. Attendance Register.3. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly
<i>(Presentation by Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council, Doc. 364);</i>
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council (<i>Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 374</i>) ;
Political activities of the Council of Ministers (<i>Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 373</i>) ; | <p>Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (<i>Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 377</i>) ;
(<i>General Debate on the Eleventh Annual Report of the Council and on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 374, 373 and 377</i>).
Speakers : The President, Mr. Harmel (<i>Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council</i>), Mr. Eugène Schaus (<i>Rapporteur</i>), Mr. Michaud (<i>Rapporteur</i>), Mr. Goedhart (<i>Rapporteur</i>), Mr. Leynen, Mr. Eugène Schaus, Mr. Mathew, Mr. Radius, Mr. Berkhan, Mr. Dodds-Parker, Mr. Kershaw, Mr. Montini.</p> |
| 4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting. | |

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. Harmel, Chairman-in-Office of the Council, Doc. 364)

1. See page 33.

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 374)

Political activities of the Council of Ministers

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 373)

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 377)

(General Debate on the Eleventh Annual Report of the Council and on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 374, 373 and 377)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the presentation of the Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly, Document 364.

The report will be presented by Mr. Pierre Harmel, Belgian Minister for Foreign Affairs, Chairman-in-Office of the Council of Ministers.

Mr. Eugène Schaus will then present the report of the Committee on Defence Questions

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 15 juin 1966

SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| <p>1. Adoption du procès-verbal.</p> <p>2. Présences.</p> <p>3. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (<i>Présentation par M. Harmel, Président en exercice du Conseil, Doc. 364</i>) ;
Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIIB, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 374</i>) ;
Activités politiques du Conseil des Ministres (<i>Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 373</i>) ;</p> | <p>Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (<i>Présentation du rapport oral de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 377</i>) ;
(<i>Discussion générale sur le Onzième rapport annuel du Conseil et sur les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 374, 373 et 377</i>).
Interviennent : le Président, M. Harmel (<i>Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil</i>), M. Eugène Schaus (<i>rapporteur</i>), M. Michaud (<i>rapporteur</i>), M. Goedhart (<i>rapporteur</i>), M. Leynen, M. Eugène Schaus, M. Mathew, M. Radius, M. Berkhan, M. Dodds-Parker, M. Kershaw, M. Montini.</p> <p>4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.</p> |
|--|---|

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(*Présentation par M. Harmel, Président en exercice du Conseil, Doc. 364*)

1. Voir page 33.

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIIB, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 374*)

Activités politiques du Conseil des Ministres

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 373*)

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord

(*Présentation du rapport oral de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 377*)

(*Discussion générale sur le Onzième rapport annuel du Conseil et sur les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 374, 373 et 377*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, Document 364.

Le rapport sera présenté par M. Pierre Harmel, Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil des Ministres.

M. Eugène Schaus présentera le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Ar-

The President (continued)

and Armaments on the application of the Brussels Treaty, Document 374.

I shall, after that, call on the Rapporteur of the General Affairs Committee, Mr. Michaud, to present the report on the political activities of the Council of Ministers, Document 373.

In accordance with the Assembly's decision yesterday morning relating to urgent procedure, Mr. Goedhart will submit the oral report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty.

The general debate on the Council's annual report as provided for in Rule 27, paragraph 4, of the Rules of Procedure, will also cover the two reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and the report of the General Affairs Committee.

I understand that Mr. Harmel will also answer any questions he is asked. Before calling Mr. Harmel, I should like to welcome him to this Assembly, and I invite him to come to the rostrum.

I call the Chairman of the WEU Council.

Mr. HARMEL (Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all, I am bound, on behalf of the members of the Council, to express both satisfaction and regret.

I must express satisfaction at being able to congratulate the President of this Assembly on his re-election, which reflects the confidence that the Assembly has in him and the high esteem in which he is held by the Ministers, bearing witness to his brilliance, his energy and, even more, his intense belief in Europe. It gives me particular pleasure to be able to tell him that the news of his re-election gave satisfaction not only to the members of this Assembly, but also to my colleagues, the Ministers for Foreign Affairs in the other WEU countries.

I have to express regret, not merely for politeness' sake but in all sincerity, that the large number of international meetings involving the Ministers for Foreign Affairs of our countries during June, more particularly the Common Market meetings held this Monday and Tuesday, have prevented me from attending all your proceedings. I am delighted to be able now to devote a whole day — and that is the minimum — to attend your debates and to listen to the views expressed here, which seem to me to be of such great importance for European development and for the solution of the many difficulties we are encountering in the process.

Each year, it is customary for the Chairman-in-Office of the WEU Council, at the first part of the ordinary session, to present the report of the Council prepared in accordance with Article IX of the Brussels Treaty as amended by the Paris Agreements. That is the duty I am now fulfilling.

In presenting the Council's eleventh report, I should like to start by saying how glad I am to be able to have my say for the first time in this Assembly, the only parliamentary body consisting of representatives of the United Kingdom and of the member countries of the three Communities.

Before I outline very briefly the ideas that the Chairman-in-Office generally adds to the report which he presents on behalf of his six other colleagues, please let me make a very rapid survey of WEU's activities during 1965 on the basis of the report transmitted by the Council last April.

To justify the fact that the contents of the report itself and consequently the comments I shall be making are reduced to essentials, it may perhaps be of some use to remind you of something you already know very well, but which must be continually repeated whenever one cannot express personal opinions and speaks in the name of a collective body, and by that I mean certain principles underlying the compilation of the report on which I have to comment and governing the statements that I shall now be making.

First of all, in accordance with the terms of the revised Brussels Treaty, the report relates to the Council's activities. Consequently, there is no question of a political programme for the future. The report should not contain any abstract or

M. le President (suite)

mements sur l'application du Traité de Bruxelles, Document 374.

Je donnerai ensuite la parole au rapporteur de la Commission des Affaires Générales, M. Michaud, pour présenter le rapport sur les activités politiques du Conseil des Ministres, Document 373.

Conformément à la décision prise par l'Assemblée dans sa séance d'hier matin sur une demande de discussion d'urgence, M. Goedhart présentera le rapport oral de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord.

La discussion générale sur le rapport annuel du Conseil prévue à l'article 27, paragraphe 4, du Règlement portera également sur les deux rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et sur le rapport de la Commission des Affaires Générales.

Je crois savoir que M. Harmel répondra également aux questions qui lui seront posées. Je vais donner la parole à M. le Ministre Harmel, mais, auparavant, je lui souhaite la bienvenue dans cette assemblée et je l'invite à bien vouloir venir à la tribune des orateurs.

La parole est à M. le Président du Conseil de l'U.E.O.

M. HARMEL (*Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, les deux premiers devoirs auxquels j'obéis en prenant place à cette tribune, c'est d'abord celui de l'expression, au nom des ministres membres du Conseil, d'une joie et aussi d'un regret.

L'expression de la joie, c'est de pouvoir féliciter le Président de cette assemblée de sa réélection qui a eu un caractère de plébiscite et qui, par la continuité de la confiance dont il est l'objet de la part de votre assemblée, comme aussi de la respectueuse estime des ministres qui est le fruit de son talent, est un témoignage rendu à son énergie et plus fondamentalement encore à son intense conviction européenne. Il m'est particulièrement agréable de pouvoir lui dire que la nouvelle de sa réélection réjouira non seulement l'Assemblée devant laquelle je m'exprime en ce moment, mais aussi mes collègues ministres des affaires étrangères des autres pays de l'U.E.O.

Le regret que je dois exprimer — et ce n'est pas un regret de courtoisie car il est sincère — c'est que les innombrables réunions internationales auxquelles les ministres des affaires étrangères de nos pays sont astreints au cours de ce mois de juin, et particulièrement la réunion du Marché commun qui se tenait lundi et mardi, m'ont empêché d'assister à la totalité des débats de votre assemblée. Je me réjouis de pouvoir consacrer une journée entière — et c'est bien le minimum — à vous entendre, à écouter les voix qui s'expriment dans cette assemblée et qui me paraissent avoir une si grande importance pour le développement de l'Europe et pour la solution de tant de difficultés que nous rencontrons dans son élaboration.

Il est de coutume que le Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. expose chaque année à l'Assemblée, au cours de la première partie de sa session ordinaire, le rapport du Conseil établi en exécution de l'article IX du Traité de Bruxelles révisé par les Accords de Paris. C'est le devoir que je viens accomplir.

A l'occasion de cette présentation du Onzième rapport du Conseil, permettez-moi d'abord de vous dire toute la satisfaction que l'on éprouve à pouvoir s'exprimer pour la première fois dans votre enceinte qui est le seul organe parlementaire à être composé de représentants du Royaume-Uni et des pays membres des trois Communautés.

Avant de vous exposer très brièvement les idées que le ministre qui exerce la présidence ajoute généralement à l'exposé qu'il fait au nom de ses six autres collègues, laissez-moi vous apporter rapidement un aperçu de l'activité de l'U.E.O. au cours de l'année 1965 sur la base même du rapport que le Conseil a transmis au mois d'avril dernier.

Peut-être, pour justifier le caractère très dépouillé du rapport lui-même et par conséquent de l'exposé que j'ai à vous faire, n'est-il pas inutile de vous rappeler ce que vous connaissez si bien, mais qu'il faut sans cesse redire lorsqu'on ne peut pas exprimer ses opinions personnelles et que l'on parle au nom d'une collectivité, à savoir quelques-uns des principes qui ont commandé l'élaboration du rapport que j'ai à commenter ainsi que l'exposé même que je vous fais maintenant.

En premier lieu, il s'agit, suivant la lettre du Traité de Bruxelles révisé, d'un rapport sur les activités du Conseil. En conséquence, il ne saurait être question d'un programme politique pour l'avenir. Le rapport ne doit pas contenir des con-

Mr. Harmel (continued)

indeed concrete political or philosophical ideas unconnected with the organisation's daily activities.

Secondly, the report is a public document, so that the Council cannot include in it any confidential information.

Finally, it has to be approved by the Council unanimously and cannot therefore give the views of any particular government.

Naturally, these three considerations restrict its political content. Nevertheless, it still contains matters of interest and is, in any event, interesting in itself. I shall now run through its various chapters.

As usual, the first chapter is devoted to relations between the Council and the Assembly. This is a matter to which the Council still attaches great importance, particularly because of its influence on the psychological atmosphere in which WEU carries out its work. I believe that when one is optimistic, in other words when one wants things to get better and better, one must feel satisfied with the mutual understanding between these two WEU organs, which have to pursue, using different methods, identical aims.

The Council attaches great value to the views expressed in your Assembly and, even when the recommendations it adopts and the ideas it expresses cannot be transformed into collective political acts immediately, I think I can assure you they influence the policies of each one of us and consequently exercise the necessary influence on government action. In spite of certain differences, which are in any event a normal feature of our parliamentary institutions, I believe there is often considerable identity of views between the Council and the Assembly.

I transmitted a large number of recommendations and written questions and the Council has tried to reply to them as fully as possible. In referring to the list I am happy to say that the number of questions which could be answered was greater than the number to which no reply was possible. There is no reason to be discouraged by our relationship, and I think that

the Council should request the Assembly to submit questions often.

The report refers to the contacts between the Council and the Assembly in 1965. In March, there was a meeting in Paris with the Liaison Sub-Committee on the Joint Production of Armaments. In November, the President of the Assembly and members of the Bureau were able to meet the Ministers on the occasion of a meeting of the Council in The Hague. The Council is aware that it can continue to count on the Assembly's backing in its efforts to apply the provisions of the revised Brussels Treaty, and it is my duty to pay tribute to this Assembly for the way in which it performs its function.

The next chapter deals with general political questions. Here again, the Assembly has repeatedly stressed the importance it attaches to intensifying consultations between governments within the framework of WEU. We believe that those efforts were reflected clearly in the Council's deliberations in 1965.

With a view to intensifying and extending such political consultations, the Council held three meetings at ministerial level in 1965. One was held at Bonn in March, under the chairmanship of Mr. Fanfani, another in June in Luxembourg under the chairmanship of Mr. Werner and a third in November at The Hague under the chairmanship of Mr. Luns. These discussions, which are of a kind that can contribute to the elaboration of a common foreign policy, stressed the importance of WEU as a forum for political consultations between the seven member governments. Thorough and frank exchanges of views made it possible for most of the problems of common interest to the seven governments to be examined. As an example, the report lists the following : Europe, East-West relations, Africa south of the Sahara, South-East Asia, the situation in the Middle East, relations with the Afro-Asian countries, Latin America, and several others.

In addition, along the lines initiated after the July 1963 Agreement, the second day of the first two ministerial meetings mentioned above, held at Rome and Luxembourg respectively, was entirely devoted to the discussion of economic problems. More particularly, consideration was given to the following subjects : the economic situation and developments within the EEC, the

M. Harmel (suite)

sidérations abstraites ou même concrètes d'ordre politique ou philosophique qui seraient sans rapport avec l'activité journalière de l'organisation.

En second lieu, le rapport que nous commentons constitue un document public, de sorte que le Conseil ne saurait y inclure notamment des renseignements classifiés.

Enfin, le rapport a dû être approuvé à l'unanimité par le Conseil et il ne peut donc exprimer les vues propres à l'un ou l'autre gouvernement.

Ces trois considérations limitent à coup sûr le contenu politique du document. Il n'en présente cependant pas moins d'intérêt; en tout cas, il a son intérêt propre et j'ai maintenant à en survoler les différents chapitres.

Conformément au plan habituel, le premier chapitre est consacré aux relations entre le Conseil et l'Assemblée. C'est un problème auquel le Conseil continue d'attacher une véritable importance en raison notamment de son influence sur l'atmosphère psychologique dans laquelle s'effectue le travail de l'U.E.O. Je crois que lorsqu'on est optimiste, c'est-à-dire lorsqu'on veut que les choses aillent de mieux en mieux, il faut se réjouir de la compréhension dont font preuve, l'un vis-à-vis de l'autre, ces deux organes de l'U.E.O. qui sont appelés à poursuivre, par des méthodes différentes, des vues identiques.

Le Conseil attache un véritable prix à ce qui s'exprime dans votre assemblée et, même lorsque les fruits des recommandations, des idées émises, ne peuvent pas être traduits immédiatement dans des actes politiques collectifs, je crois pouvoir porter témoignage de ce qu'ils inspirent la politique de chacun et que, par conséquent, ils exercent l'influence nécessaire sur l'action des gouvernements. En dépit de certaines divergences, qui s'inscrivent d'ailleurs dans le cadre du fonctionnement normal de nos institutions parlementaires, nous croyons qu'une profonde identité de vues se dessine très souvent entre le Conseil et l'Assemblée.

J'avais transmis de nombreuses recommandations et des questions écrites qui ont été posées. Le Conseil s'est efforcé d'y répondre dans toute la mesure du possible. Je m'en suis fait remettre la liste. Heureusement, le nombre des questions auxquelles une réponse a pu être fournie est plus grande que celui des questions auxquelles il ne pouvait être donné de réponse. Il ne faut pas se

décourager dans ce dialogue, et je pense que le Conseil doit appeler l'Assemblée à l'interroger souvent.

Le rapport mentionne les contacts qui ont eu lieu en 1965 entre le Conseil et l'Assemblée. Une réunion avec la Sous-commission de liaison en matière de production en commun d'armements s'est tenue en mars à Paris. Au mois de novembre, le Président de l'Assemblée et les membres du Bureau ont eu la possibilité de rencontrer les ministres à l'occasion de la réunion du Conseil tenue à La Haye. Le Conseil sait qu'il peut continuer à compter sur l'appui de l'Assemblée dans son action en vue de l'application des dispositions du Traité de Bruxelles révisé, et c'est mon devoir de rendre hommage à la manière dont l'Assemblée a compris son rôle.

Le chapitre suivant du rapport concerne les questions politiques générales. Ici encore, l'Assemblée a souligné à maintes reprises l'importance qu'elle attache à l'intensification des consultations entre les gouvernements dans le cadre de l'U.E.O. Ces efforts en ce sens se trouvent, croyons-nous, largement reflétés dans les débats du Conseil en 1965.

En vue d'élargir et d'approfondir ces consultations politiques, le Conseil, au niveau ministériel, s'est réuni trois fois au cours de l'année 1965. Les conférences eurent lieu en mars à Bonn, sous la présidence de M. Fanfani, en juin à Luxembourg, sous la présidence de M. Werner, en novembre à La Haye, sous la présidence de M. Luns. Ces délibérations, qui sont de nature à contribuer à l'élaboration d'une politique étrangère commune, soulignent l'importance de l'U.E.O. comme forum de consultations entre les sept gouvernements membres. Des échanges de vues substantiels et francs ont permis de traiter de la plupart des problèmes d'intérêt commun des sept gouvernements et le rapport énumère, à titre d'exemple, l'Europe, les relations entre l'Est et l'Ouest, l'Afrique au sud du Sahara, le sud-est asiatique, la situation au Moyen-Orient, les relations avec les pays afro-asiatiques, l'Amérique latine et plusieurs autres.

En outre, et suivant la formule inaugurée après l'accord de juillet 1963, la deuxième journée des deux premières réunions ministérielles mentionnées ci-dessus, tenues respectivement à Rome et à Luxembourg, fut entièrement consacrée à la discussion des problèmes économiques. Ont notamment été traités, dans le cadre de ces débats, la situation économique et les développements inter-

Mr. Harmel (continued)

economic situation and developments in the United Kingdom and in the framework of EFTA, the possibilities of co-operation between the EEC and EFTA, the Kennedy round, and the World Conference on Trade and Development.

Members of the EEC Commission attended these meetings regularly. They participated actively in the economic discussions, and, as a fact, they certainly contributed to making them more thorough and to extending their scope.

In that regard, I should like to express very sincere thanks to the Commission for its co-operation.

As the annual report points out, these regular meetings at ministerial level make it possible for points of view on matters of common interest to be compared and as far as possible co-ordinated and for close contacts to be maintained between the governments of our seven countries.

I should also like to point out that, in addition to these ministerial meetings, the permanent Council met sixteen times in 1965.

It is difficult for me this morning to go into details on military questions, especially as regards the level of forces, a matter which is in any event dealt with in the report. Chapters III and IV refer more particularly to the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee.

The Assembly is well aware of the complex and politically delicate nature of several problems connected with armaments control and their repercussions on the Agency's activities. However, in spite of current controversies, the Council was able to note with satisfaction that, apart from a number of gaps quite beyond its control, the Agency was in a position to carry out its task efficiently, thanks chiefly to the spirit of co-operation shown by the national and NATO authorities.

The work done and the tasks still to be performed are clearly set out in the report, which contains a general survey of the last five years.

I should like to take this opportunity to express my sincere thanks, both on my own behalf and on behalf of my colleagues, to the retiring Director, General Lombardi, for the dynamism, conscientiousness and tact he has shown during the five years he has held office and to wish his successor, General Fiori, all good luck. I can also assure him of our desire to give him the backing he needs to carry out his onerous and delicate task.

The activities of the Standing Armaments Committee are dealt with in Chapter IV, which sets out some of the highly technical aspects of its work. The Committee was established by the Council in May 1955 in order to promote consultations and co-operation among member States with regard to armaments and to seek joint solutions that would enable governments to satisfy their needs in this regard.

The Committee on Defence Questions and Armaments of the Assembly is very well aware of the problems with which the Standing Armaments Committee has to contend. Mr. Roux, the Assistant Secretary-General in Paris, has done everything in his power to enable the Committee to carry out the large number of tasks assigned to it.

Chapter V of the report deals with the activities of the Public Administration Committee.

Under the chairmanship of Mr. Bourdeau de Fontenay, this Committee is continuing with great regularity its efforts to bring about a rapprochement through multilateral meetings of civil servants and exchanges imbued by a true European spirit.

Mr. President, these are the main points of the report of the Council's activities for 1965, the details of which are set out in the document transmitted to you.

In accordance with tradition, I should like now to speak on a more personal note and shall do so extremely briefly.

Some of you will certainly consider that the survey of the main points for 1965, the details of which are referred to in the document transmitted to you some weeks ago, is on too restricted a scale. The information it contained was nevertheless sufficient to enable you to entrust the consideration of this text to two Rapporteurs

M. Harmel (suite)

venus au sein de la Communauté Economique Européenne, la situation économique et les développements intervenus au Royaume-Uni et au sein de l'A.E.L.E., les possibilités de coopération entre la C.E.E. et l'A.E.L.E., la négociation Kennedy et la Conférence mondiale sur le commerce et le développement.

Des membres de la Commission de la C.E.E. ont régulièrement assisté à ces réunions. Ils ont pris une part active dans les discussions d'ordre économique et ceci a certainement contribué à les approfondir et à en élargir la portée.

Je tiens en cette circonstance à remercier vivement la Commission pour sa coopération.

Comme le souligne le rapport annuel, ces réunions périodiques à l'échelon ministériel permettent de comparer et, dans la mesure du possible, de coordonner les points de vue sur les questions d'intérêt commun et de maintenir un contact étroit entre les gouvernants de nos sept pays.

Je désire rappeler qu'outre ces réunions ministérielles, le Conseil permanent s'est réuni seize fois en 1965.

Il me paraît difficile, ce matin, d'entrer dans les détails en ce qui concerne les questions d'ordre militaire, notamment en matière de niveau de forces, questions qui sont, par ailleurs, exposées dans le rapport. Les chapitres III et IV de celui-ci concernent plus particulièrement les activités de l'Agence pour le Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements.

L'Assemblée connaît fort bien le caractère complexe et politiquement délicat de plusieurs problèmes qui se posent dans le domaine du contrôle des armements et leurs répercussions sur l'activité de l'Agence. Cependant, en dépit des problèmes de l'heure, le Conseil a pu constater avec satisfaction que, malgré certaines lacunes absolument indépendantes de sa volonté, l'Agence avait été en mesure d'accomplir sa tâche efficacement, grâce notamment à l'esprit de coopération manifesté par les autorités nationales et celles de l'O.T.A.N.

Le travail réalisé, les tâches restant à accomplir sont clairement mises en lumière dans ce rapport qui contient des considérations d'ensemble sur la période quinquennale écoulée.

Je saisiss l'occasion qui m'est offerte pour remercier vivement, tant en mon nom personnel qu'au nom de mes collègues, le directeur sortant de cet organisme, le général Lombardi, pour le dynamisme, la conscience et le tact dont il a fait preuve au cours des cinq années de son mandat, et pour exprimer à son successeur, le général Fiori, les voeux sincères du Conseil. Je l'assure également de notre volonté de lui offrir tout le soutien indispensable à l'accomplissement de sa lourde et délicate mission.

Les activités du Comité Permanent des Armements figurent au Chapitre IV du rapport qui expose certains aspects du travail, nécessairement fort techniques, du Comité. Celui-ci fut institué par le Conseil en mai 1955, à l'effet de promouvoir les consultations et la coopération entre Etats membres dans le domaine des armements et de rechercher des solutions communes susceptibles d'aider ces gouvernements à satisfaire leurs besoins en cette matière.

La Commission des Questions de Défense et des Armements de l'Assemblée se rend parfaitement compte des problèmes auxquels le Comité doit faire face. Le Secrétaire général adjoint à Paris, M. le Préfet Roux, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour permettre au Comité d'atteindre les multiples objectifs qui lui sont assignés.

Je tiens, enfin, à signaler le Chapitre V du rapport qui traite des activités du Comité de l'administration publique.

Ce Comité poursuit, avec une remarquable continuité, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Bourdeau de Fontenay, ses travaux en faveur d'un rapprochement par des rencontres multilatérales de fonctionnaires et des échanges conçus dans un véritable esprit européen.

Tels sont, M. le Président, les points essentiels du rapport d'activité du Conseil pour l'année 1965, dont les détails sont exposés dans le document qui vous a été transmis.

Je voudrais maintenant, conformément à une tradition, m'exprimer d'une façon plus personnelle, tout en le faisant de façon très brève.

Certains d'entre vous ont certainement trouvé que l'exposé des points essentiels pour l'année 1965, dont les détails sont mentionnés dans le document qui vous a été transmis depuis quelques semaines, est trop bref. Les informations qui y sont contenues ne vous en ont pas moins permis de confier l'examen de ce texte à deux rappor-

Mr. Harmel (continued)

and I am prepared to listen very attentively to Mr. Michaud, speaking on behalf of the General Affairs Committee on the political activities of the Council of Ministers and to my former colleague, Mr. Eugène Schaus, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, on the application of the Brussels Treaty.

The annual report and the two reports to which I have just referred will probably give rise to a number of questions on your part. I shall listen to them carefully and try, a little later, to reply with all the caution necessary when one speaks not on one's own behalf but on behalf of one's colleagues.

You have repeatedly expressed the wish for closer consultation between the Council and the Assembly and, on behalf of my colleagues, I can assure you that the Council fully agrees with you.

At the risk of disappointing some of you, I must, however, remind you, as the Minister for Foreign Affairs of Luxembourg did before me, that, for reasons connected with the structure of WEU itself, it is difficult to compare this relationship to one that may possibly exist in some of our national parliaments. As I have just indicated, I have to reply, not in my personal capacity, but on behalf of the seven Ministers who are members of the Council. I shall therefore be obliged to present to you as faithfully as possible a point of view which inevitably reflects various shades of opinion and is not always unanimous. Consequently, if I am not as precise as some of you might desire, you will understand that the reason lies in this, and I am sure you will not be too hard on me.

Let me assure you immediately, however, that the fact that the representative of the Council must express himself cautiously does not mean that the Council does not attach any importance to the recommendations and questions submitted to it by the Assembly. Nor does the fact that it has not always been possible to give a unanimous reply to some questions or to implement certain recommendations mean that the Ministers have not regarded them as an important reflection of large sections of public opinion in our seven countries. I must repeat that the Ministers

attach considerable value to a procedure which, although its results may not always appear fruitful, is far from valueless to the extent that it contributes to reinforcing or altering certain opinions and as a result to the modifying or the strengthening of certain policies.

In recent weeks, as the result of regular contacts with some of my colleagues, I have been able to notice the considerable influence of national parliaments and also of international assemblies on the currents of thought prevailing in each one of them. When one observes a development that follows the line of one's recommendations or suggestions, one must recognise the origin of the ideas underlying that development. They are not born of an unknown father. I am probably speaking to a number of originators of ideas which are at this very moment going the rounds.

There have been constant references to the relationship that should exist between the Council and the Assembly in the past. I have tried to touch in outline on the difficulties of this problem, and the same applies to some of the ways in which the Brussels Treaty is applied.

Of course, there is no doubt that the recent decision of the French Government with regard to NATO demands consideration by our organisation, which cannot overlook the consequences of this decision. Because of the close connections between NATO and WEU, there is every likelihood that those decisions will closely affect us.

I wonder, Ladies and Gentlemen — I am asking you the question before hearing your comments — whether the machinery for seeking solutions used in the Atlantic organisation — and I am very glad that it was possible to make a start at last week's conference in Brussels — does not warrant our waiting to know what results can be expected before going into a detailed study of the effects that any such decisions, the scope of which is not yet thoroughly known, can have on WEU. More particularly, I wonder whether we should not wait to know the results of the negotiations which must now be undertaken between France and its partners in NATO before we take any decisions of our own on our organisation's future.

Ladies and Gentlemen, you expressed the hope for a dialogue with the Council. And I should

M. Harmel (suite)

teurs que je m'apprête à écouter avec toute l'attention que commandent les travaux effectués par M. Michaud, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur les activités politiques du Conseil des Ministres, et par mon ancien collègue, M. Eugène Schaus, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur l'application du Traité de Bruxelles.

Le rapport annuel, ainsi que les deux rapports que je viens de citer, vont vraisemblablement appeler, de votre part, un certain nombre de questions. Je vais les écouter avec le maximum d'attention et essayer, tout à l'heure, d'y répondre avec la prudence qui convient lorsqu'on ne s'exprime pas en son nom personnel, mais au nom de ses collègues.

Vous avez, de façon répétée, exprimé le désir de voir un dialogue s'instituer entre le Conseil et l'Assemblée. Je puis, au nom de mes collègues, vous dire que le Conseil partage entièrement votre désir.

Au risque de décevoir certains d'entre vous, je dois toutefois rappeler, comme le fit avant moi M. le ministre des affaires étrangères du Luxembourg, qu'il est difficile, pour des raisons qui tiennent à l'institution même de l'U.E.O., que ce dialogue soit exactement comparable à celui qui peut exister dans certains de nos parlements nationaux. En effet, comme je viens de l'insinuer, je dois répondre, non pas en mon nom personnel, mais au nom des sept ministres membres du Conseil. Force me sera donc de refléter aussi fidèlement que possible une pensée qui, nécessairement, comporte fréquemment quelques nuances, pour ne pas dire qu'elle n'est pas toujours unanime. Par conséquent, si je ne suis pas aussi précis, tout à l'heure, que certains d'entre vous pourraient le souhaiter, vous en trouverez la cause dans cette obligation, et je suis certain que vous ne m'en tiendrez pas rigueur.

Mais je dois aussitôt ajouter que ce n'est pas parce que le représentant du Conseil doit s'exprimer avec prudence que ses collègues désirent que le Conseil n'attache pas aux recommandations que l'Assemblée transmet ou aux questions qu'elle pose toute l'attention souhaitable. Ce n'est pas non plus parce qu'il n'a pas toujours été possible de répondre de façon unanime à certaines questions ou de traduire dans les faits certaines recommandations que celles-ci n'ont pas été considérées par les ministres comme des témoignages importants de larges sections de l'opinion publique de

nos sept pays. C'est répéter le prix que les ministres attachent à une procédure qui, si elle n'est pas toujours apparemment fructueuse dans ses résultats, est loin d'être stérile dans la mesure où elle contribue à fortifier ou à modifier certains jugements et, partant, à infléchir ou à renforcer certaines lignes politiques.

Au cours des dernières semaines, j'ai pu, par des contacts répétés avec un certain nombre de mes collègues, constater quelle était l'influence considérable des parlements nationaux, et aussi celle des assemblées internationales, sur le cours de la réflexion de chacun d'entre eux. Lorsqu'on constate une évolution qui va dans le sens de vos recommandations, de vos propos, il faut reconnaître la paternité des idées qui ont été à la base de cette évolution. Celles-ci ne sont pas nées de père inconnu. Et je m'adresse probablement à un certain nombre de pères des idées en mouvement.

Ce que doivent être les rapports entre le Conseil et l'Assemblée a régulièrement été évoqué dans le passé. Je viens de tenter de cerner les contours un peu difficiles de ce problème. Il en est de même de certaines formes de l'application du Traité de Bruxelles.

D'autre part, il n'est pas douteux que les décisions récemment prises par le gouvernement français à l'égard de l'O.T.A.N. méritent d'être étudiées par notre organisation qui ne peut pas ignorer les conséquences de ces décisions. En raison de l'imbrication qui existe entre l'O.T.A.N. et l'U.E.O., elles risquent de nous toucher de près.

Je me demande toutefois — mais, avant de vous entendre, Mesdames, Messieurs, c'est une question que je vous pose — si les procédures de recherche de solutions qui sont en cours au sein de l'Organisation atlantique — et je me réjouis qu'elles aient pu être instituées au cours de la conférence de la semaine dernière à Bruxelles — ne justifient pas qu'on attende de connaître d'abord les résultats qu'on peut en espérer avant de se livrer à une étude détaillée des effets que pourraient avoir, pour l'U.E.O., des décisions dont la portée, dont les contours définitifs ne nous sont pas encore profondément connus ; et, à plus forte raison, s'il ne faut pas attendre, pour prendre des décisions au sujet de l'avenir de notre organisation, de connaître les résultats des négociations qui doivent être menées entre la France et ses partenaires au sein de l'O.T.A.N.

Mesdames, Messieurs, vous avez souhaité un dialogue. Il ne m'appartient donc pas d'accaparer

Mr. Harmel (continued)

not therefore monopolise the rostrum much longer. I have suggested to you that the Council's representatives in the Assembly were there much more for listening than for giving you the unanimous opinion of the Ministers who are not present and whose answers to the questions that you might ask I cannot exactly estimate. In any event, I can promise you that I will make certain that all your questions and any of the basic observations that your Assembly contributes at this meeting will be transmitted to my colleagues who will be meeting in a few days' time so that your recommendations and suggestions and attitudes will receive — you may believe me — a sympathetic hearing.

I should like to end, still speaking in my own name and as Minister for Foreign Affairs of Belgium, with one observation.

We know that since the foundation of NATO in 1949 and since our organisation was established a little later many things in world politics have changed.

More particularly we know that, owing to the efforts made by many of you, the European organisations have undeniably taken firmer root and made progress, perhaps less than several of you would have liked, but far more than we should have dared to hope when immediately after the two great wars we met for the first time in those assemblies whose task was to found the European organisations.

We also know that, thanks to your action and that of the other European assemblies, public opinion is now certainly more alert and the organisations more suited to representing and expressing the coherent ideas of the peoples of the European continent within the context of the Atlantic Alliance.

I should like to repeat here what I was saying yesterday to the Belgian Parliament and which will be the subject of debate there, namely that it is becoming clear to most of us in the Atlantic Alliance that the fact of the bonds between the European peoples being strengthened makes it possible today to see changes happening in the Alliance so that increasing consideration can be given to the newly-acquired European cohesion of which this Assembly is one of the main centres

in the relations between the North American members of the Alliance, on the one hand, and the European continent and Europe as a whole, on the other.

I believe that in the coming weeks and months, in your Assembly and perhaps in the Council and as a result of discussions between the Council and the Assembly, a coherent idea of the Atlantic Treaty's future development and organisation can be mapped out and discussed, leading towards a genuine partnership between the American members of the Alliance, on the one hand, and the continental European members, on the other.

Such a development will certainly be in consonance with our feelings and will be a logical step to take. It will be one of the results accruing from progress towards European unity and also, however slow such progress may be, it will constitute an improvement in the Alliance and its organisation.

If we go forward in this way, I am convinced that most of us will see entirely eye to eye and that it will in any case be possible for us, in the next few days and in the discussions that we shall be bound to have at a different level, i.e. that of the Atlantic Treaty and its organisation, to take into account the views expressed by our Assembly on this matter.

Mr. President, I shall conclude by saying that if my political remarks to the Assembly this morning have been brief and have taken the form only of a veiled suggestion, it is because, as I see it, Western European Union's value lies chiefly in the existence of the Assembly.

There is no doubt that the Council is important and the meetings of Ministers are an absolutely necessary complement of your debates. But the Ministers meet frequently and the fact that they are compelled to attend too many meetings at different levels may very well lead to overlapping. Withal, your Assembly, its structure and the hopes it betokens at the present time and in the circumstances with which we are familiar seems to me to be one of the keys to the future trend of our relationships in the Atlantic Treaty and the building of Europe.

I am firmly convinced that if the Assembly did not exist it would be necessary, in the

M. Harmel (suite)

cette tribune beaucoup plus longtemps. Je vous ai dit que les représentants du Conseil au sein de votre assemblée étaient là beaucoup plus pour écouter que pour apporter l'expression de la voix unanime des ministres qui ne sont pas présents et dont je ne peux pas supputer exactement la réponse qu'ils feraient aux questions que vous poseriez. Je puis apporter en tout cas la promesse que chacune de vos interrogations, chacune des réflexions fondamentales que votre assemblée apportera au cours de cette réunion, sera transmise par ma voix à mes collègues qui se réuniront dans quelques jours, de telle manière qu'un écho — et, croyez-moi, un écho sympathique — soit fait à vos recommandations, à vos suggestions, aux positions de votre assemblée.

Je voudrais terminer, toujours en mon nom personnel et en qualité de ministre des affaires étrangères de Belgique, par une réflexion.

Nous savons que, depuis que le Traité de l'Atlantique nord est né en 1949, depuis que notre organisation s'est constituée un peu plus tard, bien des choses ont changé dans le cours de la politique mondiale.

Nous savons particulièrement que, grâce aux efforts de beaucoup d'entre vous, les institutions européennes se sont incontestablement solidifiées et ont progressé, moins peut-être que plusieurs d'entre vous le souhaitaient, mais beaucoup plus que nous ne pouvions l'espérer lorsque nous étions, immédiatement après les deux guerres, réunis pour la première fois dans des assemblées qui avaient pour tâche de fonder des organisations européennes.

Nous savons aussi que, grâce à votre action et à celle des autres assemblées européennes, il y a, à l'heure actuelle, une conscience certainement plus aiguisée et des institutions aujourd'hui plus perfectionnées pour représenter et exprimer, au sein même de l'Alliance atlantique, la pensée cohérente des peuples du continent européen.

Je voudrais répéter ici ce que nous disions hier devant le parlement belge et qui fera l'objet de ses délibérations, à savoir que, au sein de l'Alliance atlantique, il devient évident à la plupart d'entre nous que la solidification des liens entre les peuples européens permet aujourd'hui de voir une évolution au sein de l'Alliance, où les relations entre les membres de l'Alliance appartenant à l'Amérique du nord, d'une part, au continent européen et à l'Europe, d'autre part, peuvent

tenir compte de plus en plus de la cohésion européenne qui s'est constituée et dont vous représentez un des noyaux principaux.

Dès lors, je crois qu'au fur et à mesure des semaines et des mois prochains, au sein de votre assemblée et sans doute aussi au sein du Conseil, dans un dialogue entre le Conseil et l'Assemblée, pourra être conçue et réfléchie une conception cohérente de l'évolution du traité et de son organisation allant vers le chemin de cette conception du *partnership*, à l'intérieur du Traité atlantique et de son organisation, entre, d'une part, les alliés de l'Amérique du nord et, d'autre part, les alliés de l'Europe continentale.

Cela correspondra certainement à un sentiment et à une logique de notre histoire. Cela constituera une des conséquences des progrès de la cohésion européenne et, finalement, cela constituera aussi, pour autant que les progrès soient prudents, un véritable perfectionnement de l'Alliance et de son organisation.

Sur cette lancée, je suis persuadé que la plupart d'entre vous et d'entre nous partageront une vue entièrement commune et qu'il sera en tout cas possible, au fur et à mesure des jours prochains et dans les délibérations que nous devrons avoir à un autre niveau, celui du Pacte atlantique et de son organisation, de tenir compte de ce que votre assemblée aura exprimé à ce sujet.

Je terminerai, M. le Président, en vous disant que, si les propos politiques que j'ai tenus devant votre assemblée ce matin ont été brefs et s'ils n'ont pris que les aspects modestes d'une suggestion voilée, c'est parce qu'il me semble que l'Organisation de l'Union de l'Europe Occidentale vaut essentiellement par l'existence de votre assemblée.

Sans doute le Conseil est-il important, sans doute les réunions des ministres sont-elles le complément absolument nécessaire à vos délibérations. Mais les ministres se réunissent souvent et l'on pourrait se demander si, dans certaines circonstances, ils ne sont pas astreints à des réunions trop fréquentes entre eux et à des niveaux qui finissent souvent par se chevaucher. Mais votre assemblée, sa structure, les espérances qu'elle offre à l'heure actuelle dans les circonstances que nous connaissons, constituent, me semble-t-il, un des noyaux de l'évolution de nos rapports au sein du Pacte atlantique et de la construction européenne.

Je dis enfin, avec une très grande conviction, que si votre assemblée n'existe pas, il faudrait,

Mr. Harmel (continued)

circumstances today, to create it. There is every reason for satisfaction that it does exist — we should be proud of its traditions, and of all that it has already done — and that, in the really difficult situation in which we are now placed, it is playing a key rôle of which the Council of Ministers is perfectly aware.

The Council thanks you for the support given by the Assembly to the effort it has to make at governmental level, which would not be complete if your Assembly did not exist. (*Prolonged applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Chairman, I thank you for your address and for your congratulations, both on your behalf and on behalf of the Council, on my re-election as President of this Assembly.

I should like to express my gratitude for what you have said about the political importance of our Assembly.

You went so far as to say that if the Assembly did not exist it would have been necessary to invent it. In fact, I think that an active and direct dialogue may contribute to overcoming many obstacles which sometimes appear insurmountable, especially for certain governments.

The next speaker is Mr. Eugène Schaus, Rapporteur of the Committee of Defence Questions and Armaments, to present the Committee's report on the application of the Brussels Treaty and the reply of the Assembly to Chapters I, IIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council, Document 374.

I call Mr. Schaus.

Mr. Eugène SCHAUS (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, Mr. Chairman of the Council, Ladies and Gentlemen, by entrusting this year the report on the application of the Brussels Treaty to a parliamentarian who had only recently taken part in the discussions of the Council of Ministers of Western European Union, the Committee on Defence Questions and Armaments was no doubt on the look-out for a Rapporteur with personal experience of the problems, aware of the difficulties and the limitations facing the Council and also of the possible resources at its disposal.

Furthermore, by entrusting this task to a Member of Parliament from Luxembourg, the smallest of the seven member countries of the organisation, it had perhaps wanted to appoint someone who, while fully aware of the motives inspiring the action of the great powers of Western Europe, could at the same time contribute an impartial and conciliatory point of view that would help to smooth out the differences now separating the countries of Europe, all of them firmly and entirely devoted to the cause of European unity and integration.

However, the key problem apparent in the Council's annual report this year is the same as that in previous years. It can be reduced to two factors. On the one hand, some of the essential points of the modified Brussels Treaty are not being respected, more particularly with reference to everything related to the French nuclear force and, on the other, in the existing political situation, there is no hope of the treaty being respected until it has been revised in such a way that the differences of treatment of certain European powers which are members of WEU can be eliminated, more particularly the discrimination between the status of France and that of the United Kingdom in the nuclear sphere.

Colonel Bourgoin quite rightly pointed this out last year, and Mr. Housiaux, the Rapporteur, very wisely recognised it. Therefore, I am faced with the same difficulty as Mr. Housiaux in previous years, namely, since this is the Assembly's duty, to demand that the treaty for the application of which we are responsible be applied integrally and, at the same time, to urge that the necessary revision of the treaty be made so that it will be politically possible to demand its application.

However, 1966 has witnessed the emergence of one new fact, namely the crisis in NATO since the French decision to withdraw its military forces from all NATO integrated organs. According to the Brussels Treaty, WEU is closely linked with the Atlantic organisation. It follows that any of the very probable changes that may be made in NATO are bound to have serious repercussions on WEU and it can be assumed that sooner or later they will involve a revision of the Brussels Treaty.

Nevertheless, I do not think that such revision will be possible, and, what is more, I do not think

M. Harmel (suite)

dans les circonstances que nous traversons aujourd'hui, la créer. En conséquence, il y a lieu de nous réjouir de son existence, de ses traditions, de tout ce qu'elle a déjà accompli, et de penser que, dans les difficultés réelles que nous traversons maintenant, elle joue un rôle essentiel dont le Conseil des Ministres est parfaitement conscient.

Il vous remercie de l'appui que vous donnez à l'effort qu'il convient d'entreprendre au niveau des gouvernements, qui ne serait pas complet et n'aurait pas son soutien si votre assemblée n'existe pas. (*Vifs applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Président, des paroles que vous avez prononcées pour saluer, en votre nom personnel et en celui du Conseil, la réélection du Président de cette assemblée.

Permettez-moi de vous témoigner toute ma gratitude pour le jugement que vous avez porté sur l'importance politique de notre assemblée.

Vous êtes allé jusqu'à dire que si l'Assemblée n'existe pas, il faudrait l'inventer. En fait, je pense qu'un dialogue actif et direct peut aider à surmonter bien des obstacles, qui semblent parfois insurmontables, du moins pour certains gouvernements.

La parole est à M. Eugène Schaus, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, pour présenter le rapport de cette commission sur l'application du Traité de Bruxelles et la réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil, Document 374.

M. Schaus, je vous prie de bien vouloir monter à la tribune.

M. Eugène SCHHAUS (Luxembourg). — M. le Président de l'Assemblée, M. le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs, en confiant cette année le rapport sur l'application du Traité de Bruxelles à un parlementaire qui a, naguère encore, participé aux délibérations du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, la Commission des Questions de Défense et des Armements a sans doute voulu trouver un rapporteur qui connaisse d'expérience personnelle les problèmes, les difficultés et les limites que l'on rencontre, mais aussi les possibilités que trouve le Conseil dans son travail.

En confiant, de plus, ce soin à un parlementaire luxembourgeois, donc au pays le plus petit des sept pays membres de l'organisation, elle a peut-être également recherché une personne qui, tout en étant sensible aux courants qui animent les grandes puissances de l'Europe occidentale, puisse en même temps apporter un point de vue impartial et conciliateur au milieu des divergences qui séparent aujourd'hui les pays européens, tous absolument et résolument attachés à la cause de l'unité et de l'intégration européennes.

Pourtant, M. le Président, le problème essentiel posé cette année par le rapport annuel du Conseil reste celui qui avait été posé au cours de toutes les années précédentes. Il se réduit à deux données : le fait, d'une part, que le Traité de Bruxelles modifié n'est pas respecté sur certains points essentiels, notamment à propos de tout ce qui touche à la force nucléaire française ; le fait, d'autre part, que l'on ne peut, dans les circonstances politiques actuelles, espérer voir ce traité respecté tant qu'il n'aura pas subi quelques révisions destinées à faire disparaître les différences de traitement entre certaines puissances européennes membres de l'U.E.O., et notamment les discriminations existant entre le statut de la France et celui du Royaume-Uni dans le domaine atomique.

C'est ce que l'an dernier avait fort justement fait remarquer le colonel Bourgoin et c'est ce qu'avait fort sagement admis M. Housiaux, rapporteur. Votre rapporteur se trouve donc devant la même difficulté qu'avait rencontrée M. Housiaux au cours des années précédentes, celle qui consiste à exiger, puisque c'est là le devoir de cette assemblée, l'application intégrale des traités dont nous avons la charge de contrôler l'application et, en même temps, à demander les révisions nécessaires à ce traité afin qu'il soit politiquement possible d'exiger son application.

Il est, toutefois, un fait nouveau en 1966 : c'est la crise que connaît l'O.T.A.N. depuis la décision prise par la France de retirer ses forces militaires de tous les organismes intégrés de l'O.T.A.N. On sait que, par le Traité de Bruxelles, l'U.E.O. est étroitement liée à l'Organisation atlantique. On peut en déduire que les modifications que subira très probablement l'O.T.A.N. auront sur l'U.E.O. des répercussions sérieuses et l'on peut supposer qu'elles entraîneront, à plus ou moins lointaine échéance, une révision du Traité de Bruxelles.

Toutefois, il ne me semble pas que cette révision soit possible et, surtout, il ne me paraît pas

Mr. Eugène Schaus (continued)

it will be desirable, until the various problems arising out of the NATO crisis have been solved. I think that in this my ideas coincide with those just expressed by the Chairman of the WEU Council. Only when the Atlantic organisation has once again been able to define its aims, its strategy and its needs both in men and material, will it be possible to review the organisation of Western Europe.

As long as the NATO problem remains unsolved and, more particularly, as France has not defined its new relationship with NATO, it will, I think, be dangerous to cast doubt on the value of the treaty, which has the virtue of existing, of maintaining desirable and indeed necessary co-operation between France and its European allies and which may contribute to the solution of some difficult and thorny problems, for example that of the maintenance of French forces on the territory of the Federal Republic, for which perhaps consideration might be given to a solution of the type included in the Declaration of the United States, United Kingdom and Canada attached to the Final Act of the London Conference of 3rd October 1954 for the maintenance of British forces in Germany.

Therefore, I did not deem it advisable to go further than the Assembly has done in previous years in urging full respect of the treaty and its necessary revision.

It is true that the draft Recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments and the draft Order it proposes on the application of the Brussels Treaty repeat the content of the Recommendations and Orders adopted by the Assembly in recent years, but they do not provide for any motion censuring the Council, as would have been logical after all the warnings sent by the Assembly to the Council in the last few years.

In my introduction, I did not wish to go into the different points that I have set out in my report. I should, however, like to stress the excellent work done by the various organs of Western European Union and, more particularly, the outstanding way in which the Agency for the Control of Armaments has been able to work, within the limits of its terms of reference. This

Agency has just celebrated its tenth anniversary. During the five years that General Lombardi was its Director, the number of controls it carried out expanded considerably and, furthermore, it succeeded in perfecting, through experience, its methods of control, both on the spot and from documentary sources.

As far as this is concerned, General Lombardi has done a remarkable job in the last five years and, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, I should like to express my appreciation.

In actual fact, the Agency for the Control of Armaments is much better placed to carry out useful work than the other organs of Western European Union, since it enjoys a far greater degree of independence from the various governments, whereas the active political support of governmental bodies is essential for the smooth operation of the Standing Armaments Committee and consequently of the Council itself.

The great extent to which the Council, the principal body of our organisation, is dependent on the governments of the member States is probably one of the essential weaknesses of our organisation, particularly at a time when the countries of Western Europe are divided on defence policy, which is one of the Council's key activities and concerns.

Obviously, the best remedy would be for a more general agreement among governments on their aims and means. As long as such agreement remains a matter for the unforeseeable future, however, a new stimulus could be given to the organisation by strengthening and giving greater freedom to its secretariat.

The Council's annual report, therefore, is not only a statement of its shortcomings but, obviously, one listing a large number of inadequacies in the operation of Western European Union. Even if these inadequacies should still persist for some time, we should perhaps, as things are, accept them, so that European co-operation in defence can be pursued within the organisation.

In this new period of difficulty and crisis, WEU, itself born of crises, should be able to

M. Eugène Schaus (suite)

qu'elle soit souhaitable tant que les différents problèmes soulevés par la crise de l'O.T.A.N. n'auront pas été résolus. Je crois qu'ici, je rejoins les paroles que vient de prononcer, à ce même propos, le Président du Conseil de l'U.E.O. C'est seulement quand l'Organisation atlantique aura pu définir à nouveau ses buts, sa stratégie, ses besoins, tant en forces qu'en matériel, que l'on pourra procéder à un nouvel examen de l'organisation de l'Europe occidentale.

Tant, au contraire, que le problème de l'O.T.A.N. n'aura pas été résolu et tant, en particulier, que la France n'aura pas défini ses nouvelles relations avec l'O.T.A.N., il me paraît dangereux de remettre en cause un traité qui a le mérite d'exister, de maintenir une coopération désirable, voire nécessaire, entre la France et ses alliés européens et qui peut aider à résoudre certains problèmes difficiles et délicats, notamment celui du maintien de forces françaises sur le territoire de la République fédérale, pour lequel il ne paraît pas impossible d'envisager une solution du genre de celle qui a été retenue par la Déclaration des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada jointe à l'acte final de la Conférence de Londres du 3 octobre 1954 pour le maintien de forces britanniques en Allemagne.

C'est la raison pour laquelle votre rapporteur n'a pas jugé utile de pousser plus loin que l'Assemblée ne l'avait fait au cours des années précédentes, la double exigence d'un respect intégral du traité et des révisions nécessaires.

Certes, le projet de recommandation que vous présente la Commission des Questions de Défense et des Armements, ainsi que le projet de directive sur l'application du Traité de Bruxelles qu'elle vous propose, reprennent le contenu des recommandations et de la directive adoptées au cours des dernières années par votre assemblée, mais elles ne prévoient pas, comme il eût été logique après les avertissements adressés par l'Assemblée au Conseil au cours des dernières années, de motion de censure à l'encontre du Conseil.

Je ne voudrais pas reprendre, en cette introduction, les différents éléments que j'ai cru devoir exposer dans mon rapport. Je voudrais cependant souligner l'excellence du travail fourni par les différents organes de l'Union de l'Europe Occidentale et, en particulier, la façon très remarquable avec laquelle a été menée, dans la limite des possibilités données, sur le plan qui la con-

cernait, l'action de l'Agence pour le Contrôle des Armements. Cette agence vient de fêter son dixième anniversaire et elle a connu, pendant les cinq ans où le général Lombardi a présidé à ses activités, un développement considérable par le volume des contrôles qu'elle a effectués, certes, mais plus encore par la perfection à laquelle elle est parvenue dans l'usage de ses méthodes de contrôle, tant sur pièces que sur place.

A cet égard, l'œuvre accomplie par le général Lombardi au cours de ces cinq années a été particulièrement remarquable et je dois, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, lui exprimer ici notre admiration.

A vrai dire, la situation de l'Agence pour le Contrôle des Armements est bien plus favorable à un travail fructueux que celle des autres organismes de l'Union de l'Europe Occidentale parce que l'Agence jouit d'une indépendance beaucoup plus grande à l'égard des différents gouvernements, tandis qu'une volonté politique active des organes gouvernementaux est indispensable au bon fonctionnement du Comité Permanent des Armements et, a fortiori, au bon fonctionnement du Conseil lui-même.

C'est probablement une des faiblesses essentielles de notre organisation que cette étroite dépendance de son organe principal, le Conseil, à l'égard des gouvernements des pays membres, surtout en une période où les questions de défense, qui sont précisément au centre des activités et des intérêts du Conseil, divisent les pays de l'Europe occidentale.

Bien sûr, le meilleur remède serait un accord plus grand entre les gouvernements sur leurs buts et sur les moyens d'y parvenir. Mais, tant que cet accord reste dans le domaine d'un avenir incertain, un renforcement de l'organisation, une plus grande indépendance accordée à son secrétariat pourraient donner un nouvel essor à ses travaux.

Ce n'est donc pas uniquement un procès-verbal de carence que dresse le rapport annuel du Conseil, mais c'est évidemment la constatation de nombreuses insuffisances dans le fonctionnement de l'Union de l'Europe Occidentale. Et même si ces insuffisances doivent persister quelque temps encore, il faut peut-être aujourd'hui les accepter pour qu'à travers l'institution puisse se poursuivre la coopération européenne dans le domaine de la défense.

En cette nouvelle période de difficultés et de crise, l'U.E.O., elle-même enfant d'une crise, de-

Mr. Eugène Schaus (continued)

carry out the European and Atlantic mission assigned to it by the Brussels Treaty, specifically defined as a treaty for collaboration in economic, social and cultural matters and for collective self-defence.

For this purpose, the seven governments must face up to their responsibilities and reassert their attachment to the union and their loyalty to the principles of the treaty.

On behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, I have the honour to urge them to do so.

The future, indeed the survival of WEU, depends on this. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud, Rapporteur of the General Affairs Committee, to present the report on the political activities of the Council of Ministers, Document 373.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Chairman of the Council of Ministers, Ladies and Gentlemen, the founders of Europe — and we can only congratulate them — wanted the institutions they created, the European Community, the Council of Europe and WEU, to be democratic, thus reflecting the constitutions regulating the internal affairs of the States which are members.

Democracy is the political system by which responsibilities are divided between various powers and their respective independence is guaranteed. However, this division of responsibility should not mean separating these powers into watertight compartments.

Democracy is only workable, human and efficient when it stimulates and promotes negotiation more particularly between the executive and legislative powers. It can even be claimed that democracy, theoretically consecrated by charters or constitutions, no longer exists when, for example — history provides certain examples — the executive governs with complete disregard for the legislature when, in short, monologue replaces dialogue.

This reminder of the principles of democracy seems to me timely when our Assembly is tackling the various aspects of the relationship between itself and the Council of Ministers, as their relationship is a many-sided reflection of

the contacts which give Western European Union its democratic character.

The modified Brussels Treaty sets out one of the forms of this necessary contact in Article IX, which states that : "The Council of Western European Union shall make an annual report on its activities... to an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty Powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe".

The Council has conscientiously drawn up an annual report, which has regularly led to a valuable exchange of views between it and the Assembly at the spring session.

However, it should be noted that the 1965 report reached the Clerk of the Assembly on 4th May 1966. Usually, we have received it in March, and the delay this year did nothing to lighten the work of the Committees and their Rapporteurs.

Mr. Schaus has presented the comments of the Committee on Defence Questions and Armaments on the annual report.

The General Affairs Committee delegated me to give its point of view on the political content of the report.

Like those Rapporteurs who preceded me, Mr. von Mühlen and Professor Meyers, to whom I should like to pay tribute, I am compelled to say that, as in the past, a reading of the report provided great disappointment.

It consists of six chapters, which the Chairman of the Council surveyed rapidly a few moments ago, and only the first two deal with truly political questions.

The first deals with relations between the Council and the Assembly.

The Council claims that they improved in 1965.

The dialogue necessary for the sound democratic operation of our organisation is not limited to a consideration of the annual report. It is also expressed in the Council's action on the Assembly's recommendations, its replies to written questions, the participation of Ministers at sessions and the holding of joint meetings.

M. Eugène Schaus (suite)

vrait pouvoir remplir la mission européenne et atlantique qui lui a été assignée par le Traité de Bruxelles, défini si clairement «Traité de collaboration en matière économique, sociale et culturelle et de légitime défense collective».

A ces fins, il faut que les sept gouvernements reprennent conscience de leurs responsabilités, qu'ils réaffirment leur attachement à l'Union et leur fidélité aux principes du traité.

C'est à quoi j'ai l'honneur de les inviter, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

L'avenir, la survie même de l'U.E.O., seront à ce prix. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, pour vous présenter le rapport de cette commission sur les activités politiques du Conseil des Ministres, Document 373.

M. MICHAUD (France). — M. le Président du Conseil des Ministres, Mesdames, Messieurs, les promoteurs de l'Europe ont voulu — et nous ne pouvons que les en féliciter — que les institutions qu'ils ont fondées, Communauté européenne, Conseil de l'Europe, U.E.O., soient démocratiques, à l'image d'ailleurs des constitutions qui réglementent la vie interne des Etats qui les composent.

La démocratie, c'est le système politique qui assure le partage des responsabilités entre les différents pouvoirs et garantit leur indépendance réciproque. Mais ce partage des responsabilités ne doit pas établir un cloisonnement entre les pouvoirs.

La démocratie n'est viable, humaine et efficace, que lorsqu'elle stimule et favorise le dialogue entre, notamment, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. On pourrait même affirmer que la démocratie, théoriquement consacrée par les chartes ou constitutions, n'existe plus lorsque, par exemple — et l'histoire nous en offre quelques témoignages — l'exécutif gouverne en faisant fi du législatif, lorsque, somme toute, le monologue remplace et supplant le dialogue.

Ce rappel des principes me semble opportun au moment où notre assemblée aborde, sous leurs aspects divers, les relations entre le Conseil des Ministres et elle-même, relations qui sont des expressions multiformes du dialogue qui établit

précisément le caractère démocratique de l'institution appelée Union de l'Europe Occidentale.

Le Traité de Bruxelles modifié codifie une des formes de ce nécessaire dialogue en précisant en son article IX que «le Conseil de l'U.E.O. présentera à une assemblée composée des Représentants des Puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, un rapport annuel sur ses activités».

Fidèle au rendez-vous, le Conseil a, chaque année, rédigé son rapport annuel, rapport qui a régulièrement donné lieu, à l'occasion de la session de printemps, à un utile échange de vues entre le Conseil et l'Assemblée.

Notons toutefois que le rapport concernant l'année 1965 est parvenu au Greffe de l'Assemblée le 4 mai 1966. Nous le recevions habituellement dans le courant du mois de mars; le retard de cette année n'a guère facilité le travail de vos commissions et de leurs rapporteurs.

Il appartenait à M. Schaus de présenter à l'Assemblée les observations que le rapport annuel appelait de la part de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Votre Commission des Affaires Générales m'a confié le soin de vous faire connaître son point de vue sur le contenu politique du rapport.

Comme les rapporteurs qui m'ont précédé, M. von Mühlen, M. le Professeur Meyers, auxquels je me plaît à rendre hommage, je suis obligé de dire que, cette année comme les années passées, la lecture du rapport nous a causé une regrettable déception.

Il comporte six chapitres, que vous avez tout à l'heure, M. le Président, analysés rapidement, dont seuls les deux premiers abordent les problèmes proprement politiques.

Le premier a trait aux relations entre le Conseil et l'Assemblée.

Ces relations, le Conseil affirme qu'elles se sont améliorées au cours de l'année 1965.

Le dialogue nécessaire au bon fonctionnement démocratique de notre institution ne se borne pas à l'examen du rapport annuel. Il se caractérise aussi par la suite réservée par le Conseil aux recommandations votées par l'Assemblée, par les réponses faites aux questions écrites, par la participation des ministres à nos sessions, par la pratique de réunions communes.

Mr. Michaud (continued)

At the June 1965 session, Mr. Werner, Minister for Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg, speaking as Chairman-in-Office of the Council, explained to us that the brevity of the replies to the recommendations was due to the fact that Council decisions had to be unanimous. This reason is legally well-founded, but we should have liked to see the veil lifted from the Council's discussions and it would have been a good thing if, either through the annual report or in some other way, parliamentarians could have been informed of the motives preventing the Ministers from accepting the suggestions set out in the Assembly's recommendations.

In a way, these recommendations reflect the legislative activity of the Assembly. If members' endeavours do not lead to positive decisions, the Assembly might gain the impression that it was bestirring itself in vain, and that impression is strengthened still further when Ministers for Foreign Affairs do not attend Assembly debates, as was the case, particularly, at the November 1965 session. This is another reason for our satisfaction that the Chairman-in-Office is here today.

Another thing is that, for several years, there were fruitful and valuable joint meetings between the Council and one or more of our committees. Not a single such meeting was held in 1965, at any rate between the Council on the one hand and the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee on the other, and we bitterly regret this.

Finally, it should be noted that replies to written questions have shed no gleam of light on the political problems raised by those who had asked them.

The second chapter of the report is devoted to general political questions.

Without wishing to lay exaggerated stress on statistics, I must nevertheless point out that in 1965 there was a reduction in the number of meetings held at Ministerial and at Ambassadorial level. What worries us rather more is to note that the Council did not find it expedient to tackle economic problems during the period of internal crisis in the Common Market. And, moreover, the report is limited to listing a num-

ber of items included in its agenda, without giving the slightest indication of the way in which they were tackled and discussed nor the conclusions to which they could have led.

In the political atmosphere of the last ten months, in which so much has happened, we should have been entitled to expect the Council to intensify and not slow down its activity.

Article VIII of the treaty states that : "The Council shall be immediately convened in order to permit the High Contracting Parties to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise, or a danger to economic stability".

To be honest, I should add that extraordinary meetings of this nature can be held whenever one of the High Contracting Parties requests it.

From the above, must we conclude that neither the crisis in the European Economic Community nor France's withdrawal from the military organs of NATO — I am perhaps overstepping the limits of 1965, but I am sure that you do not want me to adhere strictly to the calendar year — seemed to our governments to provide sufficient reason to justify an extraordinary meeting of the Council ? If that be the case, we should be justified in claiming that the Assembly has assessed more accurately the seriousness of the events which have occurred since it did not hesitate to include in its agenda serious problems that are shaking the foundations of the construction of Europe and threatening to ruin the good work done in the last 15 years, both in the field of western defence and on the economic plane.

Whatever the case may be, the Council's annual report is a great disappointment. It does not reflect the political scene and it seems to sidestep the questions that are now dividing Europe, i. e. those most urgently requiring the agreement of WEU members.

If, so far as the Assembly is concerned, consideration of the annual report had to be no more than a critical study destined for the archives, a progress report on a period which is past and over, my task would be finished.

M. Michaud (suite)

Au cours de la session de juin 1965, M. Werner, Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, parlant en sa qualité de Président du Conseil en exercice, nous a expliqué que le laconisme des réponses aux recommandations tenait au fait que les décisions du Conseil devaient être prises à l'unanimité. La raison est statutairement justifiée, mais nous aurions aimé que le voile fût levé sur les délibérations du Conseil et que, par le rapport annuel ou par quelque autre moyen, les parlementaires aient connaissance des motifs qui ont empêché les ministres de retenir les suggestions formulées dans les recommandations.

Ces recommandations sont en quelque sorte l'expression du travail législatif de l'Assemblée. Or, si ce travail ne débouche pas sur des décisions concrètes, positives, l'Assemblée peut avoir l'impression de travailler en vain, et cette impression est encore renforcée par l'absentéisme des ministres des affaires étrangères aux débats de l'Assemblée, notamment au cours de la session de novembre 1965, ce qui est une raison supplémentaire de nous réjouir aujourd'hui de la présence de M. le Président du Conseil.

En outre, depuis plusieurs années, des échanges fructueux et utiles s'établissaient à la faveur de réunions communes auxquelles participaient le Conseil et une ou plusieurs de nos commissions. Nous devons constater qu'en 1965, aucune rencontre de ce genre n'a pu avoir lieu, tout au moins entre le Conseil, d'une part, la Commission des Questions de Défense et des Armements et la Commission des Affaires Générales, d'autre part, et nous le regrettons amèrement.

Notons enfin que les réponses aux questions écrites n'ont pas apporté de brillants éclairages sur les problèmes politiques soulevés par les rédacteurs des questions.

Le deuxième chapitre est consacré aux questions de politique générale.

Sans vouloir attacher une importance exagérée aux statistiques, nous devons néanmoins remarquer qu'au cours de 1965, au niveau des ministres et au niveau des ambassadeurs, il y a eu un moins grand nombre de réunions. Ce qui nous inquiète davantage, c'est de constater que le Conseil n'a pas jugé utile d'aborder les problèmes économiques alors que se déroulait la grave crise interne du Marché commun. Au surplus, le rap-

port se borne à énumérer un certain nombre de points qui ont été inscrits à l'ordre du jour, mais sans nous donner la moindre indication sur la manière dont ils ont été abordés et débattus, ni sur les conclusions auxquelles ils auraient pu aboutir.

Nous serions en droit d'attendre, dans le contexte politique de ces dix derniers mois, si riches en incidents et en coups de théâtre, que le Conseil intensifie et non ralentisse son activité.

L'article VIII du traité stipule que «le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de permettre aux Hautes Parties Contractantes de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix, en quelque endroit qu'elle se produise, ou mettant en danger la stabilité économique».

Je dois, pour être loyal, ajouter qu'une telle réunion exceptionnelle peut se tenir, à la condition que l'une des Hautes Parties Contractantes en fasse la demande.

Faut-il sur ce point conclure que, ni la crise de la Communauté Economique Européenne, ni le retrait de la France des organes militaires de l'O.T.A.N. — je déborde là peut-être le cadre de l'année 1965, mais je suis persuadé que vous me permettrez de ne pas rester dans les limites rigoureuses du calendrier — n'ont paru à aucun de nos gouvernements être des motifs suffisants pour justifier une réunion exceptionnelle du Conseil? S'il en était ainsi, nous serions en droit d'affirmer que l'Assemblée a une plus juste appréciation de la gravité des événements puisqu'elle n'hésite pas à mettre à l'ordre du jour de ses débats de graves problèmes qui ébranlent la construction européenne et menacent de ruiner les heureux effets du travail accompli depuis quinze ans, tant sur le plan de la défense occidentale que sur le plan économique.

Quoi qu'il en soit, le rapport annuel du Conseil nous ménage une grande déception: il ne reflète pas l'actualité politique et paraît ignorer les questions qui divisent l'Europe d'aujourd'hui, c'est-à-dire les questions à propos desquelles il importerait avant tout que les membres de l'U.E.O. se mettent d'accord.

Si l'examen du rapport annuel ne devait être, pour l'Assemblée, que l'étude critique, destinée aux archives, du bilan d'un exercice écoulé, ma tâche serait terminée.

Mr. Michaud (continued)

However, the Committee, which has a political mission, quite rightly considered that it was appropriate to extend the discussion so as to include the problems now facing WEU in relation to the Europe of our time, even if only to stimulate the Council by urging it to tackle certain aspects of those problems.

In the years following 1948, the building of Europe appeared to have been going along relatively smoothly, at cruising speed — though I am not disposed to ignore the serious incident which, as Mr. Schaus recalled a short while ago, led to the creation of WEU. As you will have guessed, I am referring to the EDC setback.

The first sign of trouble occurred in 1963, when the negotiations for Great Britain's entry into the Common Market were suddenly broken off. Then, in the middle of last year the internal crisis in the EEC became more acute during the discussions on financing the Common Market for agriculture. In that connection the problem — still unsolved — arose regarding the existence of a supranational authority, and through this very fact the entry of Great Britain into the European Economic Communities became a more delicate matter. After all, everyone knows that it is difficult to want the United Kingdom's accession to the Rome Treaty and at the same time the reinforcement of the executive authority of the Communities, in the form of a supranational authority. However, the complexity and the urgency of these problems should, in my view, have led the Council to seek ways and means of settling them.

It is true that it is not WEU's function to settle the internal problems of the European Communities. Nevertheless, since it brings together the members of these Communities and Great Britain, it does make it possible for these questions to be tackled directly and fully, and we consider that it was the Council's duty to include them in its agenda.

Not only, however, did the Council consider it unnecessary to meet more frequently but it deleted from the agenda of its meeting in November 1965 the "economic day".

Perhaps the Council is badly equipped to deal with such questions. In that case, why does it not improve its machinery? Our Assembly had already, on an earlier occasion, recommended the establishment of a post of Economic Counsellor in

the WEU secretariat. As its suggestion was never followed up, the Committee has considered it advisable to include it once again in the draft Recommendation which it is submitting for your approval at the end of this debate.

Albeit, in spite of the difficulties encountered in the second half of 1965, the decision for the fusion of the Executives of the Community was taken and a compromise was reached on the question of financing the agricultural Common Market. We only hope that the election of the President of the EEC Commission is not going to reopen the crisis and that the road is now clear for the resumption of negotiations with Britain for its entry into the Common Market.

Last March, the spokesman of the French Government intimated that it no longer opposed British membership, and, in its turn, the British Government made known its conditions for the resumption of negotiations. These conditions do not appear to nullify the chances of success, since at the moment political integration appears to be a long way off. We think that the WEU Council might well play its part as a bridge across the channel and prepare the way for the expansion of economic Europe to include Great Britain and possibly, at the second remove, the EFTA countries.

We cannot forget — and the discussions now going on have clearly shown this — that the task of WEU is in essence a military one. This is certainly the concern of our Committee on Defence Questions, and it has never failed in its duty. However, who would dare claim that the withdrawal of France from the military organs of NATO does not raise political as well as strategic problems? And, moreover, the fact that WEU is closely interlinked with NATO is completely obvious.

Article IV of the modified Brussels Treaty states: "In the execution of the Treaty, the High Contracting Parties and any Organs established by them under the Treaty shall work in close co-operation with the North Atlantic Treaty Organisation."

Should it be deduced from this that the situation created as a result of the French note of 10th March 1966 and the decisions already made are destined to raise the question of WEU's very existence? We hope that this will not be so, since France has stated that it does not intend leaving the North Atlantic Council.

M. Michaud (suite)

Mais votre commission, qui a vocation politique, a estimé — et à bon droit — qu'il convenait d'élargir le débat aux dimensions des problèmes qui se posent à l'U.E.O. devant l'Europe d'aujourd'hui, ne serait-ce que pour stimuler le Conseil en lui suggérant d'aborder certains aspects de ces problèmes.

Depuis 1948, la construction européenne paraît voguer avec une relative séénité, à une vitesse de croisière. Je ne veux pas méconnaître néanmoins le grave incident qui, comme le rappelait tout à l'heure M. Schaus, a donné naissance à l'U.E.O. Je veux parler, vous l'avez tous deviné, de l'échec de la C.E.D.

Le signe avant-coureur des premiers remous est apparu en 1963, lorsque les pourparlers relatifs à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont été brusquement rompus. Au milieu de l'année dernière, la crise interne de la Communauté Economique Européenne a pris un caractère plus vif à l'occasion du financement du Marché commun agricole. Au travers et au-delà de ce financement se posait, et se pose toujours, l'existence d'une autorité supranationale, et, par le fait même, l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés économiques européennes devenait plus délicate. Car chacun sait qu'il est difficile de souhaiter l'adhésion du Royaume-Uni au Traité de Rome et en même temps un renforcement de l'autorité des exécutifs des Communautés, dans le sens de la supranationalité. Mais la complexité et l'actualité de ces problèmes auraient dû, me semble-t-il, amener le Conseil à rechercher des éléments de règlement.

Certes, l'U.E.O. n'a pas mission de régler les problèmes internes des Communautés européennes. Néanmoins, puisque l'U.E.O. réunit les membres de ces communautés et la Grande-Bretagne, elle permet d'aborder directement ces questions dans toute leur ampleur, et nous pensons qu'il était du devoir du Conseil de les inscrire à son ordre du jour.

Or, non seulement le Conseil n'a pas cru devoir se réunir plus fréquemment, mais il a supprimé, de l'ordre du jour de sa réunion de novembre 1965, la journée dite «Journée économique».

Peut-être le Conseil est-il mal équipé pour traiter de ces problèmes? Dans ce cas, pourquoi ne perfectionne-t-il pas son équipement? Notre assemblée avait déjà, précédemment, recommandé de créer un poste de conseiller économique dans

le secrétariat de l'U.E.O. Cette suggestion étant restée sans suite, votre commission a jugé opportun de la formuler à nouveau dans la recommandation qu'elle soumettra, en fin de débat, à votre vote.

Toutefois, malgré les difficultés rencontrées au cours du deuxième semestre 1965, la fusion des exécutifs des Communautés a été décidée et le règlement du financement agricole a donné lieu à un compromis. Nous voulons espérer que le choix du président de la Commission de la C.E.E. ne fera pas rebondir la crise et que la voie est désormais libre pour la reprise des pourparlers avec la Grande-Bretagne en vue de son adhésion au Marché commun.

En mars dernier, le porte-parole du gouvernement français a fait savoir qu'il ne s'opposait plus à cette adhésion. De son côté, le gouvernement britannique a fait connaître ses conditions à la reprise des négociations, conditions qui ne semblent pas dirimantes puisque, pour l'instant, l'intégration politique ne semble pas près de se réaliser. Nous pensons que le Conseil de l'U.E.O. pourrait opportunément jouer son rôle de pont au-dessus de la Manche et préparer l'élargissement de l'Europe économique à la Grande-Bretagne et, éventuellement, dans un second stade, aux pays de l'A.E.L.E.

Mais nous ne pouvons oublier — les débats qui se déroulent ces jours-ci l'ont clairement illustré — que l'U.E.O. a, par essence, une vocation militaire. C'est sans doute à notre commission de défense de s'en préoccuper, et elle n'a jamais failli à sa mission. Toutefois, qui oserait affirmer que le retrait de la France des organes militaires de l'O.T.A.N. ne pose pas un problème politique autant que stratégique? De surcroît, les imbrications de l'U.E.O. avec l'O.T.A.N. ont un caractère d'absolue évidence.

L'article IV du Traité de Bruxelles révisé précise que: «Dans l'exécution du Traité, les Hautes Parties Contractantes et tous organismes créés par elles dans le cadre du Traité coopéreront étroitement avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord».

Faut-il en déduire que la situation créée par le mémorandum français du 10 mars 1966 et les décisions déjà prises vont poser, pour l'U.E.O. elle-même, la question de son existence propre? Nous voulons espérer que non, puisque la France affirme qu'elle ne met pas en question son appartenance au Conseil de l'Alliance atlantique.

Mr. Michaud (continued)

It does seem clear that, in this matter as in that of United Kingdom membership of the Common Market, WEU will have to do duty as a bridge, in this case not between the United Kingdom and the Six, but between France and the other fourteen members of the Atlantic organisation.

Does the Council realise this? We should like to think so but at the moment there is nothing to justify our asserting any such thing.

Moreover, on its part, the Council's co-operation with NATO is normal practice though not necessarily in the best possible form. Has the Council not informed us on several occasions — I cannot help being a little ironical about this — that it would be transmitting to NATO for further action some of the recommendations on military matters adopted by the Assembly. We think that the time has come for WEU to recognise its unique, I was about to say irreplaceable, mission — I think that you yourselves expressed the same views a few minutes ago — that is the mission which it can undertake without overstepping the limits of its terms of reference, but only on condition that it has the will and makes every effort to do so.

Another problem, and not the least important, arising out of the French decision is the maintenance of French military forces on the territory of the Federal Republic of Germany. Can this be negotiated by these two countries alone? I do not think so.

The reunification of Germany, the demarcation of its eastern frontiers and the special case of the city of Berlin are other aspects of a very vast problem which requires an overall settlement concerning not only the countries directly involved but also Western Europe, the United States and Eastern Europe.

Here and there, various efforts have been made to establish valuable contacts. Our Assembly, more particularly in Mr. Bohy's report, placed the problem on its agenda.

If a solution could be suggested, why should not WEU, in the exercise of both its military and political functions, let alone its economic function, offer its support? We are convinced that the Council would be doing useful work and would be serving both Europe and peace by submitting a proposal of this kind.

In this statement, which is perhaps a little long, I have tried, Mr. Chairman of the Council, to present the comments that the General Affairs Committee wished to make on the annual report. Are they too severe? If they appear so, they correspond to the feelings of my colleagues. They are intended to be constructive, and the principal object of the second part of my report is to help the Council to carry out better the mission delegated to it by the WEU charter, by suggesting the lines along which it might work.

As I said at the beginning, political democracy is characterised by the dialogue process, and there are very many and varied forms of dialogue. As regards international relations, such dialogue can be instituted through traditional diplomatic channels and lead to bilateral trade, cultural or military agreements. In the past, a number of multilateral agreements, usually military in nature, have led to alliances which have often enough proved to be ephemeral. However, since the last world war, clear-thinking and far-sighted statesmen have become conscious of the problems of the contemporary world and have championed the idea of implementing an international democracy capable of operating outside the context of traditional diplomacy and transcending the outmoded system of alliances.

They have stimulated the growth of international organisations, these "large-scale constructions" — to borrow a pet phrase of the city planner — which bring together peoples and States that are geographically neighbours or no less closely akin by their philosophical concepts or cultural affinities.

The pacts instituting these larger entities — the Rome Treaty for six of us, the modified Brussels Treaty leading to the creation of WEU which unites our seven nations, the North Atlantic Treaty for all of us and several others — must be honoured, respected and served. They should lead each of the signatory countries, in the field concerned, to adopt joint or at least concerted attitudes. It is only at this price that international democracy will be able to achieve the beneficent results expected by the champions of Europe.

If WEU, in its own field, can make this new concept of international democracy prevail and translate it into practice successfully, it will have

M. Michaud (suite)

Mais il paraît évident que, dans cette question comme dans celle de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, l'U.E.O. doit jouer son rôle de pont, non pas en l'occurrence entre le Royaume-Uni et les Six du Marché commun, mais bien entre la France et les quatorze autres membres de l'Organisation atlantique.

Le Conseil en a-t-il conscience? Nous voulons l'espérer, mais rien, pour l'instant, ne nous autorise à l'affirmer.

Pour lui, d'ailleurs, la coopération avec l'O.T.A.N. est de coutume, mais pas nécessairement de la meilleure manière. Le Conseil ne nous a-t-il pas fait connaître à diverses reprises — je le rappelle avec à peine une pointe d'ironie — qu'il transmettait à l'O.T.A.N., pour suite à leur donner, certaines recommandations de caractère militaire adoptées par l'Assemblée. Nous pensons toutefois que le moment est venu pour l'U.E.O. de prendre conscience de la mission unique, j'allais dire irremplaçable — et vous avez dit tout à l'heure que vous pensiez de même, je crois — qu'elle peut assumer sans sortir des limites de ses attributions, mais à condition qu'elle le veuille et qu'elle déploie toute son énergie pour y parvenir.

Autre problème soulevé par la décision prise par la France, et non des moindres: le maintien des contingents militaires français sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne. Peut-il faire l'objet d'un règlement, entre ces deux seuls pays? Je ne le pense pas.

La réunification de l'Allemagne, le tracé de ses frontières orientales, le cas particulier de la ville de Berlin sont d'autres aspects d'une vaste question qui appelle un règlement d'ensemble intéressant non seulement les pays directement concernés, mais aussi l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis et l'Europe de l'Est.

Diverses initiatives ont pu être prises ici et là pour établir d'utiles contacts. Notre assemblée, notamment par le rapport présenté par M. Bohy, a mis la question à l'ordre du jour de ses travaux.

Si un plan de règlement pouvait être suggéré, pourquoi l'U.E.O., en fonction de sa vocation et militaire et politique, voire économique, ne le soutiendrait-elle pas? Nous sommes persuadés que le Conseil ferait œuvre utile et servirait l'Europe et la paix en faisant une telle proposition.

J'ai voulu, au cours de cet exposé peut-être un peu trop long, vous faire connaître, M. le Président du Conseil des Ministres, les observations que la Commission des Affaires Générales entendait formuler sur le rapport annuel. Ces observations sont-elles trop sévères? Si elles paraissent telles, elles correspondent au sentiment de mes collègues; elles veulent surtout être constructives, et la deuxième partie de mon rapport a pour essentiel objet d'aider le Conseil à mieux accomplir la mission que lui confère la charte de l'U.E.O., en lui suggérant les directions dans lesquelles il pourrait opportunément orienter ses travaux.

La démocratie politique, ai-je dit au début, se caractérise notamment par le dialogue, et les formes du dialogue sont multiples et variées. Au plan des rapports internationaux, le dialogue peut s'établir par la voie diplomatique traditionnelle et aboutir à des accords bilatéraux commerciaux, culturels ou stratégiques. Dans le passé, certains accords multilatéraux, habituellement militaires, ont abouti à des alliances qui ont souvent été éphémères. Mais, depuis la dernière guerre mondiale, des hommes d'Etat lucides et clairvoyants ont pris conscience des problèmes du monde d'aujourd'hui et ont préconisé la mise en pratique d'une «démocratie internationale» qui dépasse et transcende la diplomatie traditionnelle et le système périmé des «alliances».

Ils ont donné leur essor à ces «grands ensembles» — pour employer le vocabulaire cher aux urbanistes — que sont les institutions internationales qui associent les peuples et les Etats, voisins par la géographie, par les conceptions philosophiques ou par les affinités culturelles.

Les pactes qui établissent ces grands ensembles — Traité de Rome pour six d'entre nous, Traité de Bruxelles révisé qui a donné naissance à l'U.E.O. où se rencontrent nos sept nations, Traité de l'Atlantique nord pour nous tous et pour plusieurs autres — doivent être honorés, respectés, servis. Ils devraient amener chacun des pays signataires à ne prendre, sur le plan qu'ils recouvrivent, que des attitudes communes ou tout au moins concertées. Ce n'est qu'à ce prix que la démocratie internationale pourra atteindre les résultats bienfaisants escomptés par les promoteurs de l'Europe.

Si, dans le domaine qui lui est propre, l'U.E.O. peut faire prévaloir et mettre heureusement en pratique cette conception nouvelle de la démocra-

Mr. Michaud (continued)

done yeoman service for the causes of Europe and peace. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Goedhart, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, to speak on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty, Document 377.

Mr. GOEDHART (Netherlands). — Mr. President, the Defence Committee has paid me the honour of appointing me Rapporteur on the motion for a recommendation on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty, which was put forward by myself, as first signatory, and other colleagues some days ago. The Defence Committee, to whom the motion was referred yesterday morning under the urgent procedure of the Assembly, adopted yesterday afternoon a draft Recommendation which I was charged to present with an oral report in the Assembly.

The draft Recommendation includes small amendments which were voted concerning the motion at the meeting of the Defence Committee held yesterday afternoon. In view of the urgency with which the Assembly wished the Committee to report back to it, the draft Recommendation is not accompanied by a printed report.

The modified Brussels Treaty of 1954 entrusted NATO with providing the defence of the geographical areas of the WEU countries in order to avoid unnecessary duplication by the creation of a new and separate military structure in western defence. NATO is thus responsible, on the military side, for providing the member countries of WEU with the military means to honour their automatic mutual defence commitments under the terms of Article V of the modified Brussels Treaty.

The Assembly of WEU, created under the terms of Article IX of the revised Brussels Treaty, is the only international parliamentary assembly in the West officially competent to discuss military questions, and in particular the application of the Brussels Treaty.

Over the years, the Assembly of WEU has built up its present position of being the parliamentary watchdog or guardian of the defence of the West :

it scrutinises and watches over the work of NATO and the security of the WEU area. In particular, the Defence Committee has acquired, through its work over the years, a special competence and knowledge concerning the main problems of western defence.

The negotiations which are being held concerning the reorganisation of the structure of NATO, in view of the French memoranda of 11th and 29th March 1966, have already led to certain decisions being taken by the North Atlantic Council.

Many more important decisions have been deferred. When these decisions are taken by the North Atlantic Council, they will inevitably have repercussions on the application of the modified Brussels Treaty.

In the view of the signatories of the original motion for a recommendation, and in the view of the Defence Committee, which adopted the draft Recommendation by 12 votes to 3, it is essential that the Assembly of WEU should be consulted when decisions are taken by the NATO governments which affect the basic purposes for which WEU was created.

Certain members of the Defence Committee opposed the draft Recommendation in the Committee's meeting yesterday afternoon on the grounds that appropriate and adequate machinery between the Council and the Assembly did not exist. It was further argued that it was inappropriate for all the fifteen governments of NATO to have to consult parliamentarians representing only seven governments in the WEU Assembly before reaching their final decisions.

The majority view of the Committee was, however, that the Assembly would be failing in its duty if it did not ask to be consulted over these changes, but in order to establish a realistic framework for the consultations the Committee adopted an amendment proposing that the Council should consult the appropriate Committees of the Assembly rather than the Assembly as a whole. The precedents for such a meeting are well established in the form of the joint meetings which have been held on several occasions in the past between the Defence Committee and the General Affairs Committee on the one hand and the Council on the other.

Finally, Mr. President, it only remains for me to underline the importance which the majority of

M. Michaud (suite)

tie internationale, elle aura bien mérité de la cause européenne et de la paix. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Goedhart, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord, Document 377.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, la Commission des Questions de Défense et des Armements m'a fait l'honneur de me nommer rapporteur de la «Proposition de recommandation sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord» que j'ai présentée il y a quelques jours, en tant que premier signataire, avec plusieurs de mes collègues. La Commission de défense, à laquelle cette proposition a été renvoyée hier matin en application de la procédure d'urgence de l'Assemblée, a adopté hier après-midi un projet de recommandation que je suis chargé de présenter à l'Assemblée en même temps qu'un rapport oral.

A la réunion qu'elle a tenue hier après-midi, la Commission de défense a apporté quelques amendements mineurs au projet de recommandation initial. Etant donné que l'Assemblée désirait que la commission lui fasse d'urgence rapport sur la question, le projet de recommandation n'est pas accompagné d'un rapport imprimé.

Le Traité de Bruxelles modifié en 1954 confiait à l'O.T.A.N. le soin d'assurer la défense de la zone géographique des pays de l'U.E.O. afin d'éviter le double emploi inutile qu'aurait constitué la création d'une structure militaire distincte de défense occidentale. Du point de vue militaire, l'O.T.A.N. est donc chargée de fournir aux pays membres de l'U.E.O. les moyens d'honorer les engagements de défense mutuelle automatique contractés en vertu de l'article V du Traité de Bruxelles modifié.

L'Assemblée de l'U.E.O., créée en application de l'article IX du Traité de Bruxelles modifié, est la seule assemblée parlementaire internationale du monde occidental qui soit officiellement compétente pour délibérer de questions militaires, et en particulier de l'application du Traité de Bruxelles.

Au cours des années, l'Assemblée de l'U.E.O. s'est peu à peu constituée en gardienne parlementaire de la défense de l'Occident: elle examine

et surveille les activités de l'O.T.A.N. ainsi que la sécurité de la zone de l'U.E.O. La Commission de défense, notamment, a acquis, grâce aux travaux qu'elle poursuit depuis des années, une compétence et une expérience particulières en ce qui concerne les principaux problèmes de la défense occidentale.

Les négociations en cours sur la réorganisation de la structure de l'O.T.A.N., à la suite des memoranda français des 11 et 29 mars 1966, ont déjà conduit le Conseil de l'Atlantique nord à prendre un certain nombre de décisions.

Un grand nombre d'autres décisions importantes ont été différées, qui, une fois prises par le Conseil de l'Atlantique nord, auront inévitablement des répercussions sur l'application du Traité de Bruxelles modifié.

Les signataires de la proposition de recommandation initiale et la Commission des Questions de Défense et des Armements, qui a adopté le projet de recommandation par 12 voix contre 3, estiment qu'il est indispensable que les gouvernements de l'O.T.A.N. consultent l'Assemblée de l'U.E.O. lorsqu'ils prennent des décisions touchant les objectifs fondamentaux pour lesquels l'U.E.O. a été créée.

Certains membres de la Commission de défense se sont opposés au projet de recommandation lors de la séance d'hier après-midi, sous prétexte qu'il n'existe pas d'organe de liaison approprié entre le Conseil et l'Assemblée. On a également argué qu'il ne sied pas aux quinze gouvernements de l'O.T.A.N. de consulter, avant de prendre leurs décisions définitives, des parlementaires qui ne représentent que sept gouvernements au sein de l'Assemblée de l'U.E.O.

La majorité de la commission a toutefois estimé que l'Assemblée faillirait à sa mission si elle ne demandait pas à être consultée au sujet de ces modifications. Cependant, afin de donner un cadre réaliste à ces consultations, la commission a adopté un amendement proposant que le Conseil consulte les commissions compétentes de l'Assemblée plutôt que l'Assemblée elle-même. Il existe des précédents à cette méthode, à savoir les réunions communes qui ont eu lieu en plusieurs occasions entre la Commission des Questions de Défense et des Armements et la Commission des Affaires Générales, d'une part, et le Conseil, de l'autre.

Enfin, M. le Président, il ne me reste qu'à souligner l'importance que la majorité des mem-

Mr. Goedhart (continued)

the members of the Defence Committee, like myself, attach to our Assembly actively participating in the reorganisation of the NATO structure by expressing its views.

In this way, the Assembly can ensure that the key commitment of the member countries of WEU, to afford automatic military assistance to each other in time of war, can be maintained by means of an alert and effective defence system.

The future of NATO and WEU are at stake. Under these circumstances we need a real dialogue with the Council of Ministers. In the past we, the Assembly, have been talking alone. It was a monologue with a sphinx who did not react and did not reply. That has to be changed. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Now that we have heard the Rapporteurs, we shall proceed with the general debate. I shall begin by calling on those members who wish to put questions to the Chairman of the Council. I shall then call on those who have handed in their names to speak.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I would like to be allowed to ask the Chairman of the Council of Ministers two questions, the first of which is the more important.

The Minister has told us that Western European Union cannot remain indifferent to the NATO crisis. For this very reason the Assembly will recall that there is an Article V of the revised Brussels Treaty.

My first question is whether the Minister, who has promised to be the spokesman for this Assembly at the Council of Ministers, would also like to be our advocate, so that the question of the proper application of Article V of the treaty is placed on the agenda of the Council of Ministers and the Assembly is informed of what the outcome of this is.

The Council's report makes passing mention of the preparatory work that has been done for meetings of international organisations such as the United Nations Assembly and the Economic and Social Council. Time and time again we find that at these meetings the voices of the seven members of WEU are not in unison.

So my second question is whether the Council of Ministers could not promote the holding of special working meetings to do the groundwork for meetings of the international organisations I have just mentioned — and for others as well.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Eugène Schaus.

Mr. Eugène SCHAUS (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, we know that the Council of Ministers of Western European Union, like the Council of Ministers of the other European organisations, can meet at the level of the Ministers for Foreign Affairs and also of other members of government.

I should like to ask the Chairman of the Council the following question : does the Council not think that, in existing circumstances, the time has come to convene the WEU Council of Ministers at the level of Ministers of Defence to discuss the consequences for European defence of the recent French decisions with regard to NATO ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mathew.

Mr. MATHEW (*United Kingdom*). — I should like to put a question to the Minister about the future of western European agricultural problems which will be facing both the Council of Ministers and the Assembly in the next few years. The EEC member countries have now reached agreement on the agricultural regulations, and the organisation of the European agricultural market is fundamentally different from the system at present in force in the United Kingdom.

I should perhaps add that successive British Governments, both Conservative and Labour, since the beginning of 1964 have moved towards a system nearer to the continental system of import control, a system of agricultural support, and away from the British deficiency payments system.

The present British Prime Minister, Mr. Wilson, on his part has stated that the problems raised by this agricultural system and the problems of New Zealand exports are now the main obstacles to the accession of Britain to the European Community. The difficulties raised by the United Kingdom are thus somewhat more clearly defined than in the past. My question, Mr. President, is this — has

M. Goedhart (suite)

bres de la Commission de défense et moi-même attachons à voir notre assemblée participer activement à la réorganisation de la structure de l'O.T.A.N. en exprimant ses vues à ce sujet.

De cette manière, l'Assemblée pourra s'assurer que l'engagement fondamental des pays membres de l'U.E.O. de se prêter automatiquement assistance en cas de guerre pourra être maintenu au moyen d'un système de défense vigilant et efficace.

L'avenir de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. sont en jeu. Dans ces conditions, il faut qu'un véritable dialogue s'instaure avec le Conseil des Ministres. Jusqu'à présent, l'Assemblée a été la seule à parler: nous avons tenu un monologue avec un sphinx qui ne réagit ni ne répond. Cela ne saurait durer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Nous venons d'entendre les rapporteurs. Nous passons à la discussion générale. Je donnerai d'abord la parole aux membres qui désirent poser des questions à M. le Président du Conseil. Je la donnerai ensuite aux orateurs inscrits.

La parole est à M. Leynen, pour poser sa question.

M. LEYNEN (*Belgique*) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de poser deux questions au Président du Conseil des Ministres. La première est aussi la plus importante.

Le ministre a dit que l'Union de l'Europe Occidentale ne pouvait rester indifférente à la crise de l'O.T.A.N. C'est pourquoi, précisément, l'Assemblée se rappellera qu'il existe dans le Traité de Bruxelles révisé un certain article V.

Voici donc ma première question: le ministre, qui a promis d'être notre interprète auprès du Conseil, veut-il bien y être également notre avocat, afin d'obtenir que la question d'une application correcte de l'article V du traité soit ajoutée à l'ordre du jour du Conseil des Ministres et que l'Assemblée soit informée du résultat de l'examen qui y serait consacré?

Le rapport du Conseil des Ministres cite en passant les travaux préparatoires aux réunions internationales, notamment de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social. A chaque fois, on constate que les violons des sept pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale ne sont pas accordés.

Ma seconde question est la suivante: le Conseil des Ministres ne pourrait-il organiser des réunions de travail spécialement destinées à préparer les réunions internationales dont je viens de parler? Je songe aussi à d'autres réunions que celles-là.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Eugène Schaus, pour poser sa question.

M. Eugène SCHAUSS (*Luxembourg*). — M. le Président, nous savons que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, comme d'ailleurs le Conseil des Ministres des autres organisations européennes, peut se réunir au niveau des ministres des affaires étrangères, mais également au niveau d'autres membres du gouvernement.

La question que je voudrais poser à M. le Président du Conseil est la suivante: le Conseil n'estime-t-il pas que, dans les circonstances actuelles, le moment serait venu de réunir le Conseil des Ministres de l'U.E.O. au niveau des ministres de la défense pour qu'ils puissent discuter des conséquences des récentes décisions françaises concernant l'O.T.A.N. sur la défense de l'Europe?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Mathew.

M. MATHEW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais poser à M. le ministre une question sur les problèmes que soulèvera au cours des prochaines années, tant au Conseil des Ministres qu'à l'Assemblée, l'avenir de l'agriculture en Europe occidentale. Les Etats membres de la C.E.E. se sont à présent mis d'accord sur les règlements agricoles, et l'organisation du marché agricole européen est fondamentalement différente du régime actuellement en vigueur au Royaume-Uni.

Je devrais peut-être ajouter que, depuis le début de 1964, les gouvernements britanniques successifs, tant conservateurs que travaillistes, ont progressivement renoncé à leur système de paiements compensatoires en faveur d'un système de subventions agricoles, plus voisin du système continental de contrôle des importations.

Le Premier ministre britannique actuel, M. Wilson, a déclaré pour sa part que les principaux obstacles à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne sont actuellement le système agricole et les exportations de la Nouvelle-Zélande. Les difficultés du Royaume-Uni sont ainsi définies d'une manière un peu plus précise que dans le passé. Ma ques-

Mr. Mathew (continued)

the Council decided to place this important question on the agenda of its next session, and if so does it intend to provide the Secretariat-General with the facilities for making a full study in preparation for the discussion ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius, who will inform the Assembly of the question Mr. Bourgoin wished to put.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Bourgoin's question which, in his absence, I am asking on his behalf, was to ask the Chairman of the Council if he will explain to us the results of the ELDO Conference held on 9th and 10th June.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Berkhan.

Mr. BERKHAN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — According to what the Minister has said, and according to the Council of Ministers' report, the Council has also considered the position in South-East Asia. There is without doubt a danger, if the conflict in Vietnam continues, of its spreading into our area, if not directly then at least indirectly.

I would like to ask the following questions : Does the Council think it has access to enough information to be able to judge the situation in South-East Asia, particularly with regard to the aims and outcome of the action being undertaken by the United States in what they claim to be in the name of the free world ? Does the Council think it necessary itself to enter into discussions with the United States on this subject ? Can it, in the opinion of the Minister, be assumed that the individual members of WEU are in a position to present an adequate statement of their point of view in this matter ?

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to ask any questions ?...

The Chairman of the Council will reply this afternoon.

There are two speakers listed for the general debate. I call first Mr. Dodds-Parker.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — Mr. President, thank you for calling me at this point. I want very briefly to support what my

friend Mr. Goedhart said on his motion for a recommendation and particularly the words of the recommendation "to consult the Assembly before any final decisions".

I welcome this well-timed motion which he has put before the Assembly. It is a reminder to the Council of Ministers that this Assembly does take itself reasonably seriously and would hope that the Ministers do too. I think that after the remarks of Mr. Harmel we can realise that he certainly, and the other Ministers who have been good enough to come here, do take this Assembly seriously. After his remarks and those of the other two Rapporteurs, Mr. Leynen and Mr. Schaus, I think that many of the points I would like to have made on this motion have already been made.

I have a personal affection for WEU because I had the privilege of being Sir Anthony Eden's Under-Secretary when it was formulated in 1954. The next year when the Assembly was set up I had moved to a position of great privilege under my friend Sir Alec Douglas-Home and I was not present when the Assembly received its terms of reference. Had I been, I think the word "consult" would have been one of those that I should have been advised to avoid, but since coming here once more — now that I am gamekeeper turned poacher — I should like to say that I think "consult" is a word I personally would like to see stressed.

I believe that Western European Union is one way of focusing attention primarily on questions of defence and also of course on political questions, without which we cannot carry on co-operation in Europe.

Circumstances, as Mr. Harmel reminded us, change. For instance, when we in the United Kingdom committed troops in 1954, it was in particular support of our French friends. Now they seem unconcerned, or less concerned, about the *présence britannique*, whereas it is a question of support costs, despite the balance of payments conditions put into the Treaty of Brussels, which is now an issue with our German friends. It seems to me that this is the sort of point that this Assembly can discuss. These difficulties may be discussed off the floor of the Assembly to find possible ways among friends, who can be trusted with facts, and to seek the beginning of political solutions acceptable to all our countries.

M. Mathew (suite)

tion, M. le Président, est donc la suivante: le Conseil des Ministres a-t-il décidé d'inscrire cette importante question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et, dans l'affirmative, a-t-il l'intention de donner au Secrétariat général les moyens de procéder à une étude approfondie du sujet avant qu'il soit mis en discussion?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radius pour faire connaître à l'Assemblée la question que le colonel Bourgoin souhaitait poser.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, la question du colonel Bourgoin, que je fais mienne en son absence, tend à prier M. le Président du Conseil de nous donner, s'il le veut bien, quelques explications sur les résultats de la conférence C.E.C.L.E.S. - ELDO des 9 et 10 juin.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Berkhan.

M. BERKHAN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — D'après l'exposé du ministre et le rapport rédigé par le Conseil des Ministres, ce dernier s'est aussi occupé de la situation dans le sud-est asiatique. Si le conflit du Vietnam devait s'éterniser, il n'est pas douteux qu'il risquerait de s'étendre, sinon directement, du moins indirectement, à nos régions.

C'est pourquoi je voudrais poser les questions suivantes. Le Conseil croit-il disposer d'informations suffisantes pour apprécier la situation dans le sud-est asiatique, et notamment en ce qui concerne les objectifs et les résultats de l'action que les Etats-Unis y poursuivent, disent-ils, au nom du monde libre? Le Conseil croit-il devoir entrer lui-même en pourparlers, à ce sujet, avec les Etats-Unis? Dans l'esprit du ministre, chacun des Etats membres de l'U.E.O. pourra-t-il défendre utilement son point de vue sur cette question?

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus à poser de questions?...

M. le Président du Conseil répondra cet après-midi.

Deux orateurs sont inscrits dans la discussion générale. Je donne d'abord la parole à M. Dodds-Parker.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie, M. le Président, de me donner la parole. J'aimerais appuyer très

brièvement ce que mon ami, M. Goedhart, dit dans sa proposition de recommandation. J'approuve tout particulièrement les mots: «de consulter l'Assemblée avant que le Conseil de l'Atlantique nord ne prenne des décisions définitives».

J'accueille chaleureusement cette proposition de recommandation qui vient à son heure. Elle rappelle au Conseil des Ministres que l'Assemblée se prend raisonnablement au sérieux et espère que les ministres font de même. Des observations de M. Harmel nous pouvons conclure, je crois, que telle est sa position et celle des autres ministres qui ont bien voulu venir ici. Après ses remarques et celles des deux autres rapporteurs, MM. Leynen et Schaus, la plupart des observations que je comptais faire à propos de ce texte ont déjà été présentées.

L'Union de l'Europe Occidentale me tient personnellement à cœur car j'ai eu le privilège d'être, en 1954, Sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Sir Anthony Eden lorsque le projet en a été conçu. L'année suivante, au moment où l'U.E.O. a été constituée, j'avais été nommé à un poste privilégié auprès de mon ami, Sir Alec Douglas-Home, et je n'étais pas présent lorsque l'Assemblée a reçu son mandat. Si je l'avais été, je crois que le mot «consulter» aurait fait partie des mots qu'on m'aurait conseillé d'éviter, mais, maintenant que je reviens ici, passant du rôle de garde-chasse à celui de braconnier, je puis dire que, personnellement, j'aimerais que l'on mette l'accent sur ce terme de «consulter».

Je crois que l'Union de l'Europe Occidentale est un des instruments dont nous disposons pour appeler l'attention sur les questions de défense d'abord, mais aussi, naturellement, sur les questions politiques, sans lesquelles nous ne saurions poursuivre notre collaboration en Europe.

Les circonstances changent, comme nous l'a rappelé M. Harmel. C'est ainsi que lorsque le Royaume-Uni a engagé des troupes sur le continent en 1954, c'était surtout en vue du soutien de nos amis français. A présent, ceux-ci semblent ne plus se soucier, ou moins se soucier, de la présence britannique, alors que c'est une question de frais d'entretien des troupes qui fait maintenant l'objet de discussions avec nos amis allemands, en dépit des clauses du Traité de Bruxelles relatives à la balance des paiements. Il me semble que c'est sur ce genre de questions que notre assemblée peut se pencher. Ces difficultés pourraient d'ailleurs être examinées en dehors de l'Assemblée pour essayer d'y trouver des remèdes

Mr. Dodds-Parker (continued)

I certainly welcome all Ministers who have been good enough to come here to offer us information and sympathy. Mr. Michaud has gone into that in some detail. I have been surprised, during just over a year while I have been a member of the Assembly, that Ministers do not attend more often. It is the only parliamentary assembly in Western Europe in which the Six and the United Kingdom work together with NATO. Parliamentarians should work within the Council of Europe towards a united European assembly. That is the objective of all of us parliamentarians. Again, we as delegates could do more, always provided we are kept informed. We must keep our work going within our national parliaments. If we cease to do that, our value to the Assembly here is that much the less. We as delegates might well follow up resolutions passed here more than we have done hitherto. I think that we might stress this more in our respective parliaments. Too often we find that our resolutions are noted by Ministers, and are probably filed away. It is our job as members of parliament to bring them constantly to the attention of Ministers, because my feeling is that delegates here form a European "consensus", to use the jargon of the day.

They often seem to be ahead of governments in talking of the major issues. The Ministers could, if they wished, use this Assembly more if they saw the value of enlisting our aid in putting their point of view, for we stand between governments and public opinion in our countries. Before this rostrum, the first bench is labelled *Banc des Ministres* but it is occupied usually only by a few Ministers in orbit. More often it is occupied by an apogee or perigee of some of the distinguished civil servants who order so much of our affairs in the world. Having been a junior and undistinguished civil servant at one time, I have a good idea of the importance of the work they do in trying to keep parliamentarians straight.

Among the Ministers who came this week was Mr. George Thomson. Possibly the impact of the words that he was allowed to say by his government or the Council of Ministers depended more

on the fact that he is a well known good European, as so many of the Ministers who have addressed us have been. That is the important thing to this Assembly. If Ministers have been members of it and are well known good Europeans, their words have much more impact.

The speed of events needs greater concentration of decision making. Ever since the civil war in Britain and the European wars in our lifetime, there has been a conflict between the executive and parliamentary institutions and this will continue for all time. But I appeal to the Ministers to take this motion seriously and in particular I appeal to governments to show greater sympathy to the presence of their elected colleagues. It is so easy, when a Minister, to forget about those nuisances of assemblies. We will continue to work loyally on the political aspects of our joint problems. The assembly comes between governments and people and we can do a great deal, given sympathetic information, in our countries and make suggestions of how to bridge our divisions.

The NATO problems are of prime importance to the future structure of Europe, particularly in the next ten years. The ELDO crisis was one in which the Assembly might have been of value had we been meeting a month ago. There is a great goodwill towards the European ideal in the Assembly and we have all supernational loyalties in a world in which a number of people do not trust the word "supernational". If we are told that consultation is not within our terms of reference, at least we ask the Ministers to give us decisions before someone has told them to the newspapers or in a television interview, as happens with much information today. Let them give us a chance here to discuss these affairs jointly and in our national parliaments before the finalisation of decisions. Any Ministers or governments who do this will find a great and ready response from the Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kershaw.

Mr. KERSHAW (United Kingdom). — I add my support to the proposal that the Assembly should be consulted before decisions are taken

M. Dodds-Parker (suite)

entre amis dignes de confiance et élaborer l'ébauche de solutions politiques acceptables par tous nos pays.

J'accueille certes chaleureusement tous les ministres qui ont bien voulu venir ici pour nous renseigner et nous assurer de leur sympathie. M. Michaud s'est assez longuement étendu sur cette question. Depuis un peu plus d'un an que je suis membre de cette assemblée, je suis surpris que les ministres ne participent pas plus souvent à ses débats. C'est pourtant le seul organisme parlementaire d'Europe occidentale au sein duquel les Six et le Royaume-Uni travaillent côté à côté avec l'O.T.A.N. Les parlementaires devraient pousser le Conseil de l'Europe à créer l'assemblée européenne unifiée qui est leur objectif à tous. En tant que délégués, nous pourrions faire davantage, à condition, toujours, d'être tenus au courant. Il faut poursuivre notre travail au sein de nos parlements nationaux. Le jour où nous ne le ferons plus, notre présence à l'Assemblée sera bien moins utile. Nous pourrions donner plus de suite aux résolutions adoptées ici, les signaler davantage à l'attention de nos parlements respectifs. Nous constatons trop souvent que les ministres prennent acte de nos résolutions et se contentent probablement ensuite de les classer. Il nous incombe, en tant que parlementaires, de les porter constamment à leur attention, car elles reflètent, à mon sens, un consensus européen, pour utiliser un terme à la mode.

Cette assemblée semble souvent aborder avant les gouvernements les grands problèmes de l'heure. Les ministres pourraient l'utiliser davantage s'ils voyaient à quel point nous pouvons appuyer leurs thèses, puisque nous nous trouvons placés entre les gouvernements et l'opinion publique de nos pays. Le premier banc devant cette tribune s'appelle «le Banc des Ministres», mais il n'est généralement occupé que par un nombre très restreint de ministres. Le plus souvent, on y voit siéger quelques-uns de ces fonctionnaires distingués qui règlent un si grand nombre de nos affaires dans le monde. Ayant moi-même, été en mon temps, jeune et modeste fonctionnaire, j'ai quelque idée du grand travail qu'ils accomplissent pour essayer de tenir les parlementaires informés.

Au nombre des ministres qui sont venus cette semaine se trouvait M. George Thomson. L'effet des déclarations qu'il a été autorisé à faire par son gouvernement ou par le Conseil des Minis-

tres tient peut-être avant tout à la réputation de bon Européen qu'il partage avec tant de ministres qui sont venus nous parler ici. C'est ce qui importe à cette assemblée. Si un ministre a fait partie de cette dernière et est connu pour son esprit européen, ses paroles ont bien plus de retentissement.

La cadence des événements nécessite une plus grande concentration du pouvoir de décision. Depuis l'époque de la guerre civile en Grande-Bretagne et depuis les guerres européennes que nous avons vécues, il y a toujours eu conflit entre l'exécutif et les institutions parlementaires et il en sera toujours ainsi. Mais j'exalte les ministres à prendre cette proposition de recommandation au sérieux et j'exalte en particulier les gouvernements à faire plus de cas de la présence ici de leurs collègues élus. Il est si facile, lorsqu'on est ministre, d'oublier les institutions gênantes que sont les assemblées. Nous continuerons à nous pencher loyalement sur les aspects politiques de nos problèmes communs. L'Assemblée intervient entre les gouvernements et le public et nous pouvons, à condition d'être cordialement informés, faire beaucoup dans nos propres pays, et formuler des suggestions sur la manière de surmonter nos divisions.

Les problèmes de l'O.T.A.N. revêtent une importance capitale pour la structure future de l'Europe, en particulier dans les dix prochaines années. L'Assemblée aurait pu jouer un rôle utile dans la crise du C.E.C.L.E.S. si elle s'était réunie il y a un mois. Il existe beaucoup de bonne volonté dans cette assemblée à l'égard de l'idéal européen et nous nourrissons tous des fidélités supranationales dans un monde où le mot «supranational» n'inspire pas confiance à tout le monde. Si on nous dit que la consultation sort de nos attributions, nous demandons au moins aux ministres de nous communiquer leurs décisions avant qu'elles ne paraissent dans la presse ou soient annoncées à la télévision, comme cela arrive si souvent à l'heure actuelle. Qu'on nous donne l'occasion de délibérer de ces affaires en commun ici et dans nos parlements nationaux avant qu'elles fassent l'objet de décisions définitives. S'ils le font, les ministres ou les gouvernements constateront que l'Assemblée est toute prête à leur offrir son concours. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kershaw.

M. KERSHAW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à appuyer la proposition visant à ce que l'Assemblée soit consultée avant qu'aucune dé-

Mr. Kershaw (continued)

about the crisis in our affairs. The special right we have to be consulted rests not only upon the text of the agreement but also on the automatic assistance obligation which lies upon us all to come to each other's help. That is what the political debate is about in the NATO crisis. It concerns whether there should be automatic assistance or whether it should be at the free will, untrammelled by previous agreements, of individual countries. This goes to the heart of the matter and it is one on which the Assembly and other assemblies connected with NATO and the West should be consulted.

I am not sure how it will be done. I do not think the recommendation makes it clear. I understand that the Assembly will be consulted through the competent Committees — or we hope that it will be. The competent Committees will consult in private with the Ministers concerned but these Committees might be too expert to go to the heart of the matter. This is not a technical matter where we can leave the thing to experts. We should not try to usurp the functions of the technical, military and other experts and should concentrate on the political side, which is the fundamental one.

I wonder what the timing will be of our consultation if it takes place. Unless a special session is called, we shall not meet again until December, by which time decisions of greatest importance may well have been arrived at and unable to be reversed. Perhaps this is our chance to say something about the political aspect. I do not break new ground in repeating what has been said — that we hope that the Western Alliance will continue to function. The Alliance is being disrupted by the views of the President of France but one must recognise that he has some truths on his side.

It is true that the tension with Russia is falling, and we welcome that. It is also true that, if we can increase friendship with Russia, we will bring immense benefits to Europe and, more important, to areas outside where our countries have influence. Where I believe that his view is untrue is in the belief that it is necessary to destroy NATO in order to enjoy these benefits.

I believe that it is untrue that Russia is a satisfied power. I do not believe that, in the context of her engagement for the leadership of the communist world, it is possible for the Russian leaders to reduce pressure. Pressure has merely been removed where we are strong — in Europe — and has been increased where we have not been so able to take care of ourselves. If we were to relax our stand in Europe we would find the pressure there increasing.

It is also untrue that we must expect the United States shortly to leave Europe to fend for itself. The common strategic position will make that impossible for her in the foreseeable future. I think that it is also untrue that United States predominance in the Alliance is so great that it menaces the individuality and integrity of our countries. Even if it were true, the way to overcome it is not by balkanising Europe, for only a united Europe would be able to make noises equal to those of which the United States is capable.

It is also, I believe, untrue that national sovereignty demands that we should have national control of our forces or our political conditions. Indeed, no country has, quite apart from anything else. From the military point of view, unless reactions by countries are guaranteed they are not credible and may not deter. It is possible to argue that the reluctance of Britain to engage herself firmly in 1914 may have been a contributory factor to that war. It is beyond dispute that, had it been known in 1939 what position the United States would take, even Hitler would have been deterred. To return to that state of affairs would be against the wishes of almost every member of this Assembly.

What deductions should we draw from these things that we want Ministers to take into consideration? One is that the Assembly should move its place of meeting. It seems to me that perhaps we are not very welcome here — at least the ideas we put forward are not necessarily welcome. If we are to perform our duty as a parliamentary accompaniment to the Western Alliance, we must do so in close conjunction wherever the NATO Council may find itself.

If, as appears likely from what we know, the NATO Council proposes to move, this Assembly must move too. I should like this Assembly to ask our Council to bear in mind that this will be a necessary concomitant to any change. I also wish our Council to realise that whilst we agree that our military posture should remain intact we cannot,

M. Kershaw (suite)

cision ne soit prise à l'égard de la crise dans laquelle nous nous trouvons. Le droit particulier que nous avons d'être consultés découle non seulement du texte du traité, mais également de l'obligation d'assistance mutuelle automatique qui nous incombe à tous, car c'est sur elle que porte le débat politique sur la crise de l'O.T.A.N. Il s'agit en effet de savoir si l'assistance doit être automatique ou bien volontaire, c'est-à-dire libre de tout accord préalable entre les pays. C'est là le cœur du problème et c'est là-dessus qu'il convient de consulter l'Assemblée, de même que les autres assemblées liées à l'O.T.A.N. et à l'Occident.

Je ne saurais dire comment cela se fera. Je ne crois pas que la recommandation le précise. Je crois comprendre que l'Assemblée sera consultée par l'intermédiaire des commissions compétentes — du moins nous l'espérons. Les commissions compétentes auront des consultations privées avec les ministres intéressés, mais peut-être ces commissions sont-elles trop spécialisées pour aller au fond des choses. Il ne s'agit pas ici d'une question technique que l'on puisse laisser aux experts. Nous ne devrions pas tenter d'usurper les fonctions des experts techniques, militaires et autres, mais nous consacrer à l'aspect politique, qui est essentiel.

Je me demande quand se placera cette consultation éventuelle. A moins de convoquer une session spéciale, nous ne nous réunirons pas avant décembre et il est bien possible que des décisions de la plus grande importance, des décisions irréversibles, aient été prises entre-temps. Peut-être faut-il saisir cette chance d'aborder la question politique. Il n'y a rien d'original à dire, une fois de plus, que nous espérons que l'Alliance occidentale continuera de fonctionner. Elle a été secouée par les déclarations du Président de la République Française, encore qu'il y ait quelque vérité dans ce qu'il a dit.

Il est exact en effet que la tension avec la Russie s'atténue, et nous nous en félicitons. Il est également vrai que si nos relations amicales avec la Russie se développaient, l'Europe et, qui plus est, les régions extra-européennes sur lesquelles nos pays exercent une influence, en tireraient d'immenses avantages. Là où le Général de Gaulle se trompe, à mon sens, c'est quand il croit qu'il faut détruire l'O.T.A.N. pour jouir de ces avantages.

Je ne crois pas que la Russie soit une puissance satisfaite de ce qu'elle a. Etant donné sa position de chef de file du monde communiste, il ne semble pas que ses dirigeants puissent relâcher leur pression. En réalité, la pression ne s'est relâchée que dans les régions où l'Occident est fort, c'est-à-dire en Europe, mais a augmenté partout où nous n'avons pas aussi bien protégé nos intérêts. Si nous venions à flétrir en Europe, nous verrions que la pression s'y accroîtrait aussi.

Il n'est pas exact non plus que les Etats-Unis s'apprêtent à laisser l'Europe se défendre seule. La stratégie commune les en empêchera encore longtemps. A mon sens, on ne peut pas non plus dire que la prééminence des Etats-Unis dans l'Alliance aille jusqu'à menacer l'individualisme et l'intégrité de nos pays. A supposer que cela soit vrai, le remède n'est pas de balkaniser l'Europe, car seule une Europe unie pourrait parler aussi haut que les Etats-Unis.

De plus, je ne crois pas que la souveraineté nationale exige un contrôle national de nos forces ni de notre situation politique. Ce n'est d'ailleurs le cas d'aucun pays. D'un point de vue militaire, la crédibilité et donc le pouvoir de dissuasion des réactions de nos pays seront faibles si ces pays ne se sont pas engagés à réagir. On peut aussi fort bien dire que la guerre de 1914 a été favorisée par la réticence de la Grande-Bretagne à s'engager expressément. Il est indéniable que si l'on avait connu, dès 1939, la position qu'allaient prendre les Etats-Unis, Hitler lui-même aurait hésité à agir. Un retour à cet état de choses irait à l'encontre des désirs de la plupart des membres de cette assemblée.

Quelles conclusions devons-nous tirer de ce que nous proposons à l'attention des ministres? Tout d'abord, que le siège de l'Assemblée doit être transféré. Il me semble que nous ne sommes pas tellement les bienvenus ici, ou tout au moins que nos idées n'y sont pas nécessairement bien accueillies. Si nous voulons remplir notre tâche de complément parlementaire de l'Alliance occidentale, nous devons rester en liaison étroite avec le Conseil de l'O.T.A.N. où qu'il se trouve.

Si, comme il est probable, le Conseil de l'O.T.A.N. entreprend de se transférer ailleurs, notre assemblée devra se déplacer elle aussi. J'aimerais que l'Assemblée prie le Conseil des Ministres de ne pas oublier que c'est le corollaire de tout changement. Il faudrait aussi que le Conseil des Ministres comprenne qu'à notre avis, notre

Mr. Kershaw (continued)

today, rest only on that. We ought to make an approach to the Warsaw Powers in order to see whether a détente cannot be reached.

I, personally, do not build too much on those hopes of an immediate détente. I cannot see that the communist governments have anything very much to gain by coming to an agreement with us, but it is true, nevertheless, that the burden of the cold war lies heavy on the shoulders of their peoples. Docile and disciplined though they are, they must wish for greater ease and plenty, and indeed we know they do. If by some diplomatic means we can make it clear not only to the governments, but also have it brought as far as possible to the attention of their peoples that we really are eager for peace, I believe we may force even those harsh régimes to give way increasingly to a more peaceful and more ordered existence for Europe.

I hope that those considerations will be borne in mind in the deliberations of the Council of Ministers and that we will have the opportunity, before decisions are taken, to be consulted and to express our views.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I shall speak very briefly, firstly in order to support the recommendation made by our colleague Mr. Goedhart, about which I intended to speak yesterday, had any objection been voiced ; and secondly, in order to support Mr. Michaud's report, especially where he referred to the need to strengthen the WEU secretariat.

It is my opinion that the secretariat needs strengthening : for several years past, it has been obvious that the goodwill, the intelligence, the zeal and diligence of the secretariat merit support, particularly if, as Mr. Goedhart's motion suggests, the tasks entrusted to WEU are to be increased.

Thirdly, I should like to add my appeal (the last but not the least) for closer co-operation between the Council and the Assembly. I should like to point out, Mr. President, that there have for some

time — for nearly five years now — been signs of a regression in the political functions of the parliamentary assemblies, matched by a general political regression. It is obvious to everyone that we are reverting to individual action, to a system of bilateral relations, and are restoring structures formerly considered outmoded. Since the postwar period, when the need for multilateral relations and the importance of enabling public opinion to be expressed through the machinery of parliamentary assemblies became glaringly apparent, we have passed into a period of stagnation and have since witnessed a steady disruption of parliamentary functions. This is truly deplorable, a call as it were, to the Council of Ministers to do its duty. What we need are not disputes between parliamentarians and Ministers, but valid political discussion of use to the Ministers themselves, who, if they wish to exercise power and to maintain the structures through which to implement both their domestic and their foreign policies, must bear in mind that the parliamentary assemblies set up by our institutions must be revived and vested with responsibilities. We need, I repeat, not sterile polemics, but a sharing of responsibilities such as we have not witnessed for some time past.

I have all due respect for diplomacy, it still has a part to play in relations between the peoples, but its rôle in the modern world has changed. Diplomacy can no longer be, as it once was, an instrument wielded by the Head of State or the Sovereign as a means of usurping or by-passing public opinion. Certain situations which have arisen lately might likewise have been by-passed : if the parliamentarians had been more active even in minor international assemblies, and if democracy had been more of a reality and had shouldered its enormous responsibilities in such matters as relations with newly independent peoples, then we should possess European institutions better fitted to perform the functions which Europe ought to perform, so enhancing the status of Europe in world history and politics.

M. Kershaw (suite)

position militaire doit rester ce qu'elle est, mais que cela ne suffit pas à l'heure actuelle. Il nous faut aussi entrer en relations avec le Pacte de Varsovie pour voir si une détente ne serait pas possible.

Personnellement, je ne me fais pas trop d'illusions quant à une détente immédiate. Je ne crois pas que les gouvernements communistes aient grand intérêt à s'entendre avec nous, encore que le poids de la guerre froide pèse lourdement sur les épaules de leurs peuples. Si dociles et disciplinés que soient ces derniers, ils désirent, nous le savons bien, un peu plus d'abondance et de bien-être. Si, par les voies diplomatiques, nous pouvons faire savoir clairement, non seulement aux gouvernements, mais, dans toute la mesure du possible, aux populations, que nous voulons sincèrement la paix, je crois que nous pourrons forcer ces régimes, si sévères soient-ils, à ouvrir à l'Europe la voie d'une existence plus paisible et plus ordonnée.

J'espère que le Conseil des Ministres tiendra compte de ces considérations, au moment de ses délibérations, et nous donnera la possibilité d'être consultés et d'exprimer nos vues avant que les décisions soient prises.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je prends la parole — et je serai très bref — tout d'abord pour appuyer la recommandation présentée par notre collègue, M. Goedhart, en faveur de laquelle je me proposais de parler dès hier, si elle avait soulevé des objections, ensuite, pour appuyer le rapport Michaud et notamment la recommandation relative à la nécessité de renforcer le Secrétariat.

J'estime qu'il est vraiment indispensable de renforcer le Secrétariat de l'U.E.O. Depuis plusieurs années déjà, nous constatons que la bonne volonté, l'intelligence, le zèle et la diligence du Secrétariat méritent un appui, d'autant plus que les tâches qui incombent à l'U.E.O. devraient être élargies, comme du reste la proposition Goedhart nous le laisse présager.

En troisième lieu, je voudrais demander expressément (et si ma voix est la dernière à s'élever, elle ne sera pas la moins entendue) une collaboration plus étroite entre le Conseil et l'As-

semblée. Je tiens à souligner, M. le Président, que nous assistons, depuis quelque temps, depuis près d'un lustre, à une décadence des fonctions politiques des assemblées parlementaires et que cette décadence coïncide avec une régression politique générale. Nous pouvons tous constater qu'on en revient à l'action individuelle, qu'on en revient à un système de relations bilatérales et que l'on restaure tous les processus politiques que l'on croyait périmés. Après les années qui ont suivi la guerre, après l'époque où s'est manifestée de façon éclatante la nécessité d'établir des rapports multilatéraux et de permettre à l'opinion publique de s'exprimer par le truchement des institutions parlementaires, nous avons connu un temps mort, puis un décalage progressif des fonctions parlementaires. Cette évolution est vraiment déplorable et devrait, en quelque sorte, rappeler le Conseil des Ministres à ses devoirs. Entre parlementaires et ministres, le dialogue ne doit pas tourner à la polémique; ce doit être un dialogue de grande valeur politique, un dialogue nécessaire aux ministres eux-mêmes. S'ils veulent exercer un certain pouvoir, s'ils veulent maintenir les institutions qui leur permettent de mettre en pratique leur politique intérieure aussi bien qu'externe, les ministres ne doivent pas oublier qu'il faut revivifier les assemblées parlementaires, constituées par nos institutions, et leur donner des responsabilités. Ce que nous voulons, ce ne sont pas, je le répète, des polémiques stériles, c'est un partage des responsabilités qui n'existe plus depuis longtemps.

J'ai pour la diplomatie le respect qui lui est dû; j'estime qu'elle demeure nécessaire dans la structure des relations entre les peuples; mais son rôle a changé dans le monde moderne. La diplomatie ne peut plus être, comme jadis, entre les mains du chef du gouvernement ou du souverain, l'instrument qui lui permet d'aller à l'encontre de l'opinion publique ou de l'ignorer. Nous aurions pu également, ces derniers temps, ignorer certaines situations. J'estime que, si l'action des parlementaires s'était fait sentir davantage jusque dans nos modestes institutions multinationales, si la démocratie avait été une réalité plus vivante et si elle avait assumé les responsabilités considérables qui lui incombent dans des domaines tels que ceux des rapports avec les peuples qui ont récemment accédé à l'indépendance, nous disposserions d'institutions européennes plus conformes à la fonction qui devrait être celle de l'Europe, et l'Europe aurait pris une place plus importante dans l'histoire et dans la politique mondiale.

Mr. Montini (continued)

This suggests, I think, that the Council of Ministers, and therefore the Assembly, should assume greater responsibilities with regard to relations with other multilateral organisations. How can we be represented, as we wish to be, in the world of multilateral and international institutions unless this Assembly takes a decision which the Council of Ministers may accept and submit as the common will of our peoples?

Lastly, the preceding speaker proposed that we should change our seat, saying that it is awkward for us here, and that we ought therefore to follow NATO in the event of its moving elsewhere. I am opposed to this. It would represent a failure of our duty to maintain contact with public opinion. It would be tantamount to renouncing, on behalf of public opinion, any attempt to influence the policy which can and should be adopted. Such is the function of WEU, the function of the Council, and we should be wrong to anticipate events and give the Council of Ministers, as it were, *carte blanche* to act in a way contrary to our desires.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

I would remind you that Mr. Harmel will be replying this afternoon to the questions which have been tabled.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly ; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council ; Political activities of the Council of Ministers ; Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (Reply of the Chairman-in-Office of the Council to Questions and Votes on the draft Recommendations and draft Order, Documents 374, 373 and 377).
2. Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.
3. A joint anti-submarine force (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 366).
4. Relations between the United States and Europe (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 368).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 12.10 p.m.*)

M. Montini (suite)

Il ressort, je pense, des idées que je viens d'exprimer que le Conseil des Ministres, et par conséquent l'Assemblée, devraient assumer davantage de responsabilités dans leurs rapports avec les organismes multilatéraux. Comment pouvons-nous être représentés comme nous voulons l'être au sein des institutions multilatérales et internationales si, jamais, notre assemblée ne réussit à prendre une décision que le Conseil des Ministres puisse considérer et présenter comme l'expression de la volonté commune de nos peuples?

Enfin, l'orateur qui m'a précédé à cette tribune a proposé de transférer le siège de l'Union, déclarant qu'il se sentait mal à l'aise ici et que nous devrions suivre l'O.T.A.N. si elle décide de transférer son siège en tout autre lieu. Je m'élève contre cette suggestion. Adopter cette attitude serait renoncer à maintenir, comme nous le devons, le contact avec l'opinion publique. Ce serait renoncer, au nom de l'opinion publique, à toute influence sur la politique qui peut et doit se faire. Pourtant, c'est bien là la fonction de l'U.E.O. et celle du Conseil. Malheur à nous si nous marchons plus vite que le temps et si nous remettons au Conseil des Ministres une sorte de carte blanche grâce à laquelle il pourrait accomplir facilement ce que nous ne voulons jamais voir se réaliser.

Merci, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

La discussion est close.

Je rappelle que M. le Président Harmel répondra cet après-midi aux questions qui lui ont été posées.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIIB, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil; Activités politiques du Conseil des Ministres; Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (Réponses du Président en exercice du Conseil aux questions posées et votes sur les projets de recommandations et de directive, Documents 374, 373 et 377).
2. Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.
3. Une force commune anti-sous-marine (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 366).
4. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 368).

Il n'y a pas d'opposition? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole? ...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 10*)

FIFTH SITTING

Wednesday, 15th June 1966

SUMMARY

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Adoption of the Minutes.2. Attendance Register.3. Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.
<i>Speakers : The President, Mr. Manlio Brosio (Secretary-General of NATO), Mr. de la Vallée Poussin, Sir Geoffrey de Freitas.</i>4. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council; Political activities of the Council of Ministers; Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty (<i>Reply of the Chairman-in-Office of the Council to Questions and Votes on the draft Recommendations and draft Order</i>, Docs. 374, 373 and 377). | <p><i>Speakers : The President, Mr. Harmel (Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council), Mr. Edwards.</i></p> <ol style="list-style-type: none">5. A joint anti-submarine force (<i>Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments</i>, Doc. 366).
<i>Speakers : The President, Lord Jellicoe (Rapporteur), Mr. Edwards, Mr. Bourgoin, Mr. Duynstee (Chairman of the Committee).</i>6. Relations between the United States and Europe (<i>Presentation of the Report of the General Affairs Committee</i>, Doc. 368).
<i>Speakers : The President, Mr. de la Vallée Poussin (Rapporteur).</i>7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting. |
|---|---|

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we shall now have the privilege of

hearing an address by the Secretary-General of NATO, Mr. Manlio Brosio.

I invite you, Sir, to come to the rostrum.

I call the Secretary-General of NATO.

Mr. Manlio BROSIOS (Secretary-General of NATO). — First and foremost, Mr. President, I should like to congratulate you on your election, which gives proof of the high regard in which you are held, and I should like to express my pleasure that you, Gentlemen, have re-elected a man so worthy to preside over your discussions.

As always, it gives me great pleasure to find myself in the stimulating and friendly atmosphere of your Assembly.

I last had the honour of addressing you on 16th November 1965. Since then, a number of events have taken place, particularly in connection with NATO, and you are doubtless expecting me to refer to them. However, before I give you my impressions on the latest developments in the Atlantic sphere, I should like to say that, on reading the reports of your Committees, I have once more been struck by the quality of these reports as regards both their subject matter and the balanced judgements they express.

1. See page 36.

CINQUIÈME SÉANCE

Mercredi 15 juin 1966

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

Interviennent : le Président, M. Manlio Brosio (Secrétaire général de l'O.T.A.N.), M. de la Vallée Poussin, Sir Geoffrey de Freitas.

4. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil; Activités politiques du Conseil des Ministres; Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord (*Réponses du Président en exercice du Conseil aux questions posées et votes sur les projets de recommandations et de directive*, Docs. 374, 373 et 377).

Interviennent : le Président, M. Harmel (Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil), M. Edwards.

5. Une force commune anti-sous-marinne (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 366).

Interviennent : le Président, Lord Jellicoe (rapporteur), M. Edwards, M. Bourgoin, M. Duynstee (président de la commission).

6. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 368).

Interviennent : le Président, M. de la Vallée Poussin (rapporteur).

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRESIDENT. — La séance est ouverte.

de cette séance, le Secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Manlio Brosio.

Je vous invite, M. le Secrétaire général, à bien vouloir venir à la tribune des orateurs.

La parole est à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. Manlio BROSIO (*Secrétaire général de l'O.T.A.N.*). — Je voudrais avant tout me féliciter avec vous, M. le Président, de votre élection qui est le témoignage de l'estime et du respect que vous suscitez et avec vous, Messieurs, d'avoir renouvelé le mandat d'un si digne modérateur de vos débats.

Me voilà de nouveau dans l'atmosphère stimulante et accueillante de votre assemblée où j'ai toujours plaisir à me rendre.

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous parler a été le 16 novembre 1965. Depuis lors, plusieurs événements se sont produits, surtout en ce qui concerne l'O.T.A.N., et vous vous attendez, sans doute, à ce que je vous en parle. Mais avant de vous dire mes impressions sur les récents développements dans le domaine atlantique, je voudrais dire qu'une fois de plus, en lisant les rapports de vos commissions, j'ai remarqué le grand intérêt de ces rapports tant en ce qui concerne leur objet que l'équilibre de leurs jugements.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRESIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRESIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous allons avoir le privilège d'entendre, au début

1. Voir page 36.

Mr. Manlio Brosio (continued)

In the report by Mr. de la Vallée Poussin on relations between the United States and Europe, prominence is given to the need for Europe to bridge the gaps existing in the financial, economic, technological, scientific and space research fields, as well as in that of responsibilities, between the countries of Europe taken individually and the United States of America. This is a very real problem which, in my opinion, is of interest not only to the European countries but also to our American NATO partners, since, and I have made this point on many occasions, only a more united and stronger Europe can be a genuine partner for the United States in the Atlantic Alliance. It is not my rôle to point out to our friends in the OECD the path they should follow, but I do consider that Mr. de la Vallée Poussin's proposal should be very carefully studied.

Mr. Radoux, who has submitted the disarmament report on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, stresses most forcibly the need to press on with the work already undertaken in the direction of general and complete disarmament, while adding realistically that any proposals should not affect the present balance of forces and must provide for satisfactory inspection measures. He also comes out in favour of an agreement on the non-dissemination and non-proliferation of nuclear weapons. This is a difficult question, since, while it is true that the NATO countries are, of their own accord, following a policy of non-proliferation of nuclear weapons, discussions are still continuing on the conditions necessary for entering into positive commitments with the USSR from which we could expect very little in return.

What I do consider imperative in this respect, is that NATO should arrive at the decisions which member countries consider the most desirable in the nuclear field principally on the basis of its defence requirements, without making the latter depend on the approval of the Soviet Union.

In his report, Mr. von Merkatz deals with a problem — that of ELDO — which is not only of technical and scientific, but also of political significance. In your draft Recommendation and in Recommendation 130, I see evidence of the practical effectiveness of your decisions, because the determination of governments to seek out a solution has certainly been influenced by the reaction

of European public opinion of which you are the distinguished representatives in your different parliaments.

Lord Jellicoe, in his report, deals with a purely military problem, and, since I have no specialised knowledge, I can only express the hope that the governments concerned will consider his views with all the attention they deserve.

As regards Mr. Bohy's report on the dimensions of Europe and more especially that of Mr. Sandys on the state of European security — France and NATO, I shall revert several times to these questions and therefore only mention them in passing at this stage.

I should now like to turn fairly briefly to the recent Ministerial Meeting, to the decisions taken at the meeting and to the post-Brussels prospects for the Alliance.

The unilateral decisions taken by one of the most important member countries regarding its participation in the military organisation of the Alliance have given and will continue to give rise to problems of supreme importance to the other member countries, which are likely to affect France's very position within the Alliance.

Developments in the international situation also lent special interest to the question of East-West relations.

As regards the organisation of the Alliance or, if you prefer, NATO's internal problems, there were two sets of questions. Decisions had to be taken and negotiations with France had to be initiated.

The decisions have been taken, and with remarkable speed. The governments concerned realised that the military organisation of the Alliance was essential for their security and that they could not suffer it to be weakened, even momentarily. It was accordingly decided that the countries best suited from the geographical point of view should be invited to accommodate the headquarters now situated in France, and I feel certain that the sense of responsibility of the governments concerned will prompt them to respond favourably. They will certainly not be influenced by vain threats levelled by Pravda against countries extending hospitality to the headquarters.

In the military sphere, use was made, so to speak, of the opportunity offered to decide on a streamlining of the command structure and on the establishment of an international military staff

M. Manlio Brosio (suite)

Dans le rapport de M. de la Vallée Poussin sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, on insiste sur la nécessité pour l'Europe de combler les décalages existants dans les domaines financier, économique, technologique, scientifique, spatial, et dans celui des responsabilités entre les Etats d'Europe pris isolément et les Etats-Unis d'Amérique. C'est un problème réel et un problème qui, à mon avis, est de l'intérêt non seulement des pays européens, mais aussi de nos partenaires américains dans l'O.T.A.N. En effet, je l'ai déjà dit maintes fois, c'est seulement une Europe plus unie et plus forte qui pourra être un véritable partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance atlantique. Ce n'est pas à moi d'indiquer à nos amis de l'O.C.D.E. la voie qu'ils devraient suivre, mais il me semble que la proposition de M. de la Vallée Poussin mérite une grande attention.

M. Radoux, qui a présenté le rapport sur le désarmement au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements souligne, avec vigueur, la nécessité de faire progresser les travaux entrepris en faveur d'un désarmement général et complet, ajoutant en même temps, avec réalisme, que toute proposition ne doit pas modifier l'équilibre des forces et doit être accompagnée de mesures de contrôle satisfaisantes. Il se prononce également en faveur de la conclusion d'un traité sur la non-prolifération et la non-dissémination des armes nucléaires. C'est un sujet très délicat parce que, s'il est vrai que les pays de l'O.T.A.N. poursuivent de leur plein gré une politique de non-prolifération des armes nucléaires, on discute encore sur les conditions nécessaires pour assumer vis-à-vis de l'Union Soviétique des engagements formels dont nous pourrions attendre bien peu en retour.

Ce qui me paraît, en tout cas, indiscutable en ce domaine, c'est que l'O.T.A.N. doit parvenir aux décisions que les pays membres considèrent comme le plus souhaitables dans le domaine nucléaire en se préoccupant surtout de ses exigences de défense sans faire dépendre celles-ci de l'approbation de l'Union Soviétique.

M. von Merkatz traite dans son rapport d'un problème — celui de l'ELDO — qui n'a pas seulement une importance technique et scientifique, mais aussi une importance politique. Je vois dans votre projet de recommandation et dans la Recommandation n° 130 une preuve de l'efficacité pratique de vos décisions, parce que la volonté des gouvernements de tâcher de trouver une solution

a sûrement tenu compte des réactions de l'opinion publique européenne dont vous êtes les éminents représentants dans vos parlements respectifs.

Lord Jellicoe présente dans son rapport un problème purement militaire, et je peux seulement souhaiter — puisque je ne suis pas un expert — que son avis soit considéré, avec toute l'attention qu'il mérite, par les gouvernements responsables.

Quant au rapport de M. Bohy sur les dimensions de l'Europe et, plus particulièrement, à celui de M. Sandys sur l'état de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N., j'y reviendrai à plusieurs reprises, c'est pourquoi je ne fais pour l'instant que les mentionner.

Je voudrais maintenant parler assez brièvement de la récente réunion ministérielle, des décisions qui y ont été prises et des perspectives qui se présentent à l'Alliance après Bruxelles.

Les décisions unilatérales d'un pays membre — et des plus importants — visant la participation de celui-ci à l'organisation militaire de l'Alliance posaient, et posent, des problèmes de tout premier ordre aux autres pays membres — qui sont de nature à affecter la position même de la France dans l'Alliance.

L'évolution de la situation internationale donnait aussi un intérêt particulier au problème des relations Est-Ouest.

Pour ce qui concerne l'organisation de l'Alliance — ou les problèmes intérieurs de l'O.T.A.N., si vous préférez — il y avait une double série de questions. Il y avait des décisions à prendre et des négociations avec la France à entamer.

Les décisions ont été prises, et avec une rapidité remarquable. Les gouvernements intéressés se sont rendu compte que l'organisation militaire de l'Alliance est essentielle pour leur sécurité et que l'on ne pouvait pas se permettre que celle-ci fût, même momentanément, affaiblie. On a donc décidé d'inviter les pays indiqués par leur situation géographique à accueillir les quartiers généraux à présent situés en France, et je suis sûr que le sens des responsabilités des gouvernements intéressés suggérera à ceux-ci une réponse favorable. Ils ne tiendront certainement pas compte des vaines menaces de la *Pravda* dirigées vers les pays qui auraient accueilli les quartiers généraux.

On a encore, dans le domaine militaire, profité, pour ainsi dire, de l'opportunité qui s'offrait pour décider une simplification de la structure des commandements, pour créer un état-major inter-

Mr. Manlio Brosio (continued)

for the Military Committee and finally, at the meeting of the Fourteen, to agree on the advisability of co-locating the Council and the Military Committee. As to the headquarters of the Council and of the international staff, in a preliminary exchange of views the fourteen countries recognised the pertinence of this question and decided that a decision could be deferred until October.

As regards the negotiations with France, agreement was reached on the procedure, or more precisely on the means of deciding on the appropriate procedures, and the principle was recognised that it was for the Council to establish these procedures according to subject.

The Press has therefore been speculating on who won and who lost at Brussels. I must say that I do not see the question in this light. Firstly, we are referring here to questions of procedure which are, by their very nature, preliminary, and in respect of which, in my opinion, an honourable compromise was reached. However, the acid test for the Alliance as a whole and for its members will be the substance of the discussions which are to be held and their final result. As regards the substance of the questions to be discussed, I do not think that it is possible to speak in terms of winners or losers. If we succeed in achieving effective co-operation between all the allies, then we shall all have benefited, by which I mean that the Alliance as a whole will have benefited. If we do not succeed, we shall still try to ensure that NATO retains all its effectiveness by means of appropriate arrangements. In this respect, I should like to add that in Brussels the common approach and the basic solidarity of the fourteen countries was clearly evident, not *against* anyone but *in favour* of a degree of co-operation which they rightly consider, judging by recent events, to be more necessary than ever.

Mr. Sandys' report contains a detailed record of the French moves and their consequences, and also analyses the situation to which they have given rise in several fields. This is a document which deserves serious study and in which its author has forcefully set out his opinions. I should like particularly to refer to his political conclusions when I deal with the question of East-West relations later on in my address. I myself have always refrained from expressing an opinion and from passing judgement on the decisions of the French Government. I feel that this is only natu-

ral in view of my position as Secretary-General of NATO. My task is to seek out practical and generally acceptable solutions to the problems which have arisen and I would personally be in favour of avoiding all recrimination and of following the Latin adage : *Quod factum tege, quod futurum rege*. You obviously have a different rôle ; it is that of parliamentarians who have the right and the duty to express their personal views, thereby making a valuable contribution to the discussion and solution of the problems at issue. This being said, however, I should like to make one remark here, before the Assembly of the Western European Union. I am aware that you are concerned, quite naturally, as I have already indicated, with the uneven distribution of power between the American and the European section of the Atlantic Alliance. I can but point out that the inevitable consequence of the French initiatives will be an accentuation of this unbalance, since the European section of the Alliance will only be able to reckon with a reduced contribution from France. It is my belief that if, in the place of unilateral decisions, there had been a general discussion in the Council, the result could have been different and more satisfactory to the European countries.

I have just mentioned Europe and this brings me to the report by Mr. Bohy on the dimensions of Europe. There is much talk at present of Europe as an idea and of European unity. This idea is sometimes given different meanings, and in my opinion, it calls for clarification. One concept of Europe is the geographical concept. Another is the political concept as seen at the start of the post-war European movement. In the past, any reference to the unity of Europe was always intended to convey the image of an association of free countries, linked by the determination to build a single unit. Whether this unit was to be supranational or multinational is beside the point here. The fact remains that there was to be a common endeavour, directed towards the achievement of a united Europe bound by common political and ideological frontiers. What are these ideological frontiers ? Simply those of a civilisation ruled by freedom to appraise and the exercise of the critical faculty.

We now hear about a Europe comprising countries which, though European, do not at present share in the common heritage of European civilisation : the countries of the East. The concept in this case is quite different, not of a united Europe but of an integral Europe, unity being possible

M. Manlio Brosio (suite)

national du Comité militaire et enfin tomber d'accord, dans la réunion des Quatorze, sur l'opportunité d'installer le Comité militaire au même lieu que le Conseil. Pour le siège de celui-ci et du secrétariat, les Quatorze, dans une discussion préliminaire, sont tombés d'accord pour reconnaître que la question se posait et pour conclure qu'une décision à ce sujet pouvait être remise à octobre.

Quant aux négociations avec la France, on s'est mis d'accord sur la procédure ou plus exactement sur les moyens pour établir les procédures appropriées, le principe ayant été retenu que ce sera au Conseil permanent d'établir celles-ci selon les matières.

Qui donc, s'interroge la presse, a été le perdant et qui a été le gagnant à Bruxelles ? Je dois dire que je ne partage pas cette façon d'envisager la question. Premièrement, on considère ici des questions de procédure qui sont, de leur nature même, préliminaires, et où un compromis honnête, à mon avis, a été réalisé. Mais le vrai test, pour l'Alliance toute entière comme pour ses membres, sera constitué par le fond des discussions qui vont s'ouvrir et par leur résultat final. Dans ce domaine, dans le domaine du fond des matières à discuter, il ne me semble pas que l'on puisse parler de gagnants ou de perdants. Si nous réussissons à établir une coopération efficace entre tous les alliés, tous y auront gagné, c'est-à-dire l'Alliance entière y gagnera ; si nous n'y parvenons pas, nous tâcherons également de garder à l'O.T.A.N. toute sa force par les arrangements nécessaires. A ce propos, je dois dire qu'à Bruxelles, on n'a pas pu ne pas remarquer l'unité des points de vue et la solidarité de base des Quatorze, non pas contre n'importe qui, mais à la faveur d'une coopération que les événements récents leur font paraître, et bien justement, plus nécessaire que jamais.

Le rapport de M. Sandys contient un historique détaillé des initiatives françaises, de leurs répercussions, et il est aussi une analyse de la situation qui en résulte en plusieurs domaines. C'est un document digne de la plus grande considération dans lequel l'auteur a exprimé avec force ses jugements. Je voudrais mentionner, en particulier, ses conclusions politiques lorsque j'évoquerai, tout à l'heure, la question des rapports Est-Ouest. Quant à moi, je me suis toujours abstenu de toute appréciation et de tout jugement concernant les décisions du gouvernement français. Je crois que cela

est naturel, étant donné ma position de Secrétaire général de l'O.T.A.N. Ma tâche est de rechercher des solutions pratiques et acceptables pour tous aux problèmes qui ont été soulevés et, personnellement, je me sens plutôt enclin à éviter toute récrimination et à suivre le dicton des latins : *Quod factum tege, quod futurum rege*. Votre rôle naturellement est différent ; c'est celui de parlementaires qui ont le droit et le devoir d'exposer leur point de vue personnel en apportant de cette façon une contribution précieuse à la discussion et à la solution des problèmes. Mais ayant dit cela, je voudrais faire une remarque ici, dans l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Je vois, et c'est bien naturel, je l'ai déjà mentionné, que vous vous préoccupez du déséquilibre de puissance entre la partie américaine et la partie européenne de l'Alliance atlantique. Je ne peux qu'observer que la conséquence inévitable des initiatives françaises sera que ce déséquilibre ne pourra que s'accentuer, puisque la partie européenne de l'Alliance ne pourra plus escompter qu'une contribution réduite de la part de la France. Si, au lieu de prendre des décisions unilatérales, on avait entamé une discussion générale au sein du Conseil, je crois que le résultat aurait pu être différent et plus satisfaisant pour les pays européens.

Je viens de mentionner l'Europe et je voudrais me référer ici au rapport de M. Bohy sur les dimensions de l'Europe. En effet, on parle beaucoup ces temps-ci de l'idée d'Europe, de l'unité de l'Europe. Parfois, on utilise cette idée avec des significations différentes. Je crois qu'il faudrait éclaircir la signification de ces mots. Il y a une conception de l'Europe qui est sa conception géographique, il y a une conception de l'Europe qui est sa conception politique, comme elle fut envisagée dès le commencement du mouvement européen après la guerre. Or, quand on a parlé de l'unité de l'Europe, on a toujours voulu se référer à l'Europe des pays libres, liés par la volonté de bâtir une construction unitaire. Que cette construction unitaire fût supranationale ou multinationale n'est pas en cause ici ; le fait est qu'il s'agissait d'une entreprise commune visant à réaliser une Europe unie sur des bases politiques et idéales communes. Quelles sont ces frontières idéales ? Ce sont les frontières d'une civilisation où règne le libre examen et l'esprit critique.

Maintenant, on parle d'une Europe qui comprend aussi des pays qui sont européens, mais qui ne participent pas, à présent, à cet héritage commun de la civilisation européenne : les pays de l'Est. C'est une conception différente, ce n'est pas la conception d'une Europe unie mais d'une

Mr. Manlio Brosio (continued)

only where there is a common concept and a common will. More contacts between European countries in the economic and cultural fields, efforts to pull down the iron curtain can, naturally, all be excellent, provided that our security is ensured. I feel, however, that there should be no confusing the two notions which I have called united Europe and integral Europe, nor should the second be allowed to take precedence over the first. The ideas which I have just expressed reflect, if I am not mistaken, those embodied in Mr. Bohy's proposed recommendation.

To return to the Ministerial Meeting in Brussels, the question of East-West relations, to which I have referred, was, I would stress, given special prominence, which is only to be expected in view of the nature and origins of the Atlantic Alliance. It was created for the purpose of establishing a better balance, or rather the necessary balance with the Soviet Union and its associates. If this balance was necessary seventeen years ago, it is still necessary today. The Soviet Union, as stated in the communiqué, believes that it needs to increase its military resources and this cannot be disregarded by the NATO countries. In contrast, the tone of its foreign policy is more moderate than in the past. Nevertheless, this policy is an unbending one and seems to be becoming even more rigid where the German problem is concerned. The NATO countries must take all these factors, both positive and negative, into account. We have been invited from several sides to act boldly, and to seek a détente with the countries of the East. This is a good thing since all efforts in favour of peace are good, provided that there is no ambiguity. Above all, it should not be forgotten that, in this affair, the attitude of NATO has been conditioned by the attitude of the eastern countries. It should also be recalled — but is this really necessary? — that the Western Alliance demobilised their forces at the end of the war, while the USSR kept an impressive number of men under the colours. That was the starting point. If we now seem to see a certain change in the general attitude of the Soviet Union we must draw the inferences, but in doing so we must be cautious and realistic. It is desirable, as stated in the Brussels communiqué, that member countries should work towards improved relations between the peoples of Eastern and Western Europe by obtaining results in the cultural, economic, scientific and

technical fields. A distinction must, however, be made between the atmosphere and the substance of the problems; the authentic improvement of East-West relations is linked to that substance, namely to European security and the reunification of Germany. Every member of the Alliance has established contacts and held discussions with the eastern countries on this fundamental question. This is not only natural but useful, since each country gains impressions which it conveys to its partners in the Alliance during discussions in the Atlantic Council. However, while contacts and exchanges of views are initiated by individual countries, joint negotiations with the eastern countries would of necessity have to be concerted between the members of NATO. Such negotiations would call for close political co-ordination. Everybody is undoubtedly agreed on this point, particularly those who urge NATO to take the initiative towards a détente, since there can be no true détente without the unity of all the allied countries and without progress on the fundamental issues.

This is very clearly expressed in the chapter on political consequences which concludes Mr. Duncan Sandys' report and in which he says that no western initiative will have the slightest chance of success unless it is based on strength and unity of the Alliance. It is true that any détente has only resulted so far and can only result in the future from our strength and our unity. This point must, I feel, be stressed, since the desire of public opinion in our countries for peace and an improvement in the general situation is so great that there is sometimes muddled thinking in certain quarters concerning the relationship between the end and the means. Yet it must be clearly realised that true détente is the consequence of the solution of the basic political problems; that this solution may admittedly be furthered by an improved atmosphere; but that it would be the most dangerous of illusions to believe that real détente can be achieved without progress towards the solution of the differences separating East from West.

I should like to take the liberty of expressing the hope, and I do so not with the intention of polemising but solely to encourage the greater flow of ideas which we all need, that those who express general or abstract ideas should make them more specific. What exactly is meant by saying that the situation in the world has changed during the past eighteen years and that the necessary inferences must be drawn? — that there is

M. Manlio Brosio (suite)

Europe entière, car l'unité ne peut se faire que s'il y a une conception et une volonté communes. Que les contacts entre les différents pays européens dans les domaines économique et culturel soient plus grands, que l'on essaye de faire tomber le Rideau de fer peuvent être choses excellentes, naturellement, pourvu que notre sécurité soit assurée. Mais il ne faut pas, je crois, confondre les deux idées de ce que j'ai appelé l'Europe unie et l'Europe entière, ni faire passer au second plan la première au profit de la deuxième. Je trouve que les idées que je viens d'énoncer correspondent parfaitement à celle qui est exprimée dans la recommandation proposée par M. Bohy.

Pour revenir à la session ministérielle de Bruxelles, je voudrais souligner que les rapports Est-Ouest, que j'ai déjà mentionnés, y ont occupé une place de tout premier ordre et c'est bien naturel étant donné la nature et l'origine de l'Alliance atlantique. Elle est née pour créer un meilleur équilibre ou, pour mieux dire, l'équilibre nécessaire vis-à-vis de l'Union Soviétique et de ses associés. Si cet équilibre était nécessaire il y a 17 ans, il l'est encore aujourd'hui. L'Union Soviétique, comme le dit le communiqué, croit nécessaire d'augmenter ses ressources militaires et les pays de l'O.T.A.N. ne peuvent qu'en tenir compte. L'Union Soviétique, d'autre part, poursuit, de son côté, une politique étrangère au ton plus modéré qu'auparavant. En même temps, elle est très ferme, et on pourrait dire qu'elle se raidit pour ce qui concerne le problème allemand. Les pays de l'O.T.A.N. doivent tenir compte de tous ces facteurs, positifs aussi bien que négatifs. De plusieurs endroits, on nous invite à prendre des initiatives courageuses, à rechercher une détente avec les pays de l'Est. Tout cela est très bien parce que tout ce qui vise à la paix est bien, pourvu qu'il n'y ait pas d'équivoque. Il faudrait avant tout souligner que, dans toute cette histoire, l'attitude de l'O.T.A.N. a été fonction de celle des pays de l'Est. Mieux encore, il faudrait rappeler, mais est-ce vraiment nécessaire, que les alliés occidentaux ont démobilisé à la fin de la guerre, tandis que l'U.R.S.S. gardait des forces armées imposantes. Tout est né de ce fait-là. Si donc, aujourd'hui, nous croyons discerner une certaine évolution dans l'attitude générale de l'Union Soviétique, il conviendrait d'en tirer les conséquences, pourvu que cela soit fait avec prudence et réalisme. Il est bien, comme le dit le communiqué de la réunion de Bruxelles, que les pays membres s'attachent à améliorer les relations entre les peuples de l'Europe

orientale et ceux de l'Europe occidentale en obtenant des résultats dans les domaines culturel, économique, scientifique et technique. Mais il ne faut pas confondre l'atmosphère et la substance des problèmes ; l'amélioration réelle des relations Est-Ouest est liée à cette substance, c'est-à-dire à la sécurité européenne et à la réunification de l'Allemagne. Sur cette question fondamentale, tout membre de l'Alliance a des contacts et des échanges de vues avec des pays de l'Est. Tout cela n'est pas seulement naturel, mais utile, parce que chaque pays en rapporte des impressions qu'il fait connaître aux autres membres de l'Alliance dans les consultations au sein du Conseil atlantique. Si, toutefois, les contacts et les échanges de vues sont individuels, des négociations d'ensemble avec les pays de l'Est ne pourraient qu'être concertées entre les pays de l'O.T.A.N. Ici, il est nécessaire de parvenir à une étroite coordination politique. Je crois d'ailleurs que, sur ce point, tout le monde est d'accord, et surtout ceux qui incitent l'O.T.A.N. à prendre des initiatives visant à la détente, parce qu'il ne peut y avoir de vraie détente que dans l'unité de tous les pays alliés et dans le progrès des problèmes de base.

De toute évidence, ceci est très bien exprimé dans le chapitre sur les conséquences politiques que l'on trouve à la conclusion du rapport de M. Duncan Sandys, là où il dit qu'aucune initiative occidentale ne pourrait avoir la moindre chance de succès si elle ne se fondait sur la force et l'unité de l'Alliance. Et, en effet, la détente n'a été jusqu'ici et ne pourra être demain que le résultat de notre force et de notre unité. Il faut, je crois, souligner cette idée parce que la volonté de paix et d'amélioration de la situation générale est si grande dans nos opinions publiques que certains milieux n'ont pas toujours les idées très claires quant à la relation entre la fin et les moyens. Il faut au contraire avoir bien clair à l'esprit que la vraie détente est le résultat de la solution des problèmes politiques de base ; que celle-ci peut, il est vrai, être favorisée par une meilleure atmosphère, mais que ce serait la plus dangereuse des illusions de croire que l'on puisse parvenir à une détente réelle sans faire des progrès vers une solution des problèmes qui séparent l'Est de l'Ouest.

Permettez-moi de dire, et je le dis sans aucune volonté polémique, mais uniquement pour obtenir une plus grande contribution d'idées, qui nous est nécessaire à tous, que je souhaite que ceux qui expriment des idées générales ou abstraites les précisent mieux. Que veut-on dire exactement quand on affirme que la situation mondiale a changé dans les derniers dix-huit ans et qu'il faut

Mr. Manlio Brosio (continued)

a need to take the initiative vis-à-vis the countries of the East ?

What kind of inferences, what kind of initiative ? Far be it from me to start a debate. My wish is to cull ideas, to weigh them, to examine them and to adopt them wherever appropriate. However, this flow of ideas must come, above all, from enlightened public opinion, parliaments and governments. This is the privilege and duty of our freely organised society. The experts may sometimes need the imagination and the dynamism which are the purview of political leaders. However, these must propose definite measures, practical steps. In the field of East-West relations, there is certainly no lack of goodwill on the part of the West. We must be clear in our minds on this point. We are prepared to exercise this goodwill, and even to multiply it twofold, to achieve lasting peace. There must be no question, however, of starting negotiations by unilateral and gratuitous concessions to the other side. My respect for Soviet diplomacy is far too great to allow me to doubt, even for an instant, that it would accept our largesse and start negotiations from there. Lucid ideas about what to bargain for are therefore essential, since any true negotiation is manifestly a matter of give and take and agreements which do not reflect mutual interests cannot be viable. Concrete proposals must therefore be discussed and all generalising abandoned. Any concrete proposals on disarmament should first be discussed by the western countries participating in the Geneva Conference and by the latter and the NATO Council, in accordance with a procedure and a method which have proved fruitful in the past.

It is essential however that, in every sphere, our desire to advance along the road to a détente should be matched by the realism needed to initiate useful negotiations. Our plans and proposals must ensure parallelism between progress made on either side and between progress made in the general field of relations with the USSR and that made with the problem of Germany and European security. These ideas are set down in paragraph 11 of the Brussels communiqué.

Gentlemen, in concluding, I should like to say how very pleased I am to be among you. NATO and WEU are closely linked. Your organisation is mainly political in character and it is this political aspect which prevails in your Assembly. The dimensions and responsibilities of NATO are different and above all it has a military organisation. I view the contacts and co-operation between our two organisations as pragmatic and giving rise to exchanges of information and views such as those which are taking place today. I believe, above all, that the relationship between these two bodies should be established at government level ; in other words I believe that you, with your experience and your authority, should influence your governments along the lines which you favour and which you consider most beneficial to the common cause, which is the defence and unity of the European countries in NATO.

I should like to end on a note of optimism, moderated and extremely realistic optimism. I can assure you that I am more than aware of the difficulties with which we are now confronted. These difficulties are manifold : political, technical and financial. They are far from insignificant. But it is because of the extent of these difficulties that the healthy reaction of NATO is encouraging. Our organisation is showing that it can face up to this difficult period better than its adversaries would have believed.

Believe me, Gentlemen, we can be fully confident in NATO and in its future. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Brosio, for your kind remarks about my re-election as President of this Assembly. The Assembly has a vitally important rôle to play and, thanks to the confidence shown in me by my colleagues, I shall be in a position to direct its work with all the authority demanded by the nature of the tasks devolving on it.

I would like to thank you, on behalf of all my colleagues, for the frankness and clarity of your remarks about the part which could and should be played by Europe as the hearth and home of freedom and human dignity, as also about the nature of the soviet world and the implications of this basic concept. Permit me to assure you, Mr. Brosio, that this Assembly hopes that you will continue, in future, to lend it the assistance it so sorely needs.

M. Manlio Brosio (suite)

en tirer les conséquences ? Qu'il faut prendre des initiatives vis-à-vis des pays de l'Est ?

De quelles conséquences, de quelles initiatives s'agit-il ? Je ne veux pas faire de polémique ; loin de là. Je voudrais recueillir des idées, les considérer, les étudier et les adopter si nécessaire. Mais cette impulsion d'idées doit venir surtout de l'opinion publique éclairée des parlements, des gouvernements. C'est le privilège et le devoir de notre société librement organisée. Les experts peuvent, certaines fois, avoir besoin de l'imagination et de l'élan qui sont propres aux leaders politiques. Mais ceux-ci devraient nous proposer des mesures précises, des initiatives concrètes. Or, dans le domaine des relations Est-Ouest, ce n'est certainement pas la bonne volonté qui a manqué à l'Ouest. Il faut être clair sur ce point. Nous sommes prêts à employer la même bonne volonté, et même une bonne volonté deux fois plus grande, dans le but de parvenir à des résultats pacifiques durables. Mais il ne faudrait pas commencer des négociations en faisant des concessions unilatérales et gratuites à l'autre partie. J'ai un trop grand respect pour la diplomatie soviétique pour douter un seul instant que celle-ci n'accepte pas les cadeaux que nous lui ferions et qu'elle ne commence des négociations qu'à partir de ce point-là. Il faut donc avoir des idées claires sur ce que l'on peut demander, parce que, de toute évidence, une négociation réelle consiste en un *do ut des* et des accords ne sont pas viables s'ils ne correspondent à des intérêts mutuels. Il faut donc discuter sur des propositions concrètes et abandonner toute généralité. Dans le domaine du désarmement, les propositions concrètes que l'on voudrait présenter devraient être discutées entre les pays occidentaux qui participent à la Conférence de Genève et entre ceux-ci et le Conseil de l'O.T.A.N., en poursuivant une procédure et une méthode qui se sont, dans le passé, révélées fructueuses.

Mais, dans tous les domaines, il faut que notre volonté de progresser sur la voie de la détente soit accompagnée du réalisme nécessaire pour entamer des négociations utiles. Nos plans, nos propositions doivent envisager un parallélisme entre tout progrès que l'on fait de part et d'autre et entre les progrès que l'on fait dans le domaine général des relations avec l'U.R.S.S. et celui que l'on accomplit dans le problème de l'Allemagne et de la sécurité européenne. Vous trouverez d'ailleurs ces idées dans le communiqué de Bruxelles, au paragraphe 11.

Messieurs, en terminant mon intervention, j'aimerais encore ajouter que je trouve particulièrement heureuse cette occasion de me trouver parmi vous. L'O.T.A.N. et l'U.E.O. sont étroitement liées et votre organisation a un caractère éminemment politique qui domine les travaux de votre assemblée. L'O.T.A.N. a des dimensions et des responsabilités différentes et surtout une organisation militaire qui lui est propre. J'envisage les contacts et la coopération entre nos deux organisations d'une façon pragmatique, donnant lieu à des échanges d'informations et d'opinions tels que celui d'aujourd'hui. Mais, surtout, je crois que cette liaison entre ces deux organismes devrait se faire au niveau des gouvernements, c'est-à-dire que je crois que vous, avec votre expérience et votre autorité, devriez influencer vos gouvernements dans le sens que vous souhaitez et qui vous paraît le plus utile à la cause commune, qui est la défense et l'unité des pays européens au sein de l'O.T.A.N.

Enfin, je voudrais conclure sur une note d'optimisme, d'un optimisme modéré et très réaliste. Je vous assure que je suis plus que conscient des difficultés que nous rencontrons ces jours-ci. Il s'agit de difficultés de tout genre : politiques, techniques, financières. Elles ne sont pas petites. Mais c'est justement à cause de l'ampleur de ces difficultés que la réaction salutaire de l'O.T.A.N. est encourageante. Notre organisation montre qu'elle sait faire face à cette difficile période mieux que ses adversaires ne le croyaient.

Croyez-moi, Messieurs, on peut faire pleine confiance à l'O.T.A.N. et à son avenir. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Secrétaire général, je vous remercie des paroles par lesquelles vous avez bien voulu saluer ma réélection à la présidence de cette assemblée. Le rôle de celle-ci peut être capital. La confiance dont mes collègues ont bien voulu m'honorer me permettra de diriger ses travaux avec toute l'autorité que les tâches qui incombe à l'Assemblée requièrent.

Je vous exprime la gratitude de tous mes collègues pour la franchise et la netteté de vos propos sur ce que peut et doit être l'Europe, foyer de liberté et de la dignité de l'homme, et sur ce que représente le monde soviétique et les implications de ce concept de base. Permettez-moi, M. le Secrétaire général, de vous assurer que l'Assemblée espère que vous continuerez à lui apporter, dans l'avenir, une contribution dont elle a tellement besoin.

The President (continued)

Ladies and Gentlemen, the Secretary-General of NATO has kindly agreed to reply to any questions you may wish to put to him.

I call Mr. de la Vallée Poussin who has a question to ask.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (Belgium)
 (Translation). — Mr. Brosio, at the last meeting of the Political Committee of the Conference of NATO Parliamentarians, two important Americans, one a member of the Senate, the other of the House of Representatives, made a proposal. They suggested that it might perhaps be possible to combine the NATO Parliamentarians and the WEU Assembly into a single Atlantic consultative assembly. This is rather a novel suggestion since, as you will remember, representatives of other European assemblies, including the Consultative Assembly of the Council of Europe, have on several occasions opened negotiations with the Americans in an attempt to establish a dialogue between Europe and America. Their suggestions were received politely, but not with any notable readiness to co-operate. Thus, a proposal such as this, coming from an important State, the United States, was something of a surprise and gave the impression of a sudden change of policy.

Another thing that was surprising was that this proposal appeared to be favourably received by French parliamentarians belonging to the majority party. The existence of a purely consultative assembly set up by treaty and having no powers beyond that of providing an Atlantic forum would not affect the complete national independence of individual States. At the same time it might be useful as a means of preventing misunderstanding and providing permanent machinery within the Atlantic Alliance for contacts between parliaments, alongside contacts between governments.

I wonder, Mr. Brosio, whether this is a serious suggestion deserving further consideration and likely to be useful ?

I must admit that at first I thought not. It has long been our desire to establish close relations between the Council of Ministers of our Assembly and the Assembly itself, so as to enable the two organs of the Western European Union to frame a European policy and take joint measures to negotiate with the United States. But perhaps the method now proposed by the

Americans is a way of circumventing the difficulty ?

At all events, this is a novel proposition ; and I would be glad to have your comments on the subject.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.

Mr. Manlio BROSIOS (Translation). — Mr. President, this is, in my opinion, a problem which must be solved by the governments and parliamentarians concerned, and I am certainly very much in favour of increasingly close co-operation between public opinion as represented by parliamentarians and governments and the governmental and official organs of the Atlantic Alliance. But when it comes to practical plans one realises that there are so many that we have sometimes a surfeit of them. I am concerned mainly with relations between the NATO Parliamentarians' Conference and NATO itself. Here again, there have been numerous projects worked out with a great deal of persistence, energy and patience, for improving the structure of the Conference, turning it into a consultative assembly, and giving it a more definite and more effective official status.

Very recently, I saw Sir Geoffrey de Freitas' project ; it is extremely interesting, and I hope governments will give it serious consideration.

As regards relations between the Parliamentarians' Conference and the European assemblies, I see no objection, on the face of it, to close co-operation — which exists already in any case — between this Assembly and the NATO Parliamentarians' Conference, since we are dealing with countries which are allies. But co-operation between the Consultative Assembly of the Council of Europe and NATO, on the other hand, raises entirely different problems, for a reason with which you are already familiar : the existence of certain countries which are not allies, and whose political position is not the same.

Generally speaking, I am very much in favour of all these moves, both within NATO itself and in the relations between NATO and this body set up by the original Brussels Treaty, from which both NATO and WEU stem. I shall co-operate to the best of my ability in furthering this idea.

M. le Président (suite)

Mes chers collègues, M. le Secrétaire général voudra bien répondre aux questions que vous lui poserez.

Je donne la parole à M. de la Vallée Poussin pour poser une question.

M. de la VALLEE POUSSIN (Belgique). — M. le Secrétaire général, à la dernière réunion de la Commission politique des parlementaires de l'O.T.A.N., deux collègues américains importants, l'un membre du Sénat et l'autre du Congrès, ont fait une proposition. Ils ont imaginé qu'il serait peut-être possible de fusionner en une assemblée consultative atlantique les parlementaires de l'O.T.A.N. et l'Assemblée de l'U.E.O. C'est une proposition assez nouvelle car vous vous rappellez qu'à plusieurs reprises, des représentants d'autres assemblées européennes, notamment de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, avaient entamé des négociations avec les Américains en vue d'essayer d'établir un dialogue européano-américain. Ils avaient été reçus aimablement, mais non d'une façon très coopérative. Cette proposition venant donc d'un Etat important, les Etats-Unis, a surpris et donné l'impression d'un revirement.

Ce qui a aussi surpris, c'est que cette proposition a paru être accueillie favorablement par des parlementaires français appartenant à la majorité. Une assemblée purement consultative créée par traité, mais n'ayant aucun autre pouvoir que celui d'être un grand forum atlantique, ne toucherait pas aux problèmes de l'indépendance complète des Etats. On peut cependant se demander si elle ne serait pas utile pour éviter des malentendus, pour établir un dialogue permanent, pour permettre, au sein de l'Alliance atlantique, un dialogue des parlements à côté d'un dialogue des gouvernements.

M. le Secrétaire général, est-ce là une idée sérieuse qui mérite d'être approfondie et d'être considérée comme utile ?

Je dois dire que mon premier sentiment était autre. Nous aurions souhaité, depuis longtemps, que des relations étroites entre notre assemblée et le Conseil des Ministres de notre assemblée permettent aux deux organes de l'Union de l'Europe Occidentale de déterminer une politique européenne et de procéder ensemble à un dialogue avec les Etats-Unis. Mais peut-être tournons-nous la

difficulté par le moyen qui a été proposé par les Américains ?

C'est en tout cas une grande nouveauté, et je serais heureux d'avoir votre sentiment à ce sujet.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. Manlio BROSIO. — M. le Président, mon opinion sur ce problème, qui doit être résolu par les gouvernements et par les membres des parlements intéressés, est très favorable à une coopération toujours plus étroite entre l'opinion publique représentée par les parlementaires et les administrations et les organes gouvernementaux et officiels de l'Alliance atlantique. Mais lorsqu'on en vient à des plans concrets, on s'aperçoit qu'il y en a tellement que, parfois, il y en a trop. Je m'occupe surtout des rapports entre la Conférence de parlementaires de l'O.T.A.N. et l'O.T.A.N. elle-même. Là aussi, nous avons enregistré le dépôt de nombreux projets qui étaient déposés avec beaucoup d'insistance, de courage et de patience, dirai-je, pour améliorer les structures de cette conférence, la convertir en une assemblée consultative, lui donner un état officiel plus net et plus efficace.

Tout récemment encore, j'ai vu le projet de M. de Freitas. Il est très intéressant et je souhaite que les gouvernements le considèrent avec sérieux.

Quant aux relations entre la Conférence de parlementaires et les autres assemblées proprement européennes, je ne verrais aucune contradiction préalable à une coopération étroite — qui existe du reste déjà — entre cette assemblée et la Conférence de parlementaires de l'O.T.A.N., parce qu'en fait, il s'agit de pays alliés, tandis que le problème d'une coopération entre l'Assemblée du Conseil de l'Europe, par exemple, et l'O.T.A.N. soulève des problèmes d'un autre ordre pour la raison que vous connaissez, l'existence de pays qui ne sont pas alliés et dont la position politique est différente.

D'une manière générale, je considère toutes ces initiatives avec la plus grande sympathie, soit dans le domaine de l'O.T.A.N. elle-même, soit dans celui des relations entre l'O.T.A.N. et cette création selon l'ancien Pacte de Bruxelles, qui est la source, en fin de compte, de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. Je donnerai, dans la mesure du possible, ma coopération pour faire progresser si possible cette idée.

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Geoffrey de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*United Kingdom*). — Since I put up my hand to ask a question, the Secretary-General has been kind enough to refer to a paper I got carried through the appropriate committee of NATO Parliamentarians. Therefore, I shall have to rephrase my question as he has gone part of the way to answering it. I am anxious at this stage not to go into the point Mr. de la Vallée Poussin raised about the possibility of merging assemblies. I am on a much narrower point.

In any reorganisation of NATO, would the Secretary-General see that the governments consider the desirability of making more efficient and more official the present important but extremely amateurish NATO Parliamentarians' Conference? It is an important body debating NATO problems, but it suffers from the fact that it is unofficial, and there are many members of this Assembly who are already members of that conference who I am sure would agree with me.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Manlio Brosio.

Mr. Manlio BROSIO. — I am very glad I referred to Sir Geoffrey's paper. My personal opinion goes quite a long way with his. Certainly I think something should be done on the lines Sir Geoffrey suggested and I shall try to help, but what is more important is the attitude and opinion of the various governments. I cannot quote any individual government, but it seems from the information I have that the attitude of some governments, even some important governments in the Alliance, is now one of more understanding, more favourable — or less unfavourable — than it used to be in relation to plans like the one which Sir Geoffrey suggested.

The PRESIDENT (Translation). — Are there no more questions to be put to the Secretary-General of NATO ?...

I should like to thank you once more, Mr. Brosio, for the clarity with which you have replied to the questions put to you.

4. Eleventh Annual Report of the Council to the Assembly

Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, IIIB, III and IV of the Eleventh Annual Report of the Council

Political activities of the Council of Ministers

Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty

(Reply of the Chairman-in-Office of the Council to Questions and Votes on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 374, 373 and 377)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the reply of the Chairman of the WEU Council to questions put to him this morning by members of the Assembly during the debate on the annual report of the Council, and votes on the draft Recommendations and draft Order.

I call the Belgian Minister for Foreign Affairs, Chairman-in-Office of the WEU Council.

Mr. HARMEL (*Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like first to thank those members of the Assembly who, this morning, asked me questions after the report I presented on behalf of the Council. I scarcely need to tell you that I listened very attentively to the reports which were presented, after the Council's report, by two members of the Assembly, Mr. Schaus and Mr. Michaud, both of which were designed to make a more detailed analysis of the Council's report. I should, I think, address a few remarks to Mr. Schaus and Mr. Michaud.

Replying first to Mr. Schaus, I would like to thank him for expressing an opinion, with which I agree, about consultation and discussions which could be held in WEU and also in the organs of the Atlantic Pact. Mr. Schaus said that to hold such discussions concurrently was not necessarily the best method, and that it might perhaps be better not to anticipate the conclusions of negotiations at present going on in the context of the Atlantic Treaty Organisation and its component organs, but to wait and see whether there will be any need to reform and reorganise the bodies which we here represent, i.e. the bodies of WEU,

M. le PRESIDENT. — La parole est à Sir Geoffrey de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'avais demandé à poser une question, mais, entre temps, le Secrétaire général a eu la bonté de mentionner un document que j'ai fait passer par la commission compétente des parlementaires de l'O.T.A.N. Il me faudra remanier ma question, puisque le Secrétaire général y a déjà répondu en partie. Je ne tiens pas du tout, pour l'instant, à aborder la possibilité d'une fusion des assemblées dont parle M. de la Vallée Poussin. Mon propos est beaucoup plus limité.

Si l'on procède à une réorganisation de l'O.T.A.N., le Secrétaire général demandera-t-il aux gouvernements de rendre plus efficace et plus officielle la Conférence de parlementaires de l'O.T.A.N., actuellement importante, certes, mais dans le genre amateur ? En effet, cet organe important, puisque chargé d'examiner les problèmes de l'O.T.A.N., souffre de n'avoir qu'un rôle officieux. Je suis sûr que de nombreux membres de notre assemblée, qui sont également membres de cette conférence, seront d'accord avec moi sur ce point.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Manlio Brosio.

M. Manlio BROSIO (Traduction). — Je suis très heureux d'avoir mentionné le document présenté par Sir Geoffrey de Freitas. Personnellement, je suis largement d'accord avec lui. On devrait certainement faire quelque chose du genre de ce qu'il propose. Je ferai de mon mieux pour y contribuer ; toutefois, c'est l'attitude et l'opinion des gouvernements qui l'emportent. Je ne peux citer aucun gouvernement, mais, compte tenu des renseignements dont je dispose, je crois que certains gouvernements de l'Alliance — et même certains gouvernements importants — sont maintenant plus compréhensifs, plus favorables, ou plutôt moins hostiles qu'ils ne l'étaient, aux plans du genre de celui que propose Sir Geoffrey de Freitas.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole pour poser des questions à M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N. ?...

Je vous remercie encore une fois, M. le Secrétaire général, de la netteté avec laquelle vous avez répondu aux questions qui vous ont été posées.

4. Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Onzième rapport annuel du Conseil

Activités politiques du Conseil des Ministres

Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord

(Réponses du Président en exercice du Conseil aux questions posées et votes sur les projets de recommandations et de directive, Docs. 374, 373 et 377)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle les réponses du Président du Conseil de l'U.E.O. aux questions qui lui ont été posées ce matin par des membres de l'Assemblée au cours du débat sur la présentation du rapport annuel du Conseil, ainsi que les votes sur les projets de recommandations et de directive.

La parole est à M. le ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. HARMEL (*Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je veux d'abord remercier les membres de l'Assemblée qui, ce matin, ont bien voulu me poser quelques questions après le rapport que j'ai présenté au nom du Conseil. Dois-je dire que j'ai prêté une grande attention aux rapports qui ont été présentés, après celui du Conseil, par les deux membres de l'Assemblée, MM. Schaus et Michaud, qui avaient pour charge d'analyser ce rapport d'une façon plus approfondie. Il me semble que je dois dialoguer quelques instants avec les honorables intervenants dont je viens de citer les noms.

Je réponds d'abord à M. Schaus que je remercie d'avoir exprimé une opinion qui était la nôtre en ce qui concerne les consultations, les débats qui pourraient être menés, d'une part, au sein de l'U.E.O., d'autre part, au sein des organes du Pacte atlantique. M. Schaus a dit que cette concurrence de débats n'était pas, à ses yeux, nécessairement la meilleure méthode, qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas préjuger les conclusions des négociations actuellement engagées au niveau du Pacte atlantique et de ses organes, et attendre de savoir s'il y aura lieu de revoir, de remodeler les organisations que nous représentons ensemble maintenant, c'est-à-dire celles de l'U.E.O.

Mr. Harmel (continued)

I am glad he expressed this view, which I think tallies with the view I put before you this morning on behalf of the governments.

Mr. Michaud asked me whether he had not been too severe in his report. He spoke with a frankness and conviction which, I think, should be conveyed to my governmental colleagues. This I shall most certainly do at the meeting of the Ministers of WEU which is to be held shortly.

Laying particular stress on existing contacts between the Council of Ministers and the Assembly on the questions or recommendations submitted, Mr. Michaud expressed surprise that, when governments felt they were unable to furnish a reply, no explanation for this was given.

I would like to point out in this connection that, according to our procedure, no explanation can be given for failure to reply without the unanimous consent of all those who have to decide, first, whether or not to reply and, secondly, whether or not to give the reasons for failure to reply. Hence the fact of not giving reasons for failure to reply may be — though not necessarily is — the upshot of a discussion held in the Council.

Mr. Michaud also expressed surprise that the Council has not dealt with the economic difficulties which arose in the EEC in June of last year. He asked why the Ministers, at the October meeting, did not discuss certain problems which, to tell the truth, concern more particularly six members of WEU.

That problem was not discussed because it was thought that the difficulty was on the way to being solved by negotiations between the six member States concerned and that by attaching considerable importance to the views of the seventh member of WEU — which is not, however, a member of EEC — the splitting of the discussion into two parts, might not be conducive to finding a satisfactory solution. In any case, the matter has become academic, since, fortunately, agreement on these problems was reached last autumn.

It was not, therefore, through negligence that the WEU Ministers decided not to discuss the problem in the autumn ; it was only that, since a solution was being sought, they considered it unnecessary to institute discussions in several bodies.

I would like now to reply to the questions asked by members of the Assembly.

Mr. Schaus asked whether the Council, which can meet at Defence Minister level, did not think that the time had come for it to examine, in terms of Europe's defence, the consequences of the recent French decisions concerning NATO.

I certainly do not intend either to discuss or to contest the right of the Defence Ministers of member countries of WEU to hold meetings. It is their right and their duty so to do whenever they feel it necessary.

It must be borne in mind, however, that the next meeting of the Ministers of Defence of member countries of NATO is scheduled to take place very shortly : in July. On that occasion, no doubt, the Ministers will be discussing the military aspect of the problems about which this Assembly is concerned. It is therefore for the Ministers of Defence to decide whether, in view of the fact that there is to be a meeting of the Fifteen, a meeting of the Seven needs to be held beforehand. They have the right to hold one, but may not deem it necessary.

Another question was raised by Mr. Bourgoin : he wanted to know whether the Council could inform the Assembly of the results of the ELDO Ministerial Conference held on 9th and 10th June last ?

My reply is this : when the previous ELDO Ministerial Conference opened here in Paris at the end of April, the members of ELDO were confronted with the possibility of the withdrawal of the United Kingdom. At that meeting it was decided, very prudently, that, in view of the uncertainty of the British position on that point — it had not yet been defined — it would be better to postpone the meeting for six weeks, so as to allow discussions to be held with the United Kingdom representatives. It was on 3rd June, less than a week before the opening of the second session of the ministerial conference, that the United Kingdom handed its partners a memorandum indicating that it had decided to termi-

M. Harmel (suite)

Je le remercie de cette opinion puisqu'elle me paraît aller dans le sens de celle qu'au nom des gouvernements, j'avais exprimée ce matin.

M. Michaud m'a demandé s'il n'était pas trop sévère dans son rapport. Il a été franc, convaincu, et, par conséquent, sa franchise et sa conviction doivent être rapportées à mes collègues des gouvernements. Je ne manquerai pas de le faire au cours de la réunion des ministres de l'U.E.O. qui se tiendra bientôt.

Insistant particulièrement sur les dialogues qui existent entre le Conseil et l'Assemblée et sur les questions ou les recommandations qui sont présentées, M. Michaud s'est étonné que, parfois, lorsque les gouvernements estiment ne pas pouvoir fournir une réponse, les motifs de cette absence de réponse ne soient pas communiqués à ceux qui ont posé les questions.

Je me permets de faire remarquer à ce sujet que, conformément à la procédure qui est en cours ici, pour indiquer les motifs d'une absence de réponse, il faut obtenir l'unanimité de ceux qui ont à se prononcer sur le point de savoir, d'abord, s'il convient ou non de répondre, ensuite, s'il faut communiquer ou non les motifs de cette absence de réponse. Par conséquent, le fait de ne pas indiquer les motifs d'absence de réponse peut être — mais pas nécessairement — le fruit d'un débat au sein du Conseil.

M. Michaud s'est étonné aussi que le Conseil n'ait pas abordé les difficultés économiques qui avaient surgi au sein de la C.E.E. au mois de juin de l'année dernière. Il a demandé pourquoi, à la réunion du mois d'octobre, les ministres n'ont pas eu un débat sur des problèmes qui concernaient, à vrai dire, plus particulièrement six membres de l'U.E.O.

Ce problème n'a pas été abordé parce qu'on estimait que la difficulté était en voie de solution par des négociations entre les six Etats membres et que, en attachant beaucoup de prix à l'appréciation que pourrait donner le septième membre de l'U.E.O. qui n'est pas membre de la C.E.E., il n'était pas certain qu'un débat porté à deux niveaux différents aurait pu faire évoluer la difficulté vers une solution favorable. D'ailleurs, le débat devient rétrospectif puisque, très heureusement, un accord est intervenu au cours de l'automne dernier sur ces problèmes.

Par conséquent, ce n'est pas par manque d'attention que les ministres de l'U.E.O. ne se sont pas cru obligés d'avoir un débat sur ce problème à l'automne, c'est parce qu'en vue d'une solution qui était recherchée, il n'était pas indispensable que plusieurs forums soient institués parmi eux.

Je voudrais maintenant répondre aux questions qui ont été posées par les honorables membres de l'Assemblée.

M. Schaus a demandé, à propos de la faculté existant pour le Conseil de se réunir au niveau des ministres de la défense, si le Conseil n'estimait pas le moment venu pour lui d'examiner, sur le plan de la défense de l'Europe, les conséquences des récentes décisions françaises concernant l'O.T.A.N.

Je ne vais certainement pas discuter ni contester le droit des ministres de la défense des pays membres de l'U.E.O. de se réunir. C'est leur droit et leur devoir chaque fois qu'ils en sentent la nécessité.

Mais il convient de tenir compte du fait que la prochaine réunion des ministres de la défense des pays membres de l'O.T.A.N. est fixée à une date très proche. Elle aura lieu dans le courant du mois de juillet prochain. Il n'est pas douteux qu'à cette occasion, les ministres traiteront de l'aspect militaire des problèmes qui préoccupent votre assemblée. Il dépendra de la décision des ministres de la défense, à ce moment-là, de savoir si, ayant l'occasion de tenir une réunion à quinze, il est indispensable que, préalablement, ils se réunissent à sept, ce qui n'est pas nécessairement leur opinion, mais qui reste leur droit.

Une question a été posée par M. Bourgoin : le Conseil pourrait-il informer l'Assemblée des résultats de la réunion du Conseil du C.E.C.L.E.S. au niveau ministériel, qui vient de se tenir les 9 et 10 juin derniers ?

Voici ma réponse : lorsque la conférence ministérielle du C.E.C.L.E.S.-ELDO s'est ouverte à Paris, dans les derniers jours d'avril, ici même, les membres du C.E.C.L.E.S.-ELDO étaient confrontés avec le risque d'un départ de la Grande-Bretagne. Au cours de cette réunion, il a été décidé, avec beaucoup de prudence, que, devant l'incertitude de la position britannique sur ce point — elle n'avait pas encore été précisée — la séance serait reportée de six semaines, de telle manière que des discussions puissent avoir lieu avec les représentants de la Grande-Bretagne. Or, c'est le 3 juin, moins d'une semaine avant l'ouverture de la seconde session de la conférence ministérielle, que le Royaume-Uni a communiqué à ses

Mr. Harmel (continued)

nate its participation in the initial ELDO programme and was very doubtful of being able to participate in any fuller programme.

On 9th June, the date of the meeting, Mr. Peyrefitte asked the head of the British Delegation to expound the views of his government, and the Assembly noted with satisfaction that the British Minister did not rule out the possibility of further discussion.

I shall not go into the details of the ensuing deliberations, but at all events agreement was reached in principle on a compromise proposal put forward by the Dutch, subject, of course, to confirmation by each individual government. The proposal was that member States should draw up a new cost-sharing scale for the organisation, covering both the end of the initial programme and the subsequent fuller programme. This new scale of contributions, if adopted by the governments, might be applied as from 1st January 1967.

If the British share were reduced, as proposed, from 38.8 % to 27 %, the proportion borne by the other partners would be increased accordingly as follows : that of the Federal Republic of Germany from 22 to 27 %, that of France from 24 to 25 %, that of Italy from 9.8 to 12 %, and that of the Belgium-Netherlands group from 5.5 to 9 %.

After debating this proposal and deciding to reassemble on 7th and 8th July next, the Ministers adjourned their discussion on the understanding that a final decision would be taken at the July meeting.

Such is the information I am able to give the Assembly in reply to Mr. Bourgoin's question.

Then, Mr. Berkhan has raised a question about the situation in South-East Asia. He referred to the problem which, in his view, is most important of all : that of the prolongation of the Vietnamese war and its possible international repercussions.

Mr. Berkhan wondered whether these matters should not be dealt with by the Council of Ministers. My reply to this is as follows : the Vietnamese question has already been on the agenda of several meetings of the Ministers of WEU ;

it is obvious, however, that this problem is one that should be discussed principally in the framework of the Atlantic Council, where the member governments of NATO have been kept regularly informed by the United States Representative of developments in the Vietnam crisis. Presumably this problem could be better discussed between allies in a place where the country mainly concerned, i.e. the United States, is represented — in other words in NATO ; though, of course, this does not rule out the holding of other discussions elsewhere if deemed necessary.

Mr. Leynen asked two questions. The first was whether the problem of the application of Article V of the revised Brussels Treaty should not be discussed by the Council at its next meeting.

The Council is, of course, always ready to discuss any article of the Brussels Treaty by which WEU was set up, and this holds good, in present circumstances, for Article V. But no member government has asked to have this subject placed on the agenda and, as the President, Mr. Carlo Schmid, reminded us in his speech the day before yesterday, there do not appear to be any grounds for doubting the intention of any member of WEU to continue to apply the treaty in its entirety. The question does not arise, at the moment, in regard to any country.

The second question Mr. Leynen asked was whether it might not be desirable for assemblies attended by a larger number of countries to be preceded by preliminary meetings of Ministers of the States belonging to WEU. He quoted the case of assemblies meeting in the framework of the United Nations.

In the annual report of the Council, it is in fact noted that preliminary meetings have always been held to discuss certain items included in the agenda of larger organisations, that such discussions amongst Ministers have always proved particularly valuable, and that — as this Assembly will no doubt be glad to hear — discussions of this nature were held in 1965. I would like to refer you, in this connection, to Document 364, page 8, item 3 : "Work connected with the activities of other international organisations".

I should like to thank Mr. Leynen for giving me an opportunity to mention an effective procedure which is in fact adopted in certain cir-

M. Harmel (suite)

partenaires un aide-mémoire laissant entendre qu'il avait décidé de mettre fin à sa participation au programme initial du C.E.C.L.E.S., et qu'il était fort peu assuré de la possibilité de participer à un programme plus complet.

Le 9 juin, date de la réunion prévue, M. le président Peyrefitte a demandé au chef de la délégation britannique d'exposer les vues de son gouvernement, et l'Assemblée a constaté avec satisfaction que le ministre de la Grande-Bretagne n'excluait pas la discussion.

Je n'entrerai pas dans le détail des débats qui ont eu lieu, mais on retiendra qu'une proposition de compromis, d'origine néerlandaise, est parvenue à réunir un accord de principe, sous réserve, bien entendu, de celui de chacun des gouvernements. Elle suggérait aux Etats membres, tant pour l'achèvement du programme initial que pour le programme ultérieur plus complet, un nouveau barème de partage des dépenses de l'organisation, qui pourrait être, si telle était la décision conjointe des gouvernements, adopté à partir du 1^{er} janvier 1967.

Si la participation de la Grande-Bretagne était réduite, ainsi que le projet le suggère, de 38,80 % à 27 %, ses partenaires verraien la leur augmenter dans une proportion que nous connaissons : celle de la République Fédérale d'Allemagne passerait de 22 à 27 %, celle de la France de 24 à 25 %, celle de l'Italie de 9,80 à 12 % et celle du groupe Belgique-Pays-Bas de 5,50 à 9 %.

C'est sur cette proposition que les ministres, appelés à se réunir à nouveau les 7 et 8 juillet prochains, se sont séparés, en prévoyant qu'ils se prononceraient définitivement au début du mois de juillet, à la date que je viens d'indiquer.

Telles sont les informations que, à la suite de la demande du colonel Bourgoin, j'ai cru pouvoir communiquer à votre assemblée.

M. Berkhan a posé une question concernant particulièrement la situation dans le sud-est asiatique. Il a évoqué le problème qui était, selon lui, le plus important, celui de la prolongation du conflit vietnamien susceptible d'avoir des répercussions internationales.

M. Berkhan a demandé s'il ne convenait pas de traiter de ce problème au Conseil des Ministres. Voici ma réponse sur ce point : le problème vietnamien a déjà figuré, à plusieurs reprises, à l'ordre du jour de consultations ministérielles de

l'U.E.O. Mais il va de soi qu'il doit être principalement discuté dans le cadre d'une consultation au sein du Conseil atlantique. A ce titre, les gouvernements membres de l'O.T.A.N. ont été très régulièrement informés par le représentant des Etats-Unis d'Amérique des développements de la crise au Vietnam. On peut se demander si le débat sur ce problème entre alliés ne se situerait pas mieux dans un lieu où la partie principalement intéressée, c'est-à-dire les Etats-Unis, serait présente, à savoir au sein de l'O.T.A.N., sans pour autant exclure d'autres conversations si on l'estimait nécessaire.

M. Leynen a posé deux questions. Il a tout d'abord demandé s'il n'était pas opportun que soit discuté par le Conseil, lors de sa prochaine réunion, le problème de l'application de l'article V du Traité de Bruxelles modifié.

Evidemment, le Conseil est toujours prêt à discuter de n'importe quel article du Traité de Bruxelles portant constitution de l'U.E.O. et cela vaut, dans les circonstances actuelles, pour l'article V. Mais aucun gouvernement membre n'a demandé que cette question fût inscrite à l'ordre du jour et, ainsi que le rappelait, dans son allocution d'avant-hier, M. le Président Carlo Schmid, il ne semble pas qu'il y ait des raisons de mettre en doute l'intention d'un membre quelconque de l'U.E.O. de continuer à appliquer le traité dans son intégrité. La question, à l'heure actuelle, ne se pose pour aucun pays.

M. Leynen a posé une seconde question, celle de savoir si des réunions préparatoires entre ministres appartenant à l'U.E.O. n'étaient pas à recommander pour des assemblées où un plus grand nombre de pays se trouvaient réunis. Il citait particulièrement le cas des assemblées qui siègent dans le cadre des Nations Unies.

Le rapport annuel du Conseil note, en effet, que des réunions préliminaires ont toujours eu lieu pour certaines questions inscrites à l'ordre du jour d'organisations plus vastes, que ces échanges de vues entre ministres ont été chaque fois particulièrement utiles et que, en 1965 — il sera sans doute agréable à votre assemblée de le savoir — des échanges de cette nature ont eu lieu. Je me réfère ici au Document 364, page 8, point 3 : « Travaux en rapport avec les activités d'autres organisations internationales ».

Je remercie M. Leynen de l'occasion qu'il m'a donnée de rappeler une bonne procédure qui est appliquée dans certaines circonstances et qui, selon

Mr. Harmel (continued)

cumstances and which, he recommends, might with advantage be used more extensively.

Lastly, Mr. Mathew raised a question about a certain aspect, the agricultural aspect, of relations between the Common Market and the United Kingdom in a context with which we are very familiar and, in an assembly like this, we have constantly in mind, i.e. the rapprochement between the United Kingdom and the Common Market.

It must not be forgotten that, ever since July 1963, there has been a regular economic day on the agenda of ministerial meetings, in which Ministers and members of the EEC Commission take part.

In this way, all economic problems existing both within the EEC and in the United Kingdom have been and will continue to be systematically examined.

I am certain that, according to the suggestion of the honourable Member, and in line with the above practice, the discussions held in this context in the Council are adequate preparation for the negotiations between the EEC and the United Kingdom.

I have thus, I think, replied to the questions which members of the Assembly have raised.

The replies I have given this afternoon, either on behalf of my colleagues or in an individual capacity, are, of course, neither decisive nor final.

I shall convey to my colleagues not only the questions and replies given, but also the comments which have been and will be made in the course of today's discussion. We shall see to it that a detailed analysis of the session, due to close in a few days' time, is submitted to the Council at its next meeting which is scheduled to take place in the near future.

Thus the dialogue between the Assembly and the Council, which you consider desirable and we agree is of great interest, will continue.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Chairman of the Council of Ministers for the replies he has been kind enough to give us.

We shall now vote on the texts submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments.

In Document 374, the Committee has presented a draft Recommendation and a draft Order on the application of the Brussels Treaty.

No amendment to the draft Recommendation has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft Recommendation is therefore adopted unanimously¹.

No amendment has been tabled to the draft Order on the application of the Brussels Treaty contained in Document 374.

Consequently, I shall ask you to vote on the draft Order by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I note that the Assembly is unanimous.

The draft Order is therefore adopted unanimously².

We now come to the vote on the draft Recommendation on the political activities of the Council of Ministers contained in Document 373 and presented by the General Affairs Committee.

1. See page 39.

2. See page 40.

M. Harmel (suite)

son vœu, pourrait être étendue à un plus grand nombre de cas.

Enfin, M. Mathew a posé la question d'une certaine approche, particulièrement de l'approche agricole, des relations entre le Marché commun, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part, dans le contexte que nous connaissons bien et auquel nous ne cessions de songer dans une assemblée comme celle-ci, à savoir le rapprochement de la Grande-Bretagne du Marché commun.

Il ne faut pas oublier que, depuis juillet 1963, une journée économique figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions ministérielles, à laquelle participent, avec les ministres, des membres de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

Par conséquent, les problèmes économiques qui existent, d'une part, au sein de la C.E.E. et, d'autre part, en Grande-Bretagne, ont été, sont et seront encore systématiquement examinés.

Je ne doute pas que, conformément à la recommandation de l'honorable membre et conformément aussi à la pratique que je viens de rappeler, les débats intervenus dans ces conditions au sein du Conseil constituent, comme le montre cette discussion, une préparation adéquate aux négociations entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne.

Je crois ainsi avoir répondu aux questions que les membres de votre assemblée avaient bien voulu me poser.

Bien entendu, les réponses que je donne cet après-midi, au nom de mes collègues comme en mon nom personnel, ne sont ni péremptoires ni définitives.

Je rapporterai à mes collègues, non seulement les questions posées et les réponses formulées, mais également les remarques que nous avons entendues et que nous entendrons encore au cours de cette journée. Nous veillerons à ce qu'une analyse très détaillée de la session qui se terminera dans quelques jours soit soumise au Conseil dès sa prochaine réunion qui doit avoir lieu bientôt.

Ainsi, le dialogue que vous souhaitez, et auquel nous avons confirmé notre accord et notre profond intérêt, continuera entre l'Assemblée et le Conseil.

Je vous remercie, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. le Président du Conseil des Ministres, des réponses que vous avez bien voulu nous faire.

Nous allons maintenant procéder aux votes sur les textes présentés par la Commission des Questions de Défense et des Armements dans leurs grandes lignes générales.

Dans le Document 374, la Commission des Questions de Défense et des Armements présente un projet de recommandation et un projet de directive sur l'application du Traité de Bruxelles.

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité¹.

Aucun amendement n'a été déposé sur le projet de directive relatif à l'application du Traité de Bruxelles contenu dans le Document 374.

En conséquence, je mets aux voix ce projet de directive par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité².

Nous passons maintenant au vote sur le projet de recommandation sur les activités politiques du Conseil des Ministres contenu dans le Document 373 et présenté par la Commission des Affaires Générales.

1. Voir page 39.

2. Voir page 40.

The President (continued)

No amendment to the draft Recommendation has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time reeded for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft Recommendation is therefore adopted unanimously¹.

We shall now vote on the draft Recommendation on the constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty presented by the Committee on Defence Questions and Armaments in Document 377.

No amendment to this draft Recommendation has been tabled.

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — In the Committee on Defence Questions and Armaments, two colleagues and I voted against this draft Recommendation. Some of my colleagues and I will not vote against it in the Assembly now but will abstain, and I understand that it is the custom to explain why one is registering one's views in this way.

We have great sympathy with what Mr. Goedhart said about principles. We would like the Council of Ministers to be more accountable to the Assembly. But in our view, the Articles of the Assembly do not allow for the consultations embodied in the draft Recommendation. It is also our opinion that Ministers are accountable first to their own parliaments.

Finally, our objection is based on the fact that this is an Assembly of seven nations and that the Ministers are dealing with the reorganisation

of NATO, which covers 15 countries. I am sure that those nations not represented in this Assembly would resent the kind of close consultation recommended in this draft Recommendation. Mr. Dodds-Parker said that he would support the recommendations because he was now a poacher instead of a gamekeeper. It may be that Labour members of the Assembly are taking their responsibilities as gamekeepers too seriously, but nevertheless we will abstain for the reasons I have given.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I shall now ask you to vote on the draft Recommendation.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

Since several members of the Assembly have objections to the text, the vote will be taken by roll-call.

The voting will begin with Mr. Kopf.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	61
Ayes	50
Noes	0
Abstentions	11

The draft Recommendation is therefore adopted².

5. A joint anti-submarine force

(*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 366*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report submitted by Lord Jellicoe

1. See page 41.

1. See page 37.

2. See page 42.

M. le Président (suite)

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité¹.

Nous allons procéder maintenant au vote sur le projet de recommandation sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord, présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements et contenu dans le Document 377.

Aucun amendement n'a été déposé sur ce projet de recommandation.

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (Royaume-Uni) (Traduction). — A la Commission des Questions de Défense et des Armements, deux Représentants et moi-même avons voté contre le projet de recommandation. Pas plus que mes collègues, je ne voterai contre ce projet ici, mais je compte m'abstenir et il me semble que l'usage veut que j'explique mon abstention.

Je suis très favorable à ce que M. Goedhart a dit des principes. Nous aimerais que le Conseil des Ministres rende plus de comptes à l'Assemblée. Mais le Règlement de l'Assemblée ne prévoit pas, me semble-t-il, les consultations qu'évoque le projet de recommandation, et nous pensons, en outre, que les ministres doivent d'abord des comptes à leur parlement national.

Enfin, notre objection s'appuie sur le fait que l'Assemblée de l'U.E.O. est composée des Représentants de sept nations et que les ministres envi-

sagent de réorganiser l'O.T.A.N. qui réunit quinze pays. Je suis sûr que les nations qui ne sont pas représentées dans notre assemblée ressentiraient le genre de consultations étroites que recommande le projet. M. Dodds-Parker a dit qu'il voterait pour le projet de recommandation parce qu'il est passé de garde-chasse à braconnier. Il se peut que les représentants du parti travailliste à notre assemblée prennent leurs fonctions de garde-chasse trop au sérieux, mais nous nous abstenons néanmoins pour les raisons que j'ai indiquées.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix le projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Plusieurs membres de l'Assemblée s'opposant à ce texte, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Kopf.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	61
Pour	50
Contre	0
Abstentions	11

Le projet de recommandation est adopté².

5. Une force commune anti-sous-marin

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 366)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de Lord Jellicoe, fait au nom de la Commission des

1. Voir page 37.

2. Voir page 42.

1. Voir page 41.

The President (continued)

on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments on a joint anti-submarine force, and the vote on the draft Recommendation, Document 366.

I call Lord Jellicoe, the Committee's Rapporteur.

Lord JELLI COE (United Kingdom). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall be as brief as I can in introducing this report which, I hope, speaks, for the most part, for itself. I feel impelled to speak at some greater length than I usually do in this Assembly because of its rather esoteric nature. Thanks to my friend and old comrade, Colonel Bourgoin, my fellow delegates are now swimming with grace and ease in space, but I suspect that they swim with less familiarity in the deeper oceans of this world. Even to this firmly land-based Assembly I make no apology in speaking of those oceans and what they mean to us in Western Europe.

Whether we like it or not, over 70 % of the surface of our planet is covered by sea, and whether we like it or not, whether we know it or not, the security of Western Europe, perched as it is on the extreme maritime edge of the Eurasian continent, and the security of the greater community of free nations of which free Europe is a part, is founded on our ability to control — or at least deny the control to others — the oceans of the world. That is the background to your Committee's recommendations.

The other essential part of the background is the growing strength at sea of the communist powers, in particular the Soviet Union. I give the details of that in my report and I shall not labour them now. Suffice to say, the Soviet navy is now the second most formidable navy in the world and includes last but very, very far from least the largest submarine fleet in the world. It consists of 300 submarines at least 40 of which are nuclear-propelled. Construction is at the rate of about 10 nuclear-propelled submarines per annum. You may feel that I am laying it on rather thick, that I may be exaggerating this threat, but let me answer that as squarely as I can. I believe myself, and I have tried to express this belief as clearly as I could in my

report, that we in the West have in the past got the Soviet naval threat a little wrong.

I do not believe the Russians are likely to embark on a large-scale all-out *guerre de course* such as we were familiar with in the last two world wars. I myself think the whole idea of a "broken-backed" naval war barely credible. But what I and my Committee hold more likely is the application by the Soviets of limited naval pressures at sea, direct or by proxy. Unless we can reply in kind — by limited naval counter-pressure — we in the West are likely to be confronted, as I said in the report, "with an intolerable choice between acquiescence in those pressures and escalation". Some may feel that all this is a rather remote contingency which should not be taken too seriously, and, above all, on which we should not spend good money.

To that I would make two points in reply. Firstly, whilst not necessarily crediting the Soviet Union with deliberate aggressive intentions — and I for one do not — we must assume that they are not creating this vast submarine force, building some ten a year at a cost of at least £200 million a year, for nothing. We must at least assume they are not just doing it out of force of habit or to please the Russian admirals. Secondly, if we in Europe do not take this threat seriously, our American allies do. Should we in Europe really be content, is it a tolerable attitude for countries with proud maritime traditions, to shelter beneath the American naval aquascutum — and do nothing about it ourselves ? I for one believe it is not. That is why I believe that the WEU countries, at least those with naval responsibilities, must take this potential threat seriously. Just because we believe that a great clash of land armies or all-out nuclear war is improbable, we should not necessarily assume that we would never be exposed to more limited and yet very insidious naval pressures.

Because I believe this, because I believe that the supreme naval weapon of the future, both offensive and defensive, will be the nuclear-powered submarine, I hold that the WEU governments should now embark on some sort of joint project along the lines suggested by my Committee.

Of course, some of the European countries are going their separate ways, and a number of your

M. le Président (suite)

Questions de Défense et des Armements sur une force commune anti-sous-marin, et le vote sur le projet de recommandation, Document 366.

La parole est à Lord Jellicoe, rapporteur de la commission.

Lord JELLICOE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je présenterai mon rapport aussi brièvement que possible, car je crois qu'il s'explique en grande partie de lui-même. En raison de sa nature quelque peu ésotérique, je me sens néanmoins obligé de parler un peu plus longuement que je ne le fais d'habitude en cette assemblée. Grâce à mon vieux compagnon d'armes et ami, le colonel Bourgoin, les membres de cette assemblée nagent avec grâce et facilité dans l'espace, mais je crains qu'ils ne soient moins à l'aise dans les profonds océans de ce monde. Même devant une assemblée aussi décidément terrienne que la nôtre, je ne pense pas avoir à m'excuser de parler d'océans et de ce qu'ils signifient pour nous, en Europe occidentale.

Que cela nous plaise ou non, plus de 70 % de la surface de notre planète est couverte par les mers et, que cela nous plaise ou non, que nous le sachions ou non, la sécurité de l'Europe occidentale, qui est située à l'extrême pointe du continent eurasien, de même que la sécurité de la grande communauté des nations libres, dont l'Europe libre fait partie, reposent sur notre capacité de contrôler — ou, tout au moins, d'interdire aux autres de contrôler — les océans de ce monde. C'est sur cette idée que se fonde le projet de recommandation présenté par notre commission.

L'autre partie essentielle de cette toile de fond, c'est la puissance maritime croissante des pays communistes, et notamment de l'Union Soviétique. Mon rapport étudie cette question en détail et je n'y reviendrai donc pas. Il suffit de dire que la marine soviétique est actuellement la deuxième au monde et qu'elle comporte, surtout, la flotte sous-marine la plus forte du monde. Elle possède, en effet, 300 sous-marins, dont 40 au moins à propulsion nucléaire. Chaque année, elle lance une dizaine de sous-marins atomiques. On pourrait croire que j'insiste lourdement et que j'exagère la menace que cette flotte représente, mais je répondrai sans ambage. Je crois, comme j'ai tenté de l'exprimer aussi clairement que possible dans mon rapport, que les Occidentaux n'ont pas, jus-

qu'ici, très bien saisi ce qu'est la menace navale soviétique.

Je ne pense pas que les Russes s'embarquent dans une vaste guerre de course comme celles des deux dernières guerres mondiales. Je ne crois pas non plus qu'une guerre navale entre nations « diminuées » soit possible. De l'avis des membres de la commission et du mien, il est plus probable que les Soviétiques tenteront de faire peser une certaine menace navale sur les mers du globe, directement ou indirectement. Et si nous ne pouvons pas riposter par des contrepressions navales limitées, l'Occident pourrait être placé, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport, « devant un choix intolérable entre la soumission et le recours à l'escalade ». On pourrait croire que c'est là un danger assez éloigné, qui n'est pas à prendre très au sérieux et au nom duquel nous ne devrions pas dépenser notre bon argent.

A ces arguments, je donnerai deux réponses. Tout d'abord, sans attribuer à l'Union Soviétique des intentions délibérées d'agression — ce que je m'abstiens personnellement de faire — il nous faut bien admettre qu'elle ne crée pas pour rien cette énorme flotte sous-marine à raison de dix sous-marins et de 200 millions de livres par an. On ne peut tout de même pas prétendre qu'elle le fait par habitude ou pour faire plaisir aux amiraux russes. Deuxièmement, si nous autres Européens ne prenons pas cette menace au sérieux, nos alliés américains le font, par contre. A supposer même que les Européens s'en contentent, peut-on admettre que des pays à longue tradition maritime s'abritent derrière le rideau des navires américains et ne prennent aucune mesure pour leur propre sauvegarde ? Pour ma part, je ne le crois pas. C'est pourquoi j'estime que les pays de l'U.E.O., ou tout au moins ceux d'entre eux qui sont des puissances maritimes, doivent prendre au sérieux cette menace éventuelle. Ce n'est pas parce que nous estimons qu'un grand conflit des armées de terre ou une guerre nucléaire totale sont improbables, que nous devons nous sentir définitivement à l'abri de pressions navales, plus limitées sans doute mais néanmoins fort insidieuses.

C'est pour ces raisons, et parce que je crois que le sous-marin atomique sera l'arme navale suprême de l'avenir, sur les plans aussi bien offensif que défensif, que j'estime que les gouvernements de l'U.E.O. devraient entreprendre, dès maintenant, un projet commun, dans le sens préconisé par ma commission.

Evidemment, quelques pays européens vont leur propre chemin et plusieurs se sont déjà engagés

Lord Jellicoe (continued)

governments have already gone some way down this road. The British have embarked on a quite considerable programme of SSK nuclear-powered submarines. The French propose to embark on a similar type in 1968-69. The Dutch would like to embark on an SSKN programme, and so might the Italians.

What, in brief, is the proposal which our Committee has endorsed? It is that we in the WEU/NATO countries, instead of proceeding on our own independent expensive ways should now, before it is too late, before all those vested interests in "going it alone" are created, decide to join together in developing, for entirely defensive purposes, a collective SSKN force under joint management.

This club would be open to all western European NATO members but we felt in our Committee that presumably only some of the WEU countries would wish to join it. It might comprise some eight to ten SSKNs by the earlier 1970s. Research, design and development would be conducted jointly. This would of course include the heart of the matter — research, design and development of nuclear propulsion units — and here at least initially, as far as propulsion is concerned, American co-operation would be a *sine qua non*. There would apart from this be a measure of shared production arrangements and collective arrangements for training and infrastructure.

So much was, I think, more or less common ground within our Committee. There was the more difficult problem of command and manning and on that we were not unanimous. As for command, most of us felt that this force should clearly be brought within the NATO naval command structure — subject to a nominal right of withdrawal. This right would of course be essential for those WEU member countries which have naval responsibilities outside the NATO area. Some such arrangement could of course quite easily be made, but the Assembly will not be entirely surprised to know that this did not commend itself to all members of our Committee.

As for manning, the simplest, and in many ways the best, solution would be for the submarines to be nationally owned, nationally manned and nationally administered. I personally believe that mixed manning, even of submarines, is practicable. However, I would not wish to press

for the mixed manning of even part of this force unless this is thought to be desirable.

That is in essence this project. As I see it, and as the majority of the Committee saw it, it would have certain clear advantages. In the first place there is the military advantage. This force would, without doubt, substantially increase the ability of the West to contain the growing potential of communist naval power. Secondly, there is the economic advantage. Modern submarines are expensive animals. Let us not blink that fact. So is all the paraphernalia — infrastructure, maintenance and nuclear refuelling facilities and so on — which goes with them. And so, above all, is research and development, especially in the very advanced and sophisticated sphere of submarine nuclear propulsion. Is there not a lot to be said for trying, just for once and for a change at the start of the road, to pool our facilities and our knowledge and our resources to spread the burden?

Thirdly, there is the technological advantage. This is the most advanced sphere of marine technology. Participation in a collective programme of this sort would be a tremendous shot-in-the-arm for European marine sciences and European shipbuilding and associated technologies. Fourthly, and most important of all, there is the political and psychological advantage. As your Committee conceive this force, it would have a distinctive collective European tang to it. It would be truly European but it would — subject where necessary to a right of withdrawal — be part and parcel of the NATO naval defence arrangements. Its establishment therefore would be a tangible new sign of real co-operation both within Western Europe and within the wider Alliance. God knows, we need such signs now.

That is one side of the coin, but I am sure the Defence Committee would not wish me to disguise the fact that we recognise that this project is not without its problems. There is the problem of France. When we first discussed this matter last autumn I was not without hope that our French allies might join in this, to me, rather exciting new venture. Clearly, they would have a great deal to contribute. But it is, I fear, very optimistic to suppose that French participation is possible in present circumstances. Nevertheless, as our Committee envisages it, this would be a European naval club whose doors would always be open to our French allies.

Lord Jellicoe (suite)

assez loin dans cette voie. Les Britanniques ont lancé un programme considérable de sous-marins atomiques d'attaque. Les Français se proposent d'entreprendre un programme du même genre en 1968-1969. Les Néerlandais — et les Italiens, peut-être — aimeraient, eux aussi, avoir un programme de SSKN.

En résumé, ce que propose notre commission, c'est qu'au lieu de s'engager chacun dans des dépenses considérables, et avant qu'il ne soit trop tard, avant que tous les intérêts de l'action indépendante ne l'emportent, les pays de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. créent, à des fins exclusivement défensives, une force collective de SSKN gérée en commun.

Ce « club » serait ouvert à tous les pays d'Europe occidentale membres de l'O.T.A.N., mais notre commission a pensé que les pays de l'U.E.O. ne voudraient peut-être pas tous y participer. Vers 1970, ce club pourrait posséder de huit à dix SSKN. Les travaux d'étude, de conception et de mise au point seraient menés en commun, en ce qui concerne notamment, bien entendu, la question essentielle des propulseurs atomiques. Sur ce dernier point, d'ailleurs, la coopération américaine serait, tout au moins au début, une condition sine qua non. En dehors de cela, il y aurait un certain nombre d'arrangements quant au partage de la production et des dispositions collectives en matière d'entraînement et d'infrastructure.

Je crois que, sur ce sujet, les membres de notre commission étaient généralement d'accord mais ils n'étaient plus unanimes sur la question, plus délicate, du commandement et des effectifs. Pour ce qui est du commandement, la plupart d'entre nous avons estimé que cette force devrait, sans conteste, être confiée au commandement naval de l'O.T.A.N., sous réserve d'un droit nominal de retrait. Ce droit serait bien sûr une nécessité pour les pays membres de l'U.E.O. qui ont des responsabilités navales hors de la zone de l'O.T.A.N. Il serait certes facile de prendre des dispositions en ce sens, mais l'Assemblée ne s'étonnera pas trop d'apprendre que les membres de notre commission n'ont pas unanimement approuvé cette idée.

En ce qui concerne les effectifs, la solution la plus simple et, à beaucoup d'égards la meilleure, serait que les unités soient détenues, servies et administrées par les gouvernements nationaux. Personnellement, je crois que même un sous-marin peut avoir des effectifs mixtes, mais je n'insisterai

pas dans ce sens, même pour une partie de la force en question, à moins qu'on ne l'estime souhaitable.

Voilà donc l'essentiel du projet. Pour moi et pour la plupart des membres de la commission, il aurait des avantages évidents. Sur le plan militaire, il est indubitable que cette force accroîtrait notablement la capacité de l'Ouest à contenir la puissance croissante de la marine de guerre communiste. Le projet présenterait en outre un avantage économique. Les sous-marins modernes sont des engins coûteux, ne l'oublions pas, de même que tous les éléments connexes : infrastructure, entretien, installations de soutage nucléaire. Toutefois, les travaux d'étude et de mise au point sont également coûteux, notamment dans le domaine très complexe et très spécialisé de la propulsion nucléaire sous-marine. Tout cela ne nous encourage-t-il pas à essayer pour une fois et, pour changer, dès le départ, de mettre en commun nos installations, nos connaissances et nos ressources afin de répartir la charge.

En troisième lieu, il faut considérer l'avantage technique dans un des domaines les plus avancés de la technologie maritime. Si l'Europe entreprenait un programme collectif de ce genre, les sciences de la mer, la construction navale et les techniques annexes s'en trouveraient incomparablement stimulées. Le quatrième avantage, le plus important de tous, est d'ordre politique et psychologique. Comme votre commission le connaît, cette force aurait un caractère très nettement européen et collectif. Tout en étant véritablement européenne, elle ferait partie intégrante du système de défense navale de l'O.T.A.N., sous réserve, le cas échéant, d'être assortie d'un droit de retrait. Sa création serait donc un nouveau signe tangible de l'instauration d'une véritable coopération en Europe occidentale et dans l'Alliance. Et Dieu sait que, de nos jours, nous avons bien besoin de ces signes.

Tel est l'un des aspects du projet, mais je crois que les membres de la Commission de défense n'approuveraient pas que j'en dissimule les difficultés. Tout d'abord, il y a le problème de la France. Lorsque nous avons, pour la première fois, envisagé la question l'automne dernier, je conservais l'espoir que nos alliés français se joindraient à cette nouvelle entreprise, assez passionnante me semblait-il. De fait, leur participation aurait été fort importante. Mais je crains que, dans les circonstances actuelles, il faille être très optimiste pour croire qu'une participation française soit possible. Néanmoins, dans la pensée de la commission, ce club serait un club naval européen

Lord Jellicoe (continued)

There is the problem of the United States. This whole scheme has its origin in the fact that the United States Administration has hitherto refused the Dutch request to purchase a nuclear propulsion plant. Some influential members of the Administration indicated to our Committee, when we visited Washington last autumn, that their attitude might well be more forthcoming if they were faced with a collective European démarche. But it is not only a question of the Americans supplying "know-how" to those in Europe who lack it. Their agreement is also necessary to allow the British to pool their nuclear propulsion "know-how" in this field with their would-be European partners. Our Committee is confident that the United States Government will be responsive to the collective approach from Western Europe foreseen in our second recommendation.

Then there is the problem of Germany. I personally much hope — and let me be perfectly frank about this — that our German allies will join this club. They know — after all, I have some reason for knowing — quite a bit about submarine warfare. I know that western Germany has assumed in the last decade important responsibilities in our common defence arrangements. Nevertheless, I trust and believe, this extra commitment could be assumed without detriment to those prior responsibilities.

I know too that German participation in this force would demand a small but important amendment to the modified Brussels Treaty. I cannot see that this would create any serious problem for our governments. But I can see that it might create problems for sections of our public opinion. Well, the British Sea Lion no longer roars at the sound of Ruyter or van Tromp. It is, I suspect, well on the way to accepting Scheer now. All I would suggest, in a more serious vein, is that no one bearing my particular name would seriously advocate the participation of our German allies in this force unless convinced that they were as committed to our common alliance as I am.

In any event, in an alliance between equals, discrimination — especially pointless discrimina-

tion — is to be avoided when at all possible, and I cannot believe that in this field it cannot be avoided. To deny a modern navy in 1966 access to nuclear propulsion is rather like saying in 1906, "All right, go ahead and build your dreadnoughts so long as they are propelled by sail and not by steam".

Finally, there is the Soviet problem. We must be prepared for a possibly quite sharp Soviet reaction to this scheme, however unjustified such a reaction might be towards a project so patently defensive and having nothing to do with nuclear armaments. But of course this scheme, if it matures, and before it matures, should be carefully and patiently explained to the Russians. But I would go further. The last thing we wish to do is to hot up the arms race on land, in the air, or indeed at sea. The strategic purpose behind this project is to help to contain a growing naval threat to Western Europe. That purpose would be equally well served if the threat were reduced and such a reduction lies within the power of the Soviet Government. I would, in going further, not at all discount the possibility that we would come to an arrangement that the size of this defensive force and the rate at which we construct it are not immutable. We would make it crystal clear — indeed we should — that the rate of our build-up would in some measure be geared to theirs. But in the last resort, fellow delegates, inhibitions about unjustifiable Soviet reactions should not deter us from taking the measures we believe to be necessary for strengthening our security.

There is our Committee's proposal in outline with its advantages and with warts and all. May I in conclusion make three negative points crystal clear. First, it has nothing to do with Polaris. Second, and by the same token, it has nothing to do with the old MLF. Third, and again by the same token, it has nothing to do with nuclear armaments. The armament of these submarines would be sophisticated but conventional.

Let me also make crystal clear two other aspects of our proposals. First, in our report we have set out in some detail that we had in mind to give the Assembly something to bite on and by way of illustration, but none of us in our Committee is committed to every brass farthing in my report. We realise that if it goes to the Ministers a great deal of discussion and perhaps quite substantial change will be required. Second, these proposals cover only a special category of

Lord Jellicoe (suite)

dont les portes seraient toujours ouvertes à nos alliés français.

Vient ensuite le problème des Etats-Unis. A l'origine de ce projet, on trouve en effet le refus opposé jusqu'ici par le gouvernement américain à la demande néerlandaise d'achat d'un propulseur atomique. Des membres influents du gouvernement américain ont indiqué à notre commission, lorsqu'elle s'est rendue à Washington, à l'automne dernier, que les Etats-Unis pourraient fort bien se montrer plus souples devant une demande collective de l'Europe. Mais il ne suffit pas que les Américains fournissent leur « technologie » aux pays européens qui en manquent ; il faut aussi qu'ils acceptent que les Britanniques mettent en commun avec leurs futurs partenaires européens leur technologie en matière de propulsion nucléaire. Notre commission est persuadée que le gouvernement des Etats-Unis réagirait favorablement à la démarche collective de l'Europe occidentale dont il est question au deuxième paragraphe de notre projet de recommandation.

Il y a ensuite le problème de l'Allemagne. Pour ma part, j'espère vivement, si l'on me permet d'être franc sur ce point, que nos alliés allemands entreront dans ce club. Ils ont — j'ai d'excellentes raisons de le savoir — une connaissance indiscutable de la guerre sous-marine. Depuis dix ans, certes, l'Allemagne occidentale a endossé d'importantes responsabilités dans notre dispositif de défense commune. Je crois, néanmoins, qu'elle pourrait assumer cette responsabilité supplémentaire sans dommage pour celles qu'elle assume déjà.

Je sais aussi que la participation de l'Allemagne à cette force exigerait un amendement, bref mais important, au Traité de Bruxelles modifié. Je ne pense pas que cela pose aucun problème grave à nos gouvernements. Mais je conçois que certains secteurs de l'opinion publique puissent en être gênés. Mais quoi ! le lion britannique ne rugit plus aux noms de Ruyter ou van Tromp. Peu s'en faut qu'il accepte maintenant l'évocation de l'amiral Scheer. Mais pour parler plus sérieusement, je dirai que lorsqu'on porte un nom comme le mien, on ne peut sérieusement préconiser la participation de nos alliés allemands à cette force à moins d'être persuadé qu'ils sont aussi attachés que moi à l'alliance commune.

De toute façon, dans une alliance entre égaux, il faut éviter autant que possible la discrimination,

surtout lorsqu'elle est sans objet, et je ne veux pas croire que, dans ce domaine, cela soit impossible. On ne disait pas aux marins en 1906 : « Allez, construisez des cuirassés, mais qu'ils soient à voile, pas à vapeur. » Alors, pourquoi, en 1966, interdire la propulsion nucléaire à une marine moderne ?

Et enfin, il y a le problème soviétique. Il faut escompter que la réaction soviétique à cette initiative pourrait bien être violente, si injuste que ce soit vis-à-vis d'un projet si évidemment défensif et sans rapport avec l'armement nucléaire. Mais bien avant que ce projet n'arrive à maturation, s'il y arrive, il faudrait évidemment l'expliquer minutieusement et patiemment aux Russes. Mais j'irai plus loin. Nous n'avons nullement le désir d'accélérer la course aux armements terrestres, aériens ou maritimes. Sur le plan stratégique, le projet tend à contenir la menace navale croissante qui pèse sur l'Europe occidentale. Or, le but serait tout aussi bien atteint si la menace diminuait et le gouvernement soviétique est parfaitement à même de la réduire. J'irai plus loin encore. Je n'écarte aucunement la possibilité de parvenir avec les Soviétiques à un accord aux termes duquel la dimension de cette force défensive et le rythme de sa mise sur pied ne seraient plus immuables. Nous devrions leur indiquer très clairement que le rythme de notre renforcement serait, dans une certaine mesure, fonction du leur. Mais, finalement, mes chers collègues, la crainte de réactions soviétiques injustifiables ne devrait pas nous empêcher de prendre les mesures que nous estimons nécessaires au renforcement de notre sécurité.

Telles sont les grandes lignes de la proposition de notre commission, avec ses avantages et ses inconvénients. Pour conclure, puis-je me permettre de préciser trois aspects négatifs. Premièrement, le projet n'a rien de commun avec le projet Polaris. Deuxièmement, il n'a donc rien de commun avec la défunte M.L.F. Troisièmement, et de ce fait, il n'a rien de commun avec les armes nucléaires. L'armement de ces sous-marins sera hautement complexe, mais traditionnel.

Je voudrais également mettre en lumière deux autres aspects de nos propositions. Tout d'abord, nous avons bien indiqué dans le rapport que nous voulions offrir à l'Assemblée quelque chose de concret et de réel, mais aucun des membres de notre commission n'a entériné tous les points de détail du rapport. Il est clair que si le rapport est transmis aux ministres, il s'ensuivra un long débat et peut-être des modifications importantes. Deuxièmement, les propositions ne portent que sur

Lord Jellicoe (continued)

warship — the nuclear-propelled attack submarine. But they could, of course, be extended to cover more conventional surface vessels as well. They contain — if our member governments and peoples so desire — the seed of a European navy.

Mr. President, may I conclude by expressing the hope that this Assembly will not be frightened by a new initiative in a rather unfamiliar field. I hope that they will approve our Committee's recommendation and that thereafter, our governments will seriously consider an initiative which I personally believe could advance the cause of European unity and at the same time increase the security of the larger Atlantic community. (*Applause*)

(*Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — I hope that the Assembly having discussed this report will refer it back to the Committee for further consideration. I hope that my good friend Lord Jellicoe will agree that it should be referred back.

I suggest a reference back for a number of basic reasons. The first reason is that the Committee that accepted these recommendations met in Rome in March during our British General Election and there were no British elected Members of Parliament present. It is true that there was present a noble Lord who is now Minister for the Navy, but of course it is our elected Parliament that is responsible for expenditure to the tax-payers of Britain.

At the meeting in Rome the voting was, out of a Committee of 27, 15 for, 6 against, with 2 abstentions. It was not a very decisive vote in favour of a massive report of this nature.

This report comes at the wrong time. All over the world we are today discussing the dreadful burden of defence on the peoples of our countries. You will notice that nowhere in this report is there any reference to cost. How can an Assembly of this importance allow the report to go through without further consideration, without some assessment of the cost? The only reference

to cost in this report is to the cost of a submarine. That is assessed at £20 million each. I do not know how my good friend Lord Jellicoe arrives at that assessment. Of course there is no reference here to maintenance or to the colossal burden of submarine bases which will amount to thousands of millions of pounds a year. It is a burden the peoples of our countries are not willing to accept at a time when all of our countries are analysing expenditure and trying to relieve the burden.

One of my responsibilities in the British Parliament is to serve as Chairman of our Defence and Overseas Committee that deals with spending. We spend 26% of all our government money on defence. Seven per cent of our national product goes on defence, and I suppose in Europe the average would be from 5 to 6%. This heavy burden is bedevilling social advance, and undermining the economies of all of our countries and it will do so increasingly. Therefore, this is not the time for this Assembly to pass a report which, if accepted, would involve our nations in additional defence expenditure amounting to literally thousands of millions of pounds. Also, the timing is bad because there is a new atmosphere in Europe. It is nonsense to say that there is not a new atmosphere in Europe. We built up the NATO organisation based on the Stalinist era when there was a real challenge to Europe.

How many of us ten years ago would have thought that the Russian statesmen would have interfered in a conflict between Pakistan and India and brought those two nations together and laid the basis of peace? This was unthinkable ten years ago. Then they would have driven a wedge between Pakistan and India, and a wedge between Pakistan, India and Britain. This is one of the most significant political events since the end of the war. To start a new armaments race in a new sphere in this kind of atmosphere seems to me dangerous. I hope Lord Jellicoe will forgive me — it is dangerous nonsense which we should avoid.

What will happen? The Russians will have 600 submarines. The Americans will have so many Polaris submarines. We start to put into the waters of Europe so many submarines. We say they are for defence. What will be the reaction? The Russians will add to their numbers and the Americans will add to theirs, and we

Lord Jellicoe (suite)

une catégorie particulière de bâtiments de guerre : les sous-marins atomiques d'attaque. Mais elles pourraient évidemment être élargies de façon à englober aussi les unités de surface plus traditionnelles. Si tel est le désir de nos gouvernements et de nos peuples, elles contiennent le germe d'une marine de guerre européenne.

M. le Président, puis-je me permettre de conclure en exprimant l'espoir que cette assemblée ne reculera pas devant une nouvelle initiative dans un domaine qui ne lui est guère familier. J'espère qu'elle approuvera le projet de recommandation de notre commission et que, par la suite, nos gouvernements envisageront sérieusement une initiative qui pourrait, à mon sens, servir la cause de l'unité européenne et accroître en même temps la sécurité de la communauté atlantique. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'espère qu'après avoir délibéré de ce rapport, l'Assemblée le renverra en commission pour un nouvel examen. J'espère aussi que mon ami Lord Jellicoe n'y verra pas d'inconvénient.

Si je suggère ce renvoi en commission, c'est pour certaines raisons fondamentales. D'abord, la commission qui a approuvé la recommandation s'est réunie à Rome, au mois de mars, au moment des élections britanniques et aucun membre du parlement britannique n'était présent. Il y avait là, il est vrai, un noble lord, qui est maintenant notre ministre de la marine, mais c'est naturellement notre parlement élu qui est responsable des dépenses devant les contribuables britanniques.

Sur les vingt-sept membres de la commission réunis à Rome, quinze ont voté pour le projet, six ont voté contre et deux se sont abstenus. Ce n'était pas une majorité très décisive pour un rapport aussi dense.

Ce rapport vient à contretemps. Le monde entier se préoccupe en ce moment de la terrible charge que la défense impose à nos peuples. Or, vous constaterez que le rapport ne fait pas la moindre allusion au coût de l'entreprise. Comment une assemblée de cette importance laisserait-elle passer le rapport sans un nouvel examen, sans quelque évaluation des coûts ? Le seul chiffre

donné concerne le coût d'un sous-marin, qui est évalué à vingt millions de livres. Je ne sais comment mon excellent ami Lord Jellicoe arrive à ce montant. On ne parle pas, bien entendu, des frais d'entretien ni de la charge énorme des bases sous-marines qui atteindraient, chaque année, des milliards de livres. Nos pays ne sont pas disposés à accepter une telle charge à un moment où tous sont en train de passer leurs dépenses au crible pour essayer de les réduire.

Au parlement britannique, une de mes fonctions consiste à présider la commission qui gère les crédits de la défense et des territoires d'outre-mer. Nous consacrons à la défense 26 % de notre budget national et 7 % de notre produit national vont à la défense. Je suppose que dans le reste de l'Europe, la moyenne oscille entre 5 et 6 %. Cette lourde charge entrave le progrès social, sape l'économie de tous nos pays, et la tendance ne fera que s'accentuer. Ce n'est donc pas le moment, pour l'Assemblée, d'adopter un rapport qui obligerait nos pays à consacrer littéralement à la défense des milliards de livres, en sus du budget actuel. De plus, le moment est mal choisi parce qu'il règne une nouvelle atmosphère en Europe. Il serait absurde de le nier. L'organisation de l'O.T.A.N. était conçue pour l'ère stalinienne qui faisait peser une réelle menace sur l'Europe.

Combien d'entre nous auraient imaginé, il y a dix ans, que les hommes d'Etat soviétiques seraient intervenus dans un conflit entre le Pakistan et l'Inde, auraient réconcilié les deux nations et jeté les fondements de la paix entre elles ? C'était impensable il y a dix ans. A l'époque, ils auraient tout fait, au contraire, pour enfoncer un coin entre le Pakistan et l'Inde et entre ces deux pays et la Grande-Bretagne. C'est là un des événements politiques les plus importants de l'après-guerre. Dans les circonstances actuelles, il me semblerait donc dangereux de relancer la course aux armements dans un nouveau domaine. J'espère que Lord Jellicoe me pardonnera si je dis que c'est un dangereux non-sens qu'il convient d'éviter.

Qu'arrivera-t-il ? Les Soviétiques auront 600 sous-marins. Les Américains auront tant de sous-marins Polaris. Nous commencerons à lancer tant d'unités dans les eaux européennes. Nous dirons qu'elles sont destinées à la défense. Mais quelle sera la réaction ? Les Soviétiques augmenteront le nombre de leurs unités, les Américains

Mr. Edwards (continued)

shall get the old armaments race all over again. An armaments race under modern conditions is a starvation competition by the peoples of Europe and the world, because they have got to pay the money.

I want to examine the structure that is suggested. It is suggested that the Ambassadors of member countries should handle the problems of organisation. I have great respect for our Ambassadors. They work very hard and have grave responsibilities, but I am sure that they cannot accept responsibility for the problems of training, of mobilising scientific research and all the many tasks that are written into the report that are to be given to European Embassies. They cannot do the job. They are not equipped for it. Why should we pass the report without further consideration when we know that what it suggests is not practical ?

We are suggesting a revision of the Brussels Treaty. Do we want to amend the Brussels Treaty as a small sub-paragraph of a report of this character which involves a massive decision ? Do we want to revise the Brussels Treaty to bring our German friends into the structure of this organisation as proposed in the report ? This will cause a great welter of political discussion and opposition throughout Europe. Every one of us knows that this is true. What will this do for the new beginning in the dialogue which our German socialist friends are to conduct with their brothers across the frontier ? This will kill any opportunity for the reunification of Germany on the basis of peaceful negotiations.

For this and many other reasons which I cannot state because my time is limited to ten minutes, I hope that the Assembly will agree to refer the report back to the Committee for further consideration. It needs discussion in greater detail than it has received so far either in this Assembly or in the Committee. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Colonel Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think I was one of the first to be informed by Lord Jellicoe of his project for the pooling of European efforts regarding nuclear-powered submarines. At that time, unless I failed to understand it properly,

the idea was only to build engines and hulls jointly.

I was enthusiastic about this idea and assured him of my complete agreement.

Since then, his ideas have progressed, and he is now proposing the establishment of a joint anti-submarine force.

The establishment of such a force is no doubt necessary. The Russians have based their whole sea strategy on submarines, preferring to cut off America from Europe to seeking direct contact in the classic way of sea battles. However, is it realistic to think in terms of a joint anti-submarine force rather than to adhere to the old formula of building submarines jointly, allowing each partner to equip them as it wishes while maintaining the anti-submarine force as a whole to act within the Alliance ? Experts consider that the joint construction of submarines would allow us to save about 75 % of their cost, as most of the expenditure is in research.

The British and French have a proposal to make regarding hulls. Two types of engine are being built, one French, about which no objection can be made, and the other British, for the use of which American authorisation must be obtained, as the Americans have contributed to its design.

The British, French, Germans, Italians and Dutch would probably be interested in this construction. However there will certainly be differences of opinion as to the use of the force and so there might be some opposition to Lord Jellicoe's plan. The French, who are building a submarine with a nuclear capability will not agree to building a second one, even on a joint basis, based on a different formula — or at any rate on your plan, as the preliminary studies have been extremely expensive. The Germans can use only conventional weapons — they are forbidden to use nuclear weapons by the Paris Agreements. It would actually be necessary to modify the Brussels Treaty to allow them to use such vessels because of their tonnage and their method of propulsion.

The whole project seems to me to raise far too many problems, almost all of them insoluble.

I should like to agree fully with Lord Jellicoe, but I hesitate to do so because of the scope of his proposal.

M. Edwards (suite)

feront de même et la course aux armements reprendra. De nos jours, une course aux armements équivaut, pour les pays européens et pour le monde entier, à une course à la famine, car il faut en payer le prix.

Je passe à la structure proposée. On propose que les ambassadeurs des pays membres s'occupent des problèmes d'organisation. J'ai le plus grand respect pour nos ambassadeurs. Ils travaillent beaucoup et ont de lourdes responsabilités, mais je suis certain qu'ils ne sauraient assumer celles de l'entraînement, de la mise en route de la recherche scientifique et des nombreuses autres tâches dont le rapport charge les ambassades européennes. Ils en sont incapables. Ils ne sont pas outillés pour cela. Pourquoi adopterions-nous le rapport sans nouvel examen alors que nous savons que ses suggestions ne sont pas réalisables dans la pratique ?

Nous suggérons une révision du Traité de Bruxelles. Mais voulons-nous que cette révision prenne la forme d'un bref alinéa dans un rapport de ce genre, qui implique une décision majeure ? Voulons-nous le modifier de manière à faire entrer nos amis allemands dans la structure de cette organisation, comme le propose le rapport ? Cela soulèverait une grande vague de controverses politiques et d'oppositions à travers l'Europe. Personne d'entre nous ne l'ignore. Quelles en seraient les répercussions sur le dialogue que nos amis socialistes d'Allemagne de l'Ouest vont entamer avec leurs frères séparés d'eux par la frontière ? L'occasion d'une réunification de l'Allemagne sur la base de négociations pacifiques serait définitivement perdue.

Pour cette raison — et pour bien d'autres encore que je ne puis indiquer, mon temps de parole étant limité à dix minutes — j'espère que l'Assemblée décidera de renvoyer le rapport en commission. Il nécessite en effet un examen plus détaillé que celui dont il a fait l'objet jusqu'à présent dans cette assemblée ou en commission. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est au colonel Bourgoin.

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, Messieurs, je pense avoir été l'un des premiers que Lord Jellicoe ait avisé de son projet d'unification des efforts européens en ce qui concerne les sous-marins à propulsion nucléaire. Il n'avait été question à cette époque — ou alors j'ai très mal com-

pris — que de la construction en commun des coques et des moteurs.

Son idée m'avait enthousiasmé et je lui avais donné mon accord complet.

Depuis, la pensée de Lord Jellicoe a évolué, et il est question de l'établissement d'une force commune anti-sous-marin.

La création d'une telle force est sans doute nécessaire. Les Russes ont basé toute leur stratégie maritime sur le sous-marin, préférant couper l'Amérique de l'Europe plutôt que de risquer de grands affrontements classiques sur mer. Mais est-il bien réaliste de parler d'une force commune anti-sous-marin au lieu d'en rester à l'ancienne formule de construction en commun des sous-marins, chacun les équipant à sa guise, et la force anti-sous-marin conservant son action dans le cadre de l'Alliance ? La construction en commun des sous-marins, aux dires des experts, nous ferait économiser environ 75 % de leur coût, le gros des dépenses étant surtout constitué par les études.

Au point de vue des coques, les Anglais et les Français ont une proposition à faire. Deux moteurs sont en état de marche, l'un français, au sujet duquel aucune opposition ne peut être faite, et l'autre britannique, pour l'emploi duquel il faudrait obtenir une autorisation américaine, les Américains ayant contribué à son élaboration.

Les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens et les Néerlandais seraient probablement intéressés par cette construction. Mais c'est sur l'emploi que les opinions divergeront à coup sûr et que le projet de Lord Jellicoe risque de trouver des oppositions. Les Français, qui construisent un sous-marin à fusées nucléaires, n'accepteront pas d'en construire un second, fût-il communautaire, suivant une autre formule, ou tout au moins d'après votre plan, les premières études ayant coûté fort cher. Les Allemands ne peuvent utiliser que des armes classiques, l'emploi d'armes nucléaires leur étant interdit par les Accords de Paris. Il faudrait même modifier le Traité de Bruxelles pour leur permettre d'utiliser de pareils engins à cause de leur tonnage et de leur mode de propulsion.

Tout cela ne pose-t-il pas un trop grand nombre de problèmes, presque tous insolubles ?

Je voudrais être entièrement d'accord avec Lord Jellicoe, mais je recule devant l'importance de ce qu'il propose.

Mr. Bourgoin (continued)

However, I shall vote for the Recommendation out of regard for the spirit in which it is proposed, out of respect for its author and as a tribute to the work he has done, though I am afraid it is not likely to have a long run and, because of its very complexity, is scarcely the sort of thing which will secure the approval of the Ministers of Western European Union. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Edwards proposes that the report be referred back to the Committee. I should like to ask the Chairman what is the Committee's opinion on this proposal.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — It is the view of the Chairman and the Rapporteur of the Committee that the issue should not be referred back. Mr. Edwards said that the draft Recommendation was carried by only a small majority, but in fact there were 15 votes in favour, 6 against and 2 abstentions. The majority was 2 1/2 times the number of people who voted against. Mr. Edwards said that the report did not go into sufficient detail with regard to cost. That is no reason for referring it back. By and large, considering the value of the report and of the Recommendation, we should not, in our view, refer the matter back to the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — The Committee is against the proposal.

Does anyone wish to speak against Mr. Edwards' proposal to refer the report back to the Committee? ...

I see that no one wishes to speak.

I shall ask you to vote on the proposal by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The proposal is rejected.

I propose, Ladies and Gentlemen, that the vote on the substance of the question be postponed till tomorrow, and that we pass now to the next Order of the Day.

Are there any objections? ...

It is so agreed.

6. Relations between the United States and Europe

(*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 368*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report submitted by Mr. de la Vallée Poussin on behalf of the General Affairs Committee on relations between the United States and Europe. Document 368.

I call Mr. de la Vallée Poussin, the Rapporteur.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, there is such a thing as Atlantic civilisation. It is very rich in substance and it is difficult to define, for it is an ancient civilisation, combining elements of numerous origins, and so dynamic that it is constantly changing.

But there can be no disputing that Atlantic civilisation flourishes on both sides of the Atlantic Ocean and that, though its geographical boundaries are not very clearly defined, it plays an impressive part in world affairs.

This Atlantic civilisation embodies an ideal distinguishing it from other groups of peoples. It is characterised by scientific enterprise, technical power, vigorous economic development and an accumulation of wealth, which fit it better than any other power at present in existence to fulfil the great tasks devolving on mankind.

At the same time, the vast resources at its disposal lay on European civilisation great obligations. It bears a greater responsibility than any other civilisation in the world for the task of setting up a world order and maintaining peace.

It must be admitted, Ladies and Gentlemen, that the Atlantic world does not always succeed in playing to perfection the rôle allocated to it by history, nor does it always fulfil its duties. The day may perhaps come when it will be seized with remorse at the realisation of its responsibility for certain disasters.

But an even greater danger is that, one fine day, two or two and a half thousand million people, outside the Atlantic civilisation, may blame it for not having used its strength, its

M. Bourgoin (suite)

Je voterai cependant la recommandation par égard pour l'esprit qui l'anime, par déférence pour son auteur et en hommage au travail qu'il a fourni. Mais je crains que sa carrière ne soit très brève et que, par le fait de sa complexité même, elle ne soit guère approuvée par les ministres de l'Union. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. Edwards propose de renvoyer le rapport à la commission. Quel est l'avis de la commission sur ce renvoi, M. le président de la commission ?

M. DUYNSTEE (Pays-Bas) (Traduction). — Le président et le rapporteur de la commission se sont prononcés contre le renvoi en commission. M. Edwards déclare que le projet de recommandation n'a été adopté qu'à une faible majorité ; en fait, il a obtenu quinze voix contre six et deux abstentions. La majorité représente donc deux fois et demie le nombre des opposants. M. Edwards a déclaré, d'autre part, que le rapport ne donne pas assez de détails sur le coût du projet. Ce n'est pas une raison suffisante pour décider son renvoi. Etant donné l'intérêt que présentent le rapport et la recommandation, nous ne devrions donc pas renvoyer la question en commission.

M. le PRESIDENT. — La commission est contre le renvoi.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre la proposition de M. Edwards, c'est-à-dire, contre le renvoi ?...

Ce n'est pas le cas.

Je mets aux voix, par assis et levé, la proposition de renvoi.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

Le renvoi n'est pas ordonné.

Je vous propose cependant, Mesdames, Messieurs, de renvoyer le vote sur le fond à demain et de passer maintenant au point suivant de notre ordre du jour.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 368*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de M. de la Vallée Poussin fait au nom de la Commission des Affaires Générales, sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, Document 368.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

M. de la VALLEE POUSSIN (Belgique). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, il existe une civilisation atlantique. Son contenu est très riche, sa synthèse est difficile à faire car elle est ancienne, ses éléments sont puisés à de nombreuses origines et son dynamisme la transforme constamment.

Mais il n'est pas douteux que nous la voyons fleurir sur les deux bords de l'Océan Atlantique et que, si ses limites géographiques extrêmes ne sont pas très définies, son rôle dans le monde donne un spectacle impressionnant.

Cette civilisation atlantique incarne un idéal humain qui la distingue des autres groupes de l'humanité : une ouverture scientifique, une puissance technique, une énergie dans le développement économique, une accumulation de richesses qui en font la puissance la plus capable, dans le monde d'aujourd'hui, de réaliser les grandes œuvres auxquelles, sans doute, est appelée l'humanité.

Par l'étendue des moyens dont elle dispose, cette civilisation européenne a peut-être aussi de très grands devoirs. Elle a, plus que toutes les autres civilisations du monde, la responsabilité de courir à la création d'un ordre mondial et au maintien de la paix.

Or, Mesdames, Messieurs, le monde atlantique ne joue pas parfaitement le rôle que l'histoire lui attribue. Il n'accomplit pas non plus ses devoirs. Peut-être un jour se frappera-t-il la poitrine en se rendant compte qu'il est responsable de certains désastres.

Mais ce qui est plus à craindre encore, c'est qu'un jour, deux milliards ou deux milliards et demi de personnes, en dehors de la civilisation atlantique, puissent lui reprocher de n'avoir pas

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

resources and its ideals to further the development of the world.

Does this mean that the Atlantic world lacks goodwill? No. On the contrary, there seems to be plenty of goodwill everywhere. But what is missing is institutional machinery, the appropriate structures through which the Atlantic world can fulfil its rôle.

A curious point, but one calling for reflection is that effective collaboration and co-operation are often possible between individuals and societies with different views and inclinations, provided that an appropriate organisation exists. But what can be done by men who think the same way, pursue the same aims and want the same things, if the necessary structures for organising their efforts to fulfil their common purpose are lacking? All their effort, all their undertakings, will be in vain.

Actually, the shape of these Atlantic structures was suggested by a very great man who even gave them a name: President Kennedy, who talked of Atlantic partnership, a word admirably defining what might serve as the basic structure of our present-day civilisation.

How far have we got today in the creation of the Atlantic partnership? The only existing structure — the Atlantic Alliance organisation — seems to be disintegrating before the despairing eyes of those who believed that something could be achieved if only an effort were made by all men of goodwill.

I think, Ladies and Gentlemen, that we shall be obliged one day to revert to this partnership, for it is essential for Europe to possess a means for maintaining a permanent dialogue, on an equal footing, with the United States.

I think the world, too, has need of this partnership if we desire, in the long run, to maintain peace. But what can be done until such time as political circumstances allow another start to be made with the Atlantic organisation?

My report deals with the political and economic situation. Mr. Duncan Sandys will be speaking to you tomorrow about the military situation, which my report does not cover. I intend to be fairly brief, since I think you will already have

had time to read my text, and what interests you most are its aims and conclusions.

As we have seen, Ladies and Gentlemen, we are very far, politically speaking, from a partnership; we have seen, too, that, in regard to all kinds of vital problems concerning Europe, America and the peace of the world, neither solidarity between Europe and the United States nor unity in the policy of the various European nations has ever existed. We have witnessed the Cuban crisis, when the world perhaps came nearest to an atomic war. The situation was saved by the President of the United States alone, who dealt with it very effectively. The result of the Cuban crisis was, probably, to avert the danger of war for a long time to come. This was a very great achievement, for which President Kennedy deserves congratulation. But we had nothing to do with it.

On that occasion, a French statesman gave President Kennedy not merely his approval but his complete support: I mean General de Gaulle. Although, as you know, I complain here, very often and very bitterly, about General de Gaulle's policy as a whole, I am bound to admit that he has proved — and I hope will prove again if the occasion arises — that, although in time of peace he can scarcely be said to favour close structural co-operation between States, he always responds promptly when the alarm is sounded.

The Vietnam affair is obviously painful, and I must admit that it irks me somewhat to hear the French press and French public opinion voicing such harsh criticism of the American Government; for we all know very well that the United States did not enter the Vietnam war for the sake of conquest or in search of glory. They were dragged into it, they started in a small way and gradually found themselves inextricably drawn in. The French should be the last ones to point a finger at them, for they had a similar experience in Algeria, and they know very well how one can be involved gradually, against one's will, in well-nigh intolerable situations.

In regard to this Vietnam affair, there is no common attitude on the part of Europe. We have no means for attempting to speak to the United States, giving them moral support and perhaps enabling American policy to be modified so as to come more into line with the interests of world peace.

M. de la Vallée Poussin (suite)

apporté au développement du monde le concours que ses forces, ses moyens et son idéal surtout lui commandaient.

Est-ce à dire que ce monde atlantique manque de bonne volonté ? Non. Nous avons même l'impression que cette bonne volonté se trouve partout. Mais il manque de structures, surtout des structures appropriées qui permettent au monde atlantique de remplir le rôle qu'il est appelé à jouer.

C'est peut-être une chose singulière, mais il faut y réfléchir. C'est souvent entre des individus ou des sociétés qui ne partagent pas tout à fait les mêmes vues ni les mêmes inclinations qu'une collaboration et une coopération efficaces sont possibles lorsqu'il existe une structure d'organisation. Mais que peuvent faire des hommes qui pensent de la même façon, qui veulent la même chose, qui ont les mêmes désirs, si les structures nécessaires pour organiser une volonté commune font défaut ? C'est la stérilité des efforts et celle des initiatives.

Or, Messieurs, ces structures atlantiques, un très grand homme en avait lancé la formule et lui avait même donné un nom, c'est le Président Kennedy lorsqu'il a parlé du *partnership atlantique*, définissant ainsi d'un mot ce que pourrait être la structure de base de notre civilisation actuelle.

Où en sommes-nous aujourd'hui dans la création du *partnership atlantique* ? La seule chose qui existait sur le plan des structures, l'organisation de l'Alliance atlantique, n'est-elle pas, peut-être, en voie de s'effondrer devant les yeux désolés de ceux qui avaient cru à un effort de tous les hommes de bonne volonté ?

Messieurs, je crois qu'il faudra un jour revenir au *partnership* parce qu'il est indispensable à l'Europe pour que, dans le monde, elle puisse avoir avec les Etats-Unis le dialogue permanent d'égal à égal dont elle a besoin.

Je crois aussi que ce *partnership* est nécessaire au monde si nous voulons, à long terme, maintenir la paix. Mais que faire en attendant que des circonstances politiques rendent possible le nouveau départ de l'organisation atlantique ?

Mon rapport examine le plan politique et le plan économique. M. Duncan Sandys vous parlera demain du plan militaire, dont je fais abstraction dans le rapport que je présente devant vous. Je voudrais vous présenter un exposé assez court, car je pense que vous avez eu le temps de lire mon

texte et que ce qui est intéressant pour vous, fondamentalement, c'est le but et les conclusions.

Messieurs, nous avons vu que, sur le plan politique, nous étions très loin du *partnership* et que, à propos de toute une série de problèmes capitaux qui intéressaient l'Europe, l'Amérique et la paix du monde, nous n'avons manifesté ni aucune solidarité de l'Europe avec les Etats-Unis, ni aucune unité dans les politiques des différents peuples européens. Nous avons connu la crise de Cuba. C'est peut-être le moment où nous avons été le plus près d'une guerre atomique. Le problème a été traité uniquement par le Président des Etats-Unis ; il l'a traité d'ailleurs fort bien. Le résultat de la crise de Cuba a probablement eu pour effet d'éloigner pour très longtemps tout péril de guerre. C'est un très gros succès. Félicitons-en le Président Kennedy ; mais nous n'y sommes pour rien.

En cette occasion, un homme d'Etat français a exprimé au Président Kennedy, non seulement son approbation, mais son appui total ; c'est le Général de Gaulle. Autant, vous le savez, je me plains ici très souvent, avec beaucoup d'amer-tume, de la politique d'ensemble du Général de Gaulle, autant je dois dire qu'il a montré — et j'espère qu'il le montrera encore en d'autres occasions — que si, en temps de paix, il n'est guère favorable à la coopération intime et structurelle des Etats, au moins lorsque le clairon sonne, il court à l'appel aux armes.

L'affaire du Vietnam est évidemment douloureuse et j'avoue que c'est avec quelque peine que j'entends dans la presse française, dans l'opinion publique française, des critiques si dures à l'égard du gouvernement américain, car nous savons tous que les Etats-Unis ne sont pas entrés dans la guerre du Vietnam avec un esprit de conquérant, ni avec le désir de remporter un grand succès. Il y ont été entraînés, ils ont mis un doigt dans le mécanisme et le doigt emporte petit à petit tout le bras et peut-être tout le corps. Les derniers qui devraient lui adresser des reproches sont les Français, qui ont vécu la même aventure en Algérie et qui savent aussi de quelle façon on est entraîné petit à petit, sans l'avoir voulu, dans des situations à peu près intolérables.

Dans cette affaire du Vietnam, il n'y a, de la part de l'Europe, aucune attitude commune. Nous n'avons aucune voix pour essayer de parler aux Etats-Unis, pour les aider moralement et pour permettre peut-être que la politique des Etats-Unis soit modifiée dans un sens qui me paraît plus conforme aux intérêts de la paix dans le monde.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

I shall not say anything either about recognition of China or about the Santo Domingo affair. All these events merely indicate — just at the time when we would like to see a common Atlantic policy, since we believe that Atlantic civilisation as a whole has certain responsibilities — all these events, I repeat, are indicative of a weakening, due much less to a difference of political ideas and conceptions than to the lack of any organisation capable of co-ordinating policy and, in particular, formulating policy, both on a medium and on a long-term basis, for the achievement of certain results.

I shall pass on now to the economic situation, the problems of which are even more urgent. They force themselves to our notice and we can no longer ignore their existence.

There is, however, one point about which we should not be too pessimistic. We must at least be moderately optimistic about the Kennedy round. With regard to trade relations between the United States and Europe, negotiations have been going on for some years in GATT ; they have dragged on and have sometimes been broken off for a time ; but we still have a year and a half in which to bring them to a successful conclusion.

These negotiations are being carried on in difficult conditions because President Kennedy hoped that Britain would be in the Common Market by the time the discussions were held. It is clear that if Britain were linked more closely with us in the economic field, the Seven would be better placed to discuss the conclusion of these economic agreements with the United States. But, I repeat, let us not be pessimistic, let us simply say that all necessary steps must be taken to achieve the desired result.

There is another domain which I have described in all its complexity in my report and which, therefore, I shall not go into again — the problem of American investments in Europe. These are, as we see, both a blessing and a bane to a world like ours, which needs capital and cannot develop without better equipment, better technology and more advanced research. Obviously, we cannot but welcome the flood of American capital pouring into Europe. All countries react in the same way ; but at the same time we are aware that, in the absence of a common economic and monetary policy, this inflow of American

capital may completely disorganise our economy and rob us of many economic functions.

If the research departments of major European enterprises were to be found only in the United States, if the general administration of large sectors of economic life was no longer controlled by our industries because they were either too weak or else too dispersed, no balanced economic development in Europe, no social policy, and no consistent moral and scientific development would be possible.

In this field, although it is covered by EEC missions, and although the Commission, in its relations with individual governments has constantly stressed the importance of a common economic policy, we continue to witness moves made by governments in an individual capacity, echoing the nationalism of bygone days. Such moves cause us to lose time and, in the end, may even make us "miss the bus". It is true that in certain fields where development depends directly on investments — such as scientific and, in particular, technological progress — important advances have been made ; but there may be others where it will be impossible to catch up.

I am not speaking of the nuclear sciences, for I do not think that it is in this respect that Europe lags behind. Europe may perhaps be backward in regard to the application of nuclear techniques to national defence, but as regards the general uses for nuclear energy it cannot, I think, be said that, scientifically at least, Europe is backward. Nor can it be said that any irreversible advances have been made without us. There are, however, other fields in which the lag existing between Europe and the United States is more serious.

There is, first, the problem of communications satellites. In a few years from now, submarine cables will be saturated, and all international communications will be made via Telstar, Early Bird and other satellites.

Today telecommunications are an American monopoly, and this will soon be extended to television also. The day will come in Europe when all the major television programmes are American and Russian, and European television

M. de la Vallée Poussin (suite)

Je ne vous parlerai pas de la reconnaissance de la Chine, ni de l'affaire de Saint-Domingue. Tous ces événements montrent simplement, au moment où nous souhaiterions qu'il y ait une politique commune atlantique dans le monde parce que nous croyons qu'il existe une responsabilité de la civilisation atlantique tout entière, tous ces événements montrent, dis-je, l'existence d'une défaillance, qui tient beaucoup moins à la différence des idées et des concepts politiques qu'au fait qu'il n'y a aucune organisation pour coordonner et surtout pour prévoir quelle politique doit être menée à moyen et à long terme si l'on veut aboutir à certains résultats.

Je passe maintenant au plan économique, où les problèmes sont encore plus urgents. Ils nous saisissent et nous ne pouvons plus du tout nous en distraire.

Il est un point sur lequel nous ne pouvons pas nous montrer trop pessimistes. Nous devons au moins avoir un optimisme modéré en ce qui concerne le *Kennedy round*. Sur le plan des relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Europe, une négociation est ouverte depuis des années au sein du G.A.T.T. ; elle traîne, elle a été interrompue, mais nous avons encore près d'un an et demi devant nous pour la mener à bonne fin.

Nous la poursuivons, dans des conditions difficiles parce que le Président Kennedy espérait que l'Angleterre ferait partie du Marché commun au moment où ces discussions auraient lieu. Il est évident que, si l'Angleterre était plus étroitement liée à nous sur le plan économique, les Sept discuteraient plus facilement et plus opportunément avec les Etats-Unis la réalisation de ces accords économiques. Mais ne soyons pas pessimistes et disons que nous devons faire tous les efforts nécessaires pour aboutir.

Il y a un autre domaine dont mon rapport explique toute la complexité et que je ne vais pas reprendre, c'est le problème des investissements américains en Europe. Nous constatons que ceux-ci sont à la fois le meilleur et le pire pour un monde comme le nôtre qui a besoin de capitaux et ne peut se développer qu'en ayant de meilleurs équipements, de meilleures brevets, qu'en poussant plus loin la recherche. Il est évident que l'afflux de capitaux américains qui déferlent chez nous ne peut qu'être accueilli favorablement. Tous les pays réagissent ainsi, mais nous sentons aussi que, sans politique économique et monétaire commune, cette

invasion de capitaux américains peut désorganiser complètement notre économie et nous dépouiller, dans une certaine mesure, de beaucoup de fonctions économiques.

A partir du moment où les grandes affaires n'auraient plus, même quand elles sont européennes, de bureaux d'études qu'aux Etats-Unis, à partir du moment où la direction générale des grands secteurs de la vie économique échapperait à nos industries trop faibles, trop peu concentrées, il n'y aurait aucune chance que le développement économique de l'Europe se poursuive harmonieusement et que nous puissions, sur le plan humain, pratiquer une politique sociale et un développement moral et scientifique cohérents.

Dans ce domaine, bien que cela fasse partie des missions de la Communauté Economique Européenne et bien que les membres de la Commission aient à tout moment insisté auprès des gouvernements sur l'importance extrême d'avoir une politique commune, nous voyons l'individualisme gouvernemental, reste des nationalismes d'autrefois, prendre des initiatives, nous faire perdre du temps. Il nous fera peut-être manquer le train. Dans un certain nombre de domaines qui dépendent assez directement des investissements — celui du développement scientifique et surtout technologique — des étapes importantes ont été franchies, mais peut-être certains rattrapages sont-ils déjà impossibles.

Je ne parle pas des sciences nucléaires. Je ne crois pas que, sur ce plan-là, l'Europe soit en retard. Elle peut l'être du point de vue de l'application à la défense nationale des techniques nucléaires, mais, sur le plan de l'utilisation générale de l'énergie nucléaire, je ne crois pas que, scientifiquement au moins, l'on puisse dire qu'il y ait un retard en Europe, ni que rien de définitif ait été fait sans nous. Mais il y a d'autres domaines dans lesquels le retard est plus grave.

D'abord, le problème des satellites de télécommunications. D'ici à très peu d'années, les câbles sous-marins seront saturés ; les communications internationales interocéaniques ne se feront plus que par Telstar, Early Bird et autres satellites de télécommunications.

Aujourd'hui, c'est un monopole américain, qui ne sera bientôt plus seulement un monopole des télécommunications, mais aussi le monopole des télévisions. Nous vivrons un jour, en Europe, dans un continent où les grandes télévisions seront les

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

will no longer have any means of expression, except in a few small remaining geographical areas.

Economically speaking, this is absurd since, in the present situation, this monopoly is costing us a lot of money. We are reimbursing the United States large sums for making an effort that we ourselves were unwilling to make, but that we could have made jointly with the United States, obtaining the necessary guarantees.

As to the increasingly important sphere of electronic computers, the Americans appear to be acquiring a monopoly of the largest machines. There are specialised computers for each branch of science, and, in regard to pure scientific research and certain branches of construction including aircraft construction, the Americans alone appear to be able to construct sufficiently powerful electronic computers ; and these they either lend or not as they see fit.

In other fields also, the United States is progressing faster than we are. This makes it more and more urgent for us to have a co-ordinated investment policy, not so much for pure scientific research as for scientific research in relation to practical applications and construction, whereas, in point of fact, Europe is doing less and less to organise such a policy.

Think for a moment of what has just happened in ELDO, about which Colonel Bourgois yesterday made an excellent introductory statement. All of us in the Assembly were struck by the dangers of the situation, and it is clear that the governments responsible for the urgent defence of Europe are faced with a truly terrifying task.

What strikes me most, Ladies and Gentlemen, I may say, is that we are being asked on all sides to pursue a European monetary policy.

Ever since the French Revolution — this is a point that can never be sufficiently stressed, for

it is fundamental — there has been only one monetary system in the world. From 1816 to 1920, the monetary system was based on gold and was controlled by the Bank of England. Gold was the only world currency, and all other currencies were merely substitutes for it.

After the 1914-18 war, the Bank of England was no longer powerful enough to sustain that system single-handed and the United States launched into a world monetary policy. But they did it very inefficiently, and it was clearly the errors in American monetary policy which, as everyone now admits, were responsible for the economic slump of 1932.

We now have a world monetary system based on the gold exchange standard, administered in a certain measure by the Conference of Ministers of Finance and Governors of national banks. This is a concerted policy with a certain unity. It cannot be said that currency is not being controlled on a world basis, but it is not being managed in the best interests of Europe, because the Europeans have never united to consider where European interests in regard to our various currencies lie. And although the economists declare unanimously that there is a serious danger of American policy leading to permanent inflation in Europe and causing a steady increase of prices in our countries, we Europeans continue to pursue a policy which does nothing to avert this danger — my report, by the way, contains a more technical explanation on this point. This is another instance of harm done to both sides by lack of a co-ordinated policy on the part of Europe and the United States.

It is certain that if Britain were in the Common Market, and if all the reserves of the Common Market could be placed at the disposal of the Bank of England — which would cost us nothing — most of the economic difficulties with which Britain has been struggling since the war could be overcome.

This lack of structures, of a common policy and of an understanding of what is essential for the present-day world, is disturbing, for who will have to shoulder the blame the day catastrophes occur ? Not the next generation, certainly, but the present one.

M. de la Vallée Poussin (suite)

télévisions américaine et russe, et où la télévision européenne n'aura aucun moyen de s'exprimer dans le monde, sinon dans les petites aires géographiques locales qu'elle possédera encore.

Du point de vue économique, c'est absurde, parce que, dans les conditions actuelles, les Américains nous font payer très cher ce monopole ; nous sommes en train de rembourser à un prix très élevé aux Etats-Unis l'effort que nous n'avons pas voulu faire nous-mêmes, ou que nous aurions pu faire en commun avec les Etats-Unis en obtenant les garanties nécessaires.

Vous savez que, dans le domaine de plus en plus important des ordinateurs électroniques, il semble bien que les Américains soient en train d'avoir le monopole des plus grands appareils. Les ordinateurs électroniques se spécialisent selon les techniques et l'on peut dire que, sur le plan de la recherche scientifique pure, sur le plan de certaines constructions, notamment en matière d'aviation, il semble que les Américains seuls puissent aujourd'hui construire et posséder des ordinateurs électroniques de puissance suffisante, qu'ils acceptent ou refusent de prêter selon que cette politique leur paraît raisonnable ou non.

En d'autres domaines encore, les pas en avant que font les Etats-Unis s'accélèrent par rapport aux nôtres. Il est donc tout à fait certain qu'une politique coordonnée d'investissements, une politique coordonnée, non pas tellement de la recherche sur le plan scientifique mais de la recherche scientifique sur le plan des applications pratiques et des constructions, est de plus en plus urgente, alors que nous voyons de moins en moins l'Europe s'organiser pour y parvenir.

Rappelez-vous l'expérience que nous venons de vivre à propos du C.E.C.L.E.S. ou de l'ELDO et au sujet de laquelle le colonel Bourgoin nous a fait hier une excellente introduction. Sur tous les bancs de cette assemblée, nous avons été frappés du péril que nous courions, et l'on peut dire que les difficultés pour les gouvernements quels qu'ils soient de faire face aux nécessités, cependant urgentes, de la défense de l'Europe, comportent vraiment des éléments angoissants.

Enfin, Messieurs, ce qui me frappe le plus, c'est que l'on nous demande partout de mener une politique monétaire européenne.

Depuis la Révolution française — on ne le dit jamais assez mais c'est fondamental — il n'y a eu

dans le monde qu'un système monétaire. De 1816 à 1920, le système monétaire a été celui de l'or, dirigé par la Banque d'Angleterre. L'or était la seule monnaie mondiale ; toutes les autres monnaies n'en étaient que des succédanés.

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, la Banque d'Angleterre n'a plus été assez forte pour mener seule cette politique monétaire. Les Etats-Unis ont mené à leur tour une politique monétaire mondiale, mais ils l'ont très mal faite, et ce sont évidemment les erreurs de cette politique monétaire américaine qui sont, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, à l'origine de la grande crise économique de 1932.

Actuellement, nous avons encore un régime monétaire mondial fondé sur le *gold exchange standard*, plus ou moins administré par la conférence des ministres des finances et des gouverneurs des banques nationales. C'est une politique concertée, dans laquelle on trouve une certaine unité. On ne peut pas dire que la monnaie ne soit pas gérée de façon mondiale, mais elle ne l'est pas du point de vue des intérêts particuliers de l'Europe, car jamais les Européens ne se réunissent entre eux pour envisager quels sont les intérêts européens du point de vue de nos monnaies. Et lorsque les économistes, à l'unanimité, déclarent qu'il y a un réel danger à voir la politique américaine entraîner une inflation permanente en Europe, une hausse constante des prix dans nos pays alors que nous faisons ensemble une politique qui ne nous permet pas de nous défendre contre ce danger — j'explique cette question de façon plus technique dans mon rapport — nous nous trouvons encore en face d'une de ces situations où l'absence de politique commune de l'Europe et des Etats-Unis cause du tort aux uns comme aux autres.

Il est certain que si l'Angleterre faisait partie du Marché commun, et si nous pouvions mettre à la disposition de la Banque d'Angleterre toutes les réserves qui sont dans le Marché commun, sans que cela nous coûte quoi que ce soit, cela suffirait pour régler la plupart des problèmes économiques que l'Angleterre rencontre avec tant de difficultés depuis la guerre.

Il y a donc, dans l'absence de structure, de politique commune, de vision de ce qui est essentiel dans le monde d'aujourd'hui, quelque chose d'inquiétant, car le jour où les catastrophes surgiront, à qui en fera-t-on porter la responsabilité ? Ce ne sera pas à la génération de demain, mais certainement à la génération présente.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

Finally — and I do not intend to dwell on this last point, for it is too important to be treated superficially — it is only within the framework of the Atlantic countries that any truly effective policy in favour of the developing countries can be pursued. Individual action, though it may seem to be assisting the developing countries, in fact only aggravates the general disorder, the problems of peace and the monetary problems which are partly responsible for the difficulties those countries are at present experiencing. We are expending large sums on helping them, but the results are often negative, sometimes positively harmful.

I shall not, Ladies and Gentlemen, touch on military subjects, but shall deal now with my conclusions. What steps are we to take ?

In the present political situation, I do not think we can do a great deal which is very important or very useful. But in this Atlantic world of ours I would at least like to see those structures which do exist used to the best advantage.

In regard to the Kennedy round, we could use the organisation of GATT ; we could, too, I think, make more use of OECD, which is an excellent organisation for technical and research matters, has a fine staff and has established remarkable information and research machinery. But the OECD is first and foremost an assembly of senior officials, to which Ministers pay a cursory visit once a year. I hope that the Belgian Minister for Foreign Affairs, on his next visit to the OECD, will display greater interest, and pay very special attention to the work of this organisation.

Mr. HARMEL (Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council) (Translation). — I shall do as you suggest.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (Belgium) (Translation). — In the world of today, in the press and in the Socialist Party, the word "technocracy" always provokes wry grimaces. But who is to be blamed for technocracy ? The officials or

the politicians ? Technocracy is an error on the part of the statesmen, not of the officials.

When there is at our disposal a technical organisation as efficient and experienced as the OECD, politicians would be seriously remiss were they not to make use of all the work it has done, and all the administrative machinery it has established, as a means to formulating certain policies.

I have now, Ladies and Gentlemen, arrived at my last point, which deals with the EEC itself.

I would like to see our Assembly and the Council of Ministers of WEU formulate a European policy providing a basis for a dialogue with the Americans.

As we all know, the Ministers for Foreign Affairs meet regularly in the Council and exchange views very freely and in an atmosphere of the greatest courtesy. But we know, too, that this Council has never initiated any move likely to prove effective, nor has it solved any of the problems which this Assembly, over the past ten years, has submitted to it. As a result of ten years of inactivity, we are getting more and more behindhand in many domains, and spending money to no effect.

I am well aware that it may not be easy, at this juncture, for the Council of Ministers to shake off its lethargy. The rule of unanimity condemns it to sterility.

I should like to remind you of an appalling remark once made by Mr. Paul-Henri Spaak, a diehard opponent of the unanimity rule ; this rule, he said, far from giving every country a guarantee, enables any one member to prevent all the others from taking action. In other words, it is a rule which only really favours those who are determined to do nothing, and this is just the opposite of democracy. It is a way of thwarting democracy even when an overwhelming majority exists.

We should thus mistrust this unanimity rule, particularly as applied to secret meetings, in conditions such that no one is able to say why there was a refusal, at a certain point, to take an important step which everyone was in favour of.

M. de la Vallée Poussin (suite)

Enfin — c'est le dernier point sur lequel, d'ailleurs, je n'insiste pas, car il est trop important pour qu'on le traite d'une façon superficielle — c'est seulement sur le plan des pays atlantiques qu'il est possible de mener une politique véritablement efficace en faveur des pays en voie de développement. Lorsque chacun de nos pays poursuit une action individuelle, nous aidons apparemment les pays en voie de développement, mais nous ne faisons qu'aggraver le désordre universel, qu'aggraver les problèmes de prix, les problèmes monétaires qui provoquent en partie les difficultés actuelles des pays en voie de développement. Nous dépensons des sommes importantes pour les aider, mais ces dépenses sont souvent stériles et quelquefois même malsaines.

Messieurs, je ne vous parlerai pas du plan militaire. J'en viens à ma conclusion. Que faut-il faire ?

Dans la situation politique actuelle, je crois que nous ne pouvons pas faire beaucoup de choses très importantes ni très positives. Mais je voudrais au moins que, dans ce monde atlantique, où il y a si peu de structures, nous utilisions au maximum celles qui existent.

Nous pouvons utiliser celles du G.A.T.T. en ce qui concerne le *Kennedy round*. Je crois que nous pourrions utiliser davantage l'O.C.D.E., qui est une excellente organisation sur le plan de la technique et des études, qui possède un état-major de fonctionnaires de tout premier plan, qui a mis sur pied des procédures d'information et d'études tout à fait remarquables. Mais l'O.C.D.E. est, au fond, une assemblée de hauts fonctionnaires, que les ministres viennent visiter distraitemment une fois par an. J'espère, M. le ministre des affaires étrangères de Belgique, qu'à votre prochaine visite à l'O.C.D.E., vous serez animé, après ce que je viens de dire, d'une curiosité particulièrement aiguisee et que vous apporterez une attention exceptionnelle aux travaux de cette organisation.

M. HARMEL (*Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil*). — Je répondrai à votre invitation.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Dans le monde d'aujourd'hui, dans la presse et dans le parti socialiste, on vous parle toujours de technocratie avec une moue désapprobatrice. Mais à qui faut-il reprocher la technocratie ? Aux fonctionnaires ou aux hommes politiques ? La techno-

cratie, ce n'est pas une erreur des fonctionnaires, mais bien une erreur des hommes d'Etat.

Lorsque vous disposez d'une organisation technique aussi bonne et aussi efficace, qui a fait ses preuves, que l'O.C.D.E., je crois que c'est une responsabilité très grave des hommes politiques que de ne pas utiliser tous les travaux, tous les moyens de négociation possibles en vue d'arriver, grâce à ces structures qui existent sur le plan administratif, à mettre sur pied quelques décisions politiques.

Mesdames, Messieurs, j'en arrive enfin au dernier point de mon intervention, qui est celui de la C.E.E. elle-même.

J'aurais bien voulu que notre assemblée et le Conseil des Ministres de l'U.E.O. mènent ensemble une politique européenne permettant un dialogue avec les Américains.

Nous savons qu'il y a des réunions régulières au sein du Conseil des ministres des affaires étrangères. Nous savons aussi qu'il s'y échange des idées dans la plus grande liberté et avec la plus grande courtoisie. Mais nous savons encore que jamais l'on n'y commence une entreprise quelconque qui ait quelques chances d'aboutir à un résultat et qu'on y laisse en suspens tous les problèmes que votre assemblée vous demande, depuis dix ans, de résoudre. Depuis dix ans aussi, à force de ne pas les résoudre, nous augmentons notre retard dans de nombreux domaines et nous nous engageons dans des dépenses inutiles.

Je sais qu'en ce moment, il n'est peut-être pas facile au Conseil des Ministres de sortir de sa léthargie. Il est condamné à la stérilité par la règle de l'unanimité.

Je vous rappellerai ici un mot terrible de M. Paul-Henri Spaak qui est un adversaire farouche de la règle de l'unanimité : la règle de l'unanimité ne donne pas du tout à chacun une garantie, mais permet à n'importe qui d'empêcher tous les autres d'agir. En d'autres termes, c'est une règle qui est réellement favorable aux seuls qui ne veulent rien faire. Ceci est exactement le contraire de la démocratie. C'est une règle qui permet de mettre la démocratie en échec, même lorsque des majorités écrasantes existent.

Nous devons donc nous méfier de cette règle de l'unanimité, surtout lorsqu'elle fonctionne dans des conseils secrets, dans des conditions telles que personne ne peut dire pourquoi on a refusé, à un moment donné, de faire telle ou telle chose importante désirée par tout le monde.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

I wondered, Ladies and Gentlemen, whether it would not be easier now, after the crisis in NATO, to induce the French Government to use WEU — where America is not represented and where, therefore, there appears to be no danger of American imperialism — as a means for expressing Europe's common views to our trans-atlantic friends.

I would like to remind you — and some of the members of this Assembly will confirm my words — of the regret felt by the Committee, to which I made this suggestion, on hearing one of the members of the present majority in France reply very politely but also very firmly : "Have no illusions about it, Mr. de la Vallée Poussin. You know that the French Government policy is not only to reassert France's independence *vis-à-vis* America, but also to free her in her relations with all other countries. Do not hope, therefore, that we shall change our policy in WEU."

I do not know whether this will be confirmed in the course of the debate, but I do think that, in the long run, it would be deplorable if so many countries were condemned to inaction because one of their number wishes to do nothing.

What I find irritating is that there are certain things which we wanted to do and could have done and that this same government is blaming us for not doing them.

Years ago certain governments asked, in the Council of Ministers of WEU and in NATO, that steps be taken to formulate a policy for improving relations with the countries of the East. Peace was being established, it would perhaps have been possible to formulate a policy which would have been accepted on the other side of the iron curtain and would have led to better relations, but on every occasion we were told : no, any such decision has to be unanimous, and we are against. Despite all this, some progress has been made.

There is the treaty banning nuclear tests. Of all the members of the Atlantic Union, the French Government was the only one unwilling to associate itself with this move for the furtherance of peace and the re-establishment of confidence between East and West. The French Government refrained from attending the Disarm-

ament Conference, and it is now blaming us for having done nothing. What is the reason for all this ? It is so that now it can be said that the only one who has done anything towards rapprochement, the only one capable of organising this fantastic journey to Moscow, is he whom they now regard as the "man of rapprochement" — regardless of the fact that rapprochement is what we all desired, though on a different, in my view a sounder footing, since it is a matter of a collective rapprochement between the whole of the West and the whole of the East.

We are faced, Ladies and Gentlemen, with a daunting array of difficulties. By and large, my stand is, I think, the same as that of all the Ministers of NATO, the same as that of the members of Western European Union. We should, I think, pursue the most conciliatory policy possible without endangering our defence structure on which the peace of the world today depends. Our rôle is not to exacerbate existing differences, but to find points for possible conciliation.

The policy I am advocating is not one of complete trust, for I do not know what surprises the future may hold in store. But it is the most reasonable policy to pursue, and this is why my conclusions contain only three proposals, which appear to me to be feasible, and which I was pleased to hear Mr. Brosio endorse a few moments ago.

First, we request the Council to use all its influence to transform the OECD, which is at present principally concerned with the exchange of information, into a real organ for consultation in which governments could co-ordinate their economic and financial policies in regard to the developing countries.

Secondly, we ask the Council to extend its own activities and, at its quarterly meetings, to survey relations between Europe and the United States. This it could at all events do ; whether such surveys lead to any decisions is, of course, another matter, but it is to be hoped that they will.

Lastly, we ask that consideration be given to the desirability of holding periodical consultations with the United States Government at ministerial level, at the conclusion of these

M. de la Vallée Poussin (suite)

Je me suis demandé, Mesdames, Messieurs, si aujourd'hui, après la crise de l'organisation de l'O.T.A.N., il ne serait pas plus facile d'obtenir du gouvernement français qu'il utilise l'U.E.O. où l'Amérique n'est pas représentée, et où, par conséquent, il n'y a aucun danger, semble-t-il, d'impérialisme américain, pour essayer de faire parler, d'une voix commune, tous les Européens, en face de nos amis d'outre-Atlantique.

Je vous rappelle — et certains qui sont dans cette assemblée vous le diront également — avec quel regret la commission à laquelle j'avais fait cette proposition a entendu l'un des membres de la majorité actuelle, en France, me répondre avec beaucoup d'amabilité et en même temps de netteté : « M. de la Vallée Poussin, ne vous faites aucune illusion. Vous savez que la politique du gouvernement français n'est pas essentiellement une politique de reprise d'indépendance à l'égard de l'Amérique, c'est une politique des mains libres à l'égard de tous les pays. Par conséquent, n'espérez pas qu'au sein de l'U.E.O., nous changions notre politique. »

Je ne sais pas si cela sera confirmé au cours de ce débat, mais je crois qu'à la longue, il serait fort triste que tant de pays soient condamnés à ne rien faire parce qu'un seul d'entre eux ne veut rien faire.

Ce qui m'irrite dans ce domaine, c'est qu'il y a des choses que nous voulions faire, que nous pouvions faire et que ce même gouvernement nous reproche de ne pas avoir faites.

Il y a des années qu'au sein du Conseil des Ministres de l'U.E.O., au sein de l'O.T.A.N., des gouvernements ont demandé que l'on essaie d'étudier une politique de rapprochement avec les pays de l'Est. La paix était en train de s'établir, il y avait peut-être moyen de prévoir une politique qui pourrait être acceptée de l'autre côté du Rideau de fer et permettrait d'aboutir à de meilleures relations ; on nous a chaque fois dit : non, il faut l'unanimité pour cela et nous n'en voulons pas. Il y a eu tout de même des réalisations.

On a fait le traité sur l'arrêt des expériences nucléaires. Seul de tous les membres de l'Union atlantique, le gouvernement français n'a pas voulu s'associer à cet effort pour la paix et le rétablissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest. Le gouvernement français s'est abstenu d'aller à la Conférence du désarmement et c'est à nous main-

tenant qu'il reproche de n'avoir rien fait. Tout cela pourquoi ? Pour que l'on puisse dire aujourd'hui que le seul qui ait fait quelque chose, le seul qui ait réussi à mettre sur pied un voyage extraordinaire à Moscou est l'homme du rapprochement, ce rapprochement que tous les autres désiraient dans des conditions, à mon avis plus saines, parce qu'il s'agissait d'un rapprochement collectif de tout l'Ouest avec tout l'Est.

Mesdames, Messieurs, c'est une image inquiétante des difficultés que nous avons encore devant nous. Au total, ma position est celle, je crois, de tous les ministres de l'O.T.A.N. Elle est celle des membres de l'Union de l'Europe Occidentale. Je crois qu'il faut mener la politique la plus conciliante possible, à la condition de ne pas mettre en péril nos structures de défense et ce qui maintient aujourd'hui la paix. Notre rôle n'est pas d'élargir les fossés. Il est, au contraire, de trouver quelles sont les voies de conciliation possibles.

Je ne veux pas dire que la politique que je préconise soit en même temps une politique de confiance, car je ne sais pas quelle surprise peut nous attendre demain ou après-demain. Mais c'est la politique qu'il est le plus raisonnable de faire et c'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, dans les conclusions que je vous recommande, je n'évoque que trois choses qui me paraissent possibles et que j'ai été heureux, il y a quelques minutes, d'entendre M. Brosio approuver.

Nous demandons d'abord que le Conseil use de toute son influence pour transformer l'O.C.D.E., dont le rôle actuel est surtout un rôle d'information mutuelle, en un véritable organe de consultation au sein duquel les gouvernements s'efforceront de coordonner leurs politiques économique et financière ainsi que leur politique à l'égard des pays en voie de développement.

Nous demandons ensuite au Conseil d'élargir ses propres activités en procédant, à l'occasion de ses réunions trimestrielles, à un examen des relations entre l'Europe et les Etats-Unis. Cet examen peut, en tout cas, être fait. Que des décisions puissent en sortir, c'est évidemment autre chose. Mais on peut l'espérer.

Enfin, nous demandons d'examiner l'opportunité de consultations périodiques avec le gouvernement des Etats-Unis au niveau ministériel à l'issue de ces réunions trimestrielles. Cela serait,

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

quarterly meetings. That would constitute the beginnings of a real dialogue in a spirit of partnership. I do not know whether, at the present juncture, we can hope to see this step taken but we ought, I think, to do everything possible in this direction, even if we have little hope of achieving results. (*Applause*)

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the order of business adopted by the Assembly, the debate on the report presented by Mr. de la Vallée Poussin will be held tomorrow, Thursday, jointly with the debate on the report on the state of European security — France and NATO, which Mr. Duncan Sandys will present at the beginning of the next Sitting.

I therefore propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 16th June, at 9.30 a.m., with the following Orders of the Day :

1. State of European security — France and NATO ; Relations between the United States and Europe (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 375 and Amendments ; Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Documents 375 and Amendments and 368).

2. A joint anti-submarine force (Vote on the draft Recommendation, Document 366).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 5.55 p.m.*)

M. de la Vallée Poussin (suite)

dans l'esprit du *partnership*, un commencement de dialogue. Je ne sais si, dans la conjoncture actuelle, nous pouvons l'espérer, mais je crois que nous devons faire tout ce qui est possible dans ce sens, même si nous espérons peu de résultats.

(*Applaudissements*)

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Conformément au calendrier adopté par l'Assemblée, la discussion sur le rapport présenté par M. de la Vallée Poussin aura lieu demain jeudi et sera jointe à la discussion du rapport sur l'état de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N., que M. Duncan Sandys présentera au début de la prochaine séance.

Je propose donc à l'Assemblée de tenir cette prochaine séance publique demain matin, jeudi 16 juin, à 9 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 375 et amendements ; Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Documents 375 et amendements, et 368).

2. Une force commune anti-sous-marine (Vote sur le projet de recommandation, Document 366).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 55)

SIXTH SITTING

Thursday, 16th June 1966

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.

2. Attendance Register.

3. Point of Order.

Speakers: Mr. Brown, The President, Mr. Radius.

4. State of European security — France and NATO ; Relations between the United States and Europe (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 375 and Amendments ; *Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 375 and Amendments and 368).

Speakers: The President, Mr. Sandys (*Rapporteur*), Mr. Bourgoin, Sir Alec Douglas-Home, Mr. Kliesing,

Mr. Baumel, Lord Listowel, Mr. Erler, Mr. Matteotti, Mr. Lenze, Mr. Margue.

The Sitting was suspended at 1 p.m. and resumed at 3 p.m.

Speakers: Lord Gladwyn, The President, Mr. de Montesquiou, Mr. Dodds-Parker, Mr. Bohy, Mr. Goedhart, Dr. Summerskill, Mr. Bettoli, Mr. Patijn, Mr. Nessler, Mr. Kirk, Mr. Jannuzzi, Mr. van Riel, Mr. Silkin, Mr. Moutet, Mr. Sandys (*Rapporteur*), Mr. Bourgoin, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Erler, Mr. Brown, Mr. Radius.

5. A joint anti-submarine force (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 366).

Speaker: The President.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 9.35 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Point of Order

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Brown has asked to speak on a question of procedure. I give him the floor.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I want to raise a point of order on the extent of the vote on Document 366 yesterday. Firstly, the document was discussed in a very short period of time, from something like 4 o'clock to 5 o'clock. There was a small number of members present during the course of that debate and the occupant of the Chair had to call the Assembly to order because many members were leaving. When the amendment was put by my colleague, Mr. Edwards, for the reference back, a vote was taken and the reference back to the Committee was defeated.

When we came to the vote on the substantive part of the text, it was declared by the Vice-President to be in fact postponed. There was no information given by the Vice-President as to why it was postponed, but according to Rule 36 there is a requirement on the Assembly to request that the President ascertain whether a quorum is present.

The point of order, Sir, is that I was not aware yesterday that anybody asked the President to ascertain the number of persons sitting in the Assembly. No point was made of the fact that we had taken a vote immediately before under the sitting and standing procedure. Therefore, I suggest that, according to the powers of the President under Rule 11 it was quite invalid for him to have

1. See page 45.

SIXIÈME SÉANCE

Jeudi 16 juin 1966

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Rappel au règlement.

Interviennent : M. Brown, le Président, M. Radius.

4. Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 375 et amendements ; *Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations*, Docs. 375 et amendements, et 368).

Interviennent : le Président, M. Sandys (rapporteur), M. Bourgoin, Sir Alec Douglas-Home, M. Klessing,

M. Baume, Lord Listowel, M. Erler, M. Matteotti, M. Lenze, M. Margue.

La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 15 heures.

Interviennent : Lord Gladwyn, le Président, M. de Montesquiou, M. Dodds-Parker, M. Bohy, M. Goedhart, Mme Summerskill, M. Bettoli, M. Patijn, M. Nessler, M. Kirk, M. Jannuzzi, M. van Riel, M. Silkin, M. Moutet, M. Sandys (rapporteur), M. Bourgoin, M. de la Vallée Poussin, M. Erler, M. Brown, M. Radius.

5. Une force commune anti-sous-marin (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 366).

Intervient : le Président.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Rappel au règlement

M. le PRÉSIDENT. — M. Brown a demandé la parole sur une question de procédure. Je la lui donne.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais soulever un point de procédure sur la question du vote du Document 366 telle qu'elle s'est posée hier. D'abord, ce document a fait l'objet d'une discussion très brève qui s'est déroulée entre 16 et 17 heures environ. Lors de cette discussion, il y a eu très peu de présents et le Président de séance a dû rappeler l'Assemblée à l'ordre parce qu'un grand nombre de Représentants quittaient la salle. Lorsque mon collègue, M. Edwards, a demandé le renvoi du rapport en commission, sa proposition a été mise aux voix et repoussée.

Lorsque nous en sommes arrivés au vote sur le fond, le Vice-Président a annoncé qu'il était renvoyé, sans en indiquer les raisons, alors que d'après l'article 36 du Règlement, l'Assemblée doit demander au Président de constater si le quorum est atteint.

Ma question de procédure est donc la suivante : je n'ai pas constaté hier que quiconque ait demandé au Président de vérifier le nombre des présents. Personne n'a noté que, juste avant, nous avions procédé à un vote par assis et levé. Compte tenu des pouvoirs que confère au Président l'article 11, j'estime donc qu'il n'était nullement habilité à décider le renvoi du vote à aujourd'hui sans

1. Voir page 45.

Mr. Brown (continued)

decided without a proper statement under Rule 36 that he would postpone the vote until today. I say this only because today people will be asked to vote upon Document 366 who were not present and did not hear the argument adduced by my colleague for the reference back of the report. An extremely valuable document such as this should not be treated in this way.

The PRESIDENT (Translation). — The Vice-President who was in the Chair at the end of yesterday afternoon's Sitting acted in accordance with the custom.

Unless I am mistaken the vote was postponed until today. Therefore, you will have every chance to vote as you wish. I do not think that anyone will lose by this.

I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — It may be a matter of custom and practice, but I submit with great respect that this Assembly is run by a set of rules and that is what the Rules of Procedure Committee is all about. It is true that you may say that I ought to serve on that Committee, but at least the rules are very clear. Rule 11 places quite clearly specific duties upon the President and is concerned with what he can do. Rule 36 makes absolutely clear what has to be done if a postponement of a vote is to take place. I submit that, although it may be custom and practice, it is not good running of the Assembly if the rules are to be abrogated in this way.

The PRESIDENT (Translation). — My strictly personal opinion is that there is no point in bringing the fact that absenteeism is rife in our Assembly when a vote is taken to the notice of the public.

I call Mr. Radius, Vice-President of the Assembly.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, as my ruling has been questioned by Mr. Brown, I am bound to tell him, and to inform you, Mr. President, that everything went normally yesterday evening. In fact, when the proposal for reference back to the committee was made, I, as is customary, asked the Assembly to vote by sitting and standing.

The vote was on a point of procedure.

The final vote on the draft text was something else. The reasons for which I asked that voting on the text be deferred until today are obvious to everyone, and you yourself have just explained them, Mr. President. While it is true that the question of a quorum was not raised, the point is, Mr. Brown, that there was no need for that. After proposing that the voting on the Recommendation be deferred until today, I asked if anyone had any objections. No one spoke. Consequently, the Assembly agreed to take this course.

The PRESIDENT (Translation). — The incident is closed.

4. State of European security — France and NATO

Relations between the United States and Europe

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 375 and Amendments; Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 375 and Amendments and 368)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report submitted by Mr. Duncan Sandys on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security — France and NATO, Document 375 and Amendments.

I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — On behalf of the Assembly's Defence Committee, I have the honour to present a report on the current crisis in NATO together with the Committee's draft Recommendation. I am most grateful for the co-operation of my colleagues on the Committee, and in particular of our Chairman, Mr. Kliesing, who is now giving up the chairmanship after a number of years, has guided our Committee through many difficult debates with great wisdom. I wish also to express my thanks to Mr. Stuart Whyte, who was our secretary until a few weeks ago, and to his able successor, Mr. Michael Palmer, both of whom have given me invaluable help.

The writing of this report has been to me an unhappy and an unpalatable task. I have loved France all my life. I had contact with General de Gaulle during the war and greatly admired the

M. Brown (suite)

procéder à la déclaration prévue à l'article 36. Je n'en parle que parce qu'un certain nombre de Représentants qui n'étaient pas présents hier et qui n'ont pas entendu les arguments de mon collègue en faveur du renvoi du rapport seront appelés à voter aujourd'hui sur ce même Document 366. Un document aussi précieux ne devrait pas être traité de cette façon.

M. le PRESIDENT. — Le Vice-Président qui assumait les fonctions de Président à la fin de la séance, hier après-midi, s'est conformé à l'usage.

Sauf erreur de ma part, le vote a été renvoyé à aujourd'hui. Vous aurez donc toute possibilité de voter selon votre opinion. Je crois que personne n'y perdra quoi ce soit.

La parole est à M. Brown.

M. BROWN (Royaume-Uni) (Traduction). — Il s'agit peut-être d'usage et de pratique, mais je me permets de faire observer que cette assemblée est régie par un ensemble de règles dont s'occupe précisément la Commission du Règlement. Vous pourriez certes me dire que je devrais en faire partie. Quoi qu'il en soit, le Règlement est clair. L'article 11 définit d'une manière précise les obligations du Président et mentionne les initiatives qu'il peut prendre. L'article 36 expose très clairement ce qu'il faut faire pour renvoyer un vote. J'estime donc que même si c'est l'usage, ce n'est pas en s'écartant à tel point du Règlement que l'on gère correctement l'Assemblée.

M. le PRESIDENT. — Mon point de vue strictement personnel est qu'il n'y a aucun intérêt à ce que l'opinion publique, à l'occasion d'un vote, constate que l'absentéisme sévit en notre assemblée.

La parole est à M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée.

M. RADIUS (France). — M. le Président, ayant été mis en cause par M. Brown, je me dois de lui dire, et de vous dire aussi, que les choses se sont passées normalement hier soir. En effet, le renvoi en commission ayant été demandé, j'ai, comme il est d'usage, consulté l'Assemblée par assis et levé.

Il s'agissait d'un vote sur une question de procédure.

Le vote définitif sur le texte était autre chose. Les raisons pour lesquelles j'ai demandé que le vote sur le texte soit renvoyé à aujourd'hui sont claires à tous et vous venez de les illustrer vous-même, M. le Président. Il est vrai que la question du quorum n'a pas été posée, mais il n'en était point besoin, M. Brown. Après avoir proposé de reporter le vote sur la recommandation à aujourd'hui, j'ai demandé si personne dans l'Assemblée n'y était opposé. Aucune voix ne s'est élevée. L'Assemblée était donc d'accord sur cette procédure.

M. le PRESIDENT. — L'incident est clos.

4. Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.

Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 375 et amendements ; Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 375 et amendements, et 368*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport fait par M. Duncan Sandys, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur l'état de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N., Document 375 et amendements.

La parole est à M. Duncan Sandys, rapporteur.

M. SANDYS (Royaume-Uni) (Traduction). — Au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, j'ai l'honneur de présenter un rapport sur la crise actuelle de l'O.T.A.N. ainsi qu'un projet de recommandation. Je suis extrêmement reconnaissant à mes collègues et, en particulier, au président de la commission, de leur collaboration. M. Kliesing qui, pendant des années, a dirigé avec une grande sagesse les nombreux et délicats débats de notre commission en abandonne à présent la présidence. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à M. Stuart Whyte qui a été notre secrétaire jusqu'à ces dernières semaines ainsi qu'à M. Michael Palmer, son compétent successeur. Ils nous ont tous deux apporté une aide extrêmement précieuse.

La rédaction de ce rapport a été pour moi une tâche ingrate et déplaisante. J'aime la France depuis toujours. J'ai été en rapport avec le Général de Gaulle pendant la guerre et j'ai beaucoup

Mr. Sandys (continued)

inspiring leadership which he gave to French resistance and, as you know, I am deeply devoted to the cause of European unity. It has therefore been very painful to have to record in this report the lamentable rift in the ranks of the European family. As you will see, I have refrained from passing any moral judgments and I have kept all emotion out of my report. I have confined myself to examining as objectively as possible the French Government's decision and the consequences which flow from it.

One of the great difficulties in discussing this situation is that we still do not know the French Government's ultimate intention. How far do they wish to dissociate themselves from their partners in NATO? Does General de Gaulle really envisage the possibility that, in any circumstances whatever, there could be a war between the countries of NATO and those of the Warsaw Pact in which France did not participate?

If it is thought that France seriously contemplates the possibility — however remote — of remaining neutral in such a conflict, it is obvious that her value as a member of the North Atlantic Alliance disappears. On the other hand, if, despite differences over military organisations and diplomacy, NATO knows with certainty that in the event of war it can count upon the support of France with the same complete confidence as it can count upon the support of the other 14, there is obviously room for constructive discussion and mutual accommodation, and I hope that is how it will be.

That is why it is so vitally important to clarify this central issue without further delay. We in our Committee considered how we could best elicit an answer from the French Government, and we came to the conclusion that the key to this problem lay in the Brussels Treaty.

The French Government could greatly help to clear the air if they were to clarify their intentions with regard to their obligations to their partners in Western European Union under Article V of the Brussels Treaty. This is the purpose of the first of the four recommendations which the Committee have submitted to you.

In the last few weeks the French Government have repeatedly emphasised that they stand by

the North Atlantic Treaty. They make a distinction between the treaty and the organisation and they have told us again and again that they can be relied upon to fulfil their obligations under that treaty. It would, we think, be very helpful if France would give a similar assurance to the Brussels Treaty under which she has assumed an obligation of a much more definite and precise character.

The North Atlantic Treaty leaves to the signatories complete discretion to decide for themselves the extent of the assistance they will give each other in the event of attack. It is their subsequent decision, taken afterwards, but unanimously, by the Atlantic allies, their subsequent decision to assign forces in peacetime to join a NATO command. It is that decision which provides the effective assurance that the allies would stand together to resist aggression. But that, of course, is precisely the decision which France has now revoked.

On the other hand, in contrast to the North Atlantic Treaty, the wording of the Brussels Treaty is quite unequivocal. Under Article V, the seven States of Western European Union undertake to afford to one another, if attacked — these are the actual words of the treaty — "all the military and other aid and assistance in their power". It is to be seen that the obligation to support one another under the Brussels Treaty is complete and automatic and leaves no discretion whatsoever to signatories to withhold their armed support in any circumstances when an attack has occurred.

Will the French Government assure us that they stand by their treaty obligations which include Article V of the Brussels Treaty? If they will give this assurance without qualification, then the present crisis will assume an incomparably less serious complexion. If, on the other hand, their assurance is accompanied by reservation or conditions, then I am afraid the doubts and anxieties expressed in so many quarters will unfortunately be confirmed.

We as the parliamentary Assembly of Western European Union set up under that treaty have, I think, a right and a duty to ask this question. Whatever the answer, I think it is better that we should all know where we stand.

As the preamble to our recommendations indicates, we recognise that the other allies have no option but to accept the *fait accompli* presented to

M. Sandys (suite)

admiré l'élan qu'il a su imprimer à la résistance française. Mais je suis aussi, comme vous le savez, passionnément attaché à la cause de l'unité européenne. C'est pourquoi il m'a été extrêmement pénible de devoir constater cette déplorable division au sein de la famille européenne. Comme vous l'observerez, je me suis abstenu de porter tout jugement moral, et le sentiment n'a pas trouvé de place dans mon rapport. Je me suis borné à examiner aussi objectivement que possible la décision du gouvernement français et les conséquences qui en découlent.

L'une des grandes difficultés inhérentes à la discussion de cette situation, c'est que nous ignorons encore les ultimes intentions du gouvernement français. Jusqu'à quel point veut-il se dissocier de ses partenaires de l'O.T.A.N.? Le Général de Gaulle envisage-t-il réellement que la France, quelles que soient les circonstances, puisse ne pas intervenir dans un conflit qui opposerait les pays de l'O.T.A.N. à ceux du Pacte de Varsovie?

Si l'on croit que la France envisage sérieusement la possibilité — si lointaine soit-elle — de rester neutre dans un conflit de ce genre, il est évident qu'elle perd toute valeur en tant que membre de l'Alliance de l'Atlantique nord. En revanche, si, en dépit des divergences en matière d'organisation militaire et de diplomatie, l'O.T.A.N. est assurée de pouvoir compter sur le soutien de la France, en cas de guerre, aussi pleinement que sur celui des quatorze autres partenaires, cela laisse manifestement place à des discussions constructives et à des arrangements mutuels, et j'espère qu'il en sera ainsi.

C'est pourquoi il importe tant d'élucider cette question essentielle sans différer davantage. En commission, nous avons étudié le meilleur moyen d'obtenir une réponse du gouvernement français et nous en avons conclu que la clef du problème résidait dans le Traité de Bruxelles.

Le gouvernement français pourrait, en effet, éclaircir considérablement la situation s'il précisait ses intentions en ce qui concerne les obligations qu'il a contractées à l'égard de ses partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale en vertu de l'article V du Traité de Bruxelles. Tel est le but du premier paragraphe du dispositif de la recommandation qui vous est présentée par la commission.

Au cours des dernières semaines, le gouvernement français a souligné à maintes reprises qu'il

restait fidèle au Traité de l'Atlantique nord. Il fait une distinction entre le traité et l'organisation, et il n'a cessé de répéter qu'il assumeraient les obligations qui découlent de ce traité. Il serait extrêmement utile, à notre avis, que la France fournisse une assurance analogue en ce qui concerne le Traité de Bruxelles, aux termes duquel elle a contracté une obligation beaucoup plus précise.

Le Traité de l'Atlantique nord laisse aux Etats signataires toute liberté de décider par eux-mêmes l'ampleur de l'assistance qu'ils se prêteront mutuellement en cas d'agression. C'est la décision qu'ils ont prise ultérieurement, mais à l'unanimité, d'affecter en temps de paix des forces à un commandement commun de l'O.T.A.N., qui fournit l'assurance effective que les alliés résisteront ensemble à une agression. Or, c'est précisément sur cette décision que la France est revenue.

Contrairement au Traité de l'Atlantique nord, le texte du Traité de Bruxelles ne comporte aucune ambiguïté. Aux termes de l'article V, les sept Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale s'engagent, en cas d'agression, à se porter « aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres ». On voit donc que l'obligation de se prêter mutuellement assistance est totale et automatique et ne laisse aux Etats signataires aucune latitude de refuser leur soutien militaire en cas d'agression, quelles que soient les circonstances.

Le gouvernement français nous assurera-t-il qu'il respectera les obligations qu'il a contractées par traité, y compris celles qui sont définies à l'article V du Traité de Bruxelles? Si cette assurance nous était donnée sans réserves d'aucune sorte, la crise actuelle prendrait une tournure infinitémoins grave. Si, en revanche, elle était assortie de réserves et de conditions, les doutes et les inquiétudes qui se sont manifestés un peu partout seraient malheureusement confirmés.

En tant que membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe Occidentale créée en vertu de ce traité, nous avons, me semble-t-il, le droit et le devoir de poser cette question. Quelle que soit la réponse, il vaut mieux que nous sachions tous à quoi nous en tenir.

Comme il ressort des considérants de notre recommandation, nous reconnaissions que les autres alliés n'ont d'autre choix que d'accepter le fait

Mr. Sandys (continued)

us by the French ultimatum and your Committee accordingly approves the decision to move SHAPE, the supreme headquarters, to Brussels.

In my report, which was circulated before the recent meeting of NATO Ministers in Brussels, it was recommended that the Standing Group should be abolished, that an integrated international military staff should be created, and that the number of separate headquarters should be reduced. I do not for a moment imagine that any words of mine have had the slightest influence on the action of governments. I am none the less glad to note that all these changes have been decided upon.

But there are two other equally urgent issues upon which no decisions were reached. The first of these is referred to in paragraph 2 (a) of our recommendation. This concerns the future location of the seat of the North Atlantic Council. As you will see, we have regretfully come to the conclusion that the Council must be moved out of France.

There are those who say that NATO should not leave France in a fit of sulks. But this is not a temperamental reaction. It is based upon compelling practical considerations.

With the removal of SHAPE to Belgium, the Council would be separated from its present military advisers. Since SHAPE, as I say, has to be moved to Belgium and since it will be politically out of the question to bring the Military Committee and its new integrated military staff into France, the Council would, if it remained in Paris, be effectively cut off from all its main sources of military advice, and that I submit to the Assembly is really not acceptable.

In addition, there are other even more serious arguments for this move. As is stated in my report, it would be quite unsafe for the NATO Council, which in peace and war has the supreme responsibility for the political and military direction of the Alliance, to be located on the territory of a country which may in certain circumstances decide to remain neutral. Nobody — certainly not I — wishes needlessly to widen the breach with France or unnecessarily to burn any bridges. But it would be most irresponsible for the allies to leave the nerve centre of their whole organisation in a place where its freedom of action might be

seriously impaired, if not totally paralysed, at a moment of grave emergency.

Apart from these arguments against keeping the Council in Paris, there is a positive argument in favour of locating it in Brussels — an argument to which I attach considerable importance. If the concept of a dual partnership between the United States of America and a united Europe is accepted as the ultimate objective, there would, I suggest, be a long-term advantage in establishing the political seat of NATO in the same city as the seat of the European Economic Community, upon which any future European political community will have to be founded.

In any case, we need not imagine that the move would cause any hard feelings in France. Mr. Couve de Murville went out of his way at the meeting in Brussels the other day to make it clear to his colleagues that the question whether the Council remains in Paris is a matter of complete indifference to the French Government.

The other major decision which needs to be taken quickly is whether or not the French forces in Germany should remain there after they cease to be assigned to NATO. That decision must depend upon France's answer to the question which has been put to her by her allies. The question is simply this : "Can we rely with absolute certainty upon France's full and immediate participation in a war in Europe in which NATO is engaged ?"

In the event of a crisis, in which hostilities appear imminent, can France be counted upon to place her forces in Germany under joint allied command which in practice means under the command of SACEUR ? Or would the French Government continue to pursue an independent line leaving their allies in doubt up to the last moment about France's ultimate intentions and decisions ?

French military support, which we would all very much like to have, is of little value unless we know in advance that we can count upon it with certainty. But if there is any serious doubt about it, SACEUR is obliged to make its plans on the assumption that French assistance will not be forthcoming. That means that he must redeploy his forces to fill the gap ; and in that case he will need most of the facilities now occupied by the French to accommodate the units of the other nations which replace them. Thus, apart from the

M. Sandys (suite)

accompli devant lequel nous met l'ultimatum français ; en conséquence, votre commission approuve la décision de transférer le SHAPE, quartier général des puissances alliées, à Bruxelles.

Mon rapport, qui a été diffusé avant la récente réunion des ministres de l'O.T.A.N. à Bruxelles, recommande de supprimer le Groupe permanent, de créer un état-major international intégré et de réduire le nombre des divers quartiers généraux. Certes, je n'imagine pas un seul instant que mon rapport ait influé en quoi que ce soit sur l'action des gouvernements, mais je n'en suis pas moins heureux de constater que toutes ces modifications ont été décidées.

Cependant, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne deux problèmes également urgents. Le premier est mentionné au paragraphe 2 (a) de notre recommandation et il porte sur l'emplacement futur du siège du Conseil de l'Atlantique nord. Ainsi que vous le constaterez, nous sommes parvenus avec regret à la conclusion que le Conseil doit être transféré hors de France.

Certains disent que l'O.T.A.N. ne devrait pas quitter la France sur un coup de tête. Or, il ne s'agit pas d'une fantaisie, mais d'une décision fondée sur de solides arguments d'ordre pratique.

Si le SHAPE est transféré en Belgique, le Conseil sera séparé de ses conseillers militaires actuels. Puisqu'il est hors de question, pour des raisons politiques, de transférer en ce moment en France le Comité militaire et son nouvel état-major intégré, le Conseil, s'il reste à Paris, sera effectivement coupé de ses principaux conseillers militaires, ce qui, de toute évidence, est inacceptable.

En outre, d'autres arguments plus solides encore militent en faveur de ce transfert. Comme l'expose mon rapport, il ne conviendrait pas, pour des raisons de sécurité, que le Conseil de l'O.T.A.N., qui assume en temps de paix comme en temps de guerre la responsabilité suprême de la direction politique et militaire de l'Alliance, soit installé sur le territoire d'un pays qui pourrait, dans certaines circonstances, décider de rester neutre. Personne ne souhaite aggraver inutilement le différend avec la France ni couper inutilement les ponts. Mais les alliés feraient preuve d'un manque total de responsabilité s'ils maintenaient le centre

nerveux de leur organisation en un lieu où sa liberté d'action risquerait d'être sérieusement entravée, sinon totalement paralysée, en cas de crise grave.

Outre ces arguments à l'encontre du maintien du Conseil à Paris, un argument positif plaide en faveur de son transfert à Bruxelles, et j'y attache une grande importance. Si l'on accepte comme objectif final le concept d'un partenariat entre les Etats-Unis d'Amérique et une Europe unie, il serait bon, je crois, à long terme, d'installer le siège politique de l'O.T.A.N. dans la même ville que celui de la Communauté Economique Européenne, sur laquelle la future communauté politique européenne devra finalement se fonder.

En tout cas, il ne faut pas croire que ce transfert provoquerait du ressentiment en France. M. Couve de Murville a nettement laissé entendre à ses collègues, la semaine dernière, à Bruxelles, que la question du maintien du Conseil à Paris laissait le gouvernement français totalement indifférent.

Il importe également de décider rapidement si les forces françaises stationnées en Allemagne devront y demeurer lorsqu'aura pris fin leur affectation à l'O.T.A.N. Cette décision doit dépendre de la réponse que fera la France à la question que lui ont posée ses alliés, et qui est la suivante : « Pouvons-nous compter avec une certitude absolue sur la participation totale et immédiate de la France au cas où éclaterait en Europe un conflit dans lequel l'O.T.A.N. serait engagée ? »

En cas de crise, et si le déclenchement des hostilités paraissait imminent, aurait-on la garantie que la France placerait les forces qu'elle maintient en Allemagne sous un commandement allié commun, c'est-à-dire, en fait, sous le commandement du SACEUR ? Ou bien le gouvernement français continuerait-il de suivre une politique indépendante, laissant, jusqu'à la dernière minute, ses alliés dans le doute quant à sa décision finale ?

Le soutien militaire de la France, dont nous aimeraissons tous bénéficier, n'a que peu de valeur tant que nous ignorons à l'avance si nous pouvons compter sur lui avec certitude. S'il existe un doute sérieux à cet égard, il faut que le SACEUR prépare ses plans dans l'hypothèse de l'absence du soutien français. Autrement dit, il lui faudra redéployer ses forces pour combler la brèche ; il aura donc besoin de la plupart des installations actuellement occupées par les Français pour y loger les unités d'autres pays qui les remplaceront. Ainsi,

Mr. Sandys (continued)

embarrassing possibility of finding neutral forces occupying positions in the very centre of the battle area, it would not be right to deny SACEUR the use of these important military and logistic facilities.

There is, of course, also the difficult problem of legal status, which would be raised by the presence in Germany of French troops under completely independent national command. Unless they form part of a joint allied defence system, the only other legal basis for their presence would be as occupation forces ; and that would obviously be unacceptable.

Our last recommendation, in paragraph 2 (c) is perhaps the most important. It concerns the political rôle in NATO. In the military sphere the North Atlantic Alliance has been completely successful in its basic objective of deterring Soviet aggression, but the function of NATO is not purely military. It also has a positive political mission. In particular it has a duty to concern itself actively with the solution of the great international problems which divide East and West.

I think that we must admit, if we are honest with ourselves, that NATO could with advantage have put more emphasis on the political side of its duties. In the early years of the Alliance it would no doubt have been futile to try to negotiate with Stalin, but more recently NATO might have played a more active part in the task of East-West reconciliation. Whether these efforts would have achieved any success is by no means certain, but I feel that a more positive demonstration of the readiness of the West to talk collectively to the East would have helped us to retain the initiative. That is something of great importance.

I emphasise the word "collective", because it is essential that we should speak from a position of unity and strength. That does not mean that we should discourage bilateral exchanges between individual NATO countries and individual countries in Eastern Europe. There is every advantage in the multiplication of contacts between governments across the iron curtain. They will help to prepare the ground for collective negotiations — provided, of course, and only provided that these separate western initiatives are conducted within the general framework of a common western policy.

I have stressed that we must speak not only from unity but also from strength. There are those who consider that what is called the "détente" justifies the dismantling of the integrated structure of NATO upon which its high state of readiness depends. But I submit that without that high state of readiness we should be living under the constant danger of surprise attack and that the sense of security which is one of the main reasons for the détente would at once disappear. Those are the thoughts behind our final recommendation in which we urge NATO,

"...while continuing to discharge its military responsibilities for the defence of the West, to take up actively the task of political reconciliation."

I think that I have said enough to introduce your Committee's four recommendations which can be summarised quite simply. First, we recommend that France's attitude towards the Brussels Treaty should be clarified ; secondly, that the NATO Council should be moved to Belgium where it can once again be alongside SHAPE and where it can be joined by the Military Committee from Washington ; thirdly, that the future rôle of the French forces in Germany should be settled without delay ; finally, that NATO should now put greater emphasis on the positive task of improving East-West relations.

These recommendations were adopted by your Committee with only two contrary votes. I hope that the Assembly will approve them by an equally decisive majority. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur.

The next Order of the Day is the joint debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security which has just been presented by Mr. Duncan Sandys, Document 375 and Amendments, and the report of the General Affairs Committee on relations between the United States and Europe, Document 368.

I would remind you that Mr. de la Vallée Poussin presented this latter report yesterday.

I call Colonel Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, Mr. Duncan Sandys' report on the state of European security

M. Sandys (suite)

outre le risque, fort gênant, de trouver des forces neutres occupant des positions au cœur même de la zone de combat, il ne serait pas juste de refuser au SACEUR l'utilisation de ces importantes installations militaires et logistiques.

Il y a aussi, évidemment, le délicat problème de statut juridique que poserait la présence en Allemagne de troupes françaises placées sous un commandement national totalement indépendant. Si ces forces ne participaient pas à un système de défense allié commun, elles ne pourraient avoir d'autre statut juridique que celui de forces d'occupation, ce qui serait évidemment inacceptable.

La dernière recommandation, formulée au paragraphe 2 (c), est peut-être la plus importante. Elle vise le rôle politique de l'O.T.A.N. Dans le domaine militaire, l'Alliance de l'Atlantique nord a pleinement atteint son objectif fondamental de décourager l'agression soviétique. Mais l'O.T.A.N. n'a pas seulement un rôle militaire, elle a également une mission politique réelle. Elle a, en particulier, le devoir de s'employer activement à résoudre les grands problèmes internationaux qui divisent l'Est et l'Ouest.

Pour être honnêtes avec nous-mêmes, nous devons, je crois, admettre que l'O.T.A.N. aurait peut-être dû insister davantage sur l'aspect politique de sa mission. Dans les premières années de l'Alliance, il aurait sans doute été vain de vouloir négocier avec Staline, mais, plus récemment, l'O.T.A.N. aurait pu, je pense, s'employer plus activement à faire œuvre de réconciliation entre l'Est et l'Ouest. Il n'est nullement certain que ces efforts eussent été couronnés de succès. Néanmoins, si l'Occident s'était déclaré plus nettement disposé à engager collectivement des pourparlers avec l'Est, nous aurions pu conserver l'initiative, ce qui est très important.

Je souligne le mot « collectivement » car il est essentiel que nous discutions à partir d'une position d'unité et de force. Cela ne veut pas dire que nous devions décourager les échanges bilatéraux entre les pays de l'O.T.A.N. et tel ou tel pays de l'Europe orientale. Au contraire, il y a tout avantage à multiplier les contacts entre gouvernements de part et d'autre du Rideau de fer. Cette politique permettra de préparer la voie à des négociations collectives, à condition, bien entendu, que ces initiatives isolées de l'Occident s'insèrent dans le contexte général d'une politique occidentale commune.

J'ai insisté sur le fait que nous devions discuter à partir d'une position non seulement d'unité, mais également de force. Certains estiment que ce que l'on appelle la « détente » justifie le démantèlement de la structure intégrée de l'O.T.A.N., dont dépend son haut degré de préparation. Mais, sans ce haut degré de préparation, nous vivrions sous la menace constante d'une attaque par surprise, et le sentiment de sécurité qui est l'un des principaux facteurs de la détente disparaîtrait instantanément. Telles sont les réflexions qui ont inspiré notre recommandation finale dans laquelle nous prions instamment l'O.T.A.N.,

« ...tout en continuant d'assumer ses responsabilités militaires pour la défense de l'Occident, de s'employer activement à faire œuvre de réconciliation politique ».

Je crois avoir donné suffisamment de détails au sujet de la recommandation que présente notre commission et qui peut se résumer en quatre points. Premièrement, nous recommandons que la France précise son attitude à l'égard du Traité de Bruxelles ; deuxièmement, que le Conseil de l'O.T.A.N. soit transféré en Belgique où il se trouvera à nouveau à proximité du SHAPE et où pourra également s'installer le Comité militaire de Washington ; troisièmement, que le rôle futur des forces françaises en Allemagne soit déterminé sans délai, et, enfin, que l'O.T.A.N. s'emploie désormais plus activement à améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

Votre commission a adopté cette recommandation à l'unanimité moins deux voix. J'espère que l'Assemblée l'approuvera à une aussi forte majorité. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. le rapporteur.

L'ordre du jour appelle la discussion commune du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne que vient de présenter M. Duncan Sandys, Document 375 et amendements, et du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, Document 368.

Je rappelle que M. de la Vallée Poussin a présenté hier ce deuxième rapport au nom de la Commission des Affaires Générales.

La parole est à M. le colonel Bourgoin.

M. BOURGOIN (France). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport de M. Duncan Sandys sur l'état de la sécurité européenne est

Mr. Bourgoin (continued)

is entirely based on the new situation brought about by the withdrawal of French forces from NATO. This concern is understandable. Our allies are going to have to reorganise their whole defence system and possibly to review their strategic doctrine of the last few years, which will involve certain difficulties and additional expenditure.

I shall not speak of the reasons that led France to withdraw. Its withdrawal might indeed have been anticipated a long time ago after the repeated refusals to reconsider an outmoded policy, drawn up at a time when conditions were different and when aggression might have occurred on the slightest pretext — and the only opposition to it could have been the American nuclear force against which the eastern bloc was then unable to retaliate.

We have never been able to obtain a true partnership based on new and obvious realities. We are resuming our freedom of action within the framework of our Alliances and we believe that we are doing so for the future good of Europe. Our attitude has been criticised and contested. These criticisms are the subject-matter of our discussion today. This is a normal state of affairs, and there is nothing against it.

I may perhaps point out that France is becoming increasingly less vulnerable to such criticism as time goes on. It is no longer being condemned unanimously by our allies and it is only necessary to read the speech by the Canadian Prime Minister on Sunday to be convinced of this. France's action has had repercussions in Eastern Europe, where Rumania is showing a spirit of independence towards its Warsaw Pact allies. Only the future can show the far-reaching effects of this action, as the Americans themselves have been forced to do some thinking, and we are no longer condemned by all and sundry — far from it.

However, what worries me most in Mr. Duncan Sandys' report is his conviction — shared indeed by many members of this Assembly — that the French withdrawal from NATO is only a preliminary towards its denouncing its Atlantic and European Alliances. I must deny this utterly.

In Committee last Saturday, I said that our withdrawal from NATO did not in any way alter our attitude towards the Brussels Treaty. I should

like to confirm formally what I said on Saturday and then to assert that no modification will be made to Article V of the treaty, which states specifically that, in the case of an attack against any of the High Contracting Parties, the others will provide immediately all the military and other aid in their power.

The Brussels Treaty guarantees the protection of Western Europe against any aggression, and there is only one possible form of aggression and one possible aggressor against Western Europe. Furthermore, there is no danger that any of the western European powers would involve us in any adventure of which we disapprove since the treaty refers only to attacks on their territory. An attack on one of them would be an attack on all, since what is at stake could only be control of the Atlantic coast and the annexation of the joint economic and industrial installations. Consequently, there is complete solidarity and, in any case, inasmuch as a treaty is not the same thing as an organisation resulting from a treaty, we should have further scruples about denouncing it.

I do not know the rôle which the French forces will have to play in the future Atlantic military organisation. It is too soon to say but, as soon as that rôle has been defined, I would urge our European allies, the signatories of the Brussels Treaty, to arrange for conversations between their general staffs with a view to making it possible for French retaliation in application of that Article V, which is a source of such great concern to Mr. Sandys, to be automatic.

The North Atlantic Pact is also a treaty, carrying all the weight that can be applied to that term, as opposed to the North Atlantic Treaty Organisation, which was only the implementation, by a series of measures, of a strategic and technical attitude that, by the way, the Americans were wont to modify as they pleased or as their general staff pleased, without even consulting us. Indeed, so many highly qualified individuals, including the French Head of State, have asserted that we shall adhere to the treaty, that it is unnecessary for me to add my voice.

I am also distinctly uneasy about the content of the last paragraph of Mr. Duncan Sandys' recommendation, which asks the Council — I quote — "to take up actively the task of political reconciliation and to declare its readiness to discuss collectively with the Soviet Union all possible ways of reducing tension".

What is the precise meaning of "collectively"? Is this a condemnation of the French efforts to

M. Bourgoin (suite)

entièrement inspiré par la situation nouvelle créée par le retrait des forces françaises de l'organisation de l'O.T.A.N. Cette préoccupation est compréhensible. Nos alliés vont devoir réorganiser tout leur système de défense et seront peut-être amenés à réviser leur doctrine stratégique de ces dernières années, ce qui ne se fera pas sans difficultés et sans dépenses supplémentaires.

Je ne parlerai pas des raisons qui ont poussé la France à ce retrait que l'on pouvait prévoir depuis longtemps, après les refus répétés de réexaminer une situation périmée, établie à une époque où les conditions étaient différentes et où une agression pouvait se produire sous le moindre prétexte, agression à laquelle ne pouvait s'opposer que la force nucléaire américaine contre laquelle l'Est était alors incapable de riposter.

Nous n'avons jamais pu obtenir l'établissement d'un véritable partenariat fondé sur des réalités nouvelles et évidentes. Nous reprenons notre liberté d'action dans le cadre de nos alliances ; nous croyons le faire pour le bien des intérêts futurs de l'Europe. Cette prise de position est critiquée et contestée. Ces contestations et critiques font l'objet du débat d'aujourd'hui ; c'est dans l'ordre normal des choses et il n'y a rien à y redire.

D'ailleurs, la France perd de plus en plus de sa vulnérabilité aux critiques au fur et à mesure que les jours passent. Elle n'est plus unanimement condamnée par nos alliés et il n'est que de lire le discours du Premier ministre du Canada de dimanche pour s'en convaincre. Son action a des répercussions à l'Est où la Roumanie prend ses distances vis-à-vis de ses alliés du Pacte de Varsovie. L'avenir seul pourra nous dire les effets profonds de cette action, car les Américains eux-mêmes ont été amenés à la réflexion et nous ne sommes plus, et de très loin, condamnés par tous.

Mais ce qui me gêne le plus dans le rapport de M. Duncan Sandys, c'est la conviction qu'il a — suivi d'ailleurs par bien des membres de cette assemblée — que le retrait de la France de l'O.T.A.N. n'est qu'un prélude à une dénonciation de nos alliances, tant atlantiques qu'europeennes. A cela j'oppose un démenti absolu.

Déjà samedi, siégeant en commission, j'avais été amené à dire que notre retrait de l'O.T.A.N. ne présageait en rien un changement de notre

attitude concernant le Traité de Bruxelles. Je confirme, d'une façon formelle, ce que j'ai dit samedi et puis affirmer qu'aucune modification ne sera apportée à l'article V de ce traité, qui précise qu'en cas d'agression contre une partie contractante, les autres riposteront immédiatement et par tous les moyens à leur disposition.

Le Traité de Bruxelles garantit l'Europe occidentale contre toute agression, et il n'est contre l'Europe occidentale qu'une forme d'agression possible ainsi qu'un seul agresseur éventuel. D'autre part, les pays qui la composent ne risquent pas de nous entraîner dans des aventures que nous désapprouverions puisqu'il n'est question, dans les termes du traité, que d'agression contre leur territoire. Une agression contre l'un d'eux serait une agression contre l'ensemble puisque l'enjeu ne pourrait en être que la maîtrise de la côte atlantique et la mainmise sur le potentiel économique et industriel commun. La solidarité est donc complète et comme, d'autre part, un traité n'est pas une organisation découlant d'un traité, nous aurions un autre scrupule à le dénoncer.

Je ne sais quel rôle seront appelées à jouer les forces françaises dans la prochaine organisation militaire atlantique. Il est trop tôt pour le dire. Mais, dès que ce rôle sera défini, je conseille à nos alliés européens signataires du Traité de Bruxelles d'avoir à ce sujet des conversations d'états-majors pour rendre possible l'automatisme de la riposte française en application de cet article V dont le respect préoccupe tellement M. Sandys.

Quant au Pacte de l'Atlantique nord, c'est lui aussi un traité, avec toute la force et la vigueur qu'on peut appliquer à ce terme, à l'encontre de l'organisation de l'O.T.A.N. qui n'était que la concrétisation, par un ensemble de mesures, d'un point de vue stratégique que les Américains d'ailleurs se permettaient de modifier à leur gré ou au gré de leurs états-majors, sans même nous consulter ; et bien des voix, hautement qualifiées, y compris celle du chef de l'Etat français, ont suffisamment affirmé que nous lui serions fidèles pour qu'il me paraisse inutile d'y joindre la mienne.

Je suis aussi très gêné par le contenu du dernier alinéa de la recommandation de M. Duncan Sandys. Il demande au Conseil, je cite : « ...de s'employer activement à faire œuvre de réconciliation politique et de se déclarer prêt à discuter collectivement avec l'Union Soviétique de toutes les possibilités de détente ».

Quel est le sens précis de ce « collectivement » ? Est-ce une condamnation des initiatives françaises

Mr. Bourgooin (continued)

reduce tension ? Is it merely a sign of disapproval ? Does Mr. Sandys consider our independent efforts in that direction ridiculous, useless and humiliating ?

I shall not insult his intelligence by associating him with the rumours that sprang up on the announcement of a possible visit of the President of the French Republic to Moscow — according to which France was preparing to reverse its alliance and go over to the East or, at the very least, to proclaim its neutrality. But the fact remains that this term "collectively" implies a certain distrust of anything attempted unilaterally, of any such move by any one of the allies.

Will any true easing of tension lose its value if it is achieved as the result of an individual effort ? Would we refuse peace if it dropped from heaven ?

Mr. Sandys' recommendation is certainly praiseworthy, but as the first of its kind it has come very late in the day and, oddly enough, it comes at the very moment when General de Gaulle is leaving for Moscow.

I do not know what is on the programme for the discussions which the French President will be having with the Soviet leaders, but I think it highly likely that some of them will touch on the subjects with which we are dealing and that attempts will be made to bring peace nearer. If these conversations are successful and if concrete proposals result, are we to reject them ?

The Russians no more want to disappear from the scene than we do, and they are very well aware that the rigid social organisation which enabled their revolution to succeed is breaking up and can now serve as an ideal only to countries such as China which need a firm revolutionary policy to make up the leeway separating them from the developed countries.

What genuine attempts at collective negotiation have been made until now ? I know of none and, until now, in the way of negotiations for peace, to my knowledge nothing more has been done than an outline of statistics of bombers, ICBMs, Polaris missiles and megatons.

What is there against speaking about something other than the all or nothing weapons ? And can

we not try to change this oppressive atmosphere without arousing suspicion ?

It has been said that NATO saved the free world. This is probably true. However, is that sufficient reason to let our minds be wedded to it, to the exclusion of everything else ; should we not try to change that atmosphere which has hardened into an unbearable situation, both for East and West ?

We have built a wall which has saved our civilisation and now we are complaining on both sides of this wall, which has become useless, because we find it too high, too difficult to cross, but we have not the courage to remove even one stone of it.

Are we going to grow old and let our children grow old in this atmosphere of terror that arose in a critical and violent situation and which, now that all of us have recovered our senses, is a disgrace to mankind ?

The crystallisation of a military situation leads to the crystallisation of a political situation, and we have no right, particularly us, as parliamentarians elected by men and women who want to live in peace, to let this situation take firm root in the future, when there is an opportunity of altering it in the present.

Today, we are in public disgrace. This is not the first time. Let us see what happens next. We have in recent years become used to being condemned without appeal for our international policy, and yet everything we have done has turned out well in practice. I hope that our Alliances may endure and that harmony will reign among us all, but I hope far more that they become useless and that harmony will reign on the far wider scale of whole continents. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Alec Douglas-Home.

Sir Alec DOUGLAS-HOME (*United Kingdom*). — Mr. President, the report which has been presented to the Assembly by Mr. Duncan Sandys gives us in a readily digestible form the juridical bases which govern the relationships between the NATO partners and the WEU partners. It gives us in an accurate, unemotional and objective way the dilemmas which are presented to the allies by the recent French decisions. It is timely and proper that this matter should be debated in this Assembly because, as Mr. Sandys himself has

M. Bourgoin (suite)

pour amorcer une détente ? Est-ce une simple marque de désapprobation ? M. Sandys tient-il pour dérisoires, inutiles et humiliants nos efforts individuels dans ce sens ?

Je ne lui ferai pas l'injure de l'associer aux rumeurs qui se sont élevées à l'annonce de l'éventualité d'un voyage du Président de la République Française à Moscou, rumeurs selon lesquelles la France préparerait un renversement des alliances et passerait à l'Est ou, pour le moins, se préparerait à proclamer sa neutralité. Mais il n'en reste pas moins, cependant, dans ce « collectivement » une marque de méfiance caractérisée à l'égard de tout ce qui pourrait être tenté unilatéralement, et l'on peut même dire, à lire la phrase, unilatéralement par l'un quelconque des alliés.

Une détente réelle perdrait-elle de sa valeur si elle était acquise par le fait d'une initiative individuelle ? Refuserions-nous une paix qui nous tomberait du ciel ?

La recommandation de M. Sandys est, certes, louable, mais elle vient, première de son genre, bien tard et assez curieusement au moment précis où le Général de Gaulle va partir pour Moscou.

Je ne connais pas le programme des entretiens que le Président français aura avec les dirigeants soviétiques, mais il me semble hautement probable que certains d'entre eux porteront sur les sujets qui nous préoccupent et que l'éventualité d'une pacification des esprits sera envisagée. Si ces entretiens se révélaient fructueux et si des propositions concrètes devaient en être le fruit, les repousseriez-vous ?

Les Russes n'ont pas plus envie de disparaître que nous et ils se rendent bien compte que l'organisation sociale rigoureuse qui leur a permis de réussir leur révolution se désagrège et ne pourra plus jamais faire l'idéal que de pays qui, tels la Chine, ont besoin d'une révolution sans faiblesse pour combler le retard qu'ils ont pris par rapport au monde évolué.

Quelles ont été les véritables tentatives de contact collectivement concertées jusqu'à ce jour ? Je n'en connais pas et je n'ai jamais eu conscience, jusqu'à présent, que d'une ébauche, pour parler de paix, de statistiques sur les bombardiers, les ICBM, les Polaris, les mégatonnes.

Ne pourrions-nous, un peu, parler d'autre chose que d'armes plus ou moins absolues sans que cela

choque ? Et ne peut-on tenter de modifier cette détestable ambiance sans soulever la défiance ?

On dit que l'O.T.A.N. a sauvé le monde libre. C'est probablement vrai. Mais est-ce une raison suffisante pour lui consacrer l'exclusivité de nos pensées, et ne devons-nous pas tenter de modifier ce climat qui se fige dans une situation insupportable, aussi bien pour l'Est que pour l'Ouest ?

Nous avons bâti un mur qui a sauvé nos civilisations et maintenant nous nous lamentons devant et derrière ce mur devenu inutile parce que nous le trouvons trop haut et par trop infranchissable et nous n'avons pas le courage d'en enlever la moindre pierre.

Allons-nous vieillir et laisser vieillir nos enfants sous cette ombrelle de terreur née de moments critiques et passionnés, mais qui, maintenant que chacun s'est ressaisi, déshonore l'humanité ?

La cristallisation d'une situation militaire entraîne la cristallisation d'une situation politique et nous n'avons pas le droit, surtout nous, élus par des hommes et des femmes qui veulent vivre en paix, de laisser se figer l'avenir dans ce qu'est un présent susceptible d'évoluer.

Vous nous voulez aujourd'hui aux gémonies. Ce n'est pas la première fois. Attendons la suite. Nous avons pris l'habitude, depuis quelques années, d'être condamnés sans appel sur nos actions de politique internationale et, cependant, elles se sont toujours révélées fructueuses à l'expérience. Je souhaite que nos alliances se maintiennent et que l'harmonie règne entre nous tous, mais je souhaite tellement plus qu'elles deviennent inutiles et que l'harmonie s'instaure sur le plan infiniment plus vaste de nos continents tout entiers. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Sir Alec Douglas-Home.

Sir Alec DOUGLAS-HOME (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, le rapport dont M. Duncan Sandys a saisi l'Assemblée nous donne, sous une forme aisément compréhensible, les bases juridiques qui régissent les relations entre membres de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. Il nous expose d'une manière précise, froide et objective, le dilemme devant lequel se trouvent les alliés depuis les récentes décisions françaises. Le moment est venu pour cette assemblée d'examiner cette question car, ainsi que l'indique M. Sandys lui-même,

Sir Alec Douglas-Home (continued)

described, Article V of the Brussels Treaty lays a more exact and specific obligation on the partners than the corresponding article of the NATO Alliance.

I should like to assure Mr. Bourgoin and any other French spokesman that neither the report nor this debate is given in any spirit of recrimination, nor do we imagine, because the French Government must have taken account of all the consequences when they made up their mind upon their action, that we can change the decisions they have made. Nevertheless, I suggest it is the duty of the rest of the allies, in the name of the Alliance and the unity of Europe, to minimise the damage which could be the consequences of the French action.

In the new circumstances, there are two basic questions which have to be asked and answered. The first is military and the second is political. The first question is whether there is any longer need for a military alliance for the collective security of Western Europe and the Atlantic area, or whether the political climate with the Soviet Union has so changed that we can begin rapidly to dismantle our defences.

I think the answer is really quite clear. It is that, so long as the question of the reunification of Germany is unsettled and so long as Berlin is divided, there is neither the assurance of security nor the confidence which would justify any such action by the NATO Alliance. A modification in the number of weapons, the kind of weapons and the number of forces may well be possible, but that is a different thing and of different degree from a fundamental change in the NATO Alliance.

The French Government, as we understand it, accepts the proposition that there should be an Alliance and that it is necessary in present circumstances and they have declared their intention to remain allied. The Alliance therefore goes on. That decision is right and it is a good thing that it was taken with speed. But, if there is to be an Alliance, surely the French must accept that the duty is laid upon every ally, including France, to make the Alliance efficient and effective. It is no use having an Alliance if it is neither efficient nor effective. The peace of mind of every country in Western Europe today depends on the knowledge that the nuclear deterrent is there and that there will be an instant and united response to any local aggression on a plan which has been well prepared in advance.

We all remember that a loose command in 1914 and a loose command in 1939 failed. A loose command would certainly be inadequate in any future war. If these conclusions are valid, namely, first that the Alliance shall continue and, second, that if it continues it must be made effective, then the practical question which this Assembly must put to France, our friend and ally, is whether they mean to make their co-operation the maximum co-operation or the minimum co-operation.

The Assembly will have been very glad to hear Mr. Bourgoin say just now that France interprets her duty as an ally in the language of Article V of the Treaty of Brussels. If that assurance could be repeated on behalf of the French Government by a French Minister, it would lift a load of anxiety from our minds and we should go about the necessary changes with a much lighter heart. I shall not enlarge upon the arguments which Mr. Duncan Sandys used when he said that, where the military organisation is, there ought to be the political directing organisation also. If the test of the Alliance is to be a test of efficiency the case for that is overwhelmingly strong.

Let me stress again that nobody wants to look upon France as something less than a full ally, and were we forced to do so it would be immensely distressing for everybody in this Alliance and a set-back to European unity.

The second broad question, I said, was political. Again, it was touched upon by Mr. Bourgoin. Is there an opportunity for the NATO Alliance to take new political initiatives with the Soviet Union and, if so, how should they be exploited? On the evidence of experience since the Cuban crisis, on the evidence of events in Eastern Europe and the increasing emancipation of those countries from Soviet control, on the evidence of the Soviet preoccupation with China, I believe it is reasonable to conclude that there is a prospect of more positive coexistence than there has been since the last war, and a prospect too of less sterile relations than there have been in post-war years.

If that is so, I suggest that there are two paramount considerations which should govern fresh approaches to the Soviet Union by the NATO allies. The first is to remember at all times that a political solution of the German problem is essential to the substance of lasting peace in Europe. Any other gains we may make are important and worth-while, but they are marginal until that problem is settled. The second is that,

Sir Alec Douglas-Home (suite)

l'article V du Traité de Bruxelles impose, aux parties contractantes, des obligations plus précises et plus définies que l'article correspondant du traité de l'O.T.A.N.

Je peux assurer M. Bourgoin et tous les autres orateurs français que ni le rapport, ni notre débat n'ont un ton récrimatoire et que nous ne nous imaginons pas — puisque le gouvernement français a certainement envisagé toutes les conséquences de son action lorsqu'il a décidé de l'entreprendre — pouvoir le faire revenir sur sa décision. Néanmoins, je crois qu'il appartient aux autres alliés, dans l'intérêt de l'Alliance et de l'unité européenne, de réduire au minimum les dommages que pourrait causer la décision française.

Dans cette nouvelle optique, deux grandes questions exigent une réponse. La première est militaire, la seconde politique. Il s'agit d'abord de savoir si l'alliance militaire destinée à assurer la sécurité collective de l'Europe occidentale et de la zone atlantique est encore nécessaire, ou si le climat politique des relations avec l'Union Soviétique a changé au point que nous puissions entreprendre un démantèlement rapide de nos défenses.

A mon sens, la réponse est très claire. Tant que la question de la réunification de l'Allemagne ne sera pas résolue, tant que Berlin restera divisé, ni la garantie de sécurité ni la confiance ne seront suffisantes pour justifier une telle action de la part de l'O.T.A.N.. On pourrait certes modifier la quantité et la nature des armes ainsi que les effectifs, mais cette modification n'aurait ni la nature, ni l'ampleur d'une révision fondamentale de l'Alliance atlantique.

Le gouvernement français, nous semble-t-il, accepte le principe de l'Alliance, en admet la nécessité dans les circonstances actuelles et indique son intention d'en rester membre. Ainsi donc, l'Alliance demeure. Il est bon que cette décision ait été prise, et qu'elle l'ait été rapidement. Mais si l'Alliance doit demeurer, les Français sont forcés de reconnaître que le devoir de chacun des alliés, y compris la France, est de faire de l'Alliance un organisme efficace et bien organisé. A quoi sert une alliance si elle n'est ni organisée ni efficace ? Les pays d'Europe occidentale doivent leur tranquillité au sentiment que la force de dissuasion nucléaire existe et que toute agression locale appellera une riposte immédiate et collective en application d'un plan soigneusement préparé à l'avance.

Nous nous souvenons tous des échecs qu'ont subis, en 1914 et en 1939, des commandements désunis. Un commandement désuni serait certainement vain dans une nouvelle guerre. Si nous avons raison de croire que l'Alliance sera maintenue et que, dans ce cas, elle doit être efficace, l'Assemblée doit demander très précisément à la France, notre amie et notre alliée, si elle a l'intention d'apporter un maximum ou un minimum de coopération.

L'Assemblée aura été très satisfaite d'apprendre, par M. Bourgoin, que la France considère toujours ses devoirs d'alliée au sens de l'article V du Traité de Bruxelles. Si un ministre français voulait bien, au nom de son gouvernement, nous réitérer cette assurance, nous nous sentirions beaucoup moins inquiets et procéderions aux modifications indispensables d'un cœur bien plus léger. Je ne reviendrai pas sur les arguments utilisés par M. Duncan Sandys pour démontrer que là où loge l'organisation militaire, là doit loger la direction politique. Si l'on entend juger l'Alliance sur son efficacité, la question de la nécessité d'une direction politique ne se pose évidemment pas.

Permettez-moi de souligner que personne n'a l'intention de considérer la France autrement que comme une alliée à part entière. S'il fallait le faire, nous en serions tous profondément attristés, et l'unité européenne en serait retardée.

La deuxième grande question, ai-je dit, est politique. M. Bourgoin en a d'ailleurs parlé aussi. L'Alliance atlantique a-t-elle la possibilité de prendre de nouvelles initiatives politiques vis-à-vis de l'Union Soviétique et, dans ce cas, comment devrait-elle les exploiter ? Sur la foi de notre expérience depuis la crise de Cuba, au vu des événements d'Europe orientale et de l'émancipation croissante des pays socialistes, ainsi que des craintes que la Chine inspire à l'Union Soviétique, on peut raisonnablement estimer, je crois, que les perspectives de coexistence sont meilleures qu'elles l'ont jamais été depuis la dernière guerre et que la perspective de relations moins stériles semble plus proche aussi.

S'il en est ainsi, il faut, à mon avis, que, pour aborder à nouveau l'Union Soviétique, les membres de l'O.T.A.N. partent de deux idées essentielles. Tout d'abord, ils ne doivent jamais oublier qu'il n'y aura pas de paix durable en Europe tant que le problème allemand n'aura pas reçu une solution politique. Tous nos autres progrès seront importants et utiles, mais ils resteront secondaires en l'absence d'une solution du problème allemand.

Sir Alec Douglas-Home (continued)

while there is certainly no harm in any individual ally making the running in peaceful advances, and certainly no condemnation of bilateral approaches, it is essential to the unity of Europe that when such advances are made they should be according to the broad political objectives laid down by the NATO Council and WEU and that the results of individual initiatives should be pooled.

These were conditions on which in past years the French have always been particularly insistent. They were right, because such results as have been achieved have flowed from united action. I think it doubtful whether the Soviet Union is in any position to make any dramatic response to approaches from the West. Faced with the antagonism of China they clearly cannot embark on a policy of comprehensive disarmament. Nevertheless, for this reason and because they have decided that there is no future in nuclear brinkmanship, they may be ready to begin a gradual process of insurance for peace with the West.

I have felt for some time that the most likely field of action which should be explored to the mutual advantage of the Soviet Union, of the NATO Alliance and the Warsaw Pact, would be a thinning out of weapons and forces in the forward areas of both alliances. I make a distinction between thinning out and disengagement. A vacuum is a dangerous thing, but a thinning out of forces could, I think, act to the advantage of both alliances. Certainly it would be welcomed in Eastern Europe and there are — and this is an advantage too — a variety of plans in existence on which the alliances could draw. I believe this the most practical course on which the Council of Ministers could authorise an advance.

Like Mr. Duncan Sandys, therefore, I trust that, as a result of this debate, an official representative of the Government of France will be able to give an assurance very soon that it is the French intention not to give the minimum co-operation to the allies but the maximum co-operation according to the language of Article V of the Brussels Treaty. I hope, too, that we shall resolve that our approaches to the Soviet Union should be made on the basis of agreed aims and that the results of our individual initiatives may be pooled. In this way I believe this Assembly, in

debating this question, is engaged in a useful occupation. In this way we may hope to contribute to the real collective security of Europe with France as an effective ally and to make a contribution to the unity of the continent of Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I want first of all to thank Mr. Duncan Sandys for the kind things he has said about me. I for my part am grateful to him for the excellent and friendly collaboration he gave me when I had the honour of being Chairman of the Defence Committee.

This report is the product of very long and very difficult discussions, and the Rapporteur deserves, I think, the special thanks and appreciation of the Assembly for having been able to master a difficult task under difficult conditions. The course of events, and the turn the discussions took, did not make his job any easier.

The discussions outside this Assembly which we have been able to follow in recent months have been marked by two unfortunate features. First, they have not always been free from covert, or even overt, emotionalism. This has resulted in a poisoning of the atmosphere which is prejudicial to the security of Europe. Secondly, both parties have shown an optimism and confidence which I do not feel to be justified by the facts. We sometimes read in the press that poker-playing tactics are being adopted ; I feel that such tactics have no place where the security and existence of Europe are at stake.

Now this Assembly has, of course, no direct influence on the decisions taken. But it does have the right and duty to utter warnings. The time has come when we ought to offer such warnings.

The first concerns the method of discussion to which I have already alluded. We must take care in future that these discussions are free from all emotion, and are conducted with all possible serenity and detachment.

Then I want to offer one or two other warnings on three basic problems that are being discussed.

Sir Alec Douglas-Home (suite)

Deuxièmement, s'il n'y a, bien entendu, aucun mal à ce qu'un allié prenne seul l'initiative de faire des avances de paix et s'il ne faut en aucun cas condamner les entretiens bilatéraux, il importe, dans l'intérêt de l'unité européenne, que ces avances s'inscrivent dans le cadre des grands objectifs politiques établis par le Conseil de l'O.T.A.N. et l'U.E.O. et que leurs résultats soient mis en commun.

Telles sont les conditions sur lesquelles les Français ont toujours particulièrement insisté, ces dernières années. Ils avaient raison : si des progrès ont été faits, c'est grâce à l'unité d'action. Il me semble peu probable que l'Union Soviétique puisse répondre de façon spectaculaire à des ouvertures venant de l'Ouest. En raison de l'antagonisme chinois, elle ne peut évidemment pas s'engager dans une politique de désarmement général. Mais, pour la même raison et parce qu'elle a décidé que la politique du « bord du gouffre » nucléaire n'a pas d'avenir, elle est peut-être prête à entamer, avec le camp occidental, un processus graduel de garanties de paix.

Je pense, depuis un certain temps, que le domaine dans lequel on pourrait le plus probablement envisager une action, dans l'intérêt à la fois de l'Union Soviétique, de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie, serait la réduction progressive des armements et des effectifs dans les régions les plus avancées des deux alliances. Si je dis réduction progressive et non dégagement, c'est volontairement. Le vide est une chose dangereuse, mais la réduction progressive des forces servirait, je crois, l'intérêt des deux blocs. Elle serait certes fort bien accueillie en Europe orientale, sans oublier — et c'est aussi un avantage — qu'il existe divers plans à cet effet dont les alliances pourraient s'inspirer. C'est là, je crois, la voie la plus pratique sur laquelle le Conseil des Ministres puisse nous permettre de nous engager.

Comme M. Duncan Sandys, j'espère donc qu'à la suite du présent débat, un représentant officiel du gouvernement français pourra nous donner rapidement l'assurance que la France a l'intention d'accorder à ses alliés non pas le minimum, mais le maximum de coopération que requiert l'article V du Traité de Bruxelles. J'espère également que nous déciderons que nos tentatives de rapprochement avec l'Union Soviétique doivent s'inspirer d'objectifs convenus et les résultats de nos initiatives individuelles être mis en commun. C'est ainsi, à mon sens, que les débats de notre assemblée

font œuvre utile. C'est ainsi que nous pouvons espérer contribuer, avec une France qui soit vraiment notre alliée, à la véritable sécurité collective de l'Europe et à l'unité du continent européen. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je tiens tout d'abord à remercier M. Duncan Sandys pour les paroles aimables qu'il a dites à mon adresse. De mon côté, je lui sais gré de l'excellente et amicale collaboration qui a été la nôtre, à l'époque où j'avais l'honneur de présider la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Le présent rapport est le résultat de délibérations qui furent longues et ardues. Le rapporteur mérite, ce me semble, les remerciements et la reconnaissance particulière de l'Assemblée, pour avoir su s'acquitter d'une tâche difficile, dans des conditions non moins difficiles. Cette tâche n'a été facilitée, ni par le cours des événements, ni par la tournure qu'ont prise les discussions.

Les discussions que nous avons pu suivre ces derniers mois, hors de l'Assemblée, me paraissent dominées par deux points regrettables. Tout d'abord, elles n'ont pas toujours été exemptes d'appels aux émotions, cachés ou même apparents. Ceci a quelque peu vicié l'atmosphère, au grand dam de la sécurité européenne. Je relèverai ensuite que les deux parties ont fait montre, parfois, d'une confiance et d'un optimisme qu'à mon avis, les faits ne justifient pas. Dans la presse, on a pu dire que la tactique adoptée était celle du jeu de poker. Or, il me semble que, lorsque l'existence et la sécurité de l'Europe libre sont en jeu, une tactique de ce genre n'est guère à sa place.

Il est vrai que notre assemblée n'exerce pas d'influence directe sur les décisions. Pourtant, elle a le droit, en même temps que le devoir, de donner des avertissements. Et aujourd'hui l'heure des avertissements est venue.

Le premier d'entre eux concerne la méthode de discussion dont je viens de parler. Nous devons faire en sorte qu'à l'avenir, tous ceux qui participent à ces pourparlers le fassent sans passion, avec la plus grande sérénité et en toute objectivité.

A cet avertissement, je voudrais en ajouter d'autres, à propos de trois problèmes fondamentaux qui font l'objet des délibérations.

Mr. Kliesing (continued)

The first problem is whether we are in fact facing a détente. Can we really afford to build our policy on the premise that a war in Europe has become unlikely?

I am glad to see that the communiqué of the Brussels Conference says, in paragraph 6, that the Soviet Union is continuing with its basic objectives and has ready the military and financial resources needed. Obviously the French Government, too, approved this communiqué. I think we should be putting a wrong interpretation upon the French Government's policy if we were to say that France no longer believes in the existence of this threat. If this were so, then logically France would not only have to declare NATO superfluous or obsolete, but would also have to regard the whole Atlantic Alliance as no longer serving a useful purpose.

And so we must pose the problem being discussed here in another way, perhaps in the form of the following question : is it possible that the Soviet Union might sooner or later return to a policy more aggressive than it appears to some observers to be at present ? The answer, in my view, must be "yes". It would be wrong to talk about an already advanced process of "de-ideologisation" in the Soviet Union, as though the Communists were no longer real Communists.

It would also be wrong to look upon the Soviet Union's economic difficulties as an insuperable obstacle, for dictatorships cope with such problems more rapidly than democracies. The history of Russia itself is full of examples of attempts to escape from internal difficulties by embarking on adventures in foreign policy.

It would be wrong, too, to pin hopes on the conflict of political interests between the Soviet Union and China. On the contrary, the struggle for predominance within the communist world could put political pressure on the Soviet Union to base her claim to leadership on an aggressive engagement in Europe.

It would however be disastrous to look on the present nuclear balance as a permanent safety factor between East and West. We have already seen how quickly a strategic situation can alter, when it was learnt that the Soviet Union not only

had a nuclear bomb but ICBMs to carry it as well. I believe it was this event that first produced the crisis in the Alliance which reached its acute stage with the French Government's memorandum.

What would become of our security if the Soviet Union managed, as it did then, to obtain a decisive advantage through some new technical and military development such as an anti-missile missile ? General Beaufre, the French expert, talks about this in his book "Deterrence and Strategy" and says : "The possible development of nuclear strategy, in the years to come, thanks perhaps to the properties of explosions outside the earth's atmosphere, might substantially alter the present balance." I support this view, and I believe that if we add to this the fact that certain circles in the United States Congress have been disturbed at Soviet progress in that sector, then we must draw the political conclusion that the present situation of a comparatively remote military menace is to be regarded as highly unstable, and is in no way a basis on which to build a future policy for European security.

I want to sound a further warning about the relationship between Europe and America. I do not think it is necessary to go into details of the present power ratio between the two. To my mind the question of whether these relations with the United States ought to be bilateral or multilateral is for the time being purely theoretical. A bilateral partnership between Europe and the United States on the basis of two independent defence policies, one European and one American, would presuppose the existence of a European political authority, since only this would be in a position to express the political determination to assume political direction of a European military force. Such an authority is lacking.

On this matter of the relationship between Europe and the United States I would however call attention to a phenomenon that is beginning to manifest itself in American public opinion. Those who have followed the development of American public thinking for some years cannot help noticing signs of a resurgence of something we thought was dead ten or fifteen years ago — a certain trend towards isolationism. It is not so far very widespread, and the government has been able completely to avert it. But it is growing.

M. Kliesing (suite)

Le premier se résume à ceci : avons-nous réellement affaire à une détente ? Pouvons-nous vraiment nous permettre de fonder notre politique sur la thèse qu'une guerre en Europe est devenue improbable ?

Heureusement, le communiqué publié à l'issue de la Conférence de Bruxelles déclare, au point 6, que l'Union Soviétique poursuit toujours ses objectifs fondamentaux et dispose des moyens militaires et financiers nécessaires à leur poursuite. Apparemment, le gouvernement français a, lui aussi, approuvé ce communiqué. Je pense que ce serait mal interpréter sa politique que de dire que la France ne croit plus à l'existence de cette menace. Si tel était le cas, il faudrait, par voie de conséquence, non seulement que la France déclare que l'O.T.A.N. est devenue inutile ou dépassée, mais encore que l'Alliance atlantique est devenue sans objet.

On doit donc poser la question qui nous occupe dans des termes quelque peu différents, en se demandant par exemple : est-il possible que la politique de l'Union Soviétique redevienne, dans un temps plus ou moins long, plus agressive qu'elle ne paraît l'être actuellement à certains observateurs ? A mon avis, la réponse doit être oui. Il serait faux de dire qu'une « désidéologisation » aurait déjà fait des progrès tels en Union Soviétique que les communistes ne seraient plus de vrais communistes.

Il serait faux, également, de croire que les difficultés économiques que connaît l'Union Soviétique constituerait un obstacle insurmontable, car les dictatures en viennent à bout plus rapidement que les démocraties. L'histoire de la Russie, justement, nous fournit à chaque page l'exemple de difficultés intérieures dont on a essayé de sortir en se jetant dans l'aventure en politique étrangère.

On aurait tort, aussi, de fonder de grands espoirs sur l'opposition des intérêts politiques qui sépare l'Union Soviétique de la Chine. Au contraire, la lutte pour la prépondérance à l'intérieur du monde communiste pourrait fort bien exercer une pression politique sur l'Union Soviétique, poussant celle-ci à une action agressive en Europe pour fonder ses prétentions d'hégémonie.

Mais il serait funeste de vouloir considérer l'équilibre qui existe actuellement sur le plan atomique comme un facteur de sécurité permanent entre l'Est et l'Ouest. La rapidité avec laquelle une situation stratégique peut se modifier nous est

apparue le jour où nous avons appris que l'Union Soviétique possédait, non seulement la bombe atomique, mais aussi la fusée porteuse intercontinentale. C'est par cet événement qu'a commencé, à mon avis, la crise de l'Alliance que l'aide-mémoire du gouvernement français devait faire entrer dans sa phase aiguë.

Mais qu'adviendrait-il de notre sécurité si l'Union Soviétique réussissait, comme alors, à prendre une avance décisive par une réussite à la fois militaire et technique, par exemple par la mise au point de la fusée anti-fusée ? Un expert français, le général Beaufre, envisage cette hypothèse dans son livre intitulé « Dissuasion et Stratégie » où il nous dit : « Le développement possible [de la stratégie nucléaire], dans les années qui viennent, peut-être, par exemple, grâce aux propriétés des explosions extra-atmosphériques, pourrait modifier considérablement l'équilibre actuel. » Je suis de cet avis et, si nous relevons en outre que, dans certains milieux du Congrès américain, on se préoccupe depuis quelque temps des progrès accomplis par les Soviétiques sur ce terrain, il nous faut constater, du point de vue politique, que la situation présente, où la menace de guerre est comparativement moins aiguë, doit être considérée comme très instable et ne peut servir de base à une politique de sécurité européenne pour l'avenir.

Permettez une seconde mise en garde, à propos des relations entre l'Europe et l'Amérique. Je crois qu'il n'est plus besoin de rappeler en détail le rapport des forces qui existe pour l'instant entre les deux continents. A mon avis, la question de savoir si ces relations doivent être bilatérales ou multilatérales est, pour l'instant, purement théorique. Un partenariat bilatéral entre l'Europe et l'Amérique, sur la base de deux politiques de défense indépendantes, l'une européenne et l'autre américaine, supposerait l'existence d'une autorité politique européenne, puisqu'elle seule serait en mesure d'exprimer la volonté politique d'assumer la direction politique d'une force militaire européenne. Or, cette autorité fait défaut.

Pour ce qui est de cette relation entre l'Europe et les Etats-Unis, je voudrais attirer votre attention sur un phénomène qui commence à se manifester dans l'opinion publique américaine. Qui-conque suit depuis quelques années l'évolution de cette opinion publique peut y déceler les indices d'un état d'esprit qu'il y a dix ou quinze ans nous croyions disparu pour toujours, c'est-à-dire d'une certaine tendance à l'isolationnisme. Elle n'est pas encore très répandue. Le gouvernement arrive encore à l'enrayer parfaitement, mais elle n'en

Mr. Kliesing (continued)

There is a wide variety of reasons for it which I shall not discuss one by one. But not least among them is exasperation among a wide cross-section of the American public at the lack of understanding for, and perhaps even the rebuttal of, well-meant American intentions here in Europe. I think therefore that a European policy of "Yanks go home" could have tragic consequences for Europe, and offer Communism a better chance of achieving its aims in this continent.

Relations between the European countries and the United States must start from the fact that now and for years to come the possibility of a national policy depends on the Alliance continuing to work, and that a revival of isolationism in the United States would remove the very foundations of any independent policy for the countries of Europe.

Now for France's place in the Alliance. If the Supreme Commander for Central Europe looks at his map he will find that with France's withdrawal from NATO he has lost some 60 % of his operational area. We know that financial problems, which we must not underestimate, have been raised. Shifting the headquarters, which was decided on last week, is perhaps the least of these problems. The loss of airfields, pipelines, communications facilities and depots cannot be fully compensated by replacement facilities in the Federal Republic or Benelux countries, and so I feel it is unrealistic to believe that NATO can come out of this crisis stronger, as we sometimes hear or read.

This critical state of affairs gives us all the more reason for taking seriously France's assurance that she still believes the Alliance to be necessary and wants to stay in it, and we should undertake the difficult negotiations (both multi-lateral and bilateral) on the basis of this assurance. Tied up with this is the status of the French troops in Germany. Mr. President, we want those troops to stay there ; we want this for military reasons and for political reasons. But we must not allow this to seem like a renewed military occupation : I say this not because of national prestige, but simply because no one could tell the Soviet

Union that the arrangement they call the German Democratic Republic is in fact an occupation régime if something similar were being tolerated on the soil of the Federal Republic. A breakdown in the negotiations would not have merely military consequences — the political consequences would undoubtedly be far graver since they might well precipitate political developments in Europe ending in Europe's self-destruction.

The same also applies to considering the question whether the NATO Council can keep its present seat or will have to move. This question, which the Rapporteur has referred to, was the cause of particularly tough argument in the Committee and the wording now before you is undoubtedly a compromise. This is not in my opinion a political problem, but a technical and organisational one. As stated in the draft Recommendation, it is indefensible on military and technical grounds to have the political authority and the Military Committee geographically separated.

I myself would go a step further, and be happy to support the amendment put forward by Mr. de Montesquiou, which comes very close to my own ideas, but only on one condition. We must be quite clear what meaning is to be given to the last word "mandatory" in this amendment. Mr. de Montesquiou has said that the political seat of the Atlantic Organisation should stay in France "so long as its removal is not mandatory". The question is, made mandatory by what or by whom ? Made mandatory by the technical circumstances we have mentioned ? If so, then my answer to the amendment is "yes". Made mandatory by the wishes of the French Government because they do not want the NATO Council any longer ? In that case I would advise the NATO Council to take steps to shift as quickly as possible. I would be grateful if Mr. de Montesquiou would elucidate this point.

I want to finish, Mr. President, by mentioning a further ground for concern. Obviously the NATO Council has its hands full at the moment dealing with the urgent problems thrown up by the measures taken by the French Government ; but I feel it would be fatal if its activity ended there, so that later when looking back on these days people could quote the phrase once used in France of the Bourbons — that they forgot nothing, and learnt nothing. What we have to

M. Kliesing (suite)

progresse pas moins. Ses causes sont très diverses. Je ne vais pas les exposer une à une. Mais il ne faudrait pas compter parmi les moindres l'irritation éprouvée aux Etats-Unis, dans de vastes secteurs de l'opinion, devant l'incompréhension et peut-être même l'hostilité qu'on manifeste ici en Europe à l'égard des meilleures intentions américaines. J'estime donc qu'une politique européenne de « U.S. go home » pourrait avoir pour l'Europe des suites tragiques et donner au communisme davantage de chances d'atteindre ses objectifs en Europe.

A propos de ces rapports des pays européens avec les Etats-Unis, il ne faut jamais perdre de vue qu'actuellement et au cours des années qui vont venir, la possibilité de mener une politique nationale dépend du fonctionnement de l'Alliance et qu'un progrès de l'isolationnisme aux Etats-Unis aurait pour effet de retirer à toute politique indépendante des Etats européens la base même de son existence.

Parlons maintenant de la position française au sein de l'Alliance. Quand le commandant en chef du Centre-Europe regarde sa carte, force lui est de constater que le retrait de la France de l'O.T.A.N. lui fait perdre environ 60 % de son espace opérationnel. Nous savons que des questions financières se posent, dont nous ne devons pas sous-estimer l'importance. Le transfert des quartiers généraux, décidé la semaine dernière, est, peut-être, le moins grave de ces problèmes. Mais la perte d'aérodromes, de pipe-lines, de moyens de communication et de dépôts ne saurait être totalement compensée par la création de dispositifs similaires en République fédérale et dans le Bénélux. C'est donc manquer de réalisme, à mon avis, que de croire que l'O.T.A.N. pourrait sortir plus forte de cette crise, comme on l'a lu ou entendu dire à plusieurs reprises.

Cette situation critique nous commande d'autant plus de prendre au sérieux l'assurance donnée par la France qu'elle continue à juger l'Alliance nécessaire et qu'elle veut y demeurer ; nous devons fonder sur la base de cette assurance les négociations difficiles qui s'annoncent, qu'elles soient multilatérales ou bilatérales. C'est dans ce contexte qu'il faut examiner la question du statut des troupes françaises en Allemagne. M. le Président, nous souhaitons que ces troupes restent chez nous. Nous le souhaitons pour des raisons militaires aussi bien que politiques. Mais il faut éviter ce qui ressemblerait à une renaissance de l'occupation. Je ne dis

pas cela poussé par des raisons de prestige national, mais simplement parce que personne ne pourrait plus dire à l'Union Soviétique que ce qu'elle appelle la R.D.A. n'est en vérité qu'un territoire d'occupation, si l'on tolérait, sur le sol de la République fédérale, quelque chose de semblable. Un échec des négociations n'aurait pas seulement des conséquences militaires. Bien plus graves en seraient, sans nul doute, les conséquences politiques, car elles pourraient peut-être amorcer pour l'Europe une évolution politique qui la mènerait finalement à sa propre destruction.

C'est là un aspect que nous ne devons pas perdre de vue lorsque nous nous demandons si le Conseil de l'O.T.A.N. doit conserver son siège actuel ou le déplacer. Ce point, que le rapporteur a déjà abordé, a suscité en commission d'après controverses. La formule qui nous est proposée est indubitablement un compromis. Car il ne s'agit pas, à mon avis, d'une question politique, mais d'une question de technique et d'organisation. Comme il ressort du projet de recommandation, il est inadmissible, du point de vue militaire et technique, que l'autorité politique et le Comité militaire soient géographiquement éloignés l'un de l'autre.

Personnellement, je suis prêt à faire un pas de plus et je me rallierais volontiers à l'amendement proposé par M. de Montesquiou, qui correspond en grande partie à ma pensée, mais cela à une condition. Il faudrait que soit nettement précisé le sens donné au dernier mot de l'amendement, le mot « imposé ». M. de Montesquiou dit qu'il serait bon que le siège politique de l'Organisation atlantique demeure en France, aussi longtemps que son déplacement n'aura pas été imposé. La question est de savoir : imposé par quoi ou par qui ? Imposé par les circonstances techniques dont j'ai parlé ? Alors oui, je suis d'accord. Imposé par le gouvernement français, parce qu'il ne veut plus avoir chez lui le Conseil de l'O.T.A.N. ? En ce cas, j'engagerais ce dernier à procéder au plus vite au transfert de son siège. Je serais très reconnaissant à M. de Montesquiou de bien vouloir donner des éclaircissements sur ce point.

M. le Président, permettez-moi pour finir d'examiner devant vous un autre souci. Il est évident que le Conseil de l'O.T.A.N. est totalement absorbé, en ce moment, par les problèmes urgents qu'ont fait surgir les mesures prises par le gouvernement français. Mais je crois qu'il serait néfaste que son activité n'aille pas plus loin et qu'on puisse plus tard, lorsqu'on jettera un regard rétrospectif sur l'époque où nous sommes, dire du Conseil de l'O.T.A.N. ce qu'on disait autrefois en France des

Mr. Kliesing (continued)

learn is that the two main reasons for the crisis are firstly that there was within the Alliance — which this Assembly has often deplored — a lack of an active policy along the lines of the 1956 proposal of the "Three Wise Men". Admittedly the Council of Ministers took this up at the time, but unfortunately it was never put into effect. And secondly there has been no uniformity of concept since the reversal in American strategy we have mentioned. I believe that an energetic initiative is called for in both these areas.

Where strategy is concerned this seems to me to be important for two reasons. First, there is the question whether and to what extent, taking the new viewpoint, a concept of flexible response is still tenable, and what prospects there are for the possibility of conventional defence.

Linked with this is the second question of France's attitude to Article V of the Brussels Treaty, which is of special importance here. This Article says that if any of the High Contracting Parties should be the object of an attack, the others will afford it "all the military and other aid... in their power". When this treaty was signed, the *force de frappe* did not exist. It is evident that France would only use the *force de frappe* if two conditions were fulfilled. First, if it were sure that an unprovoked attack is involved — this is something to be cleared up during the coming negotiations : what does the French Government understand by a provoked attack, and what does it understand in practice by an unprovoked attack ? And second, if the use of the *force de frappe* were in the opinion of the French Government in the national interest, that is to say in the vital interests of France.

There is no disputing that France, if she thought these two conditions were fulfilled, could use this weapon under Article V of the Brussels Treaty and thus determine the level of military operations from the outset. In my view, this possibility alone compels the allies to try to come to an arrangement on the strategic concepts.

Political activity and an attempt to reach a common accord on strategy are therefore needed. In my opinion, their success will decide the future of the Alliance and the credibility of our deterrence, yet this credibility is basic to our security and will remain so until the day deterrence becomes unnecessary because it has been replaced by the only thing that will give the nations a greater and better measure of peace and stability — general and controlled disarmament. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to comment, to begin with, on the very important report submitted, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments of WEU, by our colleague, Mr. Duncan Sandys. Then, in connection with this report which purports to deal with European security but which is in fact devoted entirely to the recent decision taken by France about NATO, I would like to redefine the main lines of French policy in regard to the Atlantic Alliance and NATO. I repeat, the Atlantic Alliance and NATO.

First of all, I venture to point out that this very important report contains a number of statements which do not entirely accord either with the facts or with the French position, although this has been defined and explained many times.

I do not intend to go into detail, so as not to make my speech too long, but I would merely like to remark in passing, at the outset, that it is a little quaint that the Rapporteur should be the representative of a NATO country which, ever since the beginning of the Alliance, has enjoyed special privileges and advantages such as it is now, apparently, reproaching France for striving to obtain in its turn.

It is clear, if we examine the official texts and recall past events, that the United Kingdom is the only country which, at a certain period, managed to assert its right to the sharing of atomic secrets. As you know, this right was not accorded to any other country in the Atlantic Alliance, for security reasons and in application of the McMahon Act — although these security considerations were not always respected, and

M. Kliesing (suite)

Bourbons : « Ils n'ont rien oublié et ils n'ont rien appris. » Or, ce qu'il faut apprendre, c'est que la crise traversée par l'Alliance s'est produite pour deux raisons essentielles : premièrement, l'absence — et l'Assemblée s'en est plainte souvent — au sein de l'Alliance, d'une politique active, dans le sens du projet qu'avaient élaboré les « Trois Sages » en 1956. Il est vrai qu'à cette époque, le Conseil des Ministres l'avait adopté, mais il ne devait malheureusement pas le réaliser. Deuxièmement : depuis le revirement qui s'est produit dans la stratégie américaine et dont nous avons parlé, nous ne sommes plus jamais revenus à une conception uniforme. Il me paraît indispensable que nous prenions une initiative énergique dans ces deux domaines.

En ce qui concerne la stratégie, cette initiative me paraît particulièrement importante pour deux raisons. Premièrement, il faut se demander si, dans les perspectives nouvelles, la conception de la riposte graduée est encore valable, dans quelle mesure elle l'est, et si l'on peut encore envisager la possibilité d'une défense classique.

Deuxièmement, nous devons poser à ce propos la question de la position de la France à l'égard de l'article V du Traité de Bruxelles, qui prend ici une importance capitale. On y lit que, au cas où l'une des Hautes Parties Contractantes serait l'objet d'une agression, les autres lui porteront aide et assistance « par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres ». Lorsque ce traité a été signé, la force de frappe n'existe pas encore. Il est clair que la France n'utilisera cette force de frappe que dans deux éventualités. Premièrement, s'il est établi qu'il s'agit d'une agression non provoquée — voilà un point à régler dans les négociations à venir : qu'entend le gouvernement français par une agression provoquée et qu'entend-il, pratiquement, par une agression non provoquée ? Deuxièmement, si l'emploi de la force de frappe est, de l'avis du gouvernement français, dans l'intérêt national, dans l'intérêt vital de la France.

Il est indéniable que la France, si elle estimait ces deux conditions remplies, aurait la possibilité, aux termes de l'article V du Traité de Bruxelles, de recourir à ces armes et par là de déterminer, dès la première heure, le niveau des opérations militaires. A mon avis, cette possibilité à elle seule oblige déjà les partenaires de l'Alliance à tâcher de se mettre d'accord sur les conceptions stratégiques.

Il faut donc que nous exerçions une activité politique et que nous nous efforçons de parvenir à une optique commune, en matière de stratégie. A mon avis, c'est du succès de ces deux initiatives nécessaires que dépendent l'avenir de l'Alliance et la crédibilité de la dissuasion. Or, la crédibilité de la dissuasion est la base de notre sécurité et le restera jusqu'au jour où la dissuasion se révélera inutile, remplacée par le seul moyen qu'il y ait d'offrir à nos pays, à un degré plus élevé et plus efficace, la paix et la stabilité : le désarmement général et contrôlé. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Baumel.

M. BAUMEL (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais, dans ce débat, intervenir, d'une part, sur le très important rapport qu'a présenté, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'U.E.O., notre collègue, M. Duncan Sandys, et, d'autre part, à l'occasion de ce rapport qui porte sur la sécurité européenne mais qui, en fait, est entièrement consacré aux décisions récentes de la France en ce qui concerne l'O.T.A.N., préciser à nouveau les lignes fondamentales de la politique française au sujet de l'Alliance atlantique et de l'O.T.A.N. Je dis bien de l'Alliance atlantique et de l'O.T.A.N.

Tout d'abord, dans ce très important rapport, on pourrait relever un certain nombre de précisions ou de déclarations qui, de notre point de vue, ne sont pas tout à fait conformes aux réalités et aux positions françaises qui, à maintes reprises, ont été précisées et expliquées.

Je ne voudrais pas entrer dans des détails afin de ne pas prolonger cette intervention. Je dirai simplement en passant, au début de ce discours, qu'il est assez piquant que le rapporteur de cet important travail soit justement le représentant d'un des pays de l'O.T.A.N. qui, depuis le début de l'Alliance, a bénéficié de relations privilégiées et d'avantages particuliers qu'il semble vouloir reprocher à la France d'essayer d'obtenir à son tour dans l'Alliance.

Un simple examen des textes officiels et un rappel de la situation historique permettent de préciser que c'est la Grande-Bretagne, et elle seule, qui a pu, à une certaine époque, bénéficier de la communication des secrets atomiques et que cet avantage n'a été accordé à aucun autre pays de l'Alliance atlantique, ceci pour des raisons que nous savons, en application de la loi McMahon et pour des raisons de sécurité, bien que cette sécurité

Mr. Baumel (continued)

there were instances of secrets being divulged to the country of the Alliance of which I am speaking.

I would point out, too, that the only territory of the European Alliance not coming under the command of SACEUR is that of the British Isles.

Need I remind you, further, that the British nuclear force remains to all intents and purposes under national command, and that the planes of Bomber Command are by and large responsible to the British Government?

Lastly, those who criticise France severely for wishing to change the status of the bases situated on its national territory seem to forget that France's wish had long been, and still is, to ensure that foreign bases on its territory had the same status as foreign bases on British territory, which are still under dual British-American command.

The question of nuclear control is one of the bones of contention in WEU. I would remind you that control over nuclear stocks is rather special in that such control was established in 1954 within the framework of WEU for certain very specific reasons, which I shall not go into here but which you all know about. Nuclear control extends, as though by chance, to the continent but does not touch the island power which also belongs to WEU, but which is thus left a completely free hand.

I might perhaps add — as this is a point which appears to be causing some of our colleagues constant concern — that although control could perhaps be exercised over part of the European nuclear potential and stocks, an important part, it is true, but a very small one, no plans have been made for any control whatsoever over the bulk of the atomic stocks and bombs at present existing in Europe — those of our American ally. This control over nuclear bombs which is regularly demanded does not touch the 6,000 American atomic bombs (this is the figure given in official texts and recent articles) which at present exist in Europe and which in any case cannot be subjected to any sort of control.

I shall not dwell further on this subject as I wish to come to the main theme of my speech — the criticisms both of form and of content directed against the recent French decision by certain of our friends.

Various people of some standing have expressed great surprise at the decisions of last March. I would like to say that their reaction is in many ways surprising, for if ever any decisions were foreshadowed by arguments and official government statements, these certainly were. No one, for many years past, could have had any doubts about the position. France, since before 1958, had always expressed certain reservations, not about the Alliance itself but about the functioning of its military organs. Need I remind you that, in 1958, a certain diplomatic document was the first of a long series of French claims for a review of the technical, practical, military and political conditions of the Alliance? — or of all the demands, confirmed by public statements of policy made by the Head of the French State at various press conferences, by official declarations of the French Government and by statements of policy by the French Minister for Foreign Affairs — all of which were virtually ignored? Any requests for discussion or negotiation on the problems of the Alliance merely served to shift the Alliance in a sense incompatible with the views of the French Government, i.e. in the direction of increasingly close integration.

Thus the decisions of last March cannot really be said to have come as a surprise, especially since they were preceded by an official statement made at a press conference and widely commented on throughout the world.

I shall only refer very briefly, likewise, to another criticism frequently made — that of the timing of the French decision. From the moment a decision is taken, which may to some extent cause displeasure to one or other of the partners, it can be expected that the partner in question will always consider the moment ill-chosen. But I would like to draw your attention to the fact that, from our point of view, it was preferable that these decisions be announced in good time, i.e. before certain events that are to occur in a few weeks' time, including, in particular, the very important visit to be paid by the Head of State to an eastern country.

M. Baumel (suite)

n'ait pas toujours été respectée et que des secrets aient été transmis au pays de l'Alliance dont je parle.

Je rappelle aussi que les Iles Britanniques sont précisément le seul territoire de l'Alliance européenne qui ne soit pas inclus sous le commandement du SACEUR.

Faut-il préciser encore que la force nucléaire anglaise demeure essentiellement sous commandement national et que les appareils du *Bomber Command* sont justement des appareils qui restent en grande partie et pour l'essentiel sous la responsabilité du gouvernement britannique ?

Enfin, lorsqu'on fait une critique sévère du désir de la France de modifier le statut des bases sur son territoire national, on semble oublier que la France avait souhaité depuis longtemps, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, que les bases étrangères sur son territoire puissent bénéficier du même statut que les bases étrangères sur le territoire britannique qui restent sous un double commandement anglais et américain.

La revendication sur le contrôle nucléaire est un des éléments du contentieux de l'U.E.O. Je rappelle que le contrôle sur les stocks a ceci de particulier qu'il a été établi en 1954 dans le cadre de l'U.E.O. pour des raisons très précises que je ne veux pas donner ici, mais que tout le monde connaît. Ce contrôle nucléaire s'étend, comme par hasard, au continent, mais absolument pas à la puissance insulaire qui, elle-même, fait partie de l'U.E.O. et qui s'en trouve de ce fait dégagée.

Faut-il ajouter — ce qui semble constituer pour certains de nos collègues une préoccupation permanente — que ce contrôle pourrait peut-être s'exercer sur une partie, certes importante mais minime, de la puissance et des stocks nucléaires européens, mais qu'il n'en est envisagé aucun sur l'essentiel des stocks et des bombes atomiques existant actuellement en Europe, qui sont les stocks et les bombes de notre allié américain. Ce contrôle atomique sur les bombes nucléaires que l'on réclame régulièrement, ne concerne pas, en effet — et pourtant, c'est une évaluation qui a transparu dans des textes officiels et dans de récents articles — les 6.000 bombes atomiques américaines qui existent actuellement en Europe et qui, de toute façon, ne peuvent être soumises à un contrôle.

Je passe rapidement sur ce sujet pour arriver à l'essentiel qui est que les récentes décisions françaises sont critiquées par un certain nombre de nos amis, d'une part sur la forme, d'autre part sur le fond.

Diverses personnalités, et non des moindres, ont exprimé une grande surprise devant les décisions de mars dernier. Permettez-moi de vous dire que cette surprise est, par beaucoup de côtés, surprenante, car si vraiment des décisions ont été préparées par la présentation de thèses et par des déclarations officielles gouvernementales, ce sont bien celles-là. Personne ne pouvait s'y tromper, et cela depuis des années. La France, dès avant 1958, avait émis certaines réserves, non pas sur l'Alliance, mais sur le fonctionnement de ses organismes militaires. Dois-je rappeler qu'en 1958, un document diplomatique célèbre avait ouvert la longue série des demandes françaises sur le réexamen des conditions techniques, pratiques, militaires et politiques de l'Alliance, et qu'à toutes ces demandes, confirmées par des prises de position publiques dans un certain nombre de conférences de presse du chef de l'Etat français, par des interventions officielles du gouvernement français, par des prises de position du ministre des affaires étrangères français, il a été répondu pratiquement par une fin de non-recevoir. Quand on envisageait une discussion ou une négociation sur ces problèmes de l'Alliance, c'était, au contraire, pour aggraver l'Alliance dans un sens qui n'est pas conforme aux vues du gouvernement français, c'est-à-dire dans le sens d'une intégration de plus en plus poussée.

On ne peut vraiment pas dire que les décisions de mars dernier aient été une surprise, d'autant plus qu'elles avaient été précédées par une déclaration officielle au cours d'une conférence de presse qui avait été largement commentée à travers le monde.

Je passerai très vite également sur un argument qui a souvent été utilisé, celui du choix du moment. Dès qu'une décision est prise et que cette décision peut, dans une certaine mesure, ne pas plaire à tel ou tel partenaire, on peut prévoir que le partenaire en question sera toujours amené à considérer que le moment a été mal choisi. Mais je vous rends attentifs au fait que, de notre point de vue, il était préférable que ces décisions soient annoncées en temps utile, notamment avant un certain nombre d'événements qui vont se produire dans quelques semaines et en particulier avant celui, très important, que va être le déplacement du chef de l'Etat dans un pays de l'Est.

Mr. Baumel (continued)

It was highly desirable that the decisions of the French Government should be taken, and that the consequences thereof should emerge, well before 1969, first so as to allow negotiations to be concluded, before that date, in the best possible conditions ; and, secondly, so as to enable the French Government to indicate plainly that the Alliance should continue beyond 1969, provided that certain important military organs were reorganised in the sense France wished, and that a certain number of French units regained their independence within the Alliance, and a status compatible with French views.

Now that these two points have been disposed of, what is left ? The French attitude is both consistent and logical. It is based on undeniable facts which, moreover, there has been no attempt to deny. First, on the undeniable fact that the world has changed a great deal since the signature of the North Atlantic Treaty in 1949. That, as you know, was the time of the Berlin blockade, the cold war, the iron curtain and the military and, alas, also the economic void in the centre of Europe. Europe was only just emerging from the ruins and the ashes of destruction, America held the atomic monopoly, there were no world powers other than the Big Two who had carved up the world in the spirit of the disastrous Yalta Conference.

The world has changed a lot since then. In the first place, Europe has built up its strength again, both materially and spiritually. Europe has undergone transformations not in the West only — on the other side of Europe, too, gradual transformations have occurred and are occurring before our very eyes. Certain of our colleagues have an unfortunate habit of speaking only of the Europe of the Six, as if the vast European continent were confined, geographically, historically and politically, to these six countries alone. We in France, with our long history of alliances and diplomacy, have never ceased to remember that Europe extends beyond the six countries today happily united in pursuit of the same democratic and peaceful ideal.

The second undeniable and undenied fact is that, since the birth of the Atlantic Alliance, the whole of world strategy has been radically and irrevocably revolutionised. The American atomic monopoly has been replaced by a balance of terror,

which means that the United States today is in the front line for the first time in its history, as we were in 1914 ; and, despite the existence of the Atlantic Ocean, a deceptive obstacle, for the first time in the history of the world two enormous powers hold one another in check by the existence of apocalyptic weapons capable of destroying the enemy in the space of a few minutes. The emergence of the Soviet atom bomb and, in particular the Soviet ability to transport that bomb to the heart of the United States and destroy American towns and people, the construction of undetectable atomic submarines constituting a permanent threat of retaliation, and the prospect of developing intercontinental missiles — all these have inevitably changed the balance of power, both of the world and of the Alliance. And this in turn has had repercussions on the attitude and the policy of the most powerful member of our Alliance.

The results of this changed situation were not long in making themselves felt : between 1955 and 1961, parallel to this profound revolution of military technology, we witnessed a complete transformation of the military strategy if not of the Alliance itself, at least of its most important member.

It is true that this did not affect, ostensibly, the official policy of the Alliance, which provides for massive retaliation to attack ; but at the same time — and this has been declared so often that no one, least of all the members of political circles and representatives of parliaments, can either forget or be unaware of it — American policy in this regard has now changed decisively, through the adoption of a policy of flexible retaliation in the West which radically modifies the nature of the American guarantees for the defence of the continent.

The third fact which is both undeniable and undenied is that a radical revolution is now occurring inside the Soviet Union and its satellites. The USSR is no longer what it was in the time of Stalin. A new policy is emerging and relations between Soviet power and its eastern European allies have been revolutionised accordingly. This coincides with an event of capital importance for world history : the appearance on the world scene — historians taking a long view would perhaps call it the reappearance — of China as a great power, which has upset the bipolar situation established by the war, and is already creating a new balance of power leading to the transforma-

M. Baumel (suite)

Il était très souhaitable que les décisions du gouvernement français et les conséquences qui devaient s'ensuivre aient été prises suffisamment à temps, avant 1969, d'une part pour permettre aux négociateurs de pouvoir aboutir, avant cette date, à un résultat dans les meilleures conditions, d'autre part, afin de permettre aussi au gouvernement français de bien préciser que l'Alliance devait se poursuivre au-delà de 1969, dans la mesure où certains organismes militaires essentiels seraient réformés dans le sens qu'il souhaitait et dans la mesure où, comme il l'avait indiqué, un certain nombre d'unités françaises reprendraient, au sein de l'Alliance, une indépendance et une attitude conformes à ses vues.

Ces deux arguments écartés, que reste-t-il ? Il reste que la position française est cohérente et logique. Elle se fonde sur des faits incontestables et d'ailleurs incontestés. D'abord, sur le fait incontestable que le monde a beaucoup changé depuis la signature, en 1949, du Traité de l'Atlantique nord. C'était, vous le savez, le blocus de Berlin, la guerre froide, le Rideau de fer, le vide militaire et malheureusement économique du centre de l'Europe. C'était l'Europe émergeant à peine de ses ruines et de ses décombres, c'était le monopole atomique américain, c'était l'absence de toute autre puissance mondiale en dehors des deux Grands qui, en fait, se partageaient le monde dans l'esprit de cette fâcheuse Conférence de Yalta.

Le monde a beaucoup changé depuis ce temps-là. D'abord, l'Europe s'est reconstituée dans sa substance et dans sa volonté d'être. D'autre part, elle ne s'est pas seulement transformée du côté de l'Occident ; elle s'est transformée imperceptiblement et elle se transforme sous nos yeux de l'autre côté de l'Europe. Certains de nos collègues ont la fâcheuse tendance de ne parler que de l'Europe des Six comme si, géographiquement, historiquement et politiquement, le vaste continent européen se limitait à ces six pays. En France, au nom de tout un passé d'alliances et d'histoire diplomatique, nous n'avons jamais cessé de penser que l'Europe va plus loin que les quelques six pays aujourd'hui heureusement unis dans une même conception démocratique et pacifique.

Le deuxième fait indiscutable et indiscuté, c'est que, depuis la naissance de l'Alliance atlantique, s'est produit un bouleversement profond, définitif, irréversible de la stratégie mondiale. Au monopole atomique américain s'est substitué l'équilibre de

la terreur, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, les Etats-Unis, pour la première fois dans leur histoire, sont en première ligne comme nous l'étions en 1914 ; et, malgré l'apparence trompeuse du fossé atlantique, pour la première fois dans l'histoire du monde, deux immenses pays se neutralisent par la possibilité de réactions qui, en quelques minutes, peuvent détruire l'adversaire par des moyens apocalyptiques. Inévitablement, la naissance de la bombe atomique soviétique et surtout la possibilité, pour l'U.R.S.S., de la transporter jusqu'au cœur même des Etats-Unis et d'y détruire les villes et les citoyens de ce pays, la construction de sous-marins atomiques invisibles et qui constituent une menace permanente de riposte, la possibilité de développer les vecteurs intercontinentaux, ont modifié les données essentielles de l'équilibre du monde et de l'Alliance, et cela, inévitablement, a une répercussion sur la volonté et la politique du membre le plus puissant de notre alliance.

Cette répercussion, d'ailleurs, n'a pas tardé à se faire sentir car, entre 1955 et 1961, parallèlement à cette immense révolution de la technologie militaire, l'on a assisté à une transformation profonde de la stratégie militaire, sinon de l'Alliance, du moins de l'allié essentiel de cette alliance.

Certes, il n'a pas été touché apparemment à la théorie officielle de l'Alliance qui prévoit les représailles et l'action massives, mais tout le monde sait bien — d'ailleurs, cela a été publié si souvent que nul au monde, en tout cas pas les membres de la classe politique et les représentants qualifiés des parlements, ne peut l'oublier ou l'ignorer — que la doctrine américaine dans ce domaine a pris un tournant décisif par l'adoption d'une politique de riposte flexible d'engagement occidental, qui transforme profondément la garantie que les Etats-Unis pouvaient nous apporter sur le plan de la défense du continent.

Le troisième fait indiscutable et indiscuté est l'évolution profonde que l'on constate dans le devenir du monde soviétique et de ses satellites. L'U.R.S.S. n'est plus celle du temps du stalinisme. Une nouvelle politique se fait jour. Les relations entre la puissance soviétique et ses alliés orientaux européens se sont profondément transformées. A cela correspond un fait capital dans l'histoire du monde, c'est l'apparition sur la scène mondiale — ou peut-être aux yeux des historiens qui plongent leur regard dans les millénaires de notre histoire, la réapparition — de la grande puissance chinoise qui détruit le bi-polarisme issu de la guerre et qui crée déjà un équilibre nouveau, qui amène la

Mr. Baumel (continued)

tion of the Soviet world with all its inherent contradictions — for it is increasingly difficult to call for the reinforcement of the European military alliance constituted by NATO whilst at the same time contemplating a policy more and more closely akin to that of the Soviet Union.

There is a contradiction between the attempt to use NATO as one of the last vestiges of the cold war, on the one hand and, on the other, the decision to establish the "hot line" between Washington and Moscow in the hope of driving a wedge between the Soviet Union and China.

Lastly, it is an undeniable and undenied fact that the emergence of an independent French nuclear force radically alters the facts of both the strategy and the policy of the Alliance. This force was born first of France's desire to enhance its rôle and influence within the Alliance by acquiring the modern weapons essential for the defence of a great country which it considers still has an important rôle to fulfil, both in Europe and throughout the world ; and, secondly, it developed from France's concern lest Europe be denuclearised and so, inevitably, become a technically, militarily and industrially underdeveloped continent in comparison with the prodigious progress of the most powerful of our allies.

The purpose is to re-establish the balance of the Alliance, not merely out of any national — still less nationalist — considerations, but out of a desire to strengthen this Alliance. It is our belief that, in the present situation, with both sides immobilised by the balance of terror, the emergence of an additional nuclear force is calculated to add to rather than detract from the credibility of the Alliance. This has been affirmed by certain of the military and scientific experts of our epoch, who are far more competent to judge than I am, or than most of you are either.

Finally, in reply to the constant criticism levelled at France because of its desire to establish an independent national force, I shall ask a question that has been raised far too often before, but which I shall repeat here. Can you name a single nuclear force which is not a national one ? What government worthy of the name would agree to entrust to any supranational organisation whatsoever the major responsibility for the use of that force, which might involve the partial or

complete disappearance of the State concerned ? Is the American force anything else but national ? When attempts were made to set up artificially — so as to throw dust in our eyes — an alleged multilateral force, we very soon saw that basically the American Government and the American military authorities had no intention of giving up this exceedingly important power to any one else. They were entitled to do as they did and, even if we criticise them, we should take an objective view of the matter.

What was planned was therefore merely a piece of window-dressing designed to satisfy the pride and self-respect of a number of European allies — without, when all was said and done, doing away with the American atomic monopoly which is the key to the whole Atlantic Alliance and NATO.

We also consider that, as matters now stand, this French national force is not merely of value to France. It will perhaps also become so for the Europe which we are thinking about and which we wish to defend in the future as we are doing now. Perhaps we are planning along different lines from the other European representatives, but our aim is to allow Europe to make its full contribution to the Alliance and, in addition, to restore to it its vital mission in the world, namely to be an independent centre between extreme forces, so that Europe, like France, should no longer be a pawn but a link. Our aim is for the thorny problems of European and German unity to be settled to everyone's satisfaction by substituting a policy of co-operation, balance, easing of tension and peace for a policy of force.

These are the unquestionable — and unquestioned — facts that speak in favour of the French decision.

You may ask me why we took this decision, why we asked our allies either to amend the status of bases in France or to appreciate that, henceforth, French troops will be withdrawn from NATO.

There will be nothing original in my reply as I am inevitably bound, in view of the gravity of the subject, to repeat the essential points. We took this decision, first because for the French there exists, on the one hand, the Alliance — which is one thing — and, on the other, what followed and

M. Baumel (suite)

transformation du monde soviétique avec toutes les contradictions que cela comporte, car il est de plus en plus difficile de demander, d'une part, le renforcement de l'alliance militaire européenne de l'O.T.A.N., et d'envisager, d'autre part, une action de plus en plus proche de celle de la puissance soviétique.

Il y a une contradiction entre vouloir utiliser l'O.T.A.N. comme un des derniers vestiges de la guerre froide et établir le téléphone rouge entre Washington et Moscou, dans l'espoir de dégager la puissance soviétique de la puissance chinoise.

Enfin, un fait incontestable et d'ailleurs incontesté, c'est que l'apparition d'une force nucléaire indépendante française modifie profondément les données de la stratégie et de la politique de l'Alliance. Cette force nucléaire française a été provoquée essentiellement, d'une part, par le désir de la France, pour renforcer son rôle et son influence au sein de l'Alliance, de se doter des armes modernes qui sont nécessaires à la défense d'un grand pays qui estime avoir encore des responsabilités importantes à assumer en Europe et à travers le monde, d'autre part, par le souci de ne pas laisser l'Europe dans un état de dénucléarisation qui en ferait inévitablement un continent techniquement, militairement et industriellement sous-développé par rapport à l'extraordinaire essor du plus puissant de nos alliés.

C'est un souci de rééquilibre de l'Alliance, un souci qui ne part pas seulement d'une conception nationale et encore moins nationaliste, mais qui s'inspire du désir de renforcer cette alliance. Nous croyons que, dans l'état d'équilibre de la terreur et d'immobilisme des forces antagonistes, l'apparition d'une force nucléaire supplémentaire ajoute à la crédibilité de l'Alliance au lieu de la diminuer. Cela a été affirmé par un certain nombre d'hommes beaucoup plus compétents que moi et que la plupart d'entre vous, qui sont les spécialistes militaires et scientifiques de notre époque.

Enfin, à la critique permanente qui est faite à la France de vouloir se créer une force indépendante nationale, je répondrai par ces mots, d'ailleurs trop connus mais que je répète devant cette noble assemblée : pouvez-vous m'indiquer une seule force nucléaire dans le monde qui ne soit pas une force nationale ? Quel gouvernement digne de ce nom accepterait de remettre à la disposition de je ne sais quel organisme supranational les responsabilités majeures de l'emploi de cette force

dont l'utilisation peut entraîner la disparition partielle ou totale de l'Etat en question ? La force américaine est-elle autre chose qu'une force nationale ? Et quand on a voulu essayer de créer artificiellement — et pour jeter de la poudre aux yeux — une prévue force multilatérale, l'on s'est vite aperçu qu'au fond, le gouvernement américain et les autorités militaires américaines n'ont pas voulu se dessaisir de ce pouvoir extrêmement important au profit d'un autre organisme. C'était leur droit et, même si nous les critiquons, nous devons avoir la vision objective des choses.

Ce qui était envisagé n'était donc qu'un trompe-l'œil destiné à satisfaire la vanité ou l'amour-propre d'un certain nombre d'alliés européens, sans remettre en cause, en fin de compte, le monopole atomique américain qui est la clef de toute l'Alliance atlantique et de l'O.T.A.N.

Nous pensons aussi que, dans l'état actuel des choses, cette force nationale française n'est pas seulement utile pour la France. Elle le sera peut-être un jour pour cette Europe à laquelle nous pensons, que nous voulons défendre dans l'avenir comme nous le faisons aujourd'hui. Peut-être le faisons-nous par des voies différentes de celles envisagées par tel ou tel autre représentant européen, mais notre souci est de lui faire jouer pleinement son rôle dans l'Alliance et surtout, par-delà cette alliance, de lui restituer sa mission essentielle dans l'histoire du monde, qui a été d'être un centre indépendant entre des forces extrêmes, afin que l'Europe, comme la France, ne soit plus, demain, un enjeu, mais qu'elle soit un lien et que se trouvent réglées, dans la compréhension de chacun, les questions épineuses de l'unité européenne et de l'unité allemande en substituant à des politiques de force des politiques de coopération, d'équilibre, de détente et de paix.

Tels sont les faits indiscutables, et d'ailleurs indiscutés, qui militent en faveur de la décision française.

Vous me direz : pourquoi avoir pris cette décision, pourquoi avoir demandé à vos alliés, soit de modifier le statut des bases en France, soit de comprendre que, désormais, les troupes françaises seront retirées de l'organisation de l'O.T.A.N. ?

D'abord parce que — et mon intervention n'a rien d'original, car, en ce domaine, on est amené, étant donné le sérieux du sujet, à reprendre les éléments essentiels du dossier — pour nous, Français, il y a, d'une part, l'Alliance, qui est une chose, et, d'autre part, ce qui l'a suivie et qui n'est

Mr. Baumel (continued)

which is not implicit in the treaty of the Alliance, i.e. the bilateral and sometimes secret agreements which, following on certain events, led to the creation of the body known as NATO. We are for the Alliance and against NATO.

We are for the Alliance because we think that, as long as the situation in Europe remains as it is, and as long as there is a threat on the horizon, it is the duty of all the western peoples and all the western States to remain closely united so as to be able to defend their concept of life and civilisation against aggression. However, we consider that this Alliance should abide by its principles, i.e. that it should be a defensive and a European Alliance, since its extension to cover the division of world responsibilities between the great powers had not at any time been desired. It was not we ourselves but others who at one stage refused to take on a share of the joint responsibilities with regard to other parts of the world devolving on the great powers as such.

Since there was this general feeling that the Alliance should remain defensive and European, there was no reason for us to be the indirect victims of a policy being put into operation in other areas than Europe and to become involved in any action outside the field of action of the Alliance, the consequences of which might be disastrous and might lead to a conflict that we would not have approved and on which we would not have been consulted, but which would to a large extent have taken place on our territory.

As far as the NATO Alliance is concerned we also consider that, because of technical and military changes, because of changes in strategy, and the advent of a French nuclear force, it is increasingly necessary for France to ensure that its military units and its officers in the Alliance intervene only with the agreement of and after prior consultation with the French Government.

This is a fundamental point which, believe me, will not be brought into question for a long time.

It explains a number of recent events such as the withdrawal of French units announced in the press and, more particularly, since a great deal

of prominence has recently been given to this, the withdrawal of a few French aircraft now based on the other side of the Rhine. These were withdrawn because the relevant authorities realised that these 15 aircraft — there is really nothing in this to make such a fuss about — might have been involved in action automatically without prior consultation with the French Government.

To the same extent that we feel it to be our duty to participate in all the tasks and responsibilities of the Alliance, we consider that it is the function of the French Government to make decisions affecting its troops, units and armies.

This does not in any way signify that we are casting doubt on the Alliance. We have no intention whatsoever of denouncing a treaty which we have signed, either in the NATO or the WEU context.

I shall give an indirect answer to a question that has been raised several times in the last few days and which refers to a certain article. France is not repudiating and does not repudiate its alliances and the treaties it has signed. We do not consider them as scraps of paper, and no reproach can be levelled at us now with regard to the North Atlantic Treaty.

The same holds good for WEU, which in any event is a fundamentally different organisation since it is a European organisation to which the principal member of NATO does not belong, at any rate officially. Thanks to WEU, we are in permanent contact with one of the key partners of Europe, Great Britain. I repeat that we have no intention whatsoever of repudiating the basic WEU agreements. We consider that texts are texts, we recognise that WEU exists and that it can be important both now and in the future. If and when one day WEU, which at the moment does not contribute a great deal as regards military agreements, were to be able to play a useful rôle, France would certainly not prevent it from doing so. However, any idea that, after the French decision on NATO, it would be possible to substitute for the integration that we are rejecting in NATO a form of European integration, perhaps more subtly contrived, within WEU, any such thing would, in the opinion of my friends and myself, be a mistaken concept of WEU's future.

M. Baumel (suite)

pas implicitement inserit dans le traité d'alliance, c'est-à-dire les conventions bilatérales et parfois secrètes qui ont établi, à la suite de tel ou tel événement ultérieur, l'organisme que l'on appelle l'O.T.A.N. Nous disons oui à l'Alliance et non à l'O.T.A.N.

Nous disons oui à l'Alliance parce que nous estimons que, tant que la situation de l'Europe sera ce qu'elle est et tant qu'une menace risque de surgir un jour à l'horizon, le devoir de tous les peuples, de tous les Etats occidentaux est de rester étroitement unis pour, en face d'une agression, défendre une certaine conception de vie et de civilisation qui est la nôtre. Mais nous considérons que cette alliance doit rester fidèle à ses prémisses, c'est-à-dire être une alliance défensive et une alliance européenne, puisqu'on n'a pas voulu que cette alliance, à un certain moment, s'étende jusqu'au partage des responsabilités mondiales entre les grandes puissances la composant. Ce n'est pas nous, ce sont d'autres qui ont refusé, à un moment donné, de partager les responsabilités communes que nous devions prendre à propos d'autres parties du monde.

Puisqu'on a souhaité que l'Alliance reste défensive et européenne, nous n'avons aucune raison d'être indirectement les victimes d'une politique s'établissant sur d'autres théâtres que le théâtre européen et d'être pris dans l'engrenage d'une action extérieure au champ d'action de l'Alliance, dont les répercussions et les conséquences pourraient être désastreuses et mener à un conflit que nous n'aurions pas approuvé, sur lequel nous n'aurions pas été consultés, mais qui se déroulerait en grande partie sur notre territoire.

Nous considérons aussi qu'en ce qui concerne l'Alliance de l'O.T.A.N., il y a de plus en plus, du fait de la transformation technique et militaire, du bouleversement des stratégies et de l'apparition de la force nationale nucléaire française, nécessité pour la France d'agir de telle sorte que ses unités, ses formations militaires, ses officiers dans le sein de l'Alliance n'interviennent qu'avec l'accord et après consultation préalable du gouvernement français.

C'est une position fondamentale, qui ne sera pas avant longtemps, permettez-moi de vous le dire, remise en question.

Ceci explique un certain nombre d'événements récents tels que le retrait qui a été annoncé par la presse de formations françaises et, en parti-

culier, puisqu'on en a fait une grande exploitation récemment, le retrait de quelques appareils aériens français actuellement stationnés au-delà du Rhin et qui ont été retirés parce que les autorités compétentes se sont aperçues que ces quinze appareils — il n'y a donc vraiment pas de quoi fouetter un chat — pouvaient être entraînés dans un mécanisme automatique qui les ferait intervenir éventuellement sans aucune consultation préalable du gouvernement français.

Autant nous pensons que nous devons participer à l'ensemble des tâches et des responsabilités de l'Alliance, autant nous considérons que c'est au gouvernement français qu'il appartient de prendre les décisions qui intéressent ses troupes, ses armées, ses formations.

Ceci ne signifie pas du tout une remise en cause de l'Alliance. Nous n'avons nullement l'intention de renier un traité que nous avons signé, aussi bien dans le cadre de l'O.T.A.N. que dans le cadre de l'U.E.O.

Je réponds indirectement à la question qui a été souvent posée depuis quelques jours à propos d'un fameux article. La France ne répudie pas et n'a pas l'habitude de répudier les alliances, les textes et les traités qu'elle a signés. Nous ne sommes pas le pays du « chiffon de papier » et, dans tout ce que nous faisons actuellement, rien ne peut nous être reproché en fonction du texte même du Traité de l'Atlantique nord.

Il en est de même pour l'U.E.O., qui est d'ailleurs une organisation fondamentalement différente puisqu'il s'agit d'une organisation européenne, à laquelle la principale puissance de l'O.T.A.N. n'appartient pas, tout au moins officiellement. Nous avons, grâce à l'U.E.O., des contacts permanents avec l'un des partenaires essentiels de l'Europe, la Grande-Bretagne. Je répète que nous n'avons nullement l'intention de remettre en cause les textes fondamentaux qui sont à la base de l'U.E.O. Nous considérons que les textes sont les textes, que l'U.E.O. existe, qu'elle peut avoir une importance pour aujourd'hui comme pour demain. Si, éventuellement, l'organisation de l'U.E.O. qui, pour l'instant, ne prévoit pas beaucoup de dispositions pratiques en ce qui concerne les accords militaires, pouvait jouer un rôle utile, ce n'est pas la France qui y ferait obstacle. Mais si certains pensent qu'après ce que vient de décider la France vis-à-vis de l'O.T.A.N., il serait possible de substituer à l'intégration que nous rejetons dans l'O.T.A.N. une intégration européenne, peut-être plus subtile, à travers l'U.E.O., mes amis et moi-

Mr. Baumel (continued)

It would be quite normal, if any military negotiations should one day be embarked upon, for agreements ultimately to be concluded. Everything that can promote the cause of WEU must be considered and pursued. However, France is the country of Descartes, and you will realise that we are not prepared to accept from one side what we reject on the other side, even in a more restricted field and purely on the European level, all the more since we would lose the advantage of having at least one powerful ally within this Alliance.

The WEU problem, which overlaps more or less with the NATO problem, has also raised, in these last few days, a most important matter, namely the status of French troops stationed in Germany.

On this matter, it is necessary to wait a little to see what will come out of the negotiations and meetings that have already been held or are about to be held. The situation must be regarded in the most favourable way, taking into account two factors, first — and this is sufficiently important for every one of us to bear in mind — France is not a supplicant. We are asking for absolutely nothing. We are waiting to receive clear-cut proposals in conformity with the 1954 agreements, which are totally distinct from the NATO matter and the question of integration, and propositions which are also related to our twofold anxiety to contribute to German security in the interests of Europe, and to be faithful to the special rights established following events with which you are familiar.

With these two reservations, and while waiting for negotiations which will, I hope, succeed, it is obvious that France does not regard the possibility of military co-operation with Germany in an altogether negative way, on condition that the Germans want it and provided that, on the pretext of not wishing to choose between Washington and Paris, they do not always give precedence to the former, as recently happened, more particularly with regard to certain agreements for the supply of materials and munitions.

In this respect, we are far less demanding than some of our friends and allies, as we do not make

the maintenance of some of our troops beyond the Rhine conditional on the purchase of material.

Gentlemen, I have tried to summarise rapidly and without any great originality the basic features of the policy of my friends and myself.

My intervention, like all of yours, is that of a delegate to WEU. I have no desire to reflect any other ideas than those of myself and my friends. In any event my intervention should not be considered as giving anything more than my own personal views. I merely wanted to say what I did in the conviction that my remarks might contribute to a valuable and dispassionate discussion, since — I should like to say this in passing — the continual attacks made by some of you against France, its Government and its Head of State are pernicious and unjust and do nothing to serve the cause for which we are all working.

We cannot make any progress here by interminable and more or less fallacious arguments and by repeatedly referring to certain historic parallels, in any event utterly inappropriate. There are certain realities, but they have changed a great deal since the creation of NATO and WEU. We must try to bear them in mind and to adjust our political action to realities, even when they are changing all the time.

I believe that 7th March marked the end of a postwar period, the end of an era characterised by monolithic alliances, the system of blocs, atomic "duality" and the system of inflexible integration under a leader anxious to carry out its responsibilities but not really to share them with its allies.

That era is dead. Some people may think it is still continuing. Some may view the world as though we were still in 1944 and sometimes even, from the military angle, as though it were 1914 or 1939. Nevertheless facts are stronger than men and even than some policies.

And, indeed, a new era is opening for Europe and the world. It is characterised by the multi-lateral nature of political and military forces. We are now living in a tripolar world. As Mr. Coudenhove-Kalergi said only a few days ago, the question is to know whether the world of tomorrow will be tripolar, quadripolar or what, i.e. whether

M. Baumel (suite)

même estimons qu'il s'agit là d'une mauvaise conception de l'avenir de l'U.E.O.

Il serait tout à fait normal, si des négociations pouvaient s'ouvrir éventuellement sur le plan militaire, qu'elles puissent aboutir à des accords. Tout ce qui peut servir l'U.E.O. doit être envisagé et même poursuivi. Mais, vous le comprenez, car la France est le pays de Descartes, ce que nous rejetons d'un côté, nous ne sommes pas prêts à l'accepter de l'autre dans un cadre plus restreint et sur le plan strictement européen, d'autant plus qu'on y perdrait l'avantage d'avoir, au sein de cette alliance, au moins un puissant allié.

Le problème de l'U.E.O., qui recouvre plus ou moins le problème de l'O.T.A.N., soulève aussi ces jours-ci une question très importante, celle du statut des troupes françaises stationnées en Allemagne.

Sur ce point, il faut attendre un peu la suite des négociations et des conférences qui ont eu et vont encore avoir lieu. Il faut envisager la situation dans le sens le plus favorable, en tenant compte de deux éléments : tout d'abord — et cela est suffisamment important pour que chacun s'en souvienne — la France, dans ce domaine, n'est pas demandeur. Nous ne demandons absolument rien. Nous attendons qu'on nous fasse des propositions précises, qui soient conformes aux conventions de 1954, lesquelles sont, elles, totalement distinctes de l'affaire de l'O.T.A.N. et de l'intégration O.T.A.N., des propositions qui soient aussi en liaison avec le double souci que nous avons de participer à la sécurité allemande dans l'intérêt de l'Europe et d'être fidèles aux droits réservés qui ont été établis à la suite des événements que vous connaissez.

Sous ces deux réserves et dans l'attente de négociations qui, je l'espère, aboutiront, il est évident que la France ne voit pas d'une façon tout à fait négative la possibilité d'une collaboration militaire franco-allemande, à condition que les Allemands le veuillent et que, sous prétexte de ne pas vouloir choisir entre Washington et Paris, ils ne donnent pas toujours la priorité à Washington contre Paris, comme cela s'est produit récemment, en particulier à propos de certains accords de fournitures de matériels et de munitions.

Dans ce domaine, nous sommes beaucoup moins exigeants que tels ou tels de nos amis et alliés,

car nous ne posons pas de question préalable par l'achat de matériel en contrepartie du maintien de certaines troupes au-delà du Rhin.

Messieurs, j'ai essayé de résumer rapidement et sans grande originalité les traits essentiels de la politique telle que nos amis et moi-même la concevons.

Cette intervention est celle d'un délégué de l'U.E.O. comme vous tous. Je n'ai pas l'ambition de refléter d'autres idées que les miennes et celles de mes amis. Il ne faut y voir, en aucun cas, une prise de position au-delà de ce que je représente moi-même. J'ai simplement voulu dire ces choses, persuadé qu'elles peuvent contribuer à un débat utile, sans passion, en toute objectivité car — je me permets de vous le faire remarquer en passant — le procès permanent que certains intendent à la France, à son gouvernement et à son chef d'Etat, est un procès mauvais, injuste, qui ne sert pas la cause que nous essayons les uns et les autres de faire aboutir.

Ce n'est pas avec d'interminables arguments plus ou moins fallacieux, ce n'est pas en rappelant sans cesse certaines comparaisons historiques, d'ailleurs fort maladroites, que l'on pourra faire des progrès en ce domaine. Il y a des réalités, mais elles ont beaucoup changé depuis les naissances de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. Il faut essayer d'en tenir compte et d'adapter l'action politique aux réalités même mouvantes.

Je crois que le 7 mars dernier a marqué la fin d'une certaine après-guerre, la fin d'une époque que caractérisent le monolithisme des alliances, le système des blocs, le « duopole » atomique, le système d'intégration rigoureuse autour d'un chef de file, soucieux d'assurer ses responsabilités, mais de ne pas les partager réellement avec ses alliés.

Cette époque est morte. Certains pourront croire qu'elle continue, certains pourront regarder le monde avec les yeux de 1944 et parfois même, sur le plan militaire, avec les yeux de 1914, ou de 1939 ; il n'en reste pas moins que les réalités sont plus fortes que les hommes et même que certaines politiques.

En revanche, une nouvelle époque s'ouvre devant l'Europe et devant le monde. Cette époque se caractérise par la multilatéralité des forces politiques et militaires. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde tripolaire. La question est de savoir, comme le disait il y a quelques jours M. Coudenhove-Kalergi, si le monde de demain

Mr. Baumel (continued)

Europe will be able to play its part side by side with the United States, Russia and China, since the last-named exists and weighs heavily on our destiny.

The world of the future must have as its characteristic features a better balance and a more intelligent appreciation of the problems. Let us not cherish the illusion that we are artificially linked in an organisation that is eighteen years old and to a large extent anachronistic, parts of which have already lapsed, based on a flagrant form of inequality and profoundly distasteful to public opinion, particularly in Europe.

Let no one talk of the basic agreement among the Fourteen. If we started to probe a little deeper into the problem, we could easily show that behind this apparent agreement, there is a wide range of attitudes. I do not think that Portugal, Greece or Turkey are among the most determined defenders of this outmoded concept of the Alliance. I do not even believe that Italy is altogether in agreement, at any rate in her secret heart, with the official views of the Alliance. And those who blame France for bringing up the case of foreign bases are forgetting that, for a very long time, two of the main allies in NATO have refused to have them and are nevertheless regarded as loyal and faithful allies. I am referring to Denmark and Norway.

In asking for amendment, is France asking for anything more than already exists in the case of Britain, as I explained a short while ago? And is it asking for anything else than what was finally agreed to by the United States with regard to its bases in Spain?

In fact, behind this apparent, but artificial agreement, there are, I repeat, the real facts. These speak in favour of modernising the Alliance, of recreating the potentialities of Europe, of a true balance and not merely an apparent one — as the statements on partnership are valid only if they are followed by positive decisions and not merely by public speeches — of a true restoration of balance, I say, between the growing power of Europe as a whole on the one hand, and the other world forces, on the other. I believe that France, even if it is misunderstood by some and may still be misunderstood in the future, has in the end made a useful contribution to the Alliance and

to the western world. I think that, in addition, it has contributed to the world of the future which must be a world of peace, of balance, of non-interference in national affairs and of the easing of tension, in the light of the new data that I have given.

Mr. President, Gentlemen, I do not wish to prolong this intervention and tax your patience. I must apologise for being unable, unluckily, to attend your meetings as consistently as I would have liked, but my other activities call me away. Nevertheless, I am at the Rapporteur's disposal if he should like to question me during the morning.

In conclusion I think that the problem under discussion is important for WEU and for its future relationships with our European neighbours and with America. The essential thing is to try to devise, on the basis of new data, a policy in conformity with the general interest and the diplomatic action for which France is trying to gain acceptance. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*United Kingdom*). — May I first reply briefly to a criticism expressed by Mr. Baumel, who explained the French position with so much clarity? He said that the British nuclear forces had been kept under national command. I remind him that our V-bomber force has been assigned to NATO, unlike the *force de frappe*, and is therefore at the disposal of the whole Alliance.

I speak today in support of the Sandys report on European security and, as one who has been associated with NATO as a parliamentarian almost since its birth, I remember well our early meetings at the Palais de Chaillot before we moved to the fine new headquarters of the NATO Council at the Porte Dauphine, which are now, unfortunately, in doubt. During all these years the Alliance has faced many critical situations, including the Berlin crisis but none, I believe, has been more dangerous and critical than the one it faces today.

Never before has the Alliance been shaken by the withdrawal of one of its members from its

M. Baumel (suite)

sera tripolaire, quadripolaire ou plus, c'est-à-dire si l'Europe pourra jouer son rôle entre l'Amérique, la Russie et la Chine, cette dernière existant et pesant sur notre destin.

Le monde de demain doit se caractériser par un meilleur équilibre, par une meilleure compréhension des problèmes. N'ayons pas l'illusion de croire que nous sommes artificiellement liés dans une organisation vieille de dix-huit ans et en grande partie anachronique, dont certaines parties sont désormais caduques, fondée sur une inégalité flagrante qui heurte profondément l'opinion, en particulier l'opinion européenne.

Qu'on ne nous parle pas de l'accord fondamental des Quatorze ! Si l'on voulait creuser un peu les problèmes, on pourrait facilement prouver que, derrière cet accord apparent, il y a beaucoup de nuances entre telle et telle attitude. Je ne crois pas que le Portugal, la Grèce ou la Turquie soient parmi les défenseurs les plus intransigeants de cette conception dépassée de l'Alliance. Je ne crois même pas que l'Italie soit tout à fait d'accord, tout au moins en secret, avec les conceptions officielles de l'Alliance. Et quand on reproche à la France de remettre en question les bases étrangères, oublie-t-on que, depuis longtemps, deux des principaux alliés de cette O.T.A.N. les ont refusées et qu'ils n'en demeurent pas moins considérés comme alliés loyaux et fidèles, je veux parler du Danemark et de la Norvège ?

Quand la France demande des modifications, demande-t-elle autre chose que ce qui existe déjà en Angleterre, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, et même autre chose que ce qui a été accepté finalement par les Etats-Unis quand il a été question de leurs bases étrangères en Espagne ?

En fait, derrière cette apparence verbale et artificielle, il y a, je le répète, les réalités. Celles-ci militent en faveur de la modernisation de l'Alliance, de la renaissance d'une certaine potentialité européenne, du rééquilibre véritable et non pas seulement apparent — car les déclarations sur le *partnership* ne sont valables que si elles sont suivies par des décisions réelles et non point par de simples discours sur des estrades publiques — du rééquilibre véritable, dis-je, entre, d'une part, la puissance montante de l'Europe tout entière et, d'autre part, les autres forces dans le monde. Je crois que la France, même si certains l'ont mal compris et le com-

prennent mal encore aujourd'hui et peut-être demain, a finalement été utile à l'Alliance, au monde occidental. Je pense que, par-delà ces considérations, elle a rendu service au monde de demain qui doit être le monde de la paix, du rééquilibre, de la non-ingérence dans les affaires des peuples et de la détente en fonction des données nouvelles que je me suis permis d'exprimer.

M. le Président, Messieurs, je ne voudrais pas prolonger cette intervention et lasser votre patience. Je m'excuse de ne pouvoir, malheureusement, suivre vos séances aussi fidèlement que je le voudrais, mais d'autres obligations m'appellent ailleurs. Je reste cependant à la disposition du rapporteur si, dans le courant de la matinée, il désire me poser des questions.

Je pense que, finalement, le problème en cause est important pour l'U.E.O., aujourd'hui réunie dans cette salle, pour les rapports que nous pouvons avoir avec nos voisins européens et avec l'Amérique. L'essentiel c'est d'essayer de dégager, à travers des données nouvelles, une politique conforme à l'intérêt général et à l'action diplomatique qui est celle que la France essaie de faire prévaloir. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je d'abord répondre brièvement à une critique de M. Baumel qui a exposé si clairement la position de la France ? Il a dit que les forces nucléaires britanniques ont été maintenues sous commandement national. Je lui rappellerai que, contrairement à la force de frappe, notre force de bombardiers V a été affectée à l'O.T.A.N. et qu'elle est par conséquent à la disposition de l'ensemble de l'Alliance.

Je tiens aujourd'hui à appuyer le rapport de M. Sandys sur la sécurité européenne, en ma qualité de parlementaire associé, presque depuis le début, aux activités de l'O.T.A.N. Je me souviens fort bien des premières réunions que nous tenions au Palais de Chaillot avant que le Conseil de l'O.T.A.N. ne s'installe dans l'élégant bâtiment de la Porte Dauphine dont l'affectation est malheureusement mise en cause. Durant toutes ces années, l'Alliance a dû faire face à bien des situations difficiles, notamment à la crise de Berlin, mais aucune, à mon avis, n'a été plus dangereuse et plus critique que celle qu'elle rencontra aujourd'hui.

Jamais encore sa structure militaire étroitement intégrée n'avait, en effet, été ébranlée par

Lord Listowel (continued)

closely-knit military structure. Never before therefore has it entered a phase of reduced efficiency such as it will experience until the damage has been repaired by the willingness of the other fourteen members to share and shoulder a higher proportion of the military and financial burden.

While we acknowledge the gravity of this setback to European security, we should only make it worse if we adopted the attitude of "holier than thou", and indulged in sterile recriminations with one of our partners. I agree entirely with what the Secretary-General of NATO said yesterday on this subject. Indeed, hard words would be liable to stiffen the French attitude in the important discussions which will shortly take place between the allies and which we all hope will be successful.

If national self-interest is the decisive consideration it is almost inconceivable that these discussions will not reach a satisfactory conclusion, for everyone realises that the security of France and that of Western Europe are interdependent and none of us can find safety in isolation. Let us always remember that France remains our ally, as has been confirmed today in speeches by Mr. Bourgoin and Mr. Baumel, solemnly committed by the obligations of the NATO Treaty and the even more stringent commitments of the Brussels Treaty. These obligations have been reiterated by President de Gaulle in a recent letter to President Johnson when he pledged his country :

"... to fight at the side of her allies in case one of them will be the object of unprovoked aggression."

The military corollary of this undertaking is surely that the French forces in Germany will, in the event of war or imminent threat, come automatically under the NATO Supreme Commander in Europe.

It is regrettable that some elements of these forces have been ordered to withdraw from Germany before the talks between France and NATO have even begun, for their immediate involvement will be the acid test of whether the French Government are certain, and not merely likely, to stand by their allies in case of aggression by accepting to the full the military consequences of a political decision.

Let us also remember, of course, that national policies are not immutable and that history often catches up with countries that lag behind the times they live in. If I am not too optimistic, the day may not be far distant when France will resume her rightful place in the Western Alliance.

The second, and possibly the greater danger, is the impact of division among the allies on opinion in the United States. The spirit of isolationism is not dead in America — I was glad that Mr. Kliesing emphasised this — even though it is totally absent from the present administration. Indeed, we should be grateful to President Johnson for his patient and unwavering support of the Alliance, at a time when the resources of his own country are so widely stretched. I cannot but regret that there is very little suggestion of gratitude to the United States in the report of Mr. de la Vallée Poussin on relations between the United States and Europe. I do not quarrel with his recommendations, but I am sorry that his supporting memorandum treats the United States as a rival power, and not as a friend and ally under whose nuclear umbrella we all shelter. But we are bound to recognise that isolationist feeling will increase at a moment when American security seems to be more at stake in Asia than it is in Europe. The physical withdrawal of American servicemen and bases from French soil will make more Americans feel that Europe does not want them. But, so long as there is no further disintegration within the Alliance, I firmly believe we can rely on the American administration to stand firm in face of its critics at home.

Our surest answer to the faint-hearted and the hostile, in whatever part of the world they may be, is to show that the Alliance is determined to carry on, with or without France, and has the political will to surmount its immediate difficulties.

We must demonstrate that the fourteen members other than France are firmly united, and that their decisions will be collective decisions, both in diplomacy and defence. We must also show that the opportunity offered by the changes imposed on us by one of our partners, will be used to modernise, to Europeanise, and to render

Lord Listowel (suite)

le retrait d'un de ses membres. Jamais, donc, elle n'avait connu une période de moindre efficacité comme celle qu'elle va traverser en attendant que les dégâts aient été réparés, grâce à la détermination des quatorze autres membres de répartir entre eux et d'assumer les charges militaires et financières qui en découlent.

Tout en reconnaissant la gravité de ce coup porté à la sécurité européenne, nous devons nous abstenir de l'aggraver par une attitude de dignité offensée et par des récriminations stériles contre l'un de nos partenaires. Je suis entièrement d'accord avec les remarques qu'a faites hier à ce sujet le Secrétaire général de l'O.T.A.N. Faire des reproches à la France ne servirait qu'à durcir son attitude lors des importantes discussions qui auront lieu sous peu entre les alliés et qui seront, nous l'espérons tous, couronnées de succès.

Si l'intérêt national est l'argument décisif, il serait presque inconcevable que ces discussions n'aboutissent pas à une conclusion satisfaisante, car tout le monde sait que la sécurité de la France et celle de l'Europe occidentale sont liées et qu'aucun de nos pays ne saurait trouver la sécurité dans l'isolement. N'oublions pas que la France reste notre alliée, ainsi que MM. Bourgoin et Baumel l'ont confirmé aujourd'hui. Elle est solennellement liée par les obligations du traité de l'O.T.A.N. et par celles, plus rigoureuses encore, du Traité de Bruxelles. Le Général de Gaulle a confirmé ces obligations par une récente lettre dans laquelle il assurait le Président Johnson que son pays serait :

« résolu à combattre aux côtés de ses alliés au cas où l'un d'entre eux serait l'objet d'une agression qui n'aurait pas été provoquée ».

Du point de vue militaire, il en résulte certainement qu'en cas de guerre ou de menace immédiate, les forces françaises stationnées en Allemagne se trouveraient automatiquement affectées au Commandement supérieur de l'O.T.A.N. en Europe.

Il est regrettable que l'on ait décidé de retirer d'Allemagne une partie de ces forces avant même que les négociations entre la France et l'O.T.A.N. aient commencé, car c'est leur engagement immédiat qui rendra non plus probable, mais certaine, la présence de la France aux côtés de ses alliés en cas d'agression, avec entière acceptation de toutes les implications militaires d'une décision politique.

Il ne faut pas oublier, non plus, que les politiques nationales ne sont, bien entendu, pas immuables et que l'histoire rattrape souvent les pays qui vivent en retard sur leur temps. Au risque d'être trop optimiste, je dirai que, dans un avenir peut-être pas très lointain, la France reprendra la place qui lui revient dans l'Alliance atlantique.

Le deuxième danger, et le plus grand peut-être, c'est celui des répercussions que ce désaccord entre alliés peut avoir sur l'opinion américaine. L'esprit isolationniste n'est pas mort aux Etats-Unis — je suis heureux que M. Kliesing l'ait fait remarquer — même si le gouvernement actuel en est entièrement exempt. Nous devrions, en effet, être reconnaissants au Président Johnson du soutien patient et inébranlable qu'il apporte à l'Alliance, à une époque où les ressources de son propre pays sont utilisées au maximum. Je ne puis que regretter que le sentiment de reconnaissance à l'égard des Etats-Unis tienne si peu de place dans le rapport que M. de la Vallée Poussin consacre aux relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Je n'ai rien contre sa recommandation, mais je déplore que, dans son exposé des motifs, il traite les Etats-Unis comme une puissance rivale et non comme un pays ami et allié dont le « parapluie nucléaire » nous abrite tous. Mais nous allons assister forcément à un renouveau de tendances isolationnistes, en cette période où la sécurité des Etats-Unis semble plus menacée en Asie qu'en Europe. De plus, le retrait des troupes et l'évacuation des bases américaines du territoire français ne peut qu'accroître le nombre des Américains qui pensent que l'Europe ne désire pas leur présence. Toutefois, si la désintégration de l'Alliance ne s'aggrave pas, je suis persuadé que nous pouvons compter sur la fermeté du gouvernement américain devant les critiques de l'opinion nationale.

La meilleure réponse que nous puissions apporter à ceux qui font preuve de pusillanimité ou d'hostilité, dans n'importe quelle partie du monde, est de leur montrer que l'Alliance est déterminée à survivre, avec ou sans la France, et qu'elle est animée de la volonté politique de surmonter ses difficultés immédiates.

Il nous faut démontrer que les quatorze autres membres sont solidement unis et que leurs décisions, fussent-elles diplomatiques ou militaires, seront des décisions collectives. Il nous faut également montrer que nous saurons saisir l'occasion que nous offrent les changements imposés par l'un de nos partenaires pour moderniser,

Lord Listowel (continued)

more efficient the military structure of NATO. This indeed has been convincingly demonstrated by last week's decisions by the NATO Council in Brussels. But no less important is the need to prove that our Alliance can change with the times. In the present political climate, at a time when tension between East and West Europe is relaxed, we have our first real chance to prove that NATO is not only a weapon of defence and deterrence, but also a valuable instrument of diplomacy and peaceful settlement.

In its new rôle it should be used by the Atlantic nations for the improvement of political relationships between East and West, and in a resolute attempt to reduce the causes of tension between the two sides of Europe. Let us tell the Soviet Union and the States of Eastern Europe that we are ready for a dialogue, as soon as there is a reasonable prospect of agreement. But at the outset we should make three things perfectly clear. First, that Europe cannot speak without North America, that is to say that the Alliance speaks with one voice. Secondly, that no discussion of a European settlement will be worth-while if it does not include the unification of Germany and the status of West Berlin. Thirdly, that our wish to talk is not dictated by our momentary disarray, but by a genuine concern for a political settlement which will reduce the risk of violence and the burden of arms, but which can only be made effective if we speak from unity and strength.

Looking to the future, there are two objectives that we in Western European Union, constituting as we do the powerful and prosperous core of Western Europe, should keep in the forefront of our national policies. One is the furtherance of closer unity between the countries of Europe. Our best contribution to this aim would be the early entry of the United Kingdom, and those of her partners who are willing to accept the responsibilities of membership, into the European Economic Community. This of course presupposes the unanimity of the Six, which is unhappily not at present forthcoming. For us in the United Kingdom it has been made easier by the change of opinion since the General Election, for the British Government has now, for the first time solid support for its European policy from the bulk of public opinion and from a large majority of members of all the political parties.

Our other objective should be the further development of that Atlantic interdependence extending far beyond the military sphere of which the foundations were laid by the NATO Treaty. Our efforts in this direction will show that we do not want Europe to become an illusory third force, doing a precarious balancing act between the two super powers, for it is only as members of a developing Atlantic community, which recognises the claims of Atlantic partnership and interdependence just as readily as those of European unity, that we in Western Europe can look forward with reasonable confidence to the future. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Erler. '

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, we are all grateful to the Defence Committee and to our Rapporteur Mr. Duncan Sandys for a very clear presentation of the problem, for the clear conclusions drawn and even more for the first-class documentation which helps us to assess the difficulties properly.

I want also to thank Mr. Baumel, who is unfortunately not with us at the moment, for once again recalling for us very clearly the viewpoints of the French Government majority. It is piquant to observe once again how much the British White Paper of 1957 on a policy of national independence based on the independent possession of a national nuclear capability has become the textbook for subsequent French policy. I am all the more pleased at the ground Mr. Duncan Sandys has since then covered, to subscribe to the view that the defence and policies of the democracies must be organised on a joint basis. Now that our good friend Duncan Sandys has seen the light, we can perhaps hope for the same thing in respect of our French friends ; though let us hope we shall not have too long to wait.

NATO is in the midst of a grave crisis. Even apart from French policy, it would have had to adapt itself to changed circumstances. First, there is the recovery of the European economy, which has made the member countries of NATO very different from what they were in the days when Europe was still suffering from the aftermath of war. Secondly, as Mr. Baumel told us at length, there is the equilibrium reached by the development of the Soviet nuclear potential, and the

Lord Listowel (suite)

européaniser, et rendre plus efficace la structure militaire de l'O.T.A.N. Les décisions qu'a prises la semaine dernière le Conseil de l'O.T.A.N. à Bruxelles en sont une démonstration convaincante. Mais il est tout aussi nécessaire de démontrer que notre alliance peut évoluer avec le temps. Le climat politique actuel, le relâchement de la tension entre l'Est et l'Ouest nous offrent, pour la première fois, l'occasion de prouver que l'O.T.A.N. n'est pas seulement une arme de défense et de dissuasion, mais aussi un utile instrument de diplomatie et de règlement pacifique.

Dans son nouveau rôle, les nations atlantiques devraient l'utiliser pour améliorer les relations politiques entre l'Est et l'Ouest et s'appliquer résolument à réduire les causes de tension entre les deux camps de l'Europe. Disons à l'Union Soviétique et aux pays d'Europe orientale que nous serons prêts à entamer un dialogue dès qu'il existera suffisamment de perspectives d'accord. Mais, dès le début, il faudra préciser clairement trois points. Premièrement, que l'Europe ne peut pas parler sans les Etats-Unis, c'est-à-dire que l'Alliance s'exprime d'une seule voix. Deuxièmement, qu'il est inutile de discuter d'un règlement européen d'où la réunification de l'Allemagne et le statut de Berlin-Ouest seraient exclus. Troisièmement, que notre désir de négocier ne vient pas d'un désarroi momentané, mais d'un désir sincère d'aboutir à un règlement politique qui diminue les risques de violence et le budget des armements, mais qui ne peut être effectif que si nous parlons dans l'union et la force.

Si nous considérons l'avenir, il est deux objectifs que les pays de l'U.E.O., qui constituent le noyau puissant et prospère de l'Europe occidentale, devraient placer au premier plan de leur politique nationale. Le premier est la réalisation d'une union plus étroite entre pays européens. Le meilleur moyen d'y parvenir serait de hâter l'adhésion à la Communauté Economique Européenne du Royaume-Uni et de ceux de ses partenaires qui sont disposés à en accepter les responsabilités. Cela presuppose naturellement, entre les Six, une unanimité qui n'est malheureusement pas à l'ordre du jour. Au Royaume-Uni, les perspectives se sont améliorées grâce à l'évolution de l'opinion publique depuis les élections générales, puisque, pour la première fois, le gouvernement britannique dispose, dans sa politique européenne, du ferme soutien du gros de l'opinion publique et de la grande majorité des membres de tous les partis politiques.

Notre autre objectif doit être d'étendre l'interdépendance atlantique bien au-delà du domaine militaire dont le traité de l'O.T.A.N. a posé les fondements. Nous montrerons ainsi que nous ne voulons pas que l'Europe devienne une troisième force illusoire en équilibre précaire entre deux super-puissances ; c'est seulement dans la mesure où nous formerons une communauté atlantique dynamique qui tienne compte des exigences du partenariat et de l'interdépendance atlantiques, autant que de celles de l'unité européenne, que nous pourrons envisager l'avenir avec suffisamment de confiance. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Erler.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, nous sommes tous reconnaissants à la Commission des Questions de Défense et des Armements, ainsi qu'à son rapporteur, M. Duncan Sandys, pour la façon très claire dont ils ont exposé le problème et formulé les conclusions qu'il y a lieu d'en tirer, et plus encore pour l'excellente documentation qui nous aide à discerner les difficultés.

Je voudrais remercier également notre collègue M. Baumel, qui, malheureusement, n'est pas présent, pour la netteté avec laquelle il a rappelé, une fois de plus, le point de vue de la majorité gouvernementale française. Il est assez piquant de constater à quel point le Livre blanc britannique de 1957, qui traitait d'une politique d'indépendance nationale fondée sur la possession d'une force atomique indépendante sous commandement national, est devenu ensuite le manuel de la politique française. Je me réjouis d'autant plus du chemin parcouru depuis par M. Duncan Sandys pour s'associer à l'idée d'une défense et d'une politique organisées, entre nations démocratiques sur une base commune. Cette conversion ayant réussi, mon cher Duncan Sandys, nous pouvons peut-être caresser le même espoir en ce qui concerne nos amis français ; mais il faut espérer que cela ne tardera pas trop.

L'O.T.A.N. traverse une crise sérieuse. Même s'il n'y avait pas eu la politique française, elle aurait dû s'adapter à une situation nouvelle. Il y a eu, tout d'abord, le redressement de l'économie européenne, qui a transformé les Etats européens, membres de l'O.T.A.N., par rapport à ce qu'ils étaient à l'époque où l'Europe était encore ébranlée. En second lieu, il faut tenir compte — notre collègue M. Baumel en a parlé longuement — du fait que l'U.R.S.S. a rattrapé le

Mr. Erler (continued)

possibility of Soviet nuclear weapons being directed across the oceans into the United States. Thirdly, there are the very heavy demands on our American friends in other parts of the world. The commitment in Vietnam does not allow Europe to become any less important to the American leaders, but it naturally claims for itself a sizeable part of American resources. Fourthly — and this too has already been mentioned — there are changes in the Soviet sphere. We know that, even though Soviet policy has become more moderate in many fields, there is still a danger to us from the continued technological arms race and from continued Soviet pressure in the German question aimed at attaining Soviet objectives in our country. This pressure has continued to be exerted up to recent days by far from pacific means, for example by demonstrations of Soviet jet fighters breaking the sound barrier over Berlin. At one time this was meant as a protest against the presence of the Bundestag in Berlin, but now it has become an almost daily occurrence aimed at intimidating the Berliners and parading Soviet power around the city.

So we have reasons enough for bringing the Alliance up-to-date. We thus seek to assert the weight and influence of the European partners : but the essential contradiction in current official French policy is that it makes a formal demand for a greater European say in matters, yet at the same time rejects the organisation Europe needs in order to make her joint influence felt. And the other contradiction — in the military sphere — is surely that, while the United States has become vulnerable to Soviet nuclear weapons, the European countries have not, therefore, become invulnerable to these weapons, they are as vulnerable as they were before. A purely European deterrent threat therefore has even less force than a deterrent threat from the United States, even if there were a stronger European nuclear potential than there actually is.

We are trying to get a more effective organisation for the Alliance, and, beyond this, to develop

a common strategy. I want here, for those who are not yet wholly convinced, to point to Mr. Baumel's clear denial of the idea of any sort of transfer of French nuclear weapons to a joint European body. It was again today made quite clear — what we have all known for a long time — that French nuclear weapons — this is the French position, and we have to respect it — are an instrument of national policy and that there is not the slightest sign of their being incorporated in a larger, community framework. In some countries, however, including my own, there continues to be wishful thinking manifested in discussions about an alleged French readiness to adopt a different line.

Discussion of a common strategy of course also involves the nuclear problem. I must here state once again that even the arguments, logical in themselves, put forward by Mr. Baumel cannot persuade the Germans, basing themselves on these same arguments, to foster nuclear ambitions. All responsible political authorities in the Federal Republic are agreed that for political and military reasons we do not want to have nuclear weapons of our own.

I might add that for all the non-nuclear partners in the Alliance, and not just the Germans, there is an understandable interest in taking part during peacetime in all the plans and arrangements on which the survival of their peoples may in a crisis depend. It is this that constitutes the interest, rightly understood, of the non-nuclear parties in having a share in nuclear strategy as well.

Finally, there is the forging of a common policy. Let us begin with something that has shown in a variety of ways what gaps there are in the West's preparations : international crises. Take, for instance, the lessons we learnt from the Cuba troubles. What is needed is a stronger common effort within the Alliance in the field of what the English call "crisis management", so that the Alliance would not come into play only when the military conflict had broken out, but would be able to take the necessary diplomatic, political and military steps in advance of a potential crisis so that the conflict never in fact breaks out. Here there is a great deal still to be done within the Alliance.

M. Erler (suite)

retard qu'elle avait dans le domaine atomique et qu'elle est capable de lancer, par-dessus l'océan, des engins nucléaires sur les Etats-Unis. En troisième lieu, on constate que nos amis américains sont fortement mis à contribution dans d'autres parties du monde. Certes, l'engagement au Vietnam n'a pas amené les dirigeants américains à attacher moins d'importance à l'Europe, mais il draîne évidemment vers cette région une grande partie de leurs forces. En quatrième lieu — il en a également été question ici — il faut mentionner les changements survenus dans la sphère d'influence soviétique. Nous savons que, même si la politique soviétique est devenue plus modérée à bien des égards, la situation reste dangereuse, d'une part, en raison de la course technique aux armements, poursuivie également dans l'aire soviétique, d'autre part, à cause de la pression que l'U.R.S.S. continue d'exercer à propos du problème allemand, afin d'atteindre ses objectifs dans notre pays. Cette pression — nous l'avons vu ces derniers jours encore — se révèle constamment et même par les moyens les moins pacifiques, notamment par les démonstrations de chasseurs soviétiques franchissant le mur du son au-dessus de Berlin. Ce procédé, qui a été employé récemment pour protester contre la présence du *Bundestag* à Berlin, l'est aujourd'hui presque quotidiennement pour intimider les Berlinois et leur démontrer ce qu'est la puissance soviétique tout autour de la ville.

Il y a donc suffisamment de raisons pour moderniser l'Alliance. Nous cherchons, par-là, à affirmer le poids et l'influence des partenaires européens. Mais la principale contradiction de la politique actuelle du gouvernement français est celle-ci : d'un côté, elle réclame formellement plus d'influence pour l'Europe ; de l'autre, elle refuse à cette même Europe l'organisation qui lui est indispensable pour faire valoir cette influence collective. L'autre contradiction — militaire cette fois — résulte du fait que si les Etats-Unis sont maintenant sensibles à la menace des armes nucléaires soviétiques, les Etats européens n'y sont pas, pour autant, devenus invulnérables ; ils y sont tout aussi exposés qu'auparavant. La dissuasion purement européenne aura, dès lors, encore moins d'effet que la dissuasion émanant des Etats-Unis, même si l'Europe dispose d'un potentiel d'armes nucléaires plus important qu'il ne l'est actuellement.

Nous nous efforçons d'organiser plus efficacement l'Alliance. Il faut aussi élaborer une straté-

gie commune. Pour ceux d'entre mes collègues qui n'y croyaient pas encore, je voudrais souligner le refus très net opposé par M. Baumel à tout transfert des armes atomiques françaises à un organisme européen commun. Aujourd'hui, nous avons eu, une fois de plus, la confirmation de ce que nous savions tous depuis longtemps au sujet de la position de la France, cette position que nous devons respecter : les armes nucléaires françaises sont l'instrument d'une politique nationale et il n'y a pas le moindre indice que celui-ci puisse être intégré dans un cadre plus large, communautaire. Et pourtant, dans certains pays, dont le mien, on continue à se livrer à des discussions illusoires sur le fait que la France serait, dit-on, disposée à changer d'attitude.

Il est évident que toute discussion au sujet d'une stratégie commune doit également porter sur le problème nucléaire. Je tiens à le déclarer une fois encore : même les arguments, si logiques soient-ils, développés par notre collègue M. Baumel, ne sont pas de nature à susciter chez les Allemands, sur la base d'arguments analogues, des ambitions nucléaires. Tous les hommes responsables de la politique fédérale s'accordent à dire que, pour des motifs d'ordre politique et militaire, ils ne veulent pas d'armes atomiques allemandes.

Il est toutefois de l'intérêt de tous les partenaires non nucléaires de l'Alliance, et non seulement des Allemands, de collaborer dès le temps de paix à la mise au point de tous les plans et de tous les dispositifs dont dépend la survie de leurs peuples en cas de crise. C'est là que réside l'intérêt bien compris des partenaires non nucléaires à coopérer à la stratégie commune, même dans le domaine nucléaire.

En définitive, il s'agit d'élaborer une politique commune. Commençons par un domaine où les préparatifs de l'Occident se sont révélés, à bien des égards, insuffisants : celui des crises internationales. Je songe, par exemple, aux enseignements de l'affaire de Cuba. Il faudrait renforcer l'action commune de l'Alliance dans ce que les Anglais appellent *crisis management* : au lieu d'attendre qu'un conflit militaire ait éclaté, elle devrait, en prévision d'un conflit éventuel, prendre à l'avance les dispositions nécessaires, sur les plans diplomatique, politique et militaire, pour empêcher le conflit d'éclater. Sur ce terrain, il reste beaucoup à faire au sein de l'Alliance.

Mr. Erler (continued)

Perhaps I may say here that there was, earlier, a misunderstanding about the significance of the "hot line". The "hot line" between Washington and Moscow is not there for secret telephone talks hatching plots against China and France and discussing how to annoy both of them ; it is an element of crisis management, so that at a time of acute international tension the two nuclear powers do not run the risk of a breakdown in communications preventing them from averting possible disaster at the last moment. This is another lesson of the Cuba affair.

The common policy we need is not, of course, to deal only with this last possibility of stopping a conflict by means of crisis management : there should rather be political efforts aimed at removing the causes of the conflict.

It has been said, and rightly, that NATO has completed its job in Europe. It has protected us from Communist aggression. But today it is not only — although still also — a question of being able to defend oneself by having a sufficiently large deterrent available, but, as I have said, of preventing conflicts. For this political efforts are required.

This brings us to the heart of the problem of East-West relations. We wholeheartedly support every effort at a real détente. When the British and American Governments made efforts of this kind after 1956 and the "Polish October", they came in for very strong criticism. I am very glad that with the shift in French policy to the camp of those that believe détente to be necessary there is now a fairly wide measure of agreement within our ranks on a policy of détente and of what that necessitates.

The Federal Government made a notable contribution to this policy by its peace note of this spring. I would remind you that even, and indeed in particular, the readiness it expressed to exchange declarations renouncing violence with eastern European countries willing to do so did not go unobserved in those countries, whatever other unfavourable reactions it may have

encountered. I hope this tenuous thread can be strengthened so as to improve the climate.

I want to say to everyone that a policy of détente will succeed only if we in the western Alliance bring our policies in this field into line. If everyone sets off on his own without consulting anyone else, there is a danger of Soviet policies playing off one partner — European or American — against the other. Therefore we must say frankly what we really have in mind. Once this has been done no one can object to any country taking every opportunity of following a particular course to the best of its ability and traditions, and even making a special approach to particular eastern European countries including the Soviet Union. But the whole thing must be concerted.

For this reason I have reservations about the idea that such a policy of détente should be organised between one bloc and another. This would cement these blocs politically as well, and would restrict unnecessarily the very modest freedom of manoeuvre which the countries of Eastern Europe have gained in spite of the existence of communist régimes.

What we in the West need, therefore, is harmonisation and not negotiation between blocs ; for in bloc negotiations — it must be stated — there would automatically appear on the other side an entity which is not a State : the Soviet zone of occupation in Germany. We should not allow ourselves to get into this difficulty in the first place.

A policy of détente will of course spread into the field of disarmament, where we ought to give our support to any practical measures. Measures of disarmament should, of course, genuinely serve the purpose of disarmament and be understood as such, and not merely masquerade as disarmament while in fact forming part of the Soviet policy on Germany. So disarmament must involve more than one-sided conditions against a particular country, i.e. against only a reunited Germany or, today, against the Federal Republic. We must insist on balanced measures of disarmament and on mutual inspection.

It would, too, be a good thing if our French friends would resume their place at the Disarma-

M. Erler (suite)

A ce propos, permettez-moi de dire qu'il y a eu un malentendu au sujet de la signification réelle du « téléphone rouge », entre Washington et Moscou. Celui-ci ne sert pas à conspirer contre la Chine et la France dans des conversations secrètes sur la meilleure façon de les irriter, mais rentre précisément dans le cadre de ce *crisis management*. Il doit éviter qu'en cas de tension internationale grave, les deux puissances nucléaires ne soient à la merci d'une rupture des communications et ne puissent, le cas échéant, détourner la catastrophe à la dernière minute. C'est là une autre leçon qu'on peut tirer de l'affaire de Cuba.

La politique commune qui devrait être la nôtre ne saurait évidemment se borner à sauvegarder cette possibilité ultime d'éviter un conflit imminent grâce au *crisis management*, mais elle devrait plutôt se traduire par des efforts politiques en vue d'éliminer les causes possibles de conflit.

On a dit, à juste titre, que l'O.T.A.N. avait rempli sa mission en Europe. Elle nous a mis à l'abri d'une agression communiste. Mais, à l'heure actuelle, bien que cette nécessité subsiste, il ne s'agit plus seulement d'être capable de se défendre et de disposer à cette fin d'une force de dissuasion suffisante ; il importe aussi, nous l'avons expliqué, de prévenir les conflits. Cela implique certains efforts dans le domaine politique.

Nous voici donc au centre même du problème des relations entre l'Est et l'Ouest. C'est de tout cœur que nous appuyons tous les efforts faits pour aboutir à une détente véritable. Lorsque, après 1956 et les événements d'octobre en Pologne, les gouvernements britannique et américain entreprirent des démarches de ce genre, ils furent très vivement critiqués. Je me réjouis de voir que grâce au passage de la France dans le camp de ceux qui estiment indispensable une détente, il existe désormais dans nos rangs une identité de vues assez large au sujet de la politique de détente et de ses impératifs.

Le gouvernement fédéral allemand, par son plan de paix rendu public au printemps de cette année, a apporté une contribution importante à cette politique. Je rappelle que même, et à vrai dire en particulier, le passage où s'exprimait le désir d'échanger, avec les pays de l'Est de l'Europe qui le voudraient, des déclarations de non-agression, tout en suscitant par ailleurs des échos

défavorables, n'est pas passé inaperçu dans ces Etats. Espérons qu'on pourra poursuivre cette modeste action ; le climat s'en trouvera amélioré.

Je voudrais le dire à tous : la politique de détente ne sera couronnée de succès que si, entre partenaires occidentaux, nous parvenons à harmoniser nos efforts en ce domaine. Car si chacun agit pour soi, sans demander l'avis des autres, la diplomatie soviétique risque de dresser les uns — Américains ou Européens — contre les autres. Aussi devrions-nous dire franchement ce que nous avons l'intention de faire. Dès cet instant, rien ne s'opposerait plus à ce que chaque Etat suive sa voie à lui selon ses possibilités et ses traditions, et se rapproche spécialement de certains pays de l'Europe de l'Est, y compris l'Union Soviétique. Mais toutes ces initiatives doivent être concertées.

Aussi voudrais-je émettre des réserves à l'égard de l'opinion selon laquelle pareille politique de détente devrait être négociée de bloc à bloc. En effet, cette méthode cimenterait les blocs en présence, dans le domaine politique également, et restreindrait sans nécessité la marge d'initiative très étroite que les Etats de l'Est de l'Europe ont pu conquérir malgré l'existence chez eux d'un régime communiste.

Ce qu'il nous faut donc, en Occident, c'est une harmonisation de nos efforts et non des négociations de bloc à bloc, car, sinon, il faut le dire, on verrait automatiquement apparaître dans l'autre camp une entité qui n'est pas un Etat, à savoir la zone d'occupation soviétique en Allemagne. Il faut, dès l'abord, éviter de se mettre dans cette situation difficile.

La politique de détente s'étendra naturellement au désarmement. Dans ce domaine, nous devrons apporter notre appui à toute initiative pratique. Mais, en tout cas, il est indispensable que ces initiatives visent réellement au désarmement et soient interprétées comme telles, et ne servent pas, sous le couvert du désarmement, à favoriser les desseins de la politique soviétique sur l'Allemagne. Aussi le désarmement doit-il être plus qu'une politique qui imposerait des obligations unilatérales à un seul pays, c'est-à-dire uniquement à une Allemagne réunifiée ou, dans la situation présente, à la République fédérale. Notre effort doit tendre à un certain équilibre dans les mesures de désarmement et à un contrôle réciproque.

Il serait bon, par ailleurs, que nos amis français reprennent leur place à la Conférence sur

Mr. Erler (continued)

ment Conference in Geneva. Agreements are worth only half as much if they are reached without France being there, and it could strengthen the West's bargaining position if they took part.

Furthermore I would add that, in the long term, there can be no serious agreement on disarmament without China, a future world power, being involved in a meaningful way.

We are discussing today the problems that spring from France wanting to leave NATO, but to stay in the Alliance. We are sorry that they are leaving the organisation ; on the other hand, there is hope in the fact that they want to remain in the Alliance. But it is hard for the rest of us to understand how one can expect to benefit from the protection offered by the Alliance without, in peacetime, making an appropriate contribution to its work. The idea of integration was not to deprive a nation of its political freedom of action, but a practical lesson learnt from the military and political events of the last world wars : a defence which is only developed in concert after a conflict has broken out is, in a European context, too late ; one has to make certain preparations, certain plans and arrange certain exercises in times of peace. This is the idea behind integration and nothing more. For in peacetime no integrated commander has any kind of authority over troops, which would only be placed under his operational command in the event of a conflict. He has a right of inspection, and he can arrange manoeuvres. But he can give no operational orders — integration does not go that far. It is perhaps a good thing to explain here the limited nature of integration, in view of the myths that are sometimes put about on the subject.

Integration also naturally involves an element of mutual supervision. Each member can assure himself of the force contributions made by the others. We are standing side by side. Mutual supervision of this kind must be genuinely mutual, and not just directed at a single country.

The report by Mr. Duncan Sandys deals with the problems which for us result from the French

decisions. He is right, and by now a whole series of his proposals have become decisions by the NATO Council. They have, however, still not solved the real problems I have been speaking about ; these have to a large extent been put off to a future date. But perhaps it is already something gained if we can say that they are not insoluble, and that we shall continue to work upon them.

I want here to pick only two points out of this pile of problems, the first of which concerns the French troops in the Federal Republic. Their mission there — and we want them to stay on German soil — is of course to take part in our common defence system. This is a political and military problem, and so it will be a good thing if it can be discussed within NATO and also between the Federal Republic and the French Government.

These discussions must succeed in clearly defining and setting down on paper the mission I have just mentioned. What will not meet the case is for the French troops on German soil to be a purely national instrument of French national policy : this will just not do. If the idol of national sovereignty is to be pursued this far, then the instruments of one's national policy should be stationed in one's own national territory and nowhere else. And so we must come to an arrangement with our French friends which makes it quite clear that French troops, when they are in Germany, are the expression of a common military and political defence necessity.

I would like to add to Mr. Baumel's remarks by pointing out that the agreements of 1954 cannot be considered in isolation to the extent he suggested. It is not by mere chance that everything was combined in the Final Act of London. The stationing of the troops of our allies in Germany was bound up with Germany's entry into NATO, bound up with the integration of these troops on German soil, bound up with Germany's membership of Western European Union and with the provisions for control over the forces maintained by the members of WEU on this continent — bound up, therefore, with the British obligation to keep British units on German soil, integrated and not under exclusively national command.

M. Erler (suite)

le désarmement, à Genève. Sans la collaboration de la France, tout accord n'aurait qu'une valeur réduite. D'autre part, dans les négociations, la position de l'Occident ne pourrait être que renforcée par le concours de nos amis français.

Au surplus, il est certain qu'à longue échéance, aucun traité sérieux sur le désarmement ne pourra être conclu sans la participation effective de cette future puissance mondiale qu'est la Chine.

Nous examinons aujourd'hui les problèmes que pose la volonté de la France de quitter l'O.T.A.N., tout en restant fidèle à l'Alliance. Nous regrettons que nos amis se retirent de l'organisation. D'autre part, le fait qu'ils désirent rester dans l'Alliance nous laisse quelque espoir. En tout cas, il nous est difficile de comprendre comment on peut penser bénéficier de la protection que peut offrir l'Alliance sans collaborer, dès le temps de paix et de façon adéquate, aux efforts qu'impose cette alliance. L'intégration ne vise pas à priver un peuple de sa liberté de mouvement sur le plan politique ; elle répond aux enseignements pratiques tirés des événements militaires et politiques qui ont marqué les précédentes guerres mondiales : une défense qui ne serait organisée en commun qu'au moment où le conflit a déjà éclaté, arriverait trop tard, étant donné les conditions qui existent en Europe. Aussi faut-il, dès le temps de paix, faire certains préparatifs, certains plans et certains exercices. Tel est le sens de l'intégration et rien de plus. Car, en temps de paix, aucun commandant d'une force intégrée n'a le pouvoir de commander à des troupes qui, sur le plan opérationnel, ne seraient soumises à son autorité qu'en cas de conflit. Il a un droit d'inspection. Il peut organiser des manœuvres. Mais il ne peut pas faire exécuter des opérations. L'intégration ne va pas jusque-là. Il n'était pas inutile, je crois, de préciser devant cette assemblée combien il s'agit en somme d'une intégration modeste, comparée aux mythes dont on l'enveloppe parfois.

Evidemment, l'intégration comporte aussi un élément de contrôle réciproque. Chaque partenaire peut se rendre compte de la contribution en effectifs apportée par les autres. On se trouve côte à côte. Mais pareil contrôle doit être vraiment réciproque. Il ne peut être dirigé contre un seul pays.

Dans son rapport, M. Duncan Sandys traite des conséquences qui découlent pour nous des

décisions prises par la France. Il a raison et, dans l'intervalle, au Conseil de l'O.T.A.N., nombre de ses propositions sont devenues des décisions. Les problèmes réels, que je viens d'évoquer, ne sont pas résolus pour autant. Leur solution a été, dans une large mesure, reportée. Mais peut-être est-ce déjà un avantage qu'on ne les considère pas d'office comme insolubles, mais qu'on continue de s'efforcer de les régler.

Parmi tous ces problèmes, je voudrais n'en retenir que deux. Le premier concerne la situation des troupes françaises stationnées en Allemagne. Ces troupes — dont nous souhaitons qu'elles restent sur le sol allemand — ont évidemment pour tâche de coopérer à la défense commune. Il s'agit là d'un problème à la fois politique et militaire. Aussi convient-il que des négociations aient lieu, d'une part au sein de l'O.T.A.N. et, d'autre part, entre la République Fédérale d'Allemagne et le gouvernement français.

Elles devraient permettre de définir et de préciser dans un texte la mission que je viens d'esquisser. Mais il serait inconcevable que les troupes françaises stationnées en territoire allemand soient un instrument purement national, au service d'une politique nationale française ; ce n'est pas possible. Si l'on fait de la souveraineté nationale une telle idole, il faut que l'instrument de la politique nationale se trouve sur le territoire national même, car, dès ce moment, sa place ne peut être ailleurs. Aussi importe-t-il de parvenir avec nos amis français à un arrangement qui précise en toute clarté que les troupes françaises, pour autant qu'elles se trouvent en Allemagne, répondent à une nécessité de défense commune, sur les plans politique et militaire.

Pour compléter l'exposé de notre collègue M. Baumel, je voudrais souligner qu'on ne peut pas isoler les accords conclus en 1954 de leur contexte, autant qu'il l'a fait. Ce n'est pas par hasard, en effet, que toutes ces dispositions ont été réunies dans l'Acte final de Londres. Le stationnement des troupes de nos amis en territoire allemand est lié à l'entrée de la République Fédérale d'Allemagne dans l'O.T.A.N. ; il est lié à l'intégration de ces troupes sur le territoire fédéral ; il est lié à l'admission de la République fédérale à l'Union de l'Europe Occidentale et aux dispositions de contrôle applicables aux forces que les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale entretiennent sur le continent européen ; de ce fait, il est lié également à l'obligation de la Grande-Bretagne d'entretenir des troupes britanniques sur le sol allemand et de

Mr. Erler (continued)

The second problem concerns the headquarters, and here a rationalisation of the Alliance is needed. But I still have my doubts, Mr. Sandys, whether we now ought really to call upon the governments to move the NATO Council away from Paris. I look upon the declaration by our French partners, that they want to stay in the Alliance, as an opportunity to not break off all links between French policy and that of the Alliance despite the difficulties, and also to maintain a link between the defence efforts of the Alliance and French defence policy. For this reason I personally would rather see the NATO Council stay in Paris. I frankly admit that this would present technical problems. From the standpoint of sheer logic and efficiency Duncan Sandys is quite right, and it would be better to end up with the NATO Council and Headquarters, and the Military Committee brought to Europe from Washington as well and made into an integrated staff, all concentrated in one spot. For efficiency's sake this would be the best arrangement. But it seems to me that modern methods of communication offer a solution for these technical difficulties, although there would of course — and this would have to be discussed — need to be a clear guarantee from our French partners that everything necessary for the functioning of the NATO Council and its liaison with the military staffs would remain available. (*Applause*)

This would have to be talked about ; and so I was naturally glad to hear the question put by Mr. Kliesing, who wanted to know what was meant by the last words in the amendment put forward by Mr. de Montesquiou, saying that the NATO Council will stay in France so long as its removal is not mandatory. The question is, made mandatory by whom ? What we cannot have is the NATO Council being under notice until the French Government throws it out as well ; this will not do. To some extent we can only state the obvious — that it will stay in France unless overriding new facts and circumstances compel a move elsewhere, a move, for instance, to military headquarters. Decisions by this Assembly are always subject to the proviso that past decisions

must be able to be modified by fresh circumstances. Consequently, I would ask Mr. de Montesquiou simply to delete the part of his amendment reading "so long as its removal is not mandatory". If he does this, I am prepared to vote for it ; otherwise I would, and I must be quite frank about this, have my doubts. This question being as important as it is, I count upon our French friends to accept our point of view.

If it should not prove possible to keep the NATO Council in Paris then I would ask, without making a formal proposal of it, whether we ought not at least to bring the political organ of Western European Union — the Secretariat-General — from London to Paris since the Assembly sits here anyway, so as to provide liaison between our French partners and what would then be only the WEU Six and not the NATO Fourteen. Mind you, I would sooner see the NATO Council stay here. I think its staying in Paris would be a way of instilling into our French friends' minds the view that if you want to stay in an alliance you cannot merely assume rights within it but also have obligations as well, and that military co-operation must not be offered only when it is already too late.

I have more than once heard it said, as a reason for current policy, that you cannot depend on the United States : that they have already twice been too late in coming to the aid of democratic freedom in Europe. There is something to this argument, but you have to draw the proper consequences from it. On the two occasions there was no treaty with the United States, no American presence here and no firm organisation. If we want to learn the right lessons from the past, then they are simply this : maintaining the Alliance, creating an absolutely firm organisation and ensuring an American presence as long as the world situation is unfortunately what it is. (*Applause*)

I welcome mobility in international polities. Naturally everyone is particularly pleased at the changes taking place on the other side. One must also say this, that the difference between NATO and the Warsaw Pact is quite clearly that in NATO we are not dealing with satellite countries :

M. Erler (suite)

les placer sous commandement intégré et non uniquement sous commandement national.

Le second problème est celui des quartiers généraux. En cette matière, une rationalisation est indispensable au sein de l'Alliance. Toutefois, je me demande encore, mon cher collègue Duncan Sandys, si le moment est réellement venu d'insister auprès des gouvernements pour qu'ils décident de transférer hors de Paris le Conseil de l'O.T.A.N. Je considère que la déclaration de nos amis français, exprimant leur volonté de demeurer dans l'Alliance, pourrait nous permettre, malgré les difficultés présentes, de ne pas couper les ponts entre la politique de l'Alliance et celle de la France, et de maintenir un lien entre l'effort de défense de l'Alliance et la politique de défense française. Pour cette raison, je préférerais personnellement que le Conseil de l'O.T.A.N. demeure à Paris. Je reconnaît en toute franchise que cela pose certains problèmes techniques. Pour des motifs de logique et d'efficacité pures — en cela, M. Duncan Sandys a raison — il serait préférable de réunir enfin en un seul lieu le Conseil de l'O.T.A.N., ses quartiers généraux et le Comité militaire, actuellement installé à Washington ; ce dernier devrait être transformé en un état-major intégré et transféré en Europe. Ce serait plus efficace. Mais les moyens de communication modernes permettraient, me semble-t-il, de trouver une solution à ces difficultés techniques, à condition, bien entendu, d'obtenir de notre partenaire français — il faudrait en discuter — la garantie formelle que le Conseil de l'O.T.A.N. disposerait toujours de tout ce qui est nécessaire à son fonctionnement et à ses liaisons avec les états-majors militaires. (*Applaudissements*)

Il faudrait donc en discuter et, à ce propos, je suis heureux que mon collègue M. Kliesing ait demandé quel était le sens du dernier membre de phrase de l'amendement déposé par notre collègue, M. de Montesquiou, suggérant que le siège politique de l'Organisation atlantique demeure en France aussi longtemps que son déplacement n'aura pas été imposé. Imposé par qui ? Faut-il comprendre que le Conseil de l'O.T.A.N. pourrait, d'un jour à l'autre, être expulsé, lui aussi, par le gouvernement français ? Cela serait inadmissible. La signification de ces mots est évidente : le Conseil resterait en France à moins que n'interviennent des faits ou des éléments nouveaux d'une portée telle qu'ils imposeraient son transfert, par exemple au siège

des états-majors militaires. Cette réserve s'applique à toutes les décisions de notre assemblée, en ce sens que des faits nouveaux peuvent toujours entraîner la révision de décisions antérieures. C'est pourquoi je voudrais prier M. de Montesquiou de supprimer purement et simplement dans son texte les mots « aussi longtemps que son déplacement n'aura pas été imposé ». A cette condition, je suis prêt à voter pour son amendement. Sinon, j'hésiterais. Je le dis en toute franchise. Vu l'importance de la question, je compte sur la compréhension de nos amis français.

Au cas où il serait impossible de garder le Conseil de l'O.T.A.N. à Paris, je voudrais — sans en faire une proposition formelle — qu'on examine la possibilité de transférer, de Londres à Paris, où siège déjà notre assemblée, l'organe politique de l'Union de l'Europe Occidentale, à savoir le Secrétariat général, afin d'assurer ainsi une liaison entre notre partenaire français et les Six de l'U.E.O., sinon les Quatorze de l'O.T.A.N. Mais, bien entendu, je préférerais que le Conseil de l'O.T.A.N. puisse demeurer ici. En effet, je pense que le fait de garder le Conseil à Paris serait un moyen d'amener nos amis français à comprendre plus rapidement le fait que celui qui veut rester dans une alliance ne peut pas uniquement y réclamer des droits, mais qu'il a aussi des devoirs à y remplir et que la coopération militaire doit être organisée avant qu'il ne soit trop tard.

J'ai entendu parfois justifier la politique actuelle par l'argument qu'on ne peut se fier aux Etats-Unis puisque, à deux reprises, ils sont venus trop tard en Europe, pour sauvegarder la liberté démocratique. Cet argument a une certaine valeur, mais il faut alors en tirer les conséquences logiques. En ces deux occasions, précisément, nous n'avions ni traité avec les Etats-Unis, ni présence américaine, ni organisation permanente en Europe. Si nous voulons dès lors tirer les leçons du passé, elles ne peuvent être que celles-ci : maintien de l'Alliance, création d'une organisation très forte et assurance que la présence américaine se maintiendra aussi longtemps que la situation mondiale demeurera ce que malheureusement elle est. (*Applaudissements*)

Je me réjouis lorsque la politique internationale est mise en mouvement. Evidemment, on se réjouit surtout des mouvements qui se produisent dans l'autre camp. A ce propos, il faut dire aussi ce qui distingue l'O.T.A.N. du Pacte de Varsovie. Dans l'O.T.A.N., évidemment, il n'y

Mr. Erler (continued)

otherwise we could not speak so freely to one another as we do. There is of course an unequal balance of power, but at the same time there are discussions and differences of opinion which can be ironed out. In the Warsaw Pact things are rather different since, in spite of a growing measure of freedom of action, the solidarity of the communist parties vis-à-vis the West will always be stronger than their internal disagreements. We can see this even in the latest statements by the Rumanians, who are eagerly pointed out to us as models of far-reaching independence but who nevertheless still basically support Soviet policy on all important questions. If in these circumstances pacts were to be dissolved, as many would like — "do away with NATO, do away with the Warsaw Pact, and then everything will be all right : then there will be détente, peace, freedom, German unity and so on" — these consequences simply would not follow. For dissolving the pacts would at once send America back 3,000 miles or more across the ocean, while Soviet power would still bear down on Europe with its whole weight, and even the non-communist countries in Europe would find their political freedom of action hampered by this pressure.

So we need to change the circumstances, not just to dissolve the pacts ; and this altering of the state of affairs involves a major step forward in the field of disarmament. It would also include finding a solution to the German problem. These things cannot be done one after the other, but where the two are connected, circumstances change themselves and then automatically allow the structure and working of alliances to be seen in a different light from that of today.

I therefore sympathise with any attempt to escape from a stagnant immobility. Yet I must say to Mr. Baumel that I deplore the method of a *fait accompli*. Free discussion among friends round a conference table is, I am sure, the best way, because unilateral acts and decisions which leave others to discuss only their consequences can in the long run cloud the atmosphere between friends. The setting of time-limits smacks painfully of ultimatums. That should not be done among friends — the very tone of voice used should be rather more cordial than this. Since the proposal to create a "triumvirate", no official proposals for NATO reform have in fact been put on the

NATO conference table and to other governments by the French Government. Press conferences vaguely announcing independent action are no substitute for official proposals that allies can and must study and discuss.

For the rest a small correction is called for in connection with the decision to withdraw certain French aircraft from the Federal Republic. These were in no danger of being drawn into a foreign conflict ; for one thing they are on German soil only for defence in the event of an attack by others and not for action on their own initiative, and for another — even more important — they would never have been used without a decision by the NATO Council which could, as we know, not have been taken without the approval of the French Government. I say this merely to put the record straight.

I do not want to go into the legal questions raised by Mr. Duncan Sandys, nor, for instance, into the fact that some agreements are valid for a good deal longer than the period of notice now being claimed provides, that the WEU Treaty is valid for 50 years, and that a number of agreements remain in force until the end of NATO and are linked to the continued existence of the Alliance and not of the organisation.

I readily acknowledge that treaties fade before their time if the determination and interest of the contracting parties no longer endow them with life. That is a normal phenomenon. Yet loyalty to a treaty is itself an asset in international politics ; it is a means of creating and maintaining confidence in future treaties. We Germans saw, with the criminal policies of the German Government during the days of the National Socialist dictatorship, how, long before the terrible war, trust in German policy was shattered because treaties were not being respected. We Germans know how difficult and laborious it has been for us to rebuild since the war, so that we can once more take our place within the community of nations — and in this Union, too — with the expectation that we shall be trusted, because people can be sure that a German signature given by a responsible government and a treaty ratified by a freely-elected

M. Erler (suite)

a pas de satellites, sinon nous ne pourrions pas discuter aussi librement entre nous. Certes, il existe un déséquilibre des forces, mais il ne fait obstacle ni à la libre discussion, ni aux divergences de vues, qui peuvent être aplanies. Au sein du Pacte de Varsovie, c'est autre chose car la solidarité des partis communistes face à l'Occident, malgré une liberté de mouvement légèrement accrue, sera toujours plus forte que leurs dissensions internes. Cela se voit même aux déclarations les plus récentes des dirigeants roumains, que l'on nous présentait volontiers comme des modèles de grande indépendance, mais qui, au fond, dans toutes les questions importantes, en reviennent toujours à appuyer la politique soviétique. Dès lors, si l'on renonçait aux pactes comme le réclament certains, si l'on disait : « Supprimons l'O.T.A.N., supprimons le Pacte de Varsovie, ensuite tout ira bien, nous aurons la détente, la paix, la liberté, l'unité allemande, etc... », rien de tout cela ne se produirait. En effet, si les pactes étaient dénoncés, les Etats-Unis seraient aussitôt renvoyés à 5.000 km et davantage au-delà de l'océan, tandis que l'U.R.S.S. continuerait à peser de tout son poids sur l'Europe et que même les pays non communistes d'Europe seraient gênés dans leur liberté de mouvement politique par cette puissance soviétique.

Il faut donc modifier l'état de choses actuel et non uniquement dissoudre les pactes. Or, pour modifier cette situation, des progrès substantiels dans le domaine du désarmement sont nécessaires. Il faut aussi résoudre le problème allemand. On ne peut réaliser ces deux choses l'une après l'autre, mais, en liaison avec elles, la situation se modifie, ce qui, naturellement, fait apparaître sous un autre jour la structure et le fonctionnement de l'Alliance.

Je comprends donc qu'on fasse des tentatives pour sortir de l'immobilisme. Mais je déplore, mon cher collègue Baumel, la politique du fait accompli. Je suis convaincu que des conversations franches entre amis derrière une table de conférence sont la meilleure méthode, car des décisions et des initiatives unilatérales ne laissant aux autres que la possibilité d'en discuter les conséquences, ne peuvent à la longue que détériorer le climat amical. La fixation de délais rappelle fâcheusement certains ultimatums. C'est là quelque chose qu'on ne devrait pas faire entre amis ; le ton de la conversation devrait être un peu plus cordial. Depuis sa proposition tendant

à la création d'un directoire à trois, la France, en vérité, n'a plus fait, ni à l'O.T.A.N., ni aux autres gouvernements, de proposition officielle en vue de la réforme de cette organisation. Les conférences de presse où l'on annonce en termes vagues certaines initiatives personnelles ne remplacent pas la communication aux alliés de propositions officielles que ceux-ci peuvent et doivent aussi bien étudier que discuter.

Du reste, je me vois obligé d'apporter une légère rectification en ce qui concerne la décision du gouvernement français de retirer une partie de son aviation de la République Fédérale d'Allemagne. Ces unités ne courraient aucun danger d'être entraînées dans un conflit étranger, en premier lieu parce que, si elles se trouvent sur le sol allemand, c'est pour y participer à la défense en cas d'agression et non pas pour y engager une action, de leur propre chef. En second lieu — et ceci est encore plus important — il aurait fallu pour l'engagement de ces appareils une décision du Conseil de l'O.T.A.N. qui, comme on sait, n'aurait pu être prise sans l'accord du gouvernement français. Ces précisions, je ne les ai apportées qu'en vue de rectifier une erreur.

Je ne désire pas m'étendre sur les problèmes d'ordre juridique soulevés par M. Duncan Sandys, ni sur le fait, par exemple, que certains accords restent valables au-delà du délai de dénonciation invoqué ici, que le Traité de l'U.E.O., lui, a été conclu pour cinquante ans, que certains accords restent en vigueur jusqu'à la fin de l'O.T.A.N. et sont liés au maintien de l'Alliance, non à celui de l'organisation.

Je l'admetts d'emblée : les traités se défont avant leur terme si la volonté et l'intérêt des signataires ne les animent plus. C'est le cours normal des choses. Le respect des engagements n'en garde pas moins une valeur intrinsèque, en politique internationale ; il permet de créer et de maintenir la confiance indispensable aux traités futurs. Nous, Allemands, nous avons vu comment, à l'époque de la tyrannie nationale-socialiste, la politique criminelle d'un gouvernement allemand avait, longtemps avant que ne se déclenche l'atroce guerre, détruit toute la confiance en la politique allemande, parce que les traités n'étaient pas respectés. Nous savons combien il a été difficile, après cette guerre, de tout reconstruire laborieusement pierre par pierre, afin de pouvoir reprendre notre place dans la communauté des nations — dans cette Union, également — et d'obtenir la confiance de

Mr. Erler (continued)

parliament will be kept to. We shall therefore honour our obligations, even though examples might tempt us not to take obligations that are linked with others all that seriously. We do take them seriously.

The NATO crisis is far graver than the crisis of the European Communities. In the European Communities important economic interests of all the partners were at stake : everyone had something direct to gain, and on that basis it was the easier to overcome many a difficulty. NATO costs money. Defence without the participation of France will be more difficult and more expensive. But it is nevertheless possible ; for it to remain so, we need the solidarity of all the fourteen partners apart from France.

I might add that this solidarity is necessary even to current French policy, since the freedom of action this policy demands is only practicable because it can operate under the shield of the American nuclear potential and the shield of the non-French units stationed in Germany to deter a conventional attack by any aggressor. Without this shield, French policies would have no possible freedom of action. But I will add this : this freedom of action can only be claimed so long as others do not follow the example, for then the shield and the protection would exist no more.

A final comment on this point. European isolationism would inevitably lead to isolationism elsewhere — in the United States. The world's problems are today very closely interwoven. Europe cannot claim world responsibilities and at the same time shirk world responsibilities, the two attitudes do not go together. This is something that must be thought out to a conclusion.

I hope we shall succeed in rescuing and reforming NATO. Nationalism breeds nationalism —this is no path into the future, it could be a path back into a hideous past. We should therefore resist infection. The times before 1914 were happy times for many, but they led to the calamity of 1914 and to civil wars in Europe. History should

warn us, and we have important lessons to learn. Democracy in the world, and in each of our separate countries, will only survive if the democracies stand together to defend their freedom and develop their policies. Only by doing so can the democracies invest their rights with the necessary power. Otherwise superior foreign power will dictate to us its own idea of right. (*Prolonged applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Matteotti.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in thanking our colleagues, Mr. de la Vallée Poussin and Mr. Sandys, for their full account of the present crisis within NATO and its consequences, there is no need, I think, to recapitulate their arguments which are altogether valid. On the other hand, it seems to me extremely useful to investigate the causes, direct and indirect, which have produced this deplorable situation.

If we detach ourselves for a moment from the discussions on which we are at present wasting too much time, we must realise that the world at large has seen the end of monopolies in atomic equipment ; and this applies also to the Atlantic Alliance for, alas, the rate of technical progress is such that, according to the official data submitted to us, China for example has in the space of two years made advances that it took the United States, if I remember rightly, eight years to achieve.

The reports of our colleagues speak of the serious harm caused by the disintegration of the Atlantic Alliance in regard to conventional equipment ; but I consider that our Assembly has been at fault, for many years, in underestimating the harm done to the Alliance by our constant lack of unity in the matter of atomic command, which is its most important aspect.

As you know, there now exists a unified Anglo-American command in place of the two commands in the past ; but we are still not sure about its precise scope. Thus there is an Atlantic command controlling a tiny fraction of the total atomic forces ; and now, in addition, a French command. This makes at least three atomic commands.

M. Erler (suite)

nos partenaires, assurés qu'une signature donnée par un gouvernement responsable allemand, tout comme un traité ratifié par un parlement librement élu, seront respectés. Nous ferons donc honneur à nos engagements, même si plus d'un exemple autour de nous pouvait nous inciter à ne plus prendre tellement au sérieux des obligations qui sont liées à certaines autres. Nous les prenons au sérieux.

La crise de l'O.T.A.N. est beaucoup plus grave que la crise des Communautés européennes. Cette dernière mettait en jeu les intérêts économiques essentiels de tous les partenaires. Tous avaient un bénéfice direct à en retirer et, sur cette base, il était plus facile de surmonter maintes difficultés. L'O.T.A.N., elle, coûte. La défense sans la participation directe de la France sera plus difficile et plus onéreuse. Elle demeure néanmoins possible. Mais, pour cela, il faut que les quatorze partenaires, en dehors de la France, soient étroitement solidaires.

Au surplus, cette solidarité est même indispensable à la politique actuelle de la France, car si celle-ci dispose de la liberté d'action nécessaire à sa politique, elle le doit à la protection que lui assurent le potentiel nucléaire américain et les forces des pays autres que la France, montant la garde sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, pour dissuader l'adversaire éventuel de déclencher une attaque avec des moyens classiques. Sans cette protection, la politique française serait privée de toute liberté de manœuvre. Mais, je tiens à le dire, cette liberté ne peut être revendiquée qu'aussi longtemps que d'autres pays ne suivront pas cet exemple ; car alors, toute protection disparaîtrait.

Une dernière observation sur ce point : l'isolationnisme européen provoquerait forcément l'isolationnisme des Etats-Unis. Les problèmes de la politique mondiale sont, aujourd'hui, étroitement enchevêtrés. L'Europe ne peut, à la fois, revendiquer un rôle mondial et éluder ses responsabilités mondiales ; cela n'est pas conciliable. Il faut être logique jusqu'au bout.

J'espère que l'on réussira à sauver et à réformer l'O.T.A.N. Le nationalisme engendre le nationalisme ; ce n'est pas la voie de l'avenir, mais ce pourrait être le retour à un passé terrible. Aussi devons-nous éviter d'en être atteints. L'époque d'avant 1914 a été pour beaucoup une époque heureuse ; mais elle a conduit, hélas, à

la calamité de 1914 et aux guerres civiles européennes. L'histoire même doit nous mettre en garde. Il faut, je crois, en tirer les profondes leçons. La démocratie ne survivra dans le monde, et dans chacun de nos Etats, que si les Etats démocratiques conjuguent leurs efforts pour la défense de leur liberté et la poursuite de leur politique. A cette condition seulement, les Etats démocratiques pourront appuyer leurs droits sur la force nécessaire. Sinon, ce sont des forces étrangères supérieures qui nous dicteront leur loi. (Applaudissements prolongés)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Matteotti.

M. MATTEOTTI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je remercie nos collègues, M. de la Vallée Poussin et M. Sandys, de nous avoir exposé de façon si complète la crise que traverse l'O.T.A.N. et ses conséquences, et je crois que nous pourrions nous dispenser, pour gagner du temps, de reprendre leur remarquable argumentation. Je crois, en revanche, qu'il serait très utile de chercher à déterminer les causes directes et indirectes de la situation que nous déplorons.

Si nous nous élevons au-dessus des polémiques qui nous font perdre un temps précieux, nous reconnaîtrons — me semble-t-il — que le monde arrive au terme de l'ère des monopoles atomiques, et ceci vaut également pour l'Alliance atlantique puisque, hélas, le progrès technique est tel, selon les chiffres officiels qui nous ont été communiqués, qu'il a fallu deux ans à la Chine, par exemple, pour faire ce qui avait demandé, si je m'en souviens bien, huit ans aux Etats-Unis.

Les rapports de nos collègues démontrent les graves inconvénients de la désintégration de l'Alliance sur le plan de l'armement traditionnel, mais je crois que notre assemblée a eu le tort, pendant ces nombreuses années, de ne pas attacher suffisamment d'importance au tort considérable que porte à l'Alliance la désintégration progressive du commandement atomique qui en est l'aspect essentiel.

Vous savez qu'il existe aujourd'hui, au lieu des deux commandements d'autrefois, un commandement anglo-américain unifié dont nous ne connaissons cependant pas exactement la portée. Il existe un commandement atlantique qui exerce son autorité sur une part infime de l'ensemble des forces atomiques et il y a en outre, aujourd'hui, un commandement français. Nous en som-

Mr. Matteotti (continued)

But note this : the Anglo-American combination denies its own allies information which our enemies already possess and, therefore, for no reasons of military secrecy, classifies its allies in grades, a highly dangerous proceeding designed, evidently, to guarantee Anglo-American preponderance within the Alliance. At the same time our adversaries are in possession of all information they need.

The proposal (either British or American) for a multilateral force did not solve the problem of control over the use of atomic weapons. It was a remedy more apparent than real.

To find a real solution, we have to go to the heart of the matter. Although the British régime gives an impression of stability, so far as that is humanly possible, we must not forget that the hand on the trigger controlling the bulk of the atomic forces was struck down by a crime revealing the existence of disturbing undercurrents of racial strife which are anything but reassuring for the future. When the key figure is thus struck down, as events have shown us can happen, the decision to use atomic weapons passes automatically into the hands of the military command ; in other words, the survival of our civilisation may, in times of serious world crisis, rest with a handful of generals.

It is impossible to pass these things over in silence merely because one of our allies is stronger than the rest of us ; and no one can demand that such a situation shall continue for ever. The crux of the present crisis is that there now exists a European power which can afford to produce its own atomic weapons and is taking advantage of this situation to inflict harm on the organisation.

Mr. Sandys has shown what the dangers of this state of affairs may be, not only for the Atlantic Alliance but, which is even more serious, for the unification of Europe as a whole. Let us humbly admit that this is partly the result of our collective errors and of our failure, in the past few years, to stamp out nationalism ; and let us voice the hope that this may not produce still graver consequences in the future.

This is, I think, the root of the matter ; for history shows that the effects and repercussions of this explosive situation are even more momentous in the communist world than for us in Europe.

In the face of this situation, which undeniably exists, what course should we take ? Are we to continue to spend hours both in the Assembly and in committees on time-wasting discussion, discussions which frequently deteriorate into the indictment of individual countries, a proceeding as dangerous as it is fruitless ? I do not think so. Everyone of us in this Assembly would welcome a solution ; and it is abundantly clear that the only possible solution today, tomorrow or in the near future is to ask France to rescind her present measures and at the same time, at least within the Atlantic Alliance, to submit to the control of a collective command all such weapons as are capable of exterminating us in the space of a few hours. That would give every country a certain guarantee, more potent than the purely national guarantee furnished in the past fifteen years by all countries possessing atomic weapons.

I know very well that this proposal will not be accepted, for such is human nature : people know very well how their problems should be solved, but they never choose that way to solve them. And we shall probably continue in the present situation for several years. Nevertheless, we should not, I think, allow this dispute to be embittered still further, and I am convinced that we shall find a *modus vivendi* for a few years. For how long ? Until France has built up atomic armaments similar to England's, until she possesses submarines, missiles and H-bombs. At that point steps will be taken belatedly, under duress, to do what could be done today, forthwith.

Faced with a new atomic power, it will be necessary to do again what the United States did with England, and set up a unified command so as to put things in order and avoid chaos. Let us hope that this will happen as soon as possible — although, to my thinking, we should thereby be setting a very bad example to everyone. Unwittingly, and against our wishes, we are provoking the proliferation of atomic weapons by giving everyone the impression that, in order to be a first-class ally and to have even the slightest say in the decision as to whether he is to be exterminated or not, he must, if there is no other means of obtaining that say, build atomic weapons himself.

M. Matteotti (suite)

mes donc au moins à trois commandements atomiques.

Mais remarquez que le binôme anglo-américain refuse à ses propres alliés les renseignements que possèdent déjà nos ennemis, ceci, par conséquent, sans que le secret militaire soit en cause, sans autre raison que de maintenir une gradation fort dangereuse dans le classement des alliés, et dans l'intention évidente de garder ainsi la prépondérance au sein de l'Alliance, alors que nos adversaires ont des connaissances autrement supérieures aux nôtres.

Les propositions américaine et britannique de création d'une force multilatérale n'apportaient pas de solution au problème du contrôle de l'emploi des armes nucléaires. Le remède était plus apparent que réel.

Pour trouver une véritable solution, il faut aller au fond des choses. Le régime britannique nous donne une certaine impression de stabilité, dans la limite des choses humainement possibles, mais il ne faut pas oublier que celui qui avait le pouvoir d'appuyer sur le bouton de commande de la plupart des engins nucléaires a été la victime d'un crime derrière lequel se profile l'ombre inquiétante de graves luttes raciales fort peu rassurantes pour l'avenir. Or, quand le destin frappe, comme il l'a fait, celui qui avait ce pouvoir, c'est automatiquement le commandement militaire qui est chargé de décider de l'emploi des armes nucléaires. Autrement dit, en cas de grave crise mondiale, la survie de notre civilisation peut dépendre d'une poignée de généraux.

On ne saurait passer cela sous silence sous prétexte qu'un de nos alliés est plus puissant que les autres, et nul ne peut prétendre faire durer éternellement cette situation. La raison profonde de la crise actuelle, c'est qu'une puissance européenne dispose des moyens financiers nécessaires pour se constituer un armement nucléaire et qu'en profitant de cette possibilité, elle porte atteinte à l'organisation.

M. Sandys nous a montré quels pouvaient être les dangers de cette situation pour l'Alliance atlantique et, ce qui est plus grave encore, pour l'unification européenne. Reconnaissions humblement que cette situation est un peu le résultat de notre nationalisme, des erreurs collectives accumulées au long des années et espérons que nous n'aurons pas à en subir d'autres conséquences, plus graves encore, à l'avenir.

Et il me semble que c'est là le fond du problème, car l'histoire prouve que les conséquences et les répercussions d'une situation aussi explosive sont bien plus graves pour le monde communiste que pour nous en Europe.

Devant cette situation, dont l'existence est indéniable, que pouvons-nous faire ? Nous faut-il continuer, au sein de l'Assemblée et des commissions, à perdre des heures en polémiques stériles, en polémiques qui dégénèrent souvent en procès d'intention faits à telle ou telle nation, et qui sont à la fois dangereuses et inutiles ? Je ne le crois pas. Chacun de nous, au sein de cette assemblée, voudrait trouver une solution. Il est inutile de le nier, la seule solution possible, aujourd'hui, demain, à brève échéance, serait de demander à la France d'abroger les mesures qu'elle vient de prendre et de soumettre, ne serait-ce que dans le cadre de l'Alliance atlantique, les armes qui peuvent nous exterminer en quelques heures au contrôle d'un commandement collectif donnant à chaque peuple une certaine garantie — toujours préférable à la simple garantie nationale donnée depuis quinze ans par tous les détenteurs d'armes atomiques.

Je sais que ma proposition ne sera pas acceptée car l'homme est ainsi fait que, tout en sachant parfaitement la solution qu'il devrait adopter pour résoudre un problème, il ne l'adopte jamais. Nous persévérerons donc probablement pendant quelques années dans la voie où nous nous sommes engagés. Mais je crois qu'il ne faut pas envenimer la discussion ; je suis convaincu que nous trouverons un modus vivendi pour quelques années. Pour combien de temps ? Jusqu'à ce que la France ait pu se constituer un armement atomique semblable à celui de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle ait des sous-marins, des missiles, une bombe H. Alors, nous ferons demain, tardivement, sous la contrainte, ce que nous pourrions faire aujourd'hui, immédiatement.

Lorsque cette nouvelle puissance atomique sera née, il faudra évidemment faire ce qu'ont fait les Etats-Unis avec l'Angleterre et instituer un commandement unifié pour mettre les choses en ordre et éviter le chaos. Espérons que cela se fera le plus tôt possible ; mais j'ai l'impression qu'en agissant ainsi, nous donnons au monde un très mauvais exemple. Sans le vouloir, et contrairement à ce que nous souhaitons, nous provoquons la prolifération des armes nucléaires en donnant à tous l'impression que pour être un allié de premier plan ou pour avoir la moindre possibilité de choisir le moment où il sera exterminé, tout pays doit fabriquer des armes nucléaires, faute

Mr. Matteotti (continued)

This is, in my opinion, the most serious psychological consequence we are in danger of provoking, not merely in Europe but throughout the world; it may moreover lead beyond the sphere of the Atlantic forces, to an extremely dangerous and explosive international situation.

My only hope is that we may change our course, so that events do not confirm the fears expressed by Professor Einstein in a statement made shortly before his death and bequeathed to us as his testament: "It is clear that common sense and reason play little part in political events in the world." *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, no one who is wholeheartedly European will forget the dates of January 1963 and March 1966. On both occasions the French President created a sensation which, in many people's view, shook the EEC and NATO to their foundations. Insuperable difficulties seemed to mount up, a major part of which were however overcome in the EEC.

In a modern technical world of intercontinental and cosmic dimensions a national State in the old accepted sense can no longer fulfil the tasks imposed by the times. From the viewpoint of military security a Europe which has achieved prosperity, progress and strength through unity represents something irreplaceable. We put our trust in the hope that with patience, firmness and far-sightedness, the forces of progress will finally prevail.

The report by Mr. Duncan Sandys discusses the problems produced by France's withdrawal from NATO.

I want to open my remarks by thanking the United States for all her help since 1945. Without the United States there would no longer be a free Europe — Western Europe would have been under Soviet domination long since. We are also

indebted to the United States for defending freedom outside the NATO area.

Our fate is decided not only in Europe but wherever the torch of freedom is extinguished anywhere in the world. The fate of Europe will probably be decided more in Asia and Africa than here in Europe, so that the war in Vietnam could be important for us as well as for South-East Asia. The consolidation going on in Indonesia would have been impossible without American intervention in Vietnam. European fears of being drawn into a critical confrontation through a conflict in Asia or Africa are undoubtedly justified; but today we live in a world where we can no longer ask what a war in Asia or Africa has to do with us. To an extent never known before the world has become one, and the fate of freedom throughout the world is indivisible.

The unity of the western world has been, and still is, the foundation of our security. It found its expression in the Atlantic Alliance and in NATO, which has amply fulfilled its aim and purpose from the year of its inception. It has prevented a further spread of communism in the NATO area and in the end it has prevented war; and this alone, preventing war, can be the objective of all our political and military efforts. The stronger and more homogeneous the organisation of the free nations is in the military sphere, and the more united the free nations are in the methods and aims of their policies, the better are the chances for liberty.

We hear a lot about NATO reform. We all know the organisation's shortcomings, and we all regret that progress has not been as fast as we might have hoped. But in spite of everything even the harshest critics must admit that in the past NATO has proved an effective instrument in the defence of freedom.

On 7th March 1966 the French Government informed the American President that it was withdrawing from the NATO organisation: the NATO crisis which had long been brewing finally broke in full force. I will not go into the legal side of the question, although I firmly hold that

M. Matteotti (suite)

de quoi il n'aurait pas voix au chapitre. Nous courrons là, à mon sens, le risque de susciter, non seulement en Europe mais dans le monde entier, une réaction psychologique d'une gravité sans égale, et cette réaction peut faciliter, hors du cadre atlantique, la création d'une situation internationale extrêmement dangereuse et explosive.

Mon seul espoir est que nous puissions nous engager dans une autre voie et que les faits ne confirment pas les paroles prononcées peu de temps avant sa mort par le professeur Einstein qui nous les a laissées en testament : « Il faut reconnaître que le bon sens et la raison exercent fort peu d'influence sur les événements politiques dans le monde. » (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, ceux d'entre nous qui sont Européens jusqu'au fond du cœur n'oublieront jamais les mois de janvier 1963 et de mars 1966. En ces deux occasions, le Président de la République Française fit une sensation qui eut pour effet, de l'avis de beaucoup, d'ébranler jusque dans leurs fondements la C.E.E. et l'O.T.A.N. Des difficultés insurmontables parurent s'accumuler, dont on réussit toutefois, en grande partie, à se rendre maître au sein de la C.E.E.

L'Etat-nation, pris dans le sens traditionnel, n'est plus en mesure de remplir, dans un monde auquel la technique moderne a donné des dimensions intercontinentales et cosmiques, les tâches imposées par l'époque. Du point de vue de la sécurité militaire, une Europe qui, grâce à son unité, parviendrait à assurer son bien-être, sa progression et sa puissance, représenterait un facteur irremplaçable. Nous faisons confiance aux forces militaires en faveur du progrès, qui réussiront finalement à s'imposer, si elles font preuve de patience, de fermeté, de prévoyance.

M. Duncan Sandys, dans son rapport, nous a exposé les problèmes qu'a fait naître le retrait de la France de l'O.T.A.N.

Je commencerai par remercier les Etats-Unis de toute l'assistance qu'ils nous ont apportée depuis 1945. Sans les Etats-Unis, il n'y aurait plus d'Europe libre, l'Europe occidentale serait depuis longtemps soviétisée. Mais, en outre, nous

devons être reconnaissants aux Etats-Unis de défendre la liberté en dehors de la zone couverte par l'O.T.A.N.

Notre destin se décide, non seulement en Europe, mais en tous les points du monde où s'éteint le flambeau de la liberté. Il est probable que le sort de l'Europe se jouera en Asie et en Afrique plutôt que sur notre continent. C'est pourquoi la guerre du Vietnam pourrait revêtir de l'importance, non seulement pour le sud-est asiatique, mais aussi pour nous. La consolidation qui se dessine en Indonésie n'aurait pas été possible sans l'intervention des Etats-Unis au Vietnam. La crainte des Européens de se voir entraînés, par un conflit en Asie ou en Afrique, dans une confrontation critique, est parfaitement justifiée. Mais nous vivons aujourd'hui dans un monde où il n'est plus possible de se dire : la guerre en Asie ou en Afrique ne m'intéresse pas. Le monde a acquis une unité encore jamais atteinte dans le cours de l'histoire, et le sort qui est fait à la liberté en n'importe quel point du monde est indivisible.

L'unité du monde occidental a été et reste le fondement de notre sécurité. Elle a trouvé son expression dans l'Alliance atlantique et dans l'Organisation de l'O.T.A.N. qui, depuis l'année de sa création, a amplement rempli sa mission. Elle a empêché le communisme de s'étendre sur son territoire, elle a, en fin de compte, empêché la guerre ; et ce simple but, empêcher la guerre, peut être assigné à tout effort politique et militaire. Plus sera forte et homogène l'organisation des peuples du monde libre dans le domaine militaire, plus ces peuples seront unis quant aux objectifs et aux moyens de leurs politiques, plus la cause de la liberté aura de chances de triompher.

On a parlé souvent de la réforme de l'O.T.A.N. Chacun connaît les défauts de l'Organisation et chacun regrette que les progrès nécessaires n'aient pas pu être faits toujours avec toute la rapidité désirable. Malgré tout, celui-là même qui critique l'O.T.A.N. le plus sévèrement n'en est pas moins forcé d'admettre que, dans le passé, l'Organisation a été, pour la défense de nos libertés, un instrument efficace.

Le 7 mars 1966, le gouvernement français a fait connaître au Président des Etats-Unis son intention de quitter l'O.T.A.N. La crise, qui couvait depuis longtemps, éclata dans toute sa violence. Je ne veux pas me prononcer sur l'aspect juridique du problème, bien que je sois convaincu

Mr. Lenze (continued)

unilateral abrogation of a treaty is hard to defend under international law.

Nor will I deal with the financial repercussions on the NATO partners. If one thing is certain it is that the financial burdens are very heavy, and that none of the countries affected will find it easy to cope with the financial problems that arise. Many of the NATO countries face serious financial difficulties, especially the Federal Republic which has constantly to engage in difficult negotiations with the United States and Britain on the subject of foreign exchange balances.

In the French memorandum of March 1966, and in earlier statements made by the French President in press interviews and speeches, we find arguments supporting the unusual step of withdrawal from NATO. To analyse these thoughts and arguments is not to criticise, but serves mainly to clarify one's own point of view. Reviewing one's own opinions in a changing historical situation and in the light of developments which have left their trace even in the communist camp is a duty which weighs on all of us to a like extent.

An accurate, sound and realistic analysis of developments in Russia would be very hard to arrive at, and in particular a forecast of how relations between Moscow and Peking will develop would be extraordinarily difficult, if not impossible, even for the most enlightened observer. We all know, however, how vital a question this is for the future of Western Europe. A wrong forecast based on a faulty analysis could have dangerous political and military consequences.

The French President's principal premise is, briefly, this : there is no longer an immediate threat from Soviet Russia ; that threat has changed its nature. That is a bewildering premise fraught with unprecedented consequences indeed ! It could, in certain circumstances, unleash an earthquake producing widespread political and psychological disruption. The phase of détente through which we are passing at the moment is

already having mental and psychological repercussions especially in the western world which are hard to trace and hard to assess. There is not only such a thing as conventional and nuclear disarmament ; there is mental, political and psychological disarmament as well and this, if it were confined to one side, could have disastrous results.

It may for a while be Soviet political tactics to put on a peaceloving act because a period of peaceful conditions is needed for certain purposes — because economic difficulties have to be overcome, because at the moment happenings in Asia are forcing the Soviet Union to adopt a certain course in Europe, or because especially it has been realised that threatening ultimatums and aggressive behaviour only weld the West more firmly together, while a policy of smiles and pacific gestures weakens their unity and affects the political and military union of the West. I hope I am wrong in not believing in a real change for the better among the communist rulers ; I would be glad to be wrong.

Anyone who casts his mind's eye over the military potential of Soviet Russia, the number of divisions, the up-to-date conventional armament, the air and sea power, the nuclear weapons and the medium-range rockets targeted on Western Europe ; anyone who considers the long and thorough training given to Soviet Russian troops, and who thinks where these troops are stationed ; anyone who reflects that never before in history has the might of Russia extended into the heart of Europe right up to the Elbe so as to have an outpost for further advance ; anyone who remembers the ideology, which still today enshrines the specific mission of world revolution and countenances no political or psychological disarmament, will find it difficult to believe in the premise that the threat has changed its nature and is no longer immediate. We need a strong NATO more than ever. The threat from the objective and ready Soviet potential is easy to see. An assessment of its aims and intentions is difficult, and supplies a shaky foundation for the drawing of our own military and political conclusions.

We might believe in a diminished threat if the preconditions for doing so were created by a convincing policy of disarmament. The report by Mr. Radoux is a clear and intensive study of these

M. Lenze (suite)

que la dénonciation unilatérale du traité soit difficilement défendable en droit international.

Je ne me prononcerai pas non plus sur les conséquences financières qui en résulteront pour les membres de l'O.T.A.N. Ce qui est certain, c'est que les charges financières sont extraordinairement lourdes et qu'aucune des puissances intéressées ne parviendra facilement à résoudre les problèmes financiers qui se posent. Beaucoup de pays membres de l'O.T.A.N. sont aux prises avec de graves difficultés de trésorerie, notamment la République fédérale qui ne cesse de mener avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne des négociations difficiles à propos de la balance des devises.

Dans l'aide-mémoire du gouvernement français du mois de mars 1966, comme dans les déclarations que le Président de la République Française avait faites auparavant, à l'occasion de conférences de presse et de discours, nous trouvons des arguments en faveur de la démarche peu ordinaire que constitue le retrait de la France de l'O.T.A.N. L'analyse de ces idées et de ces arguments n'est pas une critique ; elle vise essentiellement à nous permettre de préciser notre propre point de vue. Je suis certain que chacun d'entre nous reconnaît comme moi l'obligation où nous sommes de revoir nos opinions à la lumière d'une évolution qui n'a pas manqué d'ailleurs d'affecter quelque peu le communisme lui aussi.

Il serait extrêmement difficile de faire une analyse exacte, pertinente et réaliste de l'évolution qui s'est produite en Russie. Et, pour ce qui est de la manière dont vont évoluer les rapports entre Moscou et Pékin, avouons qu'il serait extraordinairement malaisé, sinon impossible, même à l'observateur le plus averti, de se livrer à un pronostic. Or, chacun sait toute l'importance que revêt cette question pour l'avenir de l'Europe occidentale. Un pronostic erroné, basé sur une analyse inexacte, mènerait à des conclusions politiques et militaires bien dangereuses.

La thèse cardinale du Président de la République revient à dire, en substance : la menace soviétique n'est plus immédiate, elle a changé de nature. Voilà une thèse aux conséquences inouïes, une thèse déroutante ! Elle peut provoquer, dans certaines circonstances, une secousse sismique dont les répercussions politiques et psychologiques iraient très loin. La phase de la politique de détente, dans laquelle nous nous trouvons

pour l'instant, a eu d'ores et déjà, particulièrement dans le monde occidental, des effets moraux et psychologiques dont il est difficile de saisir et d'apprécier la portée. Car, à côté du désarmement classique et atomique, il y a aussi un désarmement moral, politique et psychologique qui, s'il est unilatéral, peut avoir des conséquences redoutables.

Pour l'instant, il est possible que la tactique politique des Soviets les incline à adopter une attitude pacifique, parce qu'ils ont besoin d'une période de calme pour la poursuite de certains objectifs : parce qu'ils doivent venir à bout de difficultés économiques ; parce qu'en ce moment, les événements d'Asie les obligent eux aussi à composer en Europe ; ou, surtout, parce qu'ils ont compris que les menaces qui prennent le caractère d'ultimatums, les attitudes agressives, ne font que souder plus solidement l'Occident, alors que la politique du sourire et du geste amical exerce une action dissolvante sur l'unité et la solidarité politiques et militaires de l'Occident. J'espère que je me trompe en refusant de croire qu'il s'agit, dans la zone communiste, d'un revirement réellement positif. C'est une erreur qui me ferait plaisir.

Quand on se représente le potentiel militaire soviétique, les divisions innombrables, les équipements classiques les plus modernes, les forces aériennes et maritimes, les armes atomiques, les fusées à moyenne portée dirigées contre l'Europe occidentale ; quand on pense à l'instruction prolongée et parfaite des troupes soviétiques, quand on se rappelle où elles sont stationnées ; quand on considère que jamais encore, dans l'histoire, la Russie n'a étendu les bases de sa puissance jusqu'à l'Elbe, en plein cœur de l'Europe, pour y posséder un avant-poste d'où elle puisse prendre un nouvel élan ; quand on se souvient d'une idéologie qui, aujourd'hui encore, se donne comme but la révolution mondiale et n'admet aucun désarmement, politique et psychologique, on a bien du mal à suivre la thèse selon laquelle la menace aurait changé de nature et ne serait plus immédiate. Plus que jamais, il faut que l'O.T.A.N. soit forte. Car si la menace que recèle un potentiel qui existe objectivement se prête facilement à une évaluation, il est plus difficile de juger des intentions et des objectifs, qui ne peuvent fournir qu'une base chancelante aux conjectures militaires et politiques.

Nous pourrions nous croire moins menacés, si une politique de désarmement était poursuivie d'une façon convaincante. Le rapport de M. Radoux nous offre une étude très poussée et très

Mr. Lenze (continued)

problems. In all negotiations on disarmament the solution of political questions must not be lost to sight. Disarmament means also and to a particular degree a mental, political and psychological disarmament, a revision of ideologies and the abandonment of expansionist ideas of world revolution. Embarking on controlled nuclear and conventional disarmament without an accompanying basic change in mental attitudes will get us no nearer to solving the problem.

So NATO must not be weakened. The Federal Republic continues to honour her obligations under the NATO Treaty. No one in the western world could afford a policy of going-it-alone if he were not in the last resort shielded by NATO, and in particular by the immense nuclear strength of the United States.

Undoubtedly the economic power of the European countries has increased, and their importance and strength have grown in almost every sphere. But only complete political unity of all the free nations of Western Europe could restore to the old world the political and military, technical and scientific power and influence it once had. Every European country will, so long as division reigns, be openly or covertly following in the wake of the great world powers.

Over emphasis by the nationally minded therefore leads to the very opposite of what they want ; it does not bring independence, but only a pseudo-independence. No country in Western Europe can organise defence of itself, for itself and in its own way. Collective NATO defence based on integration will continue to be necessary, although it ought in future to give fuller rein to the vital energies of the individual countries. A central command for NATO in the military field is, in view of the nuclear potential of the United States, an absolute necessity ; and on that account genuine consultation within the North Atlantic Council as the political organ is imperative. France's withdrawal from the organisation should prompt us to draw these consequences, and we know that this has to some extent already been done.

The proper conclusion to be reached from the predominance of the United States in NATO

would have been to set up at the earliest possible moment the European Federal State or Federation of States. Since that is not in the realm of reality today or tomorrow, we should decide on the merging of Europe at another level, in the shape of a common will on important political questions. What better place for this than WEU ? European talks on foreign policy and security, aimed at forming a common will for NATO, should be encouraged and prosecuted here in WEU.

The utterances of the French President contain the statement that, in view of the nuclear balance reached between the United States and Russia, Europe is no longer the centre of international crises. It is further suggested that America, being herself endangered by a nuclear confrontation with the Soviet Union, is no longer so resolute in her decisions to defend Central Europe if the use of nuclear weapons were involved. The distrust implicit in the phrase "has affected the resoluteness" is unmistakable ; we do not feel there are grounds for this distrust.

The United States, for their part, are aware that, just as Europe is being defended in Asia or Africa, so America is being defended in Europe. To prove that this distrust is unfounded there should be no cut-back in the American divisions in Europe. The conviction that the fighting in South-East Asia has its place in the overall strategic plan of the Kremlin, being calculated to denude and weaken the forces in Central Europe, should be a factor here. NATO must be present in Europe at full strength, and the presence of American divisions is a psychological, political and military necessity. The NATO crisis should not be intensified by measures which at a time like this might give food for very serious thought.

Alongside NATO there is WEU. The Brussels Treaty powers are all exclusively European countries, and Article V of the treaty imposes upon the partners the duty of automatic assistance. This automatic obligation demands more from the individual countries than does Article 5 of the NATO Treaty, which leaves the separate countries free to decide, in a crisis or conflict, how and to what extent they will commit themselves. The question arises whether France will honour this WEU obligation. Would she automatically provide assistance ? The treaty partners must

M. Lenze (suite)

claire de ces problèmes. Dans toutes les négociations sur le désarmement, il ne faut jamais perdre de vue la solution des questions politiques. Le désarmement, c'est aussi, et dans une mesure très large, le désarmement moral, politique, psychologique ; le désarmement implique la révision des idéologies et l'abandon de l'idée expansionniste tendant à la révolution mondiale. Celui qui se soumet à un désarmement contrôlé, en matière d'armes atomiques et classiques, mais ne change pas en même temps sa mentalité, ne résoud pas le problème.

Il faut donc se garder d'affaiblir l'O.T.A.N. La République fédérale, pour sa part, continue de remplir les obligations que lui impose le traité. Mais personne, dans le monde occidental, ne pourrait se permettre de faire cavalier seul, sur le terrain politique, s'il n'avait derrière lui, en définitive, le bouclier protecteur de l'O.T.A.N. et surtout le potentiel nucléaire immense des Etats-Unis.

Incontestablement, la puissance économique des Etats européens s'est accrue, leur importance et leur force se sont développées dans presque tous les secteurs. Mais seule, l'unité politique complète de tous les peuples libres de l'Europe occidentale pourrait rendre à notre vieux continent cette puissance et cette influence que l'Europe a jadis possédées au point de vue non seulement politique, mais encore militaire, technique et scientifique. Tant que la division subsistera, tout Etat européen, ouvertement ou non, sera à la remorque des grandes puissances.

Affirmer à l'excès son sens national mène donc à l'inverse de ce qu'on voudrait, non à l'indépendance, mais à un semblant d'indépendance. Il n'est pas un seul pays de l'Europe occidentale qui puisse se défendre seul, pour lui seul et à sa manière. La défense collective par l'O.T.A.N., sur la base de l'intégration, restera nécessaire dans l'avenir. Il est vrai qu'elle devra donner plus de jeu au déploiement des forces vives de chaque peuple. Qu'il y ait dans l'O.T.A.N. un organe central chargé de la direction militaire, cela est inévitable, étant donné le potentiel nucléaire des Etats-Unis. C'est pourquoi il faut qu'au Conseil de l'Atlantique nord, qui est l'organe politique de l'Alliance, de véritables consultations puissent avoir lieu. Telles sont les conséquences que nous devrions tirer du retrait de la France. Nous savons qu'elles ont déjà été tirées, en partie.

La véritable conséquence à tirer de la suprématie des Etats-Unis au sein de l'O.T.A.N. aurait

dû être la création aussi rapide que possible de la fédération ou de la confédération européenne. Mais comme celle-ci n'est ni pour aujourd'hui ni pour demain, la fusion des forces de l'Europe devrait donc se traduire à un autre niveau, par l'expression d'une volonté commune à l'égard des questions politiques importantes. Où donc cela pourrait-il se faire mieux qu'à l'U.E.O.? C'est ici, chez nous, qu'il faut cultiver et favoriser entre Européens le dialogue sur la politique étrangère et la politique de sécurité, visant à présenter à l'O.T.A.N. l'expression d'une volonté commune.

Dans ses déclarations, le Président de la République Française souligne que l'Europe, étant donné l'équilibre qui s'est établi sur le plan nucléaire entre les Etats-Unis et la Russie, n'est plus au centre des crises internationales. Il laisse entendre également qu'une confrontation nucléaire avec l'Union Soviétique mettrait les Etats-Unis eux-mêmes en danger, ce qui a rendu « indéterminées les décisions des Américains quant à l'emploi éventuel de leurs bombes » pour défendre l'Europe centrale. On ne peut manquer de relever le manque de confiance qui ressort de l'emploi du mot « indéterminées ». Nous pensons qu'il n'est pas justifié.

Les Etats-Unis savent aussi que, de même qu'on défend l'Europe en Asie ou en Afrique, on défend l'Amérique en Europe. Pour bien prouver que ce manque de confiance ne se justifie pas, il faudrait que le nombre des divisions américaines en Europe ne soit pas diminué. Soyons persuadés que, dans la grande stratégie du Kremlin, les combats qui se livrent dans le sud-est asiatique doivent avoir pour effet de mettre à découvert et d'affaiblir nos forces en Europe centrale. L'O.T.A.N. doit être présente en Europe dans toute sa force ; la présence des divisions américaines est une nécessité psychologique, politique et militaire. Il ne faut pas aggraver la crise de l'O.T.A.N. en prenant des mesures qui, à l'époque où nous sommes, donneraient sérieusement à penser.

A côté de l'O.T.A.N., il y a l'U.E.O. Les pays du Pacte de Bruxelles sont tous des pays européens. L'article V du Traité de Bruxelles prévoit l'obligation d'assistance automatique des parties contractantes. Cette obligation d'assistance automatique exige des divers Etats plus que ne le fait l'article 5 du traité de l'O.T.A.N., qui laisse à chacune des parties le soin de décider, en temps de crise ou de guerre, comment et dans quelle mesure elles s'engageront. La question se pose de savoir si la France continuera à remplir l'obligation imposée par le traité de l'U.E.O. La France

Mr. Lenze (continued)

know where they stand, because they must be able to reckon with definite numbers in such times of serious crisis. The question is all the more justified since the other treaty provisions on the control of armaments have, as we all know, not been implemented. Mutual trust rests to a large extent on the observance of treaties.

Does the term "provoked attack" play a part here? Which of the seven European countries could provoke an attack? Are these ideas once again prompted by distrust? Germany, although she has more unsolved national problems than anyone, has rejected any policy involving force. The Federal Government's peace plan is proof of this to all the world. The real origin of European tensions lies in Central Europe as a whole. Germany does not seek to increase these tensions, but also she does not regard maintenance of the *status quo*, which could increasingly become a *status quo minus*, as a basis for a European peace system.

Soviet Russia could prove that she no longer constitutes a threat if she were to demonstrate her goodwill by progress in solving the German question, which is at the heart of the whole European problem. Security can only be based on a new peace system in Europe achieved by political means. So long as this proof of progress on the part of the Soviet Union is wanting, anyone who lets himself be guided by experience and common sense will reckon on the possibility of a sudden change, even during a period of détente.

France holds a strong hand in any negotiations, since her geographical and military position is in every way of vital importance to NATO in a conflict. I repeat emphatically that French territory would be of life-or-death importance to NATO in any war. That is why, for the sake of the future of the whole free world, France must give an unequivocal answer to the question whether NATO can count on French territory in a crisis. We hope the answer will be "yes". For this reason I would warn against any dramatising of the situation, and urge that the separate concrete questions be settled realistically.

The NATO crisis throws up a great many problems on concrete points of detail. The difficulties put upon the fourteen NATO partners by France's leaving the organisation are many and pressing and are hard to solve. I cannot deal with them all individually but I will mention three major points: first, the stationing of French troops in Germany, second, the matter of where the North Atlantic Council is to have its seat and, third, the necessary reorganisation of NATO.

Germany wants the French divisions to stay in Germany. The ways and means involved will be negotiated. The Federal Republic will try to arrive at an arrangement which is loyal to her partners and also in the spirit of the Franco-German Treaty of friendship. The operational aspect is of special importance. Military and technical reasons demand that the seat of the North Atlantic Council and SHAPE should be as close together geographically as possible, but political considerations make a practical solution to the problem difficult. If the facts are considered and carefully examined by all concerned, it should be possible to arrive at a reasonable solution.

The reorganisation of NATO has, in certain matters of detail, already simplified and tightened up the organisation. Measures ought in particular to be taken to reinforce the internal cohesion of the Alliance. Thus the question of co-operation and participation in nuclear decision-making must play a rôle. The Federal Republic is sufficiently aware of political necessities; but abandonment of discrimination both in WEU and in NATO would be a valuable contribution to strengthening NATO. The democratic Germany of today deserves to be trusted. The more, and the sooner, discrimination against Germany disappears the better it will be for Europe's future.

The most important thing is to impart political life to NATO, to initiate genuine consultation, whereby no one seeks to impose his own will and which gives the European countries the certainty of having their say in matters vital to them with as much prior consultation as is humanly possible — this would breathe new life into NATO, whose future is already the subject of gloomy prognosti-

M. Lenze (suite)

prétera-t-elle automatiquement son assistance ? Ses partenaires doivent savoir à quoi s'en tenir, car il leur faut, dans une période aussi critique, pouvoir établir leurs calculs sur des chiffres précis. Cette question se justifie d'autant plus que les autres dispositions du traité, relatives au contrôle des armements, n'ont pas été appliquées non plus, comme chacun sait. La confiance mutuelle se fonde en grande partie sur le respect des traités conclus.

Le terme « agression provoquée » joue-t-il, ici, un certain rôle ? Qui donc, parmi les sept Etats de l'Europe occidentale pourrait provoquer une agression ? Faut-il voir ici un nouvel indice de manque de confiance ? L'Allemagne, bien qu'elle se trouve plus qu'aucun peuple de l'Europe devant des problèmes nationaux qui ne sont pas encore résolus, a renoncé à toute politique de violence. Le plan de paix du gouvernement fédéral en témoigne devant le monde entier. La cause véritable de la tension en Europe se situe dans l'ensemble de l'Europe centrale. L'Allemagne ne veut pas augmenter la tension, mais elle estime que le maintien du statu quo — risquant de plus en plus de devenir un *statu quo minus* — ne peut offrir la base d'une organisation de la paix en Europe.

La Russie soviétique prouverait qu'elle ne nous menace plus réellement si, en témoignage de bonne volonté, elle tentait d'apporter une solution à la question allemande qui est au cœur du problème européen. La sécurité ne peut reposer que sur une nouvelle organisation de la paix en Europe, réalisée par des moyens politiques. Tant que nous n'aurons pas la preuve que cet état d'esprit a fait des progrès en Russie soviétique, tous ceux qui se laissent guider par les lois de l'expérience et de la raison seront forcés de tenir compte du fait que, même dans la phase de la détente, des volte-face sont toujours possibles.

Si la position de la France est forte dans toutes les négociations, c'est parce qu'en cas de conflit, sa situation géographique et militaire revêt pour l'O.T.A.N. une importance vitale, à tous points de vue. Permettez-moi d'insister, une fois de plus, sur le fait que le territoire français présente pour l'O.T.A.N., en cas de guerre, une importance capitale. C'est pourquoi — l'avenir du monde libre tout entier en dépend — il faut que la France réponde clairement à la question suivante : l'O.T.A.N. peut-elle, en cas de crise, compter sur le territoire français ? Nous espérons obtenir une réponse positive. C'est pourquoi je tiens à vous mettre en garde contre toute tendance à dramatiser et vous engage à

résoudre chacune des questions concrètes dans une atmosphère empreinte de réalisme.

La crise de l'O.T.A.N. soulève un grand nombre de questions concrètes. Le retrait de la France de l'organisation va mettre ses quatorze partenaires en face de difficultés écrasantes, nombreuses, et délicates à résoudre. Il m'est impossible de les étudier toutes ici dans leur détail. Je me bornerai donc à trois points essentiels : premièrement, le stationnement des troupes françaises en Allemagne ; deuxièmement, la question du nouveau siège du Conseil de l'Atlantique nord ; troisièmement, la nécessité de réorganiser l'O.T.A.N.

L'Allemagne souhaite que les divisions françaises restent en Allemagne, selon des modalités qui seront précisées au cours des négociations. La République fédérale va essayer, en toute loyauté envers ses autres partenaires, mais aussi dans l'esprit du Traité d'amitié franco-allemand, de trouver le moyen de les régler. L'aspect opérationnel revêt une importance particulière. Pour des raisons techniques et militaires, le SHAPE devrait être installé le plus près possible, géographiquement, du siège du Conseil atlantique. Des considérations d'ordre politique viennent compliquer la solution pratique de ce problème. En pesant avec soin les divers arguments que les pays intéressés auront d'abord examinés attentivement, il doit être possible d'arriver à une solution raisonnable.

La réorganisation de l'O.T.A.N. sur des points mineurs a déjà eu pour effet de simplifier et de renforcer la structure de l'Alliance. Mais il faudrait surtout arrêter des mesures qui soient propres à affirmer sa cohésion intérieure. A cet égard, la coopération et la participation aux décisions en matière atomique devront jouer un certain rôle. La République fédérale se rend suffisamment compte des nécessités politiques. Mais il est certain que l'abolition de toute mesure discriminatoire, aussi bien à l'U.E.O. qu'à l'O.T.A.N., apporterait une contribution précieuse à l'affermissement de cette dernière. La démocratie allemande d'aujourd'hui mérite qu'on lui fasse confiance. Plus tôt et plus complètement nous verrons disparaître les discriminations à l'égard de l'Allemagne, mieux cela vaudra pour l'avenir de l'Europe.

Ce qui est plus important que tout le reste, c'est d'insuffler à l'O.T.A.N. une vie politique. Instaurer de vraies consultations, où personne ne cherche à imposer sa volonté et où les Etats européens aient la certitude de prendre part aux décisions capitales après avoir été consultés dans la mesure où c'est humainement possible, voilà le véritable elixir qui fera vivre une organisation dont l'avenir

Mr. Lenze (continued)

cations. We have the chance to give the pessimists the lie. Quick, effective decisions are called for.

Since France is staying in the Alliance everything should be done, in spite of difficulties, to maintain insofar as possible the links with Paris. The Federal Republic, loyal to the spirit of the Treaty of Franco-German friendship and to the spirit of lasting reconciliation with France, to which we extend genuine friendship, will for its part do everything at this critical juncture to make the best out of often conflicting interests.

History is always challenging the creative ability of man, and demands adaptability to historical necessities. Today there is disagreement between the French President and the NATO partners : history will show in the long run who was right.

NATO stands on an indestructible foundation if it is an alliance of equals and is based on mutual trust. Distrust, no matter between whom and for what reason, is no atmosphere for satisfactory co-operation. The burdens, especially, should be borne together, and this calls for understanding of the difficulties of the other partner. NATO has been our protection in the past, and will be so in the future. The coming years will show, perhaps more quickly than we think, how essential it is. In the years ahead watchfulness will continue to be the price of freedom. (*Applause*)

Mr. MARGUE (Luxembourg) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I was extremely pleased to hear Mr. Baumel refer a few moments ago to "scraps of paper" in a slightly different context to that in which he employed the term previously at Strasbourg. I was also glad to hear Mr. Baumel, speaking on behalf of his party, which now has the majority in France, state that he would respect a pledge that has been given.

However, paragraph 37 of Mr. Sandys' report, I notice, states that most of the bilateral agree-

ments, under which allied forces are now stationed in France, can be legally terminated only with the agreement of both parties. I did not hear Mr. Baumel discourse on the problem raised by this statement.

Mr. President, it is my intention here to express the feelings nursed for a long time in the smallest country in this Union. I believe that these feelings in large measure reflect those of all the other smaller countries which are WEU members, as well as of other areas of Europe, and of all those who centuries ago abandoned any idea of using military power for their own benefit.

The last time that my country undertook a military campaign was some 600 years ago. This ended with the death, on the battlefield of Crécy, of one of our sovereigns who had tried to aid the King of France against the English.

Since then, like many other countries in the wars and invasions that have taken place on our territory, we have generally been the victims. In any discussion of security, this is one of the reasons why we are not concerned with the idea of national prestige but with the efficiency of a system whose function would be principally defensive and the object of which would be to prevent new attacks or new invasions.

Mr. Baumel claimed that some facts were undeniable and undenied and that the policy of the French Government followed logically and consistently from those facts.

I agree as to the existence of the facts, even if they may sometimes be interpreted and explained in different ways. However, with regard to their logical and, more particularly, their consistent consequences, I do not agree. Furthermore, while Mr. Baumel did quote facts, there are other facts, just as undeniable and undenied, which he passed over in silence.

Not far from my native city, there is a large American war cemetery. In it there are buried 5,000 young men, who fell in battle some twenty years ago and who certainly had quite different plans for their adult life than to die in Europe, in the region of the Ardennes and the Moselle. Near these 5,000 American dead is the grave of an American general, born in the United States, who died in Germany in an accident while on

M. Lenze (suite)

a donné lieu déjà à de bien sombres pronostics. Nous avons la possibilité de faire mentir les pessimistes. Mais il faut faire vite et bien.

Puisque la France reste dans l'Alliance, il faudrait, en dépit des difficultés, tout faire pour que les contacts avec Paris soient maintenus dans la mesure du possible. Dans l'esprit du Traité d'amitié franco-allemand et d'une réconciliation durable avec la France à laquelle nous portons une amitié sincère même en cette heure grave de l'histoire, la République fédérale s'attachera, pour sa part, à servir au mieux des intérêts souvent contradictoires.

Il arrive constamment que l'histoire lance un défi à la force créatrice des hommes et qu'elle exige d'eux une adaptation aux nécessités historiques. Nous nous trouvons actuellement en présence d'une dissension entre le Président de la République Française et les partenaires de l'O.T.A.N. En définitive, c'est l'histoire qui montrera qui avait raison.

L'O.T.A.N. sera indestructible si elle est fondée sur une véritable alliance entre partenaires égaux se faisant confiance les uns les autres. Le manque de confiance à l'égard de l'un d'eux, quel qu'il soit et pour quelque raison que ce soit, n'est pas un climat favorable à une bonne collaboration. Il faudrait surtout que les charges soient supportées en commun. Mais ceci exige de chacun une compréhension des difficultés particulières éprouvées par l'autre. L'O.T.A.N. a été notre sauvegarde dans le passé, elle le sera dans l'avenir. Il se peut que les années qui viennent nous apprennent — et plus vite que nous le pensons — à quel point elle nous est indispensable. Demain encore, la vigilance restera le prix de notre liberté. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Margue.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'ai été très heureux d'entendre tout à l'heure M. Baumel parler du « chiffon de papier », dans un contexte légèrement différent de celui dans lequel il avait été employé naguère à Strasbourg. C'est avec satisfaction que j'ai entendu M. Baumel proclamer, au nom de son parti aujourd'hui majoritaire en France, qu'il est disposé à respecter la parole donnée.

Je constate cependant que, dans le rapport de M. Sandys, sous le n° 37, il est dit que la plupart

des accords bilatéraux aux termes desquels des forces alliées sont actuellement stationnées en France, ne peuvent être légalement résiliés qu'avec l'accord des deux parties. Je n'ai pas entendu M. Baumel s'expliquer sur le problème soulevé par cette affirmation du rapport.

M. le Président, j'entends ici me faire le porte-parole des sentiments très longtemps nourris dans le plus petit des pays de cette union. Ces sentiments, je le crois, représentent largement la pensée de tous les autres pays d'importance réduite qui font partie de l'U.E.O. et des autres régions de l'Europe, de tous ceux qui, depuis des siècles, ont déjà abandonné toute idée d'initiative militaire pour leur propre compte.

La dernière fois que mon pays a fait une expédition militaire, c'était il y a quelque six cents ans. Et cela s'est terminé par le décès, sur le champ de bataille de Crécy, d'un de nos souverains qui avait essayé d'aider le roi de France contre les Anglais.

Depuis, comme beaucoup d'autres, dans les guerres et les invasions qui ont déferlé sur nos pays, la plupart du temps nous avons surtout fait figure de victimes. C'est une des raisons pour lesquelles, lorsque nous parlons de sécurité, ce ne sont pas des questions de prestige national qui dominent nos idées, ce sont des pensées d'efficacité d'un système dont le rôle serait surtout défensif et dont l'objet serait d'empêcher de nouvelles agressions, de nouvelles invasions.

M. Baumel a dit que certains faits étaient incontestables et incontestés, et il a cru pouvoir dire que la politique du gouvernement français se dégageait logiquement et de façon cohérente de ces faits.

Je suis d'accord sur l'existence des faits, encore qu'on puisse parfois les interpréter et les expliquer de façons diverses. Cependant, pour ce qui est des conséquences logiques et surtout cohérentes, je ne suis pas d'accord. D'autre part, si M. Baumel a cité des faits réels, il en est d'autres, non moins incontestables et incontestés, qu'il a passés sous silence.

Pas très loin de ma ville natale, se trouve un grand cimetière de guerre américain. Y reposent 5.000 jeunes gens, morts il y a un peu plus de vingt ans sur le champ de bataille et qui, sans aucun doute, avaient des projets tout à fait différents pour leur vie d'adulte que de venir mourir en Europe, dans les régions des Ardennes et de la Moselle. Près des tombes de ces 5.000 soldats se trouve la sépulture d'un général américain, né aux

Mr. Margue (continued)

service and who had expressed the desire to be buried near his men. This was General Patton who is regarded by the people of Luxembourg as the symbol of all those who worked and gave their lives for the liberation of those countries that had been occupied by the Nazi invader, including France.

Among the facts that Mr. Baumel did not mention, I should like to remind him that a little more than twenty years ago, in the very city in which we are now meeting, there lived a certain Abetz who represented here that bloody dictatorship, which had succeeded in bringing to heel all the countries of the European continent to which its leader had laid claim.

If this country is now once more living in freedom and independence, and if a democratic assembly of members of parliament of various European countries can meet here today, we owe this, whether some of us like it or not, to the Americans.

A short while ago, one of the speakers reproached the Americans for having come along a little too late on two occasions. This is true. But if those who are driving them out of this country again want to take matters to their logical conclusion, they should tell their allies to drive them out as well, as those allies might well have the same inexorable national imperatives as those of the speaker to whom I am referring. Are those countries convinced that next time they are subjected to aggression — presumably unprovoked — they will be capable of defending themselves with their own means ?

We, too, believed that in 1940 France would be able to repel the invader. And not only did we believe it but so did the French themselves and most Europeans. The moment of disillusion was the same for all of us. We felt this disaster as deeply as the French.

I do not need to add that we had the same feeling of pride as some of the French themselves when they saw that certain of their countrymen did not accept defeat and continued to fight by the side of the allies. At the same time there was some bitterness in France with regard to its ally, Great Britain, which was blamed for having thought mainly of itself and not having done enough to help its partners. The reason is that at that time there was an alliance and not integration. Some months previously, a similar feeling of bitterness

had doubtless existed in Poland towards Great Britain and France, as Poland also had an alliance, but there was not any integration.

If I understood Mr. Baumel correctly, the great evil is integration. It would appear that the reasons finally leading to the policies and decisions of the President of the French Republic were based on the fact that the allies wanted to continue working towards integration. That, it is claimed, is the supreme evil. I do not come from the same country as Descartes who, it appears, invented logic. But I believe that anyone seeking to abolish the integration that exists is effecting disintegration.

Until now only national armed forces have existed in Europe, and anyone expressing the wish that this state of affairs should be perpetuated should take note that during the thousand years following another disintegration, that of the Empire of Louis the Debonair, the Europeans, with their national armies succeeded — and there is no reason for us to take any particular pride in this — only in killing one another and tearing one another to pieces, subjecting our countries to fire and bloodshed. All this because each country had its national army and each thought that this was sufficient justification for forcing its will on the others.

In the world of today it will be noticed that those armed forces which count and which really carry weight are the forces of large groupings. Neither the Argentine nor Mexico, with their national armed forces, can claim to impose their will in the struggle being waged between the great interests existing on earth, but only the large groupings such as Russia and the United States and perhaps, in the very near future, China.

I do not come from the same country as Descartes, but with my own logic I cannot see that the right conclusions are being drawn from undeniable facts. While the intention is to give greater weight to Europe, the way this is being done is to diminish or destroy the small degree of integration it has achieved. The claim is made that a nation can be in a stronger position with regard to the Russians or the Americans by facing up to them with its own forces alone, but, however great, important and respected it may be, that nation is no more on the world and on the European scale than a single unit which cannot possibly measure up to the great world powers.

That is why I believe that the recent decisions have not created a new equilibrium but rather the contrary.

M. Margue (suite)

Etats-Unis, mort en Allemagne dans un accident de service, et qui a exprimé la volonté de reposer au même endroit que ses soldats. Il s'agit du général Patton qui, pour nous, Luxembourgeois, est considéré comme le symbole de tous ceux qui ont travaillé et donné leur vie pour la libération de tous les pays qui avaient été occupés par l'envahisseur nazi, y compris la France.

Parmi les faits que M. Baumel n'a pas cités, je voudrais rappeler qu'il y a un peu plus de vingt ans, dans la ville où nous nous trouvons, résidait un certain Abetz, représentant ici la dictature sanguinaire qui avait réussi à soumettre tous les pays du continent européen sur lesquels son chef avait jeté son dévolu.

Si, aujourd'hui, ce pays est revenu à la liberté et à l'indépendance, si, aujourd'hui, une assemblée démocratique d'élus de parlements de divers pays européens peut y siéger, nous le devons, que cela plaise ou non à certains, aux Américains.

Tout à l'heure, un orateur a reproché aux Américains d'être venus deux fois un peu trop tard. Cela est vrai. Mais ceux qui les chassent de nouveau de ce pays, s'ils veulent être logiques jusqu'au bout, devraient dire à leurs alliés de les chasser également de chez eux car les impératifs nationaux inéluctables de ces alliés peuvent être les mêmes que ceux de l'orateur dont je parle. Or, les pays dont il s'agit sont-ils convaincus que la prochaine fois, en cas d'agression, que je suppose non provoquée, ils seront capables de se défendre avec leurs propres forces ?

Nous l'avions cru, nous aussi. Nous avions cru, en 1940, que la France serait capable de repousser l'envahisseur. Non seulement nous, mais les Français eux-mêmes et la plupart des Européens le croyaient. La désillusion a donc été la même pour nous tous. Nous avons ressenti cette catastrophe aussi profondément que les Français.

Dois-je ajouter que nous avons éprouvé la même fierté que certains Français eux-mêmes lorsqu'ils ont vu que tels d'entre eux n'acceptaient pas la défaite et continuaient la lutte avec leurs alliés. A cette époque aussi, il y avait en France de l'amertume à l'égard de l'alliée, la Grande-Bretagne, à laquelle on reprochait d'avoir surtout pensé à elle et de n'avoir pas assez fait dans l'intérêt de ses partenaires. C'est qu'il s'agissait alors d'une alliance et non pas d'intégration. Quelques mois auparavant, il a dû y avoir en Pologne une

amertume au moins aussi profonde à l'égard de la Grande-Bretagne et de la France, car la Pologne aussi avait une alliance, mais pas d'intégration.

Si j'ai bien compris M. Baumel, le grand mal, c'est l'intégration. Il paraît que la raison qui a finalement motivé les prises de position et les décisions du Président de la République Française, c'est le fait que les alliés ont voulu continuer dans la voie de l'intégration. C'est là, prétend-on, le grand mal. Je ne suis pas du pays de Descartes qui, paraît-il, a inventé la logique ; mais je crois que celui qui veut supprimer l'intégration existante fait de la désintégration.

S'il est vrai que, jusqu'ici, il n'y a eu que des forces armées nationales en Europe, si l'on estime que c'est un état de choses qu'il faut perpétuer, l'on doit constater que, pendant les mille ans qui ont suivi une autre désintégration, celle de l'Empire de Louis le Débonnaire, les Européens, avec leurs forces nationales, n'ont réussi — et il n'y a pas lieu d'en être particulièrement fiers — qu'à s'entre-tuer et à s'entre-déchirer, en mettant nos régions à feu et à sang. Tout cela parce que chaque pays avait des forces nationales et que chacun estimait qu'elles lui permettaient d'imposer sa volonté aux autres.

Actuellement, dans le monde, on constate que les forces armées qui comptent et qui vraiment ont un poids sont les forces des grands ensembles. Ce n'est pas l'Argentine ni le Mexique qui, avec leurs forces armées nationales, peuvent prétendre imposer leur volonté dans la lutte des grands intérêts qui existent sur terre ; ce sont des grands ensembles comme la Russie, comme les Etats-Unis et comme peut-être bientôt la Chine.

Je ne suis pas du pays de Descartes, mais avec ma logique à moi, je ne vois pas qu'on tire les vraies conséquences de faits incontestables. Alors qu'on entend donner plus de poids à l'Europe, on diminue ou on détruit le peu d'intégration qu'il y avait et on prétend acquérir une plus grande force, que ce soit à l'égard des Russes ou à l'égard des Américains, en se présentant avec les seules forces d'une nation si grande, si importante et si respectable soit-elle, mais qui, à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale, n'est qu'un pays qui ne peut pas se mesurer avec les grandes puissances mondiales.

Voilà pourquoi je ne crois pas que ce soit un rééquilibre qui ait été créé par les récentes décisions, mais plutôt un déséquilibre.

Mr. Margue (continued)

I know that our American ally is not always accommodating. I can still remember the "chicken war" and other similar incidents, and I am mindful particularly of the difficulties being experienced by the Federal Republic of Germany as a result of the conditions for its buying war materials. But how do you expect us to lessen our dependence on our great ally if we are becoming disunited among ourselves, and each of us is going to be reduced to relying on its own national strength, on its own strike force ?

Reference can be made to other undeniable facts which were not mentioned. We could say that France did not suffer defeat only in 1940, but that it has suffered two since then, in Indo-China and in Algeria, which as a European and a friend of France I am one of the first to regret.

I also understand the bitterness of Frenchmen when, in the campaigns that France had to conduct, they saw that everyone abandoned it, that no one was interested in understanding its point of view and coming to its aid. What did France achieve with its national forces alone ? It had to negotiate the Evian Agreements which were tantamount to surrender, even though it was an honourable surrender. Its partner to these agreements has violated them and shamelessly plundered French nationals. Let us take note that the strike force was unable to give the French Government any means of affording better protection for its nationals. If that is the true function of a national strike force of a European country in existing circumstances, the most powerful country on the European continent, does that not provide a reason to seek integration rather than disintegration ? (Applause)

The PRESIDENT (Translation). — I think that the Assembly could at this stage adjourn and resume its debate at 3 p.m.

Are there any objections ?...

The Sitting is adjourned.

(*The Sitting was suspended at 1 p.m. and resumed at 3 p.m. with Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, in the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is resumed.

We are now going on with the debate on the report of the Committee on Defence Questions and

Armaments on the state of European security and the report of the General Affairs Committee on relations between the United States and Europe.

I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, my dear colleagues, I am indeed honoured to address for the first time this great Assembly. Of course, I myself represent only the Liberal Party of Great Britain, though perhaps I represent certain European tendencies in Britain, and I also imagine that in a general way I can speak on behalf of the Atlantic Treaty Association of which I am, until next October, President.

I am particularly honoured to be able to speak in the debate on the excellent report of our colleague Mr. Duncan Sandys. I do not want to plunge into the controversies which took place today between the rival theses of Mr. Baumel and Mr. Erler. Anything I said on that subject would probably be otiose because, it may not surprise the Assembly to hear, in general I support the thesis regarding the deterrent and multipolarity expressed by Mr. Erler. I shall come to that later, but generally I do not want to speak on that broad point, about which my preferences have already been made clear.

The French Government have repudiated their obligations to the North Atlantic Treaty Organisation by unilateral action, while asking their partners still to regard them as a party to the treaty itself. We were all relieved today to hear the assurances by Mr. Bourgoin about the French attitude towards Article V of the Brussels Treaty. What I have to say is based on the assumption, brought up by Sir Alec Douglas-Home and others, that what Mr. Bourgoin said in this regard will shortly be repeated by some member of the French Government. Nevertheless the recent decision of that government has certain grave implications which must be examined by us here and on which I propose to give some ideas of my own.

First, the Brussels Treaty. It is here that the obligations under Article V are even more binding than those in the relevant article of the North Atlantic Treaty itself. In principle, if any member of the Treaty of Brussels is attacked, we all have to come to its assistance with all means in our power, which theoretically includes nuclear power. Of course, that makes one think, because if the American army remains, as we hope, for a long time on the Elbe, it would in practice, whatever the theory, be impossible for either Britain or

M. Margue (suite)

Je sais que l'allié américain n'est pas toujours commode. J'ai encore dans mes souvenirs la guerre des poulets et d'autres faits semblables, notamment les difficultés qu'éprouve la République Fédérale d'Allemagne en ce qui concerne les clauses d'achat de matériel de guerre. Mais comment voulez-vous diminuer cette dépendance que nous avons à l'égard de notre grand allié si, entre nous, nous nous désintégrons et si chacun en est réduit à ne tabler que sur sa force nationale, avec sa seule force de frappe ?

On pourrait parler encore d'autres faits incontestables qui n'ont pas été mentionnés. On pourrait dire que la France n'a pas seulement subi une défaite en 1940, mais qu'elle en a subi au moins deux autres depuis, en Indochine et en Algérie, défaites qu'en tant qu'Européen et ami de la France, je suis un des premiers à déplorer.

Je comprends aussi l'amertume de beaucoup de Français lorsqu'ils constataient que, dans les luttes que la France avait à mener, tout le monde la délaissait, que personne ne voulait comprendre son point de vue et l'aider. Où la France en est-elle arrivée avec ses seules forces nationales ? A ce qu'elle a dû négocier les accords d'Evian qui étaient un traité de capitulation, mais de capitulation honorable. Le partenaire a violé ces accords et a honteusement spolié les ressortissants français. Constatons que ce n'est pas la force de frappe qui a pu donner au gouvernement français le moyen de mieux protéger ses nationaux. Si tel est le véritable rôle d'une force de frappe nationale dans le contexte actuel d'un pays européen, le plus puissant sur le continent européen, n'est-ce pas là plutôt une raison de rechercher l'intégration plutôt que la désintégration ? (Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT. — Je pense que l'Assemblée voudra interrompre maintenant la discussion pour la reprendre à quinze heures.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 15 heures, sous la présidence de M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée*)

M. le PRÉSIDENT. — La séance est reprise.

Nous continuons la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Arme-

ments sur l'état de la sécurité européenne et du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (Royaume-Uni) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois devant cette illustre assemblée. Tout en parlant au nom du parti libéral de Grande-Bretagne, je crois représenter une certaine tendance européenne de mon pays et pouvoir exprimer, d'une façon générale, l'opinion de l'Association du Traité Atlantique dont je suis, jusqu'en octobre prochain, le président.

Il m'est particulièrement agréable de parler de l'excellent rapport de notre collègue, M. Duncan Sandys. Je me garderai d'intervenir dans la controverse qui s'est élevée aujourd'hui entre les thèses rivales de M. Baumel et de M. Erler. Tout ce que je pourrais dire sur la question serait superflu car — les membres de cette assemblée ne s'en étonneront pas — je suis pour l'essentiel d'accord avec la thèse de M. Erler concernant la dissuasion et la multiplicité des pôles d'attraction. J'y reviendrai plus tard, sans m'attarder pourtant sur ce vaste problème, au sujet duquel mes préférences ne laissent aucun doute.

Le gouvernement français a dénoncé unilatéralement ses obligations à l'égard de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, tout en demandant à ses partenaires de continuer à le considérer comme partie au traité. Nous sommes tous soulagés maintenant que M. Bourgoin a précisé l'attitude française à l'égard de l'article V du Traité de Bruxelles. Je parle donc dans l'hypothèse où, comme l'ont envisagé Sir Alec Douglas-Home et d'autres orateurs, un représentant du gouvernement français confirmerait sous peu ce que nous a dit M. Bourgoin. Toujours est-il que la récente décision du gouvernement français a des implications graves qu'il nous faut examiner et sur lesquelles je me propose d'exposer ici mes idées.

Présons tout d'abord que les obligations énoncées à l'article V du Traité de Bruxelles sont beaucoup plus contraignantes que celles de l'article correspondant du Traité de l'Atlantique nord. En principe, en cas d'attaque d'un Etat membre du Traité de Bruxelles, nous devons tous nous porter à son aide par tous les moyens en notre pouvoir, y compris donc, en théorie, par l'arme nucléaire. Evidemment, cette disposition donne à réfléchir car, à supposer que l'armée américaine reste sur l'Elbe encore longtemps, comme nous l'espérons,

Lord Gladwyn (continued)

France suddenly to threaten the aggressor — presumably the Soviet Union — with nuclear sanctions if it did not accept a solution agreeable to either of our governments, because, if we did that individually, an inconceivable situation would arise.

Neither of our nuclear deterrents is what is called "credible" and the suggestion that we should do such a thing if necessary without the support of the principal partner in the Alliance, which would still have a great army on the Elbe, is something impossible to imagine. Therefore, whatever the treaty may say — and it binds us — we should have in fact to concert our attitude with the American attitude, which is the only logical and possible solution.

I am rather less alarmed by the recent gesture of the French Government than some of my colleagues appear to be. I should be highly alarmed, as we all would be, if I thought that this gesture was likely to prepare the way either for the official neutrality of France or for some actual "*renversement des alliances*". But I think that neither of them will come about in practice at any rate for a long time.

In any case both have now been publicly repudiated by the French Government, at any rate by their spokesman. If so, I suggest that there is a certain element of irrationality in the gesture which makes it difficult to handle but which probably means that it is not so dangerous as some of us imagine. In other words, if we do not take the recent moves of the French Government tragically it must be because we do not take them altogether seriously. I will try to explain why I believe this to be so.

In the first place it must be obvious that the whole affair has been staged — I do not think that this is repudiated by anyone on the French side — in relation to the forthcoming visit of the French President to Moscow which, perhaps, it is not unfair to say, is not altogether unconnected with the elections to the Legislative Assembly of France to take place next March.

There was, on the face of it, no reason for haste in any measure designed to reform the Alliance. The international situation, at any rate in Europe, was not acute. The Russians gave no sign of taking any rash action. Next year the French Government, if they had so desired, could have put for-

ward their own ideas about a drastic reorganisation of NATO and the possible withdrawal of the Americans from their bases. They could even have given notice then or shortly after of their wish not to continue in the Alliance unless their suggestions were adopted by their allies. But, no ! They preferred, rightly or wrongly, to address to their friends what was in fact an ultimatum.

It is therefore important to ask ourselves what may be the immediate objectives of French policy and, notably, exactly what France may now want to fix up with the Russians as a result of their recent dramatic moves. Mr. Bourgoin said that we might expect results but unfortunately he gave no indication of what these were likely to be. Presenting himself as one who has, as it were, thrown off the yoke of what is called "the American protectorate", President de Gaulle may indeed be able to win Muscovite and indeed eastern European applause but, in order to win concrete Soviet support for French policy, it would presumably be necessary for evidence to be given that, in the event of any real crisis arising in Europe, France would not necessarily be found on the side of America and her other allies. If France remains a member even of the WEU and subscribes, as we assume she now does, to the provisions of the Brussels Treaty ; if she also agrees to the maintenance of her troops in Germany on the broad understanding, I suppose, that they would come under allied command in the event of war ; if she does all this in the knowledge that it is necessary to continue participation in contingency planning such as that for the Berlin crisis, for example, it is not clear what satisfactory assurances can be given to the Russians — if, indeed, that is the idea — on these rather vital points.

If that is the situation, what could be the possible outcome of the much advertised visit of the President to Moscow ? It might be possible to resuscitate the Franco-Soviet non-aggression pact, concluded by the President himself in 1945 and denounced not by France, of course, but by the Russians in 1953. Apart from annoying the present German allies of France, it would not appear, however, that such a renewed pact would have any material effect on anyone.

We might on our side revive the Anglo-Soviet pact. If the Russians really think that since 1953 we have been secretly encouraging German aggressive designs, it might perhaps be not a bad thing to revive a pact of non-aggression — were it not for the relevant fact that throughout history the

Lord Gladwyn (suite)

il serait pratiquement, sinon théoriquement, impossible que la Grande-Bretagne ou la France menacent de représailles nucléaires un agresseur (probablement l'Union Soviétique) qui refuse de se plier à une solution acceptable pour elles, car une initiative individuelle de l'une ou de l'autre créerait une situation inconcevable.

Ni l'une, ni l'autre de nos armes de dissuasion n'entraîne ce qu'on appelle la « crédibilité ». Il est donc presque impensable que nous y ayons recours, en cas de besoin, sans l'appui du principal membre de l'Alliance, lequel entretiendrait encore de gros effectifs sur l'Elbe. Donc, quoi qu'en dise le traité qui nous lie, il nous faudra en réalité accorder notre attitude et celle des Etats-Unis ; c'est la seule solution logique et possible.

Je suis plutôt moins ému que certains de mes collègues semblent l'être par la récente décision du gouvernement français. Mais je serais certainement très alarmé, comme nous tous, si je pensais que ce geste puisse présager une proclamation de neutralité officielle de la France ou quelque renversement réel des alliances. Mais je ne pense pas que cela puisse se produire réellement, du moins avant longtemps.

De toute façon, ces deux idées ont été publiquement répudiées par le gouvernement français, ou du moins par son porte-parole. C'est pourquoi je vois dans ce geste un certain manque de logique qui le rend difficile à apprécier, mais qui indique probablement que le danger en est moindre que certains d'entre nous l'imaginent. En d'autres termes, si nous ne prenons pas les récentes déclarations du gouvernement français au tragique, c'est simplement que nous ne les prenons pas vraiment au sérieux. Je vais tenter d'expliquer pourquoi.

Tout d'abord, il paraît évident — et je crois que personne ne le contestera du côté français — que toute l'affaire a été montée dans la perspective de la visite du Président de la République Française à Moscou, cette dernière n'étant pas sans rapport — il n'est peut-être pas injuste de le dire — avec les élections législatives françaises de mars prochain.

Il n'y avait en fait aucune raison de s'occuper avec tant de hâte de réformer l'Alliance. La situation internationale, du moins en Europe, n'était pas particulièrement aiguë. Aucune action inconsidérée de la part des Russes n'était prévisible. S'il l'avait voulu, le gouvernement français aurait

pu, l'année prochaine, exposer ses idées sur la réorganisation complète de l'O.T.A.N. et sur l'évacuation éventuelle des bases américaines. Au même moment, ou peu de temps après, il aurait même pu faire connaître son intention de quitter l'Alliance si les alliés n'acceptaient pas ses propositions. Mais non ! Il a préféré, à tort ou à raison, adresser à ses amis ce qui était en fait un ultimatum.

Il importe donc de nous demander quels peuvent être les objectifs immédiats de la politique française et notamment ce que la France cherche à réaliser avec les Russes à la suite des initiatives spectaculaires qu'elle vient de prendre. M. Bourgoin nous a dit que nous pouvions nous attendre à des résultats, mais, malheureusement, il n'a pas dit lesquels. En se présentant comme l'homme qui a rejeté le joug d'un prétendu « protectorat américain », le Président de Gaulle peut fort bien s'attirer les félicitations de Moscou et même de l'Europe orientale. Toutefois, pour que l'Union Soviétique appuie concrètement la politique française, il faudrait sans doute lui prouver que la France ne se trouverait pas forcément aux côtés des Etats-Unis et de ses autres alliés s'il se produisait une crise réelle en Europe. Si la France reste membre ne serait-ce que de l'U.E.O. et souscrit, comme nous le pensons maintenant, aux dispositions du Traité de Bruxelles, si elle accepte de maintenir ses troupes en Allemagne, étant entendu qu'elles seront placées sous commandement allié en cas de guerre, si elle fait tout cela en sachant qu'elle doit continuer à participer aux mesures d'urgence comme dans le cas de la crise de Berlin, par exemple, on ne voit pas bien comment elle pourrait donner des garanties satisfaisantes aux Russes — à supposer qu'elle le veuille — sur ces points essentiels.

Si telle est la situation, quelle pourra donc être l'issue de la visite tant clairement du Président à Moscou ? Il pourrait s'agir de ressusciter le Pacte de non-agression franco-soviétique conclu par le Président lui-même en 1945 et dénoncé en 1953, non par la France, naturellement, mais par les Russes. A part la gêne que cela causerait aux Allemands, alliés maintenant à la France, le renouvellement de ce pacte n'aurait sans doute aucun effet matériel sur personne.

De notre côté, nous pourrions ressusciter le Pacte anglo-soviétique. Si les Russes pensent sincèrement que, depuis 1953, nous encourageons en secret les desseins agressifs de l'Allemagne, il ne serait peut-être pas inutile de renouveler ce pacte de non-agression, si l'histoire ne nous avait pas

Lord Gladwyn (continued)

conclusion of a non-aggression pact has usually been the signal for aggression on the part of somebody.

Could there be some deal about rockets or space generally? It is not clear here exactly what the Russians could get out of France in return for handing over some of their big launchers or "know-how", whatever it may be. It is not likely that they would do so because they might a little later have a new French Government not so well disposed to the Soviet Union as is the present government.

There is one thing that the French can of course do for the Russians which would offer something more than mere psychological satisfaction, in return for which they might, I suppose, get a real return. The French could recognise the government of the German Democratic Republic, as it is called. Remote though this contingency may be, it is important that its consequences should be properly understood.

As it seems to me, it would not be reconcilable in any way with continued French membership of the North Atlantic Alliance, for that Alliance, as we all know, is chiefly designed to resist the spread eastward in Europe of the influence of the Soviet Union and to encourage in the East of Europe the establishment of free and democratic régimes. The first objective, as we all know, has been achieved. The second has had certain real successes.

For any member of the Western Alliance to receive an ambassador from the one remaining outpost of despotic Stalinism would be a repudiation of the basic principles of the Alliance and therefore, as I think, quite incompatible with it; but, more than that, it would presumably be incompatible with the continued maintenance of the European Economic Community which would then presumably have to be dissolved and some temporary European solution sought on the lines of some close connection between the Five and the European Free Trade Association. One would suppose, therefore, that any recognition of the DDR by France is not at all in the sphere of practical politics.

Accordingly we may, in default of such dire possibilities, perhaps expect some communiqué, some general allusion to the desirability of Franco-Russian co-operation with the object of fostering tendencies towards German reunification on a basis of neutrality, such neutrality to be assured

in the first place by the Soviet Union and France. There is no reason to suppose however that such suggestions would be agreeable to the people of western Germany or indeed to any organised political group in Europe — other than the Communists — outside France. If made, they would simply increase existing suspicions of the ultimate aims of present French policy.

The broad conclusion which I draw is that any significant unilateral gesture towards the Soviet Union can only result in the establishment of something that nobody wants, but which nevertheless may come about by the very force of things, namely, an enduring Anglo-American-West German bloc which may have as a corollary the gradual repression of the so-called "liberal" tendencies in Eastern Europe. For the reinforcement of the "confrontation" on the Elbe which would be the only logical result of any possible defection of France — or any defection by Poland — from the present system of alliances would only result in an increase of tension and an increase in the old danger of global war. All over Eastern Europe, and perhaps also in Moscow itself, the "dogmatists" might once again emerge. In the West fear, that evil counsellor, might lead to rash actions. We should be entering a sombre period in which, incidentally, the dream of a united Europe would disappear, perhaps for ever. Not only that, but the Soviet Union would certainly then hope once again to dominate Western Europe, and such a hope would be powerfully encouraged by any neutralist tendencies on the part of France, still more I imagine by a France run by the Front Populaire, the one objective of which is to encourage communism in Italy and pro-Soviet tendencies in Germany.

What can we do to avoid such unpleasant possibilities? How can we reform our present Alliance so as to give more weight to the European members and to produce a situation in which Germany one day may be reunited "in peace and freedom" and satisfactory relationships established with an Eastern Europe in which Stalinism is no more than an evil memory? There is, and always has been, only one sure way of arriving at these great ends. It is the establishment of a genuine European community which would include the present Six, plus Britain and the other applicants, the whole to constitute an entity within the sphere of the Western Alliance and not a collection of totally independent sovereign States.

Lord Gladwyn (suite)

abondamment démontré que la conclusion d'un pacte de non-agression est généralement le signal d'une agression.

Pourrait-il s'agir d'une entente à propos de fusées ou de l'espace en général ? On ne sait pas très bien ce que la France pourrait donner aux Russes en échange de quelques gros lanceurs ou de technologie. D'ailleurs, il est peu probable que les Russes donnent quoi que ce soit à la France car ils risquent de se trouver, un peu plus tard, devant un nouveau gouvernement français moins bien disposé à leur égard.

Les Français pourraient évidemment aller au-delà d'une pure satisfaction psychologique en offrant en retour aux Russes de reconnaître le gouvernement de la République Démocratique Allemande, comme on l'appelle. Si peu probable que soit cette éventualité, il convient d'en comprendre clairement les conséquences.

Pour moi, cette reconnaissance serait inconciliable avec le maintien de la France dans l'Alliance de l'Atlantique nord, laquelle, nous le savons, a été principalement créée pour lutter contre l'extension de l'influence de l'Union Soviétique en Europe et pour favoriser l'établissement de régimes libres et démocratiques en Europe orientale. Le premier objectif, nous le savons, a été atteint. Des progrès réels ont été obtenus quant au second.

Le fait, pour un membre de l'Alliance atlantique, d'accueillir un ambassadeur du dernier avant-poste du despotisme stalinien, équivaudrait à répudier les principes fondamentaux de l'Alliance avec lesquels il serait absolument incompatible ; de plus, il serait vraisemblablement incompatible, également, avec le maintien de la Communauté Economique Européenne qu'il faudrait probablement dissoudre pour rechercher quelque solution européenne temporaire, le rapprochement des liens, par exemple, entre les Cinq et l'Association Européenne de Libre-Echange. On peut donc penser que la reconnaissance de la R.D.A. par la France ne relève pas du domaine des possibilités politiques.

Ayant éliminé ces sombres perspectives, nous pouvons peut-être escompter quelque communiqué qui ferait allusion, en termes généraux, à l'opportunité d'une coopération franco-russe visant à favoriser la réunification de l'Allemagne sur une base de neutralité, cette neutralité étant garantie au

premier chef par l'Union Soviétique et la France. Il n'y a aucune raison de supposer, cependant, que ces propositions puissent convenir au peuple d'Allemagne occidentale ni, en dehors de la France, à aucun groupe politique organisé, communistes mis à part. Ces propositions, si la France les faisait, accroîtraient simplement les soupçons dont les objectifs ultimes de la politique française font déjà l'objet.

J'en déduirai donc, en gros, que tout geste significatif et unilatéral envers l'Union Soviétique ne peut aboutir qu'à un résultat dont personne ne veut, mais qui s'imposera peut-être par la force des choses, c'est-à-dire la constitution d'un bloc anglo-germano-américain durable dont le corollaire pourrait être la répression progressive des tendances dites « libérales » en Europe orientale. Car le renforcement de la « confrontation » sur l'Elbe qui serait la seule suite logique d'une éventuelle déflection de la France — ou d'ailleurs de la Pologne — à l'actuel système des alliances ne ferait qu'accroître la tension et le danger de guerre mondiale. En Europe orientale, voire à Moscou, les partisans du dogmatisme pourraient reprendre le dessus. A l'Ouest, la peur, cette mauvaise conseillère, pourrait provoquer des actes inconsidérés. Nous entrerions dans une période noire où le rêve d'une Europe unie s'évanouirait d'ailleurs, peut-être à jamais. De plus, l'Union Soviétique reprendrait certainement l'espoir de dominer l'Europe occidentale, espoir qu'encourageraient fortement les tendances neutralistes de la France, surtout, j'imagine, si elle était gouvernée par un Front populaire dont l'un des objectifs serait d'encourager le communisme en Italie et les tendances pro-soviétiques en Allemagne.

Que pouvons-nous faire pour éviter une éventualité aussi déplaisante ? Comment réformer notre alliance de façon à donner plus de poids à l'ensemble européen, à créer une situation dans laquelle la réunification de l'Allemagne puisse un jour se faire « dans la paix et la liberté » et à établir des relations satisfaisantes avec une Europe orientale pour qui le stalinisme n'est plus qu'un sinistre souvenir ? Il n'y a, comme toujours, qu'un seul moyen d'atteindre sûrement ces grands objectifs, c'est d'édifier une véritable communauté européenne groupant ses six membres actuels, plus la Grande-Bretagne et les autres pays qui demandent à en faire partie, cette communauté constituant une entité dans la sphère de l'Alliance atlantique et non une réunion d'Etats souverains complètement indépendants.

Lord Gladwyn (continued)

You all heard what Mr. George Thomson said so eloquently on Monday last on this subject. There is, happily, no doubt that after the dreadful mistakes which my country made in the late 'forties and early 'fifties a large majority of members of the House of Commons are prepared, on a footing of complete equality with France, Italy and western Germany, to enter a European community in which decisions would be taken in common both in the economic and ultimately in the political sphere. If this comes about, and only if this comes about, can we contemplate the eventual withdrawal of the United States and Russian troops to their own countries and some kind of association established between the free peoples of Western Europe and the more or less liberalised régimes in the East.

I believe that this change in British public opinion is likely to be made abundantly clear in the very near future, and, if it is, nobody can say any longer that Britain is an "island" or unconscious of her European responsibilities, or merely anxious above all to preserve her links with the Commonwealth and the United States, for it would have been demonstrated for all to see that my country had in fact repudiated the conception outlined by Mr. Churchill to General de Gaulle, which the latter has never forgotten, namely, that if forced to choose Britain would prefer to join the United States rather than Europe.

Naturally, if we did come into such a Europe, we should be of the greatest use to the Community as a whole in maintaining links with what might properly be called the outside world. But there would be no longer any question of special links either with the Commonwealth or with America. How could we have such special links if we were part and parcel of a larger whole? But it must be a whole and not an assembly of totally independent sovereign States. A Europe of States is not, as some believe, likely to be a nationalist paradise: it is rather a formula for the eventual sovietisation of Western Europe.

More and more therefore should those who believe in the construction of a real and eventually an enlarged European union, including Britain, get together to demand the achievement of their aim, for this is the only way out of our present perplexities and the sure hope of a better and more peaceful world.

I hope I have not exceeded my time. I should perhaps express a view on the amendment to Mr. Sandys' report prepared by Mr. de Montesquiou. The suggestion is that in spite of military disadvantages which arise only because of the French decision to extrude SHAPE and so on, the headquarters of NATO should remain in France. The reason given is that there would be political advantages in so deciding. It may be that the present French Government would see political advantage in emphasising the distinction between the Alliance of which they propose to continue their membership and the military organisation which would be, as it were, on the periphery and thus doomed one day to wither away. This could hardly be regarded as anything but a political disadvantage of the other allies who, despite French preferences, are resolved to preserve the system of collective or what is called integrated military defence. The only political result of maintaining the headquarters of the Alliance in Paris and the military section of the Alliance a good way away would be to demonstrate that the correct philosophy was that of France, not that of her fourteen partners. I cannot see why this should be considered generally acceptable. It may be open to argument, but that is what I personally think.

It only remains for me to add that nobody more than myself desires the closest association between these two old friend-enemies, Britain and France. I believe, and I think most of my countrymen are coming to believe, that this can come about only as a result of the constitution of a wider Europe, a partner of North America in which there would be no hegemony but in which all decisions would increasingly be taken in common. We must hope — it is our only hope — that this, the only good solution, will become more and more acceptable in France as time goes on. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Gladwyn, for your speech.

Before calling the next speaker, I should like, if I may, to make a few general remarks on the continuation of our work.

I would ask speakers not to exceed the self-imposed limits for their speeches, as otherwise the present sitting may have to be prolonged considerably.

There are still eleven speakers on the list, without counting the Rapporteurs and the Chairmen of Committees. In addition, various amendments

Lord Gladwyn (suite)

Vous avez tous entendu ce que M. George Thomson a dit avec tant d'éloquence à ce sujet lundi dernier. Il ne fait heureusement aucun doute qu'après les graves erreurs que mon pays a commises aux environs de 1950, une large majorité de députés britanniques sont prêts à le voir entrer, sur un pied d'égalité complète avec la France, l'Italie et l'Allemagne occidentale, dans une communauté européenne au sein de laquelle les décisions, d'abord économiques et en fin de compte politiques, seraient prises en commun. Si cela se réalise, et alors seulement, nous pourrons envisager le repli éventuel des troupes américaines et russes sur leur propre territoire et une association entre les peuples libres d'Europe occidentale et les régimes plus ou moins libéralisés de l'Europe orientale.

Je pense que cette évolution de notre opinion publique se fera nettement sentir dans un très proche avenir et que, dès lors, personne ne pourra plus soutenir que la Grande-Bretagne est insulaire, ou inconsciente de ses responsabilités européennes, ou simplement désireuse de préserver avant tout ses liens avec le Commonwealth et les Etats-Unis. Elle aura en effet montré à la face du monde qu'elle a bien renoncé à l'idée exposée par M. Churchill au Général de Gaulle, et que ce dernier n'a jamais oubliée, à savoir que, si on la forçait de choisir, la Grande-Bretagne préférerait se lier aux Etats-Unis plutôt qu'à l'Europe.

Naturellement, si nous entrions dans une Europe de ce genre, nous rendrions à la Communauté le grand service de maintenir des liens avec ce que l'on pourrait appeler à juste titre le monde extérieur. Mais il ne serait plus question de conserver des relations spéciales avec le Commonwealth, ni avec les Etats-Unis. Comment nous serait-il possible d'avoir avec eux des liens particuliers si nous faisions partie intégrante d'un ensemble plus large ? Mais cela doit être un ensemble et non une assemblée d'Etats souverains totalement indépendants. L'Europe des Etats n'est pas, comme certains le croient, le paradis du nationalisme : c'est plutôt la formule d'une éventuelle soviétisation de l'Europe occidentale.

Ainsi, ceux qui croient à la construction d'une union européenne véritable et finalement étendue à la Grande-Bretagne, doivent de plus en plus s'associer pour insister sur la réalisation de leurs objectifs, car c'est l'unique moyen de sortir de nos difficultés actuelles et le plus sûr espoir d'un monde meilleur et plus pacifique.

J'espère ne pas avoir abusé du temps qui m'était imparti, car je voudrais encore donner mon avis sur l'amendement de M. de Montesquiou au rapport de M. Sandys. Cet amendement suggère que le siège de l'O.T.A.N. reste en France en dépit des inconvénients militaires qu'entraîne la décision française d'expulser le SHAPE. On nous dit que cela représenterait des avantages politiques. Peut-être le gouvernement français actuel trouverait-il politiquement avantageux de souligner la distinction entre l'Alliance dont il a l'intention de rester membre et l'organisation militaire qui resterait, en quelque sorte, périphérique et, par conséquent, vouée à disparaître un jour. Il est clair que les autres alliés pourraient difficilement y voir autre chose qu'un inconvénient politique, puisqu'ils ont résolu, en dépit des préférences françaises, de préserver leur système de défense collective ou intégrée, comme l'on dit. En maintenant le siège de l'Alliance à Paris, tout en transférant très loin son quartier général militaire, on aboutirait à un seul résultat politique : on démontrerait que la thèse correcte était celle de la France et non de ses quatorze partenaires. Je ne vois pas très bien comment cette solution serait généralement acceptable. On pourrait en discuter, mais mon opinion personnelle est faite.

Il ne me reste plus qu'à ajouter que personne ne désire plus que moi l'association la plus étroite entre ces deux vieilles amies-ennemis que sont la Grande-Bretagne et la France. Je crois, et la plupart de mes compatriotes commencent, semble-t-il, à croire qu'elle ne se fera qu'à la suite de la constitution d'une Europe élargie, partenaire de l'Amérique du nord, exempte de toute hégémonie, mais dont toutes les décisions seraient progressivement prises en commun. Il reste à espérer — c'est notre seul espoir — que cette solution, la seule valable, sera, avec le temps, de plus en plus largement admise en France. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Lord Gladwyn, de votre intervention.

Avant de donner la parole au prochain orateur, permettez-moi, Mesdames, Messieurs, de faire une observation d'ordre général quant à la suite de nos travaux.

Je voudrais, en effet, demander aux orateurs de ne pas dépasser leur temps de parole, qu'ils ont eux-mêmes indiqué, sinon nous risquons de devoir prolonger sérieusement la séance en cours.

Il reste encore onze orateurs inscrits, sans compter les rapporteurs et, éventuellement, les présidents des commissions. De plus, des amendements

The President (continued)

have been tabled, and votes still have to be taken on draft Recommendations, including the draft Recommendation contained in Lord Jellicoe's report, the voting on which was postponed.

I therefore propose that the list of speakers be closed.

Are there any objections ?...

The list of speakers is closed.

I venture once more to remind those who are about to speak that they should not exceed the time they have indicated for their speeches.

I now call Mr. de Montesquiou.

Mr. de MONTESQUIOU (France) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have listened with great interest to what Lord Gladwyn has just said.

Paris still remembers with the greatest affection the British Ambassador to this city, who knows Paris better than the Parisians do. Thus I was a little surprised to hear him paint so gloomy a picture of the future of France, its capital and indeed of Europe.

I have no intention either of dealing with his speech point by point, or of forecasting future events ; but let me remind Lord Gladwyn that, as we all know, the President of the United States had a direct "hot line" connecting him with Mr. Khrushchev, which, however, never prevented us Europeans from believing in Europe. The fact that General de Gaulle is going to Moscow will neither prevent Europe from being finally unified, nor will it jeopardise Europe's future.

I must say I found Lord Gladwyn's pessimism about the French position rather surprising, in view of the affection we have for him, and the understanding we know he has of the mentality of the French people.

You must forgive me for prefacing my speech by these few introductory remarks.

I asked for the floor in order to explain the amendment I have tabled. This amendment refers to the paragraph of the recommendation in which Mr. Duncan Sandys proposes that the political headquarters of NATO should be moved out of France together with the military headquarters,

whose withdrawal has been requested by the French Government.

Mr. Sandys gives valid technical arguments in support of this proposal. It is not my intention to go into all these arguments ; I would merely like to point out that, hitherto, the fact of certain military sections of NATO being in America, whereas the political headquarters were in Europe, has not appeared to hamper the functioning of the organisation enough to make us change the situation. Thus the fact that the military headquarters of NATO are henceforth to be situated in the Benelux countries does not appear to me to make it essential for the political headquarters to leave the French capital which is, in point of fact, fairly near Brussels.

My motive in framing my amendment was of an entirely different order, it was purely political. As a representative of the French opposition, including — as is often the case with an opposition — very many different shades of opinion, which would like to see France continue to be a partner in NATO and, more particularly, in a unified Europe, I would like to point out that the solution which Mr. Sandys proposes is not calculated to facilitate the task of this opposition in the event of its one day returning to power, either at the next elections or subsequently. The speaker who preceded me is sufficiently familiar with the political situation in his country to know that public feeling sometimes changes, and that different shades of opinion can emerge.

The measures so far taken by the French Government, unpleasant though they may be for France's allies, do not preclude France from remaining in NATO. France has reaffirmed its intention to honour its signature to the North Atlantic Treaty, and it has not denounced the Brussels Treaty. It is at present negotiating means for keeping its forces in Germany and for co-operation with the integrated headquarters. This shows you my country's goodwill. In short, the French Government is leaving the door open for military collaboration with the other members of NATO, and it is possible that a future French Government may pursue such collaboration in a spirit of close co-operation such that France once again becomes a full member of the Atlantic organisation.

If the other fourteen members of NATO were now to take measures which amounted to sanctions against France and which, in any case, had the

Le Président (suite)

ont été déposés et des votes doivent encore avoir lieu sur des projets de recommandations, notamment sur le projet de recommandation contenu dans le rapport de Lord Jellicoe, vote qui avait été réservé.

En conséquence, je propose à l'Assemblée de clore dès à présent la liste des orateurs.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La liste des orateurs est close.

J'insiste également, une fois encore, auprès des prochains orateurs pour qu'ils s'en tiennent à leur temps de parole.

La parole est à M. de Montesquiou.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours que Lord Gladwyn vient de prononcer.

Paris a toujours conservé le meilleur souvenir de l'ambassadeur de Grande-Bretagne dans cette ville, qui connaît Paris mieux que les Parisiens. J'ai donc été quelque peu surpris qu'il fasse un tableau aussi sombre de l'avenir de la France, de sa capitale et même de l'Europe.

Sans vouloir ici reprendre point par point son discours et sans vouloir supposer le futur, je lui dirai que nous tous avons appris que le Président des Etats-Unis était relié par un téléphone spécial à M. Krouchtchev, ce qui ne nous a jamais empêchés, tout Européens que nous sommes, d'avoir confiance en l'Europe. Ce n'est pas parce que le Général de Gaulle se rend à Moscou que l'Europe ne peut pas être définitivement fondée et que son avenir est mis en danger.

Le pessimisme que Lord Gladwyn a mis dans son discours, en ce qui concerne la position française, a été pour nous un peu surprenant en raison de l'affection que nous lui portons et de la connaissance que nous lui savons de la mentalité du peuple français.

Je m'excuse auprès de mes collègues de ce petit préambule.

J'ai demandé à prendre la parole au cours de ce débat pour expliquer l'amendement que j'ai déposé. Cet amendement concerne le paragraphe de la recommandation par lequel M. Duncan Sandys propose que le siège politique de l'O.T.A.N. aille rejoindre, hors de France, les états-majors

dont le déplacement a été demandé par le gouvernement français.

M. Sandys justifie cette proposition par des arguments d'ordre technique qui peuvent être considérés comme valables. Je n'ai pas l'intention de discuter ici tous ces arguments. Je constaterai simplement que, jusqu'à présent, le fait que certains organismes militaires de l'O.T.A.N. se soient trouvés en Amérique alors que le siège politique se trouvait en Europe n'avait pas paru gêner le fonctionnement de l'organisation au point que l'on modifie cette situation. Le fait, par conséquent, que le siège militaire de l'O.T.A.N. doit être situé désormais dans les pays du Benelux ne paraît pas exiger de façon péremptoire que son siège politique quitte la capitale française qui, en fait, est assez proche de Bruxelles.

Mais ce sont des motifs d'une nature toute différente qui justifient mon amendement, des motifs d'ordre purement politique. Représentant une opposition française, avec toutes les nuances que peut comporter une opposition qui voudrait voir la France demeurer dans l'avenir un partenaire de l'O.T.A.N. et surtout un partenaire dans une Europe unie, je voudrais dire que la solution proposée par M. Sandys ne faciliterait pas la tâche de cette opposition, si elle revient un jour au pouvoir, soit à la suite des prochaines élections, soit plus tard. L'orateur qui m'a précédé connaît assez la politique de son pays pour savoir que le peuple, quelquefois, change et que certaines nuances peuvent être différentes.

Pour désagréables qu'elles soient aux alliés de la France, les mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement français permettent le maintien de la France dans l'O.T.A.N. La France a réaffirmé qu'elle avait l'intention d'honorer sa signature au Traité de l'Atlantique nord. Elle n'a pas dénoncé sa signature au Pacte de Bruxelles. Elle négocie aujourd'hui le maintien de ses forces en Allemagne et les modalités d'une coopération avec les états-majors intégrés. Cela vous montre la bonne volonté de mon pays. Bref, le gouvernement français laisse ouverte la possibilité d'une collaboration avec les autres membres de l'O.T.A.N. sur le plan militaire, et un gouvernement futur peut mener cette collaboration dans un esprit d'étroite coopération qui fasse à nouveau de la France un membre à part entière de l'organisation atlantique.

Si les quatorze autres membres de l'O.T.A.N. devaient maintenant prendre des mesures qui pourraient passer pour des sanctions contre la France,

Mr. de Montesquiou (continued)

inevitable result of weakening the link between France and NATO even further, they would make it extremely difficult for any future French majority, which would very likely in any case be divided on the question of a return to the integrated bodies of NATO, to bring about such a rapprochement.

Since the future depends not on the text of existing treaties, but on the spirit of co-operation likely to obtain amongst the signatories of these treaties, and the way in which they are applied, any measures designed either to make co-operation more difficult or to deepen the pit dug between France and her allies by the unilateral decision of the French Government would jeopardise the future.

France's decisions are no doubt final and unlikely to change under any pressure exerted on the French Government in the form, for instance, of threats to withdraw the political headquarters of NATO from Paris. But in whose interests is it to isolate France once and for all by applying retaliatory measures which make it more difficult than ever for it to co-operate with the West?

After the departure of the allied headquarters and bases, and after the withdrawal of French forces from the integrated command, the presence of the NATO political headquarters will constitute the last remaining sign of France's membership of the Atlantic Alliance.

Up till now, the North Atlantic Council has not taken any decision regarding the removal of the political headquarters, nor has the French Government demanded its departure from French soil. This is a point therefore on which changes may occur in the course of the next few months. If the French Government were to demand its departure, it would be difficult not to comply : but this would represent a further stage in the split between France and its allies. Is it fitting for our Assembly, entrusted by the Brussels Treaty with the task of strengthening European co-operation, to press for such a decision and so deal a further blow to this co-operation ? I think not ; and that is the reason why I appeal to you to vote for this amendment to the recommendation proposed by Mr. Duncan Sandys, so as to safeguard the future of the Alliance and, even more important, the future of Europe.

Lastly, in reply to Mr. Kliesing and Mr. Erler, I would like to explain that the last phrase of my

amendment merely means that there appears to me at present to be nothing which makes the departure of the NATO Council obligatory. At the same time, I do not think this Assembly should express unconditional opposition to the departure of the NATO Council, since that may very well become necessary.

In order, however, to avoid the ambiguity which Mr. Kliesing pointed out, I propose that the words : "as long as its removal is not mandatory" be deleted.

I have, I hope, succeeded in expressing the desire of the majority of my colleagues for the maintenance of this link, the destruction of which would place France, both now and in the future, in a position perhaps not as desperate as that depicted by Lord Gladwyn but extremely hampering, none the less, for all those whose sole desire is to see Europe live on.

I appeal to you therefore, on the strength of the faith you have always expressed, to vote for the amendment which I tabled this morning. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I take note of the amendment which Mr. de Montesquiou has just submitted to his Amendment No. 1, calling for deletion of the last phrase of this amendment, reading as follows : "...as long as its removal is not mandatory".

I call Mr. Dodds-Parker.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — If I may congratulate you on having started our sitting on time, I will do my best to keep to the fifteen minutes or less that I have put myself down for. May I start by saying that I support the recommendation of the Rapporteur set out on page 3 of the report. I speak of course only for myself, but my point of view was very clearly put by Sir Alec Douglas-Home. I will not go over again the points that he put.

I am sorry I cannot follow my friend Mr. de Montesquiou. I have so much in common with anybody who comes from Gascony that I hate to find myself out of step with him, but I do not regard the actions proposed as being sanctions against France. From my experience in the past, I believe it is essential to keep all these headquarters together.

M. de Montesquiou (suite)

et qui, en tout cas, auraient pour effet inévitable de distendre encore plus qu'ils ne le sont déjà les liens entre la France et l'O.T.A.N., ils rendraient bien difficile ce rapprochement à une future majorité qui sera fort probablement divisée sur la question d'un retour dans les organes intégrés de l'O.T.A.N.

Puisque l'avenir dépend, non pas des textes qui existent, mais de l'esprit de coopération qui règnera parmi les signataires de ces traités et de la façon dont les traités seront appliqués par chacun, toutes les mesures qui conduiraient à rendre la coopération plus difficile, à accroître les distances mises par la décision unilatérale du gouvernement français entre la France et ses alliés, compromettent cet avenir.

Les décisions de la France seront sans doute définitives et il est peu probable que des pressions exercées sur le gouvernement français, par exemple en le menaçant de retirer de Paris le siège politique de l'O.T.A.N., l'amènent à les modifier. Mais pour qui est-il souhaitable que des mesures de rétorsion achèvent d'isoler la France et rendent plus difficile sa coopération avec l'Occident ?

Le siège politique de l'O.T.A.N. sera le dernier signe qui subsistera de l'appartenance de la France à l'Alliance atlantique après le départ des quartiers généraux et des bases alliées, après le retrait des forces françaises des commandements intégrés.

Jusqu'à présent, le Conseil de l'Atlantique nord n'a pas pris la décision de déplacer ce siège politique et le gouvernement français n'a pas demandé son départ du sol français. C'est donc un des points sur lesquels la situation peut encore évoluer au cours des prochains mois. Si le gouvernement français devait demander ce départ, il serait difficile de ne pas s'incliner, mais cela marquerait une nouvelle étape dans le détachement de la France à l'égard de ses alliés. Est-ce à notre assemblée, à laquelle le Traité de Bruxelles a donné pour mission de renforcer la coopération européenne, de réclamer cette nouvelle décision et de contribuer ainsi à détruire plus encore cette coopération ? Je ne le crois pas, et c'est pour cette raison que je vous demande de voter cet amendement à la recommandation proposée par M. Duncan Sandys, de façon à ménager l'avenir de l'Alliance, et plus encore l'avenir de l'Europe.

Enfin, je voudrais répondre à M. Kliesing et à M. Erler en précisant que la dernière phrase de

mon amendement signifie seulement que le départ du Conseil de l'O.T.A.N. ne me paraît actuellement imposé par aucune nécessité véritable. Mais l'opposition que je souhaite voir exprimer par notre assemblée à ce départ ne saurait être inconditionnelle, et l'on peut très bien admettre que ce départ devienne nécessaire.

Toutefois, afin d'éviter l'ambiguïté qu'a indiquée M. Kliesing, je propose de supprimer ce membre de phrase de l'amendement : « aussi longtemps que son déplacement n'aura pas été imposé ».

Je crois, mes chers collègues, avoir exprimé le souci de la majorité de mes collègues de voir maintenir ce lien qui, s'il était détruit, mettrait, dans le présent et dans l'avenir, la France dans une situation peut-être moins noire que celle dépeinte par Lord Gladwyn, mais qui pourrait gêner tous ceux ici qui ne désirent qu'une seule chose, que l'Europe continue de vivre.

Je vous demande, en raison de la foi que vous avez toujours exprimée, de voter l'amendement que je me suis permis de déposer ce matin. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je donne acte à M. de Montesquiou du sous-amendement qu'il vient de présenter à son amendement n° 1, et qui tend à supprimer la dernière partie de la phrase de son amendement, libellée comme suit : « aussi longtemps que son déplacement n'aura pas été imposé ».

La parole est à M. Dodds-Parker.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Tout en vous félicitant d'avoir repris la séance à l'heure, je ferai de mon mieux pour m'en tenir aux quinze minutes pour lesquelles je me suis inscrit. Je commencerai par dire que j'approuve la recommandation du rapporteur qui figure à la page 3 du rapport. Je parle naturellement ici à titre personnel, mais comme je partage les vues qu'a exprimées avec une grande clarté Sir Alec Douglas-Home, je ne reviendrai pas sur les points qu'il a soulevés.

Je regrette de ne pouvoir m'associer à mon ami, M. de Montesquiou. J'ai beaucoup en commun avec tout ce qui vient de Gascogne et je déplore d'autant plus de ne pas être d'accord avec lui, mais je ne considère pas les mesures proposées comme des sanctions contre la France. Sur la foi de mon expérience, je crois en effet indispensable que les sièges de ces divers organismes restent groupés.

Mr. Dodds-Parker (continued)

First, rather than repeat what has gone before I should like to take up very briefly one or two of the points made by Colonel Bourgoin and Mr. Baumel. A good Parisian lunch has reduced my sadness, to say the least, at the content and the tone of their speeches, both the emotional and the factual sides. What I want to do is to look to the future and not to hash over the past; but, in the past 30 years, I have seen so much of failure to establish in time practical co-operation, that I do not want to endanger what has been built up very successfully, I believe, both militarily and politically in the past 15 years or so, largely here in Paris. With the speed of events as they are today, we must, I believe, get even closer co-operation than we have had in the past, because after all we are dealing today with events which are measured in minutes when 15 or 20 years ago they were measured in days. Therefore I believe that this co-operation must be closer than ever.

I hope that Colonel Bourgoin will be able to read Sir Alec Douglas-Home's speech, because I believe there are points in it which meet some of his objections. It seems to me that our French friends want to belong to the club — which is the North Atlantic Treaty Organisation — and even be a senior official of the club without paying the subscription, which is practical membership of NATO. That, in effect, is what the argument is as I understand it. We all know, if I may say so, with great respect that Colonel Bourgoin's heart is in the right place. It seems only yesterday that I remember his unit arriving in Khartoum after travelling the breadth of Africa, to join in the East Africa campaign. It was a fighting France, before the arrival of Gaullism. He was the first among those who rallied to the cause in the dark days of 1940-41.

I find it difficult to reconcile his statement that Article 5 denies France the right to withdraw from the Alliance. I understood him to say that such a withdrawal would not destroy the usefulness of the Alliance and the ability of the rest of the allies to co-operate together.

Again he said that France will remain faithful. I too believe that France will remain faithful, but just at the moment it seems rather difficult to

some of us to see how this is going to happen, as they appear to be withdrawing from all practical association with NATO under the proposals that have been put in public at the moment. Certainly, whatever happens will be at a cost of some thousand million dollars to the tax-payers of our countries, who have subscribed to the infrastructure of NATO which is now to be removed from our co-operative use. However, if Mr. Baumel will read Mr. Erler's reply, he will see that that puts the points far more clearly than I could.

Mr. Baumel is busier than the rest of us, but it is sad at times that some of our French friends do not find it possible to listen to the speeches of others as we did to Mr. Baumel. He seems always to be in orbit. I hope that he will look at the speeches to see some of the points referred to in subsequent addresses from this rostrum. I will just take up two of them.

Mr. Baumel said that the French position was consistent and logical. Consistent, looking how far back? It is difficult to say how far he wishes to look back over the period in which the French position has been consistent. Secondly, what sort of logic is it to claim the benefit of the shield of NATO without making a joint contribution to it. Thirdly, if it is consistent and logical, should it not be accurate at the same time?

Mr. Baumel said that the American bases in the United Kingdom were, unlike those in France, outside the Alliance. He said that they were not on the same lines as those in France. For 15 years I had an American base in my constituency and, as far as I can see, it is exactly on the same lines. It was removed for operational reasons recently and I am sure that everyone, particularly the girls in Oxfordshire, would be delighted to see it brought back. I see today that eight American squadrons are to be removed from France. I hope that one of them will go to Oxfordshire because they are popular in almost every circle there. It is untrue to say that the American bases have a special relationship in Britain that they do not have in France.

Mr. Baumel said that the British nuclear force was a national and not an international force. But

M. Dodds-Parker (suite)

D'abord, pour éviter de répéter ce qui a été dit, je voudrais simplement relever brièvement une ou deux réflexions du colonel Bourgoin et de M. Baumel. Un bon déjeuner parisien a atténué la tristesse, pour ne pas dire plus, que m'inspiraient la teneur et le ton de leurs discours, du double point de vue des sentiments et des faits. Je veux regarder vers l'avenir et ne pas ressasser le passé ; mais depuis trente ans, j'ai vu échouer tant de tentatives pour organiser à temps une coopération pratique que je ne veux pas voir compromettre ce qui a été édifié depuis quinze ans avec un grand succès, à mon avis, dans les domaines militaire et politique, surtout ici à Paris. Le rythme des événements est aujourd'hui tel que nous devons, je crois, collaborer plus étroitement encore que par le passé puisque les événements dont nous avons à traiter aujourd'hui se mesurent en minutes et non plus en jours, comme il y a quinze ou vingt ans. C'est pourquoi je pense que notre collaboration doit être plus étroite que jamais.

J'espère que le colonel Bourgoin pourra lire le discours de Sir Alec Douglas-Home, car je crois qu'il y trouvera des passages qui répondent à certaines de ses objections. J'ai l'impression que nos amis français veulent faire partie du club — l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord — et même y jouer un rôle important, mais sans payer la cotisation qui se matérialise par l'appartenance pratique à l'O.T.A.N. C'est là, je crois, que gît le désaccord. Nous savons tous, et je le dis avec respect, que le colonel Bourgoin a le cœur à la bonne place, si je puis m'exprimer ainsi. Il me semble que c'était hier que je voyais son unité arriver à Khartoum après avoir traversé toute l'Afrique pour participer à la campagne d'Afrique orientale. C'était la France combattante, celle qui a précédé la venue du gaullisme. Il avait été l'un des premiers à rallier cette cause pendant les jours sombres de 1940-41.

J'ai quelque difficulté à comprendre l'affirmation du colonel Bourgoin selon laquelle l'article 5 dénie à la France le droit de se retirer de l'Alliance. J'ai cru comprendre qu'il avait dit que son retrait n'enlèverait rien à l'utilité de l'Alliance et à la possibilité pour le reste des alliés de poursuivre leur collaboration.

Il a dit également que la France resterait fidèle. Je le crois, moi aussi, mais pour le moment certains d'entre nous voient assez mal

comment cela pourra se faire, puisque, selon les propositions qu'elle a rendues publiques à ce jour, la France semble renoncer à toute association pratique avec l'O.T.A.N. Quoi qu'il arrive, cela coûtera certainement un milliard de dollars environ aux contribuables de nos pays qui ont financé l'infrastructure de l'O.T.A.N. dont on nous retire à présent l'utilisation. Cependant, si M. Baumel lit la réponse de M. Erler, il y trouvera un exposé des faits beaucoup plus clair que le mien.

M. Baumel est plus occupé que le reste de cette assemblée, mais l'on en vient à regretter parfois que certains de nos amis français ne trouvent pas le temps d'écouter les discours de leurs collègues comme nous avons écouté celui de M. Baumel. Ce dernier paraît être constamment sur orbite. J'espère néanmoins qu'il lira les discours pour y relever quelques-uns des arguments présentés dans les interventions qui ont suivi la sienne. Je n'en reprendrai que deux.

M. Baumel a dit que la position de la France était cohérente et logique. Cohérente ? Mais en remontant jusqu'où dans le temps ? Il est difficile de dire jusqu'où il entend remonter lorsqu'il parle de la cohérence de la position française. Deuxièmement, est-il logique de revendiquer les avantages de la protection de l'O.T.A.N. sans vouloir y contribuer comme ses partenaires ? Troisièmement, si cette thèse est cohérente et logique, ne devrait-elle pas être exacte en même temps ?

M. Baumel a déclaré que, contrairement à ce qui se passe en France, les bases américaines au Royaume-Uni restent en dehors de l'Alliance. Selon lui, elles n'y auraient pas le même statut. Or, pendant quinze ans, j'ai eu une base américaine dans ma circonscription et pour autant que j'en puisse juger, elle avait exactement le même statut que celles de France. Elle a été supprimée récemment pour des raisons opérationnelles et je suis certain que tout le monde, dans le comté d'Oxford, en particulier les jeunes filles, se réjouiraient de la voir revenir. J'ai vu aujourd'hui que huit escadrilles américaines doivent être retirées de France. J'espère que l'une d'entre elles sera transférée dans le comté d'Oxford car les militaires américains y sont très aimés dans presque tous les milieux. Il est inexact de dire que les bases américaines bénéficient en Grande-Bretagne de conditions spéciales qu'elles n'ont pas en France.

M. Baumel a dit encore que la force nucléaire britannique est une force nationale et non pas

Mr. Dodds-Parker (continued)

it is integrated in the joint nuclear forces of Western Europe. It remains fundamentally British but it is integrated.

Nothing that we have heard from these two speakers, one of whom I understand was a regular soldier, gave any idea of how it is proposed that France should carry out, practically, the military aspects of the NATO Treaty. I do not want to go back, but I will make two points. On Saturday I shall be unable, as I shall be returning from here, to attend the annual parade that many of us still go to at Carlton Gardens, recalling the 18th June which, to a number of us, still, in Britain is a day to remember, together with the reasons. Secondly, on Sunday I shall again pray for guidance from my one-time commanding officer, that great leader of men, de Lattre de Tassigny, Marshal of France.

I now want to return to the recommendations before the Assembly this afternoon. In paragraph 1, the Council is asked :

"To confirm... that all the seven governments of Western European Union still regard themselves as unreservedly committed to fulfil the obligation contained in Article V of the modified Brussels Treaty of 1954 ;"

Whatever we have heard here today has not reassured us that we are really going to get French support under Article V. I am not prepared now to say that we shall not get it. I pray and believe that we will. But nothing we have heard is reassuring on that. It is essential to keep the military side of NATO strong, as Sir Alec Douglas-Home said, with the maximum and not the minimum support from France. It is a shield which, if weakened, must encourage the Russians, whose conventional forces, it is sometimes forgotten, are ever growing in strength. Lord Jellicoe's report yesterday about submarines is a point which seems little known in the free world. I am sorry that more publicity is not given to the development of the Russian submarine fleet.

My memory goes back to Paris in 1940 and the lack of co-operation then. Lord Gladwyn stopped me from being thrown out of France by the

French authorities because the Poles forecast, correctly if sadly, what was going to happen. Again, I remember Algeria in 1942 and 1943 when the late Lord Norwich did so much in giving guidance not just to the British but to the Americans and French as well.

The system was too slow in those days and if it was too slow then, surely it is recognised by everyone who has worked on these practical propositions that we must today have all the possible headquarters close together for the political as well as the military decisions to be taken quickly and accurately.

That is why I believe that recommendation 2 (a) :

"... the Military Committee and its new integrated national military staff and that there would be advantage in its being within easy reach of SHAPE"

is even more essential now than it was ten or twenty-five years ago. I therefore support the move of the Council and if necessary the WEU Assembly to be alongside the military headquarters in its new location and regret that we might have to leave this lovely city in order to attend our Assembly.

It is essential moreover that we should keep ourselves fully informed under recommendation 2 (c) of approaches which are made to the countries of Eastern Europe. Like many of us, I have close personal contacts with a number of individuals in Eastern Europe and I believe that the situation there is developing in a satisfactory way from our point of view. It is essential that, when governments come to negotiate, they do so with the closest mutual, confidential working together. It would be disastrous if we started to play this hand as individual countries. I am fully aware of the practical part France has played in the past and can play in the future, in helping to reconcile the two points of view. My long years of working with the Poles at times almost brought me too to accept Waterloo as a defeat !

I am aware of the importance of French connections with Eastern Europe and I implore them not to work out of step with the rest of us who

M. Dodds-Parker (suite)

internationale. Or, elle est intégrée aux forces nucléaires communes d'Europe occidentale. Elle reste fondamentalement britannique, mais elle est intégrée.

Aucun de ces deux orateurs — dont l'un, cependant, a été militaire de carrière — ne nous a donné la moindre idée de la façon dont la France se propose de s'acquitter pratiquement des obligations militaires du Traité de l'O.T.A.N. Sans vouloir revenir en arrière, je ferai deux remarques. Samedi prochain, je ne pourrai pas, car je serai sur le chemin du retour, assister à la prise d'armes qui a lieu, chaque année, le 18 juin, à Carlton Gardens, et à laquelle un grand nombre d'entre nous assistent encore, car la date et le sens qu'elle revêt restent gravés dans leur mémoire. Le dimanche, je demanderai à nouveau conseil, dans mes prières, à celui qui fut mon commandant, le Maréchal de Lattre de Tassigny, ce grand meneur d'hommes.

J'en reviens à la recommandation dont l'Assemblée est saisie cet après-midi. Au paragraphe 1, il est demandé au Conseil :

« De confirmer... que les sept gouvernements de l'Union de l'Europe Occidentale se considèrent encore pleinement liés par l'obligation découlant de l'article V du Traité de Bruxelles modifié de 1954. »

Rien de ce que nous avons entendu ici aujourd'hui ne nous a donné l'assurance que la France nous apportera réellement son soutien en vertu de l'article V. Je ne dis pas qu'elle ne nous l'accordera pas. Je souhaite et j'espère qu'elle le fera. Mais rien de ce que nous avons entendu ne nous a rassurés à ce sujet. Ainsi que l'a fait observer Sir Alec Douglas-Home, il est indispensable de conserver au dispositif militaire de l'O.T.A.N. toute sa puissance, avec le maximum et non pas le minimum de soutien de la part de la France. Si l'on affaiblissait ce bouclier, on encouragerait les Soviétiques dont les forces classiques, on l'oublie quelquefois, ne cessent de se renforcer. La question des sous-marins, dont traitait hier Lord Jellicoe, semble fort mal connue dans le monde libre. Je regrette que l'on ne parle pas davantage du développement de la flotte sous-marine soviétique.

Je me souviens de ce qui s'est passé à Paris en 1940 et du manque de coopération qui régnait alors. Lord Gladwyn avait dû intervenir auprès

des autorités françaises pour m'éviter d'être expulsé parce que les Polonais prédisaient, malheureusement à bon escient, ce qui allait se passer. Je me souviens aussi de ce qui s'est passé en 1942 et en 1943 en Algérie, à l'époque où le regretté Lord Norwich prodiguait ses précieux conseils, non seulement aux Britanniques, mais aux Américains et aux Français.

Le dispositif était alors trop lent et, cela étant, quiconque a travaillé à ces questions pratiques concevra que les sièges et états-majors doivent être rapprochés les uns des autres, afin que les décisions politiques et militaires puissent être prises avec rapidité et précision.

C'est pourquoi je suis persuadé que le paragraphe 2 (a) :

« ... le Comité militaire et son nouvel état-major international intégré et qu'il y aurait avantage à ce qu'il soit situé à proximité du SHAPE »

est encore plus important maintenant qu'il l'eût été il y a dix ou vingt-cinq ans. Aussi suis-je partisan de transférer le Conseil — et, si besoin est, l'Assemblée de l'U.E.O. — à proximité du nouveau siège de l'organisation militaire et je regrette que nous soyons peut-être appelés à quitter cette belle ville pour assister aux séances de notre assemblée.

Il importe en outre que, conformément au paragraphe 2 (c), nous nous tenions pleinement au courant des contacts pris avec les pays d'Europe orientale. Comme beaucoup d'entre nous, je suis personnellement en relations étroites avec un certain nombre de personnalités d'Europe orientale où la situation, je crois, évolue d'une manière satisfaisante de notre point de vue. Il est indispensable que, lorsque nos gouvernements en viendront à négocier, ce soit dans la collaboration la plus étroite et la confiance mutuelle. Il serait désastreux que, dans ce domaine, nous prenions des initiatives à titre individuel. Je me rends parfaitement compte du rôle que la France a pratiquement joué dans le passé et qu'elle peut encore jouer pour aider à concilier les deux points de vue. Ma longue collaboration avec les Polonais m'a presque amené, de temps à autre, à considérer, moi aussi, Waterloo comme une défaite !

Conscient de l'importance des relations que la France entretient avec l'Europe orientale, je l'implore de ne pas sortir de notre rang, car nous

Mr. Dodds-Parker (continued)

are just as keen to follow up any efforts made to reconcile the opinions of Eastern and Western Europe. I implore them above all to follow up the suggestion by Sir Alec Douglas-Home that we should consider not disengagement, which would leave a vacuum, but thinning out, which would attract the interest of many people in Europe.

In this the greatest crisis we are facing since the Berlin airlift, I ask the Assembly to agree with Mr. Baumel that the 7th March was the end of an epoch, a date from which the Alliance faces apparent disarray. The 14 nations, this Assembly and, we hope, our French allies must show that we are determined to gain strength from this disarray, that we regard NATO as the shield while on the other hand holding out an olive branch with many twigs — if that is not stretching the analogy too far — thus strengthening Western European Union within NATO and creating a united Europe within the Atlantic Alliance. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (Belgium) (Translation). — Mr. President, I shall be very brief and shall deal with only two points.

I shall not vote for the transfer of the NATO Council outside France. Even if it is necessary from the strategic point of view, my political sense is opposed to it, as everything that will lessen the gravity of the present crisis is welcome to me and anything that might aggravate it worries and saddens me.

Consequently, as long as France agrees to keep the NATO Council on its territory, I shall be delighted.

That would have been all I had to say, Mr. President — since Mr. Erler's excellent speech this morning covered everything I would have liked to say better than I could and would have made it unnecessary for me to say any more — if, as a Belgian, I did not have the strange task of defending the "Discourse on Method" and the work of Descartes against the unjust attacks made by Mr. Baumel against him this morning, when he said that he drew his inspiration from his method and his intellect.

With consummate art, a subtlety of mind and a brilliance and intelligence to which tribute must be paid, Mr. Baumel succeeded in disguising a series of surprising paradoxes in the form of fallacious syllogisms. I must very briefly put matters straight, for it is this very subtlety and skilful disguise which makes it difficult to contradict him.

I shall deal only with three of these paradoxes, the most obvious and, if I may say so, the easiest to dissect.

On the basis of a White Paper mentioned by Mr. Erler this morning Mr. Baumel criticised the fact that, in his opinion, Great Britain was insufficiently integrated into the Atlantic Pact Organisation. How right he was ! But it is a strange form of logic, after putting one's finger on a weakness, to propose, not an improvement in the situation, but to extend and multiply that weakness ! (*Scattered applause*)

The second paradox is that Mr. Baumel urges that the equilibrium of the Alliance be restored. Once again, how right he is ! But how can that equilibrium be restored — admitting, quite rightly, the fact that the United States carries too much weight — without our closing the ranks more and more here in Europe ? I should like once again to denounce that strange illusion which takes the form of a belief that Europe can achieve the greatness to which it is entitled otherwise than by uniting. How can this equilibrium be restored otherwise than by guaranteeing, strengthening and multiplying the links binding Europe, by giving it as a whole the weight necessary to counterbalance American influence, by turning what is, according to the laws of gravitation, a form of satellite attachment, which I realise is a cause for concern, into a voluntary alliance ?

The third paradox is to say we are remaining faithful to the Alliance but simultaneously we are destroying its operational machinery.

It becomes even more paradoxical when it is alleged that this destruction is the result of the change in strategy in the last fifteen years and the disappearance of the Atlantic monopoly of the atomic bomb.

The characteristic feature of this change in the strategic conditions is that one cannot start by concluding an alliance in principle and organise it only when war breaks out. While a war will not

M. Dodds-Parker (suite)

sommes aussi désireux qu'elle d'épauler toute tentative pour concilier les points de vue des deux blocs européens. Je l'implore, surtout, de suivre la suggestion de Sir Alec Douglas-Home et d'envisager non pas un dégagement, qui laisserait un vide, mais une réduction progressive de l'armement et des effectifs qui susciterait l'intérêt de nombreux Européens.

Dans cette crise, qui est la plus grave que nous traversons depuis le pont aérien de Berlin, je demande à l'Assemblée de constater, avec M. Baumel, que le 7 mars marque la fin d'une époque, et que, depuis ce jour-là, l'Alliance est en proie à un désarroi manifeste. Les quatorze nations, cette assemblée et, nous l'espérons, nos alliés français doivent se montrer résolus à puiser une nouvelle force dans ce désarroi, à considérer l'O.T.A.N. comme un bouclier tout en tenant de l'autre main un rameau d'olivier bien fourni — si ce n'est pas pousser l'analogie trop loin — et renforcer ainsi l'Union de l'Europe Occidentale au sein de l'O.T.A.N. tout en créant une Europe unie au sein de l'Alliance atlantique. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, mon intervention sera très brève, elle ne portera que sur deux points.

Je ne voterai pas pour le transfert hors de France du Conseil de l'O.T.A.N. Même si la logique stratégique le commande, ma logique politique s'y oppose, car tout ce qui atténue l'acuité de la crise actuelle m'est agréable, tout ce qui est de nature à l'aggraver m'inquiète et m'attriste.

C'est pour cette raison qu'aussi longtemps que la France acceptera de garder le Conseil de l'O.T.A.N. sur son territoire, je m'en réjouirai.

J'en aurais déjà terminé, M. le Président — car le discours excellent de M. Erler ce matin, qui a dit mieux que moi tout ce que j'aurais voulu dire, et même plus, me dispenserait de parler davantage — si je n'avais, comme Belge, la tâche singulière de défendre le « Discours de la méthode » et l'œuvre de Descartes contre les attaques injustes que M. Baumel a menées contre lui ce matin en disant s'inspirer de sa méthode et de son esprit.

Avec un art consommé, une subtilité d'esprit, un brillant et une intelligence auxquels il faut rendre hommage, M. Baumel a réussi à déguiser une série de paradoxes surprenants en syllogismes fallacieux. Il me faut très brièvement redresser cette méthode, car ce qui fait justement la difficulté de la contradiction qu'on doit lui opposer, c'est cette subtilité même et ce déguisement habile.

De ces paradoxes, je n'en relèverai que trois, les plus visibles et, si j'ose ainsi m'exprimer, les plus « décorticables ».

M. Baumel a critiqué, à partir d'un livre blanc que M. Erler a rappelé ce matin, la position, à son avis insuffisamment intégrée, de la Grande-Bretagne dans l'Organisation du Pacte atlantique. Et comme il a eu raison ! Mais quelle logique singulière, ayant dénoncé une insuffisance, au lieu de l'améliorer et de la guérir, que de proposer au contraire d'étendre et de multiplier le mal ! (*Applaudissements sur certains bancs*)

Deuxième paradoxe: M. Baumel réclame l'équilibre de l'Alliance. Encore une fois, comme il a raison ! Mais comment voulez-vous rétablir cet équilibre — tout en reconnaissant à très juste titre le poids trop lourd dont pèsent les Etats-Unis — sinon en resserrant de plus en plus étroitement les rangs de l'Europe ? Je voudrais dénoncer une fois de plus cette illusion singulière qui consiste à croire que l'Europe peut parvenir à la grandeur à laquelle elle a droit autrement que par les voies d'une grandeur commune. Comment voulez-vous rétablir cet équilibre autrement qu'en assurant, en raffermissant, en multipliant les liens de l'Europe, en lui donnant, dans son ensemble, le poids nécessaire pour contrebalancer le poids américain, en faisant de ce qui est, de par les lois mêmes de la gravitation, une manière de satellisme dont je comprends que l'on s'inquiète, une alliance librement discutée ?

Le troisième paradoxe est de dire : nous restons fidèles à l'Alliance, mais, en même temps, nous en détruisons l'instrument.

Et le paradoxe s'aggrave à partir du moment où l'on prend prétexte de cette destruction résultant de l'évolution même de la stratégie depuis quinze ans et de la disparition du monopole atlantique de la bombe atomique.

Ce qui caractérise précisément cette modification des conditions de la stratégie, c'est qu'on ne peut pas d'abord conclure une alliance de principe et l'organiser au moment où la guerre éclate.

Mr. Bohy (continued)

be of our doing — and I think that on this point, all of us, whether French, Belgian, Dutch, British or German, agree — it will be too late, once war has broken out, to organise our defence. We shall all be destroyed together without hope of retaliation.

The value of NATO resides precisely in the fact that it is a form of machinery and organisation for the preparation of our defence in advance. This is a vital point, and it is an odd paradox to criticise it for that reason. What is being proposed ? To return to the old system of alliances, probably of the kind existing during the seven years war, about which you, like myself, have read of the vicissitudes, uncertainties, fragility and ups and downs in your history books.

While I understand the spirit animating the French action, I deplore it and it worries me.

Ladies and Gentlemen, I say this without any bitterness, since I am speaking of a country for which I have unbounded affection, which is traditional in my family and also, if I may say so, in the area I represent.

Ladies and Gentlemen, national pride is patriotism. This is a good and healthy thing. Unbounded national pride is nationalism. I am afraid that the present Government of the French Republic is compromising its safety by the sin of unbounded pride. That would be sufficient reason to make us sad. We have the right to be worried and to ask ourselves whether our safety is not at the same time and because of the same fact put into jeopardy. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — When in 1945 the Third Reich and Japan capitulated, and thus World War II came to an end, the great majority of statesmen and politicians all over the world were blind to the fact that the Soviet Union had not participated in the war exclusively to protect itself against Hitler and put an end to domination by the Nazis. At the same time, the Soviet Union had the intention to make the maximum use of this war, in order to bring a great number of countries permanently under the power of the Kremlin. It was only after Stalin's endeavour to gain a hold on Greece by means of a com-

unist revolution, after the Berlin blockade and after the communist coup in Prague, that the West realised that the Soviet Union had made its aim to control, if possible, the whole of Europe. In 1949 this led to the foundation of NATO, which had as its main purpose a close linking together of a powerful European-American force, which should be capable of repelling military attempts at conquest by the Soviet Union.

During the 17 years of its existence, NATO served these aims perfectly. Neither Stalin nor his successors tried to start a military adventure against NATO.

Nevertheless, we now find ourselves in a NATO crisis, which cannot be underestimated. It has existed much longer in time than from 11th March, when General de Gaulle announced his decision to withdraw from NATO. Two reasons can be stated for this event.

In the first place, the crisis inside the Soviet Union contributed considerably to the creation of the feeling that the risks of war had diminished to a great extent since 1949. The Soviet Union is struck by a chronic agricultural crisis, so that it has to appeal repeatedly to the western countries in order to meet its food shortages. The increased desires of the Russian consumer have also brought about a drastic reorganisation of the Soviet industry, which is consequently continually exposed to severe pressures. Among the young people, students and intelligentsia of the Soviet Union, moreover, a process of fermentation is going on, which causes great concern to the Soviet authorities. Furthermore, there is the political conflict with Red China, which led international communism to fall a prey to a vehement quarrel between brothers. Some east European Gauleiters of the Kremlin drew the conclusion from all these circumstances that they could afford greater liberties with regard to the "boss" in Moscow, thus accentuating even more the confusion of the eastern bloc. Under the pressure of all these circumstances, the Kremlin has obviously come to the conclusion that a less adventurous line in the international field would be highly recommendable. Mr. Brezhnev is more cautious than Mr. Stalin and Mr. Khrushchev. He does not, like his predecessors, launch one ultimatum after another. All this has led the western countries to judge the international situation to be much less serious than 15 years ago. The necessity for active co-operation inside the NATO Alliance is therefore less felt.

M. Bohy (suite)

Car si la guerre n'est point notre fait — et je pense que sur ce point, Français, Belges, Hollandais, Anglais, Allemands, nous sommes tous d'accord, elle ne sera pas notre fait ni notre initiative — il sera trop tard, lorsqu'elle aura éclaté, pour organiser notre défense. Nous serons dans un anéantissement commun et sans réplique.

Ce qui fait justement la valeur de l'O.T.A.N., c'est de mettre au point la défense par un instrument et une organisation préalables. C'est là une chose essentielle et c'est un paradoxe singulier que de tirer argument de ces circonstances. Que nous propose-t-on ? De retourner au système ancien des alliances, sans doute sur le type de celle de la guerre de Sept ans, dont vous avez appris comme moi, dans vos livres d'histoire, les variations, les incertitudes, la fragilité, les avatars.

Je comprends l'esprit qui anime l'entreprise française, mais je le déplore et il m'inquiète.

Mesdames, Messieurs, je dis cela sans aucune acrimonie puisque je parle d'un pays pour lequel j'ai une affection infinie, qui est traditionnelle dans ma famille et aussi, pourquoi ne pas le dire, dans la région que je représente.

Mesdames, Messieurs, la fierté nationale, c'est le patriotisme. Et c'est une chose saine et bonne. L'orgueil national, c'est le nationalisme. Je crains que le gouvernement actuel de la République Française ne compromette son salut par le péché d'orgueil. Ce serait déjà une raison de nous attrister. Nous avons le droit de nous inquiéter, de nous demander si notre salut n'est pas, lui aussi, en même temps, et par le même fait, compromis. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Lorsqu'en 1945, la capitulation du Troisième Reich et du Japon mit fin à la deuxième guerre mondiale, la plupart des hommes d'Etat et des politiciens du monde ne se rendirent pas compte que l'Union Soviétique n'était pas entrée en guerre uniquement pour se protéger d'Hitler et mettre un terme à la domination nazie. L'Union Soviétique était bien décidée, aussi, à utiliser au maximum le conflit pour faire passer définitivement un grand nombre de pays sous la coupe du Kremlin. C'est seulement après que Staline eut tenté d'étendre son emprise à la Grèce grâce à

une révolution communiste, après le blocus de Berlin et le coup d'état communiste de Prague, que l'Ouest finit par comprendre que le but de l'Union Soviétique était de dominer, si possible, la totalité de l'Europe. C'est pour cela que l'O.T.A.N. fut instituée en 1949, dans le but essentiel de créer une force européо-américaine puissante, étroitement soudée et capable de repousser toutes les tentatives de conquête militaire de l'Union Soviétique.

En ses dix-sept ans d'existence, l'O.T.A.N. a parfaitement servi ces objectifs. Pas plus Staline que ses successeurs n'ont tenté d'aventure militaire contre l'O.T.A.N.

Mais maintenant, l'O.T.A.N. souffre d'une crise qu'il ne faudrait pas sous-estimer et qui a commencé bien avant le 11 mars, date à laquelle le Général de Gaulle a annoncé sa décision de se retirer de l'O.T.A.N. Deux facteurs expliquent cette situation.

Tout d'abord, les difficultés intérieures de l'Union Soviétique ont beaucoup contribué à créer l'impression que les risques de guerre s'étaient nettement amoindris depuis 1949. L'Union Soviétique souffre d'une pénurie chronique de produits agricoles et fait donc périodiquement appel aux pays occidentaux pour combler son déficit. Les revendications du consommateur soviétique ont également entraîné une profonde réorganisation de l'industrie soviétique et la soumettent constamment à de fortes pressions. Par ailleurs, on note parmi les jeunes, les étudiants et les intellectuels une fermentation qui inquiète beaucoup les autorités soviétiques. En outre, du fait du conflit politique avec la Chine populaire, le communisme international est le champ de violentes querelles entre pays frères. En Europe orientale, certains *Gauleiters* du Kremlin en ont conclu qu'ils pouvaient se permettre quelques libertés à l'égard du « grand chef » de Moscou, ce qui n'a fait qu'accroître la confusion dans le bloc oriental. Sous la pression de cet ensemble de faits, le Kremlin a dû, selon toute évidence, admettre qu'une attitude moins aventureuse sur le plan international serait hautement souhaitable. M. Brejnev est plus prudent que Staline ou M. Khrouchtchev. Il ne lance pas, comme ses prédécesseurs, ultimatum sur ultimatum. C'est pourquoi les pays occidentaux estiment que la situation internationale est bien moins grave qu'il y a quinze ans et pourquoi la nécessité d'une coopération active des pays de l'Alliance atlantique leur semble moins nécessaire.

Mr. Goedhart (continued)

The second factor that contributed considerably to the NATO crisis is the way in which the western countries generally reacted to the modified line adopted by the eastern bloc. When Moscow launched the slogan of "peaceful coexistence", we in the West ran away with this phrase. In Moscow, however "peaceful coexistence" means nothing else but continuing to fight the West, without starting a military conflict. In fact it comes down to "cold war". We western countries, however, acted as though "peaceful coexistence" meant something like, for instance, the relationship between Belgium and the Netherlands, which is marked by a good and friendly neighbourhood, free movement and intense economic and cultural co-operation. Thus the greatest possible confusion was created in western public opinion. The small concessions made by communism behind the iron curtain to the oppressed peoples were presented in the West as important steps in the direction of liberalisation and democratisation. However, one might have seen from, for instance, the sentences on the authors Daniel and Sinyavsky, how dictatorship is still being maintained with an iron fist. Moreover, all our businessmen and bankers hurriedly travel to the capitals behind the iron curtain, where they crowd each other out in their attempts to offer long-term credits, hoping to be able to get hold of important orders. They do so merely for the sake of making great profits. In the meantime the peoples of the western countries are made to believe that this commercial intercourse — which with credits of 15 years come down to economic help to communism — is another proof of the enormous change in and improvement of the relationship between East and West. President Johnson even set his stamp to the philosophy of "building bridges" to the communist world.

The ability of the western world to deceive itself seems unlimited. Although the Soviet Union supplies MIGs and SAMs, as well as large quantities of ammunition and other material to Hanoi, the idea is promoted that Moscow really wishes to come to peace in Vietnam, but that Pekin makes this impossible. The public opinion in our western countries — always eager to dream pleasant dreams and to indulge in wishful thinking — has by and by been led to the delusion that there is no danger any longer. This leads to people thinking that NATO is not necessary any more, so that we may relax our NATO commitments.

In all NATO countries, therefore, a political-psychological climate has been created which undermines the unity and coherence of NATO. One deliberately closes one's eyes to the fact that the Soviet Union's military capabilities have increased considerably since 1949. One deduces from the greater caution now marking the Kremlin's international policy that Soviet intentions have changed altogether. This is a thesis which calls for factual proof before it can be accepted. Therefore, to my mind, it is not justifiable to speak today of the possibility of a reconciliation between East and West, as is done in the final paragraph of Mr. Duncan Sandys' recommendation. It increases confusion in western public opinion. Such a reconciliation can only be considered when the Soviet Union has shown by concrete actions — like the withdrawal of its armies from central and eastern Europe — that its intentions really have changed. As long as we have no certainty about that, one merely lulls public opinion to sleep if one makes believe that "reconciliation" is already now within reach. At the same time one also undermines the idea that NATO is still necessary.

The undermining of faith in the continued necessity of NATO is the main cause of the present crisis. General de Gaulle's action is in this respect an incidental factor. It has become clear that de Gaulle wishes to pursue a national, sovereign, independent world policy of his own. The implications of this view are disintegration, non-alignment, neutrality and perhaps neutralism. It is useless to negotiate with de Gaulle on this matter. He has carried out certain actions and we must accept them.

That is why it would be recommendable that not merely the headquarters of Rocquencourt and Fontainebleau and the military installations of NATO be removed from France ; all other NATO offices — including the NATO Council — should leave France. The continued presence of part of NATO in France would mean that we remain exposed to the risk that, all of a sudden, the General orders new moves. It is better to swallow the entire catastrophe at once and completely than be confused every three or six months by new initiatives of the Elysée.

Also, with regard to the French troops in Germany, it would be better to draw the logical conclusions at once. If there cannot be complete certainty as to whether these troops will uncon-

M. Goedhart (suite)

Le deuxième facteur qui a nettement contribué à la crise de l'O.T.A.N., c'est la façon dont les pays occidentaux, en général, ont réagi aux modifications d'attitude du bloc oriental. Lorsque Moscou a lancé la formule de la « coexistence pacifique », les Occidentaux l'ont portée aux nues. Mais à Moscou, « coexistence pacifique » ne veut pas dire autre chose que poursuite de la lutte avec l'Occident, mais sans conflit militaire. En réalité, c'est exactement la « guerre froide ». Les pays occidentaux se sont pourtant comportés comme si la « coexistence pacifique » équivalait à peu près aux rapports qui existent entre la Belgique et les Pays-Bas, c'est-à-dire à des relations de bon voisinage et d'amitié, à un climat de libre circulation et d'intense coopération économique et culturelle. L'opinion publique occidentale souffre donc de la plus grande confusion. Les menues concessions accordées par le communisme aux peuples opprimés de derrière le Rideau de fer ont été présentées, en Occident, comme de grandes mesures de libéralisation et de démocratisation. Mais la condamnation des écrivains Daniel et Siniavski, par exemple, montre bien que la dictature a toujours sa main de fer. De plus, tous nos hommes d'affaires, tous nos banquiers se rendent en toute hâte dans les capitales situées derrière le Rideau de fer où ils rivalisent d'offres de crédit à long terme, dans l'espoir d'obtenir de grosses commandes. Ils ne le font que dans un but de profit. Pendant ce temps, on fait croire aux populations des pays occidentaux que ces échanges commerciaux, dont les crédits à quinze ans équivalent à une aide économique au communisme, sont une nouvelle preuve de l'énorme évolution et de l'amélioration remarquable des relations entre l'Est et l'Ouest. Le Président Johnson a même cautionné la théorie de « l'établissement de ponts » avec le monde communiste.

La capacité du monde occidental à s'abuser lui-même semble infinie. Bien que l'Union Soviétique livre à Hanoï des MIG et des SAM, ainsi que de grandes quantités de munitions et de matériel, on s'efforce de croire que Moscou veut vraiment la paix au Vietnam et que c'est Pékin qui l'empêche. L'opinion publique occidentale — toujours prête à voir la vie en rose et à nourrir de vains espoirs — a peu à peu été amenée à s'imaginer qu'il n'y avait plus de danger. On en déduit que l'O.T.A.N. n'est plus indispensable et que nous pouvons prendre moins au sérieux nos engagements vis-à-vis d'elle.

Il s'est ainsi créé, dans tous les pays membres de l'O.T.A.N., un climat politique et psychologique qui nuit à l'unité et à la cohérence de l'Alliance. On ferme délibérément les yeux sur le fait que le potentiel militaire de l'Union Soviétique a considérablement augmenté depuis 1949. La prudence accrue dont fait preuve le Kremlin en matière de politique internationale donne à croire que les intentions soviétiques ont complètement changé. Avant d'accepter cette thèse, il faudrait d'abord la vérifier dans les faits. C'est pourquoi je ne crois pas qu'il convienne de parler aujourd'hui d'une éventuelle réconciliation entre l'Est et l'Ouest, ainsi que le fait M. Sandys au dernier paragraphe de son projet de recommandation. Cela ne fait qu'ajouter à la confusion de l'opinion publique occidentale. Une telle réconciliation ne pourra être envisagée que lorsque l'Union Soviétique aura montré par des mesures concrètes — telles que le retrait de ses armées d'Europe centrale et d'Europe orientale — que ses intentions ont véritablement changé. Tant qu'il n'y aura aucune certitude à ce sujet, il sera illusoire de faire croire à l'opinion publique que la « réconciliation » est déjà à la portée de la main, ce qui sape, par ailleurs, la conviction que l'O.T.A.N. reste nécessaire.

C'est surtout en ébranlant la certitude de la nécessité constante de l'O.T.A.N. que l'on a provoqué la crise actuelle. La contribution du Général de Gaulle à cet égard n'est qu'incidente. Il est clair, maintenant, que de Gaulle veut suivre une politique extérieure nationale, souveraine et indépendante, ce qui implique la désintégration de l'Alliance, le non-engagement, la neutralité et peut-être le neutralisme. Il est inutile de négocier avec de Gaulle à ce sujet. Il a pris certaines décisions et nous n'y pouvons rien.

C'est pourquoi il ne serait pas seulement souhaitable que les quartiers généraux de Rocquencourt et de Fontainebleau, ainsi que les installations militaires de l'O.T.A.N., quittent la France; tous les autres organes de l'O.T.A.N., y compris son Conseil, devraient partir. Si une partie de l'O.T.A.N. restait en France, nous nous exposerais au risque de voir le Général exiger tout à coup de nouveaux déménagements. Il vaut mieux avaler la pilule d'un seul coup, plutôt qu'être secoués tous les trois ou six mois par de nouvelles initiatives de l'Elysée.

Il vaudrait mieux aussi tirer, dès maintenant, la conclusion logique de la situation, pour ce qui est des troupes françaises en Allemagne. S'il n'est pas absolument certain que ces trou-

Mr. Goedhart (continued)

ditionally choose the side of NATO, it is much better that these troops leave Germany as soon as possible. If not, their presence would, in a case of emergency, become a source of confusion and chaos. Neither Government nor Bundestag in Bonn share this opinion. They obviously do not want to turn the tables on de Gaulle. To a certain extent that is a wise attitude. However, its drawback is that one gives the General another chance to create all kinds of ambiguous situations, which will certainly not be to the benefit of the combined European defence.

Within a few days General de Gaulle will leave for Moscow. The communists will applaud him. They are perfectly satisfied, since he severely struck NATO. They will encourage him to continue in the direction chosen. It may be supposed that the General will not decline a reward for all the services he renders Moscow. He cannot very well return to Paris empty handed ; in that case the whole enterprise would be a complete failure for him. Some economic windfall, a new commercial treaty or anything of that kind, is of no political value. The General wishes to play the part of Europe's arbitrator. The Kremlin will help him in his efforts only if communism and the cause of communism can expect political advantages from de Gaulle's arbitration ; and that would never be for the benefit of the French people, of Europe or of the free world.

The sad thing is that, for the time being, there is no mass opposition to the policy of the General in France. The so-called anti-Gaullist opposition, headed by Mr. Mitterand, is advocating an anti-NATO policy as negative as the General himself. The only realistic alternative is constituted by Mr. Leeanuet who, for the time being, does not have sufficient backing in the country to bring about a real reverse.

So we are faced with a rather gloomy French problem. The Fourteen have to go on without France. I agree with all that is said in Mr. Sandys' recommendation with regard to that. My only reservation is about the last paragraph where he speaks of reconciliation between East and West. If that cannot be changed I cannot give my backing to the recommendation. (*Applause*)

(*Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Eugène Schaus*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Dr. Summerskill.

Dr. SUMMERSKILL (*United Kingdom*). — In today's debate speakers have dealt primarily with Mr. Duncan Sandys' report. For my part I propose to speak on the report of Mr. de la Vallée Poussin and to pay tribute to the General Affairs Committee and its Rapporteur, Mr. de la Vallée Poussin, on its wide range and its clarity. This report, as you know, concerns relations between the United States and Europe. It concerns problems which have been tackled simultaneously with those of defence. It deals with a subject which I consider to be one of the most important and significant we have to discuss at this Assembly.

The increasing influence of America in the world today makes it essential for this Assembly to analyse its relationship with the United States. The report rightly stresses the vital need for European countries to develop common policies towards the United States. There are those who believe that this requires some sort of agonising reappraisal, which will result in a completely new relationship between us.

Mr. Dean Rusk has already drawn attention to this in his famous article published at the beginning of the year, when he wrote : "The very incongruity of a vigorous, prosperous Europe, composed of weakened national States, results in frustrations. The spirit of nationalism revived by affluence finds relief from these and a sense of strength in criticisms levelled against American purposes towards Europe. The call is for independence from the United States." However, I will try to show that independence is illusory and that in fact there must be interdependence and co-operation based on mutual respect. For that reason, I find President de Gaulle's ideas of a separatist Europe as out of date now as they were eight years ago.

Any European intolerance of the United States is a time-wasting and sterile occupation. Forgetting that — as was pointed out in an extremely moving speech this morning by the delegate from Luxembourg — Americans fought and died in Europe in our lifetime, many Europeans cling to myths about American motives, about its mili-

M Goedhart (suite)

pes se rangeront sans conditions aux côtés de l'O.T.A.N., il vaudrait beaucoup mieux qu'elles quittent l'Allemagne dès que possible. Sinon, leur présence en période de crise serait une source de confusion et de chaos. Ni le gouvernement de Bonn, ni le *Bundestag* ne sont de cet avis. Il est évident qu'ils ne veulent pas reprendre l'avantage sur de Gaulle. Dans un certain sens, c'est la sagesse ; néanmoins, on risque ainsi de laisser au Général une nouvelle occasion de créer toutes sortes de situations ambiguës, ce qui ne servira certes pas la cause de la défense européenne commune.

Dans quelques jours, le Général de Gaulle va partir pour Moscou. Les communistes l'applaudiront. Ils sont très contents de lui, puisqu'il a porté un grand coup à l'O.T.A.N. et ils l'encourageront à continuer dans cette voie. On peut penser que le Général ne refusera pas une récompense pour tous les services qu'il rend à Moscou. Il lui est difficile de rentrer à Paris les mains vides, car ce serait le signe de l'échec complet de son entreprise. Ni un gros avantage économique, ni un nouveau traité de commerce, ni quoi que ce soit de cet ordre n'ont de valeur politique. Le Général veut jouer le rôle d'arbitre en Europe. Le Kremlin ne l'aidera dans sa tentative que si le communisme et sa cause peuvent espérer en retirer des avantages politiques, ce qui ne peut aucunement profiter au peuple français, à l'Europe ou au monde libre.

Ce qui est triste, c'est qu'il n'existe, en France, aucune opposition massive à la politique du Général. L'opposition anti-gaulliste, conduite par M. Mitterand, prône, à l'égard de l'O.T.A.N., une politique aussi négative que celle du Général lui-même. La seule solution réaliste est représentée par M. Lecanuet, mais celui-ci ne dispose pas pour l'instant d'un soutien suffisant dans le pays pour amener un véritable renversement de situation.

Ainsi, les perspectives du problème français sont plutôt sombres. Les Quatorze doivent continuer sans la France et je suis d'accord avec tout ce que dit le projet de recommandation de M. Sandys à cet égard. Ma seule réserve concerne le dernier paragraphe, où il parle de réconciliation entre l'Est et l'Ouest. Si ce paragraphe n'est pas modifié, je ne pourrai appuyer la recommandation. (*Applaudissements*)

(*M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Eugène Schaus au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Mme Summerskill.

Mme SUMMERSKILL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Au cours du débat d'aujourd'hui, il a essentiellement été question du rapport de M. Duncan Sandys. Pour ma part, je parlerai de celui de M. de la Vallée Poussin en rendant hommage à la Commission des Affaires Générales et à son rapporteur pour l'ampleur et la clarté de son exposé. Ce rapport, on le sait, traite des relations entre les Etats-Unis et l'Europe et de problèmes qui ont été examinés en même temps que les problèmes de défense. Il aborde, à mon avis, un des sujets les plus importants et les plus significatifs dont l'Assemblée ait à connaître.

Etant donné l'influence croissante de l'Amérique dans le monde actuel, il importe que cette assemblée analyse ses relations avec les Etats-Unis. Ainsi que le souligne très justement le rapport, les pays européens doivent élaborer une politique commune à l'égard des Etats-Unis. D'aucuns estiment qu'il faudra pour cela procéder à une révision déchirante de nos rapports qui s'en trouveront complètement modifiés.

M. Dean Rusk a déjà attiré l'attention sur ce fait dans un article très remarqué qu'il a publié au début de l'année. Il y écrivait en effet : « La vigueur et la prospérité d'une Europe composée d'Etats-nations affaiblis est incongrue et ne peut aboutir qu'à des déceptions. Ranimé par l'opulence, le nationalisme se dégage de ces déceptions et retrouve un sentiment de vigueur dans les critiques lancées contre les intentions américaines à l'égard de l'Europe. Ce que l'on prône, c'est l'indépendance à l'égard des Etats-Unis. » Je vais tenter de démontrer que cette indépendance est illusoire et que nous avons, au contraire, besoin d'interdépendance et de coopération dans le respect mutuel. C'est pourquoi les idées de séparatisme européen du Président de Gaulle me semblent aussi démodées maintenant qu'il y a huit ans.

En manifestant son intolérance à l'égard des Etats-Unis, l'Europe perd son temps et sa peine. En oubliant que des Américains ont combattu et sont morts en Europe il n'y a pas si longtemps — ainsi que le remarquait, dans son intervention extrêmement émouvante de ce matin, le Représentant du Luxembourg — de nombreux Euro-

Dr. Summerskill (continued)

tarism, about its materialism. We must remember that the basic ideological values of Europe are also those of the United States. However, at the same time, the United States of America must recognise the origin and reason for certain anxieties in Europe concerning American attitudes.

In view of the enormous complexity of this whole subject, I propose to confine the rest of my remarks to the part of the report dealing with American investments in Europe. In Britain I believe that the man in the street is becoming increasingly aware of the gradual infiltration of the United States into the country's commercial life. He is not sure how this is taking place, nor is he sure why. But he sees it influencing the way of life of the country, its tastes, its reactions. Some say that even Britain's political attitudes are similarly influenced.

In this particular context I wish to take this opportunity to correct the view concerning British policy in Vietnam given in the report. In paragraph 66 it is stated that the British Government are not free, because of their financial indebtedness to the United States, to pursue an independent policy in Vietnam. This has been denied on a number of occasions. In a speech in October 1965, Mr. Harold Wilson, the Prime Minister, said :

"There have never been... any attempts to link Vietnam with economic or monetary co-operation and to suggest that there have been is a libel, first on the President of the United States ; second on Britain and on the British Government."

But to return to United States investment in Britain. It now has a vital share in several key British industries, among them — motor cars, drugs, films, computers and aircraft. I know that other European countries can give a list of their own industries where this has taken place. But it is essential that America shall fertilise and not smother Europe's industry. The extent of the United States direct foreign investments of private business in recent years has rocketed. It is argued that if direct American investment continues at the 1964 rate, even on the basis of a highly conservative assumption, by 1975 the cumulative total of direct investments abroad by United States

companies would be approximately 83 billion dollars.

But there comes a moment when national resentments rear their heads. This has happened in the COMECON countries, where, as everybody knows, Rumania has protested.

I wish to emphasise that although the investments are generally very welcome in Europe, for a variety of reasons detailed in the report, their success depends on the mutual discretion of Europe and the United States. It is even legitimate for a European country to protect its key industries by legislation and restrictions and in Britain the government has some power to prevent this type of takeover bid.

In international relations it is important that a national personality should not be submerged by the economic predominance of a great power, just as in ordinary human relations no person has the right to dominate another human being. No country should be expected to accept without criticism economic policies often initiated by powerful interests which are not necessarily in tune with its national policy. Europe in my view would be on a more equal footing politically with the United States if it was more equal economically.

Finally, I wish to express my strong agreement with the general conclusions of the report. There will always exist, in the words of the report, "a union of interests founded on a certain community of civilisation between Europe and the United States". To try to separate Europe from America is not to create independence, but division. It is the coherence of the democratic world which is a guarantee of our liberties.

For many years, Britain was preoccupied with her relations with the United States. Today, as Mr. George Thomson said in this Assembly on Monday, "Britain looks more and more to Europe". Both these relationships are vitally important to her. And it must be quite clear to every member of this Assembly that in order to safeguard peace and freedom on both sides of the Atlantic, the natural ally of the United States is a united Europe. (*Applause*)

Mme Summerskill (suite)

péens s'accrochent aux mythes des intentions, du militarisme et du matérialisme des Etats-Unis. Or, l'Europe et les Etats-Unis ont la même idéologie de base, ne l'oublions pas. De leur côté, cependant, les Etats-Unis devraient se rendre compte de l'origine et de la cause de certaines inquiétudes de l'Europe à l'égard de leur attitude.

Etant donné l'extrême complexité du sujet, je me limiterai, dans la suite de mon intervention, à la partie du rapport traitant des investissements américains en Europe. Je crois qu'en Angleterre, les citoyens sont de plus en plus conscients de l'infiltration progressive des Etats-Unis dans la vie économique de leur pays. Ils ne savent pas très bien comment ni pourquoi cela se produit, mais ils sont conscients de l'influence américaine sur le mode de vie, les goûts et les réactions de leur pays. Selon certains, même la vie politique de la Grande-Bretagne s'en ressentirait.

Dans cette optique, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte de rectifier l'opinion exprimée dans le rapport en ce qui concerne la politique britannique à l'égard du Vietnam. Au paragraphe 66, nous lisons qu'en raison de sa dette envers les Etats-Unis, le gouvernement britannique n'est pas libre de poursuivre une politique indépendante au Vietnam. Ceci a été démenti à diverses reprises. Dans un discours prononcé en octobre 1965, le Premier ministre, M. Harold Wilson, a déclaré :

« Il n'a jamais été question ... d'établir une liaison entre le Vietnam et la coopération économique ou monétaire ; quiconque prétend qu'il y en a eu une calomnie non seulement le Président des Etats-Unis, mais la Grande-Bretagne et le gouvernement britannique. »

Mais revenons aux investissements américains en Grande-Bretagne. Les Etats-Unis sont maintenant majoritaires dans plusieurs industries clés de Grande-Bretagne, notamment l'industrie automobile, les laboratoires pharmaceutiques, le cinéma, l'industrie des calculatrices et l'aéronautique. Dans bien des pays européens, nombreuses sont les industries où la situation est similaire. Or, il faut que l'Amérique féconde l'industrie européenne et non qu'elle l'étouffe. Ces dernières années, le volume des investissements directs de l'industrie privée américaine à l'étranger a prodigieusement augmenté. Si les investissements directs des Etats-Unis tiennent

le rythme de 1964, on estime, même sur la base des hypothèses les plus prudentes, que le total des investissements directs des sociétés américaines à l'étranger atteindra environ 83 milliards de dollars en 1975.

Mais il arrive un moment où les ressentiments nationaux relèvent la tête. C'est ce qui se passe même entre pays du COMECON puisque, comme chacun sait, la Roumanie a protesté.

Je dois dire que, bien que les investissements américains soient généralement très bien accueillis en Europe, pour diverses raisons qu'énumère le rapport, leur succès dépend de la prudence dont les Etats-Unis et l'Europe font mutuellement preuve. Il est même légitime qu'un pays européen protège ses industries clés par des lois et des restrictions : en Grande-Bretagne, le gouvernement dispose de certains pouvoirs pour prévenir toute intrusion abusive de capitaux.

Dans les relations internationales, il importe que la personnalité d'une nation ne soit pas submergée par l'hégémonie économique d'une grande puissance, de même que, dans les relations humaines normales, personne n'a le droit de dominer un autre être humain. On ne peut escompter qu'un pays accepte sans protester des pratiques économiques souvent élaborées par des intérêts puissants qui ne sont pas forcément en accord avec la politique nationale. L'égalité politique entre l'Europe et les Etats-Unis serait plus grande, il me semble, si l'égalité économique était plus réelle.

Je voudrais enfin dire mon plein accord avec les conclusions générales du rapport. Il existera toujours, comme il le dit, « une union d'intérêts fondée sur une certaine communauté de civilisation entre l'Europe et les Etats-Unis ». Si l'on tentait de séparer l'Europe de l'Amérique, on créerait, non l'indépendance, mais la division. C'est la cohésion du monde démocratique qui est garante de nos libertés.

Pendant de nombreuses années, la Grande-Bretagne s'est préoccupée de ses relations avec les Etats-Unis. A l'heure actuelle, comme l'a dit lundi, devant cette assemblée, M. George Thomson, « la Grande-Bretagne regarde de plus en plus vers l'Europe ». Ces deux relations ont en effet une importance vitale pour le pays. Les membres de cette assemblée doivent savoir que, dans l'intérêt de la paix et de la liberté sur les deux rives de l'Atlantique, l'alliée naturelle des Etats-Unis est une Europe unie. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bettoli.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I intend to be brief, I might almost say telegraphic. I agree with the Rapporteur that the Atlantic Pact must continue despite France's move amongst the Fourteen. It is truly regrettable that there should today, almost twenty years after the formation of the Atlantic Pact, still be discussion about the usefulness and the need for this Pact which has in fact saved the West. For it is an historical fact, an established truth, that had it not been for the Atlantic Pact, we western European countries would today be satellites of Soviet Russia.

This morning we listened with great interest to the speech of our colleague Mr. Baumel of the French Delegation : his speech was clear, having the clarity of a sectarian utterance, but it is, I think, open to a number of criticisms since it represents the reversal of a system which has guaranteed the security and freedom of Europe.

It is not a case for us Italians, for instance, of choosing between Paris and Washington, between one hegemony and another ; it is a choice for all of us between a system which guarantees freedom and security and one which does not.

It is quite evident to us that we are faced with a problem of life and death, for if we stand firm and united within the framework of this Alliance which has now become traditional, we shall be capable of overcoming all obstacles and difficulties that lie ahead. We are convinced that Europe will never be able, either now or in the future, to stand up single-handed to a menace from the East. Thus it is indeed a question of life and death — putting aside the notion of Europe forming a third force.

Secondly, there is a point I want to stress. Mr. Baumel said this morning that Italy is at present harbouring secret reservations about the Atlantic Pact, and even approves General de Gaulle's policy. I myself am no longer a member of the Italian Government, nor am I an enthusiastic supporter of the present régime in Italy ; but I feel bound to assert, in all sincerity, that the Italian Government is persistently and courageously pursuing a clear policy of Atlantic integration and even of European integration. To say that Italy has secret reservations would imply

that she has suicidal intentions, for you must realise, Ladies and Gentlemen, that, after the recent French move, we Italians are, alas, completely isolated. We have no common land frontier with other Atlantic nations true to the idea of integration. On one flank we have Yugoslavia, which is not an Atlantic or a western nation ; then we have neutral Austria and neutral Switzerland ; we have France, which is opposed to integration ; and we have a sea, an uncertain sea bounded by two Atlantic nations which, unfortunately, are virtually abandoned to their own devices — Greece and Turkey.

We thus find ourselves in a very dangerous situation, the consequences of which may, unfortunately, also affect the internal political situation, where the communists are ever ready to assail the government and the parliamentary majority and attempt, in the field of foreign policy, to reverse the situation in their own favour. Our survival and security demand that we Italians shall not only remain true to the Atlantic Pact but shall also support the military, economic and political integration on which the Atlantic Community is based ; for we are against the idea of an old-style alliance, but in favour of this new alliance designed to lead to integration and so to the establishment of a true community of free peoples based on the equality of all its members without political hegemony, on the principle of reciprocal integration eliminating all differences, and timely consultation between all nations in matters calling for major decisions.

We are faced, today, Ladies and Gentlemen, with a serious crisis in the Atlantic Pact, a crisis which may have very grave consequences, since the western world is much weakened. It is true that French speakers this morning assured us that France will never withdraw from the Brussels Treaty ; but the Brussels Treaty is in effect a European reflection of the Atlantic Pact. Any weakening of the support given by an Atlantic State to the Atlantic Alliance would automatically diminish its participation in the European pact. This is no time for paying lip-service ; only active support of a chosen policy counts at this crucial juncture. This crisis has arisen just at the time when western unity was beginning to bear fruit, both in Eastern Europe and in Asia ; when there were all kinds of indications that changes

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bettoli.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je parlerai très brièvement, pour ne pas dire en style télégraphique. J'estime, avec le rapporteur, que les quatorze pays membres de l'organisation doivent maintenir le Pacte atlantique malgré la décision de la France. Je déplore qu'on en soit encore aujourd'hui à discuter de l'utilité et de la nécessité du Pacte atlantique alors qu'il est en vigueur depuis quelque vingt ans et qu'il a sauvé l'Occident. Car c'est un fait historique, une vérité prouvée par l'expérience, que sans le Pacte atlantique, les pays européens d'Occident seraient aujourd'hui des satellites de la Russie soviétique.

Ce matin, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention de M. Baumel, de la délégation française, intervention claire — d'une clarté partisane — mais qui, à divers égards, appelle, à mon avis, des critiques parce qu'elle bouleverse un système qui garantissait notre sécurité et notre liberté.

Il ne s'agit pas, pour nous Italiens, par exemple, de choisir entre Paris et Washington, entre une hégémonie et une autre, il s'agit, pour nous tous, de choisir entre un système qui nous assure la liberté et la sécurité et un système qui ne nous assure ni l'une ni l'autre.

Nous savons tous parfaitement que la question qui se pose est une question de vie ou de mort, car si nous restons unis dans le cadre d'une alliance désormais traditionnelle, nous pourrons, demain encore, surmonter grand nombre d'obstacles et de difficultés. Nous sommes convaincus que ni aujourd'hui ni demain, l'Europe ne sera en mesure d'affronter seule une menace venant de l'Est, avec quelque espoir de succès. Si nous écartons l'idée que l'Europe pourrait devenir une troisième force, il s'agit donc bien d'une question de vie ou de mort.

Je voudrais, en deuxième lieu, insister sur un point. Ce matin, M. Baumel a dit que l'Italie aurait des arrière-pensées secrètes en ce qui concerne le Pacte atlantique et approuverait même en secret la politique du Général de Gaulle. Je ne fais plus partie du gouvernement italien ; je ne suis pas non plus un partisan acharné du système actuel de gouvernement en Italie, mais je dois affirmer, en toute honnêteté, que le gouvernement italien poursuit, de façon cohérente, courageuse et claire, une politique d'intégration atlantique et une politique d'intégration euro-

péenne. Dire que l'Italie pourrait avoir des arrière-pensées secrètes, c'est lui attribuer de véritables idées de suicide ; car il ne faut pas oublier, Mesdames, Messieurs, qu'aujourd'hui, après la décision de la France, l'Italie se trouve, hélas, complètement isolée. Nous n'avons plus de frontières communes avec les autres nations atlantiques fidèles à l'idée d'intégration. Nous avons d'un côté la Yougoslavie, qui n'est pas une nation atlantique, une nation occidentale ; puis nous avons l'Autriche, neutre, la Suisse, neutre, la France, hostile à l'intégration, et, enfin, une mer peu sûre qui baigne deux nations « atlantiques », malheureusement pratiquement abandonnées à elles-mêmes, la Grèce et la Turquie.

Nous nous trouvons donc dans une situation extrêmement dangereuse qui pourrait, hélas, se refléter dans la politique intérieure, car les communistes sont toujours prêts à attaquer le gouvernement et la majorité parlementaire pour tenter, sur l'échiquier international, de renverser la situation à leur profit. C'est pourquoi les Italiens, dans l'intérêt de leur sécurité et de leur existence même, doivent rester fidèles, non seulement au Pacte atlantique, mais à l'intégration militaire, économique et politique sur laquelle repose la Communauté atlantique, car nous ne voulons pas d'une alliance telle qu'on la concevait dans le passé, mais nous sommes partisans d'une alliance capable de mener — comme elle le faisait déjà — à l'intégration et donc à une véritable communauté de peuples libres fondée sur l'égalité entre tous, sans hégémonie politique, fondée sur une intégration réciproque grâce à laquelle s'effacent les différences, et sur le principe de la consultation, en temps utile, entre toutes les nations lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes.

Aujourd'hui, mes chers collègues, le Pacte atlantique traverse une crise, une crise qui peut avoir des conséquences extrêmement graves, du fait que le monde occidental s'est considérablement affaibli. Certes, nous avons entendu nos collègues français affirmer, ce matin, que la France ne se retirera jamais du Traité de Bruxelles ; mais le Traité de Bruxelles est en réalité une projection européenne du Pacte atlantique. Par conséquent, si un Etat atlantique soutient moins l'Alliance, le rôle qu'il joue dans le cadre du pacte européen s'en trouve automatiquement affaibli. En ce moment critique, il ne peut y avoir d'adhésion purement théorique à un pacte ; il ne peut y avoir qu'une adhésion réelle fondée sur un choix politique déterminé, car le monde a atteint un moment critique de son

Mr. Bettoli (continued)

were afoot in the East, and cracks were appearing in its solidity : the Chinese attitude towards Russia, for instance, is a factor of capital importance which may prove to be a turning point in the history of mankind.

One of the most important events in recent times was the speech pronounced by Kosygin in Siberia when he said, referring to China : "We Russians are prepared to defend our national territory with tooth and nail." Thus China and Soviet Russia are divided by imperialistic, geopolitical, economic and demographic considerations.

Meanwhile, Rumania has embarked on its own path towards desatellisation ; and Poland is torn by differences more religious than political. In short, the East was beginning to show signs of cracking in face of the unity of the western world. And if the western world now splits up and weakens, what hope can we still have of taking any practical measures ?

I have read the excellent report of our distinguished colleague, who stresses the need for the Atlantic Alliance to show a dynamic front. I am perfectly aware that peace and security cannot be defended by clinging to purely negative positions, but only by adopting responsible decisions. But such decisions and initiatives must be taken in a community spirit : if the community spirit is lacking, any steps taken will inevitably be bilateral, ill-balanced, and can never produce any lasting practical results.

Secondly, no dynamic attitude can emerge, and no positive solutions for outstanding problems can be found, unless there is goodwill on the other side ; and this has, so far, never existed either in the case of Russia or in the case of the other eastern European countries ; to say nothing of the political and military dogmatism of China, with its aspirations to veritable world domination.

It is thus, I consider, very difficult at this juncture, in view both of our own weakness and

of the lack of goodwill on the other side, to solve outstanding problems by a policy of dynamism. Let us Europeans, rather, seek to revert to our former position, for it is obvious to all that it is only by returning to a consistent and responsible policy of integration based on full equality that some problems can ever be tackled, at the price perhaps of sacrifices, yet with a prospect of success.

Let us so act as to ensure that hope does not fade in this afflicted world of ours. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (Netherlands). — I should like to give the reasons why the French withdrawal from NATO has profoundly shocked opinion in Holland. I, of course, have no mandate to speak on behalf of my country, but I believe that my brief comment will reflect the majority of opinion in the Netherlands.

First, as to the form in which the French action has been taken, it is, as we know, a unilateral withdrawal from the NATO organisation without any attempt to propose a reorganisation of or change in the treaty. What was the reaction to that in my country ? I think the reaction was that it is not customary among allies to inflict severe damage on your friends without prior consultation and without any attempt at negotiation, without any indication of an alternative. Diplomacy of this kind is dangerous since it departs from the most elementary rules of conduct between friends and is a breach of the basic principle between States, that *pacta sunt servanda*. A policy of a *fait accompli* undermines all mutual confidence.

France wishes to remain a member of the North Atlantic Alliance without ever participating in the organisation. In the eyes of others, and especially of the people I know best, this produces the following reaction. France wishes to retain the advantages of the Alliance and the protection of the American guarantee without paying a price in solidarity, discipline, commitment and sacrifice. I do not know of any international diplomatic or commercial rule under which such a policy could be justified, at least among civilised nations.

I draw attention to a particular aspect of the French action. France can take this liberty to

M. Bettoli (suite)

histoire. Et cette crise dont souffrent l'unité et l'intégration se produit justement au moment où l'unité occidentale commençait à porter ses fruits à l'Est, en Europe comme en Asie, au moment où tant de signes permettaient d'entrevoir une possibilité de désintégration de l'Est, car l'attitude chinoise à l'égard de la Russie, par exemple, est un facteur d'importance capitale, un facteur qui pourrait annoncer un tournant dans l'histoire de l'humanité.

Il convient de rappeler que l'un des événements les plus importants de ces derniers temps a été le discours prononcé en Sibérie par M. Kossyguine, qui a dit, à propos de la Chine : « Nous autres Russes sommes prêts à défendre notre territoire national avec les ongles et avec les dents. » Des raisons de caractère impérialiste, géopolitique, économique et démographique séparent donc la Chine de la Russie soviétique.

La Roumanie suivait son propre chemin, dans un effort de désatellisation ; la Pologne était déchirée par un grand conflit, plus religieux que politique. Le monde oriental commençait à montrer ses failles à un monde occidental sans fissure. Mais si, aujourd'hui, le monde occidental se divise, s'affaiblit, quel espoir pouvons-nous encore avoir de prendre des mesures de caractère concret ?

J'ai lu l'excellent rapport de notre éminent collègue, lequel soulignait la nécessité d'une conception dynamique de l'idée atlantique. Je sais parfaitement que l'on ne défend pas la paix et la sécurité en restant sur des positions purement négatives, mais bien en prenant des décisions en pleine conscience de ses responsabilités. Mais ces décisions ou ces initiatives, il faut les prendre dans un esprit communautaire. Faute de quoi, les mesures prises restent des mesures bilatérales, mal équilibrées, sans effets concrets et durables.

D'autre part, pour que l'on puisse avoir une vision dynamique des choses dans le cadre d'une solution positive des problèmes qui se posent, il faut évidemment que l'adversaire fasse acte de bonne volonté, ce que, jusqu'à présent, ni les Russes, ni les autres nations de l'Europe de l'Est n'ont encore fait — pour ne pas parler du dogmatisme politique et militaire de la Chine qui aspire à une véritable domination du monde.

Voilà pourquoi j'estime très difficile, en ce moment, en raison tant de notre faiblesse que

du manque de bonne volonté de l'adversaire, de résoudre les problèmes au moyen d'une politique dynamique. Et c'est ainsi que, nous autres Européens, devons tenter de reprendre la route que nous avons quittée, car il est évident que ce n'est qu'en revenant à une politique d'intégration cohérente et responsable, fondée sur une égalité totale, que nous pourrons tenter de résoudre certains problèmes, dans un esprit de sacrifice, peut-être, mais avec l'espoir de réussir.

Faisons en sorte qu'il reste au moins l'espoir à notre pauvre humanité ! (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'aimerais exposer les raisons pour lesquelles le retrait de la France de l'O.T.A.N. a profondément choqué l'opinion néerlandaise. Je ne suis, bien entendu, pas mandaté pour parler au nom de mon pays, mais je crois que mon bref commentaire sera le reflet de la majorité de l'opinion publique des Pays-Bas.

En ce qui concerne d'abord la forme de l'initiative française, il s'agit, nous le savons, d'un retrait unilateral de l'O.T.A.N. sans qu'aucune démarche ait été faite en vue d'une réorganisation ou d'une modification du traité. Quelle a été la réaction dans mon pays à la suite de cette décision ? Je crois que mes concitoyens ont estimé qu'il n'est pas de mise entre alliés d'infliger de graves préjudices à ses amis sans les avoir consultés à l'avance, sans avoir tenté de négocier, sans même avoir indiqué une solution de rechange. Une diplomatie de ce genre est dangereuse, car elle déroge aux règles de conduite les plus élémentaires entre amis et contrevient au principe essentiel des rapports entre Etats : « *Pacta sunt servanda.* » Une politique du fait accompli ne peut que saper la confiance mutuelle.

La France souhaite demeurer dans l'Alliance atlantique, mais sans plus appartenir à l'organisation. L'opinion des tiers et, en particulier, des gens que je connais le mieux est la suivante : la France désire conserver les avantages de l'Alliance et la protection de la garantie américaine, sans en payer le prix dans le domaine de la solidarité, de la discipline, des obligations et des sacrifices. Je ne connais aucune règle diplomatique ou commerciale internationale qui puisse justifier une telle politique, du moins parmi les nations civilisées.

J'appelle l'attention sur un aspect particulier de l'initiative française. La France ne peut pren-

Mr. Patijn (continued)

withdraw from the organisation only on the condition that the other members of NATO will maintain the cohesion of the Alliance. If they follow the French example it would be impossible for the United States to maintain an army on the continent of Europe since there would be no place for an American military establishment if all European States claimed their sovereignty and the purely national character of their defence. France clearly wishes to enjoy the benefits of the great American guarantee, but it is for all the other members to secure that guarantee by not following the French example.

The Romans had a phrase for it — *Quod licet jovi, non licet bovi*. The French Government takes for itself liberties which it assumes will not be taken by others, their discipline must provide the possibility for the French privilege. But I never heard that it was possible to build a stable alliance on such assumptions.

My next point is the position of Germany which has been severely affected by the unpredictability of French diplomacy. In this context I should like to draw attention to paragraph 7 of the communiqué issued after the last meeting of the NATO Council in Brussels. The Council there regrets, "the continued attempts to discredit the Federal Republic of Germany". I should like to underline this little phrase. One of the new dangers in the European situation is the way in which we make life difficult for the German Government and the German people today. What explanation can be given for a policy which, first of all, goes all out for a Franco-German treaty of friendship with state visits, moving manifestations and a Mass in Rheims Cathedral, and a few years later antagonises Germany in every field and paves the way for anti-German sentiment as is the case today? Must we accept that also as one of those *facts incontestables et incontestés*?

As we heard this morning, the French Head of State, with his full responsibility, is going to pay a visit to Moscow where they will discuss among other things the future of Germany, but the Germans do not know what position he will take.

If this happens with an ally with whom only a few years ago treaties of friendship had been concluded, what is the value of treaty commitments? In the present state of uncertainty about French intentions regarding Germany I am inclined to state unequivocally the position of the large majority of the Dutch parliament in the matter.

We expect that the allied nations will not depart from their commitment of the year 1954 in which they declared that the achievement through peaceful means of a fully free and unified Germany would remain the fundamental goal of their policy. In this Assembly I want to state that we expect France to do her duty in this respect and that there will be no recognition of the DDR on the part of France. Lord Gladwyn has just said that, if such a recognition occurred, France of course could no longer be a member of the Western Alliance, but I still cannot believe that such a recognition is to be considered seriously.

I would only say that we have very strong convictions in this matter since we believe it would be dishonourable and dangerous to deviate from this line of conduct. The division of Germany has never been one of the aims of the war. The DDR is an unofficial product of Soviet military power, without prestige, without a national identity and without the consent of the government. The perpetuation by the Soviet Union of the division of Germany by means of force and ideology is dangerous, because it is unjust and creates an explosive situation. Therefore, German unification — whatever our tactical approach to the problem — should remain our common European purpose and our fundamental goal.

In the absence of a French statement that there will be no question of any negotiation on the division of Germany in Moscow in the next few weeks, I prefer to underline our common European obligation in this matter.

As to the report of Mr. Duncan Sandys, I can only say I welcome it. It is an excellent report and I will support the Recommendation with great pleasure. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Nessler.

M. Patijn (suite)

dre la liberté de se retirer de l'organisation qu'à la condition que les autres membres de l'O.T.A.N. continuent d'assurer la cohésion de l'Alliance. S'ils suivaient l'exemple de la France, les Etats-Unis ne pourraient plus maintenir une armée sur le continent européen ; il n'y aurait plus de place pour une installation militaire américaine si tous les Etats européens affirmaient leur souveraineté et le caractère purement national de leur défense. Il est évident que la France veut bénéficier des avantages de la grande garantie américaine, mais qu'il incombe à tous les autres membres de s'assurer cette garantie en s'abstenant de suivre l'exemple français.

Les Romains utilisaient, pour qualifier une telle attitude, l'adage bien connu : « *Quod licet Jovi, non licet bovi* ». Le gouvernement français prend des libertés en présumant qu'elles ne seront pas prises par d'autres, car le privilège qu'il s'arroge n'est rendu possible que par leur discipline. Je n'ai jamais entendu dire qu'il était possible d'édifier une alliance stable sur un tel postulat.

Je ferai remarquer, en deuxième lieu, que l'Allemagne se ressent durement des impondérables de la diplomatie française. A cet égard, j'aimerais appeler l'attention sur le paragraphe 7 du communiqué publié à l'issue de la dernière réunion du Conseil de l'O.T.A.N. à Bruxelles. Le Conseil y exprime ses regrets que « les manœuvres tendant à discréditer la République Fédérale d'Allemagne se poursuivent ». J'aime-rais souligner ce membre de phrase. Un des nouveaux dangers de la situation européenne réside dans les difficultés que nous suscitons en ce moment au gouvernement et au peuple allemands. Comment justifier une politique qui est d'abord entièrement en faveur d'un traité d'amitié franco-allemand assorti de visites officielles, de manifestations émouvantes et d'une messe dans la cathédrale de Reims et qui, quelques années plus tard, s'oppose à l'Allemagne dans tous les domaines et fraye la voie aux sentiments anti-allemands comme c'est maintenant le cas ? Devons-nous ranger cela aussi parmi « les faits incontestables et incontestés » ?

Ainsi que nous l'avons appris ce matin, le chef de l'Etat français, en pleine connaissance de cause, a décidé de se rendre à Moscou où il discutera entre autres de l'avenir de l'Allemagne, sans que les Allemands sachent quelle sera sa

position. Si telle est l'attitude adoptée à l'égard d'un allié avec lequel des traités d'amitié ont été conclus il y a quelques années seulement, quelle est la valeur des obligations contractées par traité ? Dans l'état d'incertitude qui règne au sujet des intentions françaises relatives à l'Allemagne, je tiens à exposer sans équivoque la position de la grande majorité du parlement néerlandais à ce sujet.

Nous comptons que les nations alliées respecteront l'engagement qu'elles ont pris en 1954 en déclarant que la reconstitution, par des moyens pacifiques, d'une Allemagne entièrement libre et unifiée resterait l'objectif fondamental de leur politique. Je tiens à déclarer devant cette assemblée que nous comptons que la France fera son devoir à cet égard et s'abstiendra de reconnaître la R.D.A. Lord Gladwyn a déclaré très justement que, si une telle reconnaissance intervenait, la France ne pourrait naturellement plus continuer de faire partie de l'Alliance atlantique, mais je ne puis croire qu'elle l'envisage sérieusement.

Je me bornerai à souligner la fermeté de nos convictions à cet égard ; nous pensons qu'il serait déshonorant et dangereux de dévier de la ligne de conduite que nous avons adoptée. La division de l'Allemagne n'a jamais été un des buts de la guerre. La R.D.A. est un produit de la puissance militaire soviétique ; elle n'a aucun caractère officiel, aucun prestige, aucune identité nationale et elle a été créée sans le consentement du gouvernement. Le maintien par l'Union Soviétique de la division de l'Allemagne par la force et les arguments idéologiques est dangereux, car il est injuste et crée une situation explosive. C'est pourquoi la réunification de l'Allemagne — quelle que soit la tactique envisagée — doit rester le but commun et l'objectif fondamental des Européens.

En l'absence d'une déclaration française déniante toute négociation sur la division de l'Allemagne au cours des prochaines semaines à Moscou, je préfère souligner notre commune obligation européenne dans ce domaine.

Quant au rapport de M. Duncan Sandys, je ne puis que lui réservier un accueil chaleureux. C'est un excellent rapport et c'est avec grand plaisir que j'appuie la recommandation qu'il contient. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, apart from other speakers in this debate, the French Delegation, usually the height of discretion, has this time already provided a prosecutor and a defending counsel. The prosecutor spoke in his capacity as Provisional President, a dignity conferred on him because of his age.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — One does one's best ! (*Laughter*)

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — However, in spite of the great respect, not to say veneration with which we regard him, because of the sincerity of his convictions and his youthful enthusiasm, I am bound to say that, objectively speaking, he has two latent faults. The first is that, in France, he belongs to an opposition which obtained only 135 votes out of 482 in the vote on a motion of censure concerning NATO in the National Assembly, the only sovereign body.

The second is that he belongs to a party which is in the act of negotiating an electoral pact with the Communist Party. Ten months before the general election, I shall be neither rash nor incautious enough to prophesy the result. But, at all events, in the next ten years you will be faced by either a Gaullist Government or a Government associated with and dominated by the Communist Party. In other words, as far as NATO is concerned, the situation will be the same.

I have made this preliminary statement because I think that any prospect of a fundamental change in French policy in this matter is a dangerous illusion. I think it was necessary that the Assembly be told this.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall ask to speak afterwards.

The PRESIDENT (Translation). — I shall call you.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — The defending counsel was Mr. Jacques Baumel, one of my friends. I shall not repeat his speech which was full and in many respects exhaustive. It included a number of comments which, as the last French speaker on the list, I am bound to take up, so that any misunderstandings will be avoided.

More particularly, for instance, Mr. Margue claimed that the bilateral agreements entered

into before 1958 were binding on France and that that type of treaty could not be regarded as a negligible quantity. I feel impelled to point out to the Assembly, since it cannot be blamed for not knowing, that this series of agreements between France and the United States on bases, techniques and pipelines, was never submitted to the French Parliament.

You may say that this is an easy way out of the difficulty, but I may point out that in a matter such as this there are precedents and established forms of procedure.

For example, the United States, having put up the suggestion of the Treaty of Versailles, and indeed forced it upon its allies, under the decisive influence of President Wilson, never ratified the treaty — which was impossible to apply because of that fact and because of the American refusal to join the League of Nations. I may also point out that more recently, in 1954, the Geneva Agreements on Vietnam, also inspired by and adopted under American pressure, were never respected by the United States, even though most of its allies with interests in the Far East had agreed to them.

In other words, with regard to this, one can impute motives and one can get lost in a maze of procedure. In fact, what was the French Government's position ? On a great many occasions it had — no one denies this — brought up the question of overhauling completely the North Atlantic Treaty Organisation. It never got any reply, not even a partial one, to its claims, which everyone now considers legitimate in substance if not in form. And the reason for the so-called crisis that arose in March 1966 was that, after such a deal of fruitless effort, the time had come to lance the abscess.

With regard to Mr. Margue's other remarks, he assured us of his profound sympathy for France but he showed it in a very strange way. I should like to come back to what he said with regard to the debt of gratitude that each of our countries — at least those who were on our side during the war — owes to the United States. Richelieu said that nations have no feelings but only interests. From the historical point of view, this is unfortunately true.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation française, qui est généralement très discrète, a déjà délégué à cette tribune, parmi d'autres orateurs, un procureur et un avocat. Le procureur a prononcé son discours en raison d'une présidence provisoire que lui avait valu le privilège de l'âge.

M. MOUTET (*France*). — On fait ce qu'on peut ! (*Sourires*)

M. NESSLER (*France*). — Mais, en dépit de tout le respect et de la vénération que nous lui devons en raison de la sincérité de ses convictions et de son enthousiasme juvénile, je dois dire qu'il a objectivement deux défauts rédhibitoires. Le premier, c'est qu'il appartient en France à une opposition qui, sur une motion de censure à propos de l'O.T.A.N., a obtenu à l'Assemblée nationale, seule souveraine, 135 voix sur 482 députés.

Le second, c'est qu'il appartient à un parti qui est en train de négocier avec le parti communiste un pacte électoral. Je n'aurai pas l'outrecuidance ou l'imprudence, à dix mois des élections générales, de prophétiser ce qu'en sera le résultat. Mais, de toute façon, vous aurez devant vous, pour la décennie qui commence, ou un gouvernement gaulliste ou un gouvernement associé au parti communiste et dominé par lui. Autrement dit, en ce qui concerne le problème de l'O.T.A.N., la situation sera la même.

J'ai voulu faire cette déclaration liminaire parce que je considère que toute perspective d'un changement fondamental de la politique française en cette matière participe d'une illusion dangereuse. Je pense que, pour l'édition de l'Assemblée, il était bon que cela fût dit.

M. MOUTET (*France*). — M. le Président, je demanderai la parole !

M. le PRÉSIDENT. — Je vous la donnerai.

M. NESSLER (*France*). — En ce qui concerne l'avocat, qui est de mes amis, M. Jacques Baumel, je ne reprendrai pas son discours qui était complet, mais à bien des égards exhaustif. Il l'a assorti d'un certain nombre de commentaires sur lesquels, étant le dernier orateur français inscrit, je suis obligé de revenir pour éviter tout malentendu.

M. Margue, en particulier, a soutenu que les accords bilatéraux passés avant 1958 liaient la

France et qu'on ne pouvait pas considérer ce genre de traité comme valeur négligeable. Je tiens à faire constater à l'Assemblée, parce qu'elle est bien excusable de ne pas le savoir, que cet ensemble d'accords passés entre la France et les Etats-Unis concernant le statut des bases, les techniques, les pipe-lines n'a jamais été soumis au parlement français.

Vous me direz que c'est là un alibi facile, mais je vous ferai observer que, en cette matière, il y a une jurisprudence et une procédure.

C'est ainsi, par exemple, que les Etats-Unis, qui avaient suggéré et même imposé le Traité de Versailles sous l'influence déterminante du Président Wilson, n'ont jamais ratifié ce traité qui a été rendu inapplicable à la fois par l'absence des Etats-Unis et par le fait qu'ils n'avaient pas voulu participer à la Société des Nations. Je vous ferai constater aussi que, plus récemment, en 1954, les Accords de Genève concernant le Vietnam, inspirés également et passés sous la pression des Etats-Unis, n'ont jamais été respectés comme tels bien que la plupart de leurs alliés engagés en Extrême-Orient les aient pris en charge.

C'est dire qu'à cet égard, on peut faire un procès d'intention, qu'on peut se perdre dans le maquis de la procédure. Or, en fait, quelle était la position du gouvernement français ? Il avait, à de nombreuses reprises — et cela n'est pas contesté — posé la question d'une réforme profonde de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Aucune réponse, même partielle, n'a été faite à des revendications que tout le monde aujourd'hui considère comme légitimes dans le fond, sinon dans la forme. Et s'il est vrai que l'on a abouti à ce qui fut appelé la crise de mars 1966, c'est parce que, au terme d'un effort sans résultat, il fallait bien, à un moment donné, débrider l'abcès.

Pour ce qui concerne les autres propos de M. Margue, qui nous assure éprouver pour la France une sympathie profonde, mais qui la manifeste de façon singulière, je veux revenir sur ce qu'il a dit concernant la reconnaissance nationale que chacun de nos pays — je pense du moins à ceux qui étaient de ce côté de la barricade pendant la dernière guerre — doit aux Etats-Unis d'Amérique. C'est Richelieu qui a dit : « Les nations n'ont pas de sentiment, elles n'ont que des intérêts. » Du point de vue de l'analyse historique, cela est malheureusement vrai.

Mr. Nessler (continued)

In my humble way I took up arms on 20th August 1939 and served until 8th May 1945. During that long period we saw in turn the invasions of Poland, Norway, Denmark, Holland, Belgium, France, Yugoslavia and Greece. We had to wait until the Japanese attacked Pearl Harbour for the United States to cease wavering. I am not blaming it as this is in the nature of things. The United States entered the war only when the objective and subjective conditions of a coherent policy compelled it to do so. Do not let anyone start shedding tears about the cemeteries in the neighbourhood of Luxembourg. There are many others on this continent, which do not owe anything to anyone.

While it is true that we have a feeling of solidarity towards the United States based on its belonging to the same civilisation, we do not forget that the German army, finally subjugated in the West, suffered heavy losses at Stalingrad. This does not mean that we should be eternally grateful to the Soviet Union !

I shall now come back to the matters concerning us. I shall not repeat what Mr. Jacques Baumel said, or I shall say it more quickly since I have, more or less, to take in something of all the arguments in order to reply to them. Let us say one thing quite clearly. Our basic disagreement is due to the fact that France — and most though not all European countries — no longer has, in spite of the accusations of nationalism levelled against us, any claim of any kind whatsoever from any other country, and certainly no territorial claim.

The last great European problem existing is that of German unity, as the division of Germany is against nature. We can only cope with this problem by working for the easing of tension. Such easing of tension cannot be at the mercy of a frontier incident.

I shall be told that our automatic intervention results from a situation created by unprovoked aggression. What does that mean? What is unprovoked aggression and who defines it ?

To take some examples from French history, was the aggressor in 1870 Napoleon III who wanted to prevent the placing of a German

prince on the Spanish throne or Bismarck who falsified the Ems dispatch ? In 1914, after the Sarajevo assassination, was the aggressor Serbia or its allies ? Did not the responsibility lie rather at the door of Kaiser Wilhelm II, whose inflammatory speeches — we keep our powder dry and our sword sharpened — were just as much a provocation ?

Can one refer to the texts, even where 1940 is concerned ? The declaration of war was made by England, followed by France. But was not the aggressor the Hitler régime which had invaded Poland ? In this respect, we are extremely cautious since these definitions are those desired by men and historians.

Our concern, on the one hand, to improve our defence and, on the other, not to be drawn into someone else's conflict, dictate all our political actions on which you have been passing judgment.

We are not the only ones to say so. I refer our eminent colleague, Mr. Bohy, who made a most eloquent speech here, to the words said yesterday by his colleague, Mr. Rolin, at the General Assembly of the Belgian Socialist Party. Mr. Rolin put forward the same ideas as I.

In this respect, therefore, a great many shades can be observed and many reservations made. We in the WEU Assembly should take every possible precaution to ensure that contacts are maintained and that every single argument is raised and studied and not consistently opposed.

Much play has been made of the fact that France has claimed that, while it would be leaving NATO, it intended remaining loyal to the treaty. In the last few days, I have re-read my country's history and I have been unable to find any example where France, during a period of crisis or *a fortiori* hostilities, has changed sides in the middle of a battle. I cannot say the same for every country. France is a loyal ally. It sticks to its undertakings and when it wants to review agreements or treaties it announces its intention loudly and clearly, at a time when there can still be negotiations.

Article V of the Brussels Treaty remains unaffected, and Jacques Baumel, speaking with the authority conferred upon him through the position he occupies, has said as much here.

M. Nessler (suite)

A ma modeste place, j'ai pris les armes le 20 août 1939 et ne les ai déposées que le 8 mai 1945. Pendant cette longue période, nous avons assisté tour à tour à l'invasion de la Pologne, puis de la Norvège, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la France, de la Yougoslavie, de la Grèce. Il nous a fallu attendre l'attaque japonaise de Pearl Harbour pour mettre fin aux hésitations des Etats-Unis. Je ne leur en fais pas reproche ; c'est dans la nature des choses. Les Etats-Unis ne sont entrés en guerre que le jour où les conditions objectives et subjectives d'une politique cohérente les y obligaient. Dès lors, que l'on ne vienne pas s'apitoyer sur les cimetières des environs de Luxembourg ; il y en a bien d'autres sur ce continent qui ne doivent rien à personne !

S'il est vrai que nous éprouvons pour les Etats-Unis d'Amérique ce sentiment de solidarité qui découle de l'appartenance à une civilisation commune, nous n'oublions pas, nous, que l'armée allemande, qui a pu être finalement subjugée à l'ouest, avait été durement saignée à Stalingrad. Ce n'est pas pour autant que nous devrions à l'Union Soviétique une reconnaissance éternelle !

J'en reviens maintenant à ce qui nous concerne. Je ne répéterai pas ce qu'a dit M. Jacques Baumel ou je le dirai plus rapidement parce que je ramasse un peu tous les arguments pour y répondre. Disons-le tout net, notre dissensément fondamental tient à ce que la France — et la plupart des pays d'Europe, mais non pas tous — n'a plus, en dépit des accusations de nationalisme qu'on fait peser sur elle, aucune revendication de quelque nature que ce soit à l'égard des autres pays, et surtout elle n'a aucune revendication territoriale.

Le dernier grand problème européen qui subsiste est celui de l'unité allemande, car la division de l'Allemagne va contre la nature des choses. Or, c'est par la voie de la détente que nous pouvons la faire cesser. Cette détente ne peut pas être à la merci d'un incident de frontière.

On me dira : notre intervention automatique découle de la situation que créerait une agression non provoquée. Qu'est-ce à dire ? Qu'est-ce qu'une agression non provoquée et qui la définit ?

En 1870, pour reprendre quelques exemples dans l'histoire de mon pays, l'agresseur était-il Napoléon III qui voulait empêcher l'installation

d'un prince allemand sur le trône d'Espagne ou Bismarck qui avait falsifié la dépêche d'Ems ? En 1914, après l'attentat de Sarajevo, l'agresseur était-il la Serbie ou ses alliés ? La responsabilité n'incombait-elle pas plutôt au kaiser Guillaume II dont les discours incendiaires — la poudre est toujours sèche et le sabre toujours aiguisé — constituaient autant de provocations ?

Même en 1940, peut-on se référer aux textes ? La déclaration de guerre a été faite par l'Angleterre, suivie par la France. Mais l'agresseur n'était-il pas le régime hitlérien qui avait envahi la Pologne ? A cet égard-là, nous sommes extrêmement prudents parce que ces définitions sont ce que veulent les hommes et les historiens.

Cette préoccupation que nous avons, d'une part, d'accentuer la défense, d'autre part, de ne pas être entraînés dans un conflit qui ne serait pas le nôtre, dicte toute l'action politique que vous avez jugée.

Nous ne sommes pas seuls à le dire. Je renvoie notre éminent collègue, M. Bohy, qui a fait une intervention fort éloquente à cette tribune, aux propos qu'a tenus hier encore son collègue, M. Rolin, à l'assemblée générale du parti socialiste belge. M. Rolin a développé les mêmes idées que moi.

Il y a donc, à cet égard, beaucoup de nuances à observer, beaucoup de réserves à faire. Dans notre assemblée de l'U.E.O., nous devons prendre toutes les précautions possibles pour que le dialogue soit maintenu, pour que tous les arguments soient évoqués, analysés et non opposés d'une façon systématique.

On s'est beaucoup gaussé du fait que la France a prétendu que, tout en s'écartant de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, elle entendait rester fidèle au Pacte. J'ai relu, ces jours derniers, l'histoire de mon pays et je n'ai pas trouvé d'exemples que la France, au cours d'une période de crise, et a fortiori d'hostilités, ait jamais changé de camp en pleine bataille. Je ne pourrais pas en dire autant de tous les pays. La France est une alliée fidèle ; elle sait tenir ses engagements et quand elle est amenée à réviser des accords ou des traités, elle le dit à haute et intelligible voix, dans une période où son attitude peut permettre la poursuite des négociations.

L'article V du Pacte de Bruxelles reste intangible et Jacques Baumel, avec l'autorité que lui confèrent les fonctions qu'il occupe, l'a répété à cette tribune.

Mr. Nessler (continued)

What irritates and shocks us is that in the European assemblies, where we have many friends, it is possible to cast doubts on our moral fibre, on our will, on our European spirit. I am going now to make a confession. As a European, in relation to the rest of the world, the new world and the developing countries, I have a kind of superiority complex. Europe, in spite of its economic fluctuations and material progress, is still the cradle of our civilisation, the cradle of the languages which are still the media for the transmission of ideas, the crucible in which all philosophical and political doctrines have been compounded. It is in this spirit that we want to see it resume the prominent place that is its right by rejecting any kind of protectorate which, in one form or another, anyone might wish to foist upon it today.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, the day after tomorrow the President of the French Republic, the mere mention of whom brings grist to our debates, leaves for Moscow. None of us can have any doubt as to his intentions and to the mission which he purposed to carry out.

I could only wish, Ladies and Gentlemen, that going back on your words and mastering your prejudices, you would consider this as being, so to speak, the forerunner of a peace offensive, for this is a matter of confidence and faith. It implies resuming a contact which had too long been neglected. Naturally, I grant you, there are risks attached to this undertaking, but as Queen Elizabeth of England said "I would rather err by showing too much trust than too little". (*Scattered applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. Bohy in the course of his very excellent speech this afternoon drew attention to the paradoxes in the speech of Mr. Baume. In the speech we have just heard from Mr. Nessler we had another remarkable paradox to which I think it is right to draw attention. Mr. Nessler referred, as other French speakers have from time to time referred, to the fact that while his country and mine took up arms in 1939 in defence of what we regarded as a just cause, it was not until two years later that the hesitations of the United States were finally overcome, and yet Mr. Nessler is here supporting

a government busily engaged in trying to destroy an organisation set up to prevent that ever happening again.

It is another example of the lack of logic which we have heard throughout the whole of this debate from those who have spoken here in support of the French Government's action. Mr. Baume told us that the French Government's decision was logical and coherent. It seems rather surprising that it has been unable to attract the support, in the course of this long debate, of any single person not politically attached to the Government of France.

If it was so logical, if it was so coherent, then it is odd that the arguments that the French are putting forward fall on such stony ground. I would suggest, Sir, that the reason is because, as always with the present Government of France, though there may be fundamental reasons behind their approach, the conclusions that the government draws from the facts that Mr. Baume said were undisputable and undisputed are often perverse. On the whole approach to this NATO problem, Mr. Nessler said, and had some justice in saying it, that the French Government have been calling out for some years for reform of NATO, and then, at the moment when these calls are being heard, they choose to act to destroy it, but let us get away from this myth that you can remain in an alliance but leave the organisation that makes the alliance effective. It is all double talk and it is no good pretending that anything like that can happen. The whole point of NATO is that it is not an alliance in the old style, not an alliance merely of words, but of deeds and actions as well, and if you take away deeds and actions there is not much left.

Of course France will remain faithful to commitments as she always has done, but it is not much use remaining faithful to commitments if you are overrun before you have a chance to carry out the commitments. The reason why the action of France has dominated this debate and is so dangerous, is the very fact that the whole new European defence concept would be destroyed if other partners adopted the same attitude as France has been adopting over the past few months. That is the reason why we must overcome the gap caused by France.

Mr. Nessler said that France had no reproach to any other country. Let us make it clear there is no anti-French attitude on the part of the other countries. What we are opposed to is not French nationalism or pride but the fact that French

M. Nessler (suite)

Ce qui nous irrite, ce qui nous scandalise, c'est que, dans les assemblées européennes où nous comptons beaucoup d'amis, on puisse mettre en doute notre conscience, notre esprit, notre volonté européenne. Pour tout dire, je vais vous faire un aveu à cette tribune. Comme Européen, par rapport au reste du monde, le nouveau et le tiers-monde, j'éprouve une sorte de complexe de supériorité. L'Europe, en dépit des vicissitudes économiques ou des progrès matériels, est restée le berceau de la culture, le berceau des langues qui sont toujours les moyens de communication de la pensée, le creuset où se sont formées toutes les doctrines philosophiques ou politiques. C'est dans cet esprit que nous voulons la voir reprendre la place éminente qui lui revient en refusant toutes les tutelles que, sous une forme quelconque, on peut vouloir aujourd'hui nous imposer.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, après-demain, le Président de la République Française, dont la seule évocation alimente nos débats, part pour Moscou. Aucun d'entre nous ne peut douter de ses intentions et de la mission qu'il entend remplir.

Je voudrais que, revenant sur vous-mêmes, dominant vos préjugés, vous puissiez le considérer comme une sorte d'élément précurseur d'une offensive de paix, car il s'agit là d'une question de confiance et de foi. D'après ce que nous savons, les conversations seront à bâtons rompus. Il s'agit de reprendre un contact qui avait été depuis trop longtemps distendu. Bien sûr, et je vous l'accorde, il y a des risques à l'entreprise. Mais, comme le disait la reine Elizabeth d'Angleterre : « J'aime mieux me tromper par excès de confiance que par excès de méfiance. » (*Applaudissements sur certains bancs*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Dans son excellent exposé de cet après-midi, M. Bohy a signalé les paradoxes que contenait l'intervention de M. Baumel. Nous venons d'entendre M. Nessler énoncer un autre paradoxe remarquable qu'il me semble juste de relever. Comme d'autres orateurs français l'ont fait à plusieurs reprises, M. Nessler a rappelé que si son pays et le mien ont pris les armes en 1939 pour défendre une cause qu'ils estimaient juste, les Etats-Unis n'ont surmonté leurs hésitations que deux ans plus tard. Et pourtant, M. Nessler vient ici appuyer un gouvernement qui s'occupe active-

ment de démolir une organisation établie dans le but même d'empêcher une telle situation de se renouveler.

C'est là un autre exemple du manque de logique des orateurs qui sont venus à cette tribune appuyer l'action du gouvernement français. M. Baumel nous a dit que la décision du gouvernement français était logique et cohérente. Dans ce cas, il est plutôt surprenant qu'au cours de ce long débat, elle n'ait été soutenue par personne qui ne soit politiquement attaché au gouvernement français.

Puisque cette décision est si logique et si cohérente, comment se fait-il que les arguments français tombent sur un sol si aride ? A mon avis, c'est parce que, selon sa pratique constante, l'actuel gouvernement français, même quand ses démarches s'appuient sur des raisons solides, tire de faits que M. Baumel prétend incontestables et incontestés des conclusions souvent erronées. Sur toute la question de l'O.T.A.N., M. Nessler a dit, non sans quelque raison, que le gouvernement français réclame depuis plusieurs années la réforme de l'O.T.A.N., mais, au moment où son appel était entendu, il a préféré la détruire, car c'est un mythe que de croire que l'on peut rester membre d'une alliance, tout en quittant l'organisation qui la rend efficace. Ce sont paroles en l'air, car personne ne saurait prétendre que ce soit possible. L'intérêt de l'O.T.A.N., c'est de n'être pas une alliance du style ancien, une alliance verbale, mais une alliance de réalisations et d'actes, car hors de ces derniers, il ne reste pas grand-chose.

La France restera, bien entendu, fidèle à ses engagements, comme elle l'a toujours fait, mais à quoi sert de rester fidèle à ses engagements si l'on est écrasé avant d'avoir eu l'occasion de les honorer ? Si la décision française a constitué le cœur de ce débat et s'est révélée si dangereuse, c'est que tout le nouveau système de défense européen s'effondrerait si d'autres membres de l'Alliance adoptaient une attitude semblable à celle de la France depuis ces derniers mois. Voilà pourquoi nous devons combler le vide qu'elle a laissé.

M. Nessler a dit que la France n'avait de reproches à faire à aucun pays. Précisons que les autres pays ne sont pas anti-français. Nous ne sommes opposés ni au nationalisme, ni à la fierté des Français, mais au fait que la politique

Mr. Kirk (continued)

policy can make impossible collective defence of Western Europe if adopted by any other country. The French Government may say "It will not be adopted by any other country, so you will be all right", but how do they know? These things may be infectious. Make no mistake about the effect of this. Mr. Bettoli, in a very strong speech, pointed out the isolation of Italy as a result of the French action. Italian communications with the whole of the north of the Alliance are virtually severed. This is what the French Government is doing, and let there be no mistake about it.

We have got to clear away a lot of the talk we have heard today. We want to be quite clear what is happening. France is in fact leaving NATO, whatever she says she may be doing, and we have to take cognisance of the results of that. I think Mr. Sandys' call is an effective first step together with the steps that have been taken by the Fourteen towards future development. But I think it would be a pity if in our anxiety to defend our Alliance we overlooked the fact that there were certain things that needed attention.

The whole question of nuclear control was one of them. This was raised by the French Government before, but when other governments tried to do something about it the French refused to take any part in it. This concerns not only France but the whole Western Alliance. The whole question of defence of the free world outside the NATO area again is a matter which the French Government has raised, and again it is a matter which they apparently believe can be solved by doing away with defence inside the NATO area. That is a curious approach to the whole problem.

This is something we have to look at to see if it is possible to share in some sense in the responsibility for what happens outside Europe, accepting de Gaulle's thesis that a war is as likely to start in Vietnam as it is in Berlin. But, if we are going to do this, let us be clear that it cannot be done unless we are prepared to accept some of the responsibility in those areas as well. You do not get control without responsibility in this world. For Mr. Baumel to say with any certainty that France can exercise influence better by refusing to accept responsibility outside the NATO area is quite clearly nonsense.

We must be quite clear about what has happened. We must be quite clear that responsibility rests on the others who take up the gap left by the French withdrawal, but we must at the same time profit from this crisis by rethinking our whole approach to the western area. We must inject something more of a political nature into NATO although, I say in passing, I have some reservations about a collective NATO approach to Eastern Europe. I welcome the amendment by Mr. Silkin to delete the word "collective" because, as Mr. Erler said, this could have an effect which we do not want. I hope that the Rapporteur will feel able to accept Mr. Silkin's suggestion.

Nevertheless, NATO should be more active politically. Article 2 of the treaty which foresaw developments in other fields should be reactivated. The only person who suggested this was that late lamented figure John Foster Dulles and I do not think he got much support from the French Government at that time. If we do this we can build an alliance to which France can always return when she wants, an alliance stronger even than we ever had before. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I must admit that when, this morning, I heard a French speaker from this platform declare bluntly : Yes to the Atlantic Alliance, no to NATO, I wondered how these two statements could be reconciled. I determined therefore to have a look for myself at Article 5 of the North Atlantic Treaty which we are now discussing.

Well then, in Article 5 I read once again that, in the event of aggression against any member State, the members of the Atlantic Military Alliance must at once intervene either individually or collectively. Which of these two forms of action has been selected for the implementation of the North Atlantic Treaty that is to come into operation, or was to come into operation, in case of aggression ? It is the integrated form of action, i.e. the collective form, which has been chosen.

To betray this basic concept for the implementation of the North Atlantic Treaty is tantamount to a refusal to recognise the essence of the treaty. The implementation of a pact on which

M. Kirk (suite)

française, si elle était adoptée par un autre pays, risquerait de mettre l'Europe occidentale dans l'impossibilité d'assurer collectivement sa défense. Le gouvernement français peut dire : « Comme aucun autre pays n'adoptera ma position, vous ne risquez rien », mais qu'en sait-il ? Cette maladie peut être contagieuse. Il ne faut pas nous en dissimuler les conséquences. Au cours d'un discours très énergique, M. Bettoli a montré dans quel isolement la décision française mettait l'Italie. Les communications entre l'Italie et les pays du nord de l'Alliance sont virtuellement coupées. Voilà ce qu'a fait le gouvernement français, indiscutablement.

Essayons de mettre au clair ce que nous avons entendu aujourd'hui et de bien savoir ce qui se passe. Quoi qu'elle en dise, la France est en train de quitter l'O.T.A.N. et il nous faut envisager les conséquences de son action. Je crois que l'idée de M. Sandys est un premier pas, de même que les mesures prises par les Quatorze pour l'avenir. Mais je pense qu'il serait dommage d'oublier, dans notre désir de défendre l'Alliance, certaines questions qui méritent toute notre attention.

Le problème du contrôle nucléaire, par exemple, a bien été soulevé par le gouvernement français, mais quand d'autres gouvernements ont tenté de faire quelque chose, les Français ont refusé de collaborer. Ce n'est pas seulement de la France qu'il s'agit, mais de l'Alliance atlantique tout entière. La question de la défense du monde libre hors de la zone de l'O.T.A.N. est également une question que le gouvernement français a soulevée ; apparemment, c'est aussi en se débarrassant du système de défense de la zone de l'O.T.A.N. qu'il cherche à y répondre. C'est une curieuse façon d'envisager l'ensemble du problème.

Il nous faudra donc voir s'il est possible de partager, dans un certain sens, la responsabilité des événements qui se produisent hors d'Europe, si l'on admet la thèse du Général de Gaulle, selon laquelle une guerre peut aussi bien éclater au Vietnam qu'à Berlin. Mais si nous le faisons, n'oublions pas que cela implique également l'acceptation d'une partie des responsabilités vis-à-vis de ces régions. Il n'y a pas de contrôle sans responsabilité en ce monde. Si M. Baumel estime que la France peut exercer une plus grande influence en refusant plutôt qu'en acceptant des responsabilités hors de la zone de l'O.T.A.N., il est nettement illogique.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur ce qui s'est passé. Il est clair que la tâche d'assurer la défense de l'Europe repose maintenant sur ceux qui vont combler le vide laissé par le retrait français. Mais il nous faut, en même temps, profiter de la crise pour repenser l'ensemble de notre politique à l'égard de la zone occidentale. Il nous faut politiser un peu plus l'O.T.A.N. bien que, soit dit en passant, j'émette quelques réserves quant à une attitude collective des pays de l'O.T.A.N. vis-à-vis de l'Europe orientale. Je suis favorable à l'amendement de M. Silkin visant à supprimer le mot « collectivement » car, ainsi que l'a indiqué M. Erler, nous obtiendrions peut-être un résultat dont nous ne voulons pas. J'espère que le rapporteur sera en mesure d'accepter la proposition de M. Silkin.

L'O.T.A.N. devrait néanmoins être plus active sur le plan politique. Il conviendrait de redonner force à l'article 2 du traité qui prévoit des développements dans d'autres domaines. La seule personne qui l'ait suggéré, c'est le regretté John Foster Dulles et je ne sache pas que le gouvernement français l'ait beaucoup soutenu à l'époque. Si nous le faisons, nous édifierons une alliance dans laquelle la France pourra toujours revenir si elle le désire, une alliance plus forte encore que jamais. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je dois dire que, lorsque ce matin, j'ai entendu, à cette tribune, un orateur français dire avec tant de fermeté « oui » à l'Alliance atlantique, « non » à l'O.T.A.N., je me suis demandé comment concilier ces deux attitudes. C'est pourquoi j'ai voulu relire le Traité de l'Atlantique nord, et plus particulièrement l'article 5 dont nous discutons.

Eh bien, à l'article 5, je relève une fois de plus que, si l'un des Etats membres est l'objet d'une attaque armée, les membres de l'organisation militaire atlantique doivent intervenir rapidement, individuellement ou collectivement. A laquelle de ces deux formes d'intervention doit-on — ou plutôt devait-on — avoir recours, en exécution du Traité de l'Atlantique nord, en cas d'agression ? On avait opté pour l'intervention intégrée, c'est-à-dire l'intervention collective.

Ne pas respecter cette conception fondamentale de l'application du Traité de l'Atlantique nord, c'est se refuser à reconnaître l'essence même de ce traité. Les modalités d'application

Mr. Jannuzzi (continued)

the contracting parties are agreed forms part of that pact. Hence all the agreements made between France, the United States and Germany — the agreements we are now discussing — form part of the implementation of the pact, an inseparable part of it, and to violate them amounts, in logic and in law, to non-application of the pact.

What explanations are we given of the French attitude ? We heard this morning a repetition of the five points charged, by the way, against the Rapporteur. The first is that the threat from the Soviet Union which the Atlantic Pact was designed to counter has now diminished. This statement is, to say the least of it, premature : certainly we all hope that the threat from the East will diminish and it cannot be denied that there are signs of a break in the clouds that make the storm less imminent. But to assert that the threat of a world conflagration has diminished thanks to Russia, to China or any other State is somewhat premature, if not patently absurd. Can the threat be said to have receded when, at Geneva, the Seventeen or Eighteen-nation Committee has not succeeded in making any progress whatever towards disarmament ; when, in regard to the prohibition of nuclear tests, we have still not advanced beyond the Treaty of Moscow ; and when China is still threatening not only Asia but also, by encouraging a world conflagration, the peace of the world as a whole ?

It is absurd to talk of the threat having diminished. Moreover, it contradicts the second explanation France gives of her attitude. What France says is this : the United States are not interested in defending Europe because, under the new nuclear strategy, a war might be waged between Russia on one side and America on the other, leaving Europe out. But this second argument does not seem to tally with the first. Is there a danger or is there not ? If there is, let us take measures against it ; if there is not, then why concern ourselves about the United States having no further interest in defending Europe ? The truth lies elsewhere : the United States still have an interest in defending Europe because any disturbance of world peace and any conquest by other forces, be it China, Russia or some other country, even if not directed against Europe, will

always constitute a threat to the American continent.

But there are two further considerations which, I think, form the political kernel of France's attitude. France is concerned lest Europe, under American command, be reduced to a kind of "vassalage" to America ; France considers that to place French forces under allied command in peacetime is incompatible with national sovereignty and national dignity and that in view of her increased economic and military power, France should now be able to defend herself.

This, I think, is the whole political basis of France's attitude. France, either by the attitude of its present government or in pursuit of a policy which we trust is only temporary, is evidently beginning to reconsider the principle of international solidarity and to question the belief that the security of individuals lies in the integration of their forces ; and, reviving old nationalistic concepts which it was hoped were dead and buried, France is raising questions of prestige and dignity.

In view of the whole trend of international policy deriving from the basic principles of the United Nations embodied in all the treaties concluded by Europe, and now part and parcel of the life of nations, it is, I consider, no longer possible to take this stand. There is nothing derogatory to national dignity or prestige in taking collective defence measures in order that individual countries may live and prosper.

Then there is a final argument which I beg to qualify frankly as "bad". It is this : America is now involved in a war in the Far East ; this war could develop into a world conflagration into which we, against our will, might be dragged. But to argue thus implies a lack of confidence in our allies of today, yesterday and, we hope, tomorrow. America is in South-East Asia in order to defend the very principles of freedom, democracy and independence with which we are all concerned. America will certainly do everything she can to make sure that no third world war ravages mankind. But even supposing that, at a moment disastrous for human history, this should happen, it would, if I may say so, be iniquitous were we to think of dissociating ourselves, and to decline to share the responsibilities shouldered by a nation which is defending principles common to us all.

M. Jannuzzi (suite)

d'un pacte font partie du pacte même quand les parties contractantes en sont convenues d'un commun accord. Or, tous les accords conclus entre la France, les Etats-Unis, l'Allemagne — les accords dont nous discutons — concernent les modalités d'application du pacte, en font partie intégrante, en sont l'essence même et, par conséquent, les violer revient, du point de vue juridique et du point de vue logique, à ne pas appliquer le pacte.

Comment tente-t-on de justifier l'attitude française ? On nous a exposé ce matin, une fois de plus, les cinq arguments qu'on a, d'ailleurs, fait grief au rapporteur d'avoir invoqués. Le premier est que la menace soviétique qui avait motivé le Pacte atlantique aurait diminué. Cet argument a au moins le défaut d'être intempestif ; nous souhaitons tous, en effet, que la menace de l'Est diminue et, sans aucun doute, nous apercevons, à l'horizon, des éclaircies annonçant qu'elle s'éloigne peut-être. Mais que la menace d'un conflit mondial quelconque ait perdu de son acuité — grâce à la Russie ou à la Chine ou à n'importe quel autre Etat — il est un peu prématuré, et même absurde, de l'affirmer. Peut-on dire que la menace est moindre, alors qu'à Genève, le Comité des Dix-sept ou des Dix-huit ne réussit pas à faire un pas dans la voie du désarmement, alors qu'en matière d'interdiction des essais nucléaires, nous en sommes encore au Traité de Moscou, alors que la Chine étend sa menace sur le monde asiatique et, par son désir de conflit mondial, risque d'ébranler la paix du monde tout entier ?

Il est absurde de parler de menace moindre et, d'ailleurs, ceci est en contradiction avec la deuxième explication que la France donne pour justifier son attitude. Selon la France, les Etats-Unis n'ont aucun intérêt à défendre l'Europe du fait qu'avec la nouvelle stratégie nucléaire, le conflit pourrait opposer la Russie et l'Amérique sans toucher l'Europe. Mais ce deuxième argument est en contradiction avec le premier, me semble-t-il. Y a-t-il danger ou non ? S'il y a danger, il faut prendre ses dispositions ; sinon, pourquoi se soucier du fait que les Etats-Unis n'auraient plus intérêt à défendre l'Europe ? En réalité, la vérité est tout autre : les Etats-Unis ont toujours intérêt à défendre l'Europe parce que toute atteinte portée à la paix mondiale, toute conquête par des forces adverses, qu'il s'agisse de la Chine, de la Russie, ou de tout

autre pays, même si elle ne met pas directement l'Europe en cause, constituera toujours une menace pour le continent américain.

Mais l'attitude de la France a, je crois, deux causes politiques profondes. La France craint que l'Europe, soumise au commandement américain, ne soit en quelque sorte inféodée à l'Amérique ; elle estime que le fait de mettre les forces françaises sous commandement allié en temps de paix est incompatible avec la souveraineté et la dignité nationales et que, grâce au renforcement de sa puissance économique et militaire, la France doit pouvoir se défendre elle-même.

Telles sont, je pense, les seules raisons politiques de l'attitude française. De toute évidence, la France commence, en raison de la position de son gouvernement actuel ou bien en vertu d'une orientation qui, nous l'espérons, n'est pas définitive, à réexaminer le principe de la solidarité entre les Etats, à mettre en doute que la sécurité des individus dépende de l'intégration des forces et, ressuscitant d'anciennes conceptions nationalistes que l'on espérait mortes et enterrées, fait de tout cela une question de prestige et de dignité.

Etant donné les tendances générales de la politique internationale qui s'appuie sur les principes fondamentaux des Nations Unies dont s'inspirent tous les traités européens et qui sont désormais la substance même de la vie des peuples, je ne crois pas que l'on puisse encore aujourd'hui adopter cette position. Ce n'est pas porter atteinte à la dignité ou au prestige national que de prendre collectivement les mesures de défense qui permettront à chaque pays de vivre et de prospérer.

Il est enfin un argument que l'on me permettra de qualifier de « mauvais ». On dit : l'Amérique est maintenant engagée dans une guerre en Extrême-Orient ; cette guerre pourrait dégénérer en un conflit mondial dans lequel nous risquerions de nous trouver entraînés, sans l'avoir voulu. Voilà qui traduit un manque total de confiance en notre allié d'hier, d'aujourd'hui et, espérons-le, de demain. Si l'Amérique est présente dans l'Asie du sud-est, c'est pour défendre les principes de liberté, de démocratie et d'indépendance que nous respectons tous. Elle fera certainement tout ce qui sera en son pouvoir pour éviter qu'un troisième conflit mondial ne vienne affliger l'humanité. Mais s'il devait un jour, pour notre malheur, en être ainsi, ce serait, permettez-moi de le dire, une iniquité que de nous désolidariser d'une nation qui défend des prin-

Mr. Jannuzzi (continued)

It has been said that France has been obliged to adopt this stand at the moment because of the impending visit of President de Gaulle to Soviet Russia. Then let us call things by their proper name. This argument would seem to imply that General de Gaulle is in a position to offer an olive branch to Soviet Russia, which other nations are unable to do. But no : the other fourteen members of the Atlantic Alliance are resolute on these two points : both about Atlantic solidarity as an instrument of security and peace, and about its being for the western nations themselves — all the western nations belonging to the Atlantic Pact — to open talks with the East. There is no place for unilateral moves. Even as we cannot agree to unilateral measures designed to break the Pact, neither can we agree to unilateral measures making use of the pact as a means of relaxing tension with Eastern Europe. We are acting, as Mr. Brosio, the Secretary-General, said yesterday, prudently and realistically. It is not for any individual to assume the rôle of peacemaker. All of us want peace ; but we are all convinced that peace is indissolubly bound up with security. We shall all be in favour of a complete and universal détente when the danger of the outbreak of a new world war has been finally banished.

As has been rightly said, we are not against anyone ; we are for the Atlantic Alliance. I noted this morning a doubt voiced about the position of Italy (I do not know whether you noticed this). It is my duty to tell you that my country, in full solidarity with the other thirteen Atlantic allies, reaffirms its conviction of the need for a collective body which, by ensuring peace for all nations, will provide the foundations upon which mankind may build a civilised, progressive and peaceful world in accordance with fundamental principles universally accepted. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. van Riel.

Mr. van RIEL (Netherlands) (Translation). — Mr. President, first I want to thank Mr. Duncan Sandys for his very substantial contribution,

which I feel serves as an admirable basis for discussions on a heavy and thundery Paris afternoon.

Secondly, a couple of words and thoughts from the field of political science. Why do people speak in parliaments ? They speak firstly to make their own opinions known, and secondly for publicity — the presentation of certain ideas is nowadays a routine task for a parliamentarian. Thirdly, an exchange of views affords an opportunity of garnering fresh material for the buttressing of one's own ideas. And fourthly, people speak in order to convince others. This fourth heading can, however, be tucked away among the shortest footnotes.

Mr. Baumel is not with us this afternoon. This allows us to be brief in discussing his speech ; and anyway a parliament is certainly not a history seminar. It is not our job to subject every sentence of Mr. Baumel's colourful speech to an exegesis. Put shortly, it was a subtly contrived statement trimmed to a purpose. Mr. Erler has already said all that needs to be said about it.

I personally am prepared not to question, at this moment and in connection with my speech, the rightness of French policy from the purely French standpoint. I recognise the following facts : France has (a) geographical space, and thus possibilities denied to others ; (b) the *Ecole normale supérieure* and the *Ecole polytechnique*, which represent a lofty and independent scientific potential ; and (c) a very favourable balance of payments — and therefore money, and if necessary, appreciable supplies of foreign exchange, which is lacking to others. An English proverb says that "beggars can't be choosers" ; France, on the other hand, is rich and can afford to be a chooser.

There are two points I want to stress, however. France still recognises the validity of Article V of the Brussels Treaty. Since the interpretation and implementation of this important article, within the context of NATO, have, up to 1958 or 1960, created little or no difficulty, France is no longer free, in virtue of the principle of loyalty and good faith applicable to agreements, even under international law, to withdraw from the obligations she has assumed — i.e. collaboration within the NATO

M. Jannuzzi (suite)

cipes qui sont les nôtres et de ne pas partager les responsabilités qu'elle a assumées.

On a dit que la France était obligée de prendre cette position, en ce moment, en raison du voyage imminent du Président de Gaulle en Russie soviétique. Appelons alors les choses par leur nom. Veut-on montrer que le Général de Gaulle est en mesure d'apporter à la Russie soviétique un rameau d'olivier qu'aucune autre nation ne pourrait lui offrir ? Nous ne saurions l'accepter ! Les quatorze autres pays de l'Alliance atlantique ont pris nettement position à ce sujet : d'une part, la solidarité atlantique est l'instrument de la sécurité et de la paix, et, d'autre part, ce sont les nations occidentales elles-mêmes, autrement dit, toutes les nations occidentales parties au Pacte atlantique, agissant collectivement, qui doivent engager le dialogue avec l'Est. Il ne peut y avoir d'initiatives individuelles. De même que nous n'admettons pas que le pacte soit à la merci d'initiatives unilatérales, nous ne consentirons jamais à ce que des nations utilisent individuellement le pacte comme instrument de détente avec l'Europe de l'Est. Il faut agir, a dit hier le Secrétaire général, M. Brosio, avec prudence et réalisme. Aucun de nous ne doit se mettre en avant en se faisant le messager de la paix. Nous désirons tous la paix ; mais nous pensons tous que la paix est indissolublement liée à la sécurité. Nous serons tous en faveur d'une détente complète et universelle lorsque les dangers d'une nouvelle conflagration mondiale auront complètement disparu.

Comme on l'a très justement dit, nous ne sommes contre personne, nous sommes pour l'Alliance atlantique. Et puisque l'on a émis des doutes, ce matin, sur la position de l'Italie — je ne sais si vous l'avez remarqué — je dois dire que mon pays, en complète solidarité avec ses treize alliés du Pacte atlantique, affirme, une fois encore, la nécessité d'une structure collective qui, assurant la paix à toutes les nations, puisse offrir à l'humanité l'assise sur laquelle se fondent la civilisation, le progrès et la paix universelle, et lui permette ainsi de se développer, conformément aux principes fondamentaux universellement reconnus. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. van Riel.

M. van RIEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, avant toute chose, je tiens à remercier M. Duncan Sandys pour son rapport

si substantiel ; il me semble offrir une base excellente aux discussions que nous allons avoir cet après-midi, sous un ciel parisien lourd et orageux.

Je vous ferai part ensuite de quelques réflexions se rapportant au domaine de la science politique. Pourquoi parle-t-on dans les parlements ? Premièrement, pour faire connaître son point de vue. Deuxièmement, pour des raisons de publicité : se faire l'interprète de certaines idées relève aujourd'hui de la routine parlementaire. Troisièmement, les échanges de vues permettent de recueillir des matériaux nouveaux pour reprendre en sous-œuvre ses conceptions. Quatrièmement, on parle pour convaincre les autres. Mais ce quatrième chapitre pourrait tenir tout entier dans les plus petites des notes de bas de page.

M. Baumel n'est pas ici cet après-midi. C'est déjà une raison d'être bref en parlant de son intervention. Et du reste, un parlement n'est certainement pas un centre d'études historiques. Il ne nous appartient pas de faire l'exégèse de chacune des phrases du chatoyant discours qu'il a prononcé. En deux mots, c'est un enchaînement d'idées subtilement présentées pour servir un objectif précis. M. Erler nous a déjà dit à ce propos tout ce qu'il fallait en dire.

Personnellement, je suis prêt, pour l'instant et dans le cadre de mon intervention, à ne pas mettre en cause le bien-fondé de la politique française, du point de vue purement français. Je reconnaît que la France possède : (a) un espace géographique qui lui donne des possibilités que d'autres n'ont pas ; (b) l'Ecole normale supérieure et l'Ecole polytechnique, représentant un potentiel scientifique indépendant de haute valeur ; (c) une balance des paiements très favorable, donc de l'argent, et, en cas de besoin, des quantités de devises appréciables, alors que d'autres en sont dépourvus. Un proverbe anglais dit : "Beggars can't be choosers". Les mendiants ne peuvent choisir. Mais la France, elle, est riche et peut choisir.

N'empêche qu'il est deux points que je voudrais souligner : la France continue à reconnaître la validité de l'article V du Traité de Bruxelles. Etant donné que l'interprétation et l'application de cet important article, dans le cadre de l'O.T.A.N., n'ont guère suscité de difficultés jusqu'en 1958, ou 1960, la France — en vertu du principe de loyauté et de bonne foi qui garde sa valeur, même dans le domaine des conventions internationales — n'est plus libre de se soustraire

Mr. van Riel (continued)

framework in the execution of Article V of the Brussels Treaty.

For me, however, the question is not whether France's nuclear policy is admissible or not. The answer to this question depends on the widely differing views that obtain on the concept of sovereignty in its present-day meaning in the western world. For me the question is rather whether this policy runs counter to the overall interests of the West. My answer, Mr. President, would be that it does. Nuclear weapons should only be in the hands of those who can, with their population and financial resources, carry world responsibilities.

We in the West are facing relatively monolithic States, Russia and China. This situation is only tolerable, and only involves no great disadvantages — I even believe that in terms of power politics it has advantages — if we too can, and have to, act monolithically in matters of global strategy. And this it is which is guaranteed by the position of the United States of America in our Alliance.

The special position of Britain is hardly a counter-argument. That position grew up when atomic developments started, from particular circumstances. Britain works at all times together with the United States, makes no diplomatic use of her nuclear capability, never threatens to go her own way, and so on.

The practical conclusion I draw is this : it should be made impossible for France to profit from the advantages of a so-called "marginal position". It may be very nice to be the only washing-machine dealer in a big town who has not signed any price agreement. Of course we must never be incautious, and we must never smash things up. But nor should we be willing to give way any further.

Mr. Baumel believes that we ought to go some way towards meeting France, or that Germany should. To my way of thinking this would be a policy of weakness, and weakness is something that, if all the signs do not deceive us, the General would make us pay dearly for.

My belief is that all the NATO equipment and the whole apparatus of NATO should be got out of France as quickly as possible. We should all be proud to offer a place in the sun in our country to everything belonging to NATO, to the utmost of our ability, even if it did here and there cause some planning or other difficulties.

We have no idea what agreements General de Gaulle is going to make in Moscow. In the worst case for us, the credibility of our deterrent must be maintained ; closer collaboration between Germany, the United States and possibly some of the nearest and most exposed of Germany's neighbours would then be indispensable. This could be a point of crystallisation for further shared effort in other sectors of world politics. Is that in France's interest ? I do not think so, and for me too the old way is still the better.

Of course the decision now lies in a sense with Germany. The de Gaulle system will only work if, and so long as, Germany for one reason or another prefers French hegemony to the present solution. Plans such as those announced by Mr. Barzel would only make things a great deal more complicated. What position would NATO have in a reunited Germany still partially occupied by the Russians ?

General de Gaulle has begun to play his own game. Perhaps he can afford to : other people, I think, cannot. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin, to present his amendment.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — I do not intend to speak a great deal about Mr. Sandys' very clear report which has been fully explored by most of the speakers in the debate. I must say in general, however, that some of the expressions used, particularly by the French speakers, about the United States of America have filled me with a certain degree of sadness, sadness which I am sure will be echoed by all who, like myself, love France and admire the United States of America. I could not help feeling that a great deal of the disharmony which exists in our affairs in Europe today is due largely to the quietness which has overtaken relations between the East and the

M. van Riel (suite)

aux engagements qu'elle a souscrits de collaborer, dans le cadre de l'O.T.A.N., à l'exécution de l'article V du Traité de Bruxelles.

Du reste, la question n'est pas, pour moi, de savoir si la politique nucléaire de la France est admissible ou non. La réponse à cette question dépend des interprétations très divergentes qu'on donne actuellement, dans le monde occidental, à la notion de souveraineté. Elle est beaucoup plus de savoir si cette politique va, ou non, à l'encontre de l'intérêt général de l'Occident. Et à cette question, M. le Président, je suis obligé de répondre par l'affirmative. Ne doit disposer d'armes atomiques que le pays qui, par sa situation démographique et financière, est capable d'assumer des responsabilités mondiales.

Les pays occidentaux se trouvent en face d'Etats relativement monolithiques : la Russie et la Chine. Cette situation n'est tolérable et n'entraîne de grands désavantages — je crois même que, du point de vue de la politique de puissance, elle apporte des avantages — que dans la mesure où nous sommes nous-mêmes capables et obligés d'adopter une attitude monolithique en matière de stratégie globale. Or, c'est ce que nous garantit, précisément, la position des Etats-Unis dans notre alliance.

Il serait vain d'invoquer la situation particulière de la Grande-Bretagne. Cette situation est née, au début de l'ère atomique, de conditions particulières. La Grande-Bretagne coopère en tout temps avec les Etats-Unis ; elle n'exploite pas à des fins diplomatiques ses possibilités nucléaires, elle ne menace jamais de suivre son propre chemin, etc...

Ma conclusion pratique, la voici : il faut rendre impossible à la France de profiter des avantages d'une position dite marginale. Il peut être agréable, dans une grande ville, d'être le seul marchand de machines à laver qui ne se soit pas engagé à vendre aux prix imposés. Certes, nous ne devons jamais agir imprudemment. Nous ne devons jamais rien casser. Mais nous ne devons pas, non plus, céder davantage.

M. Baumel croit que c'est à nous de faire un pas vers la France, ou que ce serait à l'Allemagne à le faire. A mon avis, ce serait là une politique de faiblesse, et la faiblesse est une chose que le Général, selon toute apparence, nous ferait payer très cher.

J'estime que tout le matériel de l'O.T.A.N. et toutes ses installations devraient disparaître au plus tôt de la France. Nous devrions tous être fiers d'offrir à tout ce qui se rattache à l'O.T.A.N. une place au soleil chez nous et, dans toute la mesure de nos moyens, même si cela devait se heurter, ici ou là, à certaines difficultés de planification ou autres.

Nous ne savons pas quels accords le Général de Gaulle va conclure à Moscou. Mais, dans le cas qui serait pour nous le plus défavorable, il faudrait maintenir la crédibilité de la dissuasion. Une collaboration plus étroite entre l'Allemagne, les Etats-Unis et peut-être certains des voisins les plus proches et les plus exposés de l'Allemagne serait alors indispensable. Elle pourrait devenir le point de cristallisation d'une action commune en d'autres secteurs de la politique mondiale. Serait-ce dans l'intérêt de la France ? Je ne le crois pas et je préférerais, moi aussi, que nous nous en tenions à la formule d'autrefois.

Il est évident, M. le Président, que c'est l'Allemagne qui devra, en quelque sorte, décider. Le système de Gaulle ne peut fonctionner que si l'Allemagne, et dans la mesure où l'Allemagne — pour quelque raison que ce soit — préfère l'hégémonie française à la solution actuelle. Des plans comme celui qu'a publié M. Barzel ne serviront qu'à rendre les choses beaucoup plus compliquées qu'elles ne le sont déjà. Quelle serait la position de l'O.T.A.N. dans une Allemagne réunifiée qui resterait en partie occupée par les Russes ?

M. le Président, le Général de Gaulle a commencé à jouer son propre jeu. Il est possible qu'il puisse se le permettre ; mais je ne crois pas que d'autres le puissent. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Silkin, pour présenter son amendement.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur le rapport très clair de M. Sandys que la plupart des orateurs ont déjà longuement analysé. Je dirai toutefois que certaines expressions utilisées à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, en particulier par les orateurs français, m'ont rempli d'une certaine tristesse que partagent, j'en suis certain, tous ceux qui, comme moi, aiment la France et admirent les Etats-Unis. Je n'ai pas pu m'empêcher de penser que nos divergences actuelles au sujet des affaires européennes viennent en grande partie du calme qui règne entre l'Est et l'Ouest, et que, si nous avions à faire face à une

Mr. Silkin (continued)

West in Europe, and that, if we were faced here with a menace such as the Chinese menace in the Far East, the French policy would be very different from that which it is today.

That leads me to the main part of what I want to say which is concerning the Far East and is intended to support and follow the eloquent remarks of my very charming colleague, Dr. Shirley Summerskill. Dr. Summerskill drew attention to that part of the report of the General Affairs Committee concerning British policy regarding Vietnam, and she criticised any implication in that report that British policy is in any way activated by dependence upon the United States of America from an economic point of view.

I re-echo what she said and make it abundantly clear that the vast majority I believe on both sides of the British House of Commons support the view of the British Government which sympathises with and understands the American dilemma in the Far East, which appreciates that in the Far East there is the power of China untrammelled by the liabilities of nuclear parity and therefore able to support a policy of pushing forward all the time behind an advance guard of national insurgents in one country after another. It is most understandable that the Americans should ask themselves, "Where is this to end if we give way in any part?" I am one who believes that in the light of history it is unfortunate that the French and the Netherlands presence has virtually disappeared from the Far East, to all intents and purposes leaving my country's presence as the only European presence supporting the Americans. It is extremely vital that a European presence should remain there. I shudder to think what would happen if the Americans were left alone to face the power of China, possibly allied in future to the power of the Soviet bloc in the Far East.

This is one of the reasons why I very much support the recommendation in Document 368 that European policy should be co-ordinated and presented by a body representative of this Western European Union, because I am convinced that the only future for those of us who do not believe in communism in the Far East is an eventual united States of non-communist Asian countries acting in co-operation and concert with the non-communist United States of America and a non-

communist United States of Europe. I believe that what the British Government are doing — and I am very glad to see that it has the overwhelming support of my party in the United Kingdom as shown by events yesterday — is helping to maintain a presence in the Far East which I hope ultimately, with the support of other European nations, will become a European presence.

That is all I want to say about that report. I turn now briefly to a word or two in explanation of the amendment which I desire to move to the recommendation on the state of European security — France and NATO. Mr. Bourgoin this morning expressed anxiety that the recommendation, particularly in paragraph 2 (c), might be construed to mean that this Assembly supports only collective approaches to the Soviet Union and her allies and that by the use of the word "collective" it was expressing some form of criticism of the kind of bilateral approach which General de Gaulle intends to make in his negotiations with Moscow. I do not believe that was the intention of the Committee, and certainly it is not my personal intention. I believe it is not the intention of the British Government which fully supports, as shown by its actions, the principle of bilateral negotiations provided they are within the framework of a collective western policy.

I take the view, seeing that this recommendation asks the Council to urge the North Atlantic Council to take such action, and seeing that the North Atlantic Council is essentially a collective body, that the word "collectively" in paragraph 2 (c) is tautologous. It is not necessary there, because any action of the Council as a Council must be collective and its very presence there might give rise to the implication that it was intended to eschew any form of negotiation other than collective negotiation. In that sense, it is wiser to omit it altogether. It will not alter the sense of the recommendation but will remove any implication which might possibly give offence to the French and produce a feeling that this Assembly is opposing the principle of bilateral negotiations within the framework of a common policy.

I understand and believe that the Rapporteur is prepared to accept that amendment and it is in that spirit that I shall in due course move it. (Applause)

M. Silkin (suite)

menace du genre de celle que la Chine fait peser sur l'Extrême-Orient, la politique française serait très différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

Ceci m'amène au vif de mon sujet actuel, qui est l'Extrême-Orient, car je désire approuver entièrement les observations éloquentes de ma très charmante collègue, Mme Shirley Summerskill. Elle a, en effet, appelé l'attention sur la partie du rapport de la Commission des Affaires Générales qui concerne la politique britannique à l'égard du Vietnam et elle s'est élevée contre tout ce qui pourrait laisser penser, dans ce rapport, que la politique de la Grande-Bretagne est motivée par sa dépendance économique à l'égard des Etats-Unis.

Je me fais donc l'écho de ses paroles et je précise que des deux côtés de la Chambre des Communes, les députés appuient, dans leur grande majorité, la position du gouvernement britannique, qui comprend avec sympathie le dilemme auquel les Etats-Unis doivent faire face en Extrême-Orient, qui se rend compte que la puissance chinoise s'y déploie sans se soucier des obligations de l'équilibre nucléaire et permet, par conséquent, d'appliquer constamment une politique d'expansion derrière une avant-garde d'insurgés nationaux dans un pays après l'autre. Il est parfaitement compréhensible que les Américains se demandent : « Où irons-nous si nous cédons sur un point ? » Je suis au nombre de ceux qui pensent qu'à la lumière de l'histoire, il est regrettable que la présence française et néerlandaise ait pratiquement disparu d'Extrême-Orient où la Grande-Bretagne reste virtuellement le seul pays européen à soutenir les Etats-Unis. Or, il est absolument vital d'assurer la présence européenne dans cette partie du monde. Je frémis à l'idée de ce qui arriverait si les Américains restaient seuls face à la puissance de la Chine, peut-être associée un jour à celle du bloc soviétique en Extrême-Orient.

C'est une des raisons pour lesquelles je donne tout mon appui à la recommandation du Document 368 qui demande que la politique européenne soit coordonnée et présentée par un organe représentatif de l'Union de l'Europe Occidentale. Je suis en effet convaincu que, pour ceux d'entre nous qui ne croient pas au communisme en Extrême-Orient, la seule solution d'avenir serait une union des Etats asiatiques non communistes agissant en collaboration et de

concert avec les Etats-Unis d'Amérique et une union des Etats européens non communistes. Je crois que l'action du gouvernement britannique — je suis heureux de constater qu'elle est approuvée par l'immense majorité de mon parti au Royaume-Uni, ainsi que l'ont montré les événements d'hier — contribue à maintenir en Extrême-Orient une présence qui deviendra un jour, je l'espère, avec le concours d'autres pays européens, une présence européenne.

Voilà tout ce que je voulais dire au sujet de ce rapport. Je donnerai encore un ou deux mots d'explication sur mon amendement à la recommandation sur l'état de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. Ce matin, M. Bourgoin a exprimé la crainte qu'on n'interprète cette recommandation, et en particulier le paragraphe 2 (c), comme signifiant que l'Assemblée approuve uniquement des négociations collectives avec l'Union Soviétique et ses alliés et que l'emploi du mot « collectivement » ne tende à critiquer le genre de relations bilatérales que le Général de Gaulle se prépare à établir au cours de ses entretiens de Moscou. Je ne crois pas que telle était l'intention de la commission et ce n'est certes pas la mienne, ni d'ailleurs, je crois, celle du gouvernement britannique. Ce dernier appuie entièrement, ainsi qu'il le prouve par ses actes, le principe des négociations bilatérales, à condition qu'elles se situent dans le cadre d'une politique occidentale commune.

Toutefois, comme cette recommandation demande au Conseil de prier le Conseil de l'Atlantique nord de prendre cette initiative et que le Conseil de l'Atlantique nord est un organe essentiellement collectif, j'estime que le mot « collectivement », au paragraphe 2 (c), constitue une tautologie. Il est inutile, puisque toute action du Conseil en tant que tel doit être collective, et sa présence dans ce passage pourrait être interprétée comme destinée à jeter l'interdit sur toute forme de négociations autres que collectives. De ce point de vue, il vaut mieux le rayer. La recommandation gardera tout son sens, mais ne pourra plus prêter à des erreurs d'interprétation susceptibles d'offenser les Français et de donner l'impression que l'Assemblée est opposée au principe de négociations bilatérales dans le cadre d'une politique commune.

Je crois que le rapporteur est prêt à accepter cet amendement et c'est dans cet esprit que je le présenterai, le moment venu. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I now call Mr. Moutet to speak on a personal issue.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation).—Ladies and Gentlemen, I would not have taken the floor, had I not been brought into the discussion for I had not put my name down to speak. But my colleague Mr. Nessler, in paying me all manner of elegant compliments, covering me with flowers, as it were, spoke rather as if it was a sort of funeral wreath.

The reason why he referred to me was no doubt because he was anxious to play down the importance of my opening remarks, by labelling me as an ardent supporter of the communists and implying that my future — I should be grateful to him, incidentally, for giving me this hope of a future — in the event of our replacing the present government, would lie in collaboration with the communists.

One compliment deserves another !

Hearing Mr. Nessler — who is a former member of the Socialist Party — reminded me of a saying by La Bruyère about a child who has waxed strong and sturdy on the milk of his foster mother. Thus I am in a very good position to reply to him.

It is true that I was a member of all the "Popular Front" Governments. I make no apology for this, I am proud of it. In 1936, at the fairly advanced age of 60, I was Minister for Overseas Territories in the Léon Blum Government. And, when I celebrated my ninetieth birthday — Léon Blum had by then been dead for a long time — it was in the overseas press that the event was mentioned, in Morocco, Algeria, Guadeloupe and West Africa, whereas the papers in France passed it over in complete silence. I do not hold this against them, people of my age do not seek publicity even if they have done so earlier.

You have understood perfectly, I think, what the purpose of Mr. Nessler's speech was. This leaves me free to state that I am in the opposition, and that it was in this capacity that I made my opening speech as Provisional President. It was an entirely personal speech, no one ordered me to make it. I drafted it myself.

There is only one subject which interests the Assembly at the moment : the position of France in relation to the union of western nations. It was therefore on this subject that I decided to make my speech.

Mr. Nessler affirmed that in France there was not a majority in parliament to adopt a motion of censure. What he forgot to explain was that the reason why the minority was such a small one was that the communists voted with the government. I find this accusation, just during this pre-election period when we are looking for votes, truly magnificent !

As a member of one of the last "Popular Front" Governments, I did what I had to do. When the communists ceased to act in solidarity with the government to which I belonged, they were asked to resign. They did not resign, so they were replaced.

We do not accept communist dictatorship. We have forgotten nothing, but neither do we owe anything to the communists. I was one of the few people, on behalf of the government, to have negotiated with Ho Chi-Minh. I told the Americans that it was rash of them to wade in, and that they would have done better to appeal to the international bodies, to the United Nations, or even to legal tribunals, and then to take their precautions according to how events developed. In other words I do not approve of what the Americans have been doing.

France, at a given moment, made a political choice in the shape of joining the Atlantic Alliance. When one belongs to a government, it is not always easy to make a political choice. For instance, I was a member of the French Government at the time of the Spanish civil war. The Nazis were supplying arms to one side, the Communists to the other. I would have liked us to follow suit ; but Britain told us that it would give us no help, either moral or material — though if we did take action it would applaud.

Contracts and alliances, once concluded, have to be respected.

I would ask you to read Mr. Duncan Sandys' report ; you will see whether the Alliance has been denounced in accordance with the conditions laid down.

The speech that Mr. Baumel made in the Committee was not outstanding, but he spoke excellently here in defence of his point of view. My friend Mr. Bohy, fortunately, put him back on the path from the Cartesian point of view. That it should be Mr. Bohy who took up the cudgels for Descartes is really rather good !

M. le PRÉSIDENT. — Je donne maintenant la parole à M. Moutet, pour un fait personnel.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, si je n'avais pas été mis en cause, je n'aurais pas pris la parole, car je ne m'étais pas fait inscrire. Mais notre collègue M. Nessler, en m'adressant très aimablement beaucoup d'éloges, tel un bouquet de fleurs, m'a en quelque sorte tressé une couronne mortuaire.

C'était certainement pour diminuer la valeur et la portée de mon discours d'ouverture qu'il m'avait mis en cause, pour me représenter comme étant un collaborateur assidu des communistes et que l'avenir que je pouvais représenter — je le remercie d'ailleurs de cette espérance qu'il m'a donnée — pour le cas où nous remplacerions le gouvernement actuel, ce serait la collaboration avec les communistes.

Une politesse en vaut une autre !

M. Nessler ayant ainsi parlé — c'est un ancien membre du parti socialiste — je me suis rappelé une pensée de La Bruyère sur l'enfant dru et fort du bon lait qu'il a sucé de sa nourrice. Je suis donc bien placé pour lui répondre.

En effet, j'ai appartenu à tous les gouvernements de Front populaire. Je ne m'en accuse pas, je m'en réjouis. J'ai été, en 1936, à un âge assez avancé — 60 ans — ministre pour les territoires d'outre-mer du gouvernement Léon Blum. Lorsqu'on a fêté le jubilé de mes 90 ans — Léon Blum était mort depuis longtemps — c'est la presse d'outre-mer qui s'en est fait l'écho, celle du Maroc, d'Algérie, de la Guadeloupe, d'Afrique occidentale, alors que la presse métropolitaine l'a complètement ignoré. Je ne lui en veux pas ; à mon âge, on ne recherche pas la publicité si jamais on l'a jamais fait auparavant.

Vous avez bien compris, je pense, quel était le but de l'intervention de M. Nessler. Cela me permet de dire que je suis dans l'opposition et que c'est à ce titre que j'ai fait mon discours de doyen. Ce discours avait un caractère tout personnel, personne ne m'avait mandaté pour le faire. Je l'ai rédigé moi-même.

Il n'y a qu'un sujet qui puisse intéresser l'Assemblée à l'heure actuelle : c'est la position de la France à l'égard de l'union des nations occidentales et c'est sur ce sujet que j'ai voulu faire porter mon discours.

M. Nessler a dit qu'il n'y avait pas en France une majorité parlementaire pour voter une motion de censure. Ce qu'il a oublié de préciser, c'est que, si la minorité a été aussi faible, c'est parce que les communistes ont voté avec le gouvernement. Je trouve magnifique un tel reproche au moment où nous nous trouvons dans une situation pré-électorale et où nous cherchons ceux qui nous donneront des voix.

Membre d'un des derniers gouvernements de Front populaire, j'ai fait ce que je devais faire. Le jour où les communistes n'ont plus maintenu la solidarité avec le gouvernement auquel j'appartenais, celui-ci les a priés de se retirer. Ils ne l'ont pas fait. Alors on les a remplacés.

La dictature communiste, nous ne la subissons pas. Nous n'oubliions rien, mais nous ne devons rien aux communistes. Je suis un des seuls, au nom du gouvernement, à avoir négocié avec Ho Chi-Minh. J'ai dit aux Américains qu'ils s'étaient engagés imprudemment et qu'ils auraient mieux fait d'en appeler aux instances internationales, puis à l'O.N.U. et même aux instances judiciaires, et ensuite de prendre leurs précautions suivant la tournure que prendraient les événements. C'est vous dire que je n'approuve pas ce qu'ont fait les Américains.

La France, à un moment donné, a pris une option politique qui s'appelle l'Alliance atlantique. Quand on fait partie d'un gouvernement et qu'il s'agit de prendre une option politique, ce n'est pas toujours commode. Je faisais partie du gouvernement français au moment de la guerre civile d'Espagne. Les nazis et les communistes envoyoyaient des armes de part et d'autre. J'aurais voulu que nous en fassions autant. L'Angleterre nous a répondu qu'elle ne nous assisterait ni moralement ni matériellement, mais que si nous le faisions, elle applaudirait.

Quand on a passé un contrat, quand on a conclu une alliance, on respecte le contrat, on respecte l'alliance.

Je vous demande de lire le rapport de M. Duncan Sandys ; vous verrez si l'on a dénoncé l'Alliance dans les conditions prévues.

A la commission, M. Baumel a fait un discours qui n'a pas été très bon. Ici, il a été excellent pour la défense de son point de vue. Mon ami Bohy l'a, heureusement, redressé du point de vue cartésien. Que ce soit M. Bohy qui ait défendu Descartes, je trouve cela très bien !

Mr. Moutet (continued)

Not long ago, in another assembly, we heard the Ambassador of France who negotiated the treaty say that the Atlantic Alliance was at once political and military. Why then are we told here that NATO, the military instrument of the Alliance, has nothing to do with the political domain?

Everything that you have agreed to and signed is the precise opposite of what you have just been saying.

It is obvious that the Head of the French Government is giving away presents gratuitously. The Soviet Government has one aim only — to destroy the Atlantic Alliance. It contests the purely defensive character of this Alliance and maintains that it is an offensive one. But, in fact, the bilateral treaties between Russia's satellites existed prior to the Warsaw Pact, which was not concluded until after the Atlantic Alliance. You may be certain that, when circumstances demand it, the communists will reunite, for all their present divisions. Look what is happening in South-East Asia! Is France spared? Are not the communists banding together with Communist China to attack us, despite the position the French Government has adopted in South-East Asia? I do not want to be insulting or offensive to anyone, so I shall refrain from saying what I really think. I have heard it said in this hall that the Americans would always be prepared to revise the treaty with a unified Europe, but that they would wait until Europe was united before doing so. That was why I said in the speech I made in my capacity as Provisional President that they had not shown much enthusiasm about negotiating. Let us say — you must excuse me, as a barrister, for using professional jargon — that it is a case of shared responsibilities.

As to the actual proportions, I for my part place three-quarters of the blame on France and one quarter on the United States.

The PRESIDENT (Translation).—Mr. Moutet, I must, I am afraid, ask you to curtail your speech.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation).—Those are the comments I wanted to make. I challenge the French Government to hold an honest referendum on the question being discussed here and to ask the French people if they agree that the American soldiers we asked to come to France should leave and, as Mr. Duncan Sandys said

in his report, that they should even be expelled as prescribed, i.e. by fixing a date and saying that the decision is irrevocable.

I think no situation is irrevocable. I thank my colleague for having implicated me in this affair. In that way he has preserved for me the hope that nothing is irrevocable and that, so God give him life, the little fish will still be able to swim about in the political waters that suit him best. (Applause)

The PRESIDENT (Translation). — I have no more speakers on my list.

I call the Rapporteurs to reply, and first Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — It has been invigorating to hear Mr. Moutet. We hope that we will have the same energy and spirit when we reach his age. Many of us have not got them even now.

I will not comment at this late stage on all the speeches and if I do not mention all the speakers I hope that they will understand. I want in the main to concentrate on those speeches which directly affected the recommendations.

Mr. Bohy dealt effectively with some points made by Mr. Baumel. I am sorry that Mr. Baumel, after a controversial speech, did not feel himself able to wait to hear the comments of some of his colleagues. He made certain points which I would like to refer to. He said that France had for years asked for the revision of the NATO organisation but that no attention had been paid to what she said. Mr. Erler answered that by pointing out that the French Government had never put any concrete proposals to NATO for discussion. I agree with Mr. Erler in saying that press conferences and ultimatums are not a substitute for discussion round the conference table.

Mr. Lenze, Mr. Margue and Dr. Summerskill expressed their appreciation of the immense contribution of the United States to western defence and in such a debate it would not be out of place that some word of recognition of the immense debt we owe for our security to the United States should occur in our speeches.

Mr. Baumel said that a new period in history has been born. He said that some of us did not realise this but that we would realise it soon. He said that it was a period in which there would be

M. Moutet (suite)

Tout à l'heure, dans une autre enceinte, nous avons entendu l'ambassadeur de France, qui a négocié le traité, dire que l'Alliance atlantique était à la fois politique et militaire. Pourquoi, alors, venir nous dire ici que l'O.T.A.N., instrument militaire de l'Alliance, n'a rien à voir avec le domaine politique ?

Tout ce que vous avez accepté, tout ce que vous avez signé, est contraire à ce que vous venez de dire.

Evidemment, le chef du gouvernement français fait un cadeau pour rien. Le gouvernement soviétique ne cherche qu'une chose : détruire l'Alliance atlantique. Il en conteste le caractère purement défensif en disant que c'est une alliance offensive. Par contre, les traités bilatéraux entre les satellites de la Russie existaient avant le Traité de Varsovie. Celui-ci n'est intervenu qu'après l'Alliance atlantique. Lorsque les circonstances l'exigeront, vous pouvez être certains que, quelles que soient leurs divisions, les communistes se regrouperont. Regardez ce qui se passe dans le sud-est asiatique. Est-ce que la France est ménagée ? Les communistes ne sont-ils pas d'accord avec la Chine communiste pour nous attaquer, malgré la position que le gouvernement français a prise dans le sud-est asiatique ? Je ne veux être ni offensant ni insultant pour personne, je ne dirai pas le fond de ma pensée. J'ai entendu, dans cette enceinte, dire que les Américains seraient toujours prêts à réviser le traité avec une Europe qui serait unifiée. Ils attendraient que l'Europe soit unie pour le faire. Cela m'a permis de dire dans mon discours de doyen d'âge qu'ils n'avaient pas mis beaucoup d'entraînement à la négociation. Disons — et excusez ce propos d'un avocat, c'est une déformation professionnelle — que la responsabilité est partagée.

Eh bien, moi, je partagerai la responsabilité en en donnant les trois quarts à la France et un quart aux Etats-Unis.

M. le PRÉSIDENT. — M. Moutet, voulez-vous, je vous prie, abréger.

M. MOUTET (France). — Voilà les quelques explications que je voulais vous donner. Je mets au défi le gouvernement français de faire un référendum loyal sur la question qui est débattue ici et de demander à la France si elle accepte que les soldats américains que nous avons réclamés sur le sol français partent et, comme le dit

M. Duncan Sandys dans son rapport, soient même expulsés dans les formes prévues, c'est-à-dire en fixant une date et en disant que cette décision est irréversible.

Je ne crois pas à une situation irréversible. Je remercie notre collègue de m'avoir mis en cause. Il m'a ainsi donné l'espérance que rien n'est irréversible et que, pourvu que Dieu lui prête vie, petit poisson pourra s'ébattre encore dans une eau politique qui sera celle qui lui convient le mieux. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je n'ai plus d'orateurs inscrits.

La parole est aux rapporteurs pour répondre aux orateurs, et d'abord à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (Royaume-Uni) (Traduction). — Il est très vivifiant d'entendre M. Moutet. J'espère qu'à son âge, nous aurons tous autant d'énergie et d'allant, mais beaucoup de nous n'en peuvent plus dire autant.

Il est trop tard pour que je puisse revenir sur toutes les interventions et, si j'en oublie certaines, j'espère que leurs auteurs ne m'en voudront pas. Je me limiterai dans l'ensemble à celles qui intéressent directement le projet de recommandation.

M. Bohy a très bien répondu à certains des arguments de M. Baumel. Je regrette que M. Baumel, après une intervention qui prêtait à controverse, ait dû quitter la salle avant d'entendre les remarques de ses collègues. J'aimerais commenter quelques-uns de ses arguments. Il a dit que la France avait, pendant des années, demandé la révision de l'O.T.A.N., mais que personne n'avait prêté attention à ses dires. M. Erler a fait ensuite remarquer que le gouvernement français n'avait jamais présenté de propositions concrètes à l'examen de l'O.T.A.N. J'estime, comme M. Erler, que les conférences de presse et les ultimatums ne remplacent pas les entretiens autour d'une table de négociation.

M. Lenze, M. Margue et Mme Summerskill ont rendu hommage aux Etats-Unis pour leur immense contribution à la défense occidentale. Dans un débat comme le nôtre, il ne serait pas déplacé de dire quelques mots de la dette énorme que nous avons à l'égard de ce pays pour la sécurité qu'il nous apporte.

Selon M. Baumel, nous entrons dans une nouvelle période de l'histoire. Certains d'entre nous ne l'ont pas encore compris, mais ils le comprendront bientôt. Trois grandes puissances, l'Amé-

Mr. Sandys (continued)

three great powers — America, Russia and Europe. He went on to say that Europe's rôle was to play its part between Russia and America. In other words, according to his view, Europe is to play the rôle of a third force. That is something that has been rejected by almost every one of us in this Assembly. Most of us believe that the objective should be that Europe should eventually become an equal partner of the United States within the western community and not a third force attempting, as Lord Listowel described it, to carry out a precarious balancing act between Russia and America. One thing that Mr. Baumel said surprised me very much. He said that the French Government had rendered a service to the Alliance through their decision. All I can say is that it is a kind of service we can well do without.

Forgive me for dealing with Mr. Baumel's speech in particular but it was one which mainly attacked the whole point of view represented by my report and the views of the Defence Committee. He also said that we should stop arguing with France, that we should recognise realities. There is no doubt — and I give the French Government credit for this — that they have recognised one reality and a very pertinent one. It is the reality of geography. Mr. Erler pointed out that France would not be able to carry out her independent policy if it were not for the existence of NATO. It is not unfair to say that the French Government are undoubtedly taking advantage of the fact that, for reasons of geography, NATO cannot defend its other fourteen members without automatically at the same time defending France. So long as there is a powerful screen of allied troops in western Germany, whatever France does it will be defended by NATO and by the immense nuclear power which stands behind NATO forces. It is for the French people to decide whether they think it a worthy posture to take advantage of the fact that they have to be defended by others in order, behind the screen, to conduct a policy which is undoubtedly contributing to the weakness of the Alliance which is defending them.

Mr. Baumel spoke about the *force de frappe*. He said that France insisted that she must keep her nuclear force under entirely separate national control in the same way as Britain. I must correct this point. As Mr. Dodds-Parker said, the British strategic nuclear bomber force, except for those aircraft required for duties outside Europe, is

assigned to NATO and can only be withdrawn in situations of grave national emergency.

Now I come to the question of the Brussels Treaty. Colonel Bourgoin, whose views we all respect, and Mr. Nessler assured us that France stands firmly by the obligations under the Brussels Treaty and in particular under Article V. But all those who spoke — particularly Mr. Baumel — emphasised that they spoke entirely for themselves. I agree so much with Sir Alec Douglas-Home, who said it would be a great relief to us all if the French Government...

Mr. BOURGOIN (France) (Translation). — I stated formally that Article V would be respected and the fact that I did so was because I took beforehand all the necessary precautions allowing me to do so.

Mr. SANDYS (United Kingdom). — Perhaps I should not have included Colonel Bourgoin, but certainly Mr. Baumel emphasised clearly that he was speaking only for himself. I think my colleagues will remember that. He said that this was all his colleagues could do also, but I do not know what consultation Colonel Bourgoin had before he made his speech. I agree with Sir Alec Douglas-Home in that it would be a great relief if that assurance about the Brussels Treaty could be given formally and officially by the French Government.

Colonel Bourgoin went further and suggested that the military staffs should work out some kind of convention which would secure the automatic intervention of the French forces in the circumstances envisaged in Article V of the Brussels Treaty. On the other hand, Mr. Baumel stressed that the French Government would wish to reserve to themselves complete discretion to decide whether or not French forces should participate in any conflict which might arise. I think you will agree that today's debate has further underlined the importance of securing from the French Government clarification of their position in regard to their obligations under Article V of the Brussels Treaty, and that is the purpose of the first recommendation we put before you.

I would like to refer to recommendation 2 (b) which relates to the French forces in Germany. On this question there is only one point I want to make, for, as far as I could see, there was

M. Sandys (suite)

rique, la Russie et l'Europe domineront cette période. Et, ajoute M. Baumel, le rôle de l'Europe est d'être un lien entre la Russie et l'Amérique ; en d'autres termes, l'Europe doit jouer le rôle d'une troisième force. Cette idée a été répudiée quasi unanimement par les membres de cette assemblée. La plupart d'entre nous estiment que l'Europe doit tenter de devenir l'associée à part entière des Etats-Unis dans la communauté occidentale et non une troisième force qui chercherait, comme l'a dit Lord Listowel, à rester en équilibre précaire entre la Russie et l'Amérique. Dans l'intervention de M. Baumel, une chose m'a particulièrement étonné. Il a dit que la décision du gouvernement français a rendu service à l'Alliance. Tout ce que je puis dire, c'est que nous nous passerions aisément de ce genre de service.

Si je m'étends autant sur l'intervention de M. Baumel, c'est que c'est lui qui a principalement attaqué le point de vue exprimé dans mon rapport et les idées de la Commission de défense. Il a également dit que nous devrions cesser de nous disputer avec la France et regarder la réalité en face. Je reconnais que le gouvernement français a tenu compte d'une réalité, et d'une réalité fort pertinente. C'est la réalité de la géographie. M. Erler a fait remarquer que la France ne serait pas en mesure de mettre en œuvre sa politique d'indépendance si l'O.T.A.N. n'existe pas. Il n'est pas injuste de dire que le gouvernement français profite assurément du fait que, pour des raisons géographiques, l'O.T.A.N. ne peut défendre ses quatorze autres membres sans défendre aussi la France ? Aussi longtemps qu'il existera un puissant écran de troupes alliées en Allemagne de l'Ouest, la France, quoi qu'elle fasse, sera défendue par l'O.T.A.N. et par l'énorme puissance nucléaire qui soutient les forces de l'Alliance. Il appartient au peuple français de dire s'il peut honnêtement profiter du fait que sa défense sera assurée par autrui pour mener, à l'abri de cet écran, une politique qui contribue sans nul doute à l'affaiblissement de l'Alliance qui le défend.

M. Baumel a parlé de la force de frappe. Il a dit que la France insistait sur la nécessité de maintenir, sous un contrôle strictement national, sa force nucléaire comme le fait la Grande-Bretagne. Je dois rectifier ce point. Comme l'a précisé M. Dodds-Parker, les bombardiers nucléaires stratégiques de la Grande-Bretagne, à

l'exception des unités nécessaires pour les missions extra-européennes, sont affectés à l'O.T.A.N. et ne peuvent être retirés qu'en cas de grave danger pour la nation.

J'en viens maintenant à la question du Traité de Bruxelles. Le colonel Bourgoin, dont nous respectons tous les idées, et M. Nessler, nous ont assuré que la France reste absolument fidèle aux obligations du Traité de Bruxelles et notamment à son article V. Mais tous les orateurs, en particulier M. Baumel, ont souligné qu'ils parlaient uniquement en leur nom propre. Je suis totalement d'accord avec Sir Alec Douglas-Home, qui a dit que cela serait un grand soulagement pour nous tous si le gouvernement français...

M. BOURGOIN (France). — J'ai affirmé solennellement que l'article V serait respecté et si je l'ai fait solennellement, c'est parce que j'avais pris auparavant toutes les précautions qui me permettaient de le faire.

M. SANDYS (Royaume-Uni) (Traduction). — Je n'aurais peut-être pas dû mentionner le colonel Bourgoin, mais M. Baumel, on s'en souvient j'espère, a nettement indiqué qu'il parlait en son nom personnel. Il a ajouté que tous ses collègues ne pouvaient que faire de même, mais j'ignore quelles consultations le colonel Bourgoin a pu avoir avant d'intervenir dans le débat. Comme Sir Alec Douglas-Home, je pense que si le gouvernement français pouvait nous donner officiellement des assurances quant au respect du Traité de Bruxelles, il nous rassurerait grandement.

Le colonel Bourgoin est allé plus loin, puisqu'il a proposé que les états-majors militaires élaborent une sorte de convention prévoyant l'intervention automatique des forces françaises dans les cas envisagés à l'article V du Traité de Bruxelles. Par contre, M. Baumel a souligné que le gouvernement français tenait à rester entièrement libre de décider de la participation des forces françaises à un conflit éventuel. Vous conviendrez sans doute avec moi que le débat d'aujourd'hui fait ressortir à nouveau la nécessité de demander au gouvernement français de clarifier sa position à l'égard des obligations de l'article V du Traité de Bruxelles. C'est à quoi tend le premier paragraphe du projet de recommandation dont vous êtes saisis.

J'en viens au paragraphe 2 (b) de la recommandation, qui traite des forces françaises en Allemagne. A cet égard, je ne ferai qu'une seule observation car, autant que je sache, personne

Mr. Sandys (continued)

no opposition to this recommendation. Mr. Baumel seemed to claim that France had an indisputable right to keep her forces in Germany after they had ceased to be assigned to NATO. Mr. Erler disputed this. He rightly pointed out that the agreements covering the assignment of forces to NATO and the situation of French troops in Germany are part and parcel of an interconnected group of agreements. This was made quite clear in the Final Act of the London Nine Power Conference, dated 3rd October 1954, which is quoted in my report.

I come now to recommendation 2 (c), which concerns the political rôle of NATO. There was, I think, in the debate pretty general support for the idea behind this final recommendation — namely, that NATO should play a more active part in securing an improvement in East-West relations. My colleague Mr. Brown has proposed an amendment to add after "Soviet Union" the words "and the other States of Eastern Europe". I think that is important, and provided the Assembly is prepared to accept it I would be happy to see that amendment made.

Colonel Bourgoin expressed doubts about the advisability of collective discussions between East and West and he warned, as did Mr. Erler, against the danger of crystallising the two blocs. I agree with this. As I made clear in my speech this morning, the Committee, in putting forward this recommendation, had no desire to discourage bilateral discussions between individual countries across the iron curtain. These could only do good and would help to prepare the way for eventual agreement on a broader basis.

As Mr. Erler said, there must be a common European policy. This morning I said we must carry out these bilateral discussions within the broad framework of western policy. As Lord Listowel said, the Alliance must speak with one voice from a position of unity and strength. I have no objection at all to the omission, proposed by Mr. Silkin, of the word "collectively" if that should be the general wish of the Assembly, provided it is clearly understood that we are not opposed to collective discussions but merely do not wish to give the impression that we are discouraging bilateral exchanges.

I come to recommendation 2(a), the only one to which objection has been made. It is the one which concerns the question of the location of the Council of NATO. Mr. de Montesquiou proposed an amendment that it should remain in Paris notwithstanding all the military drawbacks to which he drew attention because, he said, there are such great political advantages. In his original version, he said that it should remain in Paris until it was told to quit. That phrase I understand has been withdrawn.

I quite understand and have a great deal of sympathy for those who feel that it would be a good thing to keep some elements of the NATO organisation here in Paris. It is certainly not for emotional reasons that the Committee decided to recommend otherwise. We felt that there were very serious military reasons in the first place, and political reasons as well, why it was undesirable for the seat of the Council to remain in Paris after SHAPE had been removed to Belgium and in the light of the French Government's decisions and statements. The main reason set out in the recommendation is that we do not think it right or wise to separate the NATO Council from all sources of military advice. Mr. de Montesquiou said that we had got on very well with the Military Committee in Washington. That is perfectly true, but SHAPE itself was just outside Paris and there is no doubt, as I mentioned in my report, that, because of the separation of the Military Committee and the Council, the Council looked to SHAPE to a very large extent to provide the military advice which it would normally obtain from the Military Committee in Washington. But if SHAPE is moved and if the Military Committee and its new integrated military staff is not brought to Paris — no one has suggested in the present political circumstances that that would be possible — we shall be faced with a situation in which the NATO Council is completely cut off from all its military advice.

It may be said that communications are good, but it is not the same to ask officers to come from Brussels to Paris as from an office on the next floor. It is essential, if the Council is to do its job effectively, that it should be in close contact with military advisers. People talk a great deal — and speeches have rather reflected this idea — as though the NATO Council was a purely political body. We must remember that it is the ultimate authority to which the whole Alliance is responsible politically and militarily. It is the authority to which the Supreme Commanders are

M. Sandys (suite)

ne s'est opposé à cette partie de la recommandation. M. Baumel a prétendu, semble-t-il, que la France garde le droit indiscutable de maintenir ses troupes en Allemagne après qu'aura pris fin leur affectation à l'O.T.A.N. M. Erler a contesté ce droit. Il a très justement appelé l'attention sur les accords visant l'affectation de forces à l'O.T.A.N. ; or, la situation des troupes françaises en Allemagne est entièrement régie par un groupe d'accords liés les uns aux autres. L'Acte final de la Conférence des Neuf Puissances signé à Londres le 3 octobre 1954, que je cite dans mon rapport, est catégorique sur ce point.

J'en viens maintenant au paragraphe 2 (c) du projet de recommandation qui a trait au rôle politique de l'O.T.A.N. L'idée énoncée dans ce dernier paragraphe, à savoir la nécessité pour l'O.T.A.N. de s'employer plus activement à améliorer les relations Est-Ouest, a été assez généralement approuvée, je crois, au cours de ce débat. Mon collègue M. Brown a proposé d'ajouter après les mots « l'Union Soviétique » le membre de phrase « et les autres Etats d'Europe orientale ». C'est un point important et, si l'Assemblée est d'accord, je serai très heureux d'accepter cet amendement.

Le colonel Bourgoin a exprimé des doutes quant à l'opportunité de discussions collectives entre l'Est et l'Ouest et nous a mis en garde, comme M. Erler, contre le risque d'une cristallisation des deux blocs. Je suis bien d'accord avec lui. Comme je l'ai dit ce matin dans mon intervention, la commission n'avait pas l'intention, en présentant cette recommandation, de décourager les entretiens bilatéraux entre pays situés de part et d'autre du Rideau de fer. De tels entretiens ne peuvent qu'être bénéfiques et contribueraient à préparer la voie à un accord plus large.

Comme l'a dit M. Erler, il faut une politique européenne commune. Ce matin, j'ai indiqué que ces discussions bilatérales devaient s'insérer dans le contexte général de la politique occidentale. Selon Lord Listowel, l'Alliance doit exprimer un point de vue unique en partant d'une position d'unité et de force. J'accepte parfaitement qu'on supprime, comme le propose M. Silkin, le mot « collectivement » si tel est le désir de l'Assemblée, à condition qu'il soit bien établi que ce n'est pas par hostilité à des entretiens collectifs, mais uniquement pour ne pas donner l'impression de décourager les pourparlers bilatéraux.

J'en arrive au paragraphe 2 (a) du projet de recommandation, relatif au siège du Conseil de l'O.T.A.N., et le seul qui ait suscité des objections. M. de Montesquiou a présenté un amendement visant à le maintenir à Paris en raison, malgré tous les inconvénients militaires qu'il a lui-même soulignés, des grands avantages politiques qui en découleraient. Dans la première version de son texte, il disait que le siège devrait demeurer à Paris aussi longtemps que son déplacement n'aurait pas été imposé. Je crois comprendre que ce membre de phrase a été retiré.

Ceux qui estiment qu'il serait bon de conserver à Paris certains éléments de l'organisation de l'O.T.A.N. ont toute ma sympathie. Mais ce n'est certainement pas pour des raisons sentimentales que la commission a décidé de recommander le contraire. Nous avons estimé que, d'abord pour des raisons militaires graves, ensuite pour des raisons politiques, il n'était pas souhaitable que le siège du Conseil demeure à Paris après le transfert du SHAPE en Belgique, et compte tenu des décisions et déclarations du gouvernement français. La raison essentielle exposée dans le projet de recommandation est qu'il ne nous paraît ni juste ni sage de séparer le Conseil de l'O.T.A.N. de tous ses conseillers militaires. Selon M. de Montesquiou, le fait que le Comité militaire soit à Washington n'a gêné en rien le Conseil. C'est parfaitement exact, mais le SHAPE est situé à proximité de Paris et il ne fait aucun doute — je l'ai dit dans mon rapport — qu'en raison de la séparation du Comité militaire et du Conseil, c'est au SHAPE que, dans une large mesure, le Conseil demande les avis d'ordre militaire qu'il devrait normalement recevoir du Comité militaire de Washington. Mais si le SHAPE est transféré, et si le Comité militaire et son nouvel état-major intégré ne sont pas installés à Paris — personne ne pense que cela soit possible dans la conjoncture politique actuelle — le Conseil de l'O.T.A.N. se trouvera complètement coupé de ses conseillers militaires.

Sans doute les communications sont-elles excellentes, mais il est plus difficile de demander à des fonctionnaires de faire le voyage Bruxelles-Paris que de leur faire descendre un étage. Pour que le Conseil soit vraiment efficace, il importe qu'il reste en contact étroit avec les conseillers militaires. On a trop tendance à croire que le Conseil de l'O.T.A.N. est un organe purement politique, et cette impression s'est dégagée, d'ailleurs, d'un bon nombre d'interventions. En réalité, le Conseil est l'instance suprême devant laquelle l'Alliance tout entière est responsable,

Mr. Sandys (continued)

responsible. In an emergency — who can say when there will not be an emergency? — the Council would have to take the most serious decisions and to take them very swiftly. The Council would have to decide the question of alerting the forces, which is a highly important military and political question. It would have also to decide about bringing up reinforcements.

There is a very grave disadvantage in physically separating the NATO Council from its military advisers in a situation of that kind. Also, as I mentioned in my report, it is quite clear that there is a danger involved in directing the Alliance politically and militarily from a country which, in certain circumstances, might remain neutral. I do not consider, and the Committee do not consider after weighing this very carefully, that the serious military drawbacks would be compensated for by the very questionable political advantages of keeping the Council in Paris. I say "questionable" because there are political considerations on both sides. Some people say that to compromise and keep the Council in Paris would to some extent call in question the determination and solidarity of the Alliance. Then there is the question of how long would it remain in Paris. I thought Mr. de Montesquiou's first draft very significant. He said that it should remain in Paris until it is ready to leave. Having gone through the experience of being pushed out of France with the minimum legal notice, are we to run the risk of humiliation of that kind? All I say is that recommendation 2(a) was adopted by the Defence Committee after a full discussion. I hope, now that we know all the arguments, you will do the same.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I shall not speak as Rapporteur, but I shall ask to speak to explain my vote before voting takes place on Mr. de Montesquiou's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Do any of the Chairmen of Committees wish to speak? ...

I see that no one else wishes to speak.

The Assembly will now have to vote on the draft Recommendation submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 375, and on the draft Recommendation submitted by the General Affairs Committee on relations between the United States and Europe, Document 368.

We shall begin by the draft Recommendation on the state of European security — France and NATO, contained in Document 375.

Three amendments have been tabled.

Mr. de Montesquiou has tabled an amendment, distributed as Amendement No. 1, which reads as follows :

In the draft Recommendation proper, leave out sub-paragraph 2 (a) and insert :

"(a) to recognise that in spite of all possible military drawbacks, there is every political advantage to be gained for the future of Europe and the maintenance of an effective Atlantic Alliance in the political seat of the Atlantic organisation remaining in France."

Mr. de Montesquiou has already explained the reason for his amendment.

Does anyone wish to speak? ...

I call Mr. de la Vallée Poussin to explain his vote.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I was very tempted to vote for Mr. de Montesquiou's amendment, first of all because what Colonel Bourgois said a short while ago gives the impression that the French Government's position is very clear. It will remain faithful to the Alliance, more particularly to Article V of the Brussels Treaty.

This is obviously a very good argument for the NATO Council remaining in Paris.

I also think that we are all very anxious not to take any decisions indicating that there is any cleft in the Alliance between the Fourteen and France.

M. Sandys (suite)

politiquement et militairement. C'est l'autorité devant laquelle les commandants suprêmes sont responsables. En cas de crise — et qui peut prétendre qu'il n'y en aura pas ? — le Conseil aurait à prendre très rapidement les décisions les plus graves. Il devrait décider de la mise en alerte des forces, ce qui est une question de la plus haute importance militaire et politique, ainsi que de l'arrivée de renforts.

Il serait extrêmement désavantageux que le Conseil de l'O.T.A.N. soit coupé de ses conseillers militaires à un tel moment. En outre, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport, il pourrait être dangereux d'assurer la direction politique et militaire de l'Alliance à partir d'un pays qui, dans certaines circonstances, pourrait rester neutre. Après mûre réflexion, la commission et moi-même avons estimé que les graves inconvenients militaires de cette séparation ne seraient pas compensés par les avantages politiques très discutables qu'il y aurait à maintenir le Conseil à Paris. Si je dis « discutables », c'est qu'on peut trouver des arguments politiques dans les deux sens. Selon certains, un compromis qui permettrait de maintenir le siège du Conseil à Paris remettrait plus ou moins en question la détermination et la solidarité de l'Alliance. On peut, en outre, se demander combien de temps le Conseil pourrait rester à Paris. A cet égard, le premier texte de M. de Montesquiou me paraît très significatif. Selon lui, le Conseil devrait demeurer à Paris tant qu'il ne sera pas prêt à partir. Après avoir déjà fait l'expérience d'être expulsés de France avec le minimum de préavis, allons-nous courir le risque d'une nouvelle humiliation ? Tout ce que je peux dire, c'est que le paragraphe 2 (a) du projet de recommandation a été adopté par la Commission de défense après un débat approfondi. Maintenant que tous les arguments vous ont été exposés, j'espère que vous l'adopterez aussi.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je ne compte pas prendre la parole comme rapporteur, M. le Président, mais je vous demanderai la parole pour une explication de vote avant la mise aux voix de l'amendement de M. de Montesquiou.

M. le PRÉSIDENT. — Messieurs les présidents des commissions désirent-ils prendre la parole ?...

Je constate que personne ne demande plus la parole.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de recommandation présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 375, et sur le projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, Document 368.

Nous commençons par le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N., contenu dans le Document 375.

A ce texte, trois amendements ont été déposés.

M. de Montesquiou a déposé un amendement, qui a été distribué sous le n° 1 et qui est ainsi rédigé :

Dans le texte de la recommandation elle-même, remplacer l'alinéa (a) du paragraphe 2 par le texte suivant :

« (a) de reconnaître qu'il y a, malgré tous les inconvenients que cela peut présenter sur le plan militaire, le plus grand intérêt politique pour l'avenir de l'Europe et pour le maintien d'une alliance atlantique efficace à ce que le siège politique de l'Organisation atlantique demeure en France ».

M. de Montesquiou a déjà expliqué la portée de son amendement.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est à M. de la Vallée Poussin pour expliquer son vote.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, j'étais très tenté de voter l'amendement de M. de Montesquiou ; d'abord, parce que ce que nous a dit tout à l'heure le colonel Bourgoign nous donne le sentiment que la position du gouvernement français est très nette ; il reste fidèle à l'Alliance, et notamment à l'article V du Traité de Bruxelles.

C'est évidemment un très fort argument en faveur du maintien à Paris du Conseil de l'O.T.A.N.

Je pense aussi que nous sommes tous extrêmement désireux de ne pas manifester par des décisions extérieures qu'il y a le moindre éloignement sur le plan de l'Alliance entre les Quarante et la France.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

Nevertheless, Mr. President, after careful thought, I cannot vote for the amendment, for reasons I shall now give.

There are two fundamental reasons. In the first place, it would be most unsatisfactory if the political body directing the organisation of the Alliance were not in the same place as the general staffs. There is always great danger in an army not having above it the political command that is essential if we in the democracies want to maintain equilibrium between the political and military authorities. The importance of this point must be realised.

I now come to my second reason. It has been repeated time and again in the Assembly that the withdrawal of France from the organisation would mean that the fourteen remaining powers would not be able to keep that organisation united and strong.

I do not believe that this is correct. The cohesion of the fourteen remaining powers will be and will remain very great. I do not think we should unsettle this cohesion at the start by giving the impression that we are taking away from the Fourteen, whose organisation is still essential and vigorous, the political direction of which it has absolute need.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Duynstee, do you wish to speak ?

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — Owing to the lateness of the hour, I do not wish to delay the taking of the vote. The debate has shown the value of the Western European Union Assembly, and I suggest that we should proceed to vote now.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn to speak on a point of order.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Is it not a fact — I only ask as an enquiry — that explanations of votes ought to take place after the vote is taken ? If they are given before the vote, they are just a follow on, I submit, of the debate.

The PRESIDENT (Translation). — It is not the custom in this Assembly.

Explanations of vote are normally made before voting takes place.

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I speak now for myself alone. I shall vote in favour of the amendment by Mr. de Montesquiou, but in the expectation that the French Government will, in agreement with the other fourteen partners, provide the necessary technical and political conditions for the Atlantic Council, in the future, to remain fully operational in all respects in Paris. Should these conditions not be created within the next few months with the assistance of the French Government, the partners would obviously have to come to some other decision.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to explain his vote ?...

I shall ask you to vote on the amendment by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted by 22 votes to 21.

Mr. Brown has tabled Amendment No. 2, which reads as follows :

In sub-paragraph (c) of paragraph 2 of the draft Recommendation proper, insert after the words "the Soviet Union", the words : "and the other States of Eastern Europe".

I call Mr. Brown to introduce his amendment.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — In order not to delay the Assembly, since the Rapporteur has so kindly indicated that he would be prepared to weld this amendment into the recommendation, I do not think I need to take up any more time. I am most grateful to him for offering to accept it.

The PRESIDENT (Translation). — The Committee's opinion on this amendment is known.

Does anyone wish to speak against it ?...

I shall ask you to vote on the amendment by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

Mr. Silkin has tabled Amendment No. 3, which reads as follows :

In the draft Recommendation proper, in sub-paragraph 2 (c) leave out : "collectively".

M. de la Vallée Poussin (suite)

Pourtant, M. le Président, toute réflexion faite, je ne pourrai pas voter l'amendement de M. de Montesquiou. Voici pourquoi.

Deux raisons me paraissent fondamentales : d'abord, il serait extrêmement malsain que l'organisme politique qui a en main la direction de l'organisation de l'Alliance, ne soit pas au même endroit que les états-majors. Il y a toujours un grand danger à ce que l'armée n'ait pas au-dessus d'elle le commandement politique qui reste indispensable, si nous voulons, dans les démocraties, maintenir l'équilibre entre le pouvoir politique et l'autorité militaire. C'est un point dont l'importance ne peut pas être méconnue.

J'en viens à la seconde raison. On nous a dit et redit, dans cette assemblée, que le fait pour la France de se retirer de l'organisation de l'Alliance aurait comme résultat que les quatorze puissances restantes ne pourraient pas maintenir à l'organisation de l'Alliance sa cohésion et sa force.

Je crois que ce n'est pas exact. La cohésion des quatorze puissances restantes sera et restera très grande : je ne crois pas que nous devions l'ébranler en commençant par donner l'impression que nous enlevons à cette organisation des Quatorze, qui reste indispensable et vivante, l'organisme politique dont elle a absolument besoin.

M. le PRESIDENT. — M. Duynstee, désirez-vous prendre la parole ?

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — En raison de l'heure tardive, je ne voudrais pas retarder le moment du vote. Le débat a montré l'intérêt que présente l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je propose que nous passions immédiatement au vote.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Gladwyn pour un point d'ordre.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ne pensez-vous pas que les explications de vote devraient être données après le vote lui-même ? Si elles sont données avant, elles ne sont, à mon avis, qu'une suite au débat.

M. le PRESIDENT. — Ce n'est pas l'habitude de l'Assemblée.

Les explications de vote ont normalement lieu avant le vote.

La parole est à M. Erler.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je ne parle ici qu'en mon nom personnel. Je voterai pour l'amendement proposé par M. de Montesquiou, mais dans l'attente de voir le gouvernement français, d'accord avec les quatorze autres membres de l'Alliance, offrir les conditions techniques et politiques nécessaires pour que le Conseil atlantique reste à même, à tous points de vue, de fonctionner ici à Paris. Si ces conditions n'étaient pas créées dans les prochains mois, avec l'aide du gouvernement français, il va de soi que les membres de l'Alliance devraient se décider pour une autre solution.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus à expliquer son vote ?...

Je mets l'amendement aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté par 22 voix contre 21.

D'autre part, M. Brown a déposé un amendement qui porte le n° 2, ainsi rédigé :

Dans l'alinéa (c) du paragraphe 2 de la recommandation elle-même, après les mots : « avec l'Union Soviétique », insérer les mots : « et les autres Etats d'Europe orientale ».

La parole est à M. Brown pour soutenir son amendement.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puisque le rapporteur a aimablement fait savoir qu'il incorporerait l'amendement à son projet de recommandation, je ne tiens pas à retarder le débat. Je remercie très sincèrement le rapporteur de son offre.

M. le PRESIDENT. — L'avis de la commission est connu sur cet amendement.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ?...

Je mets donc l'amendement aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté.

Enfin, M. Silkin a déposé un amendement qui a été distribué sous le n° 3 et qui est ainsi rédigé :

Dans le texte de la recommandation elle-même, dans l'alinéa (c) du paragraphe 2, supprimer le mot « collectivement ».

The President (continued)

Mr. Silkin has already explained his amendment.

Does anyone wish to speak against it?...

Does the Committee accept it? (*Its acceptance was indicated*)

I shall now put Mr. Silkin's amendment to the vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

We shall now proceed to vote on the amended draft Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 375, as amended?...

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius to explain his vote.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, to begin with, I should like to express my satisfaction that there was in the end a very small majority in favour of the amendment proposed by my friend Mr. de Montesquiou. This proves that, in spite of everything, there are people who do not want to add fuel to the flames.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*) (Translation). — No one wishes to do so.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — However, my friends and I will vote against the draft Recommendation.

I shall not reopen the debate. I merely wish to express regret that efforts were made to put the intentions of my government on trial from various sides of the Assembly. If Mr. Jacques

Baumel had not had to leave this meeting, he would have added other arguments.

I shall restrict myself to two remarks. Why speak only of Mr. Baumel's arguments, and why were those he submitted here as undeniable and uncontested not refuted? In any event, there were other speeches, particularly that of Colonel Bourgoin. I should nevertheless like to say — and this is my second observation — that Mr. Baumel spoke in his own name, as he did not have to do so in that of the French Government. For those who do not know, I should like to mention that Mr. Jacques Baumel is Secretary-General of the UNR-UDT, one of the largest political movements in France.

In reply to an intervention made a short while ago, I should also like to say that if there were a referendum on the policy of the present French majority it would be approved.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Radius, you are exceeding your time.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Excuse me, Mr. President, I have almost finished.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — This is not an explanation of vote. It is a speech.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I do not wish to start another debate. One thing in Mr. Kirk's speech struck me. He observed that it was odd that no one here had approved either Mr. Baumel's or Colonel Bourgoin's speeches. I can reply by using a proverb which says that there are none so deaf as those who do not want to hear.

I should like to tell you a true story. Some years ago I got no marks for a mathematical problem with which I helped my daughter. One of my colleagues, a graduate from the same school and, like myself, a technical college teacher, also got no marks as he gave the same answer as I did. But the 30 other pupils, who had obviously cribbed from one another, since they all got the same wrong answer, got high marks because they were in the majority. Things were straightened out later.

Ladies and Gentlemen, you are giving us no marks because you are in the majority. I hope that you will be able to reconsider your attitude.

M. le Président (suite)

M. Silkin s'est déjà expliqué à ce sujet.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ?...

La commission l'accepte-t-elle ? (*Assentiment*)

Je mets l'amendement de M. Silkin aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté.

Nous passons maintenant au vote sur l'ensemble du projet de recommandation ainsi amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 375 amendé ?...

M. RADIUS (*France*). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radius, pour expliquer son vote.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, tout d'abord je voudrais me réjouir du fait qu'il y a quand même eu une très faible majorité tout à l'heure pour accepter l'amendement de mon ami, M. de Montesquiou. Cela prouve qu'il y a, malgré tout, des gens qui ne tiennent pas à jeter de l'huile sur le feu.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*). — Personne n'y tient.

M. RADIUS (*France*). — Mes amis et moi-même voterons pourtant contre la recommandation.

Je ne rouvrirai pas le débat. Je regrette simplement que, de divers côtés, on ait trop souvent voulu faire des procès d'intention au gouvernement de mon pays. Si M. Jacques Baumel n'avait

pas dû quitter cette séance, il aurait eu d'autres arguments à faire valoir.

Je me tiendrai à deux observations. Pourquoi parler uniquement des arguments de M. Baumel, pourquoi n'a-t-on pas réfuté ceux qu'il avait présentés ici comme étant incontestables et incontestés ? Il y a d'ailleurs eu d'autres interventions, notamment celle du colonel Bourgoin. Je voudrais cependant dire — et ce sera ma deuxième observation — que M. Jacques Baumel a parlé en son nom personnel car il n'avait pas à le faire au nom du gouvernement français. Pour ceux qui ne le savent pas, j'indique que M. Jacques Baumel est secrétaire général de l'U.N.R.-U.D.T., un des plus grands mouvements politiques de France.

Pour répondre à une intervention qui a été faite tout à l'heure, je dirai aussi que s'il devait y avoir un référendum sur la politique soutenue par la majorité française actuelle, elle serait approuvée.

M. le PRESIDENT. — M. Radius, vous abusez de votre temps de parole.

M. RADIUS (*France*). — Excusez-moi, M. le Président, mais j'ai presque terminé.

M. BOHY (*Belgique*). — Ce n'est plus une explication de vote. C'est un discours.

M. RADIUS (*France*). — Je ne voudrais pas ouvrir à nouveau une discussion. Une chose m'a frappé dans le discours de M. Kirk. C'est curieux, a-t-il dit, mais personne n'a approuvé ici les paroles de M. Jacques Baumel, ni celles du colonel Bourgoin. Je pourrais lui répondre par un proverbe : « Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre. »

Vous aimez les petites histoires ; en voici une vraie. Il y a quelques années, j'ai obtenu un zéro en mathématiques pour un problème pour lequel j'avais aidé ma fille. Un de mes collègues, sorti de la même école et professeur de l'enseignement technique comme moi-même, a eu aussi un zéro parce qu'il avait trouvé la même solution que moi. Mais les trente autres élèves, qui avaient certainement copié les uns sur les autres puisqu'ils avaient tous la même solution fausse, ont obtenu de bonnes notes parce qu'ils étaient la majorité. Les choses se sont arrangées par la suite.

Messieurs, vous êtes en train de nous donner un zéro parce que nous ne sommes pas la majorité. J'espère que vous pourrez revoir, par la

Mr. Radius (continued)

There is still time. And perhaps the day will come when we shall be able to obtain a pass in our examination.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any more explanations of vote ?...

Since objections have been raised to the draft Recommendation, voting will be by roll-call.

The voting will begin with Mr. Houdet.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

Forty-five Representatives have voted, so the required quorum has been obtained.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	45
Ayes	40
Noes	2
Abstentions	3

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

We shall now proceed to vote on the draft Recommendation on relations between the United States and Europe, presented by the General Affairs Committee in Document 368.

No amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft Recommendation is therefore adopted unanimously¹.

5. A joint anti-submarine force

(*Vote on the draft Recommendation, Doc. 366*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the vote on the draft Recommendation on a joint anti-submarine force presented by the Committee on Defence Questions and Armaments in Document 366.

I remind you that this report was discussed at yesterday afternoon's Sitting and that the debate was closed.

The Assembly decided not to refer it back to the Committee.

Voting on the draft Recommendation as a whole was deferred to this Sitting.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

I see that there is an objection. Voting will therefore be by roll-call.

The voting will begin with Mr. Houdet.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

In accordance with Rule 36, paragraph 4, of the Rules of Procedure, since there is not a quorum, the vote will be postponed until the next Sitting, i.e. tomorrow morning.

1. See page 46.

2. See page 48.

1. See page 49.

M. Radius (suite)

suite, votre position. Nous avons le temps. Et peut-être un jour pourrons-nous nous retrouver tous pour passer l'examen de maturité avec une note passable.

M. le PRÉSIDENT. — Il n'y a plus d'explications de vote ?...

Etant donné qu'il y a des opposants, nous devons procéder au vote par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Houdet.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Ont pris part au vote 45 membres de l'Assemblée. Le quorum requis est atteint.

Voici les résultats du scrutin¹ :

Nombre de votants	45
Pour	40
Contre	2
Abstentions	3

En conséquence, le projet de recommandation amendé est adopté².

Nous passons au vote du projet de recommandation sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe présenté par la Commission des Affaires Générales dans le Document 368.

Sur ce projet de recommandation, aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité¹.

5. Une force commune anti-sous-marine

(*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de recommandation relatif à une force commune anti-sous-marine présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 366.

Je rappelle que la discussion de ce rapport a eu lieu au cours de la séance d'hier après-midi et qu'elle a été déclarée close.

L'Assemblée s'est prononcée contre le renvoi en commission.

Le vote sur l'ensemble du projet de recommandation a été reporté à la présente séance.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Je constate qu'il y a une opposition. Nous allons donc procéder au vote par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Houdet.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Selon l'article 36, paragraphe 4, du Règlement, le quorum n'étant pas atteint, le vote est reporté à la séance suivante, c'est-à-dire à demain matin.

1. Voir page 46.

2. Voir page 48.

1. Voir page 49.

**6. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Friday 17th June, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. Disarmament (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments ; Speech by Lord Chalfont, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom ; Debate and Vote on the draft Recommendation, Document 367).

2. At 11 a.m. A joint anti-submarine force (Vote on the draft Recommendation, Document 366).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.55 p.m.)

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, vendredi 17 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Le désarmement (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements ; Discours de Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Document 367).

2. A 11 heures : Une force commune anti-sous-marine (Vote sur le projet de recommandation, Document 366).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 55)

SEVENTH SITTING

Friday, 17th June 1966

SUMMARY

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Adoption of the Minutes.2. Attendance Register.3. Disarmament (<i>Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments ; Speech by Lord Chalfont, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom ; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 367</i>). | <p><i>the United Kingdom), Lord Gladwyn, Mr. Patijn, Lord Chalfont, Mr. Sandys, Lord Chalfont, Mr. Berkhan, Mr. Radoux (Rapporteur), Mr. Bourgoin, Mr. Radoux, Mr. Bohy, Mr. Patijn, Mr. Brown, Mr. Silkin, Mr. Duynstee (Chairman of the Committee), Mr. Bourgoin.</i></p> <ol style="list-style-type: none">4. A joint anti-submarine force (<i>Vote on the draft Recommendation, Doc. 366</i>).
<i>Speaker : The President.</i>5. Adjournment of the Session. |
|--|---|

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Disarmament

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments ; Speech by Lord Chalfont, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom ; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 367)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the

report submitted by Mr. Radoux on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 367.

I call Mr. Radoux, the Rapporteur.

Mr. RADOUX (Belgium) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, there is one phrase I should like to use by way of preface to my verbal communication to this Assembly: it is that there is no point in writing a report on disarmament unless one believes in it.

On the one hand, we can accept the doctrine that war is inevitable and believe that people will always continue to resort to force because they have always done so. We can continue to believe that the theory according to which "war is the pursuit of politics by other means" continues to hold good in the atomic age. Or, on the other, we can decide that the time has come to overcome our fears and to recognise the fact that, in the thermonuclear age, military victories belong to the past.

I myself do not think that those whose belief it is that disarmament is possible and that arms can be silenced are pursuing a Utopian dream. On the contrary, I believe that this dream can be turned into reality in the face of the fear instilled by means of mass destruction, provided that people draw the logical conclusions from the existence of such weapons. It is not now the dream that is mad, it is the existence of armaments of all kinds that has become madness.

1. See page 52.

SEPTIÈME SÉANCE

Vendredi 17 juin 1966

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Le désarmement (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements ; Discours de Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 367*).
Intervient : le Président, M. Radoux (rapporteur), Lord Chalfont (Ministre d'Etat aux affaires étrangères
4. Une force commune anti-sous-marinne (*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366*).
Intervient : le Président.
5. Interruption de la session.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Le désarmement

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements ; Discours de Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 367*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport fait par M. Ra-

doux, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur le désarmement, Document 367.

La parole est à M. Radoux, rapporteur.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, M. le ministre, Mesdames, Messieurs, il y a une phrase que je voudrais mettre en tête de ma communication verbale devant notre assemblée : c'est que l'on n'écrira pas un rapport sur le désarmement si l'on ne croit pas à sa cause.

On peut accepter le postulat de la guerre fatale, croire que les hommes auront toujours recours à la force parce qu'ils l'ont toujours employée. On peut continuer à estimer valable, à l'ère atomique, la théorie selon laquelle «la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens». Mais on peut aussi estimer qu'il est temps de dominer nos craintes et de reconnaître un fait : à l'âge thermonucléaire, les victoires militaires ont vécu.

Je ne pense pas que ceux qui croient que le désarmement est devenu possible sont des uts-pistes. Je ne pense pas que ceux qui croient au silence des armes sont des rêveurs. Je crois que le rêve peut devenir réalité devant la peur qu'inspirent les moyens de destruction massive, à la condition que les hommes tirent toutes les conséquences de leur existence. Ce n'est plus le rêve qui est insensé : c'est l'existence des armements de toutes sortes qui est devenu absurde.

1. Voir page 52.

Mr. Radoux (continued)

Some of you will no doubt consider my remarks very unorthodox. But anyone today speaking seriously about disarmament — and disarmament is serious — is bound to speak also of a revolution, i.e. of the introduction of nuclear weapons, which now form part of armaments as a whole.

Atomic weapons are more than just an extra deadly weapon providing the aggressor with more effective offensive weapons, and the defender with better means of defence. The atom excludes what gunpowder permitted: through the fear of what their use may lead to, atomic weapons have put an end to the threat of major wars. For the first time in history, the idea of deterrence has become credible, and this is henceforth the key to security.

It is essential to consider the consequences of this situation. That which was hitherto Utopian has now entered the realm of reality. Whereas, in former times, it was logical for countries to increase their armaments — for this was one of the means to victory — now, when collective defence depends on deterrence, it is logical to decrease them. Strategy is becoming peacetime strategy. It is becoming political instead of military. Disarmament takes on a new meaning, and armaments such as we knew them, and such as were used in the past, are becoming progressively useless.

Without nurturing any illusions or failing to appreciate the difficulties, we must not falter, but seize every chance of succeeding.

As everyone knows, success depends not on sound proposals and good intentions alone, it is often a question of circumstances. It is because I believe that the political circumstances in Europe have now become more favourable for re-examination of the disarmament question, and because I believe in the possibility of gradual improvement, that I intend, shortly, to deal with the political aspect of the problem.

I shall begin by a brief examination of the proposals contained in the Recommendation submitted to this Assembly by the Committee on Defence Questions and Armaments.

They are three in number, and relate to: (i) what we have now agreed to call the freezing of armaments; (ii) measures which could be

taken for the prevention of surprise attacks; (iii) a project which has been given great prominence at the Geneva Conference: a treaty on the non-proliferation and non-dissemination of nuclear weapons.

I shall take first the proposal for the freezing of armaments.

A glance at existing projects suffices to show the difficulties of this problem — I am thinking of the Rapacki and Gomulka plans, which are contained in every file on this subject and which constitute, as it were, the starting-point for discussion.

There is one point that strikes us immediately when we consider the question as posed, namely that freezing, if it is to be effective as a means to partial disarmament, must apply to all types of weapons, both nuclear and conventional. It must be a step forward and not merely a return to a situation in which the weapons which enable war to be waged are preserved, and those which enable war to be banished are either destroyed or removed. Similarly, the effectiveness of neutral zones has diminished in proportion to the increase in the range and power of weapons.

The gradual establishment of such neutral zones might even constitute a danger in so far as they represent a temptation to use the nuclear threat — rather like an ineffectual lightning conductor inviting lightning. On the other hand, freezing of armaments if combined with a system for preventing surprise attack, with which I shall deal in a moment, and applied to a large geographical area would constitute a first step towards general and complete disarmament. I may add that, as regards the West, since we apply the principle of non-discrimination, the geographical zone selected would have to cover the whole or part of the territory of more than one country. The experiment might be tried simultaneously in Europe and in other parts of the world.

A word, next, on the subject of the prevention of surprise attacks.

The deterrent strategy has certain dangers, one of which is the difficulty of assessing the adversary's intentions accurately. The stationing of observers at key-points on road, rail, sea and air communication routes is a means of supervising compliance with agreements. The progress

M. Radoux (suite)

Mon intervention apparaîtra sans doute à certains d'entre vous très peu orthodoxe. Mais qui parle sérieusement aujourd'hui du désarmement — et le désarmement est une chose sérieuse — doit parler en même temps d'une révolution, c'est-à-dire de l'introduction des armes nucléaires dans les armements en général.

L'arme atomique représente davantage qu'une arme seulement plus meurrière qui ne ferait que mettre un surcroît de moyens à la disposition de l'agresseur et des chances supplémentaires de se défendre du côté de l'agressé. L'atome exclut ce que la poudre permettait: par la crainte raisonnée de son utilisation, l'arme atomique met un terme aux grandes guerres généralisées. Pour la première fois dans l'histoire, la notion de dissuasion est rendue crédible. C'est désormais sur elle que va reposer la sécurité.

Il faut tirer les conséquences de cet état de choses. Ce qui apparaissait jusqu'ici utopique entre dans le domaine du réalisable. Ce n'est plus un surcroît d'armement qui est logique — car constituant un des éléments qui assurait les victoires — mais son contraire, dès l'instant où l'appareil de défense collective repose sur l'arme de dissuasion. La stratégie devient une stratégie du temps de paix. De militaire, elle devient politique. L'entreprise de désarmement est placée sous un éclairage nouveau : les armes, telles que l'on y a eu recours et telles que nous les avons connues, deviennent progressivement inutiles.

Sans vivre dans l'illusion, sans méconnaître les difficultés, mais aussi sans défaillir, nous devons saisir toutes les chances de réussir.

Comme on sait, il ne suffit pas que des propositions soient bonnes ou qu'une idée soit généreuse pour connaître le succès. C'est souvent une question de circonstances. C'est parce que je crois les circonstances politiques plus favorables aujourd'hui en Europe à un réexamen du dossier «désarmement» et que je crois à une amélioration progressive, que j'aborderai dans un instant l'aspect politique du problème.

Au préalable, j'examinerai succinctement les propositions contenues dans la recommandation que votre Commission des Questions de Défense et des Armements soumet à notre assemblée.

Elles sont au nombre de trois et sont relatives à ce qu'il est désormais convenu d'appeler le blocage ou le gel des armements; aux mesures qui

pourraient être prises pour prévenir des attaques par surprise; au projet qui tient la vedette à la Conférence de Genève: un accord sur la non-prolifération et la non-dissémination des armes nucléaires.

Et tout d'abord le projet de blocage des armements.

Il suffit d'examiner les projets existants pour se rendre compte des difficultés de l'entreprise. Je songe aux Plans Rapacki et Gomulka. Tout dossier sur le sujet doit les contenir. Ils constituent une sorte de référence, de point de départ d'une discussion.

Une remarque vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on aborde l'étude de la question, telle qu'elle est posée. Mesure efficace, souhaitable pour conduire au désarmement partiel, le blocage doit viser tous les types d'armements: nucléaires et conventionnels. Il doit constituer un pas en avant, non le retour à un état de choses où seraient conservées les armes qui permettent de faire la guerre et où seraient détruites ou retirées celles qui permettent de la proscrire. De même, l'intérêt des zones de *no man's land* a diminué en proportion inverse de l'augmentation de la portée et de la puissance des armes.

Leur établissement progressif pourrait même constituer une cause d'insécurité dans la mesure où elles créeraient une tentation que la menace nucléaire rend plausible: tel le paratonnerre inadapté, elles seraient un risque de foudre. Par contre, combiné avec un système de prévention d'agression par surprise, dont je parlerai dans un instant, le blocage des armements appliqué à une zone géographique importante constituerait une sorte de pré-étape du processus conduisant au désarmement général et complet. Ajoutons qu'en ce qui concerne l'Ouest, le principe de non-discrimination étant d'application entre nous, la zone géographique choisie devrait comprendre l'intégralité ou une partie du territoire de plus d'un seul pays. Enfin, l'expérience pourrait être appliquée simultanément en Europe et dans une ou plusieurs autres parties du monde.

Un mot, maintenant, au sujet de la prévention des attaques par surprise.

La stratégie de dissuasion comporte ses risques, dont l'appréciation inexacte des intentions de l'adversaire. La présence d'observateurs aux noeuds routiers, ferroviaires, maritimes et aériens de communication est une technique de surveillance des engagements pris. Les progrès de la

Mr. Radoux (continued)

of science may both improve the effectiveness of this system and also render it more acceptable. Not everyone holds the same views regarding the presence of inspectors. A compromise should be possible. If, for example, seismographs give sufficient accuracy in the detection of underground explosions, inspection on the spot will become less important.

Provided that the use of force is banned on both sides, the presence of inspectors can but help coexistence between different régimes and even collaboration between States. The only remaining problem is to decide on the nationality or nationalities of the inspectors in order to remove all objections.

It is worth patient and sustained effort, for the installation of a system for the prevention of surprise attacks would help gradually to create the atmosphere of confidence essential for other steps.

This brings us to the third proposal made by our Committee: the conclusion of a treaty on the non-proliferation and non-dissemination of nuclear weapons.

The installation of a teleprinter connecting Washington and Moscow — the outcome of caution and fear — was welcomed by world public opinion, as was also the agreement banning nuclear tests other than underground ones.

What the world now awaits with the greatest eagerness is the conclusion of an agreement on the non-dissemination and non-proliferation of nuclear weapons, and very understandably, since this appears to be the best way of laying the foundations for the negotiation of real disarmament measures. That is why this proposal was the first of our recommendations. The fact that several countries are already in a position to manufacture their own mass destruction weapons makes it of vital importance to reach an agreement on the non-proliferation of such weapons. In this connection, it may be emphasised that the 1963 agreement banning nuclear tests should be followed up by a ban on underground tests, which facilitate such proliferation.

The main — if not the only — remaining obstacle to an agreement is connected with dissemination. It is not our business, in this report,

to deal with all the aspects of this urgent problem, which concerns not disarmament alone. The problem of nuclear strategy posed in the North Atlantic Treaty Organisation is essentially a political one; it forms part of the peacetime strategy which has now taken the place of wartime strategy. If we take only the genuine problems, a solution is logically possible in the interests of all; and the solution adopted should be considered as setting an example, not merely constituting a lesser evil. The adoption by the West of a definite, unambiguous solution would redound to its credit. The whole world is awaiting an agreement on the non-dissemination of nuclear weapons, and the West must not lay itself open to any reproach.

In conclusion, I would like to make two points.

In the golden age of bilateral diplomacy, each side tried to put himself in the other man's shoes, and discover his innermost thoughts. We must do better, in order to obtain better results: we must strive to ascertain what is true and acceptable in the arguments of the other side. The way to advance is to leave the balance of forces unchanged, for the security of the opposing parties is based on the balance of their arms. Any agreements reached will not necessarily apply to the same weapons on each side, in view of the different views held by different countries.

The second point relates to control. In any system of control, it is essential to remain within acceptable limits in order to overcome objections. The purpose of the negotiators is furthered to a much greater degree than before by the resources of science and technology, as I mentioned just now. But also the only means of advancing the cause of general and complete disarmament is to proceed by gradual stages, since an atmosphere of confidence must be created so that we can pass from what is possible to the desired goal. These stages will in turn be facilitated by collateral measures which are not actually disarmament measures, but conducive to disarmament. Our ballistic-nuclear world makes such measures necessary, besides facilitating partial disarmament.

Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, I come now to the second part of my ad-

M. Radoux (suite)

science peuvent à la fois l'améliorer et la rendre plus acceptable. La présence d'inspecteurs n'est plus toujours et partout envisagée dans les mêmes conditions. Des compromis doivent être possibles. Par exemple, si les sismographes permettent un repérage suffisant des explosions souterraines, les contrôles sur place prendront moins d'importance.

Cela dit, dès l'instant où le recours à la force est banni par les uns et les autres, les présences humaines ne peuvent que constituer un élément favorable à la coexistence des régimes, voire à la collaboration des Etats. Reste à déterminer la ou les nationalités des inspecteurs pour lever toutes les objections.

L'entreprise vaut des efforts multipliés et patients, car la mise en application d'un système de prévention des attaques contribuerait à créer progressivement l'état de confiance indispensable à d'autres initiatives.

Ceci nous conduit à l'examen de la troisième proposition de notre commission: la conclusion d'un traité sur la non-prolifération et la non-dissémination des armes nucléaires.

L'installation d'un téléotype entre Washington et Moscou — premier réflexe de prudence et de crainte — a été favorablement accueillie par l'opinion mondiale. C'est ensuite avec une immense satisfaction qu'elle prit connaissance de l'accord intervenu sur la cessation des essais nucléaires autres que souterrains.

Aujourd'hui, c'est d'un accord sur la non-dissemination et la non-prolifération des armes nucléaires qu'elle attend le plus. Avec raison, car cet accord paraît le plus susceptible d'ouvrir les voies à des négociations nous rapprochant davantage de véritables mesures de désarmement. C'est pourquoi nous l'avons placé en tête de nos recommandations. Plusieurs pays sont déjà capables de fabriquer leurs propres armes de destruction massive. Mettre un terme à la prolifération est l'une des mesures les plus importantes à prendre. A ce sujet, soulignons que l'accord de 1963 sur l'arrêt des essais nucléaires devrait être complété par l'interdiction des essais souterrains, lesquels avantagent la prolifération.

Le principal obstacle — sinon le seul — qui se dresse encore sur la voie d'un accord porte sur la dissémination. Dans le cadre du présent rap-

port, il n'entre pas dans nos attributions de traiter de tous les aspects d'une question d'actualité qui ne concerne pas que le désarmement. Le problème de la stratégie nucléaire posé au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est de nature essentiellement politique: il fait partie de la stratégie du temps de paix qui a succédé à la stratégie du temps de guerre. Si nous n'envisageons que les vrais problèmes, raisonnablement une solution est possible dans l'intérêt de tous. Et cela devrait être une solution qui constituerait un exemple au lieu d'être considérée comme un moindre mal. Une solution claire, sans équivoque, permettrait à l'Occident de marquer un point. L'accord sur la non-dissémination des armes nucléaires est l'accord que le monde entier attend. L'Occident ne peut prêter le flanc à aucun reproche.

Je voudrais terminer par deux considérations.

A l'époque classique de la diplomatie bilatérale, on essayait de se mettre à la place de l'autre pour tâcher de déceler ce qu'il pensait. Nous devons faire mieux pour obtenir de meilleurs résultats. Il faut essayer de découvrir ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a d'acceptable dans la thèse que l'autre veut faire triompher. Par exemple, on avancera sûrement en ne modifiant pas l'équilibre des forces, car c'est dans la compensation des armes que les parties en présence trouvent leur sécurité. Et les arrangements sur lesquels on peut s'accorder ne seront pas toujours réciproques quant à la nature des armes qu'ils affectent, vu l'angle sous lequel les uns et les autres considèrent la situation.

Ma deuxième remarque concerne le contrôle. Il faut aller jusqu'à la limite de ce qui est tolérable dans les modalités d'un système de contrôle afin de faire tomber les préventions. Dans une mesure beaucoup plus large qu'auparavant, les négociateurs sont aidés dans leurs intentions par les ressources de la science et de la technique, comme j'ai eu l'occasion de le souligner il y a un instant. D'autre part, on ne servira la cause du désarmement général et complet qu'en procédant par étapes, car il y a un état de confiance à créer pour passer de ce qui est possible à ce qui est souhaité. Enfin, ces étapes seront elles-mêmes favorisées par des mesures collatérales qui ne sont pas du désarmement, mais qui y conduisent. Notre monde balistique-nucléaire les nécessite comme il favorise les mesures de désarmement partiel.

M. le Président, M. le ministre, mes chers collègues, j'aborde maintenant la deuxième partie

Mr. Radoux (continued)

dress, dealing with the political atmosphere in which collateral disarmament or partial disarmament measures can be proposed.

It is not a question of whether we want to negotiate; it is generally accepted that we do. The question is what we want to negotiate about, how and why.

What do we want to negotiate about, on what projects? Your Committee has defined these projects, and I have just put them before you.

How are we to negotiate? WEU, for a very cogent reason — that it is composed of the Six plus the United Kingdom — seems to me to be the obvious place for starting negotiations. This does not, to my way of thinking, preclude initiatives being taken by individual States, or bilateral contacts even at the highest level — quite the contrary. But, if Western Europe wishes to negotiate with Eastern Europe, if from being face to face they are to stand side by side, WEU seems to me to be the obvious starting-point for a European political strategy at once active and effective.

Lastly, why think of negotiating just now?

I said earlier on that there are favourable times and less favourable ones. There is no doubt at all that the coming months and years are going to be a favourable time for negotiation, for we all feel that steps must be taken if we are not to miss an opportunity for European reconciliation. We cannot afford to miss a rendezvous between East and West, at which Eastern Europe and Western Europe should act as initiators and display imagination.

The time has, I think, come to take measures towards solving the problems dividing Europe, for co-operation amongst all the countries of Europe has now become a possibility which would, if realised, give all countries, East and West alike, benefits the importance of which is becoming daily more evident.

Until now, we have lived with problems which we must now consider how to solve. Unless we do, we shall be helpless in the face of events occurring beyond the bounds of Europe, and incapable of playing a serious part in the real problems of the contemporary world.

If only we desired it, the problem of our security could be regarded as solved for both sides. It is because we have not sufficient confidence in ourselves that we have hung back whilst everything around us is advancing, leaving us behind.

The technical means we possess for ensuring our defence are such that we are in a position to embark on a major disarmament drive, provided that we comply with certain conditions which I mentioned just now.

Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, I would not wish to conclude this report without thanking Dr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, and the members of this Committee, for the support they have given me, including their unanimous vote on the recommendation submitted to you this morning. I would like also to thank you all, and Lord Chalfont in particular, for your attention.

I hope that the presence here of so eminent a British Minister may contribute to the practical implementation of our recommendations. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur.

Lord Chalfont, United Kingdom Minister of State for Foreign Affairs, will now address the Assembly.

I would like to tell him how pleased we are that he has been able, despite his many responsibilities, to take part in our work and give our Assembly the benefit of his presence.

I am extremely grateful to him, and I invite him to come to the rostrum.

Lord CHALFONT (*Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom*). — I am grateful for this opportunity to address this distinguished Assembly for the first time. I apologise because, owing to the resumption of the disarmament negotiations in Geneva this week, with two important meetings on Tuesday and Thursday, I was unable to get here earlier and therefore to make my contribution to your debate before a large number of your members have been forced to leave.

However, may I at once welcome the comprehensive and lucid report presented by Mr. Ra-

M. Radoux (suite)

de mon exposé relative au climat politique dans lequel des mesures collatérales de désarmement ou de désarmement partiel peuvent être proposées.

Il ne s'agit pas de savoir si l'on veut négocier; c'est presque devenu un lieu commun de l'affirmer. Ce qu'il s'agit de savoir, c'est sur quoi, comment et pourquoi négocier.

Sur quoi, c'est-à-dire sur quels projets? Votre commission les a définis et je viens de les rappeler.

Mais comment? Pour une raison essentielle, parce qu'elle est l'Europe des Six avec la Grande-Bretagne, l'U.E.O. me paraît le lieu d'où des initiatives doivent partir. Cela n'exclut, dans mon esprit, aucune initiative des Etats, aucun contact bilatéral au niveau le plus haut, bien au contraire. Mais si l'Europe de l'Ouest veut parler à l'Europe de l'Est, si le face à face doit devenir aujourd'hui un côté à côté, c'est l'U.E.O. qui constitue le meilleur point de départ d'une stratégie politique européenne à la fois active et efficace.

Enfin, pourquoi songer à négocier maintenant?

J'ai parlé tout à l'heure des moments favorables et de ceux qui le sont moins. Sans doute les mois et les années qui viennent seront-ils plus favorables, car nous sentons tous que quelque chose doit se passer si nous ne voulons pas que quelque chose soit manqué, c'est-à-dire la réconciliation européenne. Il ne faut pas manquer un rendez-vous entre l'Est et l'Ouest dans lequel l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest devraient jouer un rôle d'initiateur et faire preuve d'imagination.

Il me paraît opportun de prendre des initiatives qui conduiraient à résoudre les problèmes politiques qui divisent l'Europe, car la coopération de tous les Européens est à la fois une ambition à la dimension de notre époque et un résultat dont l'ensemble des pays de l'Est et l'ensemble des pays de l'Ouest tireront un bénéfice qui apparaît chaque jour plus évident.

Nous avons jusqu'à présent vécu avec des problèmes que nous devons maintenant songer à résoudre. Si nous ne le faisons pas, nous serons dépassés par les événements qui se déroulent en dehors du monde européen et ainsi rendus incapables de nous occuper sérieusement des vrais problèmes du monde contemporain.

Si nous le voulions, le problème de notre sécurité pourrait être considéré comme résolu, aussi bien pour les uns que pour les autres. C'est parce que nous ne sommes pas assez sûrs de nous que nous sommes des attardés pendant que tout, autour de nous, progresse et nous dépasse.

Nous avons à notre disposition des moyens techniques tellement considérables pour assurer notre défense que nous pourrions entamer un très grand processus de désarmement pour autant que nous respections les conditions que je viens de rappeler pour son déroulement.

M. le Président, M. le ministre, Mesdames, Messieurs, je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier le Dr. Kliesing, président de notre Commission des Questions de Défense et des Armements, et les membres de cette commission pour l'appui qu'ils m'ont apporté, notamment par le vote unanime qu'ils ont émis sur la recommandation qui vous est soumise ce matin. J'y joins les remerciements que je vous dois à tous pour votre attention, et en particulier à Lord Chalfont.

J'exprime l'espérance que la présence d'un ministre britannique aussi qualifié contribue à l'aboutissement pratique et positif de nos recommandations. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie notre rapporteur.

Nous allons entendre maintenant Lord Chalfont, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni.

Je voudrais lui dire combien nous sommes heureux que, malgré ses nombreuses tâches, il ait pu participer à nos travaux et nous faire bénéficier de sa présence dans notre assemblée.

Je lui suis extrêmement reconnaissant et je le prie de bien vouloir prendre place à la tribune.

Lord CHALFONT (*Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni*) (Traduction).

— Je remercie l'Assemblée de me donner l'occasion de prendre la parole pour la première fois dans cette enceinte. Je lui présente mes excuses de n'avoir pu être ici plus tôt, du fait de la reprise des négociations sur le désarmement à Genève où deux importantes réunions ont eu lieu mardi et jeudi, et de n'avoir pu participer à ses débats qu'après le départ de nombreux membres.

J'aimerais commencer par dire combien j'apprécie le rapport aussi clair que documenté qu'a pré-

Lord Chalfont (continued)

doux. Most of the problems we discussed in Geneva and have been discussing there for years are dealt with in his report and in making my brief contribution I should like to use roughly the same method and the same headings as he did.

Perhaps I can spend a few minutes immediately on the subject of general and complete disarmament. There are two draft treaties on general and complete disarmament on the table of the Eighteen-Nation Committee in Geneva. They have not recently been getting very much attention because the Committee has been rightly concentrating on other matters, to which I shall refer. It is true to say that the political climate to which Mr. Radoux referred is not conducive at the moment to any thought of immediate success in general and complete disarmament.

The big ideological and political conflict between the Soviet Union and the People's Republic of China, the political conflict between the United States and China and the military conflict going on with such awful consequences in Vietnam all militate against any possibility that we shall achieve substantial and sweeping measures of disarmament in the near future.

We in our own Alliance, NATO, have problems which lead us for the moment to concentrate on matters of organisation and of solidarity and integration rather than on prospects and projects for arms control and disarmament.

Therefore, one is forced to say, reluctantly, that the possibilities of any sort of comprehensive disarmament, certainly on the scale contemplated in either of the two draft treaties, is very remote and is unlikely to come certainly this year or next year and certainly for the next five, ten or even more years.

We must, then, concentrate on making the armed world in which we live, and are likely to live for some years to come, a less dangerous and precarious world to live in. We can do that if we concentrate urgently on some of the problems Mr. Radoux has isolated and identified. These measures are not only measures which are possible and practical but which will lead in the end to a political climate in which comprehensive disarmament might become a possibility.

The sort of measures we have referred to are a treaty to prevent the spread of nuclear weapons

— a non-proliferation treaty; an agreement to prevent the testing of nuclear weapons underground — an extension of the 1963 test ban treaty; certain other related measures of arms control; and, finally, the subject which has been quiescent for some time but which will come to the surface again — the possibility of effective measures of regional arms control. This is the sort of control which used to be referred to, loosely and perhaps inaccurately, as "disengagement".

First, then, there is a non-proliferation treaty to prevent further spread of nuclear weapons. The major problem here is to get an agreement in the form of this treaty amongst the nuclear powers, and particularly and specifically to get agreement between the Soviet Union and the West. The main obstacle — perhaps the single obstacle — to that sort of agreement at the moment is the Russian preoccupation with the future of West Germany, particularly its future in the NATO Alliance — perhaps even more specifically the future of West Germany in association with the nuclear weapons of the Alliance.

The Soviet Union says clearly that in its view the Western Alliance is making plans and arrangements to give Germany what it calls "access" to nuclear weapons. The Soviet Government regard this as incompatible with a non-proliferation treaty and so long as these plans are being discussed it will not agree to or sign a non-proliferation treaty.

We in the Western Alliance cannot allow the Soviet Union to dictate the arrangements we make inside the Alliance but nevertheless we must take into account its very real preoccupation about this matter, and in my view, if we can arrange our affairs in the Alliance in such a way that we clearly do not engage in any form of dissemination of nuclear weapons or control of those weapons, the Soviet Union will then be prepared to come to an agreement with us on the terms of a non-proliferation agreement.

My view is that the solutions which will meet this criterion inside the Alliance are solutions based upon political consultation and not upon what is generally called the "hardware" type of solution, the participation of non-nuclear countries in collective nuclear forces. I believe that that sort of solution is best not only for the future

Lord Chalfont (suite)

senté M. Radoux. La plupart des problèmes dont nous discutons depuis de longues années à Genève et que nous venons à nouveau d'aborder y sont traités et, dans ma brève intervention, je suivrai en gros le plan et la présentation qu'il a adoptés.

Vous me permettrez de commencer par parler quelques minutes de la question du désarmement général et complet. Deux projets de traités dans ce sens se trouvent sur la table du Comité des Dix-huit à Genève. On ne leur a pas accordé grande attention récemment, car le Comité s'est consacré à juste titre à d'autres questions que je mentionnerai. Il est certain que le climat politique qu'a évoqué M. Radoux ne permet pas d'envisager dans l'immédiat, pour l'instant, le succès du projet de désarmement général et complet.

Le grand conflit idéologique et politique entre l'Union Soviétique et la République populaire de Chine, le conflit politique entre les Etats-Unis et la Chine et le conflit militaire au Vietnam, avec ses horribles conséquences, nous empêchent de compter, dans un proche avenir, sur des résultats substantiels et étendus dans le domaine du désarmement.

Au sein de notre propre alliance, l'O.T.A.N., des difficultés nous incitent à nous intéresser plus, pour le moment, à des questions d'organisation, de solidarité et d'intégration, qu'à des perspectives et des projets de contrôle des armements et de désarmement.

Il faut donc constater, à contre-cœur, que l'éventualité d'un désarmement complet de quelque sorte que ce soit, et surtout à l'échelle prévue dans les deux projets de traités, est très lointaine et ne risque guère de se concrétiser cette année ni l'année prochaine, voire d'ici cinq ou dix ans et davantage.

Nous devons donc nous efforcer de faire du monde armé où nous vivons et qui le restera probablement quelques années encore, un monde moins dangereux et moins précaire. Nous le pourrons si nous nous attachons immédiatement à certains des problèmes que M. Radoux a isolés et identifiés. Les mesures qu'il a évoquées ne sont pas seulement réalisables; elles créeront à la longue un climat politique susceptible de faciliter un désarmement complet.

Les mesures dont nous avons parlé sont: un traité destiné à mettre fin à la dissémination des

armes nucléaires, c'est-à-dire un traité de non-prolifération; un accord sur l'arrêt des essais nucléaires souterrains qui compléterait le traité de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires; certaines autres mesures connexes de contrôle des armements et, enfin, un sujet qui a été mis de côté un certain temps, mais qui redeviendra d'actualité: l'étude de mesures efficaces de contrôle régional des armements. C'est le genre de contrôle que l'on désignait par le terme vague et peut-être inexact de «dégagement».

Il y a donc, d'abord, le traité de non-prolifération destiné à mettre fin à la dissémination des armes nucléaires. Le principal problème est de parvenir à un accord sous forme de traité entre puissances nucléaires et plus particulièrement entre l'Union Soviétique et les puissances occidentales. Ce qui fait surtout — et peut-être uniquement — obstacle, en ce moment, à ce genre d'accord, ce sont les préoccupations soviétiques quant à l'avenir de l'Allemagne de l'Ouest, notamment son avenir au sein de l'O.T.A.N., et peut-être, plus précisément, la question de sa participation à l'armement nucléaire de l'Alliance.

L'Union Soviétique pense, elle ne s'en cache pas, que l'Alliance occidentale est en train d'élaborer des plans et des arrangements destinés à permettre à l'Allemagne «d'avoir accès», comme elle dit, aux armes nucléaires. Le gouvernement soviétique considère que c'est incompatible avec un traité de non-prolifération et, tant que ces plans seront en discussion, elle n'acceptera ni ne signera ce genre de traité.

Nous ne pouvons naturellement pas accepter que l'Union Soviétique nous dicte les dispositions à prendre au sein de l'Alliance atlantique, mais nous devons néanmoins tenir compte de ses très réelles préoccupations à cet égard, et, si nous prenons nos dispositions au sein de l'Alliance de façon à démontrer clairement que nous nous interdisons toute forme de dissémination des armes nucléaires ou de leur contrôle, l'Union Soviétique sera disposée, je crois, à s'entendre avec nous sur les termes d'un accord de non-prolifération.

J'estime que, pour répondre à ce critère, les solutions adoptées par l'Alliance doivent se fonder sur la consultation politique et non sur une solution du type «hardware», comme on dit souvent, c'est-à-dire la participation de pays non nucléaires à des forces nucléaires collectives. Je crois, en effet, que la solution du premier type

Lord Chalfont (continued)

of disarmament and our relations with the Soviet Union but for the Alliance itself.

It is this sort of political consultation which gives a valid and effective share in nuclear weapons — not an illusory sharing in some sort of hastily and specifically constructed multi-lateral force. But, of course, agreement with the Soviet Union, even if we reach it, is only the first step in a non-proliferation treaty. We have to persuade the non-nuclear powers that it is in their interests and not against the interests of their future security to take part in such a treaty — in other words, to renounce for all time the option to make nuclear weapons themselves.

For this reason, we must contemplate, in addition to the simple non-proliferation treaty, measures which are related to it which can provide incentives for the non-nuclear powers to take part in such a treaty. We shall have to think very seriously and urgently about the possibility of extending the 1963 nuclear test ban treaty to cover underground tests. This is not only a useful and necessary measure on its own in order to slow down and eventually halt the arms race amongst the nuclear powers but is a most important measure to provide an incentive for non-nuclear powers to sign a non-proliferation treaty. We have enormous difficulties here. The Soviet Union will not contemplate signing such a treaty if it involves on-site inspection from outside on Russian territory. The West will not contemplate such a treaty unless it includes on-site inspection, and here we find ourselves in some sort of deadlock. It is a deadlock which might eventually be removed by scientific development, the further development of scientific techniques for detecting underground events and identifying them as earthquakes or nuclear explosions.

At the moment, the best scientific advice we can obtain is our own advice because the Soviet Union refuses to discuss scientific findings with us. The best advice is that there will always be a small number of events which happen each year which we will not be able to identify as earthquakes or nuclear tests. We therefore insist, I think with some justification, that such an underground test ban treaty would have to be adequately inspected and verified. There are, however, a number of proposals which have been

put forward at Geneva recently which might lead to a solution to the problem. The Swedish Government has proposed and has begun to organise what it calls its nuclear detection club, an organisation for collecting and processing information from seismic arrays all over the world. The United Arab Republic's delegation at Geneva put forward a proposal for having a nuclear test ban on all tests above a certain level, a certain figure on the seismic scale. These must be examined very closely. There are a number of other related measures, generally speaking put forward by the delegation of the United States of America, some of them mentioned in the Radoux report, which I hope we shall come closer to grips with at the present session at Geneva.

There is a proposal to call a halt to the spread of nuclear weapons and the possibility of linking with the agreements a proposal to destroy a number of nuclear missiles. There is a proposal for a cut-off in production of nuclear material — another American proposal which has received no interest from the Soviet Union. Finally there is the extremely imaginative proposal put forward by the Americans recently at Geneva, again without the slightest reaction from the other side, that a number of nuclear warheads should be destroyed and the fissile material transferred to peaceful purposes. The United States has carefully formulated its proposal so that the Soviet Union is required to destroy far fewer missiles than the United States, recognising the existing superiority of the American missile system, but still no reaction of any sort from the Soviet Union. These are the small, undramatic, unspectacular steps we have to take if we are to break this deadlock.

I might mention in passing the possibility of regional arms control. This subject has been quiescent for some time except in Latin America where there has been a conference in Mexico City where an effective and hopeful start has been made in creating a nuclear-free zone in Latin America. There are proposals, although not particularly effective, for a nuclear-free zone in Africa. The possibility which affects us here more than any other is the possibility of regional arms control in Europe, the whole complex of plans and ideas that are sometimes called the Rapacki plan, the Gomulka plan, the Lachs plan

Lord Chalfont (suite)

est la meilleure, non seulement pour l'avenir du désarmement et de nos relations avec l'Union Soviétique, mais pour l'Alliance elle-même.

C'est ce genre de consultation politique qui assure une participation réelle et efficace aux armes nucléaires, au lieu d'une participation illusoire à quelque force multilatérale constituée à la hâte dans un but précis. Mais un accord avec l'Union Soviétique, à supposer que nous y parvenions, ne sera évidemment que la première étape d'un traité de non-prolifération. Il nous faudra encoore persuader les puissances non nucléaires qu'en signant ce traité, c'est-à-dire en renonçant à jamais à fabriquer elles-mêmes des armes nucléaires, elles ne porteront pas atteinte à leur sécurité future, mais la garantiront.

Aussi devons-nous envisager, en sus du simple traité de non-prolifération, des mesures connexes, susceptibles d'inciter les puissances non nucléaires à y adhérer. Nous devrons étudier d'urgence et très sérieusement la possibilité d'étendre le traité de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires aux essais nucléaires souterrains. C'est là une mesure non seulement utile en soi et capable de freiner et d'arrêter en fin de compte la course aux armements entre puissances nucléaires, mais extrêmement importante du fait qu'elle encouragerait les puissances non nucléaires à signer un traité de non-prolifération. A ce stade, nous rencontrons toutefois d'immenses difficultés. L'Union Soviétique n'acceptera pas de signer un tel traité s'il implique des inspections sur son territoire par des agents étrangers. Les nations occidentales, au contraire, ne l'envisageront que s'il prévoit des inspections sur place, et nous nous trouvons dans une impasse. Peut-être serait-il possible d'en sortir grâce au développement scientifique, au nouveau progrès des techniques qui permettent de déceler les secousses souterraines et de faire la distinction entre séismes naturels et explosions nucléaires.

En ce moment, nous ne pouvons nous fier qu'à nos propres résultats, car l'Union Soviétique se refuse à discuter avec nous de ses découvertes scientifiques. Il en ressort qu'il y aura toujours, chaque année, un petit nombre de secousses dont on ne saura dire si c'est un tremblement de terre ou une explosion nucléaire. Ce n'est donc pas sans raison, à mon avis, que nous insistons pour que le traité sur les essais souterrains prévoie les inspections et vérifications voulues. Un certain nombre de propositions récemment formulées à

Genève pourraient, cependant, nous rapprocher de la solution du problème. Le gouvernement suédois a proposé et commencé d'organiser ce qu'il appelle son club de détection nucléaire. C'est un organisme de rassemblement et de dépouillement des données sur les phénomènes sismiques du monde entier. La délégation de la République Arabe Unie a proposé, à Genève, l'interdiction de tous les essais nucléaires au-dessus d'un certain seuil, d'un certain degré de l'échelle sismique. Il convient d'examiner de très près ces propositions. Il existe un certain nombre d'autres mesures connexes, présentées pour la plupart par la délégation des Etats-Unis, et dont certaines sont mentionnées dans le rapport Radoux; j'espère que nous aurons l'occasion de les étudier de plus près au cours de la présente session à Genève.

L'une de ces propositions prévoit une convention interdisant la dissémination des armes nucléaires et prévoyant en même temps la destruction d'un certain nombre d'engins nucléaires. Une autre envisage l'arrêt de la production de matières fissiles: elle est d'origine américaine, elle aussi, et n'a pas retenu l'attention de l'Union Soviétique. Enfin, les Etats-Unis ont formulé récemment à Genève une proposition extrêmement ingénieuse préconisant la destruction d'un certain nombre d'ogives nucléaires et la conversion des matières fissiles à des fins pacifiques, toujours sans susciter la moindre réaction de la part de l'Union Soviétique. Cette proposition était cependant élaborée avec le plus grand soin; compte tenu de leur supériorité actuelle dans le domaine des engins, les Etats-Unis avaient admis que l'Union Soviétique détruise beaucoup moins d'engins qu'eux-mêmes, sans susciter, toutefois, aucune réaction du côté soviétique. Telles sont les initiatives de faible portée, les initiatives peu spectaculaires que nous devons prendre pour sortir de l'impasse actuelle.

Je pourrais mentionner en passant la possibilité d'un contrôle régional des armements. Ce sujet n'a pas été abordé depuis un certain temps, sauf en Amérique latine où une conférence réunie à Mexico, en vue de la création d'une zone dénucléarisée en Amérique latine, a pris des initiatives utiles et pleines de promesses. D'autres propositions, dont l'efficacité ne semble toutefois pas très grande, visent à créer une zone dénucléarisée en Afrique. Mais les projets qui nous intéressent plus particulièrement ici sont ceux qui se rapportent au contrôle régional des armements en Europe, c'est-à-dire à l'ensemble des plans et des

Lord Chalfont (continued)

and the Gaitskell plan. They all involve the possibility of improving control on the level and type of weapons deployed in Central Europe usually in the area covered by the two halves of Germany, Poland and Czechoslovakia.

Finally in this context there is an interesting proposal, again put forward by the Polish Government, for what might be called a limited non-proliferation agreement which would cover the area of Central Europe and by which countries in that area would undertake not to manufacture or acquire nuclear weapons. I should like to have mentioned the possibility of an arms control agreement in space. There have been a number of proposals about that recently. Also I should like to have dealt with the international trade or traffic in conventional arms, but I think time will not permit that. I should like to examine for a few moments what I believe is the urgency of making some agreement on one or more of these very modest arms control proposals, first of all the urgency, and secondly the actual prospect we have at the moment of getting any sort of international agreement.

I think the urgency hardly needs emphasis, but it might be well to reflect on the fact that the balance of nuclear power or the balance of terror that has contributed towards the maintenance of a certain uneasy peace for the last 20 or 25 years is beginning to be eroded, and in my view is likely to become more precarious as time goes on. The growth of China as a military power is now something we ignore at our peril. This enormous country of 700 million people with one of the largest standing armies in the world is now well on the way to becoming a nuclear power, and could, if it wished, become a nuclear super power of the type of the Soviet Union and United States probably before the end of the century.

There is the possibility, as I have mentioned, that these weapons might not only come to be a staple of the Chinese foreign and defence policy, but spread to other countries in the world. They might spread to smaller countries which are engaged in small confrontations outside the major political and ideological conflicts of the

world. If they do spread, I think the danger that they will be used will grow. So far the weapons are in the hands of five large powerful countries, countries which, incidentally, by coincidence were the five countries which were to be the permanent members of the Security Council of the United Nations.

I believe that the spread to smaller countries with small regional problems or confrontations of their own will be an extremely dangerous and precarious matter if it ever happens — if we allow it to happen, because only we can stop it.

Finally, there is something which might upset this balance earlier than all these possible developments. That is the danger of some sort of advance or breakthrough in weapons technology. Already we are hearing rumours, strong rumours, of the possibility that one side or the other in this great confrontation between communism and the West might decide to deploy an anti-ballistic missile defence system at enormous expense, at enormous deployment of military resources. I cannot understand how anyone can believe that it is possible to deploy an effective defence against the sort of nuclear arms race that the Soviet Union and the West can now deploy, but if people do believe that and think it possible to construct a defence and set about doing it, none of us should have any doubts that the arms race will have entered a completely new dimension. It may be an irreversible dimension and may put arms control and arms agreement out of possibility for many years, yet that possibility is now being seriously discussed. If it happens, if political decisions of this sort are taken, the nuclear balance may be seriously and perhaps permanently upset.

What then do we do to prevent the world developing into a world of many nuclear powers, a world in which China, a powerful military and nuclear power with possibly — who knows — an expansionist foreign policy, and a world in which the two great nuclear super powers are engaged in a new spiral, a new dimension of the arms race — what can we do to stop that happening, particularly in Europe? The first thing we must do is to recognise that, although our problems may be pressing and important, perhaps they are not the real and urgent problems of the last quarter of this century. I believe that the

Lord Chalfont (suite)

suggestions que l'on appelle parfois Plan Rapacki, Plan Gomulka, Plan Lachs et Plan Gaitskell. Ils prévoient tous la possibilité d'améliorer le contrôle exercé sur le niveau et le type des armes déployées en Europe centrale, en général dans la zone qui comprend les deux moitiés de l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Dans ce contexte, je citerai enfin une intéressante proposition, présentée également par le gouvernement polonais, et qui porte sur ce que l'on pourrait appeler un accord limité de non-prolifération, applicable à l'Europe centrale et aux termes duquel les pays de cette zone s'engageraient à ne pas fabriquer ni acquérir d'armes nucléaires. J'aurais voulu évoquer la possibilité d'un accord sur le contrôle des armements dans l'espace. Un certain nombre de propositions ont été faites récemment à ce sujet. J'aurais également voulu examiner la question du commerce ou du trafic international d'armes classiques, mais je crois que je n'en aurai pas le temps. Je préfère donc parler un instant de la nécessité où nous sommes, à mon avis, de conclure un accord inspiré d'une ou plusieurs de ces modestes propositions de contrôle des armements. J'en ferai d'abord ressortir l'urgence, puis les perspectives que nous avons, en ce moment, d'aboutir à quelque accord international.

Je pense qu'il n'est guère besoin d'insister sur l'urgence, mais il serait peut-être bon de méditer le fait que l'équilibre des forces nucléaires ou l'équilibre de terreur qui a contribué à maintenir une paix branlante depuis vingt ou vingt-cinq ans commence à s'éroder et va devenir, à mon avis, de plus en plus précaire. Nous sommes dangereusement inconscients de l'accroissement de la puissance militaire de la Chine. Cet immense pays de 700 millions d'habitants, qui dispose d'une des plus grandes armées du monde, est sur le point de devenir une puissance nucléaire et pourrait devenir à son gré, sans doute avant la fin du siècle, une grande puissance nucléaire comme l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

Il se pourrait, comme je l'ai dit, que ces armes ne constituent pas seulement le support de la politique étrangère et militaire de la Chine, mais se propagent à d'autres pays du monde. Elles pourraient se répandre dans de petits pays engagés dans des affrontements régionaux étrangers aux grands conflits politiques et idéolo-

giques du monde. Si cela se produisait, je crois qu'elles risqueraient bien plus d'être utilisées. Jusqu'à présent, ces armes étaient aux mains de cinq grands pays, les pays qui se trouvent être, précisément, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je crois que la dissémination des armes nucléaires dans les petits pays en proie à des problèmes ou à des conflits régionaux serait une chose extrêmement dangereuse, si elle se produisait — si nous permettions qu'elle se produise, car nous seuls pouvons l'empêcher.

Enfin, il est un élément qui pourrait rompre l'équilibre plus rapidement que toutes les possibilités que je viens de mentionner: le risque d'un progrès soudain, d'une avance foudroyante dans la technologie des armements. Déjà circulent avec insistance des rumeurs selon lesquelles, dans cette grande confrontation entre le communisme et l'Occident, l'une ou l'autre des parties pourrait décider de mettre en œuvre, au prix de frais énormes, d'un immense déploiement de ressources militaires, un système de défense par engins antibalistiques. Je ne comprends pas que quelqu'un puisse croire qu'il soit possible d'opposer une défense efficace à toute la panoplie d'armes nucléaires que l'Union Soviétique et les puissances occidentales peuvent à présent déployer, mais si d'aucuns pensent que cela est possible et s'ils commencent à édifier un tel système de défense, il ne fait pas de doute que la course aux armements prendra une dimension toute nouvelle. Elle sera peut-être irréversible et interdira, pendant de longues années, tout contrôle et tout accord dans le domaine des armements; cependant, c'est une possibilité que l'on envisage sérieusement en ce moment. Si elle se réalisait, si des décisions politiques de ce genre étaient prises, l'équilibre nucléaire pourrait être sérieusement compromis et peut-être rompu pour toujours.

Que faire, donc, pour empêcher que les puissances nucléaires se multiplient dans le monde, que la Chine, devenue une grande puissance militaire et nucléaire, pratique — peut-être — une politique étrangère expansionniste, et que les deux grandes puissances nucléaires actuelles s'engagent dans une nouvelle spirale, une nouvelle dimension de la course aux armements? Que pouvons-nous faire pour empêcher cela, en particulier en Europe? La première chose à faire est de reconnaître qu'en dépit de l'urgence et de l'importance de nos problèmes, ils ne sont peut-être pas les plus réels et les plus importants de ce dernier

Lord Chalfont (continued)

really serious problems which will face us and which will hold the balance between disaster and survival in the last part of this century lie outside Europe, in the "third world" of Africa and Asia.

Perhaps we should begin to realise that more urgently than we do. As a part of that realisation we in Europe might begin to use the admittedly fluid state of politics and organisation in Europe to move in the direction of better relations with the Soviet Union and eastern European countries. Of course we must have a strong alliance, of course we must prevent any development weakening the alliance and disintegrating it, because only on the basis of a strong alliance can we have any effective relations with the eastern European countries. But we must begin to think seriously about the sort of politics and ideas around European arms control, the possibility of limiting, reducing and perhaps eventually removing over large areas military forces, weapons and certainly nuclear weapons.

The British Government, as you will know, has already put forward at Geneva a proposal connected with the prevention of surprise attack, a proposal which would involve the placing of observation posts on either side of the line of confrontation. We have to strive to develop that into better and more effective measures of arms control. It is no good going on saying permanently, as we have done for years, that we cannot solve the problems of disarmament and arms control in Europe until we have solved the political problem. If we do so we shall never solve any of the problems, because these things go hand-in-hand. It is arguable that before the political climate improves and there can be any lessening of tension in Europe we shall have to reduce the scale of the military confrontation.

I think perhaps the first immediate requirement is the simple one, which I mentioned at the beginning, of a non-proliferation treaty. This perhaps is the first and most obvious step to stop the weapons spreading before we think about removing those which exist. One other thing we must do, and this is a matter which goes

outside the immediate concern of Europe, is to bend every effort to bringing into the community of nations and into talks about weapons control and control of nuclear power, that enormous country, which is gradually assuming such a vital part in the power structure of the world, Communist China.

What are the prospects of doing any of this? What are the chances? At Geneva, where I have just been taking part in the opening sessions of the new meeting of the Eighteen-Nation Committee, there is a sense of disappearing chances, a sense of the point of no return. As I said to the Committee yesterday, there can never be a point of no return in disarmament. It is true to say that, with every day, every month and every year which now passes, the possibility of serious disarmament negotiations and agreement becomes more and more remote. It is possible, I think, that unless we, the Eighteen-Nation Committee, can go back from Geneva to the United Nations Assembly in the autumn of this year with some progress, some small success to show, the whole future of the Geneva disarmament negotiations may be at risk, and with it possibly the future of serious disarmament negotiations for many years, because the alternative is probably some sort of world disarmament conference designed justifiably to bring in Communist China to the disarmament talks, but no one can believe that a conference of 120 countries can ever seriously engage in complicated and technical matters of disarmament.

The general situation, as I have said and as Mr. Radoux pointed out, is not an ideal one, it is not even a favourable one for disarmament, but I think we have some reason for guarded optimism if only because I think people are now beginning to realise that the crucial phase is approaching and that the only true security for any of us lies in a disarmed world. I should like to read a passage from a book published today. It was written by General Burns, the Canadian disarmament negotiator at Geneva, a man of enormous experience both in military matters — he was a distinguished soldier — and in disarmament matters. In reading his book for the first time, one paragraph in particular struck me and, if I may, I shall read it to you. He is discussing the attitude of military men and military advisers to the problems of the twentieth century in advising governments which possess nuclear weapons, and he says:

Lord Chalfont (suite)

quart de siècle. Je crois que les problèmes les plus graves que nous risquons de rencontrer, et dont dépendra notre ruine ou notre survie dans la dernière partie de ce siècle, se poseront en dehors de l'Europe, dans le « tiers monde » de l'Afrique et de l'Asie.

Nous devrions peut-être en prendre conscience plus rapidement que nous ne le faisons. Nous pourrions commencer par mettre à profit la situation en Europe — dont la politique et l'organisation ne sont pas, de l'aveu général, cristallisées — pour essayer d'améliorer nos relations avec l'Union Soviétique et les pays d'Europe orientale. Naturellement, nous devons maintenir entre nous une alliance forte et empêcher toute évolution susceptible de l'affaiblir et de la désintégrer, car c'est uniquement sur cette base que nous pouvons entretenir des relations efficaces avec les pays d'Europe orientale. Mais nous devons commencer à nous préoccuper sérieusement des idées et des initiatives concernant le problème du contrôle des armements en Europe, de la possibilité de limiter, de réduire et de supprimer peut-être, en fin de compte, sur une grande partie du territoire, les forces militaires et les armes, en tout cas les armes nucléaires.

Ainsi que vous le savez, le gouvernement britannique a déjà présenté à Genève une proposition relative à la prévention des attaques par surprise, qui impliquerait la mise en place de postes d'observation de part et d'autre de la ligne d'affrontement. Nous devons essayer de développer cette idée et de parvenir à des mesures plus appropriées, plus efficaces en matière de contrôle des armements. Il ne sert à rien de répéter continuellement, comme nous le faisons depuis des années, que nous ne pouvons pas résoudre les problèmes du désarmement et du contrôle des armements en Europe avant d'avoir réglé le problème politique. Si nous procédons de la sorte, nous ne résoudrons aucun des deux problèmes, car ils sont liés. On peut tout aussi bien prétendre qu'il nous faudra réduire l'ampleur des dispositifs militaires pour que le climat politique s'améliore et qu'une détente intervienne en Europe.

Je crois que, dans l'immédiat, il importe simplement de conclure un traité de non-prolifération, ainsi que je l'ai déjà indiqué. Avant de songer à supprimer les armes existantes, la première et la plus évidente des mesures consiste sans doute à en empêcher la dissémination. Une autre entreprise, qui dépasse le cadre des préoccupations

immédiates de l'Europe, consiste à déployer tous nos efforts pour faire participer à la communauté des nations et aux entretiens sur le contrôle des armes, tout particulièrement nucléaires, la Chine communiste, cet immense pays qui devient peu à peu une puissance de premier rang dans le monde.

Quelles chances avons-nous d'atteindre l'un de ces objectifs? A Genève, où je viens de participer aux séances inaugurales de la nouvelle réunion du Comité des Dix-huit, on a le sentiment que les chances s'évanouissent, que les dés sont jetés. Ainsi que je l'ai dit hier devant ce comité, les dés ne sont jamais jetés quand il s'agit de désarmement. Il est exact de dire qu'à mesure que passent les jours, les mois et les années, les possibilités de négociations et d'accord sérieux sur le désarmement s'éloignent de plus en plus. Si, à son retour de Genève, à l'automne prochain, le Comité des Dix-huit ne peut se présenter devant l'Assemblée des Nations Unies avec quelque progrès, quelque succès, à son actif, il est possible que tout l'avenir des négociations de Genève, et du même coup de toutes les négociations sérieuses sur le désarmement, soit mis en péril pour de longues années, car la seule solution de remplacement consisterait sans doute à réunir une sorte de conférence mondiale destinée à faire participer, à juste titre, la Chine communiste aux entretiens sur le désarmement. Or, il est évident qu'une conférence groupant cent vingt pays ne saurait aborder sérieusement des problèmes aussi complexes et techniques.

Ainsi que je l'ai dit et ainsi que l'a souligné M. Radoux, la situation générale n'est pas idéale, elle n'est même pas favorable, du point de vue du désarmement, mais je crois que nous pouvons faire preuve d'un optimisme prudent, ne serait-ce que parce que l'on commence à se rendre compte que la phase cruciale approche et qu'il n'y aura de vraie sécurité pour chacun d'entre nous que dans un monde désarmé. J'aimerais vous lire un passage d'un livre qui vient de paraître. Il a pour auteur le général Burns qui représente le Canada aux négociations de Genève sur le désarmement; c'est un homme qui a une grande expérience aussi bien des questions militaires — il fut un brillant soldat — que des problèmes du désarmement. Lorsque j'ai lu son livre la première fois, j'ai été frappé, en particulier, par le paragraphe dont je vais vous donner lecture, si vous le permettez. Il y traite de l'attitude qu'adoptent, face aux problèmes du XX^e siècle, les militaires et conseillers militaires lorsqu'ils conseillent les gouvernements dotés d'armes nucléaires:

Lord Chalfont (continued)

"The military should realise that the greatest threat to the survival of democracy is no longer the Russians or Chinese, or any other country professing anti-democratic ideologies, but rather war itself. It is nuclear war against which the military must protect their fellow citizens. The thesis often appears in Defence Department public relations *pronunciamientos* that the armed forces must be super strong in order to keep the peace, that this great strength alone restrains the enemy thirsting for world dominion. But the weakness of this argument must eventually be apparent to all. No lasting security can be founded on a race for military superiority."

That is an extract from a book by one of Canada's most distinguished military men.

In conclusion, I should like to suggest that if we are to make any progress of any sort in this hideous problem which we face we have got to begin to abandon some of our basic political assumptions.

We have got to begin to move away from ideas of the balance of power and the acceptance of the doctrines and philosophies of the nations set in constant conflict.

There are only two real alternatives, I think, that face us in spite of the fact that we can talk of the stability of the nuclear balance of power. I believe there are two possible roads we can take. One is the road towards goodwill, towards some sort of international authority. If we do not take that road, I think that the other one leads to almost certain disaster, almost certain nuclear attack and all that that means.

It is going to be a long and tiring task for all of us, and we shall need, as I said yesterday in Geneva, acts of great political courage, vision and imagination. We must be prepared, and I think this applies more especially to us in Europe than to anyone else, to take what might appear in the traditional terms of power politics to be a series of short-term risks in order that we can gain our long-term achievements.

That has been obvious to many people over the years. President Kennedy once said that if we do not destroy nuclear weapons they will destroy

us. Pandit Nehru said that the great conflict of the twentieth century was between the atomic bomb and the human spirit and he believed that the human spirit would prevail. As recently as last year, a General of the Soviet army, writing in an international magazine, said that disarmament was no longer a desirable element of policy. It was an absolute historical necessity.

Everybody realises this, but so far nobody seems prepared to do anything effective about it. It was another American thinker, statesman and politician, Adlai Stevenson, who said that it had taken a scientific revolution to produce a nuclear weapon and it would take a political revolution to control it. I believe that it is in organisations like this that the political revolution must begin. (Applause)

The PRESIDENT (Translation). — I should like to express the Assembly's warmest thanks to Lord Chalfont for his very important contribution to our work.

Would you, Mr. Minister, be prepared to reply to questions that members of the Assembly might wish to put?

Lord CHALFONT. — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — I understand that Lord Chalfont will very kindly reply to questions. I have one question. It relates to what I believe is called non-proliferation. If the United Kingdom joins the European Economic Community — and I believe that is what all of us here feel she should do, and do soon — then efforts will inevitably have to be made to harmonise western European foreign and, consequently, defence policies within, of course, the framework of the Western Alliance. That seems to me to be obvious. So the question of the future rôle of the British and French nuclear forces will then present itself.

It will be impossible to avoid this. Unless it is then decided to abolish these two forces in the general interest of disarmament, their rôle — concerted or otherwise — will certainly have to be agreed. But, if it is agreed, it will have to be agreed with our equal partners in the Commu-

Lord Chalfont (suite)

«Les militaires devraient comprendre que la plus grande menace contre la survie de la démocratie ne vient plus des Soviétiques ou des Chinois, ni de tout autre pays qui professe des idéologies anti-démocratiques, mais de la guerre elle-même. C'est contre la guerre nucléaire que les militaires doivent protéger leurs concitoyens. Dans leurs déclarations publiques, les porte-parole des ministères de la défense proclament souvent que pour maintenir la paix, il faut donner aux forces armées toute la puissance possible, car seule cette puissance freine les aspirations de l'ennemi à la domination mondiale. Mais tout le monde finira par se rendre compte de la faiblesse de cet argument. Aucune sécurité durable ne peut se fonder sur une course à la supériorité militaire.»

Voilà ce qu'on lit dans l'ouvrage de l'un des militaires canadiens les plus distingués.

Je dirai donc, pour conclure, que si nous voulons progresser tant soit peu dans la solution de cet angoissant problème, il nous faut commencer par abandonner certaines de nos idées politiques de base.

Il nous faut commencer par écarter l'idée de l'équilibre des forces, ainsi que l'acceptation d'un conflit permanent entre les doctrines et les philosophies des nations.

Nous pouvons, bien sûr, parler de la stabilité de l'équilibre des forces nucléaires, mais, en fait, je pense que nous n'avons que deux solutions. Deux voies s'ouvrent devant nous. L'une est celle de la bonne volonté, celle qui conduit à l'institution de quelque autorité internationale. L'autre nous entraîne presque certainement à un désastre, à une attaque nucléaire et à tout ce que cela implique.

Ce sera pour nous tous une tâche longue et difficile et, ainsi que je l'ai dit hier à Genève, il nous faudra faire preuve de beaucoup de courage politique, de largeur de vues et d'imagination. Nous devons être prêts — et ceci, je crois, s'applique notamment à nous autres Européens — à prendre une série d'initiatives qu'en politique traditionnelle on considérerait peut-être comme des risques à court terme, mais qui nous permettront d'aboutir à des réalisations à long terme.

Bien des gens l'ont compris. Le Président Kennedy a dit un jour que si nous ne détruisions pas les armes nucléaires, elles nous détruirait.

Le Pandit Nehru affirmait que le grand conflit du XX^e siècle se déroulait entre la bombe atomique et l'esprit humain, et que l'esprit humain triompherait. Il n'y a pas plus d'un an, un général de l'armée soviétique déclarait, dans un article paru dans un périodique international, que le désarmement n'était plus un facteur politique souhaitable, mais une nécessité historique absolue.

Tout le monde s'en rend compte, mais, jusqu'à présent, personne ne semble prêt à entreprendre quelque chose d'efficace à cet égard. C'est un autre penseur et homme d'Etat américain, Adlai Stevenson, qui a dit qu'il avait fallu une révolution scientifique pour aboutir à l'arme nucléaire et qu'il faudrait une révolution politique pour parvenir à la contrôler. Je crois que c'est au sein d'organisations telles que la vôtre que cette révolution politique doit commencer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Au nom de l'Assemblée, je remercie très vivement Lord Chalfont de la contribution très importante qu'il a bien voulu apporter à nos travaux.

Seriez-vous disposé, M. le ministre, à répondre aux questions que certains membres de l'Assemblée désirent vous poser?

Lord CHALFONT (Traduction). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois comprendre que Lord Chalfont est prêt à répondre aux questions. J'en ai une à lui poser. Elle a trait à ce que l'on appelle, je crois, la non-prolifération. Si le Royaume-Uni adhère à la Communauté Economique Européenne — et c'est, de l'avis général de cette assemblée, ce qu'il devrait faire au plus vite — il faudra inévitablement s'efforcer d'harmoniser les politiques étrangères et, partant, les politiques de défense de l'Europe occidentale, naturellement, dans le cadre de l'Alliance atlantique. Pour moi, c'est l'évidence même. Et c'est alors que se posera la question du rôle futur des forces nucléaires britannique et française.

Le problème est inéluctable. A moins de décliner alors la suppression de ces deux forces dans l'intérêt général du désarmement, il faudra certainement convenir du rôle qu'elles auront à jouer, de concert ou non. Mais dans ce cas, nos partenaires de la Communauté, notamment les

Lord Gladwyn (continued)

nity, namely the West Germans. The latter will presumably continue to be under the restrictions of the Treaty of Paris as regards manufacture, and so on, but always supposing that the British and French nuclear forces continue in being, the Germans will have, in all fairness, to have, not a finger on the trigger but certainly a finger on the safety catch. So my question is this: would the Soviet Government regard Anglo-French insistence on such a possibility as I have described an impediment to the signing of any non-proliferation treaty?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — Is it not true that it is in the power of the British Government to make an effective contribution by assigning her nuclear weapons unequivocally to the NATO Alliance and making at the same time a declaration that Britain will not ask that any national autonomy in nuclear defence be given back to her in future? If that happened, France would not follow Britain now but something would be set in motion which would be very constructive in present circumstances. It would be a most fortunate move on the world scene today.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Chalfont.

Lord CHALFONT. — Perhaps I may deal with Lord Gladwyn's question first. I am sorry that the term "non-proliferation" apparently offends him. It offends me. But it is a piece of jargon to which we have had to become accustomed.

If we are thinking now of the effect that certain nuclear sharing arrangements would have on arms control agreements and non-proliferation negotiations particularly, it is clear that any solution to our problems which involves the setting up of a new nuclear force or the actual physical participation of West Germany in an existing nuclear force would be regarded by the Soviet Government as being incompatible with a non-proliferation treaty.

How much of that is the final Soviet position and quite sincerely held and how much of it is a negotiating position designed to extract the

best possible price for such a treaty, we do not know. But the Soviet Government have made the position clear to us publicly and privately on this issue.

We have to take account also of what the effect of certain solutions would be on the strength of the Alliance as well as upon the views of the Soviet Union. As I have said, we cannot allow the Soviet Union to dictate the political and strategic developments within our Alliance, but I feel that the problem is not one of fingers on triggers or on safety catches but of each country in the Alliance, both nuclear and non-nuclear, having a full share in the sort of decisions made in the whole formulation of nuclear strategy — contingency planning, targeting and the management of crises at a time of great international tension and conflict, for example. It is in the interests of the Alliance as well as in the interests of arms control that this sort of consultation should form the basis of our solutions and not the so-called "hardware" solution, which means preoccupation with concepts like fingers on the trigger or the safety catch.

Mr. Patijn asked about the internationalisation of the British nuclear force. It is clearly the policy of the British Government to bring our nuclear striking force as soon as possible under complete and unequivocal international control. Of course there are difficulties of providing and forming the framework into which the force can be introduced and internationalised. These are the sort of difficulties I mentioned in answer to Lord Gladwyn. But I think that Mr. Patijn can be assured that it is the stated and firm policy of the British Government to internationalise the force in the way he has described as soon as a suitable international framework can be found within which they can do so.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — I am sure that the Assembly greatly appreciates the extremely able and comprehensive speech by Lord Chalfont. He said towards the end that there is a tendency to pay lip service to the idea of world government and that, although everyone could agree that this was what we wanted, everybody also took for granted that there was nothing that we could do about it indefinitely. I agree entirely with Lord Chalfont in saying that the

Lord Gladwyn (suite)

Allemands de l'Ouest, devront participer à l'accord. Certes, les Allemands resteront probablement soumis aux restrictions que leur impose le Traité de Paris en matière de fabrication, etc., mais à supposer que les forces nucléaires britannique et française demeurent, il faudra, en toute justice, que les Allemands aient, sinon un doigt sur la gâchette, du moins un doigt sur le cran de sûreté. Ma question est donc la suivante : si les Anglais et les Français insistaient sur ce point, le gouvernement soviétique y verrait-il un obstacle à la signature d'un traité de non-prolifération ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — N'est-il pas vrai que le gouvernement britannique serait à même d'apporter une contribution positive, en affectant sans équivoque sa force nucléaire à l'Alliance et en déclarant en même temps qu'à l'avenir, la Grande-Bretagne ne demanderait pas que son autonomie nucléaire nationale lui soit rendue ? La France ne suivrait pas la Grande-Bretagne immédiatement, mais un processus très constructif, dans la conjoncture actuelle, serait mis en marche. Ce serait une initiative extrêmement heureuse dans les circonstances actuelles.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Chalfont.

Lord CHALFONT (Traduction). — Peut-être vais-je répondre d'abord à la question de Lord Gladwyn. Je regrette que le terme de «non-prolifération» l'offusque. Il me déplaît aussi, mais il fait partie du jargon auquel il a fallu nous accoutumer.

Si nous pensons à l'effet que certains accords de partage des responsabilités nucléaires auraient sur des accords de contrôle des armements et notamment sur des négociations tendant à éviter la prolifération, il est évident que toute solution à nos problèmes qui impliquerait la création d'une nouvelle force nucléaire, ou la participation matérielle effective de l'Allemagne de l'Ouest à une force nucléaire existante, serait considérée par le gouvernement soviétique comme incompatible avec la signature d'un traité de non-prolifération.

Dans quelle mesure est-ce là une position définitive et parfaitement sincère des Soviétiques et non une position de négociation visant à tirer

le plus possible d'un tel traité, nous n'en savons rien. Mais le gouvernement soviétique a fait nettement connaître cette position en public comme en privé.

Il nous faut aussi tenir compte de l'effet qu'auraient certaines solutions tant sur la solidité de l'Alliance que sur les points de vue de l'Union Soviétique. Comme je l'ai déjà dit, nous ne saurions autoriser l'Union Soviétique à dicter l'avenir politique et stratégique de l'Alliance ; au demeurant, je crois qu'il ne s'agit pas simplement de choisir entre le doigt sur la gâchette et le doigt sur le cran de sûreté, mais de donner à chaque membre de l'Alliance, qu'il dispose ou non d'un armement nucléaire, le droit de participer pleinement à l'élaboration de la stratégie nucléaire dans tous les domaines : plans d'alerte, choix des objectifs, conduite à tenir en cas de grande crise internationale ou de conflit, par exemple. Dans l'intérêt de l'Alliance comme dans celui du contrôle des armements, c'est ce genre de consultation qui doit être à la base de nos solutions et non la notion du type «hardware», c'est-à-dire l'intérêt pour la formule des doigts sur la gâchette ou sur le cran de sûreté, par exemple.

M. Patijn a évoqué l'internationalisation de la force nucléaire britannique. De toute évidence, la politique du gouvernement britannique vise à placer, dès que possible, sa force de frappe nucléaire sous un contrôle international, de façon complète et dénuée d'équivoque. Certes, il est difficile de trouver et de créer le cadre dans lequel cette force pourra s'insérer et être internationalisée. Les difficultés sont celles dont j'ai parlé en répondant à Lord Gladwyn. Mais M. Patijn peut être sûr que la politique constante et officielle du gouvernement britannique est de placer sa force nucléaire sous contrôle international de la façon qu'il a décrite, dès qu'il disposera d'un cadre international pour ce faire.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis persuadé que l'Assemblée est très reconnaissante à Lord Chalfont de l'exposé si clair et si détaillé qu'il vient de faire. Il a dit vers la fin que, si tout le monde parle de gouvernement mondial et convient que c'est ce qu'il désire, tout le monde croit également qu'il n'y a rien à faire pour jamais le réaliser. Je pense, comme Lord Chalfont, que nous ne pouvons choisir qu'entre la guerre nucléaire et une forme de gouverne-

Mr. Sandys (continued)

alternatives before us are nuclear war or — he did not use the word but implied it — some form of world government.

I also agree with Lord Chalfont that we have not got an indefinite time in which to decide which of these two courses we are to follow. I ask him this simple but difficult question: has he any thoughts as to the way in which some initiative could be taken to try and steer the world along the course of sanity?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Chalfont.

Lord CHALFONT. — Mr. Sandys warned me that it would be a difficult question. Apart from making, as I have made, a general statement and general pleas for a sane approach to problems and taking a number of small, specific steps that we can take, I believe that the one single step needed first before we can get any further on in all these subjects is an agreement to prevent nuclear weapons spreading any further. I am sorry to return to this theme so persistently but I believe it to be the greatest source of disintegration in the world political structure, the one thing that must be stopped before we can turn our minds to other things.

Then there is the question of improving the possibilities of supranational and international control over the affairs of the world. We could do certain things to improve the functions and future organisation of the United Nations. I have no time to go into detail, but I remind the Assembly that at the last General Assembly of the United Nations the British Government introduced a resolution designed to set up an organisation for the peaceful settlement of disputes, for improving the machinery of the United Nations for this purpose.

For various reasons, the resolution was not put to a vote. Some of the reasons are understandable, but less understandable was the fact that a number of countries sought to use the resolution for selfish and narrow political ends. However, we shall return to the resolution in the next General Assembly.

This is a very small contribution, I am afraid. I would have liked, had I the time, to go into this more deeply. This is not so much a matter of organisational and structural changes and of small international agreements, but a question of a whole radical change in political philosophy. We must not go on conducting international affairs in terms of the 19th century, if only because the weapons of war have changed. We follow political philosophies which are adequate and relevant to the use of small weapons — weapons that can be controlled by soldiers in the field. We no longer have those weapons. We have an unlimited destructive power. It is a matter of changing our whole political attitudes and thought to take account of these things. I am sorry that I cannot give a more constructive answer.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you once again, Mr. Minister.

I call Mr. Berkhan.

Mr. BERKHAN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I must summon up all the courage I can muster to talk on the report and its problems, following a speaker of the stature of Lord Chalfont. He is one of the outstanding experts in this field, and I have learnt a great deal from his speech.

Yet I do want to take the opportunity of pointing out to you all that the Committee on Defence Questions and Armaments is here tabling an entirely new, first-time-ever report on disarmament. This fact alone shows that in our world today defence policy is a two-sided coin; on one side is armament, on the other the control of armaments, disarmament, controlled disarmament. We are surely all agreed that security can only be achieved through controlled, all-round disarmament.

We must all be grateful to Mr. Radoux for the trouble he has gone to in studying this question and presenting his report. His report and draft Recommendation met with the unanimous approval of the Defence Committee. I think we should look at the report, at Lord Chalfont's comments and at the questions that have been raised here, in conjunction with the three dimensions quoted by the British Minister Mr. Thomson and summarised by him in the slogan "Defence,

M. Sandys (suite)

ment mondial, car sans employer le terme, il l'a bien suggéré.

Je conviens également, avec Lord Chalfont, que nous ne disposons pas d'un temps infini pour choisir entre ces deux solutions, mais je lui poserai une question aussi simple que délicate: a-t-il une idée de la façon dont on pourrait tenter d'amener le monde sur la voie de la raison?

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Chalfont.

Lord CHALFONT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Sandys m'a averti que sa question serait délicate. Sauf à faire, comme je l'ai fait, des déclarations générales et un appel général à une saine approche de nos problèmes et à la prise des quelques mesures précises, mais minimales, qui sont à notre portée, je crois que le seul progrès indispensable avant que nous puissions progresser dans la solution de tous ces problèmes, est la signature d'un accord qui mette fin à la prolifération des armes nucléaires. Je vous prie de m'excuser de tant insister sur cette question, mais j'y vois la source essentielle de la désagrégation de la structure politique mondiale. Je pense donc que c'est la chose à laquelle nous devons mettre fin avant de passer à d'autres sujets.

Il y a ensuite la question de l'amélioration des possibilités de contrôle supranational et international des affaires mondiales. Par certains côtés, nous pourrions remanier les fonctions et la future organisation des Nations Unies. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais je me permets de rappeler à l'Assemblée qu'à la dernière assemblée générale de l'O.N.U, le gouvernement britannique a présenté une résolution visant la création d'une organisation pour le règlement pacifique des différends et proposant d'améliorer, à cet effet, le mécanisme de l'organisation des Nations Unies.

Pour diverses raisons, cette résolution n'a pas été mise aux voix. Certaines sont compréhensibles; ce qui l'est moins, c'est que des pays aient tenté de se servir de cette résolution à des fins politiques égoïstes et bornées. Mais nous allons reprendre cette résolution à la prochaine assemblée générale.

C'est une bien faible contribution, je le crains. J'aurais aimé, si j'en avais eu le temps, approfondir un peu la question. Il ne s'agit pas tant de revoir notre organisation et nos structures, ni de signer des accords internationaux de portée limitée, que de modifier radicalement notre philosophie politique. On ne peut plus diriger la vie internationale comme au XIX^e siècle, ne serait-ce que parce que les armes de guerre ont évolué. Nous professons des philosophies politiques qui sont conformes et adaptées à l'emploi d'armes de faible puissance, d'armes que peuvent manier les soldats sur les champs de bataille. Ces armes ont disparu. Nous disposons maintenant d'un pouvoir de destruction illimité. Il nous faut en tenir compte et modifier en conséquence l'ensemble de notre attitude et de notre pensée politiques. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner une réponse plus constructive.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie encore très vivement, M. le ministre.

La parole est à M. Berkhan.

M. BERKHAN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Messdames et Messieurs, il me faut vraiment prendre mon courage à deux mains pour m'expliquer, sur les questions traitées dans le rapport, après un orateur de l'envergure de Lord Chalfont. C'est l'un des grands spécialistes de ces questions et son discours m'a appris bien des choses.

Je voudrais, cependant, profiter de l'occasion pour vous signaler que c'est la première fois que la Commission des Questions de Défense et des Armements vous présente, aujourd'hui, un rapport tout nouveau sur le désarmement. Ce fait, à lui seul, suffirait à montrer que, dans le monde d'aujourd'hui, la politique de la sécurité est une médaille à deux faces. L'une, c'est l'armement, l'autre, c'est le contrôle des armements, le désarmement, le désarmement contrôlé. Tout le monde sera d'accord pour admettre que la sécurité ne peut s'obtenir qu'au prix d'un désarmement général et contrôlé.

Nous devons tous être reconnaissants à M. Radoux de la peine qu'il a prise pour étudier cette question et rédiger un rapport. Celui-ci, et le projet de recommandation qu'il contient, ont recueilli l'approbation unanime de la Commission de défense. Je crois que nous devons voir ce document, les déclarations de Lord Chalfont et les questions qui ont été soulevées ici, dans la perspective tridimensionnelle que le ministre britannique, M. Thomson, a ouverte devant nous

Mr. Berkhan (continued)

Deterrence, Détente". Perhaps it might be better to reverse the order today and say "Détente, Defence and Defence".

We must bear in mind that the raising of strong forces and their increasing armament has not been undertaken for its own sake: it has rather been the result of political tension. Though I agree with Lord Chalfont that we must try to dismantle and control the military blocs, I would point out that peace will only come if we succeed in getting rid of the political causes which led to armament in the first place.

I come from a country where we are thinking today of the moment when young workers and students in the shackled part of my homeland demonstrated that the German people are still determined to be one nation living in one country. The continuance of this unhappy division of my people is part of the tension, so I ask for your understanding if I remind you that there are political causes to be considered.

I am very grateful to Mr. Radoux for incorporating the German peace note to the peoples of the world in the appendix to his report. I can quite understand if some of my audience feel that the peace note might have been set out better here or there. But if you take it in conjunction with the speeches made in the German parliament on this question, you will know that all the political forces in Germany of any importance represented in parliament are ready at least in their minds to take part in any détente and in any controlled disarmament that will give us security.

We must therefore see that détente and disarmament do not interfere with deterrence and defensive capability. I think it was President Kennedy who once said that the West must never be compelled to negotiate from fear. But for the sake of completeness I must quote a thought he added immediately after — that we must not be afraid to negotiate. We must see things in context, for if we start giving something away without keeping to the time-honoured principle which must come at the end of negotiations: "If I am giving you something, it is so that you may

give me something"; if we neglect this principle and just hand over a part of our security, then there is a danger of one capitulation following another, and we shall be giving up our security and getting nothing in exchange.

Yet I feel that Mr. Radoux was right when he said in the foreword to his report that we must believe in what we are doing. He is right, of course; throughout the history of nations belief has been a basis of victory. Belief, too, is a source of power — not weapons only, nor treaties only, but also belief in the support of a good cause.

We have heard here, and we know, that in her need for security the Soviet Union goes so far as to believe that the Federal Republic of Germany is the main disruptive factor. Do please go home from here with at least the certain knowledge that a spokesman of the German opposition party has once again stated, with the unquestionable agreement of representatives of the party in power, that we have no wish to be the disruptive factor in the world. We want to make our contribution towards ensuring peace, but we hope that the solidarity of our allies will suffice to make sure that our concern and our needs will be taken into due account in the negotiations and in any sequel thereto. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — There are no more speakers on my list. I call the Rappor teur to reply.

Mr. RADOUX (Belgium) (Translation). — Mr. President, after Lord Chalfont's outstanding speech I should like, following up what the preceding speaker said, and I thank him for it, to make some observations on two or three specific points. I shall start by speaking on the treaty on the non-proliferation and non-dissemination of nuclear weapons. Naturally, I am giving my personal opinions.

The problem confronting us in the Atlantic Alliance with regard to nuclear weapons, or more precisely nuclear strategy, might be described as a false problem. It would be possible to make a speech dealing only with the problems arising within the Alliance. However, to make sure that I am understood I shall try to put forward my point of view as accurately and shortly as possible.

M. Berkhan (suite)

et qu'il a caractérisée par les trois mots-clés : défense, dissuasion et détente. Mais peut-être vaut-il mieux aujourd'hui inverser l'ordre et dire : détente, dissuasion et défense.

N'oublions pas que la mise sur pied d'effectifs considérables et le renforcement continual de leur armement n'ont pas été une fin en soi. Ils ont été la conséquence d'une tension politique. Tout en approuvant Lord Chalfont lorsqu'il dit que nous devons nous efforcer de démanteler les blocs militaires et de les contrôler, je voudrais ajouter que, pour que la paix puisse s'établir, il faut que nous réussissions d'abord à supprimer les causes politiques qui sont à l'origine de la course aux armements.

J'appartiens à un pays où l'on se recueille aujourd'hui en souvenir d'un jour où, dans la partie de leur patrie privée de sa liberté, de jeunes ouvriers et des étudiants ont montré que le peuple allemand a toujours la volonté d'être une nation, vivant sur un seul territoire. Ce déchirement funeste de mon peuple, qui se perpétue, est l'une des causes de la tension. C'est pourquoi je vous demande de me comprendre lorsque je vous rappelle qu'il y a aussi des causes politiques auxquelles il faut être attentif.

Je remercie M. Radoux d'avoir reproduit, en annexe à son rapport, le plan de paix que le gouvernement fédéral a soumis aux peuples du monde. Je comprendrais fort bien que l'un ou l'autre d'entre vous puisse trouver que, ça et là, ce plan aurait gagné à être mieux formulé. Mais si vous examinez le document à la lumière des discussions que le parlement allemand y a consacrées, vous aurez la certitude qu'en Allemagne, toutes les forces politiques importantes représentées au parlement sont disposées, en esprit tout au moins, à participer à tout effort de détente et à tout désarmement contrôlé, pourvu qu'il nous apporte la sécurité.

Il nous faut donc prendre garde que la détente et le désarmement n'aient pas pour effet de porter atteinte à la dissuasion, ni à la capacité de défense. C'est, je crois, le Président Kennedy qui a dit un jour que le monde occidental ne devait jamais engager des négociations sous la contrainte de la peur. Pour être complet, j'ajoute qu'il a immédiatement enchaîné : mais il ne doit pas non plus avoir peur de négocier. Il faut voir les choses dans leur ensemble. Car si nous négligeons d'appliquer, à la fin des négociations,

le vieux principe du donnant donnant, si nous cédons, sans contrepartie, la moindre parcelle de notre sécurité, nous risquons d'aller de capitulation en capitulation et de perdre notre sécurité entière sans rien gagner en échange.

Je pense pourtant que M. Radoux a eu raison de dire, dans un avant-propos à son rapport, qu'il faut croire à la cause que l'on défend. Cela est vrai, et l'histoire des peuples est là pour démontrer que la foi a toujours été un élément de la victoire. Car la foi, la certitude de défendre une bonne cause est aussi une force, non seulement les armes, non seulement les traités.

On nous a dit ici — et nous le savons — que l'Union Soviétique, en quête de sécurité, va jusqu'à croire que la République Fédérale d'Allemagne est la principale cause de trouble. Le moins que je voudrais vous demander, c'est de repartir convaincus de ce que vous aura affirmé ici, une fois de plus, un porte-parole de l'opposition allemande, en plein accord avec la majorité gouvernementale : nous ne voulons pas être, dans le monde, une cause de trouble. Nous voulons prendre part aux efforts qui sont entrepris pour assurer la paix. Mais nous espérons que la solidarité de nos alliés sera telle que, dans les négociations qui vont s'ouvrir et dans les suites qu'elles auront, il sera dûment tenu compte de nos préoccupations et de nos besoins. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je n'ai plus d'orateurs inscrits. La parole est au rapporteur pour répondre aux orateurs.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, après le remarquable exposé de Lord Chalfont, je voudrais, à la suite de l'orateur qui m'a précédé à la tribune et que je remercie, présenter quelques remarques concernant deux ou trois points particuliers. Je parlerai d'abord du traité sur la non-prolifération et la non-dissémination des armes nucléaires. Bien entendu, il s'agit d'une réflexion toute personnelle.

Le problème que nous affrontons au sein de l'Alliance atlantique concernant l'arme nucléaire, ou plus exactement ce que nous appelons la stratégie nucléaire, est de l'ordre de ce que l'on peut appeler les «faux problèmes». On pourrait faire un discours rien que sur les problèmes posés à l'intérieur de l'Alliance. Mais pour être certain de me faire bien comprendre, j'essayerai, en quelques minutes, de donner un point de vue aussi précis que possible.

Mr. Radoux (continued)

In my report I said that there was no discrimination among the western countries. This implies that, leaving aside the undertakings given by the Federal Republic of Germany in 1954, the countries in the Atlantic Alliance should be placed on a completely equal footing. Apart from this restriction concerning the 1954 agreements, I believe that participation in nuclear strategy raises a false problem to the extent that we are reluctant to take into account the fact that security has now been rendered possible through the credibility of deterrence. Consequently, the problem is not whether or not we can have a finger on the nuclear trigger, or whether there is a right of veto, but rather to know how to organise what I would describe as political deterrence and political strategy.

In other words, if, in the thermonuclear age, we fail in our political strategy, we shall have war.

Therefore, what we have to try to organise is our political strategy. It is of very little importance for us to know whether we can or cannot, at any given moment, press the button. That is not the only vital aspect. The point is to know how we can best succeed in our political strategy, i.e. how to organise our policy in peacetime.

In this respect, I think that we should try here to make it possible for the Federal Republic of Germany to be fully associated in what I call our political strategy.

I think it is a false problem to say that we must try to decide whether or not we can press the trigger. The day we can do this, if that day arrives, will mean that our system of deterrence has failed.

Lord Chalfont spoke about inspection. It is quite clear that we cannot reach complete agreement with the eastern countries in general, and the Soviet Union in particular, since the latter does not agree to having inspectors on its territory.

As I said in my report we must not only try to see the other's point of view, but also try to see what is fair, legitimate, reasonable or acceptable in his views.

It is quite clear that the Soviet Union's refusal to accept the idea of having inspectors on its territory is the result of the different systems under which we live. If, instead of talking mainly about armaments, economic or scientific problems, we have regard to the fundamental political philosophy of the different systems, it is quite certain that the communist régime will not accept inspectors or, more precisely, foreigners, on its territory unless they think as it does.

We must continuously bear this fact in mind. I do not say that we must accept it, but I think we must understand it. Lord Chalfont was perfectly right in saying that science is coming to the aid of mankind. Perhaps one day we might try to combine these two methods of control.

A short while ago I quoted the example of seismography. With this system of detection, it might be possible to find a mixed solution. At Geneva, agreement has already been reached on reducing the number of inspectors. It is along these lines, so it seems to me, that we shall have, one day, to try and find a large-scale compromise, which may perhaps not be the best answer, I grant you, but it is better to have a bad settlement than a good case.

The bad settlement might perhaps provide for a few inspectors together with technical means of solving problems which, without these technical means, would have had to be solved by the human element.

If I understood him properly, Lord Chalfont considered that it was unreasonable to say that disarmament was impossible if the political problems were not solved beforehand.

I agree entirely. I believe that in politics one must be extremely flexible and pragmatic. Probably none of us here believes that general and complete disarmament will occur tomorrow or the day after. Here, just as in politics, we must try and advance by gradual degrees. In other words, if we can improve the political atmosphere by making a step towards disarmament, we must seize the opportunity. If we find it possible to make a step forward under existing political conditions, perhaps that advance will facilitate progress towards disarmament. I think I have made my ideas clear.

M. Radoux (suite)

J'ai dit dans mon rapport qu'il n'y avait pas de discrimination entre les pays de l'Ouest. Cela signifie qu'en dehors des engagements qui ont été pris par la République Fédérale d'Allemagne en 1954, nous devrions mettre les pays de l'Alliance atlantique sur un pied de parfaite égalité. Cette restriction étant faite pour les accords de 1954, je crois que ce qu'on appelle la participation à la stratégie nucléaire pose un faux problème dans la mesure où l'on ne veut pas se rendre compte que la sécurité est actuellement rendue possible par la crédibilité de la dissuasion. Par conséquent, le problème qui se pose n'est pas de savoir si l'on a ou non la possibilité d'appuyer sur la détente de l'arme nucléaire, si l'on a un droit de veto, mais bien de savoir comment organiser ce que j'appellerai la dissuasion politique et la stratégie politique.

En d'autres termes, à l'ère thermonucléaire, si nous échouons dans notre stratégie politique, nous aurons la guerre.

Ce qu'il faut donc essayer d'organiser, c'est notre stratégie politique. Peu nous importe de savoir si l'on peut ou non, à un certain moment, appuyer sur le bouton. La question essentielle n'est pas seulement celle-là; elle est de savoir comment réussir le mieux possible dans notre stratégie politique, c'est-à-dire comment organiser notre politique en temps de paix.

A ce sujet, j'estime qu'entre nous, nous devons essayer d'obtenir une possibilité pour la République Fédérale d'Allemagne d'être complètement associée à ce que j'appellerai la stratégie politique.

Je crois que c'est un faux problème de dire qu'il faut essayer de résoudre la question de savoir si, oui ou non, on peut appuyer sur la détente. Le jour où on le saura, si ce jour-là arrive, cela signifiera que l'on aura échoué dans notre système de dissuasion.

Lord Chalfont a parlé de la question des inspections. Il est certain que nous ne pouvons pas marquer complètement notre accord avec les pays de l'Est et notamment avec l'Union Soviétique qui n'accepte pas d'inspecteurs sur son territoire.

Comme je l'ai dit dans mon rapport, il ne faut pas seulement essayer de se mettre à la place de l'autre, mais essayer aussi de déceler ce qu'il peut y avoir de juste, de légitime, de raisonnable ou d'acceptable dans sa pensée.

Il est certain que le fait, notamment, pour l'Union Soviétique, de ne pas accepter d'inspecteurs sur son territoire, résulte des régimes différents dans lesquels nous vivons. Si l'on ne parle pas principalement des armements, de problèmes économiques ou de problèmes scientifiques, mais essentiellement de conception politique des régimes, il est certain que le régime communiste n'acceptera par la présence d'inspecteurs ou, plus exactement, de personnes étrangères sur son territoire si celles-ci ne pensent pas comme lui.

C'est un fait qu'il faut toujours avoir à l'esprit. Je ne dis pas qu'il faut l'accepter, mais je crois qu'il faut le comprendre. Et Lord Chalfont a eu mille fois raison de dire que la science vient au secours des hommes. On pourrait peut-être un jour essayer de combiner ces deux modes de contrôle.

J'ai cité tout à l'heure l'exemple des sismographes. Grâce à ce repérage, on pourrait peut-être trouver une solution mixte. A Genève, on est déjà arrivé à réduire le nombre des inspecteurs. C'est dans cette voie, me semble-t-il, qu'il faudra songer un jour à trouver un vaste compromis qui ne serait peut-être pas la meilleure des choses, j'en conviens; mais mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès.

Le mauvais arrangement serait peut-être d'avoir quelques inspecteurs et, en outre, des moyens techniques pour résoudre les problèmes qui auraient dû, sans le recours à la technique, être résolus par des présences humaines.

Lord Chalfont, si je l'ai bien compris, a considéré qu'il n'était pas raisonnable de dire que l'on ne peut pas faire de désarmement si l'on ne résout pas au préalable les questions politiques.

Je partage entièrement son avis. Je crois qu'en politique, il faut être extrêmement souple et pragmatique. Aucun d'entre nous, probablement, dans cette salle, ne croit au désarmement général et complet pour demain ou après-demain. Dans ce domaine, comme pour les questions politiques, nous devons essayer d'avancer pas à pas. En d'autres termes, si nous pouvons améliorer le climat politique en prenant une mesure de désarmement, il faut en saisir l'occasion. Et si l'on trouve que, dans la conjoncture politique, il est possible de faire un pas en avant, peut-être facilitera-t-il la marche en avant vers le désarmement. Je crois avoir fait comprendre ma pensée.

Mr. Radoux (continued)

I shall conclude by giving an example. If we could win acceptance of the concept of the prevention of surprise attacks and if both East and West could agree to having inspectors on their respective territories, we would have taken a tremendous step forward towards restoring confidence and also the absurdity of the existing armaments situation in Europe would have been demonstrated. At the present stage of technological development, it is no longer necessary, either for the eastern or the western countries, to have more than a million soldiers and more than a thousand medium- or short-range rockets on western European territory.

If we do not make a great effort to use our imagination, the next generation will be able to say that, with the means available to us, it was ridiculous to want to go on playing the war game. This is what I described in my report as the vestiges of the gunpowder era.

Ladies and Gentlemen, we are no longer living in the gunpowder age. We are living in the atomic age and we must draw the consequences.

Finally, Mr. President, Ladies and Gentlemen, in thanking you for your attention, may I say that, like Lord Chalfont, I am one of those who believe that an agreement on the non-proliferation and the non-dissemination of nuclear weapons is extremely important from the psychological aspect, not only as regards world opinion, but also because, in my view, it is more dangerous for nuclear weapons to be put in the hands of smaller nations than it is when they are in the hands of those who now have them. The danger would be far greater.

We are really living at a critical time. If we do not seize the opportunity presented to us now, we shall have crossed the fatal threshold. Other countries will come to possess nuclear weapons and, I repeat, the danger will then be far greater than it is today.

We must all of us try to obtain agreement at Geneva on this. I believe that it should not be very difficult for us in the Atlantic Alliance to find a generally acceptable solution. This is perhaps one of the obstacles that is preventing us from reaching agreement on the non-prolifer-

ation of nuclear weapons today. However, I think that is what we must strive for in Geneva.

If we could make a new step forward, this collateral measure, though not a genuine form of disarmament, would nevertheless create a favourable atmosphere for other efforts.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, I hope that our recommendations at this session will represent a positive and valid contribution to our cause. In any event, we must wish every success to the negotiators in Geneva. We are no longer living in an age when disarmament is an idle dream. Today, it is the business of realists to try and secure concrete measures of disarmament. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Assembly now has to vote on the draft Recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments in Document 367.

Colonel Bourgoin has tabled Amendment No. 1 which reads as follows:

In the preamble to the draft Recommendation, at the end add the following paragraph:

“Considering that the progress of civilisation just as much as the balance of forces make armed conflict in Europe most improbable, but that conversely in many regions of Asia and of Africa there remains a considerable danger of conflict between nations which do not have an armaments industry of their own.”

Leave out the third paragraph of the draft Recommendation proper and insert the following:

“Promote the establishment of a pact between all countries capable of manufacturing arms and munitions, according to which these countries would undertake not to sell arms to countries in the process of development; to take the strongest measures to suppress all traffic in arms; to guarantee respect of the frontiers of the countries thus deprived of modern means of defence.”

M. Radoux (suite)

Je terminerai mon intervention par un exemple: si nous pouvions faire admettre l'idée de la prévention des attaques par surprise, si nous pouvions faire admettre à l'Est et à l'Ouest la présence d'inspecteurs sur nos territoires, nous aurions fait un très grand pas en avant pour rétablir la confiance et aussi pour faire toucher du doigt l'absurdité des armements tels qu'ils existent aujourd'hui en Europe. Dans l'état actuel de la technique, il n'est plus nécessaire, ni pour l'Est, ni pour l'Ouest, de compter plus d'un million de soldats et plus de mille fusées à moyenne portée ou à portée limitée sur le territoire de l'Europe occidentale.

Si nous ne faisons pas un très grand effort d'imagination, la génération qui nous suit pourra dire qu'avec les moyens que nous avions à notre disposition, il était ridicule de vouloir continuer à «jouer à la guerre». C'est ce que j'ai appelé dans mon rapport les rémanences de l'âge de la poudre.

Mes chers collègues, nous ne sommes plus à l'âge de la poudre. Nous sommes à l'âge atomique et nous devons en tirer les conséquences.

Enfin, M. le Président, mes chers collègues, en vous remerciant de votre attention, je crois avec Lord Chalfont qu'au point de vue psychologique, un accord sur la non-prolifération et la non-dissémination des armes nucléaires est extrêmement important, non seulement pour l'opinion mondiale, mais aussi parce que je crois qu'il est plus dangereux de voir les armes nucléaires aux mains de nations moins grandes que de les voir aux mains de celles qui les détiennent aujourd'hui. Le risque serait beaucoup plus grand.

Nous sommes vraiment à un moment critique. Si nous ne saissons pas l'occasion qui se présente, nous dépasserons un certain seuil. D'autres pays dans le monde posséderont l'arme nucléaire et, je le répète, à ce moment-là, le danger sera beaucoup plus grand qu'aujourd'hui.

C'est sur cet accord-là qu'à Genève, nous devons essayer les uns et les autres d'obtenir satisfaction. Je crois qu'au sein de l'Alliance atlantique, il ne devrait pas être tellement difficile de trouver une solution qui nous donne satisfaction à tous. C'est peut-être l'un des obstacles qui ne permet pas

d'arriver aujourd'hui à un accord sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'est pourtant, je crois, ce qu'il est nécessaire d'obtenir à Genève.

Si nous pouvions faire ce nouveau pas en avant, cette mesure collatérale, qui n'instituerait pas un véritable désarmement, créerait tout de même un climat favorable à d'autres expériences.

M. le Président, mes chers collègues, j'espère qu'au cours de cette session, nous aurons, par nos recommandations, apporté une contribution concrète et valable à la cause que nous défendons. En tout cas, nous devons souhaiter bon succès aux négociateurs de Genève. Nous ne sommes plus dans la période où le désarmement était du domaine des rêveurs. Aujourd'hui, c'est aux réalistes qu'il appartient d'essayer d'obtenir des mesures concrètes de désarmement. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de recommandation présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements contenu dans le Document 367.

Un amendement n° 1 a été déposé par le colonel Bourgoin à cette recommandation. J'en donne lecture:

Ajouter un nouveau considérant rédigé comme suit:

«Considérant que le progrès de la civilisation, tout autant que l'équilibre des forces rendent très improbables des conflits armés en Europe, mais qu'au contraire, dans beaucoup de régions de l'Asie et de l'Afrique, les risques de lutte entre les peuples qui n'ont pas les moyens de se doter par leur propre industrie d'un armement restent considérables.»

Remplacer le troisième paragraphe de la recommandation elle-même par le texte suivant:

«De susciter l'établissement d'un pacte entre tous les pays susceptibles de fabriquer des armes et des munitions, aux termes duquel ceux-ci s'engageraient à ne pas vendre d'armes aux pays en voie de développement, à en réprimer impitoyablement tout trafic, à garantir le respect des frontières des pays ainsi privés de moyens modernes de défense.»

The President (continued)

I call Mr. Bourgoin to speak on his amendment.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, as the Committee has accepted this amendment I do not think it is necessary for me to add anything here.

The PRESIDENT (Translation). — Does Mr. Radoux wish to speak?

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I have read Mr. Bourgoin's proposed amendment very carefully. I have asked whether he is willing to make certain changes and, if he agrees, I can support his text.

I should like Mr. Bourgoin to delete the words "which do not have an armaments industry of their own" in the first part of his amendment.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I have no objection, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The new paragraph will therefore be amended accordingly.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — In the second half of his amendment, Colonel Bourgoin suggests the replacement of one paragraph of the draft Recommendation proper.

I should prefer that particular paragraph to remain unchanged, but I would agree in principle for the amendment to be inserted into the draft Recommendation in the form of an additional paragraph.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I accept the Rapporteur's proposal, Mr. President.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — If Colonel Bourgoin agrees on this new presentation of his amendment, we could now consider the substance of the additional paragraph.

Colonel Bourgoin has informed me that he is prepared to delete that part of the paragraph following the words "traffic in arms".

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I agree, Mr. President.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I, personally, would ask Colonel Bourgoin to go further and delete everything after "development" and therefore to remove also the passage which reads: "to take the strongest measures to suppress all traffic in arms".

Naturally, I am not opposed to such measures. I do not think anyone is. My reason for asking for this part to be deleted is because I do not see how we can do anything. Since we are trying to be realistic we should recognise the fact that we have not the means to carry out this policy.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I think the Rapporteur is wrong in imagining we have not the means. In an international agreement all signatories can be urged to suppress all such traffic. This is now done in a great many spheres. I was once Inspector-General for Hunting for the French Empire, and the only way we were able to suppress the smuggling of hides was through an international agreement, the London Convention, signed in 1933. This enabled us to stop all traffic of this kind throughout Africa, from South Africa to the Sahara.

There are precedents for conventions like this one. If we do not stop this traffic — because it is only by such traffic that the underdeveloped countries receive supplies — we shall once again have let our efforts go to waste.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I am faced with a serious difficulty, not only because I am Rapporteur, but because I am a socialist.

The PRESIDENT (Translation). — There is no difficulty in being a socialist, Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — I have not found any until now, Mr. President.

M. le Président (suite)

La parole est à M. Bourgoin pour soutenir son amendement.

M. BOURGOIN (France). — M. le Président, la commission ayant accepté cet amendement, il ne me paraît pas nécessaire d'imposer à l'Assemblée un discours supplémentaire.

M. le PRESIDENT. — M. Radoux désire-t-il prendre la parole?

M. RADOUX (Belgique). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Vous avez la parole.

M. RADOUX (Belgique). — J'ai lu avec beaucoup d'attention le texte de l'amendement déposé par M. Bourgoin. J'ai demandé que l'on y apporte certaines modifications, et c'est sous réserve d'acceptation de ces modifications par M. Bourgoin que je pourrai marquer mon accord sur son texte.

Je demande à M. Bourgoin, dans le premier paragraphe de son amendement, de supprimer les mots «par leur propre industrie».

M. BOURGOIN (France). — Je n'y vois pas d'inconvénient, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Le nouveau considérant serait donc modifié comme il vient d'être indiqué.

M. RADOUX (Belgique). — Dans la deuxième partie de son amendement, le colonel Bourgoin demande que soit remplacé un paragraphe de la recommandation elle-même.

Je préférerais que ne fût pas modifié ce paragraphe de la recommandation, mais je suis d'accord, en principe, pour insérer la deuxième partie de l'amendement sous forme d'un paragraphe supplémentaire à la recommandation.

M. BOURGOIN (France). — J'accepte cette modification de présentation, M. le Président.

M. RADOUX (Belgique). — Si le colonel Bourgoin est d'accord sur cette nouvelle forme de présentation de son texte, nous pouvons maintenant examiner le fond de ce paragraphe supplémentaire.

Le colonel Bourgoin m'a fait connaître qu'il était d'accord pour supprimer la partie de phrase de son texte qui se trouve après le mot «tradic».

M. BOURGOIN (France). — D'accord aussi, M. le Président.

M. RADOUX (Belgique). — Personnellement, je demanderai au colonel Bourgoin de vouloir bien ne pas arrêter la phrase au mot «tradic», mais au mot «développement», et, en conséquence, de supprimer également dans son texte les mots «à en réprimer impitoyablement tout trafic».

Bien sûr, je ne suis pas opposé à cette répression. Je crois que personne n'y est opposé. Mais si je demande la suppression de ce membre de phrase, c'est parce que je ne vois pas comment nous pouvons agir. Puisque nous essayons d'être réalistes, nous devons nous apercevoir que nous n'avons pas les moyens de cette politique.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bourgoin.

M. BOURGOIN (France). — Je crois, M. Radoux, que vous avez tort de penser que nous n'avons pas les moyens de cette politique. Dans un pacte international, l'on peut demander à tous les participants de réprimer tout trafic. Cela se fait actuellement dans beaucoup de disciplines. J'ai exercé les fonctions d'inspecteur général des chasses pour l'Empire français, et nous n'avons pu réprimer la contrebande des dépouilles que par un accord international, qui s'appelait la «Convention de Londres» de 1933. Elle nous a permis d'arrêter tout trafic de ce genre sur tout le territoire africain, de l'Afrique du Sud au Sahara.

Ce sont des conventions qui ont déjà des précédents. Si nous n'arrêtions pas le trafic — car c'est uniquement par le trafic que sont ravitaillés les pays sous-développés — nous aurions, une fois de plus, donné un coup d'épée dans l'eau.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (Belgique). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je me trouve devant une très grande difficulté, non seulement parce que je suis rapporteur, mais surtout parce que je suis socialiste.

M. le PRESIDENT. — Cela ne constitue pas une difficulté d'être socialiste, M. Radoux.

M. RADOUX (Belgique). — Jusqu'à présent, en effet, je ne l'ai pas encore constaté.

Mr. Radoux (continued)

What I am trying to say is that, unless we live in a country where there is full control, it is impossible to stop any arms traffic conducted through the channel of private industry. I do not think that a new convention could change this situation. That is why I asked Colonel Bourgoin not to press his amendment, although I am in entire agreement with him, and was happy to note that he had borne this type of traffic in mind.

The PRESIDENT (Translation). — I call Colonel Bourgoin.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — If it so wishes, any government can ban exports and take steps against arms dealers.

I should like to give you an example. It is that of a firm in Florida with its head office in Monaco. The owner boasts that he can equip an entire division of the 1939 Wehrmacht or Russian type. This concern sells jet aircraft and rockets. The only thing it cannot supply is nuclear bombs. But for how long? I can quote many other similar examples.

By taking appropriate measures, the American Government could stop this traffic immediately.

In Belgium, Switzerland and elsewhere incidents have occurred between rival gangs due precisely to this type of traffic in arms. It is these arms which killed Belgians in the Congo and Frenchmen in Algeria and will continue to be used for killing throughout the world.

I can see no reason for the so-called civilised nations not taking every possible measure to prevent this traffic.

The PRESIDENT (Translation). — You know why we are trying to find a solution. Although this is not really my function as President, I should like to suggest a compromise solution to the Assembly. Perhaps one might merely say: "and to take the necessary measures to suppress all traffic of this kind".

I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I should merely

like to ask the Rapporteur to give way in this case. Why? Because, in actual fact, both agree on the substance. Your difference is based on the fact that whereas for one of you the machinery does not exist, the other believes that it must be created.

I, personally, am inclined to accept Colonel Bourgoin's text. I believe that we must make a display of our intentions, even if we are not sure that we shall be able to implement them fully. In any event, we should indicate our desire and express our will that these things be done.

Consequently, I am in favour of Colonel Bourgoin's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, is there not a hidden danger in the text as suggested, more particularly in the undertaking not to sell arms to the developing countries?

Does this mean, for example, that we should not be able to sell arms to India to defend itself against China, while at the same time we shall have liberty to sell them to South Africa?

A reference of this kind to the developing countries seems to me to be a dangerous form of political discrimination.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I support the Rapporteur in resisting the whole of this amendment. The second part becomes unnecessary if the first part is accepted. If a pact is implemented, it is not necessary to underline it with the second part. I would have thought that Colonel Bourgoin had gained most of what he wants and that we could accept it unanimously without questioning the second part, which is implicit in the first part of this text.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — The idea behind Colonel Bourgoin's proposed amendment is one which undoubtedly will appeal to the majority of those present, but the discussion which has taken place across the floor of the Assembly illustrates the extreme difficulty in

M. Radoux (suite)

Ce que je tiens à rappeler, c'est que si l'on ne se trouve pas dans un Etat où existe un contrôle complet, il n'est pas possible d'arrêter un trafic d'armes qui se fait par le canal de certaines industries privées. Je ne crois pas qu'une convention nouvelle puisse modifier cette situation. C'est pourquoi je demande au colonel Bourgoin de ne pas insister, bien que je sois de tout cœur avec lui, en me réjouissant de voir qu'il a pensé à ce genre de trafiquants.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au colonel Bourgoin.

M. BOURGOIN (France). — Tout Etat, s'il le désire, peut interdire les exportations et prendre des mesures contre les trafiquants.

Je puis vous citer un exemple, celui d'un magasin en Floride, dont le siège est à Monaco et dont le propriétaire se vante de pouvoir équiper entièrement une division du type Wehrmacht ou du type russe 1939. Ledit magasin vend des avions à réaction et des fusées. Il ne lui manque que des bombes nucléaires, mais pour combien de temps? Je pourrais vous citer bien d'autres exemples de ce genre.

S'il prenait des mesures appropriées, le gouvernement américain pourrait faire cesser immédiatement ce trafic.

On peut voir, en Belgique, en Suisse et ailleurs, des règlements de compte qui sont dus précisément à ce genre de trafic d'armes. Ce sont ces armes qui ont tué des Belges au Congo, des Français en Algérie, et qui continuent à tuer dans le monde entier.

Je ne vois pas pourquoi des nations dites civilisées ne prendraient pas toutes les mesures susceptibles d'empêcher pareil trafic.

M. le PRÉSIDENT. — Vous connaissez les raisons pour lesquelles nous essayons de trouver une solution. Bien que cela ne soit pas précisément dans le rôle de la présidence, je voudrais faire à l'Assemblée une suggestion et essayer de trouver une formule de compromis. On pourrait peut-être dire simplement: «et à prendre les mesures nécessaires tendant à réprimer tout trafic de ce genre».

La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (Belgique). — M. le Président, Messdemoiselles, Messieurs, je souhaiterais simplement de-

mander au rapporteur, mon ami M. Radoux, de céder en la circonstance. Pourquoi? Parce qu'en réalité, tous deux vous êtes d'accord sur le fond. Vous n'êtes séparés que par ce fait que, pour l'un, les instruments n'existent pas, tandis que l'autre déclare qu'il faut les créer.

Pour ma part, je suis tenté d'accepter le texte du colonel Bourgoin. Je crois qu'il faut montrer ses intentions, même si l'on n'est pas certain de vouloir en pousser la réalisation jusqu'au bout. Nous devons, en tout cas, faire état de notre désir et en exprimer le vœu.

Dans ces conditions, je suis favorable au texte du colonel Bourgoin.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (Pays-Bas). — M. le Président, n'y a-t-il pas un danger dissimulé dans le texte qui nous est proposé, notamment lorsqu'on dit qu'il ne faut pas vendre des armes aux pays en voie de développement?

Cela signifie-t-il que l'on ne peut pas, par exemple, vendre des armes à l'Inde quand elle veut se défendre contre la Chine, alors qu'il serait admis qu'on puisse en vendre à l'Afrique du Sud?

Cette mention faite des «pays en voie de développement» me semble constituer, du point de vue politique, une discrimination dangereuse.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Brown.

M. BROWN (Royaume-Uni) (Traduction). — J'approuve le rapporteur de refuser la totalité de cet amendement. Si l'on en accepte la première partie, la seconde devient superflue. Si le pacte est appliqué, il est inutile d'y revenir dans la seconde. J'aurais cru qu'après avoir obtenu presque tout ce qu'il désirait, le colonel Bourgoin préférerait faire voter son texte à l'unanimité sans faire intervenir la deuxième partie contenue implicitement dans la première.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (Royaume-Uni) (Traduction). — L'amendement présenté par le colonel Bourgoin s'appuie sur une idée qui sourit sans doute à la plupart de ceux qui sont ici, mais le débat qui s'est instauré à l'Assemblée montre combien il est difficile, s'agissant d'une question aussi com-

Mr. Silkin (continued)

finding an acceptable form of words at this late stage of the considerations by the Assembly in a very short space of time on a matter of extreme complexity.

I would not find myself able to support even the modified form of Colonel Bourgoin's amendment which the Rapporteur is prepared to accept. It seems that one has to look at these questions — one was referred to a moment ago, the question of whether by this proposal we are making a suggestion that arms equipment should be sold to South Africa but not to India. There is the question of whether we are discriminating against countries which at the moment have not got arms of their own but which might be liable to be attacked by other countries which have already been supplied with arms, possibly by western powers.

One can think of an illustration of that in the confrontation in the Far East between Indonesia and her neighbours. Also, what about the situation which so frequently arises in these days in which a faction of a particular country, of the nationals of a particular country, organised from outside that country and with the assistance of weapons from outside take up arms against the legitimate government? Are we in those circumstances to say that we should not enable the legitimate government to have arms at least to resist such a rebellion? A great deal more thought should go into an amendment on a resolution of this kind before it could be accepted by the Assembly. I suggest that this subject in the report before us and the subject itself are so important that they need special consideration by this Assembly, which should consider the whole question of the supply of arms to undeveloped and other countries in Africa and Asia.

By far the best thing this Assembly could do, rather than accept even the modified form of Colonel Bourgoin's proposed amendment, is to refer the subject matter of the amendment back to the Committee for separate discussion and consideration. I propose that that should be done.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I must draw your attention to the fact that we have not resumed the general debate. We are considering only Mr. Bourgoin's amendment.

I should like to hear the Committee's opinion.

I call Mr. Duynstee, Chairman of the Committee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — We are in a certain difficulty of which we are all aware when we look around. It is very regrettable but, nevertheless, I think the only solution at the moment would be to employ Rule 29, paragraph 5, which says that if a reference back should be requested by the Chairman or Rapporteur of a Committee it is obligatory to refer back. Under this Rule I ask that this report be referred back for further discussion by the Committee. I regret this in the light of the content of the report and of the excellent work done by the Rapporteur but, unless Colonel Bourgoin would be so good as to withdraw his amendment and bring it before the Committee again for future discussion of this problem, we have to adhere to the application of Rule 29, paragraph 5, to which I referred.

The PRESIDENT (Translation). — Do you agree to withdraw this amendment, Mr. Bourgoin?

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — No, I cannot agree to withdraw my amendment; it is, I consider, too important. This is the only immediate action the Assembly can take for the peace of the world. We can prevent massacres from continuing in the underdeveloped countries and that is, I believe, much more urgent than making grandiose disarmament plans which will take years and years to put into practical effect.

There is one immediate action we can consider, and I wish it to be taken.

The PRESIDENT (Translation). — I wish to read out to the members of the Assembly, Rule 29, paragraph 5, of the Rules of Procedure. It reads as follows:

“Reference back to Committee may always be requested and shall be obligatory if requested by the Chairman or Rapporteur of the Committee.”

Since Mr. Bourgoin maintains his amendment, I gather you wish it to be referred back to the Committee, Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Yes, Mr. President.

M. Silkin (suite)

plexé, de trouver une rédaction acceptable à l'issue de nos délibérations et en très peu de temps.

Je ne pourrai pas voter pour l'amendement modifié du colonel Bourgoin, même sous la forme que le rapporteur est prêt à accepter. Il nous faut envisager les problèmes — l'un d'eux a été mentionné il y a quelques instants — et voir si, par cette proposition, nous ne laisserions pas entendre que l'on peut vendre des armements à l'Afrique du Sud, mais non à l'Inde. Il faut savoir si nous opérons une discrimination à l'encontre de pays qui ne disposent pas d'armes en propre pour l'instant, mais qui risquent d'être attaqués par d'autres, qui sont déjà fournis en armes, peut-être par des puissances occidentales.

Le conflit qui, en Extrême-Orient, oppose l'Indonésie à ses voisins est un exemple de ce dilemme. D'autre part, qu'arrivera-t-il si, comme c'est fréquent de nos jours, une faction de citoyens d'un pays, organisée et fournie en armes de l'extérieur, se dresse contre le gouvernement légitime ? Allons-nous, dans ce cas, interdire au gouvernement légitime de se procurer des armes tout au moins pour combattre cette rébellion ? Il ne faudrait pas que l'Assemblée accepte un amendement à une recommandation de ce genre sans y réfléchir beaucoup plus longuement. Il me semble que la partie en question du rapport et son sujet même sont suffisamment importants pour mériter un examen particulier et que l'Assemblée devrait envisager l'ensemble de la question de la fourniture d'armes aux pays insuffisamment développés et aux autres pays d'Afrique et d'Asie.

Ce que l'Assemblée pourrait faire de mieux, au lieu d'accepter l'amendement du colonel Bourgoin, même sous sa forme modifiée, serait de renvoyer le fond de l'amendement à la commission, en la priant de l'examiner et de le discuter séparément. C'est ce que je propose.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je veux vous faire observer que nous n'avons pas repris la discussion générale. La discussion ne porte que sur l'amendement de M. Bourgoin.

Je voudrais connaître l'avis de la commission.

La parole est à M. Duynstee, président de la commission.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Où que nous nous tournions, nous nous heurtons à une difficulté dont nous sommes tous conscients. C'est très regrettable, et je crois que la seule solution pour l'instant serait de recourir au paragraphe 5 de l'article 29 du Règlement de l'Assemblée qui stipule que «le renvoi à la commission est de droit s'il est demandé par le président ou le rapporteur de la commission». En vertu de cet article, je demande que le rapport soit renvoyé à la commission pour nouvel examen. Je le regrette en raison de l'importance du rapport et de l'excellent travail du rapporteur, mais, à moins que le colonel Bourgoin n'ait l'amabilité de retirer son amendement et de le présenter à nouveau à la commission en attendant que la question revienne en discussion, nous devrons nous en tenir, comme je l'ai dit, aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 29.

M. le PRESIDENT. — Acceptez-vous de retirer cet amendement, M. Bourgoin ?

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, je ne peux pas accepter de retirer mon amendement. Il est, à mon sens, trop important. C'est la seule action immédiate que puisse avoir l'Assemblée pour la paix du monde. Nous pouvons empêcher que continuent les massacres dans les pays sous-développés et c'est, je crois, beaucoup plus urgent que d'envisager de grands plans de désarmement qui demanderont des années et des années avant de trouver une application effective.

Nous pouvons ici envisager une action immédiate, et je voudrais qu'elle soit entreprise.

M. le PRESIDENT. — Je désire donner aux membres de cette assemblée lecture de l'article 29, alinéa 5, du Règlement. Il est ainsi rédigé :

«Le renvoi à la commission peut toujours être demandé. Il l'est de droit s'il est demandé par le président ou le rapporteur de la commission.»

M. Bourgoin maintenant son amendement, vous demandez le renvoi en commission, M. Duynstee ?

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*). — Oui, M. le Président.

The PRESIDENT (Translation). — Reference back to the Committee is in order.

It is therefore referred back to the Committee.

4. A joint anti-submarine force

(*Vote on the draft Recommendation, Doc. 366*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the vote on the draft Recommendation on a joint anti-submarine force submitted by Lord Jellicoe on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments in Document 366.

I would like to remind you that since there was no quorum at the end of yesterday afternoon's Sitting, the vote was postponed to the present Sitting.

If the roll-call again shows that a majority of Representatives is not present, I shall be obliged to postpone the vote till the next Sitting, that is to say the next session.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Mr. BROWN (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I note that there is an objection. We shall therefore proceed to vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Hauret.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

As there is not a quorum, the vote will be postponed until the next session, in accordance with Rule 36, paragraph 4, of the Rules of Procedure.

5. Adjournment of the Session

The PRESIDENT (Translation). — We have thus, Ladies and Gentlemen, come to the end of our Orders of the Day. The Assembly will no doubt agree that we have, under the Chairmanship of Mr. Carlo Schmid, done a very good job of work. (*Murmurs of assent*)

I declare the First Part of the Twelfth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union closed. (*Applause*)

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 11.50 a.m.*)

M. le PRESIDENT. — Le renvoi en commission est de droit.

Le renvoi est donc ordonné.

4. Une force commune anti-sous-marin
(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 366)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote sur l'ensemble du projet de recommandation relatif à une force commune anti-sous-marin présenté par Lord Jellicoe au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements dans le Document 366.

Je rappelle qu'en l'absence de quorum, à la fin de la séance d'hier après-midi, le vote a été reporté à la présente séance.

Si l'appel nominal devait à nouveau faire apparaître que la majorité des Représentants ne se trouve pas réunie, je serais dans l'obligation de renvoyer le vote à la séance suivante, c'est-à-dire, à la prochaine session.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 366?...

M. BROWN (*Royaume-Uni*). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Je constate qu'il y a une opposition. Nous allons donc procéder à un vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Hauret.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Le quorum n'étant pas atteint, selon l'article 36, paragraphe 4, du Règlement, le vote est reporté à la prochaine session.

5. Interruption de la session

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous sommes ainsi arrivés au terme de nos travaux. L'Assemblée sera sans doute d'accord pour reconnaître que nous avons fait un excellent travail sous la présidence de M. Carlo Schmid. (*Assentiment*)

Je déclare close la première partie de la Douzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

La séance est levée.

(La séance est levée à 11 h. 50)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

Page	Page
A	
Action taken in national par- liaments	
Presentation of the Report .. 68-69	
Debate on the Report 69	
Amendment by Mr. Meyers .. 69	
— Adoption of the Amendment 70	
Vote on the draft Resolution .. 70	
Address by :	
— the Provisional President .. 54-56	
— the President 58-60	
— Mr. George Thomson 62-66	
— Replies to questions ... 66-67	
— Mr. Harmel 116-121	
— Replies to questions ... 140-143	
— Mr. Manlio Brosio 134-138	
— Replies to questions ... 139-140	
— Lord Chalfont 226-231	
— Replies to questions ... 232, 233	
Application of the Brussels Treaty	
— Reply to the Eleventh Annual Report of the Council	
Presentation of the Report ... 121-123	
General Debate 129-133	
Vote on the draft Recommen- dation 143	
Vote on the draft Order 143	
Attendance Lists 17, 21, 24, 33, 36, 45, 52	
C	
Committees	
Nomination of members for — 13-16, 70	
Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty — Motion for a Recommendation	
Reference to Committee 86	
Presentation of the oral Report 127-128	
General Debate 129-133	
Vote on the draft Recommen- dation 144	
Credentials	
Examination of — 56-57	
D	
Dimensions of Europe	
Presentation of the Report ... 104-108	
Debate on the Report 108-111	
Amendment by Mr. Blumenfeld 111-113	
— Adoption of the Amendment 113	
Vote on the draft Recommen- dation 113	
Disarmament	
Presentation of the Report ... 223-226	
Address by Lord Chalfont 226-231	
— Questions and replies 231-233	
Debate on the Report 233-236	
Amendment by Mr. Bourgoin . 236-239	
Reference back to Committee.. 239-240	
E	
ELDO crisis	
(see : Global communications by satellite — Europe's rôle)	
F	
France and NATO	
(see : State of European security)	
G	
Global communications by satellite	
— Europe's rôle (Doc. 372); State of European space acti- vities — The ELDO crisis (Doc. 371)	
Statement by Mr. Bourgoin ... 71-73	
Presentation of the Reports	
— Doc. 372 73-79	
— Doc. 371 79-82	
Debate on the Reports 82-85, 86-91, 93-101	
Amendment by Mr. Bourgoin (Doc. 371) 101-102	
— Adoption of the Amendment 102	
Amendment and Amendment to the Amendment by Mr. von Merkatz (Doc. 371)..... 102-103	
— Adoption of the amended Amendment 103	
Votes on the draft Recommen- dations	
— Doc. 372 101	
— Doc. 371 103	

INDEX

Page	Page
J	
Joint anti-submarine force	
Presentation of the Report ...	145-148
Debate on the Report	148-150
Proposal for reference back to the Committee	148
— Rejection of the proposal .	150
Point of Order.....	157-158
Vote on the draft Recommen- dation	
— Postponement of the vote ..	221, 240
N	
North Atlantic Treaty	
(see : Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the —)	
O	
Order of Business	
Adoption of the —	60-62
Orders of the Day of the Sittings .	11, 19, 22, 31, 34, 43, 50
P	
Parliaments	
(see : Action taken in national —)	
Point of Order.....	157-158
Political activities of the Council of Ministers	
Presentation of the Report ...	123-127
General Debate	129-133
Vote on the draft Recommen- dation	143-144
President	
Election of the —	57-58
Address by the —	58-60
R	
Relations between the United States and Europe	
(see : State of European secu- rity — France and NATO)	
Report of the Council, Eleventh Annual	
(see also : Application of the Brussels Treaty ; Political acti- vities of the Council of Ministers ; Constitutional rôle of the Assem-	
bly in any revision of the North Atlantic Treaty)	
Presentation by the Chairman of the Council	116-121
Questions put to the Chairman of the Council	128-129
— Replies to questions	140-143
General Debate	129-133
S	
Session	
Opening of the —	53
Adjournment of the —	240
Speech	
(see : Address)	
State of European security — France and NATO (Doc. 375) ; Relations between the United States and Europe (Doc. 368)	
Presentation of the Reports	
— Doc. 368	150-156
— Doc. 375	158-161
Debate on the Reports	161-218
Amendment by Mr. de Mon- tesquiou (Doc. 375)	218-219
— Adoption of the Amendment	219
Amendment by Mr. Brown (Doc. 375)	219
— Adoption of the Amendment	219
Amendment by Mr. Silkin	219-220
— Adoption of the Amendment	220
Votes on the draft Recommen- dations	
— Doc. 375	221
— Doc. 368	221
State of European space activi- ties — The ELDO crisis	
(see : Global communications by satellite — Europe's rôle)	
T	
Texts adopted	
Recommendations :	
— 131 — Global communica- tions by satellite — Europe's rôle	27
— 132 — State of European space activities — The ELDO crisis	28
— 133 — The dimensions of Europe	29
— 134 — Application of the Brussels Treaty	39

INDEX

Page	Page
— 135 — Political activities of the Council of Ministers ... 41	Tributes
— 136 — The constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty 42	— to Mr. Lodovico Benvenuti 53
— 137 — State of European security—France and NATO 48	— to Lady Megan Lloyd George 53-54
— 138 — Relations between the United States and Europe... 49	 U
Resolution :	United States and Europe
— 29 — Creation of European affairs committees in the national parliaments 18	(see : Relations between the —)
Order :	 V
— 29 — Application of the Brussels Treaty 40	Vice-Presidents
	Election of the six — 60

INDEX OF SPEAKERS

Page	Page
B	
Mr. Baumel (France) :	
State of European security — France and NATO	168-174
Mr. Berkhan (Federal Republic of Germany) :	
Questions put to the Chairman of the Council	129
Disarmament	233-234
Mr. Bettoli (Italy) :	
State of European security — France and NATO	203-204
Mr. Blumenfeld (Federal Republic of Germany) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis.....	98-99
The dimensions of Europe	
— Amendment by Mr. Blumenfeld	111-112, 113
Mr. Bohy (Belgium) :	
The dimensions of Europe	104-108
— Amendment by Mr. Blumenfeld	112-113
State of European security — France and NATO	198-199
Disarmament	
— Amendment by Mr. Bourgoin	238
Mr. Bourgoin (France) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis.....	71-73
— Amendment by Mr. Bourgoin (Doc. 371)	102
A joint anti-submarine force ..	149-150
State of European security — France and NATO	161-163, 216
Disarmament	
— Amendment by Mr. Bourgoin	237, 238, 239
Mr. Manlio Brosio (Secretary-General of NATO) :	
Address by —	134-138
— Replies to questions	139, 140
Mr. Brown (United Kingdom) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle	73-79, 99-100
On a point of order	157-158
C	
Lord Chalfont (Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom) :	
Address by —	226-231
— Replies to questions	232, 233
D	
Mr. de la Vallée Poussin (Belgium) :	
Election of the President	57
Question put to Mr. Thomson..	66
Question put to Mr. Manlio Brosio.....	139
Relations between the United States and Europe	150-156
State of European security — France and NATO	
— Amendment by Mr. de Montesquieu	218-219
Mr. Dodds-Parker (United Kingdom) :	
Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty	129-130
State of European security — France and NATO	195-198
Sir Alec Douglas-Home (United Kingdom) :	
State of European security — France and NATO	163-165
Mr. Duynstee (Netherlands) :	
A joint anti-submarine force..	150
Disarmament	
— Amendment by Mr. Bourgoin	239
E	
Mr. Edelman (United Kingdom) :	
Election of the six Vice-Presidents	60

INDEX

Page	Page		
Adoption of the draft Order of Business	61	J	
State of European space activities — The ELDO crisis.....	82-85	Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>) :	
— Amendment by Mr. von Merkatz	102	State of European security — France and NÂATO	209-211
— Explanation of vote	103-104	Lord Jellicoe (<i>United Kingdom</i>) :	
Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>) :		Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis	90-91
Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty		A joint anti-submarine force..	145-148
— Explanation of vote	144	K	
A joint anti-submarine force..	148-149	Mr. Kershaw (<i>United Kingdom</i>) :	
Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>) :		Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty	130-132
State of European security — France and NÂATO	176-182	Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>) :	
— Amendment by Mr. de Montesquiou	219	State of European security — France and NÂATO	208-209
Mr. Evans (<i>United Kingdom</i>) :		Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis	93-94	State of European security — France and NÂATO ; Relations between the United States and Europe	165-168
F		L	
Sir Geoffrey de Freitas (<i>United Kingdom</i>) :		Mr. Lenze (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
Question put to Mr. Manlio Brosio.....	140	State of European security — France and NÂATO	184-188
G		Mr. Leynen (<i>Belgium</i>) :	
Lord Gladwyn (<i>United Kingdom</i>) :		Questions put to the Chairman of the Council	128
State of European security — France and NÂATO	190-193	Lord Listowel (<i>United Kingdom</i>) :	
Question put to Lord Chalfont	231-232	State of European security — France and NÂATO	174-176
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>) :		Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>) :	
Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty	127-128	Election of the President	58
— Motion for a Recommendation with request for urgent procedure	86	Adoption of the draft Order of Business	61
State of European security — France and NÂATO	199-201	M	
H		Mr. Margue (<i>Luxembourg</i>) :	
Mr. Harmel (<i>Minister for Foreign Affairs of Belgium, Chairman-in-Office of the Council</i>) :		State of European security — France and NÂATO	188-190
Presentation of the Eleventh Annual Report of the Council..	116-121	Mr. Mathew (<i>United Kingdom</i>) :	
Replies to questions	140-143	Question put to the Chairman of the Council	128-129

INDEX

Page	Page
Mr. Matteotti (Italy) :	
State of European security — France and NÂTO 182-184	
Mrs. Maxsein (Federal Republic of Germany) :	
State of European space activities — The ELDO crisis..... 86-88	
Mr. von Merkatz (Federal Republic of Germany) :	
State of European space activities — The ELDO crisis..... 79-82, 100-101 — Amendment by Mr. Bourgoin 102 — Amendment by Mr. von Merkatz 102-103	
Mr. Meyers (Belgium) :	
Action taken in national parliaments 68-69	
Mr. Michaud (France) :	
Political activities of the Council of Ministers 123-127	
Mr. de Montesquiou (France) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis..... 91 — Explanation of vote (Doc. 371) 104	
State of European security — France and NÂTO — Amendment by Mr. de Montesquiou 194-195	
Mr. Montini (Italy) :	
Action taken in national parliaments 69	
Constitutional rôle of the Assembly in any revision of the North Atlantic Treaty ; Political activities of the Council of Ministers 132-133	
Mr. Moutet (France) :	
Tributes — to Mr. Lodovico Benvenuti. 53 — to Lady Megan Lloyd George 53-54	
Address by the Provisional President 54-56	
Examination of credentials ... 56-57	
Election of the President 57, 58	
State of European space activities — The ELDO crisis — Amendment by Mr. von Merkatz 103	
State of European security — France and NÂTO 214-215	
	N
Mr. Nessler (France) :	
State of European security — France and NÂTO 206-208	
	P
Mr. Patijn (Netherlands) :	
Question put to Mr. Thomson.. 67	
State of European security — France and NÂTO 204-205	
Question put to Lord Chalfont.. 232	
Disarmament — Amendment by Mr. Bourgoin 238	
Mr. Pounder (United Kingdom) :	
State of European space activities — The ELDO crisis..... 88-89	
	R
Mr. Radius (France) :	
Question put to the Chairman of the Council 129	
On a point of order 158	
State of European security — France and NÂTO — Explanation of vote 220-221	
Mr. Radoux (Belgium) :	
Disarmament 223-226, 234-236 — Amendment by Mr. Bourgoin 237, 238	
Mr. van Riel (Netherlands) :	
State of European security — France and NÂTO 211-212	
	S
Mr. Sandys (United Kingdom) :	
State of European security — France and NÂTO 158-161, 215-218	
Question put to Lord Chalfont 232-233	
Mr. Eugène Schaus (Luxembourg) :	
Application of the Brussels Treaty 121-123	
Question put to the Chairman of the Council 128	
Mr. Carlo Schmid (Federal Republic of Germany) :	
Address by the President 58-60	
Election of the six Vice-Presidents 60	

INDEX

Page	Page
Mr. Schulz (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
The dimensions of Europe	108-111
Mr. Siegmann (<i>Netherlands</i>) :	
State of European space activities — The ELDO crisis.....	95-97
Mr. Silkin (<i>United Kingdom</i>) :	
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis.....	97-98
State of European security — France and NATO ; Relations between the United States and Europe	212-213
— Amendment by Mr. Silkin (Doc. 368)	213
Disarmament	
— Amendment by Mr. Bourgoin	238-239
Dr. Summerskill (<i>United Kingdom</i>) :	
Relations between the United States and Europe	201-202
T	
Mr. Thomson (<i>Chancellor of the Duchy of Lancaster, responsible for European affairs</i>) :	
Address by —	62-66
— Replies to questions	67
V	
Mr. Vos (<i>Netherlands</i>) :	
Adoption of the draft Order of Business	61
Global communications by satellite — Europe's rôle ; State of European space activities — The ELDO crisis	94-95

INDEX ANALYTIQUE

Page	
A	
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	
Présentation du rapport	68-69
Discussion du rapport	69
Amendement de M. Meyers....	69
— Adoption de l'amendement.	70
Vote sur le projet de résolution.	70
Activités politiques du Conseil des Ministres	
Présentation du rapport	123-127
Discussion générale.	129-133
Vote sur le projet de recommandation	143-144
Allocution (voir : Discours)	
Application du Traité de Bruxelles	
— Réponse de l'Assemblée au Onzième rapport annuel du Conseil	
Présentation du rapport	121-123
Discussion générale	129-133
Vote sur le projet de recommandation	143
Vote sur le projet de directive.	143
C	
Calendrier	
Adoption du	60-62
Commissions de l'Assemblée	
Nomination des membres des —.	13-16, 70
D	
Désarmement	
Présentation du rapport	223-226
Discours de Lord Chalfont.	226-231
— Questions et réponses.....	231-233
Discussion du rapport	233-236
Amendement de M. Bourgoin .	236-239
Renvoi en commission	240
Dimensions de l'Europe	
Présentation du rapport	104-108
Discussion du rapport	108-111
E	
Eloges funèbres	
— M. Benvenuti.	53
— Lady Megan Lloyd George.	53-54
Etat de la sécurité européenne —	
La France et l'O.T.A.N. (Doc. 375) ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe (Doc. 368)	
Présentation des rapports	
— Doc. 375	158-161
— Doc. 368	150-156
Discussion des rapports	161-218
Amendement de M. de Montesquieu (Doc. 375).	218-219
— Adoption de l'amendement.	219
Amendement de M. Brown (Doc. 375)	219
— Adoption de l'amendement.	219
Amendement de M. Silkin (Doc. 375)	219-220
— Adoption de l'amendement.	220
Votes sur les projets de recommandations	
— Doc. 375	221
— Doc. 368	221
Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.	
(voir : Télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe)	

INDEX

Page	Page
F	
Force commune anti-sous-marine	
Présentation du rapport	145-148
Discussion du rapport	148-150
Proposition de renvoi en commission.....	148
— Rejet de la proposition. ...	150
Rappel au règlement	157-158
Vote sur le projet de recommandation	
— Report du vote.	221, 240
O	
Ordre du jour des séances	11, 19, 22, 31, 34, 43, 50
P	
Pouvoirs	
Vérification de —.....	56-57
Présences	17, 21, 24, 33, 36, 45, 52
Président	
— Election du —.....	57-58
— Allocution du —.....	58-60
R	
Rappel au règlement	157-158
Rapport annuel du Conseil, Onzième —	
(voir également : Application du Traité de Bruxelles; Activités politiques du Conseil des Minis- tres ; Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord)	
Présentation par le Président du Conseil.	116-121
Questions posées au Président du Conseil.	128-129
— Réponses aux questions posées.....	140-143
Discussion générale	129-133
Relations entre les Etats-Unis et l'Europe	
(voir : Etat de la sécurité euro- péenne — La France et l'O.T.A.N.)	
Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord — Proposition de recommandation	
S	
Session	
Ouverture de la —.....	53
Interruption de la —.....	240
T	
Télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe (Doc. 372); Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. (Doc. 371)	
Exposé de M. Bourgoin.....	71-73
Présentation des rapports	
— Doc. 372	73-79
— Doc. 371	79-82
Discussion des rapports.	82-85, 86-91, 93-101
Amendement de M. Bourgoin (Doc. 371).	101-102
— Adoption de l'amendement. 102	
Amendement et sous-amende- ment de M. von Merkatz (Doc. 371)	102-103
— Adoption du sous-amende- ment et de l'amendement. 103	
Votes sur les projets de recom- mandations	
— Doc. 372	101
— Doc. 371	103
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 131 — Télécommunica- tions mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe	27
— n° 132 — Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.	28
— n° 133 — Les dimensions de l'Europe	29
— n° 134 — Application du Traité de Bruxelles.	39
— n° 135 — Activités politiques du Conseil des Ministres	41
— n° 136 — Rôle constitu- tionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlan- tique nord	42

INDEX

Page	Page
— n° 137 — Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 48	Directive :
— n° 138 — Relations entre les Etats-Unis et l'Europe.... 49	— n° 29 — Application du Traité de Bruxelles. 40
Résolution :	V
— n° 29 — Crédit de commissions des affaires européennes dans les parlements nationaux 18	Vice-Présidents Election des six —..... 60

INDEX DES ORATEURS

B	C
<p>M. Baumel (France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 168-174 <p>M. Berkhan (République Fédérale d'Allemagne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Questions posées au Président du Conseil. 129 Le désarmement 233-234 <p>M. Bettoli (Italie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 203-204 <p>M. Blumenfeld (République Fédérale d'Allemagne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. ... 98-99 Les dimensions de l'Europe — Amendement de M. Blumenfeld. 111-112, 113 <p>M. Bohy (Belgique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les dimensions de l'Europe ... 104-108 — Amendement de M. Blumenfeld. 112-113 Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 198-199 Le désarmement — Amendement de M. Bourgoin 238 <p>M. Bourgoin (France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. ... 71-73 — Amendement de M. Bourgoin (Doc. 371). 102 Une force commune anti-sous-marine 149-150 Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 161-163, 216 Le désarmement — Amendement de M. Bourgoin 237, 238, 239 <p>M. Brosio (Secrétaire général de l'O.T.A.N.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Allocution de — 134-138 — Réponses aux questions posées..... 139, 140 <p>M. Brown (Royaume-Uni) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de 	<p style="text-align: right;">Page</p> <p style="text-align: right;">Page</p> <ul style="list-style-type: none"> l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. ... 73-79, 99-100 Rappel au règlement 157-158 Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. — Amendement de M. Brown. 219 Le désarmement — Amendement de M. Bourgoin 238 Une force commune anti-sous-marine — Vote sur le projet de recommandation 240 <p style="text-align: right;">C</p> <p>Lord Chalfont (Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Allocution de — 226-231 — Réponses aux questions posées..... 232, 233 <p style="text-align: right;">D</p> <p>M. de la Vallée Poussin (Belgique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Election du Président de l'Assemblée 57 Questions posées à M. Thomson. 66 Question posée à M. Brosio ... 139 Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe 150-156 Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. — Amendement de M. de Montesquiou 218-219 <p>M. Dodds-Parker (Royaume-Uni) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord.... 129-130 Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 195-198 <p>Sir Alec Douglas-Home (Royaume-Uni) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. 163-165 <p>M. Duynstee (Pays-Bas) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une force commune anti-sous-marine 150 Le désarmement — Amendement de M. Bourgoin 239

INDEX

Page	Page
E	
M. Edelman (Royaume-Uni) :	
Election des six Vice-Présidents.	60
Adoption du projet de calendrier	61
Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S.	82-85
— Amendement de M. von Merkatz.	102
— Explication de vote	103-104
M. Edwards (Royaume-Uni) :	
Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord	
— Explication de vote.	144
Une force commune anti-sous-marine	148-149
M. Erler (République Fédérale d'Allemagne) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	176-182
— Amendement de M. de Montesquiou.	219
M. Evans (Royaume-Uni) :	
Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale	
— La crise du C.E.C.L.E.S. ...	93-94
F	
Sir Geoffrey de Freitas (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. Brosio ...	140
G	
Lord Gladwyn (Royaume-Uni) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	190-193
Le désarmement	
— Question posée à Lord Chalfont.....	231-232
M. Goedhart (Pays-Bas) :	
Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord....	127-128
— Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence	86
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	199-201
H	
M. Harmel (Ministre des affaires étrangères de Belgique, Président en exercice du Conseil) :	
Présentation du Onzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée	116-121
— Réponses aux questions posées.....	140-143
J	
M. Jannuzzi (Italie) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	209-211
Lord Jellicoe (Royaume-Uni) :	
Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale	
— Le rôle du C.E.C.L.E.S. ...	90-91
Une force commune anti-sous-marine	145-148
K	
M. Kershaw (Royaume-Uni) :	
Rôle constitutionnel de l'Assemblée dans toute révision du Traité de l'Atlantique nord ...	130-132
M. Kirk (Royaume-Uni) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	208-209
M. Kliesing (République Fédérale d'Allemagne) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe.....	165-168
L	
M. Lenze (République Fédérale d'Allemagne) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	184-188
M. Leynen (Belgique) :	
Questions posées au Président du Conseil	128
Lord Listowel (Royaume-Uni) :	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N.	174-176
Marchese Lucifero d'Aprigliano (Italie) :	
Election du Président de l'Assemblée	58
Adoption du projet de calendrier	61

INDEX

Page	Page	
M		
M. Margue (<i>Luxembourg</i>) :		
Etat de la sécurité européenne —		
La France et l'O.T.A.N.	188-190	
M. Mathew (<i>Royaume-Uni</i>) :		
Question posée au Président du		
Conseil	128-129	
M. Matteotti (<i>Italie</i>) :		
Etat de la sécurité européenne —		
La France et l'O.T.A.N.	182-184	
Mme Maxsein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :		
Etat des activités européennes		
en matière spatiale — La crise		
du C.E.C.L.É.S.	86-88	
M. von Merkatz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :		
Etat des activités européennes		
en matière spatiale — La crise		
du C.E.C.L.É.S.	79-82, 100-101	
— Amendement de M. Bourgoin	102	
— Amendement de M. von		
Merkatz.	102-103	
M. Meyers (<i>Belgique</i>) :		
Action entreprise dans les par-		
lements nationaux pour assurer		
la mise en œuvre des recommanda-		
tions de l'Assemblée.....	68-69	
M. Michaud (<i>France</i>) :		
Activités politiques du Conseil		
des Ministres	123-127	
M. de Montesquiou (<i>France</i>) :		
Les télécommunications mon-		
diales par satellites — Le rôle		
de l'Europe ; Etat des activités		
européennes en matière spatiale		
— La crise du C.E.C.L.É.S. ...	91	
— Explication de vote (Doc. 371)	104	
Etat de la sécurité européenne —		
La France et l'O.T.A.N.		
— Amendement de M. de Mon-		
tesquiou.	194-195	
M. Montini (<i>Italie</i>) :		
Action entreprise dans les par-		
lements nationaux pour assurer		
la mise en œuvre des recommanda-		
tions de l'Assemblée.....	69	
Rôle constitutionnel de l'As-		
semblée dans toute révision du		
Traité de l'Atlantique nord ;		
Activités politiques du Conseil		
des Ministres	132-133	
M. Moutet (<i>France</i>) :		
Eloges funèbres		
— M. Benvenuti	53	
— Lady Megan Lloyd George..	53-54	
	Page	
	Allocution du Président d'âge .	54-56
	Vérification de pouvoirs	56-57
	Election du Président de l'As-	
	semblée	57, 58
	Etat des activités européennes	
	en matière spatiale — La crise	
	du C.E.C.L.É.S.	
	— Amendement de M. von	
	Merkatz	103
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	214-215
	N	
	M. Nessler (<i>France</i>) :	
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	206-208
	P	
	M. Patijn (<i>Pays-Bas</i>) :	
	Question posée à M. Thomson..	67
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	204-205
	Le désarmement	
	— Question posée à Lord	
	Chalfont.....	232
	— Amendement de M. Bourgoin	238
	M. Pounder (<i>Royaume-Uni</i>) :	
	Etat des activités européennes	
	en matière spatiale — La crise	
	du C.E.C.L.É.S.	88-89
	R	
	M. Radius (<i>France</i>) :	
	Question posée au Président du	
	Conseil.	129
	Rappel au règlement	158
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	
	— Explication de vote	220-221
	M. Radoux (<i>Belgique</i>) :	
	Le désarmement	223-226, 234-236
	— Amendement de M. Bourgoin	237, 238
	M. van Riel (<i>Pays-Bas</i>) :	
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	211-212
	S	
	M. Sandys (<i>Royaume-Uni</i>) :	
	Etat de la sécurité européenne —	
	La France et l'O.T.A.N.	158-161, 215-218
	Le désarmement	
	— Question posée à Lord	
	Chalfont.....	232-233

INDEX

Page	Page
M. Eugène Schaus (<i>Luxembourg</i>) :	
Application du Traité de Bruxelles 121-123	
Question posée au Président du Conseil 128	
M. Carlo Schmid (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Allocution du Président 58-60	
Election des six Vice-Présidents 60	
M. Schulz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Les dimensions de l'Europe ... 108-111	
M. Siegmann (<i>Pays-Bas</i>) :	
Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. 95-97	
M. Silkin (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. ... 97-98	
Etat de la sécurité européenne — La France et l'O.T.A.N. ; Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe 212-213	
— Amendement de M. Silkin (Doc. 368) 213	
Le désarmement	
— Amendement de M. Bourgoin 238-239	
Mme Summerskill (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Les relations entre les Etats-Unis et l'Europe. 201-202	
T	
M. Thomson (<i>Chancelier du Duché de Lancastre, chargé des affaires européennes</i>) :	
Allocution de — 62-66	
— Réponses aux questions posées..... 67	
V	
M. Vos (<i>Pays-Bas</i>) :	
Adoption du projet de calendrier 61	
Les télécommunications mondiales par satellites — Le rôle de l'Europe ; Etat des activités européennes en matière spatiale — La crise du C.E.C.L.E.S. ... 94-95	

PRINTED IN FRANCE

STRASBOURG